Tome Ier, no 1 Janvier 1901

BULLETIN

DE

Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

PREMIÈRE ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1901

SOMMAIRE

Avertissement.

I. — L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — Lettre de M. A. BARTH, membre de l'Institut.

II. — Mes souhaits pour l'École française d'Extrême-Orient, par M. M. BRÉAL, membre de l'Institut.

III. — Lettre de M. E. SENART, membre de l'Institut.

II. — LA RELIGION DES CHAMS D'APRÈS LES MONUMENTS, étude suivie d'un INVENTAIRE SOMMAIRE DES MONUMENTS CHAMS DE L'ANNAM, par M. L. FINOT, directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

BIBLIOGRAPHIE

I. — REVUE DES LIVRES.

Actes du Onzième congrès des Orientalistes, Paris, 1897.

Cap. CUPET. — *Voyages au Laos et chez les sauvages du Sud-Est de l'Indo-Chine (mission Pavie).*

Notice sur le Laos français.

P. LEFÈVRE-PONTALIS. — *Recueil de talismans laotiens.*

A. RAQUEZ. — *Au pays des pagodes.*

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC. — *A travers l'Indo-Chine.*

J. CHAILLEY-BERT. — *Java et ses habitants.*

H.-L. JAMMES. — *Au pays annamite. — Souvenirs du pays d'Annam.*

PIERRE LEROY-BEAULIEU. — *La rénovation de l'Asie. Sibérie, Chine, Japon.*

Mgr MOSSARD. — *L'annamite appris en quatre leçons et vingt fables.*

G. DUMOUTIER. — *De la condition morale des Annamites du Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau.* (L. F.).

E. BONHOURE. — *L'Indo-Chine* (L. DE LAJONQUIÈRE).

II. — REVUE DES PÉRIODIQUES.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Journal asiatique. — Revue de l'histoire des religions. — Bulletin de géographie historique et descriptive.

Journal of the Royal Asiatic Society. — Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society. — Journal of the Straits Branch of the Roy. As. Soc. — Journal of the China Branch of the Roy. As. Soc. — Journal of the Asiatic Society of Bengal. — Indian Antiquary.

T'oung-Pao. — Tijdschrift voor indische Taal-, Land- en Volkenkunde.

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft.

Giornale della Società Asiatica Italiana (L. F.).

CHRONIQUE. — France. — Indo-Chine. — Inde. — Chine. — Angleterre. (L. F.).

Documents administratifs concernant l'École française d'Extrême-Orient.



BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME Ier — 1901



HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1901

เลขหมู่ ๔.1

เลขทะเบียน 00127

วัน,เดือน,ปี 29 ก.ย. 2537

A M. Paul Doumer

fondateur de

l'École française d'Extrême-Orient

AVERTISSEMENT

Le Bulletin dont nous commençons la publication sera consacré à l'étude philologique de l'Asie Orientale ou — selon une expression plus usuelle, que nous emploierons en l'étendant à l'Inde — de l'Extrême-Orient.

Il existe déjà dans cette partie du monde plusieurs revues savantes, toutes estimables, quelques-unes excellentes, mais dont le cadre ne dépasse guère les frontières du pays où elles paraissent.

Notre intention est que celle-ci, en réservant, comme il est naturel, la plus grande place à l'Indo-Chine, embrasse l'ensemble des pays d'Extrême-Orient. C'est le programme assigné à notre Ecole par son fondateur, et nous le croyons dicté par un juste sentiment de l'histoire.

L'Extrême-Orient n'est pas seulement une expression géographique, c'est une réalité historique, une trame de faits connexes qui ne se peuvent dissocier sans en demeurer mutilés ou amoindris. Non seulement, en effet, l'Indo-Chine et les Iles ont été les dépendances de l'une ou de l'autre des deux grandes nations civilisatrices de l'extrême Asie, l'Inde et la Chine, mais ces deux mondes eux-mêmes se sont constamment pénétrés. Unifiés dans une certaine mesure par la diffusion du bouddhisme ; reliés par un va-et-vient incessant de voyageurs, de pèlerins, d'ambassadeurs, de marchands ; rattachés par la guerre et la politique, ils constituent les éléments d'un système distinct, qu'ils doivent concourir à expliquer. Aussi voit-on de plus en plus la philologie orientale, obéissant à une évidente nécessité, associer des disciplines autrefois séparées, les indianistes se faire sinologues pour écrire l'histoire de l'Inde, et les sinologues se mettre à l'étude de l'Inde pour expliquer les antiquités de la Chine.

Etablie par le cours des événements à la limite de ces deux civilisations, voisine de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Insulinde, la France semble être dans la situation la plus favorable pour relier entre elles des études spéciales, trop isolées jusqu'ici, et pour leur donner l'organe commun qui leur manque.

Le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient *pourrait devenir l'instrument de ce travail de comparaison et de synthèse. Il offrira des avantages appréciables, non seulement aux Français de l'Indo-Chine, mais à tous les travailleurs de l'Extrême-Orient. En réunissant leurs connaissances particulières, ils auront le bénéfice de vues plus larges et de résultats plus sûrs ; en discutant ensemble les questions d'une portée générale, ils en verront mieux les faces multiples et les lointaines attaches ; ainsi la solidarité des efforts répondant à celle des faits permettra de poursuivre avec de meilleures chances de succès l'examen des nombreux problèmes qui attendent encore une solution.*

Notre Bulletin comprendra des mémoires ou des notes, une chronique, le compte-rendu des livres nouvellement publiés et le dépouillement des périodiques.

Nous donnerons une attention toute spéciale à la partie bibliographique, trop négligée dans la plupart des revues. Nous répondrons, dans la mesure du possible, aux demandes de renseignements que nos lecteurs désireraient nous adresser sur l'objet de leurs travaux.

Les questions que nous nous proposons d'étudier sont celles qui constituent la philologie, au sens le plus large du terme, c'est-à-dire l'histoire politique, l'histoire des institutions, des religions, des littératures, l'archéologie, la linguistique, l'ethnographie, en un mot tous les aspects de la vie sociale.

Nous espérons que cet organe d'étude, d'information et de discussion sera favorablement accueilli et que ses lecteurs voudront aider à son perfectionnement en nous adressant toutes les communications qu'ils jugeront capables d'en accroître l'utilité ou d'en soutenir l'intérêt.

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I

LETTRE DE M. A. BARTH, MEMBRE DE L'INSTITUT

Monsieur le Directeur et cher ami,

Vous me demandez une contribution à votre Bulletin. De quoi pourrais-je bien vous parler, si ce n'est de l'Ecole, des satisfactions qu'elle nous donne ou nous promet, et de ce que nous attendons d'elle? Il n'y a pas encore longtemps, ces satisfactions étaient assombries par de cruelles inquiétudes, quand, pendant des semaines et des mois, nous étions sans nouvelles de votre collaborateur Pelliot, enfermé dans Pékin, et que tout ce qui nous revenait de là-bas faisait prévoir une affreuse catastrophe. Heureusement, de ces craintes, il ne reste plus que le souvenir : les annales de l'Ecole ne s'ouvriront pas par un nécrologe. Et non seulement nous n'avons pas eu à déplorer ce malheur qu'on annonçait déjà comme accompli ; mais, sauf une de ces malechances inévitables en ce climat, la retraite prématurée, pour des raisons de santé, de M. Cabaton, qui vous prive d'une collaboration précieuse, on peut dire que l'Ecole, jusqu'ici, a eu tous les bonheurs. Pas un accroc, pas une fausse démarche, avec sa suite de repentirs et de reprises, aucun mauvais vouloir, nulle déception n'ont encore compromis ni même troublé ses jeunes débuts. A peine née, elle a eu l'honneur d'être louée à l'étranger par un juge aussi compétent que M. le professeur Kern de Leyde (1) et d'être proposée comme un exemple à imiter, non pas dans quelque terre déshéritée, où tout serait à créer, mais dans les Indes-Néerlandaises, chez vos voisins de Java, au siège même de cette admirable société de Batavia, que nous avions et avons encore tant de raisons de regarder avec envie. Tout cela, en une entreprise si lointaine, si neuve, si compliquée, et, à beaucoup d'égards, si chanceuse, est très beau, presque trop beau : pour peu qu'on soit superstitieux — et on le devient si facilement au contact prolongé des Asiatiques, — on pourrait y pressentir une menace de la Némésis, s'il ne fallait pas y voir plutôt un gage de l'avenir et un encouragement à persévérer.

Et voici que votre *Rapport* pour l'année 1899 et les premières publications de l'Ecole, votre *Inventaire des monuments chams* et la *Numismatique annamite*

(1) Dans les *Bijdragen* de l'Institut Royal de la Haye, t. I. (1899), p. 405 et suiv. (V. p. 43).

du capitaine Lacroix, sont pour nous de nouveaux motifs de joie. Ils nous ont apporté la preuve qu'au milieu des soucis et du tracas d'une installation forcément laborieuse et encore toute provisoire, le travail scientifique n'est pas resté en souffrance : en presque toutes ses branches, l'œuvre de l'Ecole a été solidement et méthodiquement amorcée. Personnellement, vous avez commencé l'exploration du vaste domaine qui, bien au delà des terres françaises, s'ouvre à vos recherches, et vous avez noué des relations, qui resteront cordiales et fructueuses, avec vos savants confrères de Java. Avec l'aide de vos collaborateurs, continuant l'œuvre de M. Aymonier, vous dressez l'inventaire et la carte archéologiques de l'Annam et du Cambodge ; vous estampez les inscriptions, dont il est de toute nécessité que l'Ecole possède la série complète; vous faites rechercher et copier ce qui subsiste des littératures khmère et chame ; vous recueillez les coutumes des tribus aborigènes, les vocabulaires et les grammaires de leurs langues, ce qui, soit dit en passant, vous placera bientôt en présence du problème compliqué des transcriptions. Vous préparez ainsi l'élaboration de la philologie et de l'ethnographie de l'Indo-Chine française, toutes deux encore à peine ébauchées et que c'est la mission de l'Ecole de constituer. En même temps vous créez une bibliothèque et un musée vraiment dignes du nom, formés, non pas au hasard, pour l'apparat et pour la curiosité, mais avec méthode et en vue du travail. On ne verra plus disperser dans les résidences ou envoyer au Musée Guimet des morceaux dépareillés et, partant, sans valeur : l'Indo-Chine conservera ses richesses. Et vos collections qui, en fait de pièces originales, ne recueilleront que ce qui autrement serait destiné à périr, ne seront pas obtenues au prix du pillage et de la dévastation des monuments : non seulement vous ne démolirez pas, vous préserverez et conserverez. Mais vous ne restaurerez pas, ce qui, de toutes les formes du vandalisme, est d'ordinaire la pire. Il ne faut pas que le temple vieux-neuf de Bodh-Gayâ ait son pendant au Cambodge. Est-il permis d'espérer que votre vigilance, sous ce rapport, pourra s'étendre à des monuments situés en un territoire qui ne nous appartient pas, mais où, si je ne me trompe, nous avons des droits de police, et que les temples d'Angkor ne seront plus exploités comme une carrière par de soi-disant archéologues, ainsi qu'ils l'ont été encore tout récemment, dit-on, au grand scandale des indigènes ?

Mais je ne veux pas ici reproduire votre *Rapport*, ni entrer dans le détail de l'œuvre accomplie ou en train de s'accomplir ; je veux simplement noter quelques caractères de cette œuvre, qui me paraissent particulièrement rassurants pour l'avenir. Elle dénote en effet un plan bien mûri et une conception saine de ce que peut et doit être l'activité de l'Ecole. Une large place y est faite, d'une part, à des entreprises qui exigent l'intervention d'un pouvoir officiel et le concours des ressources de l'Etat et, d'autre part, au travail collectif. Même les contributions individuelles y aboutissent à une sorte de collaboration et convergent vers un ensemble, où elles seront à leur vraie place, où elles se prêteront un mutuel appui et auront ainsi toute leur efficacité. Quant aux travaux indépendants auxquels l'Ecole accordera son patronage, l'exemple de la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix, qui est parfaite en son genre, nous est garant qu'ils

seront choisis avec soin, que les productions médiocres et les non-valeurs prétentieuses seront, ou admises à correction, ou simplement éliminées.

Et ceci m'amène à faire une dernière observation, toute à l'actif de l'œuvre : c'est que, dès maintenant, elle n'est pas due uniquement à des membres de l'Ecole. M. le capitaine Lunet de Lajonquière et M. Lavallée ont pu là-bas être adjoints officiellement à votre personnel ; mais ni M. le capitaine Lacroix, ni MM. les docteurs Gaide et Thoulon, ni le P. Cadière, des missions d'Annam, n'en font partie à aucun degré : ce sont des auxiliaires qui n'ont avec vous d'autre attache que leur bonne volonté. Or cette collaboration du dehors est un point d'une importance capitale ; car c'est là en définitive qu'est l'avenir de l'Ecole. Nous aurions fait une mauvaise spéculation et mis sur pied à grands frais une machine éphémère, si, pour les recherches d'histoire, d'archéologie, de philologie, pour les travaux qui dépassent la portée de la simple observation et demandent des ouvriers rompus aux méthodes savantes, l'Ecole devait être réduite à ses propres forces et si, autour d'elle, continuaient à pousser des productions, comme nous n'en avons que trop vues ces dernières années, où s'étale l'inconscience de toute méthode et de toute critique. Pour prospérer, pour vivre, il faut que l'Ecole devienne un centre d'étude, qu'elle se forme sur place une clientèle scientifique et, pour cela, qu'elle justifie son nom et se fasse enseignante.

Ici je touche aux *desiderata*. Cette nécessité, pour l'Ecole, de donner un enseignement, nul, Monsieur le Directeur, n'en est plus persuadé que vous : elle est inscrite dans vos statuts, et votre *Rapport*, tout en signalant certaines difficultés présentes, y appuie avec toute la netteté et la force désirables. De mon côté, je n'ai laissé échapper aucune occasion de l'affirmer et d'y revenir sans cesse, soit dans les discussions qui ont précédé et suivi la fondation de l'Ecole, soit depuis, à divers propos. Permettez-moi pourtant d'y insister ici de nouveau, au risque ou plutôt avec la certitude de me répéter une fois de plus et de prêcher à des convaincus. C'est un privilège dont les vieillards abusaient déjà au temps d'Homère.

Rappelez-vous ce qu'était et dans quelles conditions s'accomplissait naguère le travail scientifique dans nos possessions d'Indo-Chine. Ce ne sera pas bien difficile, car ces conditions n'ont pas eu le temps de beaucoup changer. Les travailleurs n'y ont jamais fait défaut, ni les travaux non plus ; et, si votre bibliothèque prétend, comme elle y est tenue, recueillir tout ce qui s'est produit là-bas depuis les origines de notre domination, il vous faudra, de ce chef seul, préparer de nombreux rayons. Parmi ces travaux, il y en a eu et il y en a encore beaucoup d'excellents : la description du pays et de ses habitants, de ses coutumes, de ses monuments, son histoire contemporaine ou récente, la statistique de ses produits, l'étude de ses intérêts présents et à venir ont été l'objet de nombreuses monographies et de plusieurs œuvres d'ensemble du plus grand mérite. Par contre et sauf quelques exceptions qui peuvent se compter sur les doigts d'une seule main, toutes les publications touchant d'une façon quelconque au passé, à ce passé dont le mystère était plein de séduction et auquel on ne pouvait se dérober indéfiniment, témoignaient d'une lamentable inexpérience. L'infériorité devenait particulièrement humiliante, quand on les comparait

à ce qui se faisait ailleurs, non seulement dans des établissements de vieille tradition scientifique, mais dans d'autres plus récents, comme ceux des Anglais dans la presqu'île Malaise et en Birmanie. Et pourtant notre personnel n'était inférieur ni en nombre, ni en qualité à celui de nos rivaux. En culture générale et surtout littéraire, la moyenne chez nous est plutôt supérieure à celle de nos voisins de Java. Quand au zèle, il est attesté par l'abondance même de la production. L'infériorité scientifique, que la distinction souvent très réelle de la forme ne fait ressortir que plus nettement, n'en est pas moins aussi incontestable que facile à expliquer.

Le personnel, en effet, de qui émanaient ces travaux — et de qui ils devront aussi émaner en grande partie à l'avenir — se compose d'officiers de terre et de mer, de fonctionnaires de nos diverses administrations et de missionnaires, auxquels on peut ajouter de très rares indigènes et quelques chargés de missions officielles. Sauf ces derniers — et encore ! — les uns et les autres apportent en Indo-Chine une éducation professionnelle infiniment estimable, mais qui ne les a pas précisément préparés à des recherches délicates d'histoire, d'archéologie ou de philologie. De ces diverses disciplines, ils ne sont au courant ni des résultats, ni des méthodes ; ils n'en possèdent pas davantage les instruments : ils ont peut-être quelque teinture des idiomes du pays ; mais ils ignorent les vieilles langues savantes, sans lesquelles ces idiomes ne peuvent être scientifiquement mis à profit et qui sont les clefs indispensables pour pénétrer dans le passé. Et ce déficit initial, ils ne trouvaient jusqu'ici, une fois rendus à leur poste, rien qui leur permît de le combler : ni bibliothèques, ni collections formées en vue de la recherche, ni centre d'études, ni conseils, ni direction d'aucune sorte. Les moins mal pourvus étaient encore ceux qui entreprenaient de travailler au Tonkin, dans l'Annam ou dans la Basse-Cochinchine, où la langue écrite est depuis plus ou moins longtemps le chinois : ils y trouvaient des maîtres indigènes et, à la condition de ne pas toucher aux choses d'origine hindoue, des documents d'un maniement moins délicat. Mais ceux que leur bonne ou mauvaise fortune amenait au Cambodge et au Laos, c'est-à-dire précisément dans les milieux qui réservent à ces études les plus riches moissons, étaient vraiment déshérités. Ils pouvaient bien apprendre la langue parlée vulgaire ; mais ils ne trouvaient personne pour leur enseigner l'ancienne langue littéraire, qui n'est plus sue même des lettrés, ni, à plus forte raison, le sanscrit et le pâli, sans lesquels toute tentative d'obtenir l'intelligence du vieux khmer est vaine, personne surtout pour les initier aux méthodes critiques et pour les éclairer sur la vraie nature et la complexité des problèmes ambiants dans lesquels ils risquaient de donner tête baissée. Dans ces conditions, ce dont il faut s'étonner, ce n'est pas qu'on n'ait pas fait mieux : c'est qu'on n'ait pas fait plus mal.

C'est cet état de choses et les expériences qu'il nous a fait faire, expériences de plus en plus décourageantes à mesure que les travaux devenaient plus ambitieux et, par cela même, moins solides, qui ont suggéré à quelques-uns de nous l'idée d'y remédier autant que possible, en instituant à Saigon, comme les Anglais s'étaient hâtés de le faire à Rangoun, un enseignement approprié. Pour

aller au plus pressé, nous ne pensions qu'à l'établissement d'une modeste chaire de sanscrit et de pâli, quand M. Doumer nous a comblés en nous offrant le plan d'une Ecole complète, richement outillée et dotée, telle que nous n'aurions pas osé même la rêver. A nous maintenant de faire en sorte que les fruits ne tardent pas trop à répondre à ses généreux desseins. Grâce à vos soins, il a été pourvu aux tâches les plus pressantes : les ressources matérielles, l'outillage scientifique se créent et se développent ; dès maintenant, ceux de nos travailleurs de là-bas, assez avisés pour sentir le besoin de conseils et d'une direction, savent où ils les trouveront. Mais il est évident que l'état de choses que je viens de décrire et que je ne crois pas avoir exagéré n'a pas cessé du coup, qu'il ne se modifiera que peu à peu et par l'effet d'un véritable enseignement.

Cet enseignement, Monsieur le Directeur, vous avez vous-même hâte de l'organiser, dès que l'installation définitive de l'Ecole vous le permettra. En attendant et pour commencer, vous pensez pouvoir ouvrir prochainement une conférence de chinois. C'en est, en effet, la partie probablement la plus demandée, sinon la plus importante au point de vue de l'Ecole, et celle que vous trouverez le plus facilement à recruter à Saigon même, où le chinois est resté la langue écrite des affaires et, comme en Annam et au Tonkin, dans une certaine mesure, celle de l'administration. Pour le reste et la partie essentielle de l'enseignement, celui du sanscrit, du pâli et du khmer étudié philologiquement, nous vous accorderons volontiers les délais nécessaires. Nous prévoyons même de ce côté des difficultés que vous apercevez sans doute vous-même, mais auxquelles, pour le moment, vous vous contentez de faire allusion dans votre Rapport, sans les spécifier : c'est qu'il ne vous sera guère possible d'organiser au siège de l'Ecole un enseignement proprement dit de ces disciplines ; d'abord, parce qu'elles ne sont pas directement nécessaires à nos fonctionnaires et, ensuite, parce que ceux qui s'y intéresseront résident rarement à Saigon et sont dispersés sur toute la surface de nos vastes possessions. J'avoue que la difficulté me paraîtrait insurmontable, s'il fallait l'aborder de front. Mais il y a peut-être des moyens de la tourner.

Tout enseignement n'est pas tenu d'être oral, ne consiste pas nécessairement en des leçons faites à des auditeurs. Au besoin et sans trop perdre de son efficacité, il peut se donner de loin, par correspondance ; il peut se résumer en des conseils, en une direction, en une simple influence plus ou moins directe ; parfois il suffit de l'exemple : le niveau élevé et la parfaite discipline qui distinguent la production scientifique de vos voisins des îles hollandaises, ne sont pas dus autant aux souvenirs de l'Ecole de Delft, d'où sortent la plupart de leurs fonctionnaires, qu'à l'action exercée sur place par la Société de Batavia, qui est un puissant centre d'études, sans être un corps enseignant. Vous n'en êtes pas là pour le moment (1) ; peut-être y arriverez-vous un jour. En attendant, ce sera enseigner que de donner un plan de travail, de préciser l'état

(1) Peut-être y aurait-il lieu, dès maintenant et à son exemple, de vous adjoindre des correspondants, surtout en Indo-Chine même à la condition de les choisir avec discernement.

exact d'une question et la manière dont elle doit être posée, d'indiquer les livres à consulter, de faire par avance la critique des théories impossibles, de redresser des travaux qui allaient mal s'emmancher; ce sera enseigner aussi que de faire des livres d'enseignement. Pourquoi les publications de l'Ecole ne comprendraient-elles pas une série de *manuels* spécialement appropriés aux besoins de votre milieu : un manuel pâli, que nous ne possédons pas en français; un manuel sanscrit, puisque celui de Bergaigne, excellent pour faire marcher une classe, est peut-être trop rigide pour le travail solitaire de l'autodidacte; un manuel cambodgien et vieux-khmer, tel du moins qu'il est possible de le faire à présent, où seraient notées les particularités phonétiques qui prévalent dans les emprunts faits aux langues de l'Inde ?

Mais ces livres et ces consultations, il ne suffira pas de les offrir; il faudra faire en sorte qu'on en sente le besoin autour de vous et que, de près et de loin, on vienne vous les demander. Pour cela, vous avez la propagande orale et écrite, j'allais dire la prédication; car si vous êtes, vos collaborateurs et vous, des savants en mission, n'êtes-vous pas aussi, dans une certaine mesure, des missionnaires, des apôtres? Vous aurez à persuader aux gens des vérités que les plus zélés et les mieux doués ne comprennent pas toujours comme des leçons qui leur soient applicables ; par exemple, à faire voir, au besoin avec preuves à l'appui, — vous n'aurez que l'embarras du choix — qu'il faut se mettre au courant des choses dont on prétend traiter; que, pour parler le cambodgien avec ses boys ou même avec les bonzes, on n'est pas en état d'interpréter de vieux textes, ni même des récents, quand ils sont techniques; et qu'il ne suffit pas, pour traduire du pâli hypothétique, qu'on ne sait pas même transcrire proprement, de savoir feuilleter un dictionnaire de Childers.

Mais il n'est que temps de couper court à ces réflexions déjà beaucoup trop longues. En résumé, nous accueillerons ici toujours avec joie et reconnaissance les savants travaux des membres de l'Ecole; mais nous ne chanterons victoire que le jour où ils pourront nous montrer une série de publications vraiment estimables produites autour d'eux par d'autres, sous leurs auspices. Ce jour là, nous estimerons que l'Ecole et, par elle, la France auront commencé à remplir la mission scientifique qu'elles ont assumée en Indo-Chine, et je n'ai pas besoin d'ajouter, Monsieur le Directeur et cher ami, que nous avons tous le ferme espoir que ce jour est prochain.

Audierne, octobre 1900.

A. Barth.

II

MES SOUHAITS POUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Par M. Michel Bréal, membre de l'Institut

Les parents et les parrains d'un enfant nouvellement venu au monde aiment à former des projets pour son avenir, et, avant qu'il ait usé ses premières bavettes, ils lui ont déjà tracé tout un progamme de vie et rattaché à lui de fructueuses combinaisons. C'est ce que le lecteur pensera sans doute en lisant ces lignes, où l'un des amis de la première heure va exposer ce qu'il entrevoit, ce qu'il ambitionne et ce qu'il souhaite pour l'Ecole de Saigon.

Cette Ecole a été fort judicieusement appelée « d'Extrême-Orient ». Elle n'est donc pas enchaînée à un seul pays ni à une seule tâche. Et déjà elle l'a montré en envoyant un de ses élèves, le premier en date, à Pékin, pour y étudier sur place, comme un volcan en éruption, cette civilisation chinoise actuellement en pleine ébullition. D'autre part, le Directeur ne paraît pas d'humeur à imiter les directeurs d'écoles qui font consister leurs fonctions dans une assiduité plus ou moins prolongée à leur bureau. On l'a déjà vu à Java, au Cambodge, au Laos, au Tonkin. D'intelligents et vaillants officiers de notre armée coloniale sont venus apporter leur concours actif, et ce n'est pas non plus d'eux qu'on doit craindre ce que les Latins appelaient *umbratilem laborem*. M'autorisant de ces précédents, je dirai donc qu'il y a un côté par où l'Ecole de Saigon me paraît destinée à s'étendre, et d'où elle tirera un singulier accroissement de force et de vitalité. C'est de l'Inde que je veux parler. Ce grand et riche pays, qui a failli être nôtre, n'est pas entièrement perdu pour nous, puisque nous y avons des stations comme Chandernagor et Pondichéry. D'ailleurs en matière d'étude et de science l'Inde n'est la propriété exclusive de personne. Des voyageurs français, allemands, danois, russes, y ont marqué leur trace, et ont travaillé, à côté des Anglais, à en faire connaître le présent et le passé. Puisque aujourd'hui, par la possession de l'Indo-Chine, nous en sommes les plus proches voisins, il est naturel que nous voyions dans ce voisinage un motif pour pousser de plus en plus de ce côté nos recherches scientifiques.

Je suppose que nous n'aurons pas de peine à trouver des correspondants à Pondichéry ou à Chandernagor. S'ils veulent envoyer à Saigon leurs communications, le journal où j'écris leur servira d'organe. S'il se trouve parmi les élèves de l'Ecole quelque sanscritiste désireux de lire les textes en compagnie et avec les commentaires d'un brahmane, il s'établira pour un temps dans l'une de nos colonies de l'Inde. Il pourra même se faire qu'à son retour quelque pandit, désireux de voir le pays où ont dominé autrefois ses ancêtres, le suive jusqu'au Cambodge et jusqu'en Cochinchine. Il appartiendra alors à la Direction de voir quels services on peut tirer de ces collègues indigènes.

Pour la connaissance de la religion, du droit, des coutumes, pour l'histoire de la science, y compris la médecine, on aura encore longtemps besoin des éclaircissements qu'un natif seul peut fournir. Aussi doit-on souhaiter que *l'Ecole d'Extrême-Orient* exerce une attraction assez puissante, pour attirer auprès d'elle quelques-uns des représentants de la science de l'Extrême-Orient. L'Indo-Chine, étant un pays de lettrés, je ne doute pas que pour la partie chinoise ce vœu sera bientôt rempli. Mais il faut en souhaiter autant pour la partie indienne. Quelques gratifications données à propos pourront sous ce rapport être d'un heureux effet. Une bibliothèque généreusement dotée, et qui s'accroîtrait à mesure, servirait de centre à ce groupement de maîtres et de disciples. Ce serait peut-être aller un peu vite que de parler déjà d'une Université orientale à Saigon. Mais quand on se dirige dans le sens des intérêts et des besoins d'un pays, les choses se font parfois plus aisément et plus rapidement qu'on ne suppose : c'est un besoin pour nous de connaître à fond les idées et les croyances d'une population qui est désormais soumise à l'autorité de la France ; c'est également un besoin pour cette population de se faire connaître de nous. On a donc le droit d'espérer qu'entre savants d'Europe et lettrés d'Asie un rapprochement se fera, qui contribuera au progrès matériel et moral de la colonie. Il semble que pour les facultés de compréhension et d'assimilation de notre race il y ait là une grande et belle entreprise à tenter dont l'Ecole de Saigon est le premier jalon.

MICHEL BRÉAL.

III

LETTRE DE M. E. SENART, MEMBRE DE L'INSTITUT

Mon cher Monsieur Finot,

C'est avec un joyeux empressement que je souhaite la bienvenue à votre Bulletin. Si j'ai eu ma faible part à l'organisation de cette Ecole française d'Extrême-Orient que nous devons à la forte initiative, à l'esprit éclairé de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, comment ne saluerais-je pas avec une satisfaction profonde le pas décisif par lequel elle s'engage résolument dans les labeurs et les responsabilités de la production scientifique ?

Tous ceux qui, dans quelque mesure, ont appelé ou préparé sa création lui ont dans leur pensée assigné une action à la fois très large, très élevée et très pratique.

La tâche d'un pouvoir civilisé déborde les préoccupations immédiates du présent ; elle implique une juste et libérale sollicitude pour ce patrimoine vraiment national du passé, langues et histoire, traditions et monuments. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire une haute curiosité, il y a là un devoir strict et même une ressource de gouvernement. On dirige mieux un pays que l'on connaît plus profondément ; c'est travailler efficacement à son bien que d'éveiller en lui le respect et l'émulation de sa grandeur passée.

En assumant l'administration de l'Indo-Chine, la France a pris charge d'âmes ; elle ne pouvait ni faillir à ses traditions ni négliger des exemples qui lui sont donnés par ses voisins de l'Ouest et du Midi, par l'Angleterre dans l'Inde, par les Pays-Bas à Java. Les fonctionnaires de tout ordre qu'elle délègue à la direction, à la défense de ce domaine lointain, entrant en contact permanent avec un peuple auquel ils ont voué pour des années le meilleur de leurs forces, mis en présence d'une civilisation singulière qui doit piquer leur curiosité, conçoivent en grand nombre le désir de connaître l'un et l'autre plus à fond et par les origines ; beaucoup pourraient tirer parti pour leur tâche professionnelle et des renseignements positifs et du vivant intérêt que leur suggérerait l'étude du pays. A tous, particulièrement aux esprits actifs qui demandent à l'exploration archéologique, historique, scientifique un passe-temps honorable, le Gouvernement devait un centre de ralliement où, avec les directions et les informations techniques, ils pussent rencontrer l'encouragement d'une sympathie empressée, et, tour à tour, des conseils pour des travaux projetés, une hospitalité facile pour des recherches achevées.

A cette pensée s'ajoutait un autre intérêt, plus général sinon aussi pressant, l'intérêt de la science française. Au fur et à mesure que notre temps a plus exigé de la recherche précise et minutieuse, mieux senti le prix de l'observation directe des lieux et des monuments, on a vu se multiplier ces postes d'étude dont l'initiative, peu à peu imitée par d'autres, est pour notre pays un

titre dont il a le droit de s'honorer. Athènes a essaimé à Rome ; l'Ecole du Caire a pris pied en Orient. Peu de points étaient mieux désignés que notre Indo-Chine pour marquer une nouvelle étape de cette colonisation savante. Ce n'est pas seulement comme terre française qu'elle nous attirait. Elle est placée au confluent des deux grandes civilisations de l'Orient lointain, la civilisation indienne et la civilisation chinoise. Si, en Annam et au Tonkin, l'action de la Chine était de tout temps évidente, les recherches, les belles découvertes de M. Aymonier ont fait apparaître le Cambodge ancien comme un prolongement de l'Inde. Indépendamment du témoignage exprès des traditions et des documents épigraphiques, le seul aspect des monuments attestait d'autre part des relations étroites avec la grande île de Java. L'Indo-Chine n'est donc pas un champ d'études isolé ; pour l'embrasser il faut étendre les regards bien loin par delà ses frontières propres, en Chine, en Inde, en Malaisie : vers ces horizons si vastes elle est un centre naturel de rayonnement.

Sortie de ces préoccupations diverses, l'Ecole devait combiner le triple caractère qui s'accuse dans sa charte.

Elle est d'abord, comme le dit son nom, une « Ecole ». Suivant les besoins, et dans la mesure de son développement progressif, elle devra distribuer un enseignement qui répandra, avec une solide méthode philologique, la connaissance des vieux idiomes savants du pays, sanscrit et prâcrit. Elle devra surtout exercer un enseignement à distance par les conseils, les indications que son Directeur, avec l'autorité de sa culture spéciale, saura multiplier près de tous ceux, français ou indigènes, fonctionnaires militaires ou civils, missionnaires ou colons, qui recourront à son expérience. Le Musée et la Bibliothèque, dont la création est prévue, appelée par les statuts mêmes, fourniront à cet enseignement des ressources précieuses. Ces annexes ne seront pas moins indispensablement réclamées par la seconde mission de l'Ecole. Elle doit être un atelier scientifique.

Elle travaille à faire connaître l'Indo-Chine actuelle sous ses aspects multiples, à éclairer les ténèbres qui enveloppent ses annales. Ce sera l'œuvre du Directeur et des pensionnaires, suivant les aptitudes et l'orientation propre de chacun ; ce sera aussi l'œuvre de tous ces collaborateurs dispersés par leurs fonctions à travers le pays et que vous ne manquerez pas de conquérir, de préparer, d'attacher à l'entreprise commune. Et, si la pente de mes études personnelles m'entraîne à insister sur le travail archéologique et linguistique, j'ai hâte d'ajouter que, à mon sens, aucun objet intéressant la connaissance du pays ne saurait en principe être exclu. J'espère que, à l'occasion, des pensionnaires voués à d'autres genres d'investigations viendront activer, en le diversifiant, le mouvement intellectuel de votre vaillante escouade.

Ces pensionnaires, le Règlement a laissé à l'Académie toute latitude pour les choisir. Nulle condition d'âge. Ce pourront être des étudiants ou des savants déjà formés, qui, tout en contribuant à l'objet propre de l'institution, trouveraient un profit personnel à faire en Extrême-Orient un séjour un peu prolongé. Aussi l'Ecole nous apparaît, et ce n'est pas son moindre privilège, comme une sorte de foyer commun libéralement ouvert à des représentants divers de

l'orientalisme français ; hospitalier, suivant les occasions, à l'indianisme, à la sinologie, à d'autres branches d'études, puisqu'aussi bien les bourses de voyage envisagées par le budget de la maison permettront parfois, aux uns et aux autres, d'aller prendre contact avec les objets immédiats de leurs recherches.

Que votre sagesse, justement ironique à l'hyperbole, ne m'accuse pas de rêver trop grand, de méconnaître les limites où vous enferment le cadre de votre personnel et la mesure de vos ressources. Telle n'est pas ma pensée, et je n'ai garde d'imaginer qu'il soit possible de tout mener de front avec une activité invariablement égale. Mais il est bon de constater que, dans les prévisions de son fondateur et grâce à la souplesse de son organisation, l'Ecole pourra et devra se plier à ces divers rôles, tout en faisant, suivant les temps, les circonstances et les besoins, la part plus large à l'un ou à l'autre.

Le plus pressant et le plus nécessaire, à mon sens, est certainement le premier. Pour acquitter ce devoir d'initiateur et de maître, vous trouverez dans votre Bulletin un instrument précieux de communication et d'échange, un moyen d'enseignement, une archive de renseignements. Accueillant à toutes les informations utiles et solides, étranger à tout pédantisme étroit, bienveillant à toutes les initiatives sérieuses, il se fera rapidement, j'en ai le ferme espoir, une belle place dans la colonie et au dehors. Il sera le lien permanent entre l'Ecole et ses amis de France. De tout cœur je lui souhaite une carrière facile, active, prospère. Vous savez avec quel plaisir nous y noterons les traces du zèle et de la sympathie de tous ces collaborateurs connus et inconnus dont c'est une de vos préoccupations principales d'éveiller l'intérêt et de grouper les contributions.

Avec mes félicitations et mes vœux, je vous renouvelle, mon cher Monsieur Finot, l'expression de mon affectueux dévouement.

E. Senart.

LA RELIGION DES CHAMS

D'APRÈS LES MONUMENTS

PAR M. LOUIS FINOT

Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient



Le territoire aujourd'hui occupé par le royaume d'Annam le long de la mer de Chine a été pendant des siècles le siège d'un Etat puissant, le Champa (1), habité par une population de race malaise et de culture indienne : les Chams. Refoulé vers le Sud par le progrès des Annamites, soumis à la fin du XVe siècle, définitivement écrasé au milieu du XVIIe, le peuple Cham est aujourd'hui réduit à deux petites vallées du Sud de l'Annam où, selon l'expression de M. Barth, ses misérables restes achèvent de s'éteindre parmi les vestiges de sa grandeur passée. S'ils vont encore faire des offrandes aux vieux temples, ils ont perdu toute idée de la religion de leurs ancêtres : leur faible esprit n'a pas même retenu le nom des anciens dieux. Un amas confus de superstitions vulgaires, de rites irréfléchis et de formules incomprises constitue la trame grossière de leur vie religieuse. Il serait vain de chercher dans leur culte actuel des données traditionnelles pour en éclairer les origines. Les textes manuscrits, d'après ce que nous en connaissons, ne paraissent pas devoir nous renseigner davantage sur l'état initial, les transformations, l'importance relative et la succession chronologique des diverses formes religieuses qui se sont développées dans le royaume de Champa. Les seuls guides possibles sont l'épigraphie et l'archéologie.

Les données des inscriptions ont été condensées dans un chapitre du mémoire d'Abel Bergaigne (2). Il ne sera pas sans intérêt de compléter cette étude en groupant ici les faits qui ressortent d'un premier examen des monuments. Sans doute nos documents iconographiques, à la suite des assauts répétés de diverses sortes de Barbares, sont devenus assez clairsemés. Les uns ont péri, d'autres ont été transférés au-delà des mers, quelques-uns au fond des mers; de ceux qui sont restés en Indo-Chine, la plupart ont quitté les édifices dont ils faisaient

---

(1) En transcription sanscrite *Campā*; le nom de *Cham* n'en est sans doute qu'une abréviation. Hiuen-tsang l'appelle *Mahāchampa*. Le plus ancien témoignage que nous possédions sur l'existence de ce royaume est l'inscription de Nhatrang (ou Vo-can), qui prouve son existence sur la côte orientale de l'Indo-Chine dès le IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. Sur l'extension qu'il aurait eue au Nord de l'Annam et à l'Ouest sur le Mékhong, nous n'avons aucune donnée authentique.

(2) *L'ancien royaume de Campā dans l'Indo-Chine d'après les inscriptions*. Paris, 1888. V. pp. 64-70 : Religion.

partie pour aller décorer certains jardins publics ou privés, perdant ainsi une grande partie de leur signification religieuse. Il est possible néanmoins de tirer de ces débris d'utiles conclusions sur l'histoire religieuse des Chams (1).

La religion principale de ce peuple était l'hindouisme, c'est-à-dire l'adoration, exclusive ou combinée, des trois dieux de la *trimûrti* indienne : Brahmâ, Viṣṇu et Çiva, et des *çaktis* ou épouses des deux derniers : Umâ et Lakṣmî. Le bouddhisme a eu également sa part dans la dévotion éclectique et tolérante des Chams.

I. — Culte de Brahmâ

Brahmâ tient peu de place dans l'iconographie, et son culte n'avait, selon toute probabilité, qu'une minime importance, bien moindre qu'au Cambodge. Il est caractérisé par un quadruple visage (2). Il figure au fronton de la face O. d'une des tours de My-sơn (nº 138). On le trouve associé à d'autres dieux dans les bas-reliefs de Tri-thuy et de U'u-diêm (nos 27, 220). Un bas-relief de Tourane le représente assis, entouré de porteurs d'éventails et de parasols (nº 162).

II. — Çivaïsme

Çiva. — La forme la plus répandue du çivaïsme était le culte du liṅga. Les symboles en sont assez nombreux, plus nombreuses encore les tables à libations (*snâna-droṇî*) où ils étaient encastrés et d'où ils ont disparu (3). Une des tours de Pho-hai (nº 2) a conservé un liṅga *in situ*, sur un autel au centre du sanctuaire. La pagode de Glai Lamo (nº 26) contient deux liṅga que les indigènes ont peints, le premier d'un visage d'homme, le second d'un visage de femme, pour représenter, disent-ils, Po Klong Chan et sa femme.

On réunissait souvent plusieurs liṅga sur une même table à libations ; deux de ces tables ont été trouvées à My-sơn : l'une, carrée, porte quatre liṅga ; l'autre, oblongue, en porte sept (nos 139 et 140).

Ces liṅga ont tous la forme habituelle : ce sont des cylindres de pierre à bout plus ou moins arrondi. Mais il nous reste un spécimen d'une variété mentionnée à diverses reprises dans les inscriptions sous le nom de *mukhaliṅga* « liṅga à visage » (4). Il se trouve dans le temple de Po Klong Garai, à Phanrang (nº 18). Le liṅga, placé sur une table carrée au centre du sanctuaire, porte, sculptée en

---

(1) Ce travail a été fait exclusivement sur les monuments existant en Indo-Chine. Les nos sont ceux de l'Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam, qu'on trouvera à la suite de cet article. Le recueil des *Inscriptions de Campā et du Cambodge* par MM. Bergaigne et Barth (*Notices et extraits des manuscrits.*, T. XXVII), est cité sous le titre abrégé de *Corpus*.

(2) *Caturmukha* est le surnom de Brahmâ. En réalité, on ne voit généralement que trois visages, la figure étant presque toujours adossée.

(3) Ces tables sont ordinairement carrées : la forme ronde est très rare, et c'est seulement dans ce dernier cas qu'on peut y voir une représentation de la *yoni*.

(4) Il y en a des exemples dans l'Inde. Voir Cunningham, *Arch. Survey*, t. V, p. 25 et pl. XII, 6.

relief sur sa face antérieure, une tête de roi aux sourcils allongés, aux fines moustaches et à la barbiche en pointe; elle est coiffée d'une tiare, et le cou, à la naissance du buste, est entouré d'une sorte de tissu de mailles. M. Aymonier termine la description qu'il en a donnée (1) en disant : « C'est certainement Çiva. » Peut-être serait-il plus exact de dire que c'est le roi fondateur du temple identifié avec Çiva. La physionomie, la coiffure, les ornements sont ceux que les sculpteurs donnent invariablement aux rois Chams. On peut comparer, par exemple, les statues des rois Po Klong Mö-Nai et Po Klong Ga-Hul, dans les environs de Phanri (nos 4 et 5) : l'aspect est le même (2).

L'identification du roi fondateur avec la divinité à laquelle est dédiée la fondation est une idée bien connue et qu'exprime habituellement le nom même du dieu. Un roi Bhadravarman érige une statue d'Içvara : il la nomme Bhadreçvara; un de ses successeurs, Indravarman la réédifie : elle prend alors le nom d'Indrabhadreçvara (3).

L'union de la figure royale et du liṅga procède de la même conception.

On rencontre encore celle-ci sous une autre forme dans le curieux monument du temple de Po Romê, Phanrang (n° 24). C'est un grand bas-relief en forme de stèle, dont la figure principale, vue à mi-corps, est la représentation habituelle d'un roi Cham : longues moustaches, barbiche en pointe, haute tiare, pendants d'oreilles, ornements du cou et de la ceinture. Au-dessus de lui s'étagent trois têtes couronnées, et derrière ses épaules naissent six bras portant des attributs : couteau et trident, massue et glaive, peigne et vase à parfums. Le trident, ainsi que les deux Nandin couchés à droite et à gauche, indique clairement que la divinité à laquelle le roi est identifié est Çiva. Les deux derniers attributs, qui conviennent mieux à une divinité féminine, pourraient symboliser la présence de la Çakti.

Çiva est fréquemment représenté sous sa propre figure, particulièrement au fronton des temples, en diverses attitudes :

1° Debout, à six bras, les deux bras supérieurs joints derrière la tête, les autres tenant un trident et un lotus, un sabre et une coupe. (Fronton du temple de Po Klong Garai, n° 17);

2° Debout sur Nandin, dans l'attitude de l'assaut, tenant des deux mains une lance. Il a 24 ou 28 bras; parmi ses attributs, un croc à éléphant, une Nâgî, une clochette, une cruche, une besace, un arc. (Deux bas-reliefs de Tourane, nos 159 et 160);

3° Dansant le tâṇḍava. (Un bas-relief à Tourane, n° 161). Un autre, à Phonglé, le représente entouré de Nâgis, dont une joue de la harpe, une autre du tambourin ;

---

(1) *Lettre de M. Aymonier sur son voyage au Binh-thuân. Saigon*, 1885, p. 5.

(2) L'image traditionnelle des rois Chams se répète dans toutes les niches qui s'étagent sur les faces du temple de Po Klong Garai : le roi est assis, les jambes croisées et les mains jointes; la tête est identique à celle du *mukhaliṅga*.

(3) Même usage au Cambodge. Dans une inscription de Loley, de 805 çaka, le roi Yaçovarman érige la statue de Çri Indravarmeçvara (Aymonier, *Quelques notions sur les inscriptions en vieux Khmer*, p. 28-29). C'est apparemment Çiva adoré sous les traits d'Indravarman.

4° Assis, tenant d'une main un chapelet, de l'autre un trident. (Tourane, n° 163).

Çiva remplit encore le rôle de *Dvârapâla* ou gardien de l'entrée des temples (1). Il a un visage démoniaque, des yeux saillants, de longues dents. Il est armé d'une massue et porte une couronne et des pendeloques de crânes, un *upavîta* (cordon brahmanique) et des bracelets de serpents. Le plus beau spécimen (n° 84) se trouve à Dong-durong.

Le dvârapâla, debout sur un taureau (2), brandit une sorte de coin, tandis que, sur la tête de l'animal, un petit personnage, tourné vers la figure principale, tient de la main droite une épée et de la gauche un bouclier sous lequel il s'abrite.

Umâ. — La çakti de Çiva était la grande déesse chame. On l'adorait sous les noms d'Umâ, Bhagavatî, Po-Nagar. C'est à elle qu'était consacré le grand sanctuaire de Po-Nagar, à Nha-trang. On y voit encore sa statue, qui reçoit aujourd'hui les hommages des Annamites comme elle reçut jadis ceux des Chams (n° 31, fig. 1). La déesse est assise, les jambes croisées à l'indienne, les mains étendues sur les genoux, la paume en haut. Par derrière naissent huit autres bras plus petits tenant un couteau et une cymbale, une flèche et un croc à éléphant (3), un disque et un objet brisé (la conque?), une lance et un arc. Elle porte un collier et des bracelets. Son trône est supporté par un lotus. On croit que cette statue date de 965 A. D. (4). Umâ est souvent représentée sur Nandin (n° 70). Dans un bas-relief de My-son, elle est debout, dans l'attitude de la danse, tenant dans ses dix mains différents attributs : disque, conque (5), arc, flèche, lacet, etc.



FIG. 1. — UMÂ.

(1) C'est une coutume ancienne et générale au Cambodge et à Java : dans ce dernier pays, les dvârapâlas sont souvent de proportions gigantesques et d'une exécution très soignée.

(2) On n'aperçoit que la tête du taureau ; la terre recouvre tout le corps, ainsi que la statue du dieu jusqu'à mi-jambe. La partie hors de terre mesure 1 m 80.

(3) Le petit temple situé au N.-O. de la grande tour (n° 34) a sur sa face O. un bas-relief en briques représentant Umâ, la chevelure ornée de crânes, assise le croc en main sur un éléphant.

(4) Aymonier, *Etude sur les inscriptions tchames*, p. 27.

(5) En Indo-Chine, comme dans l'Inde et à Java, Umâ porte ces attributs visnuites : sans doute faut-il y voir la pensée d'identifier les deux çaktis.



FIG. 2. — GAṆEÇA.

Gaṇeça. — Nous savons que certains sanctuaires étaient dédiés à Gaṇeça (*Corpus*, n° *XXVIII*). Mais ce culte devait être peu développé, car les images de Gaṇeça sont fort rares. Il est représenté sur un bas-relief très fruste de Tourane (n° 148). Nous ne connaissons qu'une statue de ce dieu (fig. 2); elle se trouve en Cochinchine, dans la pagode de Hội-phước, village de Tân-triều-đông, arrondissement de Biên-hòa (1).

Skanda est représenté une seule fois dans un bas-relief dont nous parlerons plus loin.

Nandin (v. fig. 3) paraît au contraire avoir joui, au Champa comme à Java, d'une grande popularité. Indépendamment des représentations où il



FIG. 3. — NANDIN.

paraît comme monture de Çiva ou d'Umâ, on trouve communément dans le vestibule des temples une grande statue de Nandin (2). D'autres statues plus petites se rencontrent dans les sanctuaires (3).

---

(1) La statue, entièrement peinte en rouge, a 0 m 70 de haut. Elle nous a été signalée par M. Chesne, administrateur de Biên-hòa.

(2) Po Klong Garai (n° 17), Glai Lamo (n° 26); Po Romê (n° 24); Khương mỹ (n° 64), très beau Nandin de 1 m 50 de long sur 0 m 65 de haut; Tourane (n° 154, fig. 3); Phong-lệ.

(3) Par exemple à Po-Nagar de Phanrang.

III. — Viṣṇuïsme

Le culte de Viṣṇu et de sa çakti Lakṣmî a tenu dans la religion chame une place très importante, quoique probablement inférieure à celle de Çiva et d'Umâ.

Viṣṇu. — Le monument le plus curieux du culte de Viṣṇu est une statue, qui offre cette particularité d'être à la fois un document iconographique et épigraphique.

En 1891, M. Aymonier écrivait (1) : « Aux inscriptions que j'ai fait estamper moi-même en 1885 je n'ai pu joindre ici qu'un seul document d'après une copie faite dans le temps par M. Jeanneau, qui en avait remis la photographie au chef des bonzes de Phnom-Penh. Je la tiens de ce dernier. C'est une inscription tchame. M. Jeanneau la croyait khmère et dit qu'elle a été trouvée sur le socle d'une statue à Biên-hòa, dans la Cochinchine française actuelle. Je suppose que la statue en question orne actuellement quelque collection particulière en France. Il serait à désirer que l'inscription pût être estampée, la copie étant insuffisante. »

La statue a par bonheur échappé aux collectionneurs. Viṣṇu est devenu une idole annamite (2). Il reçoit un culte dans la pagode de Bưu-sơn, village de Binh-trước, hameau de Binh-thanh, à environ 800 m N.-O. de l'Inspection de Biên-hòa. La statue, haute de 1 m 50, est adossée à une stèle, dont la face postérieure porte l'inscription chame dont parle M. Aymonier. Elle a été trouvée près du village, dans le creux d'un gros arbre, et transférée dans la petite pagode actuelle, où il est impossible de la photographier. Nous en donnons (fig. 4) un dessin fait par un indigène et dont l'exactitude a été vérifiée (3).

Le dieu est assis les jambes repliées, portant une tiare (*mukuṭa*) et des bracelets ; il a quatre bras : les deux mains supérieures tiennent le disque et la conque et les deux mains inférieures chacune une massue.

Une autre statue mutilée qui se trouve à Cô-thanh, Quang-tri (n° 224) doit être un fragment de Viṣṇu, à en juger par le disque que tient la main gauche ; le bras est orné d'un bracelet formé d'une rangée de petites figures assises.

Plusieurs bas-reliefs représentent Viṣṇu assis sur Garuḍa (Ưu-diêm, n° 220) ; My-sơn, édifice n° 105).

Lakṣmî. — Dans les ruines de Đong-dương est un tympan (n° 90) portant sculptée en bas-relief une déesse assise entre deux éléphants qui, de leur trompe, tiennent au-dessus de sa tête un objet peu distinct, qui doit être un vase à eau. C'est la représentation ordinaire de Lakṣmî (4).

---

(1) *Première étude sur les inscriptions tchames*, dans le *Journal Asiatique*, janvier-février 1891, p. 7. Voir la transcription et la traduction partielle de l'inscription, ibid. p. 84.

(2) Ce fait est extrêmement fréquent en Indo-Chine. Les Annamites ont été les plus précieux auxiliaires de l'archéologie : ils ont très peu détruit et beaucoup conservé.

(3) Nous devons ce dessin, accompagné d'une bonne reproduction de l'épigraphe, à l'obligeance de M. Cabanes de Laprade, administrateur adjoint de l'arrondissement de Biên-hòa.

(4) Cf. Burgess, *Rep. Belgâm and Kaladgi*, p. 13 ; *Elura Cave Temples*, pl. VIII, XLII ; Grünwedel, *Buddhistische Kunst*, p. 41.

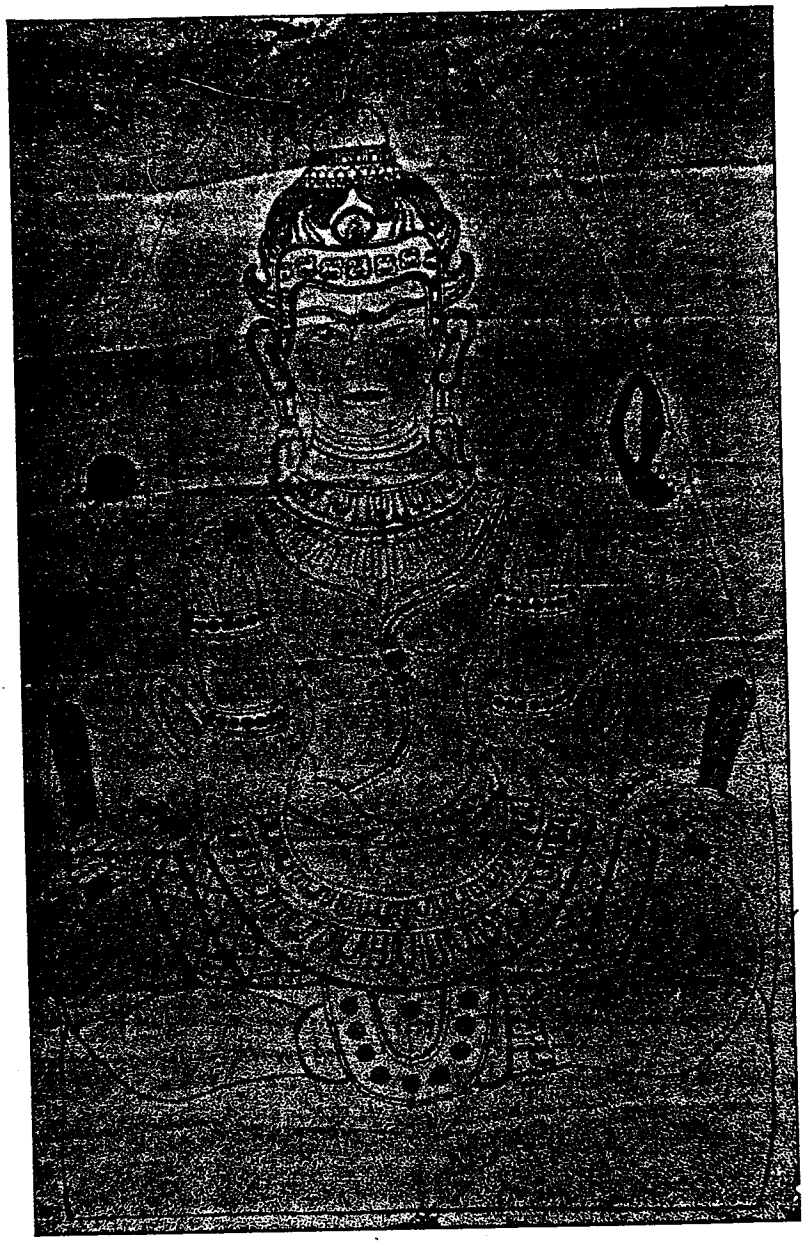

FIG. 4. — VIṢṆU.

00127 d.2

2 9 ก.ย. 2537

Un autre offre l'image d'une déesse assise sur les replis d'un Nâga dont les treize têtes l'entourent. Elle a quatre bras, dont trois portent une conque, un disque à trois pointes, une massue (fig. 5). Ces attributs sont ceux de Viṣṇu et par conséquent de sa çakti (1). Viṣṇu est également représenté assis sous les têtes du Nâga (2). Nous avons donc ici une image de Lakṣmî.



FIG. 5. — LAKṢMÎ.

La même déesse figure dans une niche de la tour du Nord de Hoà-mỹ (n° 69), assise sous son dais de Nâgas ; mais ici elle n'a que deux bras, et ses mains étendues tiennent (autant que la distance permet d'en juger) des boutons de lotus : c'est encore une attitude particulière à Lakṣmî (3). On la retrouve dans un autre bas-relief de Tourane (n° 157), mais sans adjonction de Nâgas. Au même lieu est une grande statue de déesse (n° 155, fig. 6), la tête auréolée, assise les deux bras étendus sur les genoux : c'est probablement Lakṣmî, bien qu'elle ne tienne pas de fleurs de lotus, mais seulement, à ce qu'il semble, des tiges souples qui en évoquent l'idée.

Garuḍa. — Garuḍa est souvent représenté dans son office de monture de Viṣṇu, plus souvent encore séparé et indépendant du dieu. Il était évidemment, avec Nandin, une des figures les plus populaires du panthéon cham. Il figure au fronton des temples, s'éploie sur les corniches, se profile aux angles, hérisse les arêtes de ses ailes. Il a un bec d'oiseau, une haute coiffure à triple étage, des pendants d'oreilles. Ses ailes et sa queue redressées l'entourent comme d'une auréole. Il tient appliquées contre sa poitrine ses deux mains, la paume en avant.

Une pierre de fronton (n° 67) représente la tête de Garuḍa (la face est malheureusement brisée) sous le dais de Nâgas qui paraît être l'attribut commun du groupe de Viṣṇu.

Peut-être le mythe de Garuḍa dévorateur de serpents a-t-il donné naissance à ce motif d'encadrement prodigieusement répandu, qui consiste dans une

---

(1) « Susiddhā Vaiṣṇavī kāryā çaṅkha-cakra-gadāmbujā » (*Caturvargacintām.* II, 90) « Vaiṣṇavī doit être représentée portant une conque, un disque, une massue, un lotus. »

(2) Voir par exemple Burgess, *Rep. Belgâm and Kaladgi*, pl. XXX.

(3) Voir Grünwedel, *loc. laud.*

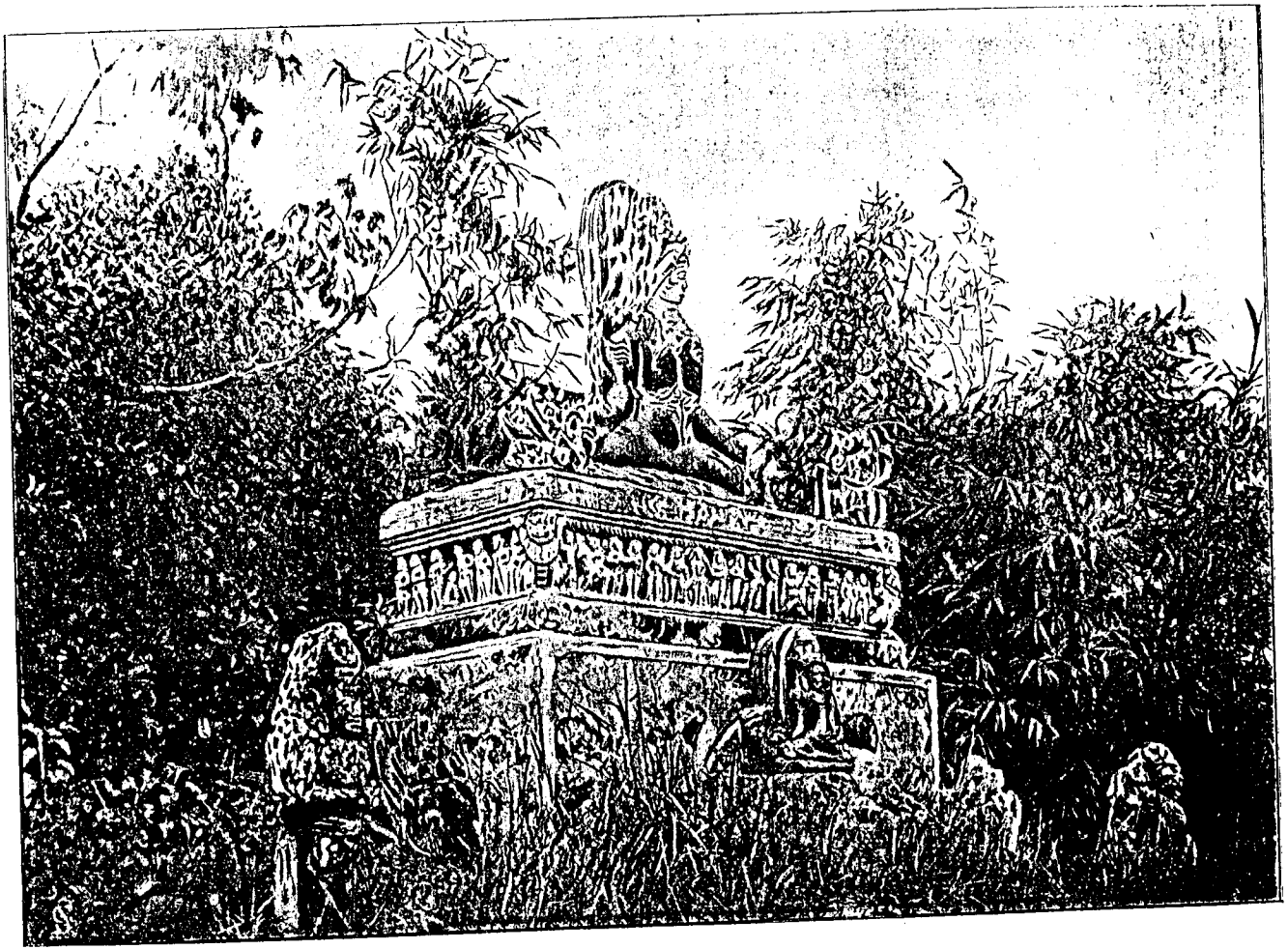

FIG. 6. — LAKŞMÎ.

tête de monstre broyant entre ses dents des Nàgas dont les longs corps sinueux retombent de chaque côté, suivant la ligne des baies ou des frontons.

Parfois Garuḍa, seul ou portant Viṣṇu, est lui-même à cheval sur un monstre; parfois il sort de la gueule d'un monstre. (My-sơn, édifice n° 105 ; Tourane, plusieurs statues et bas-reliefs).

IV. — Cultes associés

Les monuments qui associent deux ou trois membres de la Trimûrti sont assez rares. Nous pouvons cependant en citer deux :

1° Un bas-relief en forme de stèle, qui se trouve à U'u-diêm (n° 220). Au centre, Çiva et Umà sont assis sur Nandin : le dieu a la jambe gauche pendante, la droite repliée sous lui, la main droite tenant un rosaire, la main gauche appuyée sur la cuisse ; Umà est à sa gauche, les bras croisés. A gauche d'Umà, Skanda est à cheval sur un paon. Au-dessus de lui plane Garuḍa portant Viṣṇu, qui a quatre mains, deux jointes, deux tenant le disque et la conque. A droite de Çiva, Brahmà sur un lotus à longue tige.

Comme on le voit, le groupe çivaïte occupe la place d'honneur ; les mains jointes de Viṣṇu indiquent sa subordination à l'égard de Çiva ; enfin, détail à noter, Gaṇeça est absent ;

2° Une pierre plate (n° 27) de forme irrégulière, de 1m 60 de large sur 1m 30 de haut, ensablée au bord de la lagune de Tri-thuy, Khánh-hoà, où on l'avait transportée pour l'embarquer; elle est brisée en deux et rongée par la mer. Voici ce qu'on distingue dans ce fruste bas-relief : à gauche, Brahmà, les mains jointes, le genou droit plié; à droite, assis sur un sanglier, Çiva à quatre bras, dont deux sont levés et deux ont les mains jointes ; au centre une grande figure indistincte, apparemment le troisième membre de la Trimûrti : ce monument, à la différence du précédent, serait donc viṣṇuite.

La divinité composite (Harihara) formée de la fusion de Çiva et de Viṣṇu en un seul corps est mentionnée dans les inscriptions (1) : nous n'en avons pas trouvé d'exemple ; seule une certaine confusion des attributs révèle cette tendance syncrétique.

V. — Buddhisme

Les sanctuaires buddhiques étaient probablement peu nombreux dans le Champa et la religion du Buddha n'y eut, selon toute apparence, qu'une influence restreinte.

A Đong-Dương, au milieu d'édifices dont quelques-uns étaient certainement brahmaniques, se trouve au moins un temple buddhique. C'est un édifice à quatre

(1) *Corpus*, n° XXIII.

portes, où on voit (n° 87, fig. 7) une grande statue du Buddha de 1m50 de haut, qui devait autrefois en occuper le centre. Il est assis les mains étendues sur les genoux. Il a les cheveux crépus, le nez épaté, les lèvres lippues surmontées d'une légère moustache, l'*uṣṇîṣa* sur la tête et l'*ûrṇâ* au milieu du front. La tête est séparée du tronc.



FIG. 7. — BUDDHA.

A côté de la grande statue gît une tête de Buddha de facture et dimensions analogues dont le corps a disparu (n° 88). Dans une autre partie du bois nous avons trouvé trois Buddhas acéphales. Il semble donc que Dong-dương ait été un centre buddhique assez important.

Il faut sans doute reconnaître un Bodhisattva dans une statuette de bronze (fig. 8) trouvée en terre près de Binh-dinh (1). Elle représente un personnage assis à l'indienne sur les replis d'un Nâga dont les sept têtes l'ombragent. Il porte une haute coiffure étagée en cône, un diadème, un collier, des bracelets de bras et de poignets, des pendants d'oreilles, une ceinture à franges. Son vêtement passe sous le bras droit, laissant l'épaule nue, et retombe sur l'épaule gauche. Il a la plante des pieds marquée du *cakra*. Sa main droite, qu'il tient ouverte et appuyée, la paume en haut, sur la main gauche, dans le geste de la méditation, porte une fleur de lotus. L'attitude et le costume, malgré l'absence de l'*ûrṇâ*, indiquent clairement un Bodhisattva, et ainsi se trouvent confirmées les quelques données des inscriptions sur la présence du buddhisme mahâyâniste dans le Champa (2).

Un témoignage encore plus décisif nous est fourni par les médaillons de la grotte de Phong-nha (Quảng-bình). Ces médaillons (3) sont formés par l'apposition d'une sorte de cachet en creux sur un gâteau de terre molle grossièrement arrondi. Ils sont de différentes grandeurs, de 2 à 7 centimètres.

(1) Elle a été gracieusement offerte à l'Ecole française par Mgr Van Cammelbeke, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale.

(2) Bergaigne, *L'ancien royaume de Campā*, p. 70. Cf. Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, pp. 32-36.

(3) Ces médaillons, tout à fait analogues aux « Buddhist Seals » trouvés dans l'Inde à Bodh-Gayâ et à Sohnâg (Gorakhpur) et reproduits dans le *Mahâbodhi* de Cunningham, pl. XXIV et le J. R. A. S., juillet 1900, p. 432, ont été découverts par MM. Camille Paris et Cadière et offerts par eux au Musée de l'Ecole française. M. Paris en avait trouvé cinq; la trouvaille du P. Cadière, plus importante par le nombre et la variété des figures, en comprend une trentaine.



FIG. 8. — BODHISATTVA.

Les figures ont un assez fort relief. Les principaux types qui y sont représentés sont les suivants :

1° Un Buddha, auréolé, assis à l'indienne sur un lotus, les mains réunies sur la poitrine dans le geste de l'enseignement ;

2° Un *dagoba*, surmonté d'un parasol, accosté à droite et à gauche de parasols étagés ; au pied du reliquaire, un vase de fleurs (fig. 9). Cet emblème est buddhique ;



FIG. 9.

3° Un personnage à quatre bras, assis, les pieds rapprochés, le genou gauche reposant à terre, le genou droit relevé, le corps appuyé sur la main gauche inférieure, la droite reposant sur le genou droit ; la main gauche supérieure est levée, la droite *soutient la tête* (fig. 10). Ce geste caractéristique est celui du Bodhisattva Padmapâṇi ou Avalokiteçvara, une des figures les plus populaires du Panthéon mahâyâniste (1) ;

4° Un personnage assis à l'indienne, à quatre bras, les deux mains inférieures étendues sur les genoux, les mains supérieures levées tenant un arc et une flèche (fig. 11) ;



FIG. 10.



FIG. 11.

5° Une déesse à quatre bras, assise sur un lotus dans la même attitude que le précédent et tenant dans ses mains supérieures deux lotus (fig. 12).

---

(1) Grünwedel, *Buddhistische Kunst*, p. 156.

Les attributs de ces deux derniers personnages feraient songer à Çiva et à Lakṣmî, mais on sait que les représentations du tantrisme buddhique présentent la plus grande analogie avec celles du brahmanisme (1). Nous inclinons donc à voir dans la première de ces figures Avalokiteçvara, dans la seconde Târâ.



FIG. 12.

Il résulte de ces observations que la grotte de Phong-nha était un sanctuaire buddhique, fréquenté par des dévots qui achetaient probablement ces « médailles de piété » pour les conserver comme amulettes ou pour les offrir comme ex-voto. Le buddhisme professé par eux était, comme à Java et au Cambodge, celui du Mahâyâna.

Il serait imprudent de presser jusqu'à en faire sortir des conséquences trop particulières les faits que nous livre une série incomplète de monuments détachés. Ce qu'on est autorisé à conclure, c'est que les deux grandes religions sectaires de l'Inde ont été florissantes dans le Champa; que le culte s'est adressé principalement à Çiva sous la forme du liṅga ou les traits des rois fondateurs, à Umâ, la « déesse du royaume » (Po-Nagar), et à Lakṣmî; que parmi les figures de leur groupe, la dévotion populaire est allée de préférence à Garuḍa et à Nandin; que le culte de Brahmâ, en supposant qu'il ait existé à part, n'avait qu'une faible importance; enfin que le buddhisme du Mahâyâna avait aussi ses sanctuaires qui recevaient leur part d'offrandes de la libéralité des rois et de la piété des particuliers.

L. FINOT.



(1) Voir le récent ouvrage de M. A. Foucher, *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde* (Paris, 1900), p. 172 sqq.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES MONUMENTS CHAMS DE L'ANNAM

1-3. Tours de Pho-hai. Province de Binh-thuận, village de Pho-hai, à 4 kil. de Phan-tiet, canton de Lai-ah, huyên de Ham-thuận.
3 tours en briques : 1, Tour du Nord. 2, Tour du Sud contenant un liñga sur une table à libations carrée. 3, Tourelle annexe de la précédente.

4. Pagode de Thuận-lương. Province de Binh-thuận, village de Thuận-lương, 45 kil. de Phan-tiet, en suivant la route mandarine.
Pagode moderne, de construction annamite, contenant les statues du roi cham Po Klong Mö-nai et de sa femme Po Via-Söm.

5. Pagode de To-ly. Province de Binh-thuận, village de To-ly. — Pagode moderne, de construction annamite, contenant les statues du roi cham Po Klong Ga-hul et de ses deux femmes.

6. Pagode de Thanh-hiêu. Province de Binh-thuận, village de Thanh-hiêu, sur la rive gauche du Song-lũy, à environ 4 kil. N.-O du tram de Song-lũy. — Pagode contenant la statue du roi Po Nit.

7. Pagode de Po Pa-Nrong-La-Vang et autel de pierre. Province de Binh-thuận, à environ 8 kil. du tram de Song-lũy.

8-12. 5 Piédroits inscrits. Province de Khanh-hoa, poste de Phanrang. Provenant d'une tour entièrement rasée, à environ 400 m de l'église.

13. Vestiges de 3 tours en briques. Province de Khanh-hoa, village de Chung-mỹ, canton de Nghia-lap, arrondissement de An-phươc, à environ 9 kil. S.-O. de Phanrang.

14. Stèle de Yang-kur, à environ 500 m N. du village de Chung-mỹ.

15. Stèle de Po-sah, à 2 kil. 1/2 O.-S.-O. du village de Binh-qui.

16. Stèle de Ta-kun, à 1 kil. S. de la précédente.

17-20. Temple de Po-Klong-Garai. Province de Khanh-hoa, village de Dâc-nhơn, canton de Van-phươc, arr. de Ninh-thuân, à environ 5 kil. O. de Phanrang. — Groupe de 4 bâtiments : 17, Grande tour. 18, Edicule d'entrée. 19, Edicule entre les deux précédents. 20, Edicule Sud. La grande tour contient un *mukhaliñga,* un Nandin, 4 piédroits inscrits.

21. Inscription du rocher de Đá-nẽ ou de Batau Tablah. Province de Khanh-hoa, village de Van-lam, canton de Nghia-lap, arr. de An-phươc.

22. Ṣtèle de Glai Klong anœh, à environ 1 kil. 1/2 N.-N.-O. de Đá-nẽ, dans un *khuk* (cimetière de famille).

23. Stèle de Po-Nagar. Province de Khanh-hoa, village de Mong-dức, canton de Van-phươc, arr. de Ninh-thuân.

24 Temple de Po-Romê. Province de Khanh-hoa, village de An-xuân, canton de Van-phươc, arr. de Ninh-thuân. — Une tour en briques contenant : un bas-relief représentant un roi avec les attributs de Çiva ; deux statues de déesses, dont l'une porte une inscription sur la poitrine ; 2 Nandin ; 2 piédroits inscrits.

25. Stèle de Đatrang. Province de Khanh-hoa, village de Binh-chữ, canton de Hưu-dức, arr. de An-phươc.

26. Glai Lamo. Province de Khanh-hoa, village de Ninh-thuân, canton de Hưu-dức, arr. de An-phươc. — Petite construction récente contenant : une stèle, 2 liṅga, un Nandin.

27. Bas-relief de Tri-thuy. Provenant de Phanrang et transporté au bord de la lagune, à environ 7 kil. E. du poste. La pierre est brisée et fruste ; elle paraît représenter les trois figures de la Trimûrti.

28-30. Tours de Hoa-lai ou de Nhơn-sơn. Province de Khanh-hoa, village de Nhơn-sơn, canton de Kinh dinh, arr. de Ninh-thuân, à 10 kil. N.-E. de Phanrang. — 3 tours en briques.

31-37. Temple de Po-Nagar de Nhatrang. Province de Khanh-hoa, village de Cu-lao, près de Nhatrang.

Groupe composé de : 31, grande tour ou tour du Nord, contenant : une grande statue d'Umâ ; une petite statue de déesse, avec inscription ; 4 piédroits et 1 linteau inscrits ; des inscriptions sur les parois du vestibule ; — 32, petite tour ou tour du Sud, contenant un piédroit et un linteau inscrits, et des inscriptions sur les parois du vestibule ; — 33, édicule sud : liṅga ; statuette de Viṣṇu, mutilée ; — 34, édicule N.-O. : inscription sur la paroi du vestibule ; — 35, pagodon annamite, au N.-E. de la grande tour : statue de pierre, représentant une figure assise, les mains sur les genoux ; — 36, double colonnade de briques, dans l'axe et en contre-bas de la grande tour, à laquelle on accédait par un escalier ; — 37, stèle naguère transportée au Gouvernement général, à Hanoi, aujourd'hui au musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient. (I. 13).

38. Inscription de Vo-can. Province de Khanh-hoa, village de Vo-can, phu de Dieu-khanh, à 6 kil 1/2 O. de Nhatrang. — Roche portant une inscription. Elle a été rapportée dans le jardin de la Résidence, à Nhatrang.

39. Tours de Nhan-thap. Province de Phu-yên, village de Nhan-thap, huyên de Thuy-hoà. — 2 tours en briques, dont l'une complètement rasée, sur une colline appelée Nui Nhan-Thap.

40. Inscription de Nhan-thap, dans une grotte au pied de la même colline, du côté Sud.

41. 4 bas-reliefs à Quinhon, dans le jardin de la Résidence, province de Binh-dinh.

42-43. Tháp-đôi *ou* Tours de Hưng-thạnh. Province de Binh-dinh, village de Hưng-thạnh, canton de Duong-an, huyên de Tuy-phươc. — 2 tours en briques, à 6 kil. de Quinhon, sur la route de Binh-dinh : 42, tour du Nord ; 43, tour du Sud.

44-47. Thị-thiện *ou* Tours d'argent. — Province de Binh-dinh, village de Tam-lộc, canton de Nhơn-ân, huyên de Tuy-phươc. — Une tour et 3 édicules, au point de rencontre de la route de Quinhon à Binh-dinh avec la route mandarine : 44-45, grande tour et annexe ; 46, édicule Est ; 47, édicule Sud.

48. Tour de Thư-thiện. Province de Binh-dinh, village de Thư-thiện, canton de Nhơn-nghia, huyên de An-nhơn. — Une tour très délabrée.

49-51. Dương-lang *ou* Tours d'ivoire. — Province de Binh-dinh, village de Vân-tương, canton de My-thuận, huyên de An-nhơn. — 3 tours en briques et pierres.

52. Kình-tiên *ou* Tour de cuivre. Province de Binh-dinh, village de Nam-an, canton de An-nghià, huyên de An-nhơn. — Une tour en briques.

53. Phươc-lộc *ou* Tour d'or. Province de Binh-dinh, village de Phú-thạnh, canton de Xuân-an, huyên de Phù-cát. — Une tour en briques.

54. Tour de Binh-lâm. Province de Binh-dinh, village de Binh-lâm, canton de Quang-nghiệp, huyên de Tuy-phươc. — Une tour en briques et pierres.

55. Vestiges de l'ancienne citadelle de Chaban, à environ 8 kil. N. de Binh-dinh.

56. Stèle de Kim-sơn. Province de Binh-dinh, village et canton de Kim-sơn, huyèn de Hoài-nhơn.

57. Vestiges de la tour de An-ninh. Province de Quang-ngai, village de An-ninh, canton de Phổ-cảm, huyèn de Duc-phổ. — Une tour entièrement détruite.

58. Inscription de Quang-ngai. Piédroit inscrit apporté du village de Quang-ngai dans le jardin de la Résidence.

59. Vestiges de la citadelle de Châu-sa. Province de Quang-ngai, village de Châu-sa, canton de Binh-châu, huyèn de Binh-son.

60. Tour de Phú-hưng. Province de Quang-nam, huyèn de Hà-dong, canton de Phú-qui-hạ. — Restes d'une tour ruinée. Fragments de sculptures.

61-67. Tours et sculptures de Khương-mỹ. Province de Quang-nam, huyèn de Hà-dong, canton de Hoà-đức.

3 tours en briques: 61, Tour centrale. 62, Tour du Nord. 63, Tour du Sud. Hors des tours: 64, Nandin. 65, Bas-relief: lutteurs. 66, Dº : lotus et chars. 67, Dº : Garuda. Ces 3 bas-reliefs sont conservés au Musée de l'Ecole française (S. 11, 12, 13).

67 *bis*. Inscription de Khương-mỹ. Déposée pendant quelques années près du pont de Hoà-mỹ, aujourd'hui conservée au Musée de l'Ecole (I. 12.)

68-70. Tours de Hoà-mỹ ou de Chiên-đang. Province de Quang-nam, village et canton de Chiên-đang, huyèn de Hà-dong.

3 tours en briques : 68, tour centrale. 69, tour du Nord. 69 *bis*, tour du Sud. 70. Bas-relief: Umâ sur Nandin, conservé au musée de l'Ecole (S. 4.)

71. Ruines de Phu-ninh. Province de Quang-nam, huyèn de Ha-dong, canton de Phươc-lôi. — Emplacement d'une tour, 10 figures en buste provenant d'une corniche; 2 Ganeça.

72. Inscription de Hoà-mỹ. Même lieu.— Rocher inscrit, en trois fragments, dont deux sont près des tours et le troisième a été transporté à Phong-lé.

73. Éléphant de pierre, dont la tête émerge d'une rizière, à gauche de la route mandarine, 800m au N. de l'embranchement des tours de Hoà-mỹ.

74. Linga de Ha-lam. Province de Quang-nam, village de Ha-lam, huyèn de Hà-dong. — Linga inscrit.

75. Tour de Thuan-dương, à 9 kil. environ à l'E. de la route mandarine, N.-E. des tours de Hoà-mỹ, entre les trams de Nam-ky et de Nam-ngoc.

76-95. Ruines de Đồng-dương.

76-83. Edifices divers.

84-93. Statues: 3 Kàla (84-86); Buddha (87); tête de Buddha (88; Musée de l'Ecole, S. 9); figure agenouillée (89; Musée, S. 8); bas-relief: Lakṣmî entre deux éléphants (90; Musée, S. 7); 3 Buddha sans tête (91-93). 94-95, stèles.

96-97. Ruines de Chim-sơn et Trà-kiệu. Province de Quang-nam, village de Chim-sơn, canton de Mậu-hoà-trung, huyên de Duy-xuyên : une tour en briques (96). — Village de Trà-kiệu, au N. du précédent: vestiges d'une citadelle chame, remparts, emplacements d'édifices, débris de sculptures (97).

98. Inscription de Hòn-cúc. — Rocher inscrit, appelé Hòn-cúc, au bord du Sông-thu-bồn, à environ 5 kil. O. de Trà-kiệu.

99-142. Ruines de Mỹ-sơn. Province de Quang-nam, village de Mỹ-sơn, huyên de Duy-xuyên.

99-100. Maisons d'habitation.
101-102. Edicules.
103. Portique à 4 portes.
104. Stèle (Musée, I. 2).
105. Petit édifice.
106. Maison à deux chambres.
107. Grand bâtiment.
108. Rangée d'édicules.
109-115. Edifices divers.
116. Edicule ruiné.
117-119. 3 stèles (Musée, I. 1, 7, 8).
120. Grande tour.
121-126. Edifices entourant le précédent.
127. Stèle (Musée, I. 3).
128-130. Petits bâtiments.
131. Tour ruinée.
132. Tour.
133-135. Piédroits inscrits. (Musée, I. 4, 5, 6).
136. Petit temple.
137-138. Tours.
139-140. 2 tables portant des liṅga (Musée, S. 5, 6).
141. Tympan : Umà (Musée, S. 10).
142. Linteau sculpté: scène de cour (Musée, S. 14).

143-145. Tour de Bằng-an. Province de Quang-nam, village de Bằng-an, canton de Hạ-nong, phu de Diện-bang, à 4 kil. de la citadelle.
Une tour octogonale et 2 édicules en briques : 143, grande tour. 144, édicule S. O.; 145, édicule N. E. (ruiné).

146. Tour de Quà-giáng. Province de Quang-nam, village de Quà-giáng, canton de Thanh-quít, phu de Diện-bang.
Ruines d'une tour en briques.

147-214. Sculptures du jardin public de Tourane.
147. Pilier sculpté (Musée, S. 26).
148. Gaṇeça, statue.
149. Combattant, bas-relief.
150. Kâla, bas-relief.
151-153. Eléphants, 3 acrotères.
154. Nandin, statue.
155. Lakṣmî, statue.
156. Piédestal, composé de 2 demi-socles sculptés et 2 bases rondes ornées de lotus.
157. Lakṣmî sous le Nâga, tympan (Musée, S. 23).
158. Bas-relief : scènes du Râmâyaṇa (?). (Musée, S. 25).
159. Çiva sur Nandin, tympan.
160. — — — (Musée, S. 24).
161. Çiva dansant, tympan.
162. Brahmâ, bas-relief.
163. Çiva assis, bas-relief.
164-214. Kâlas, Garuḍas, sculptures diverses.

215. Grottes de marbre, à environ 7 kil. S. de Tourane. L'entrée de l'une des grottes est ornée de sculptures chames.

216. Stèle de Bo-mang, transportée à Phong-lé, à environ 8 kil. S.-O. de Tourane.

217. Tour de Linh-tai. Province de Thưa-thiên, village de Vinh-hóa, canton de Diêm-trương, phu de Phu-loc. Sur la lagune de Câu-hai, près de la passe de Chou-may.

218. Stèle de Phu-lương. Province de Thưa-thiên, village de Phu-lương, canton de An-thanh, huyên de Quang-diên.

219-220. Sculptures de Ưu-điêm. Province de Thưa-thiên, village de Ưu-điêm, canton de Pho-trach, huyên de Phong-điêm.
219. Statue de déesse, en pierre.
220. Bas-relief représentant Çiva, Viṣṇu, Brahmâ, Umâ et Skanda.

221-222. Sculptures de Cu-hoan. Province de Quang-tri, huyên de Hai-lang.
221. Statue d'homme tenant une massue.
222. Tête de Çiva encastrée dans une table à libations (?).

223. Sculptures de Nhàn-biêu. Province de Quang-tri, huyên de Thuân-xương.
9 acrotères, 1 table à libations, 1 fût de colonne.

224. Sculptures de Cò thanh. Province de Quang-tri, huyên de Thuân-xương. — 2 statues mutilées

225. Sculptures de Bich-la. Province de Quang-tri, huyên de Thuân-xương. — Bas-relief : Çiva.

226-227. Vestiges d'un Temple cham à Hạ-trung. Province de Quang-tri, huyên de Gio-linh.
226. 1 piédestal sculpté.
227. 1 inscription.

228. Grotte de Phong-nha. Province de Quang-binh, canton de Cao-lao, huyên de Bo-trạch.
Inscriptions.

229. Grotte de Lạc-son. Province de Quang-binh, canton de Thuân-lè, huyên de Tuyên-chánh.
Inscriptions.

L. F.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Actes du Onzième Congrès des Orientalistes, Paris, 1897. — Paris, Imp. Nationale, 1898-1899. 5 vol. in-8°.

Le Congrès des Orientalistes qui s'est tenu à Paris en 1897 et dont les actes ont été publiés au cours des années suivantes, a donné lieu à un grand nombre de communications sur toutes les parties de cette vaste et hétérogène agglomération d'études qu'on a coutume de désigner sous le nom d'orientalisme. Ne pouvant analyser tous ces travaux, nous nous bornerons à noter ceux qui intéressent plus spécialement l'Inde et l'Extrême-Orient.

Dans la *Première section* (*Pays aryens*) :

M. SENART rend compte de l'étude qu'il a faite du *manuscrit Dutreuil de Rhins*. Ce manuscrit, découvert en 1892, dans une grotte voisine de Khotan, par Dutreuil de Rhins et Grenard, se compose de cahiers d'écorce de bouleau et contient en écriture kharoṣṭhî une recension du *Dhammapada* dans un prâcrit spécial. C'est le plus ancien ms. indien connu : M. Senart le fait remonter jusqu'au IIe s. de notre ère au plus tard. Un autre fragment du même ms. est parvenu à Saint-Pétersbourg et a pris le nom de *Manuscrit Petrovsky*.

M. DJAM SUNDE DAI présente un abrégé de l'histoire de la *littérature hindie* ou du Nord de l'Inde. Le premier poète qui ait écrit en hindi est Chand (XIIe S.), qui célébra dans un poème épique de 100.000 vers les exploits de son souverain Prithvî Râj. Après l'ère des bardes de Marwar vient l'âge classique (XVIe-XVIIe S.) dont le plus illustre écrivain est Tulsî Dâs, auteur d'un *Râmâyaṇa* en hindi.

M. David LOPES, dans une *Note historique sur l'Inde*, annonce la publication d'une Chronique des rois de Vijayanagar, composée dans la première moitié du XVIe S. par deux marchands portugais qui faisaient le commerce des chevaux entre Vijayanagar et Goa.

M. Aurel STEIN, éditeur de la *Râjataraṅgiṇî*, chronique kashmirienne composée au XIIe S. par le pandit Kalhaṇa, présente les *cartes de l'ancien Kashmir* destinées à accompagner cet ouvrage. Ce travail augmentera incomparablement la clarté et l'intérêt du texte.

M. J. KIRSTE parle de *la double direction de l'écriture indienne* : 1° de gauche à droite : *brâhmî*; 2° de droite à gauche : *kharoṣṭhî*. S'appuyant sur un principe de physiologie, d'après lequel la direction de droite à gauche est liée à l'usage de la main gauche, M. K. explique que si l'écriture brâhmî se dirige de gauche à droite, bien qu'elle dérive d'une écriture sémitique en sens inverse, c'est par suite du préjugé religieux qui prohibait l'usage de la main gauche. Comme ce préjugé était beaucoup moins fort chez les scribes qui, au Nord-Ouest, transformèrent l'écriture araméenne en kharoṣṭhî, cette seconde écriture garda la direction primitive de droite à gauche.

M. FOUCHER, dans une *Note sur l'itinéraire de Hiuen-tsang au Gandhâra*, identifie de la façon la plus plausible les sites mentionnés dans cette région par le pélerin chinois : Puruṣapura = Peshawer ; Puṣkarâvatî = Prang et Charsadda ; Po-lu-sha = Shâhbâz-Garhi ; U-to-kia-han-c'ha = Udabhâṇḍa (Ond).

M. FEER confronte avec les textes buddhiques les *Jâtakas dans les Mémoires de Hiuen-tsang*.

M. Hans ŒRTEL étudie la bizarre *légende de Dirghajihvî* dans les Brâhmaṇas.

M. L. DE LA VALLÉE POUSSIN examine *une pratique des Tantras*.

Dans la *Deuxième section* (*Langues et archéologie de l'Extrême-Orient*) :

M. E. BONIN présente une *Note sur un manuscrit mosso*, qui lui fut donné par un tong-pa (sorcier) du village de Keloua, sur le Yang-tse-Kiang, Yunnan. L'écriture est purement hiéroglyphique et consiste dans la représentation exacte des objets.

M. BUSHELL étudie les *inscriptions en écriture joutchen* et en quelques autres écritures étrangères qui ont été employées par diverses races de la Chine (Kitan, Tangout, etc.).

M. C. DE HARLEZ analyse le *Gan-shih-tang*, « Lampe de la salle obscure », traité de morale taoïste, où on remarque une exhortation à ne pas tuer les filles.

M. SHEFFIELD décrit une machine à écrire les caractères chinois, dont il est l'inventeur.

M. COURANT, dans des *Notes sur les études coréennes et japonaises*, donne une bibliographie critique des principaux ouvrages concernant le Japon et la Corée.

M. VOLPICELLI recherche la *prononciation ancienne du chinois* et vérifie, au moyen des transcriptions chinoises du sanscrit, les principes posés dans sa *Chinese Phonology*.

M. AYMONIER consacre une étude à *Yaçovarman*, roi du Cambodge. Quatre règnes occupent le IXe siècle : Jayavarman II (802-869 ?) ; Jayarman III (867 ?-877) ; Indravarman (877-889) ; Yaçovarman (889-avant 910). 1° *Jayavarman II* vint de Java. Il eut pour résidences successives : Indrapura (?) ; Hariharâlaya (peut-être le *Prah Khan*, près d'Angkor Thom) ; Amarendrapura (?) ; le Mahendraparvata (probablement *Beng Mâlâ*). Dans ses dernières années, il revint à Hariharâlaya, qui resta la capitale jusque vers le milieu du règne de Yaçovarman. — 2° *Jayavarman III* eut un règne insignifiant ; — 3° *Indravarman* construisit les monuments de *Bakou* et *Bakong*, et le Çivâçrama (pb. le *Bayon*). — 4° *Yaçovarman* fit creuser l'étang de Yaçodhara (1 kil. E. d'Angkor Thom), bâtit sur une île artificielle, au centre de l'étang, un temple (le *Méboune*), éleva de même sur un îlot le temple de *Toley* (893), et acheva la construction d'*Angkor Thom* (Yaçodharapurî), qu'il érigea en capitale (± 900). Au centre de la ville, il éleva une pyramide appelée Yaçodharagiri (*Pimânakas*). Une inscription trouvée dans le temple de Banteai Chhmar (N. de la province de Battambang) nous apprend qu'il fit une incursion dans le Champa, dont il détrôna le roi Jaya Indravarman, mais qu'il tomba ensuite dans une embuscade, dont il s'échappa à grand'peine Il est probable que Yaçovarman n'est autre que le *Roi Lépreux*, dont la statue est sur un belvédère d'Angkor Thom. Il était mort en 910. Il eut pour successeurs à Yaçodharapurî ses deux fils *Harṣavarman I* et *Îçânavarman II*. En 928, *Jayavarman IV*, oncle des précédents, en montant sur le trône, quitta Angkor Thom et se fixa à Chok Gargyar, là où sont les ruines dites de Koh Kér (province de Kompong Svai) ; son fils cadet et successeur *Harṣavarman II* y resta ; mais son fils aîné *Râjendravarman* revint, dès son avènement, se fixer à Râjendrapurî qui resta dès lors la capitale des rois du Cambodge.

M. R. F. St ANDREW St JOHN, au sujet du pays de *Takkola*, mentionné dans le *Milinda-Pañha* et, sous la forme *Takola*, par Ptolémée (qui en fait un entrepôt de la Khrusê Khersonêsos), critique les localisations de Lassen, Gerini, Forchhammer, et conclut à un point non déterminé de la presqu'île de Malacca. M. BLAGDEN joint à cette communication quelques observations tendant à placer Takkola à peu près au même point que la ville de Kra.

M. C. O. BLAGDEN compare les données des Annales chinoises, d'Albuquerque et du Sejarah Malayu sur la *chronologie médiévale de Malacca* ; il conclut que Malacca a été fondé à la fin du XIVe siècle.

M. MASSE parle du *choléra d'après la légende annamite*.

M. DUMOUTIER consacre un article intéressant et curieusement illustré à *la sorcellerie et la divination chez les Annamites.*

Dans la *septième section* (*Ethnographie et folk-lore de l'Orient*):

M. Edouard BLANC étudie les documents archéologiqnes relatifs à l'expansion de la civilisation gréco-bactrienne au-delà du Pamir et à son contact avec la civilisation chinoise dans l'antiquité : monnaies à légendes chinoises-indiennes ; terres cuites de Khotan, de caractère indien ou iranien ; pierres gravées à légendes indiennes de l'époque des Guptas ; mss. buddhiques en écriture kharoṣṭhi.

Mission Pavie. Indo-Chine. 1879-1895. Géographie et voyages. III. *Voyages au Laos et chez les Sauvages du Sud-Est de l'Indo-Chine,* par le capitaine CUPET. — Paris, E. Leroux, 1900. In-4°, 428 pp.

Les voyages topographiques de M. Cupet ont duré un an (avril 1888-avril 1889). Ses itinéraires dans le Haut-Laos couvrent surtout le royaume de Luong-Prabang, le Tran-Ninh et les Hua-Pan. Au Sud, il a traversé principalement le pays des Jarai, des Radeh et des Bahnar. Ses levés, réunis en quinze planches à la fin du volume, paraissent faits avec grand soin. Il a rencontré de nombreuses et graves difficultés, qu'il a surmontées avec autant de vaillance que de présence d'esprit. Il était donc de toute justice d'assurer à ses travaux, au moyen d'une publication spéciale, la notoriété à laquelle ils avaient droit. On peut seulement se demander si on a pris pour y arriver le meilleur moyen. Ce lourd in-quarto, incommode à manier, inutilement luxueux, consacré à dépeindre l'état du Laos il y a douze ans, par conséquent dépourvu d'actualité et dépassé sur bien des points, n'aura probablement qu'un cercle de lecteurs assez restreint. Un volume plus modeste, mais imprimé plus tôt, aurait incontestablement trouvé un public plus attentif. Le journal de route est un plat qu'il faut servir chaud. Il est vrai que l'état des peuplades sauvages n'a guère changé depuis le passage du capitaine Cupet, et que sa relation pourrait, sur ce point spécial, avoir un certain attrait de nouveauté : mais un topographe, obligé par métier de dévorer les kilomètres, n'a guère le loisir de s'arrêter aux curiosités ethnographiques, et s'en tient forcément aux faits généraux et apparents, qui ne sont pas toujours les plus essentiels. La tribu des Jarai notamment, d'un si curieux archaïsme ethnologique, a été observée très superficiellement. En somme, l'œuvre de M. Cupet — œuvre très utile et très méritoire — tient dans les quinze cartes qui sont à la fin du volume : le reste est un long commentaire, dont l'intérêt ne fait pas oublier la longueur.

Notice sur le Laos Français, publiée par le personnel administratif du Laos sous la direction de M. le lieutenant-colonel TOURNIER, Résident supérieur. — Hanoi, F.-H. Schneider, 1900. In-8°, 191 pp.

De tous les pays de l'Union indo-chinoise le Laos est le moins connu, et il est naturel qu'il en soit ainsi ; ce qui l'est moins, c'est le degré éminent de cette ignorance. Il n'y a pas longtemps que les lecteurs des journaux eurent la satisfaction d'apprendre que l'influence française faisait des progrès au Laos ! On pouvait, il est vrai, alléguer pour excuse l'absence d'une monographie contenant, sous une forme

claire et précise, les renseignements nécessaires sur ce lointain pays. Cette lacune est aujourd'hui comblée par la publication de la *Notice* dont le Corps administratif du Laos vient d'enrichir notre littérature coloniale.

Disons tout de suite que cette notice est très satisfaisante. Rédigée à l'aide de documents de première main, décrivant avec exactitude tous les aspects du pays, elle fournit en abrégé toutes les informations désirables. Le style lui-même n'est pas sans mérite : simple, franc, souvent pittoresque, il est en somme — à part un ou deux endroits où le rédacteur s'est laissé glisser aux suavités du langage officiel — très supérieur à celui dont sont affligées la plupart des productions administratives.

Quelques réserves sont à faire : la seule qui soit de notre domaine concerne la partie historique. L'auteur n'a pas essayé de faire l'histoire du Laos, et je ne l'en blâme pas : dans l'état actuel des sources, le silence est peut-être le parti le plus sage. Mais il aurait dû garder la même réserve à l'égard de la question, obscure entre toutes, des origines ethniques. Loin de là : il s'est avisé d'imaginer de toutes pièces un extraordinaire roman historique, où on voit des « pseudo-nègres » autochtones subir une invasion tibétaine ; puis des « Touraniens » refoulés de l'Inde par les Aryens venir fonder une dynastie au Laos ; les Chams remonter le Mékong jusqu'à Savannakhet, — mais pas plus loin, attendu que le monument cham le plus septentrional est celui de Huen-hin ; — d'autres Chams, après la destruction du Champa par les Annamites, venir fonder le royaume de Bassac, etc. Il est inutile de discuter des hypothèses qui ne reposent sur rien : le mieux est de n'en pas tenir compte, pour rendre justice aux sérieuses qualités qui recommandent le reste de l'ouvrage.

P. Lefèvre-Pontalis. *Recueil de talismans laotiens.* — Paris, E. Leroux, 1900. In-4°. (Annales du Musée Guimet. T. XXVI, 4e partie, p. 67-107.)

Après quelques considérations assez vagues sur les superstitions des Thai, l'auteur donne la reproduction d'un recueil de talismans qui lui fut donné par un bonze de Luong-Prabang. Ce sont pour la plupart des figures géométriques, cercles ou carrés, divisées en compartiments, dont chacun contient un chiffre ou une lettre. Comme ces caractères ne forment aucun sens et que les courtes indications données sur l'usage des talismans sont d'une parfaite banalité, il faut convenir que l'intérêt de ce mince volume est aussi mince que le volume lui-même.

A. Raquez. *Au pays des pagodes. Notes de voyage.* — Shanghai, 1900. In-8°, 429 pp.

Le genre littéraire connu sous le nom de journal de voyage est en général une variété du genre ennuyeux. Il y a des exceptions : le livre de M. Raquez en est une. D'abord il est instructif, et cela n'est pas banal dans un temps où la plupart des voyageurs se soucient beaucoup moins de renseigner le lecteur que de lui faire admirer l'éclat de leurs descriptions, la profondeur de leurs pensées et la finesse de leurs bons mots. Ensuite il est simple, de franche allure et de bonne humeur. C'est un excellent et agréable guide, qu'on suit avec plaisir à Canton, Hong-kong, Shanghai, sur le Yang-tse, à Han-keou, à travers le Hou-nan et le Kouei-tchéou. La vie chinoise et la vie européenne en Chine nous sont présentées, en notes vives et

imagées, sous tous leurs aspects: mœurs, administration, industrie, commerce, etc. Quelques renseignements de seconde main laissent à désirer, par exemple ceux qui nous sont donnés pp. 71 et 74 comme émanant du P. Desgodins. Bigandet n'a point traduit les livres pâlis de Ceylan. M. Foucaux (et non Foucault) a effectivement publié une vie du Buddha en sanscrit, mais fort différente de la légende pâlie. Le Kandjour n'est pas un poème buddhique en 108 volumes (!), mais une collection de livres buddhiques. De Jæshke (et non Joesk) il existe bien un dictionnaire tibétain lithographié, mais en outre un dictionnaire fort bien imprimé et une grammaire publiée à Londres. Ces menus délails n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage qui se recommande par une observation sagace et un patriotique souci des grands intérêts de la France en Extrême-Orient.

E. Lagrillière-Beauclerc. Etudes coloniales. *A travers l'Indo-Chine.* — *Paris*, 1900. In-8°, viii-253 pp.

L'ouvrage de M. L.-B., fruit d'une « mission d'études » confiée à l'auteur par le ministre des colonies, aurait pu être rédigé dans les bureaux du ministère. C'est une compilation formée d'extraits de rapports administratifs, de statistiques, d'ouvrages quelconques, mis bout à bout, sans beaucoup d'ordre ni de critique. L'observation personnelle y tient une place imperceptible, et les rares spécimens qui nous en sont donnés ne font pas regretter l'absence du reste. Comme théorie originale il faut citer celle d'une race brune divisée en deux familles, la famille hindoue et la famille indo-chinoise. C'est une nouveauté ethnographique. Sur les *costumes*, voici ce que l'auteur rapporte du Cambodge: « Au Cambodge, on porte des cotonnades imprimées ». Rien de plus. M. L.-B. a vu un temple hindou à Saigon, et il en conclut « qu'il reste encore en Cochinchine quelques sectateurs de Siva et de Vichnou », comme si les « Malabars » de la rue Pellerin descendaient en droite ligne des colons hindous du vie siècle de l'ère chrétienne.

Les citations ne sont pas toujours heureusement choisies. L'auteur d'un *Résumé de la géographie annamite* nous fait savoir, p. 6, que les Nuns « se rapprochent du type chinois » tandis que les Thos « semblent appartenir à la race Kmer ». Tout le monde sait que les Nuns et les Thos sont des Thai et n'ont absolument rien de commun avec les Khmers.

Il est bon d'être documenté ; mais c'est peut-être pousser un peu loin la documentation que nous signaler la présence en Indo-Chine du chien (*canis domesticus*), du cheval (*equus caballus*), du coq (*gallus domesticus*), etc. Quant au « zèbre (*bos indicus*) », mettons-le à la charge du typographe.

On demanderait donc vainement à cet ouvrage des vues originales ou des informations approfondies. Comme répertoire de documents statistiques, il peut avoir son utilité : mais les chiffres changent avec les jours, et, dans un an, que restera-t-il de la « mission d'études » de M. Lagrillière-Beauclerc ?

J. Chailley-Bert. *Java et ses habitants.* — Paris, A. Colin, 1900. In-12. xviii-375 pages.

M. Chailley-Bert, poursuivant ses études de colonisation comparée, est allé à Java pour étudier sur place la politique et l'administration hollandaises dans l'Insulinde.

En quelques mois, il a mené à bonne fin sa mission, analysé l'âme européenne, ausculté l'âme indigène, déterminé les problèmes, mesuré les difficultés, critiqué les solutions et énoncé sous six numéros les mesures qu'il prendrait, s'il était gouverneur général. Il était inévitable que ses appréciations fussent vivement discutées : elles l'ont été. Mais ce qu'on ne saurait mettre en question, c'est la sincérité et la compétence dont il a fait preuve dans son enquête. Venu à Java, non par divertissement, mais dans le noble but de faire profiter la France des leçons offertes par ce pays de vieille et intelligente colonisation, il a consciencieusement rempli sa tâche. Il étudie successivement la société indigène, la société européenne, la question des métis, la question chinoise, le fonctionnement du protectorat, les vicissitudes du système Van den Bosch et les conséquences de son abandon. Il nous montre les fonctionnaires européens écrasés d'attributions excessives, les chefs indigènes exclus des affaires et souffrant de leur exclusion. Il conclut à la nécessité de les associer davantage à l'administration et, en conséquence, de leur donner une éducation préparatoire ; ainsi se trouve posé le problème plus général de l'enseignement indigène. Le volume se termine par une étude sur le Jardin botanique de Buitenzorg.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions coloniales feront bien de lire ce livre ; ils y trouveront matière à s'instruire et à réfléchir.

H.-L. Jammes. *Au pays annamite, notes ethnographiques.* — Paris, A. Challamel, 1898, in-16. 280 pp. — *Souvenirs du pays d'Annam.* — Ibid. 1900, in-16. 292 pp.

L'auteur de ces deux volumes avait vécu longtemps en Cochinchine et au Cambodge et connaissait bien, paraît-il, la langue du pays. On pouvait espérer de lui quelque livre substantiel et solidement documenté, résumant sa longue expérience de la vie coloniale. Ce livre, il n'a pas su le faire. Ses « notes ethnographiques » ne sont guère qu'un chapelet de causeries superficielles. Les idées ne surpassent pas en originalité celles qui s'échangent quotidiennement sous les pankas de Cochinchine. Les faits ne sont que de simples anecdotes ou de menues légendes. Ce qu'il y a d'histoire est presque entièrement faux : qu'il nous suffise de dire que l'auteur croit que le bouddhisme est né en Birmanie ! La forme laisse autant à désirer que le fond : c'est une alternance de vulgarité et d'emphase. L'Annamite est un « petit spermatozoïde » ; un prince cambodgien meurt « desséché comme un hareng saur par les femmes et l'alcoolisme » ; Cholon « se complaît au centre d'un chancre dévorant sous l'œil vigilant de la police » ! En résumé feu Jammes n'était ni, comme il en avait l'amusante prétention, un ethnographe ; ni, comme il le croyait sans doute, un écrivain. Reconnaissons toutefois que ses idées sont généralement justes : sur la valeur économique de l'Annamite, sur l'application indiscrète des lois françaises aux indigènes, sur les effets désastreux de l'instruction européenne distribuée sans discernement, sur les dangers de l'*irrespect* que la légèreté ou l'inexpérience tolère et encourage, on ne peut que lui donner pleinement raison, en regrettant qu'il n'ait pu mettre au service d'opinions aussi saines une dialectique plus forte et un meilleur style. Ces pages sont malgré tout bonnes à lire, en France surtout où les questions coloniales sont si mal connues. Voici la table des chapitres des deux volumes :

Au pays annamite : La Basse Cochinchine. Le Mékong et la plaine des Joncs. La conquête des Basses provinces. La langue annamite. La religion des Annamites. Le

culte des esprits et les pratiques de sorcellerie. La mort chez les Annamites. La médecine et les médecins. La légende de la montagne de Tay-ninh. Les codes français en Indo-Chine. Le travail de l'argent chez les Annamites. Un mot sur la femme annamite. Domesticité et servitude. Les noms de famille en Annam. Influence de la religion chrétienne en Cochinchine.

Souvenirs du pays d'Annam: La conquête de la Cochinchine. La bataille de Chi-Hoa. Le domaine asiatique de la France. Cholon, la ville Chinoise. Les fêtes chinoises à Cholon. Le culte de la mort chez les Chinois de Cochinchine. La contrebande de l'opium en Indo-Chine. L'agriculture chez les Annamites. Etude rapide du caractère annamite. L'accouchement chez les Annamites. Les grandes chasses et les grands chasseurs de Cochinchine. Le fermage des plumes d'oiseaux. La superstition et la légende au pays d'Annam. Juges et tribunaux français en Indo-Chine. Pourquoi les Annamites ne respectent-ils plus les Européens ? Les métis franco-annamites. La puissance du prestige.

Pierre Leroy-Beaulieu. *La Rénovation de l'Asie. Sibérie, Chine, Japon.* — Paris, A. Colin, 1900. XII-482 pp.

La rénovation de l'Asie, selon M. Leroy-Beaulieu, est la conséquence de trois grands faits qui sont en voie de changer complètement les rapports de l'Extrême-Orient avec l'Europe. Ces faits sont : la construction du Transsibérien, l'entrée du Japon dans le cercle des nations civilisées, enfin l'ouverture de la Chine aux influences européennes. D'où la triple division de l'ouvrage : Sibérie, Japon, Chine.

Après une revue des ressources naturelles et artificielles de la Sibérie, l'auteur aborde l'étude de la vaste entreprise qui va rapprocher l'Extrême-Orient de l'Europe, en donnant par surcroît une vie nouvelle à la Sibérie : le Transsibérien. Il en montre les phases, les procédés d'exécution, les conséquences : Port-Arthur à 12 jours de Paris, Shanghai à 14 jours, Hong-kong à 17 : « Pour Saigon même, que les paquebots les plus rapides partis de Marseille n'ont pu toucher qu'en 23 jours, la navigation pourra difficilement soutenir la lutte de vitesse avec le Transsibérien. La capitale de la Cochinchine marque à peu près la limite de sa zone d'attraction : tout ce qui est au Nord et à l'Est sera rapproché de l'Europe par l'ouverture du chemin de fer russe. »

Le second fait important est la transformation du Japon. Le Japon est un peuple extraordinaire. Il semble que les fatalités de la race et les entraves de la tradition n'existent pas pour lui. Au VIe siècle, il absorbe avec facilité la civilisation chinoise ; au XIXe, il se change avec une foudroyante rapidité en un Etat européen : il se donne une flotte de guerre, une armée de cinq cent mille hommes, des arsenaux, des chemins de fer, des banques (sans parler du régime parlementaire) : il devient un facteur prépondérant de la question d'Extrême-Orient et un élément considérable des combinaisons internationales. Ses finances sont prospères, son industrie est en plein développement, son commerce avance par bonds prodigieux. On est en présence d'un phénomène unique dans l'histoire.

M. Leroy-Beaulieu en a analysé clairement les éléments : son exposé, appuyé sur les statistiques et vivifié par l'observation directe, donne une idée très nette de l'état du Japon. Après avoir étudié les antécédents historiques qui expliquent en grande partie la situation présente, il passe en revue l'industrie, l'agriculture, le commerce, les finances, la politique intérieure et la politique étrangère. Il ne cache pas son estime pour

ce peuple énergique et sa confiance dans son avenir ; il croit que la culture européenne qu'il s'est donnée n'est pas un vernis de surface, mais une transformation intime et durable, que pourrait seulement compromettre une confiance excessive en lui-même et une défiance injustifiée à l'égard des étrangers.

La Chine forme avec le Japon le plus frappant contraste. Ici un gouvernement intelligent et actif, une administration excellente, un peuple libre de préjugés traditionnels, mais profondément imbu du sentiment patriotique : là un gouvernement décrépit, un corps de fonctionnaires sottement orgueilleux, routiniers, incapables et corrompus ; un peuple industrieux sans doute, mais étranger à la conception d'une patrie et admirateur superstitieux de l'antiquité. Ici le progrès, là une décadence générale.

La guerre sino-japonaise révèle au monde toute l'étendue de cette désagrégation et déchaîne les convoitises européennes Les concessions territoriales arrachées à la Chine précipitent la crise qui se déroule actuellement. M. Leroy-Beaulieu combat énergiquement l'idée d'un partage : l'effondrement de l'Etat chinois et l'anarchie qui s'ensuivrait, les périls du partage et la possibilité d'une guerre générale, enfin les énormes difficultés que les puissances trouveraient à administrer leurs nouvelles possessions lui paraissent des raisons décisives qui doivent engager les Etats européens à conserver le gouvernement chinois, si mauvais qu'il soit, comme intermédiaire entre eux et le peuple qu'il s'agit d'adapter à leurs fins économiques.

Ce résumé très incomplet peut donner une idée de l'intérêt que présente le livre de M. Leroy-Beaulieu. Sans rien révéler de très nouveau, il a le mérite de bien poser les questions, de fournir à la discussion des raisons clairement déduites et appuyées sur des documents précis, et de donner au lecteur une idée nette de situations complexes. Il est bien écrit, avec une élégante simplicité. La lecture en est aussi attachante qu'instructive.

Mgr Mossard, vicaire apostolique de Saigon. *L'annamite appris en quatre leçons et vingt fables.* — Hong-kong, 1900. In-16, 137 pp.

Petit livre sans prétention, écrit à un point de vue exclusivement pratique et très propre à faciliter aux débutants leurs premiers pas dans la connaissance de l'annamite.

G. Dumoutier. *De la condition morale des Annamites du Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau.* Mémoire au Congrès international de sociologie coloniale de 1900. — Hanoi, 1900. In-12, 24 pp.

L'éducation des indigènes est une question grave entre toutes, une question décisive pour l'avenir de notre puissance coloniale et celui des races placées sous notre autorité. C'est aussi celle où se donne le plus aisément carrière la tourbe des préjugés et des incompétences. Il est bon que de temps en temps une voix autorisée s'élève pour rétablir les droits de la sagesse et du bon sens. Tel est le caractère de l'opuscule que vient de publier M. Dumoutier, directeur de l'enseignement au Tonkin. Chercheur infatigable, M. D. a acquis par un labeur prolongé cette intime connaissance du peuple annamite, qu'attestent tant de travaux d'une solide et ingénieuse

érudition. C'est donc avec la double expérience du savant et du fonctionnaire qu'il expose ici, avec autant de fermeté que de modération, les principes d'une instruction rationnelle des indigènes. Ses idées portent la marque de la plus droite raison. On doit se féliciter que l'enseignement public au Tonkin soit placé sous une direction aussi éclairée.

L. F.

E. Bonhoure. *L'Indo-Chine.* — Paris, Challamel, 1900. In-18, 359 pages.

La partie la plus considérable de cet ouvrage forme un tableau clair, intéressant et documenté de la situation administrative de la colonie Elle en donne les différentes phases depuis la conquête et expose les résultats budgétaires correspondant à chacune de ces phases.

L'étude des cinq divisions administratives de la colonie est surtout complète en ce qui concerne les parties de civilisation annamite (Cochinchine, Annam, Tonkin) civilisation qui a été particulièrement étudiée par l'auteur, tout au moins au point de vue de l'organisation de la société annamite.

Les données historiques et ethnographiques concernant les autres races de l'Indo-Chine ne présentent pas une documentation aussi sérieuse. Les expressions de « race brahmanique » et de « race bouddhique » ne sont pas heureuses. Classer le royaume de Luong-Prabang comme royaume khmer est tout à fait une fantaisie au double point de vue de l'histoire et de l'ethnographie. Quant au problème des origines et des migrations des races indo-chinoises, il me paraît que l'auteur a établi le plus souvent comme axiomes des suppositions grandement discutables.

On pourra peut-être reprocher à la conclusion de trop dépouiller les premières phases de l'occupation au bénéfice de la dernière. Il me paraît difficile dans l'établissement d'un protectorat de débuter tout d'abord par l'état actuel de l'administration et de la politique indo-chinoises. Elles sont l'une et l'autre le résultat d'efforts antérieurs qu'il serait injuste de méconnaître. Mais ceci est plutôt du domaine de la politique et sort par conséquent du cadre de ces études.

L'ouvrage en somme est intéressant et prend bonne place dans la bibliographie indo-chinoise.

L. de Lajonquière.

PÉRIODIQUES

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Comptes-rendus des séances. — Janvier-février. — Séance du 16 février 1900. — M. BARTH fait une communication sur l'Ecole française d'Extrême-Orient, dont nous extrayons les principaux passages :

Dans le dernier volume des *Bijdragen* (1) de l'Institut royal de la Haye, un de nos confrères étangers, M. le professeur Kern, de Leide, a publié sur notre jeune Ecole d'archéologie en Indo-Chine des considérations qui méritent de ne pas rester inaperçues en France, où il n'y a pas beaucoup de lecteurs pour ce qui s'écrit en hollandais. Je me permets donc de signaler à l'attention de l'Académie cette appréciation d'une œuvre qui s'est fondée sous son patronage et qui reste placée sous sa direction. J'estime aussi qu'il est désirable que nos Comptes-rendus gardent la trace de ce témoignage d'intérêt qui nous vient de l'étranger, de la part d'un homme dont la sincérité est aussi peu suspecte que sa rare compétence.

M. Kern commence par rappeler ce que la France a fait jusqu'ici pour l'exploration scientifique de l'Indo-Chine; il expose ensuite, en entrant dans le détail, et d'une façon plus complète qu'on ne l'a fait encore chez nous, les statuts et l'organisation de l'Ecole, son objet et l'ampleur du champ qui s'ouvre devant elle. Après cet exposé, où l'on sent à chaque ligne l'homme de grande expérience et parfaitement informé, M. Kern continue ainsi :

« Si l'on compare la façon dont le Gouvernement français prend à cœur les intérêts de la recherche scientifique dans ses possessions d'outre-mer avec l'organisation ou plutôt le défaut de toute organisation qui prévaut sous ce rapport dans notre domaine oriental, on constate que les Français sont beaucoup plus sérieux et plus pratiques que nous, qui nous tenons volontiers, mais à tort, pour un peuple éminemment pratique. Lors de la réforme de notre enseignement supérieur, on a institué chez nous un doctorat des langues et littératures de l'Archipel indien, avec le dessein de former de jeunes savants qui, à une éducation scientifique générale, joindraient les connaissances spéciales requises et trouveraient ensuite dans les Indes néerlandaises un champ d'activité où ils pourraient se distinguer eux-mêmes et bien mériter de la science, au profit et à l'honneur du pays. Vingt-deux ans se sont écoulés depuis, et nous avons envoyé là-bas jusqu'à trois de ces docteurs : à chacun d'eux on a assigné des fonctions mal définies, sans lien ni rapport entre elles, sans qu'aucun contrôle soit exercé sur les résultats par des personnes autorisées. Si, malgré tout, il s'est fait là-bas de la bonne besogne, c'est grâce au zèle et à la parfaite compétence de ces fonctionnaires ; la participation du Gouvernement n'y est pour rien. Les Français comprennent que, si une entreprise scientifique doit être fructueuse, il ne suffit pas d'y consacrer de l'argent ; il faut encore qu'un ensemble de règles à la fois fermes et souples assure la coopération des efforts individuels en vue du but commun. En France et dans les colonies françaises, on paraît aussi comprendre qu'un gouvernement ne s'abaisse pas en demandant l'avis de corps savants tels que l'Académie, et cela, parce que le Français tient à l'honneur de son pays; est fier de ceux qui contribuent à en assurer le bon renom : le plus haut placé n'estime pas au-dessous de lui de prêter l'oreille à des conseils bienveillants, dussent-ils venir de personnes étrangères à la machine de l'Etat.

« A plusieurs reprises et récemment encore par l'organe de la Société de Géographie, des personnes compétentes ont exprimé chez nous le vœu de voir enfin dresser la carte archéologique de Java (2). Je me joins à leurs vœux; mais je crois en même temps qu'il serait possible

(1) *Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, t. L (1899), p. 405 et s.

(2) Un essai en ce sens, très méritoire, et sur une assez grande échelle, a été tenté, dès 1891, par M. Verbeek. Si l'on réclame mieux, cela montre combien nos voisins se contentent difficilement en pareille matière. (Note de M. Barth.)

de prendre un ensemble de mesures qui répondraient à la fois aux besoins de la philologie et à ceux de l'archéologie. Un établissement sur le modèle de la *Mission d'Indo-Chine* ne nécessiterait pas plus d'argent, peut-être moins, que ce que le gouvernement indien a dépensé jusqu'ici pour ses fonctionnaires en philologie et pour frais de lexiques et autres publications. L'essentiel, c'est une bonne organisation. »

De cet éloge, nous pouvons, je crois, retenir deux choses : d'abord que l'Ecole, à peine née, est proposée comme un modèle par un juge aussi compétent que M. Kern, et ce nous est une raison de plus de croire que le dessein en est bon ; ensuite, qu'elle est proposée comme un modèle pour Java, où nos voisins possèdent cette admirable Société de Batavia, la plus active et la mieux disciplinée de toutes les associations scientifiques de l'Orient. Si nous faisons un retour sur nous-mêmes, sur notre propre indigence en Indo-Chine, sur le manque presque absolu de ressources et de direction où sont restés jusqu'ici les travailleurs que nous avons là-bas, nous serons édifiés sur l'urgence qu'il y avait à faire cet effort et sur la nécessité d'y persévérer, pour peu que nous entendions faire honneur à la mission que nous avons assumée en notre qualité de maîtres du pays.

M. Kern termine son article en examinant le programme de début de l'Ecole. Il approuve entièrement le projet du directeur de prendre en quelque sorte, par une exploration personnelle, possession du domaine à exploiter, et aussi, par une première visite, d'entrer en relation avec les autorités et les savants de Java, auprès desquels il lui promet l'accueil le plus empressé.

L'Académie sait comment ce programme est entré depuis en voie d'exécution. Après un premier séjour au Cambodge, pour s'initier à la langue du pays, M. Finot est allé à Java, où il a trouvé en effet l'accueil le plus gracieux auprès de M. Brandes et de ses savants confrères de la Société de Batavia. Il a pu visiter dans les meilleures conditions les belles collections réunies dans la capitale, ainsi que les monuments les plus remarquables de la période hindoue dans l'île principale et dans celle de Bali. De retour de Java, la saison étant devenue favorable, il se remit en route suivant un itinéraire arrêté de concert avec le Gouverneur général. Il commença par l'ancien royaume de Campâ, où les misérables restes du peuple Cham achèvent de s'éteindre parmi les vestiges de sa grandeur passée. Il remonta ainsi lentement les côtes de l'Annam, visitant et relevant avec soin les ruines, estampant les inscriptions, pour lesquelles il reste à glaner même après le passage de M. Aymonier et de ses équipes, préparant ainsi cette carte archéologique de l'Indo-Chine française qui est un des premiers *desiderata* inscrits sur le programme de l'Ecole, en même temps qu'il se préoccupait des mesures à prendre pour préserver, autant que possible, ce qui subsiste encore d'une destruction complète.

M. Barth cite ensuite quelque extraits d'une lettre particulière de M. Finot intéressant l'archéologie chame et fait ressortir notamment l'intérêt des ruines de Dong-Duong et de My-son.

Jusqu'ici, rien de semblable, que je sache, n'avait été signalé en Annam. En fait de monuments chams, on ne connaissait que des tours en briques, avec arêtes, chaînes et pinacles en pierre, tantôt isolées, tantôt réunies par groupes. Rien n'y approchait de la variété de types que montre la lettre de M. Finot, et qui rappelle les grandes bâtisses de l'empire khmer. Les religieux des pagodes actuelles sont logés d'ordinaire dans de simples huttes, des paillotes groupées auprès du sanctuaire. Il est probable qu'il en était de même anciennement et que c'est là ce qu'il faut entendre par les *kuṭîs* des inscriptions (1). Mais ces mêmes inscriptions nous parlent aussi de grandes salles affectées à divers usages, aux réunions, aux repas, aux processions et danses sacrées, ainsi que de vastes enclos dont les portes étaient

(1) Actuellement encore les huttes des moines portent le nom de *kuṭi*, prononcé *kedei* ou *kot*, selon qu'on élide la première ou la seconde voyelle. (L. F.)

orientées suivant les quatre points cardinaux. De tout cela, le Cambodge nous fournissait déjà des exemples, et voici qu'on en trouve aussi dans l'Annam (1).

Mars-avril. — Séance du 2 mars 1900. — Edmond Pottier. *Notice sur la vie et les travaux de M. Gabriel Devéria.* (Avec une bibliographie.)

Mai-juin. — Séance du 4 mai 1900. — M. Bréal donne à l'Académie communication des parties principales du Rapport de M. Finot au Gouverneur général de l'Indo-Chine sur les débuts de l'Ecole française d'Extrême-Orient. (Imprimé in-extenso à la suite du procès-verbal. Cf. ici même, p. 69). Il fait connaître en outre que la Commission a désigné, pour occuper l'une des places de pensionnaire de ladite Ecole, M. Henri Parmentier, architecte du Gouvernement.

M. Perrot approuve cette dernière décision et en fait ressortir l'intérêt. Il désirerait qu'un architecte fût aussi attaché d'une manière permanente à l'Ecole française d'Athènes.

Séance du 11 mai 1900. — M. Senart présente de la part de M. Adhémard Leclère deux ouvrages intitulés : *Les Codes cambodgiens* (Paris, 1898, 2 vol. in-8°), et *Recherches sur les origines brâhmaniques des lois cambodgiennes* (Paris, 1899, in-8°) :

Je suis en retard pour présenter à l'Académie les deux ouvrages dont M. A. Leclère m'a chargé de lui faire hommage. Ils témoignent une fois de plus d'une activité à laquelle j'ai eu déjà plus d'une occasion de rendre justice. M. Leclère avait publié des travaux intéressants sur les coutumes et les lois qui prévalent au Cambodge. Il a eu raison de considérer qu'il devait compléter sa tâche en nous rendant accessibles tous les textes relatifs à cet ordre d'idées qu'il lui a été possible de recueillir. Ils sont de nature diverse. A côté d'ordonnances royales expressément destinées à régler certaines matières juridiques, ils comprennent des recensions spéciales, très remaniées et condensées, de livres traditionnels d'origine indienne, comme le *Dharmaçâstra*, le *Nîtiçâstra*. Le titre de « Codes cambodgiens » manque donc d'exactitude : il est aussi un peu ambitieux. Et M. Leclère me permettra de lui faire ici une petite querelle sur un certain penchant à enfler la voix, à substituer des généralisations un peu trop occidentales aux détails techniques, au souci de préciser le caractère propre des textes, de déterminer les conditions locales et historiques. M. Leclère est peu philologue. Il n'en a que plus de mérite à sentir, comme il fait, le prix des documents ; il est, en revanche, d'autant plus exposé, notamment dans la comparaison des sources indiennes, à des méprises, à une inexactitude graphique, qui ne peuvent manquer de choquer un peu les gens du métier.

Je pense notamment à son mémoire sur les origines brâhmaniques des lois cambodgiennes. Je n'oserais dire qu'il me paraisse toujours conduit avec une préoccupation suffisante de tous les documents parallèles, ni avec le sentiment précis du problème, avec la méthode circonspecte dont son esprit entreprenant semble malaisément s'accommoder. Il y a sûrement une exagération singulière à présenter le Dharmaçâstra cambodgien, par rapport à son prototype, le Mânava-Dharmaçâstra, comme le résultat d'une réaction réfléchie, soudaine, presque révolutionnaire, du bouddhisme exilé de l'Inde contre le brâhmanisme vainqueur. Même au Cambodge, M. Leclère se souvient trop des manières de penser ou de la phraséologie de l'Occident. Sa logique simpliste brûle les étapes et néglige un peu les complexités de l'histoire.

---

(1) Les ruines de Mỹ-Sơn et de Đong-Dương avaient déjà fait l'objet d'un rapport adressé au Ministère de l'instruction publique par M. Camille Paris, chargé de mission. M. Aymonier avait proposé au Comité des travaux historiques et scientifiques la publication de ce rapport (Voir *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1896, p. 362), mais il n'a pas été, que je sache, donné suite à la décision du Comité. Le seul rapport de M. Paris qui ait été publié — à ma connaissance du moins — n'en parle pas. (Voir C. Paris, *Rapport sur une mission archéologique en Annam. Ibid.* 1898, n° 2.) (L. F.)

Ces réserves — ai-je besoin de l'ajouter? — ne m'empêchent en aucune façon de rendre un hommage bien mérité à un zèle éclairé auquel nos études doivent déjà plus d'un service, qui nous met cette fois en possession de documents d'une utilité à la fois pratique et scientifique, à un sentiment très élevé, très méritoire, des responsabilités qui incombent en pays lointain aux représentants de la domination française.

Séance du 22 juin 1900. — M. SENART, en présentant de la part de M. Etienne Aymonier un volume intitulé : *Le Cambodge ; le Royaume actuel* (Paris, 1900, in-8°), s'exprime en ces termes :

Ce n'est point ici, devant cette Académie qui, il y a quelques années, lui a conféré une des plus hautes récompenses dont elle dispose, que j'ai besoin de rappeler les belles explorations dont l'honneur restera attaché au nom de M. Aymonier. Par les monuments dont elles ont révélé l'existence, par les travaux, par les découvertes dont elles ont fourni la matière, elles ont marqué vraiment le point de départ de l'étude scientifique du Cambodge et de son passé. Nous ne possédions auparavant que des notions assez vagues sur quelques monuments d'une surprenante grandeur, mais d'une origine profondément mystérieuse. En nous apportant son ample moisson d'inscriptions, M. Aymonier a reconquis à l'histoire toute une vaste et importante province. Ses découvertes avaient eu le caractère particulier d'être méritées, non pas par une curiosité accidentelle et aventureuse, qui eût été déjà très digne d'éloge, mais par une application persévérante, méthodique, la pensée d'arracher sans retard le secret de leur signification et de leur origine à des documents inattendus et obscurs.

Revenu dans la métropole après ces brillantes recherches sur le terrain, M. Aymonier a continué de se montrer l'esprit curieux et actif, sage et modeste, qu'avaient si bien mis en lumière ses premiers efforts et ses heureux succès. Il n'a cessé de se livrer à l'étude archéologique et linguistique du pays dont il avait, comme par un coup de baguette, évoqué le passé de la nuit.

Il couronne aujourd'hui cette patiente préparation par la publication dont je suis heureux d'offrir les prémices à l'Académie. Plus qu'à personne, il lui appartenait avec l'abondance de ses renseignements, la précision de ses souvenirs, de nous donner un travail d'ensemble où fût exposé l'état des connaissances acquises jusqu'à ce jour. Il a voulu, à un tableau géographique très minutieux du pays, joindre une sorte d'inventaire des monuments, un résumé des données qu'a fournies le déchiffrement des inscriptions sanscrites, et aussi un aperçu, dû à sa seule expérience, des indications qu'il a pu emprunter aux inscriptions khmères anciennes, qui se marient à la série sanscrite.

Cette tâche, il la remplit avec une précision, une simplicité de ton, une richesse d'illustrations, qui donnent à son livre autant d'utilité que d'agrément. L'ouvrage s'ouvre par une description générale où sont passés en revue la constitution et l'aspect du pays, sa constitution ethnographique, les institutions, les lois et les traits caractéristiques des monuments. Puis, district par district, il s'engage dans l'examen de détail, accompagnant chaque division d'une carte à la fois topographique et archéologique. On imagine de quel prix est une pareille mine de renseignements, soigneusement énumérés et classés, pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de la presqu'île indo-chinoise.

En effet, M. Aymonier entend embrasser non pas seulement le royaume actuel du Cambodge, si déchu de la puissance et de l'étendue d'autrefois, mais encore les provinces que la conquête lui a arrachées, et notamment ce groupe d'Angkor dont les puissants restes ont popularisé le nom.

Ce livre vient bien à son heure, résumant tous les résultats acquis, au moment où notre jeune école de Saigon pourra, si ses destinées se poursuivent sous des auspices favorables, imprimer sur les lieux mêmes une impulsion nouvelle à l'étude des antiquités du pays. Mais il ne pourra avoir vraiment tout son prix que s'il s'achève. Le volume qui vient de paraître forme un tout, puisqu'il embrasse tout le royaume actuel du Cambodge ; mais un tout bien imparfait, puisqu'il laisse de côté plusieurs des régions où se sont conservées les traces de beaucoup les plus significatives de l'ancienne civilisation du pays. M. Aymonier, avec sa réserve habituelle, ne le donne pas comme un premier volume ; je puis dire cependant que la suite

en est toute prête, et je dois ajouter qu'il importe et à nos études et à notre bon renom que cette suite paraisse sans retard. Il me paraît impossible que ce premier effort, dû uniquement à des initiatives individuelles, ne reçoive pas des encouragements qu'il mérite à un si haut degré et qui augureront le prompt achèvement de ce qui sera un véritable monument non seulement d'une vie noblement dévouée à des entreprises désintéressées, mais d'une série d'études multiples qui ont fait grand honneur à la science française. M. Aymonier nous en livre aujourd'hui les premières œuvres. Elles méritent à tous égards d'être placées sous le haut patronage de notre Compagnie, qui s'est fait honneur de ne pas marchander à l'archéologie de l'Indo-Chine son intérêt et ses encouragements. »

* * *

Journal asiatique. — Janvier-février 1900. — M. AYMONIER étudie *les inscriptions du Bakan et la grande inscription d'Angkor Vat.* « Bakan » est le nom de l'étage supérieur du temple d'Angkor Vat : les piliers des galeries portent 13 inscriptions buddhiques relatant des pélerinages et des bonnes œuvres, et datant du XVIe et du XVIIe siècle. La grande inscription d'Angkor Vat est une longue amplification en vers cambodgiens, dont l'auteur, nommé Jai, rappelle ses bonnes œuvres et forme des souhaits pour ses existences futures. Date : 1702 A. D.

Mars-avril 1900. — E.-F. GAUTIER. *Les Hovas sont-ils des Malais ?* Les Malgaches appartiennent incontestablement au groupe malayo-polynésien : le dialecte des Sakalaves étant beaucoup plus rapproché du malais que celui des Hovas, les premiers semblent représenter la population primitive et les seconds une race de conquérants étrangers, peut-être Arabes, métissés, et ayant adopté la langue des vaincus.

SYLVAIN LÉVI. *Les missions de Wang-Hiuen-Ts'e dans l'Inde.*

Wang Hiuen-Ts'e se rendit trois fois dans l'Inde : une première fois, comme attaché à la mission de Li I-Piao, les deux autres fois comme chef de mission. La première mission (643-645) avait pour objet de reconduire un brahmane envoyé par le roi du Magadha Harṣa Çîlâditya et de porter la réponse de l'empereur à cette ambassade : elle passa par le Népal, où régnait Narendradeva et fit les pélerinages du Gṛdhrakûṭa et de Mahâbodhi, où elle laissa des inscriptions (les stèles originales n'ont pas été retrouvées, mais le texte nous en a été conservé, et elles sont traduites par M. Chavannes à la suite du mémoire de M. Lévi). La seconde mission (646-648) était envoyée au roi Harṣa : quand elle arriva, elle trouva le roi mort, et un ministre usurpateur (nommé Na-fou-tí O- lo-na-choen ?) qui l'accueillit en ennemié et fit massacrer son escorte. Wang s'enfuit, retourne au Népal et au Tibet, revient à la tête de 1.200 Tibétains et de 7.000 cavaliers Népalais, s'empare de la capitale, fait le roi prisonnier et le ramène en Chine. Dans sa troisième mission (657-661), dont l'objet était d'offrir un kaṣâya aux lieux saints, Wang passa par le Népal, séjourna au couvent de Mahâbodhi et revint en Chine par le Kapiça. Après son retour, il écrivit une « Relation de voyage dans l'Inde centrale » (*Tchoung-T'ien-tchou hing ki*), qui est perdue, mais dont on trouve des extraits dans une compilation officielle faite en 666, le *Si-iu-tchi*, ainsi que dans le *Fa-iouen-tchou-lin*, encyclopédie buddhique achevée en 668 : ce sont ces extraits que M. Lévi a traduits, en y joignant les passages de *l'Histoire des T'ang* relatifs à Wang et une savante annotation. Il est fâcheux que tant de noms restent à identifier. Qu'est-ce que le royaume de Po-li-che ? et la ville de Tch'a-pouo-ho-lo, au bord de la rivière Kia-pi-li ? et le roi Na-fou-ti O-lo-na-choen ? De tout temps les Chinois ont eu un talent particulier pour rendre les noms étrangers méconnaissables.

E. SENART. *Note sur quelques fragments d'inscription du Turfan.*

Dans des grottes de la région de Turfan, visitées par M. O. Donner en 1898, se trouvent des peintures murales accompagnées de courtes inscriptions. On y voit notamment une liste

de treize nakṣatras (mansions lunaires) accompagnée de diagrammes consacrés pour figurer les constellations et de figures assises représentant sans doute les divinités qui y président. Ailleurs on lit un vers sanscrit faisant mention du Buddha Kanakamuni. L'écriture est cet alphabet « central-asiatique » qu'on connaissait déjà par les mss. Weber découverts à Kudjar. Il en résulte que cette écriture était passée dans l'usage courant et occupait une aire assez étendue.

A. Leclère. *Mémoire sur les fêtes funéraires et les incinérations qui ont eu lieu à Phnom-Penh du 27 avril au 15 mai 1899.* Analyse de deux petits manuels du protocole cambodgien rédigés il y a quinze ans, « exactement copiés, dit-on, sur des manuscrits plus anciens » (?). M. L. se trompe quand il dit que la cérémonie funèbre de 1899 a commencé par l'incinération du corps d'Ang-Duong : il a été incinéré en 1863.

Mai-juin 1900. — S. Lévi. *Les missions de Wang Hiuen-Ts'e dans l'Inde* (Fin).

Sur le site de Mahâbodhi, on a découvert deux inscriptions sanscrites érigées par un religieux Sthavira nommé Mahânâman ; l'une est datée de 269. Fleet, qui a publié ces inscriptions (*Corpus*, III, 274 et 278), entend 269 de l'ère Gupta = 588-589 A. D. M. Lévi démontre que cette date est impossible et propose 269 çaka = 347 A. D. Mahânâman était l'un des deux moines envoyés par le roi de Ceylan Meghavarṇa en pélerinage aux Lieux Saints, et dont la mission eut pour résultat la fondation du couvent de Mahâbodhi. A ce propos, M. Lévi donne la traduction des notices sur Ceylan insérées dans le *Pien-i-tien*, et qui s'étendent du ve au viiie siècle. Une notice de l'époque des T'ang dit qu'au Nord de l'île les hommes ont l'air des Hou (barbares de l'Asie centrale), et qu'au Sud les hommes ont l'air des *Laotiens*. La comparaison de ces notices avec le *Mahâvaṃsa* conduit à cette conclusion importante que « la chronologie du Mahâvaṃsa peut être admise comme une autorité solide, sinon impeccable, tout au moins à partir du ive siècle. » — Après le viiie siècle, les relations officielles cessent entre la Chine et Ceylan. Le *Pien-i-tien* ne contient plus qu'un extrait sur une ambassade au commencement du xve siècle ; en 1405 l'eunuque Tcheng Houo fut envoyé par l'empereur Ioung-lo pour faire des offrandes aux sanctuaires buddhiques : accueilli en ennemi par un roi impie, il s'empara de la capitale, fit le roi prisonnier et s'ouvrit par la force une route jusqu'à ses vaisseaux. Un musulman chinois, Ma Hoan, attaché comme interprète à la mission de Tcheng Houo, en a laissé une relation intéressante, où il mentionne entre autres le Pic d'Adam et le Buddha couché de Kelani. — A la fin de son mémoire, M. Lévi revient sur la fameuse question de l'introduction du buddhisme en Chine, qui a excité de si vives controverses. L'objet de la discussion est un passage de l'Histoire abrégée des Wei mentionnant le voyage, en l'an 2 av. J.-C., d'un envoyé Chinois, nommé King, chez le roi des Yue-tchi : il s'agissait de savoir si King avait apporté de Chine au roi des Yue-tchi, ou reçu du roi des Yue-tchi et rapporté en Chine les livres buddhiques. Les nouveaux textes apportés au débat par M. Lévi paraissent trancher la question dans ce dernier sens, contrairement à l'interprétation de M. Specht. Il en résulte qu'en l'an 2 av. J.-C., le roi des Yue-tchi était buddhiste et que, grâce à lui, le buddhisme commença dès cette époque à se propager en Chine.

A.-M. Boyer. *L'époque de Kanishka.*

M. Boyer qui, dans un précédent mémoire, avait rapporté l'origine de l'ère çaka à l'avènement de Nahapâna, aborde ici la question de l'époque de Kaniṣka. D'accord avec M. Lévi pour écarter toute espèce de relation entre l'ère çaka et le règne de Kaniṣka, il est en complet désaccord avec lui sur la date de ce règne. Tandis que M. Lévi le reporte avant l'ère chrétienne, M. Boyer le place à la fin du ier siècle de J.-C. Son travail fait avec un soin minutieux et une excellente méthode aura tout au moins ce résultat important de faire apparaître avec une netteté toute nouvelle les éléments du problème.

C.-E. Bonin. — *Note sur les anciennes chrétientés nestoriennes de l'Asie centrale.*

Revue de l'Histoire des religions. — T. XLI, n° 1. Janvier-février 1900. M. COURANT. *Sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois.* Discute le sens des expressions *thien ti, chang ti,* « l'empereur ou les empereurs du ciel, d'en haut » et montre qu'on ne saurait en inférer le monothéisme des anciens Chinois.

N° 2. Mars-avril 1900. — A. BARTH. *Bulletin des religions de l'Inde.* III. Bouddhisme, 1re partie.

* * *

Bulletin de géographie historique et descriptive. — Année 1899, n° 1, p. 64, EUDES BONIN. *Le mont Omei.* Description des pagodes du mont Ngo-Meii ou Omei, province de Setchouen.

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. — Janvier 1900. — Vincent A. SMITH. *Çrâvastî.*

Çrâvastî est une ville illustre dans les traditions buddhistes. Depuis le général Cunningham, on s'est accoutumé à l'identifier avec Sâhet-Mâhet, deux groupes de ruines situés sur les bords de la Rapti à environ 40 kil. en deça de la frontière népalaise, à cheval sur les districts de Gondâ et de Bahraich (Oudh). Or M. Smith, développant un précédent article (1), établit que cette hypothèse est en contradiction avec les données des deux pélerins chinois Fa-hian et Hiuen-tsang. Tous deux placent Çrâvastî à une distance équivalente à 140 kil. N.-O. de la ville natale du Buddha, Kapilavastu. Le site de Kapilavastu est déterminé avec une suffisante approximation par les piliers de Nigliva et de Paḍarià découverts respectivement en mars 1895 et décembre 1896 par Führer. Nigliva est dans le Népal, à 50 kil. env. N.-O. de la station d'Uskâ Bazar, district de Basti, 18 kil. au-delà de la frontière. Paḍarià est à 8 kil. environ au-delà de la frontière, approximativement par 83° 18' long. E. Gr. Le pilier de Nigliva marque l'emplacement du stûpa édifié en mémoire du Buddha Konâkamana (Kanakamuni); celui de Paḍarià s'élève à l'endroit même où se trouvait le bois de Lumbinî (2), lieu de naissance de Çakyamuni. Or, comme d'après les pélerins chinois Kapilavastu était situé entre ces deux piliers, et comme à la place indiquée on trouve dans la forêt des ruines s'étendant sur une longueur de plusieurs milles, il s'ensuit que ces ruines ne peuvent être que celles de Kapilavastu. Nous avons maintenant un point de départ assuré pour déterminer le site de Çrâvastî : 140 kil. au N.-O. nous amènent à plus de 60 kil. au N.-O de Sâhet-Mâhet. A cette distance même, dans la région du Téraï Népalais où la Rapti fait un coude au sortir des montagnes, près de Bâlâpur, au N.-E. de Nepalganj, station terminus du Bengal and North-Western Railway, se trouvent des ruines étendues, où M. S. croit retrouver Çrâvastî. Cette hypothèse est contredite par une statue qui se trouve à *Sâhet-Mâhet* et qui porte une inscription disant qu'elle a été

---

(1) *Kauçambî and Çrâvastî*, J. R. A. S., juillet 1898, p. 503. M. Smith reporte Kauçambî de Kosam (où l'avait localisé Cunningham), aux environs de Bharhut, plus de 50 milles au S.-O. Il a réfuté de même l'identification de Kusinârâ avec Kasia, mais sans en proposer une nouvelle (*The remains near Kasia in the Gorakhpur district.* Allahabad, 1896.)

(2) Inscr. *Lummini.* Sur ce nom voir Speyer, W. Z. XI (1897), p. 22 (Lummini = Rukmini) et Barth, *Rev. hist. rel.* mars-avril 1900, p. 175, note 2.

élevée à *Çrâvasti* : M. S. se tire de difficulté en supposant qu'elle a été apportée là de sa place primitive. Bien que les raisonnements de M. S. paraissent logiques, il est nécessaire qu'ils soient vérifiés par des fouilles sur le terrain indiqué (1).

Capt. P.-R. GURDON. *Açvakrânta near Ganhati.*

Açvakrânta, en Assam, sur la rive N. du Brahmaputra, est le siège de traditions légendaires sur Kṛṣṇa ; un temple ruiné contient quelque sculptures viṣnuites.

SATIÇ CHANDRA ACHARYA VIDYABHUSHANA. *Mahâyâna and Hînayâna.*

Recueil de textes où ces mots se rencontrent ; l'auteur en tire la conclusion que *Mahâyâna* et *Hînayâna* ont eu successivement deux sens : 1° Les auteurs des plus anciens écrits du Mahâyâna appellent Hînayâna tout système différent du leur, buddhiste ou non-buddhiste ; 2° à partir du IVe siècle, les Mahâyânistes sont ceux qui consentent à s'expatrier pour prêcher la religion buddhique au dehors, et les Hînayânistes sont ceux qui s'y refusent. — Dans une note additionnelle, M. Bendall conteste justement cette singulière explication.

M. MACAULIFFE. *Translation of the Japji* (Le *Japji* est la prière quotidienne des Sikhs).

A. N. WOLLASTON. *An Autograph of the Mogul Emperor Jahangir* (A. D. 1617). Autographe au bas d'un portrait de Jahangir, reproduit dans le Journal de l'ambassade à la cour du Grand Mogol de Sir Thomas Roe.

---

(1) Les antiquités buddhiques du Népâl ont donné lieu à un certain nombre de publications, dont voici les principales :

BARTH, dans le *Journal des savants*, février 1897, et *Revue de l'histoire des religions*, mars-avril 1900. — FÜHRER. *Monograph on Buddha Sakyamuni's Birth-place in the Nepalese Tarai.* (Archæological Survey, Imperial Series, vol. 26). Ce volume, contenant le compte-rendu des deux campagnes de Führer a été annulé et retiré de la circulation.

L'inscription de Niglîva a été éditée, avec fac-simile, par BÜHLER, dans l'*Epigraphia Indica*, V (1898), p. 1.

Le pilier de Padariâ a fait l'objet des publications suivantes : Notice de BÜHLER, réimprimée de l'*Athenæum*, dans J. R. A. S., avril 1897, p. 429. — Id., dans les Comptes rendus de l'Académie de Vienne, janvier 1897. — Notice de Vincent A. SMITH, J. R. A. S., juillet 1897, p. 615, (texte). — Edition avec fac-simile par BÜHLER, *Epigraphia Indica*, V (1898), p. 1. — BARTH, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 14 mai 1897.

Les traditions relatives à Kapilavastu fournies par les livres chinois ont été réunies par T. WATTERS : *Kapilavastu in the Buddhist Books*, J. R. A. S., juillet 1898, p. 533.

M. WADDELL, après la découverte du pilier de Nigliva, a publié un petit guide du pélerin aux lieux saints, en tibétain : *A Tibetan Guide-book to the lost site of the Buddha's birth and death*, J. A. S. B., LXV (1896), p. 275. On sait que M. Waddell a bruyamment réclamé la priorité de la découverte de Kapilavastu : cette querelle sans intérêt est exposée dans la correspondance du J. R. A. S., juillet 1897, p. 644, et janvier 1898, p. 199.

A ces découvertes est venue se joindre celle du stûpa de Piprahwâ par M. W. C. Peppé, au N. du district de Basti, à 1/2 mille de la frontière népalaise : ce stûpa contenait, entre autres objets, une urne de stéatite portant gravée à la pointe une inscription en caractères d'Açoka, aux termes de laquelle « ce réceptacle des reliques du Buddha Bhagavat a été consacré par par les Çâkyas Sukîrti et ses frères, avec leurs sœurs, leurs fils et leurs femmes. » Voir BÜHLER, J. R. A. S. avril 1898, p. 387. — BARTH, dans les *Comptes-rendus de l'Ac. des Inscr.*, 11 mars et 15 avril 1898. — W. C. PEPPÉ, *The Piprahwá Stûpa*, J. R. A. S. (Additions de MM. V. Smith et Rhys Davids.)

E. J. Rapson. *Notes on Indian coins and seals*. Part. I. Commencement d'une série de notes où M. Rapson se propose de tenir au courant ses *Indian coins*, publiés dans le *Grundriss* de Bühler.

A. B. Keith. *The Nîtimanjarî of Dyâ Dviveda.*

Bonne notice d'un ouvrage sans valeur. La *Nîtimañjarî* (entre 1450 et 1600 A. D.) comprend 170 çlokas, dont le premier hémistiche contient une maxime morale et le second un exemple tiré du *Ṛg-Veda*.

Dans les « Notes and News », rapport sommaire de M. Bendall sur son voyage dans le Nord de l'Inde en 1898-1899.

Avril 1900. — M. A. Stein. *A sanskrit Deed of sale concerning a Kaçmirian Mahâbhârata Manuscript.*

Contrat de vente d'un ms. du *Mahâbhârata* écrit sur un feuillet du livre lui-même. Il est daté du 10 juillet 1682 et écrit de la main du pandit Takade Bhaṭṭa Haraka, qui a annoté beaucoup de manuscrits de Ratnakaṇṭha, et qui devait être le contemporain et l'ami de ce savant Kashmirien. Il a notamment glosé le codex archetypus de la *Râjataraṅgiṇî ;* c'est lui que M. Stein, avant que son identité fût révélée, désignait par A^2. Le prix de vente des deux volumes est de 45.000 dînaras, qui font environ 14 roupies (le mille de dînaras égale 1/4 de roupie).

R. Hoernle. *On an ancient block-print from Khotan.* Description d'un xylographe de 72 feuillets dans un alphabet inconnu.

E. Senart. *A new fragment of the thirteenth Edict of Piyadasi at Girnar.* M. Rhys Davids a trouvé à Junagadh deux fragments détachés du rocher de Girnar, l'un au musée, l'autre à terre au pied du rocher. L'un de ces fragments, représenté par une bonne photographie, fournit à M. Senart la matière de plusieurs observations importantes pour l'explication du 13e édit.

Dans la « Correspondance » une brève notice de M. Bendall sur quelques mss. de la bibliothèque de Kâthmandu, parmi lesquels un commentaire non identifié sur le *Kâtantra*. — M. Macdonnell signale comme le plus ancien texte *imprimé* en devanâgarî, une planche de *l'Hortus indicus Malabaricus* de Rheede van Draakenstein, Amsterdam, 1678.

Notice nécrologique sur Sir William Wilson Hunter.

Juillet 1900. — A. V. Bergny. *Notes on some Brâhmî-Kharoshthî Inscriptions on Indian Coins.* (Suivi d'une critique de M. Rapson.)

V. A. Smith. *The Buddhist Monastery at Sohnâg in the Gorakhpur district.* Ruines consistant en fondations très massives indiquant un édifice de vastes proportions. On y a trouvé un assez grand nombre de tablettes votives appelées communément « Buddhist seals », analogues à celles de Pakna-Bihât (Cunningham, *Arch. Surv. Rep.*, vol. III) et de Mahâbodhi.

G. A. Grierson. *On the languages spoken beyond the North-Western Frontier of India* (avec carte).

E. J. Rapson. *Notes on Indian Coins and Seals. III. The Kulûtas.* Le royaume de Kulûta correspond à la vallée actuelle de Kullu (Penjab). M. R. examine les textes qui mentionnent les Kulûtas et les peuples voisins, Cinas, Kiras, Udumbaras, Campakas.

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society. 1898. (Colombo, 1899). — O. COLLETT. *Contributions to Ceylon Malacology.* — A. HALY. *Aids to the identification of Ceylon Birds.* — F. H. DE VOS. *The Ceylon Elephant.* (Traduction d'un opuscule de Cornelis Taay van Wezel, publié en 1713.) — A. E. BUULTJENS. *Don Jeronimo de Azevedo, governor of Ceylon from 1594 to 1611.* — F. H. DE VOS. *Monumental remains of the Dutch East India Company in Ceylon.*

* * *

Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society (Singapore). — N° 33. Janvier 1900. - H. N. RIDLEY. *The Flora of Singapore.* — W. W. SKEAT and H. N. RIDLEY. *The Orang Laut of Singapore.*

N° 34. Juillet 1900. — E. M. MEREWETHER. *Inscriptions in StPaul's Church, Malacca.* — H. N. RIDLEY. *The use of the Slow Loris in Malay Medicine.* — H. S. HAYNES. *A List of Brunei-Malay Words.* — R. HANITSCH. *An Expedition to Mount Kina Balu, North Borneo.* — H. N. RIDLEY. *Damnar and Wood oil.* — R. HANITSCH. *Notes on the Flying Frog.*

* * *

Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society (Shanghai). — Vol. XXXI (1896-1897). Shanghai, 1900. — E. H. PARKER. *Inscriptions de l'Orkhon, déchiffrées par Vilh. Thomsen.* Il paraît y avoir contestation sur la priorité de la découverte des fameuses inscriptions de l'Orkhon : contrairement à l'opinion courante, M. Parker nous apprend sans commentaire qu'elles ont été découvertes, non par le Finnois Heikel, mais par le Russe M. N. Iadrintzeff, en 1889. Quoi qu'il en soit, c'est à la suite de la mission de M. Heikel que le texte en fut édité par celui-ci sous les auspices de la Société Finno-Ougrienne d'Helsingfors. Les recherches subséquentes de Radloff furent publiées dans son *Atlas des antiquités de la Mongolie,* 2 fasc. Pétersburg, 1892. Les nouvelles inscriptions comprenaient une partie chinoise et une partie turque, écrite dans un alphabet inconnu : la clef de l'écriture turque fut trouvée en 1893 par Vilh. Thomsen, qui y reconnut un alphabet de 38 lettres d'origine araméenne. (V. Thomsen, *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées,* 1re livraison. *L'alphabet.* Helsingfors, 1894). Cette identification permit à Radloff de donner de ces textes une traduction complète avec un glossaire (1894 et 1895). Deux grandes stèles, en l'honneur l'une du Tegin Kül, l'autre du Khan Mogilan (m. en 734 A. D.) nous donnent une sorte d'épopée de la race turque avant son contact avec l'Islam : au double point de vue historique et linguistique, ces monuments sont d'un intérêt exceptionnel. M. Thomsen a complété son ouvrage en 1896 par une 2e partie contenant une grammaire, un glossaire, etc. C'est à cette 2e partie qu'est consacrée la recension de M. Parker.

A. FORKE. *Wang-chung and Plato on death and immortality.* (Wang-chung, philosophe matérialiste, 27-98 A. D.)

THOS. W. KINGSMILL. *The Chinese system of family relationship and its Aryan affinities.*

Journal of the Asiatic Society of Bengal. — Part. I. History, literature, etc. — 1900, no 1. — William Irvine. *Jangnâmah of Farrukhsiyar and Jahândâr Shâh.* Extraits d'un poème hindi composé dans la 1re moitié du XVIIIe siècle par Çrîdhar ou Murlidhar, de Prâg.

Babu Akshay Kumar Maitra. *A new copper-plate inscription of Lakshmanasena.*

Donation d'un terrain à un pandit par Lakṣmaṇasena, en 1121-22 A. D. N'apporte aucun fait nouveau.

Babu N. N. Vasu. *The Manahali copper-plate inscription of Madanapâladeva.*

Donation d'un village faite à titre de dakṣiṇâ à un brahmane qui avait lu le *Mahâbhârata* à la reine. L'acte est daté seulement de la 8e année du roi ; il contient une généalogie de la dynastie des Pâlas, dont l'un, Gopâla III, prédécesseur de Madanapâla, était inconnu jusqu'ici.

W. Hoey. *On the identification of Kusinara, Vaisali and other places mentioned in the Chinese pilgrims.*

Vaisali serait Dherand, sur la rive gauche du Gange, à 30 milles environ N.-O.-O. de Patna ; Kusinara serait Sewan, station du chemin de fer à environ 40 milles N.-N.-O. du point précédent. Toutes ces identifications ne valent ni plus ni moins que celles qu'on a faites jusqu'à ces derniers temps et qui se sont presque toujours trouvées fausses. — A cet article est joint le texte d'une inscription sur cuivre publié par M. T. Bloch. Cette plaque, provenant d'un village au N. de Gorakhpur, contient une donation faite en 921 [Vikrama] saṃvat par Jayâdityadeva II.

* * *

Indian Antiquary. — Septembre 1900. Textes en langue du Chitral, avec une traduction interlinéaire, par le Col. J. Davidson. — Traduction d'une anthologie tamoule, par le Rev. Pope (continuée dans les nos suivants). — Suite du travail de M. R. C. Temple sur les 37 *Nats* (esprits) des Birmans (continué dans les nos suivants). — Sir S. M. Campbell. *Notes on the Spirit Basis of Belief and Custom.* (Suite. — Traite du mauvais œil. — Continué dans les nos suivants.) — Ch. Partridge. Suite de l'Index au Dictionnaire des mots anglo-indiens (Hobson-Jobson) de Yule (continué dans les nos suivants).

Octobre 1900. — J. F. Fleet. Identifications des noms de lieu qui se trouvent dans la fausse charte d'Altêm, présidence de Bombay, Etat de Kohlapur.

Novembre 1900. — Documents inédits sur la prise de Madras par La Bourdonnais, en 1746, publiés par R. C. Temple. — Contes populaires de la vallée de l'Indus, publiés par W. Crooke.

T'oung-Pao. — 2e série. No 1, mars 1900.

G. Schlegel. *The Secret of Chinese Method of transcribing foreign sounds.*

M. Schlegel montre dans cet important travail (continué dans le n° suivant) que les transcriptions chinoises obéissent à des règles plus constantes qu'on ne le croirait d'après les

nombreuses exceptions signalées par Stan. Julien. L'erreur de Julien a été de prendre comme point de départ la prononciation de Péking, tandis que l'ancienne prononciation s'est conservée beaucoup mieux dans les dialectes du Sud. « Je suis convaincu qu'un Chinois de l'époque des T'ang, s'il se levait de son tombeau, converserait sans beaucoup de difficulté avec un Chinois moderne d'Amoy ou de Changchow. » C'est ainsi que *Buddha*, prononcé *Fo* à Péking, est prononcé *Put* à Amoy.

A. VISSIÈRE. *L'Odyssée d'un prince chinois.*

Le prince Tch'ouen, père de l'empereur Kouang-Siu, fut chargé, en 1886, d'une tournée d'inspection navale. En bon lettré, il ne manqua pas de composer à cette occasion un certain nombre de petits vers, qu'il publia ensuite avec des notes explicatives dont le besoin se faisait sentir. Ses impressions sont assez curieuses et méritaient les honneurs d'une traduction.

G SCHLEGEL. *Dangers of the Peking pronunciation of the Chinese characters.*

Cette note prétend réfuter une identification de M. Chavannes, mais la réfutation nous semble peu décisive. Hiuen-tsang (III, 83) dit qu'à l'E. du royaume de *To-lo-po-ti* (Dvâravatî) et à l'O. du royaume de *Mo-ho-tchen-po* (Mahâ-champa) se trouve le royaume de *I-chang-na-pou-lo* (Içânapura). On a toujours cru que Dvâravatî était la capitale du Siam et Mahâ-Champa le royaume de Champa, aujourd'hui royaume d'Annam. Si cela est, Içanapura est forcément le Cambodge. M. Chavannes avait fortifié cette conclusion en citant un passage de l'Histoire des T'ang, suivant lequel, au début de la période Tchen-koan (627-650), le roi du Tchen-la s'appelait 伊金那 *I-chin-na*, Or nous savons par les inscriptions qu'à cette date le roi du Cambodge s'appelait Içânavarman. Il semble donc que I-chin-na = Içâna, et que, par conséquent, Içânapura soit le Cambodge. M. Schlegel observe que le 2e caractère, qui se prononce *kin* (*chin* seulement en pékinois) ne peut représenter *çâ* : il y voit un « misprint » pour 奢 *Sia* (dans Hiuen-tsang, le nom est écrit 伊賒那 I-chang-na) ; il accepte donc la transcrition Içânapura ; « mais, ajoute-t-il, le *Pien-i-tien* dit clairement que c'était un royaume en Birmanie. » Cette assertion ne paraît guère conciliable avec le texte de Hiuen-tsang et de I-tsing. La conclusion générale qui se dégage de ce débat, c'est que la géographie tant chinoise que sanscrito-pâlie de l'Indo-Chine est pleine d'incertitudes et de contradictions : le seul moyen d'y voir clair est de réunir tous les textes, de les classer chronologiquement et de les soumettre à une critique d'ensemble. Tant qu'on se bornera à opposer une citation à une autre, on n'aboutira à rien.

N° 2. Mai 1900. — Ce fascicule contient la fin des articles de MM. SCHLEGEL et VISSIÈRE et un résumé, par M. LEFÈVRE-PONTALIS, des chroniques laotiennes recueillies par la Mission Pavie à Luong-Prabang.

N° 3. Juillet 1900. — G. SCHLEGEL. *Geographical Notes.* XII. *Shay-po* 闍婆 *Djavâ.* Cherche à démontrer que ce nom ne désigne pas Java, mais la presqu'île de Malacca.

C. DE HARLEZ. Le *Tien fu hia fan tchao shu*, livre religieux des Tai-Ping.

N° 4. — M. COURANT. *Sommaire et historique des cultes coréens.*

G. SCHLEGEL. *On some unidentified Chinese transcriptions of Indian words.* 剌瑟胝 *La-sit-ti* « hampe de bannière » = * *lasti*, mot sanscrit refait sur le pâli *laṭṭhi*. 薩陀汲論 *Sat-t'o-p'o-lun* « toujours pleurant » (nom d'un Bodhisattva) = *Sadâ-paruṇ* (*ṇam*). 罽賓 *Kipin* = *Kapaṇi*, skr. *Kṛpaṇin* « misérable ». « Quant à la position géographique du Kipin, notre ami le Dr J. Marquardt qui s'occupe d'une revue critique de différents Etats de l'Inde du Nord déterminera *in time* où le pays était situé. » — *Unidentified transcriptions in the Itinerary of U-K'ong.* (Identifications très problématiques).

A. VISSIÈRE. *Généalogie du prince King.*

Tijdschrift voor indische Taal-, Land- en Volkenkunde. Deel XLII, Aflevering 2 en 3.

J. Brandes. *Quelques notices sur l'ancien Batavia.*

J. Brandes. *Encore quelques piagems javanais de la période mahométane de Mataram, Banten et Palembang.*

A Java, comme au Cambodge, les jumeaux étaient la propriété du roi. Le présent document, trouvé dans la résidence de Palembang, est un acte daté de 1653 A. D., par lequel le *pangeram* (pb. le roi de Palembang), ayant reçu deux enfants jumeaux, fait remise au père de ses redevances pécuniaires.

Snouck Hurgronje. *Etudes sur la langue d'Atjeh.*

André de la Porte et J. Knebel. *Les ruines de Panataran.*

Le Tjandi Panataran, situé dans la partie orientale de Java, résidence de Kediri, district de Blitar, est un des monuments les plus intéressants de l'île par ses nombreux et remarquables bas-reliefs. MM. de la Por e et Knebel en donnent ici une description nouvelle qui ajoute peu à ce qu'on en savait déjà. Cependant il faut accueillir avec satisfaction les plans qui accompagnent leur travail, ainsi que les rapprochements qu'ils font entre les bas-reliefs du temple principal et le Râmâyaṇa javanais. Quant aux sculptures du *pendapa*, ils n'en ont pas tenté une nouvelle explication. (Cf. Brandes, dans: *Notulen*, XXV, 1887.)

Afl. 4. — F. de Haan. *Uit oude notarispapieren.* I.

M. de Haan a trouvé, dans les archives notariales, l'inventaire, dressé en 1696, de la succession de Isaac de Saint-Martin, « conseiller ordinaire et sergent-major de l'Inde Néerlandaise ». Cet inventaire comprend une centaine de mss. malais, javanais, arabes, persans, macassars, tamouls, singhalais. Les textes malais sont en grande majorité : ils traitent des sujets les plus variés : roman, philosophie, religion, histoire, droit. On y remarque une chronique des rois malais l'histoire des Pândavas, l'histoire de Kalilah et Dimnah, etc. Les livres javanais ne sont généralement désignés que sous le titre vague de livre ou traité. Dans l'article qui suit (*Over eene onde lijst van maleische Handschriften*), M. Van Ronkel fait ressortir l'intérêt de cette pièce pour l'histoire des études malaises.

Dr J. Brandes — *Omina et portenta.*

La connaissance du calendrier, à Bali, se fonde sur un traité intitulé *Wariga*. On l'appelle aussi *Wariga Garga*, à cause de l'important chapitre des présages (*utpâta*) qui est placé dans la bouche de Garga. Cette partie est indubitablement d'origine indienne; mais les recherches dont M. Brandes rend compte n'ont pas abouti à la découverte du prototype sanscrit.

M. Knebel donne une liste des mots javanais de la résidence de Tegal qui diffèrent de ceux de Solo.

M. Brandes ajoute un complément à l'article précédemment paru de M. H. D. H. Bosboom sur les maisons anciennes de Batavia.

R. Kern. *Dwerghertverhalen uit den Archipel. Sundasche Verhalen.* Compare quelques contes d'animaux, tels qu'ils existent en sundanais avec les versions javanaises.

M. Brandes. *En Hofreis naar Mataram om en bij 1648 A. D.* Analyse le récit donné par le *Babad Banten* d'une ambassade envoyée par le sultan de Banten à la cour de Mataram vers 1648.

Afl. 5. — Snouck Hurgronje. *Islam und Phonograph.*

Les usages nouveaux tels que le tabac, l'imprimerie, la photographie, soulèvent généralement entre les savants musulmans des controverses sous forme de consultations (*fetwa*). Sajjid Uthman de Batavia, vieillard de 70 ans passés, s'est acquis une grande réputation dans ce genre de polémique. Un de ses derniers fetwa est dirigé contre le phonographe dont il condamne l'usage, au moins pour la récitation du Qoran.

N. Adriani. *Etude sur les langues des îles Togian (Célèbes)*

Afl. 6. — J. Brandes. *Piagems javanais.* — F. A. Liefrinck. *L'esclavage en Lombok.* — N. Adriani. *Etude sur les langues des îles Togian.* - F. de Haan. *Notices sur l'ancienne ville de Batavia : Kota Tahi.*

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft. T. LIV, fasc. 1.

H. Oldenberg. *Vedische Untersuchungen.*

7. *Narâçaṃsa.* Combat l'interprétation de Hillebrandt, qui voit dans ce mot l'ancienne dénomination du feu méridional, du feu des morts, et par suite du dieu des morts. Narâçaṃsa ne doit pas se traduire, comme le veut Hillebrandt, par *hominum censor*, mais par « louange des hommes », c'est-à dire louange chantée par les hommes (chantres, prêtres,) en l'honneur des donateurs généreux. — 8. *Soma und der Mond.* Contre la théorie de Hillebrandt que Soma est la lune, dans le *Rg-Veda.* — 9. *Upaniṣad.* Réplique à Deussen et nouveaux arguments à l'appui de l'interprétation : *upâhiṣad* = adoration du brahman-âtman.

Aufrecht (Th). *Neue Erwerbungen aus Bombay.* Catalogue d'une collection de 90 textes sanscrits imprimés à Bombay, achetés par la bibliothèque de l'Université de Bonn.

Caland (W). *Zur Exegese und Kritik der rituellen Sûtras.* XXXIII. *Zum Kauçika-sûtra.*

Corrections au texte imprimé, tirées du ms. de Haug, conservé à Munich. M. Caland est la plus haute autorité en matière de rituel ; et le manuscrit de Haug doit être bon, puisque M. Caland le dit ; et il est non moins incontestable que M. Bloomfield n'aurait pas dû le laisser entièrement de côté dans son édition du *Kauçikasûtra* : mais n'est-il pas un peu excessif de porter contre lui cette sévère sentence : « Une nouvelle étude du manuscrit munichois du *Kauçikasûtra* non utilisé par Bloomfield m'a confirmé dans ma supposition que l'éditeur de ce texte n'avait pas travaillé partout avec cette acribie philologique, qui doit être appliquée à la publication d'un texte de ce genre. »

Fasc. 2. — Oldenberg. *Vedische Untersuchungen.*

10. *ari, aryaḥ.* (Adhère presque complètement à l'interprétation de Bergaigne.) 11. *Sur l'histoire de l'anuṣṭubh védique.*

J. Jolly. *Sur les sources de la médecine indienne.*

1. *Vagbhaṭa*

Fasc. 3. — Quelques corrections à divers textes védiques par Böhtlingk.

Giornale della Società Asiatica Italiana, vol. XIII. 1900.

E. L DE STEFANI. *La Novellina jainica di Madirâvatî.*

Cette histoire, qui a pour auteur un Jaina Çvetâmbara, paraît être un rifacimento d'un récit du *Kathâkoça*. On en donne ici le texte skr. accompagné d'une traduction assez faible. Quelques observations et corrections à la page 217 du même n°. Le roi de Jayanti, Nṛsiṃha, irrité d'une parole irrévérencieuse de sa fille Madirâvatî, la marie à un mendiant impotent : mais, par l'effet des actions antérieures de la princesse, il se trouve que le prétendu mendiant n'est autre que le roi des Vidyâdharas, qui reçoit dans un palais de cristal son beau-père confus.

Il Nitisâra di Kâmandaki. Traduction par M. C. FORMICHI (suite).

P. E. PAVOLINI. *A proposito della Triglotta buddhistica.*

Zachariae, *Die Indischen Wörterbücher*, a traité à tort ce texte comme un ouvrage indépendant : ce n'est que le Vocabulaire pentaglotte réduit à trois langues par la suppression du chinois et du mandchou.

ID. *Eroine brammaniche in un novelliere giainico.*

Comment les personnages de Draupadî, Kuntî, Devakî, Rukmiṇî ont été transformés dans le *Kathâkoça* de Çubhaçîlagaṇi, différent du *Kathâkoça* anonyme traduit par Tawney.

ID. *Le gazzelle e la musica.*

L. NOCENTINI. *Prodotti coreani.* Produits animaux, végétaux et minéraux de la Corée avec le nom en caractères et l'identification.

CHRONIQUE

FRANCE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 19 octobre 1900, a mis au concours pour le prix ordinaire à décerner en 1903 le sujet suivant : *Etudier avec détails une période de l'histoire de l'Indo-Chine.*

INDO-CHINE

Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. Foucher, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, a été chargé de la direction *p. i.* de l'Ecole pendant l'absence de M. Finot. M. Foucher, qui vient de publier un ouvrage sur l'*Iconographie bouddhique*, prépare un travail sur l'art gréco-bouddhique et l'influence de l'art classique dans l'Inde et en Indo-Chine.

— M. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite pendant le siège des légations, à Pékin.

— M. Cabaton, ancien secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole, publiera prochainement dans nos Mémoires le résultat de ses recherches sur les Chams.

— M. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole, a commencé l'étude des monuments chams de l'Annam. Plusieurs de ces monuments sont dans un état inquiétant : il est probable que des travaux de consolidation seront prochainement décidés.

— M. Lavallée, qui avait été chargé d'une mission ethnographique et linguistique chez les tribus sauvages du Laos, en a rapporté une série de vocabulaires qui seront prochainement publiés, et une collection ethnographique, conservée au Musée de l'Ecole.

— M. le capitaine de Lajonquière vient d'achever l'inventaire archéologique du Cambodge.

— M. le docteur Gaide, médecin des colonies, a fait don à l'Ecole de 3 mss. thai et de 2 mss. lolo provenant des Sip-song-pan-na. La bibliothèque s'est également enrichie d'un ancien ms. de la « Charte des Mans » provenant de la région de Cao-bang, offert par M. le capitaine Dehove.

— S. M. le Roi de Siam nous a fait parvenir un exemplaire du Canon pâli publié par ses ordres.

— M. Babonneau, chef des travaux de la ville de Hanoi, a envoyé au musée de l'Ecole une collection de poteries et de monnaies trouvées à Hanoi, sur l'emplacement de l'ancienne citadelle de Dai-la, en l'accompagnant de plans et de croquis très soigneusement exécutés.

— Sont entrées au Musée plusieurs sculptures et inscriptions chames ou khmères, provenant, les unes de la province de Tourane, les autres de Bati et Sambor. Parmi

les inscriptions, nous citerons : une stèle de My-son, qui paraît une des plus anciennes inscriptions chames, après celle de Nhatrang ; la stèle de Po-Nagar de Nhatrang, jadis exilée à Hanoi ; la stèle de Bau Houé Tamoh (Laos), un des beaux spécimens de l'épigraphie sanscrite, que M. le colonel Tournier avait fait rapporter à Khong et qu'il a mis le plus aimable empressement à nous offrir.

* * *

Cambodge. — M. Maspero, résident au Cambodge, prépare une *Grammaire cambodgienne*.

* * *

Cochinchine. — Un arrêté du Lieutenant-gouverneur, du 18 août 1900, nomme une commission pour examiner un ouvrage sur les plantes médicinales de Chine et d'Annam, le traitement des maladies des chevaux et de l'épizootie des buffles, dont l'auteur, M. Paulus Cua, demande l'impression aux frais de la colonie.

* * *

Annam. — M. Cadière, missionnaire à Cu-lac (Quang-binh), auteur d'une *Phonétique du dialecte de Hué* que nous espérons publier prochainement, a en préparation une *Syntaxe annamite*.

* * *

Tonkin — *Monographies Tonkinoises.* — La circulaire suivante a été adressée par M. Morel, résident supérieur au Tonkin *p. i.*, aux administrateurs chefs de province :

Hanoi, le 14 juillet 1900.

Messieurs,

Par circulaire du 11 mai 1898, n° 35, de mon prédécesseur, vous avez été invités à établir, d'après un plan donné, une monographie de chacune de vos provinces, destinée à figurer à l'Exposition universelle de 1900.

Vous avez fourni ce travail en temps utile et quelques-uns d'entre vous m'ont adressé des notices rédigées avec soin et qui, bien que peut-être pas encore assez complètes, sont réellement fort intéressantes. Mais dans un grand nombre de provinces, les études présentées ont été tout à fait insuffisantes dans le fond comme dans la forme. Il semble que l'importance de l'œuvre projetée par l'administration n'ait pas été suffisamment comprise par tous les Chefs de province.

L'ouverture de l'Exposition de Hanoi qui devait avoir lieu le 1er décembre 1901, vient d'être reportée au 3 novembre 1902.

A cette occasion, j'ai l'honneur de vous prier de reprendre le travail dont il vient d'être question, en vous conformant aux indications et au plan contenus dans la circulaire précitée du 11 mai 1898.

Le chapitre II, historique de la conquête, généralement négligé dans les précédentes notices, offre un intérêt tout particulier. Je vous serai obligé d'y apporter tous vos soins et d'exposer dans votre nouvelle rédaction :

L'historique sommaire de votre province, avant l'époque de notre établissement ;

Les principaux événements dont elle a été le théâtre, pendant la période de conquête ;

L'œuvre de la pacification avec indication du rôle de la garde indigène et des actions d'éclat accomplies par ses chefs.

Vos archives et, en particulier, les registres de correspondances vous fourniront à cet égard de précieux renseignements.

Le développement agricole, commercial et industriel de votre province doit être exposé d'une façon claire avec des chiffres à l'appui.

Les travaux publics exécutés en vue de la plus grande facilité de la circulation ou de l'extension des cultures seront relatés avec des indications suffisamment nettes et précises.

Vous voudrez bien inviter tous les fonctionnaires sous vos ordres à collaborer à ce très intéressant travail, chacun dans la mesure de ses aptitudes et de ses connaissances spéciales. Je récompenserai ceux que vous croirez devoir me signaler comme vous ayant apporté le concours le plus utile. Mais je tiens essentiellement à ce que votre monographie soit faite sous votre direction immédiate et personnelle de manière à former un ensemble homogène, d'une cohésion parfaite, d'une lecture facile, accompagné de cartes et autant que possible de photographies destinées à agrémenter le texte et qui seront reproduites dans l'ouvrage que je veux faire composer avec les matériaux que vous m'aurez fournis.

L'œuvre à laquelle je vous demande d'apporter tous vos soins est de longue haleine. Les anciennes notices ont été généralement établies à la dernière heure et, par suite, se sont ressenties de la trop grande hâte avec laquelle elles ont été produites. Aussi vous prié-je de commencer votre étude, dès réception de la présente circulaire, en établissant, successivement, la notice spéciale de chacun des huyèn de votre province. Vous voudrez bien m'adresser copie, chaque mois, des notices de deux arrondissements afin que je puisse suivre les progrès de vos travaux, auxquels j'attache le plus vif intérêt.

Vous vous trouverez de cette sorte, dans six ou huit mois, sans aucune entrave apportée à la prompte expédition des affaires courantes, avoir réuni tous les éléments devant servir à la confection de votre monographie. Il ne vous restera plus alors qu'à condenser tous les documents partiels en une notice générale et c'est ce dernier travail d'ensemble qui devra vous incomber tout particulièrement.

La monographie générale de votre province, établie dans les conditions qui viennent d'être indiquées, devra me parvenir à la date du 1er juillet 1901 au plus tard.

INDE

Birmanie. — Un département archéologique a été institué en Birmanie, à partir du 17 mai 1899, pour le déchiffrement des inscriptions et la conservation des monuments. Le nouveau service se propose de publier la traduction des inscriptions de la pagode d'Arakan, un index des inscriptions birmanes, des tables paléographiques. Il a commencé à dresser la liste des monuments, en vue de choisir ceux qui devront être réparés et entretenus. Un crédit annuel a été accordé pour l'entretien des pagodes de Thabyinnyu et de Gawdawpalin à Pagan. Un Musée provincial va être établi à Rangoon pour conserver les objets qui étaient auparavant envoyés à l'Indian Museum de Calcutta. *(Indian Antiquary.)*

* * *

Calcutta. — La Société Asiatique du Bengale a tenu le 7 février 1900 sa séance annuelle, en présence de S. E. le baron Curzon de Kedleston, vice-roi de l'Inde, patron de la Société. Lord Curzon a prononcé à cette occasion un remarquable discours, dont nous extrayons quelques passages, avec le regret de ne pouvoir le reproduire en entier.

L'idée dominante de ce discours est celle des responsabilités du Gouvernement à l'égard des monuments historiques. Lord Curzon l'affirme en commençant :

Au cours de ma récente tournée, durant laquelle j'ai visité quelques-uns des sites les plus fameux de l'Inde et des monuments les plus renommés pour leur beauté ou leur intérêt historique, j'ai fait remarquer plus d'une fois, en réponse aux discours des municipalités, que je regardais la conservation des monuments anciens comme une des obligations primordiales du Gouvernement.

L'orateur fait observer que les obligations du Gouvernement sont beaucoup plus étroites dans l'Inde qu'en Europe, où les monuments sont entourés d'une publicité qui les protège contre la destruction et où les fortunes privées suppléent dans une large mesure à l'initiative gouvernementale. Il déclare que ces obligations s'étendent à toutes les branches du travail archéologique :

Je ne suis pas de ceux qui pensent que le Gouvernement peut se permettre de patronner l'une et d'ignorer l'autre. C'est, à mon sens, un égal devoir pour nous de fouiller et découvrir, de classer, reproduire et décrire, de copier et déchiffrer, d'entretenir et conserver. De la restauration, je ne puis parler en ce moment, parce que les principes d'une restauration légitime et artistique demanderaient une analyse plus détaillée que celle que j'ai le temps de leur consacrer ce soir. Mais il ressort de ce que j'ai dit que mon opinion des obligations du Gouvernement n'est point hésitante et que mon estimation de l'œuvre à faire est large.

Lord Curzon rappelle ensuite les ravages exercés par les fanatismes rivaux sur les monuments de l'Inde, antérieurement à la domination britannique, et les mesures prises par l'administration anglaise pour leur conservation :

Dans le domaine de l'archéologie, comme ailleurs, l'exemple du devoir a été donné au Gouvernement de l'Inde par l'effort individuel et par l'enthousiasme privé ; et c'est seulement par degrés que le Gouvernement qui, en tout temps, est lent à apprendre, s'est échauffé pour sa tâche.

Les premières recherches archéologiques, conduites par les fondateurs et les pionniers de cette Société, par Jones, Colebrooke, Wilson, Prinsep et maint autre *clarum et venerabile nomen*, avaient surtout un caractère littéraire. Elles consistaient à reconstruire des alphabets, à traduire des manuscrits, à déchiffrer des inscriptions. L'érudition sanscrite était le culte académique de l'époque. Comment ces hommes travaillaient, c'est ce que montre le fait que Prinsep et Kittoe moururent de surmenage à l'âge de quarante ans.

Ensuite vint une ère de recherches dans les constructions et les monuments ; la plume fut assistée par la pioche, et successivement les descriptions, les dessins, les peintures, les gravures, et plus tard les photographies révélèrent graduellement aux yeux le précieux contenu des carrières inviolées de l'Hindoustan. Dans cette génération d'explorateurs et d'écrivains, un honneur spécial est dû à deux noms : James Fergusson, dont l'ouvrage de début fut publié en 1845, et qui fut le premier à placer l'étude de l'architecture indienne sur une base scientifique ; et le général A. Cunningham, qui, quelques années seulement plus tard, entreprit les premières fouilles scientifiques des topes de Bhilsa. Eux et d'autres travaillèrent avec un zèle au delà de tout éloge ; mais l'œuvre était trop grande pour l'effort individuel et demeura sur beaucoup de points décousue, fragmentaire et incomplète.

Cependant le Gouvernement de l'Inde, occupé à poser les fondements et à étendre les frontières d'un Empire nouveau, s'inquiétait peu des reliques des anciens. De temps en temps un Gouverneur général, exceptionnellement éclairé ou généreux, réservait un peu d'argent à une restauration capricieuse des anciens monuments. Lord Minto nomma une commission pour diriger des réparations au Taj. Lord Hastings ordonna des travaux à Fatehpur Sikri et à Sikandra. Lord Amherst essaya quelque restauration du Kutub Minar. Lord Hardinge persuada à la Cour des Directeurs de sanctionner des arrangements pour faire examiner, dessiner et décrire les

principales antiquités indiennes. Mais ces efforts spasmodiques n'eurent guère d'autre résultat que la collection de quelques dessins et l'exécution, par manière d'acquit, de quelques réparations locales. Combien peu le levain avait pénétré la masse et avec quelle force la barbarie dominait encore l'esthétique dans l'esprit officiel, on peut le voir par les incidents qui se produisirent de temps en temps.

Au temps de Lord Willam Bentinck, le Taj fut sur le point d'être détruit pour la valeur de ses marbres. Le même gouverneur général vendit aux enchères le bain de marbre du palais de Shah Jehan à Agra, qui en avait été arraché par Lord Hastings pour en faire présent à George IV, mais n'avait jamais été expédié. Sous le même régime, une proposition fut faite de céder les jardins de Sikandra au service des Travaux publics d'Agra, pour en faire un terrain de culture productive. En 1857, après l'insurrection, il fut solennellement proposé de raser le Jamma Masjid de Delhi, la plus noble mosquée du monde, et elle ne fut épargnée que sur les instances de Sir John Lawrence. En 1868, la destruction des grandes portes du tope de Sanchi fut empêchée par le même homme d'Etat. J'ai lu qu'un grand pilier musulman, vieux de 600 ans, fut démoli à Aligarh, pour faire place à certains embellissements municipaux et pour l'érection de quelques échoppes de banias, qui, une fois bâties, ne furent jamais louées. Quelques-unes des colonnes sculptées de l'exquise mosquée hindou-musulmane à Ajmir furent jetées bas par un fonctionnaire zélé pour construire un arc de triomphe, sous lequel le vice-roi du temps devait passer. Les livres de James Fergusson résonnent d'une note incessante de protestation passionnée contre les constructeurs de casernes et les ingénieurs militaires. Je dois avouer que, dans ma pensée, ces personnages ont été, et, dans la sphère plus restreinte qui leur est actuellement laissée, sont encore des pécheurs endurcis. Escaladez la colline à Gwaliôr et voyez les baraquements des soldats anglais et les restes, non encore entièrement effacés, de leur occupation du palais dans le Fort. Lisez dans les Guides à Delhi les horreurs qui ont été perpétrées, dans l'intérêt des casernes, mess et cantines des régiments, sur les féeriques pavillons, cours et jardins de Shah Jehan.

Il y a moins de trente ans que le Gouverneur de l'Inde fut invité par nombre de médecins militaires à raser les remparts du Fort à Delhi, pour améliorer la santé des troupes; et s'il ne le fit pas, c'est qu'une troupe rivale de doctrinaires médicaux entra en scène pour réclamer la conservation de ces mêmes remparts qui, selon eux, servaient de barrière contre la malaria. Autrefois, quand on organisait des pique-niques dans les jardins du Taj, ce n'était point une chose extraordinaire pour les joyeux convives de s'armer d'un marteau et d'un ciseau avec lesquels ils passaient l'après-midi à arracher des fragments d'agate et de cornaline des cénotaphes de l'empereur et de sa reine....

Que l'ère du vandalisme ne soit pas encore entièrement finie, cela résulte avec évidence d'expériences récentes, au nombre desquelles je puis mettre la mienne. Quand Fergusson écrivit son livre, le Diwan-i-Am ou salle d'audience publique du palais de Delhi était un arsenal militaire, dont les colonnades extérieures avaient été construites en arcades de briques éclairées par des fenêtres anglaises. Tout cela a été enlevé plus tard. Mais quand le Prince de Galles vint dans l'Inde en 1876 et tint un darbar dans cet édifice, l'occasion était trop bonne pour n'en pas profiter, et une nouvelle couche de badigeon fut copieusement étendue sur les piliers et les plinthes de grès rouge du Darbar-Hall d'Aurangzeb. Cela aussi, j'espère le faire disparaître. Quand S. A. R. fut à Agra et que les pavillons du palais de Shah Jehan furent réunis ensemble pour servir à une soirée et à un bal, on fit appel au talent local pour reproduire les peintures effacées que les artistes Mongols avaient tracées sur le marbre et le plâtre deux siècles et demi auparavant : le résultat de ce travail est un objet d'aversion et de regret. Quand je fus à Lahore, en avril dernier, je trouvai l'exquis petit Moti Masjid ou la Mosquée-Perle, qui fut élevée par Jehangir il y a exactement 300 ans, encore employée à l'usage profane auquel elle avait été convertie par Ranjit Singh, celui du Trésor public. Les arcades ont été bâties en briques, et le pavé de marbre a été creusé comme une cave pour recevoir les caisses de roupies. J'ai plaidé pour faire remettre dans son état primitif ce beau petit monument. Ranjit Singh s'inquiétait peu du goût et des trophées de ses prédécesseurs mahométans, et un demi-siècle d'occupation militaire anglaise, avec son universel pot de peinture et les exigences des ingénieurs des Travaux publics, a précipité ce triste déclin.

Heureusement, dans ces dernières années, quelque chose a été fait pour arracher les principaux bâtiments du Palais Mogol à ces deux insatiables ennemis.

Après la conquête de la Haute-Birmanie en 1885, le palais des rois, à Mandalay, qui, bien que bâti pour la plus grande partie en bois, est un noble spécimen de l'art birman, fut converti par nos bataillons conquérants en club, en bureaux et en église. Je m'occupe d'éloigner par degrés ces habitants superflus.

Il y a encore d'autres sites et monuments de l'Inde sur lesquels j'ai les yeux, que je visiterai, si possible, pendant la durée de mes fonctions, et que j'espère sauver d'un destin pareil ou pire.

Lord Curzon rappelle ensuite ce qui a été fait pour l'archéologie indienne : la création de *l'Archæological Survey* par Lord Canning (1860), et sa brillante carrière sous la direction de Cunningham et de Burgess ; les restaurations ordonnées à Agra par Sir John Strachey; le crédit de 3 lakhs 3/4 de roupies octroyé par Lord Lytton pour la restauration des monuments des North-Western Provinces; l'institution du poste de curateur des anciens monuments par Lord Ripon en 1880. Mais à cette période succéda une phase de réaction où on parut admettre que la tâche de cataloguer et d'étudier les monuments touchait à son terme, et que le Gouvernement devait se borner désormais à la tâche plus modeste de les conserver.

L'orateur conclut ainsi :

Pour ma part, je suis loin d'être convaincu que le Gouvernement ne puisse pas faire beaucoup plus qu'il ne fait actuellement ou qu'il n'a jusqu'ici consenti à faire. Je ne prévois certainement pas le temps où l'Etat aura épuisé ses obligations, et où les recherches archéologiques et la conservation des monuments dans ce pays pourront se dispenser de la direction et du contrôle du Gouvernement. Je vois de fertiles champs de travail encore inexplorés, de tristes bévues à réparer, des lacunes béantes à combler, d'abondantes occasions de patiente rénovation et de recherche savante. Dans mon opinion, il n'est à aucun degré vraisemblable que les contribuables de ce pays se ressentent d'un léger accroissement de dépenses (et après tout on va loin, en matière d'archéologie, avec quelques milliers de roupies, et le total des frais est extrêmement restreint) pour des objets qui les intéressent, je le crois, aussi vivement que nous-mêmes. J'espère affimer avec plus de décision encore, pendant la durée de mes fonctions, la responsabilité du Gouvernement à l'égard des antiquités indiennes, inaugurer ou obtenir une attitude plus libérale de la part de ceux qui ont charge de fournir les ressources nécessaires, être enfin le fidèle gardien de cet inappréciable trésor d'art et de science qui, pour quelques années, a été remis entre mes mains.

Le speech présidentiel, prononcé au cours de la même séance par M. H. H. Risley le savant auteur des *Tribes and Castes of Bengal*, est consacré en majeure partie à l'ethnologie. M. Risley a longuement commenté la proposition de l' « Association Britannique pour l'avancement des sciences » tendant à profiter du prochain recensement pour obtenir sur les races non civilisées de l'Inde des données *ethnographiques*, des données *anthropométriques* et des *photographies*. Il en prend texte pour réclamer la création d'un Survey ethnographique, qui recueillerait avec méthode tous les vestiges des coutumes primitives. Il retrace brièvement l'histoire de l'anthropométrie, introduite par lui dans l'Inde et demande qu'on publie un choix des photographies les plus typiques des indigènes de chaque province. Enfin il propose une explication du totémisme, selon laquelle le totémisme aurait pour origine l'exogamie ; l'exogamie elle-même résulterait d'une variation d'habitudes reconnue avantageuse et conservée d'après la loi de la sélection naturelle.

Dans les séances suivantes, d'intéressantes découvertes ont été signalées à la société par le Pandit Haraprasâd Çâstri :

1° Une statuette de Gaṇeça, taillée dans une turquoise, et provenant du Népal ; le dieu, à la différence des représentations ordinaires, a quatre faces et des jambes courtes ; il chevauche sur un lion et est accompagné à gauche de sa çakti. (*Proc.*, p. 69) ;

2° Un manuscrit en écriture newari (XIIe siècle) du *Râmacarita* de Sandhyâkara Nandî (XIe siècle). Il donne en quatre chants l'histoire de Râmapâla Deva, un de Pâlas du Bengale. Malheureusement le commentaire, qui parait indispensable à l'intelligence du texte, s'arrête au commencement du chant II. (*Ibid.*, p. 70) ;

3° Quatre feuillets d'un manuscrit du supplément de Puruṣottama à l'*Amarakoça* : l'écriture est intermédiaire entre le gupta et le vieux-bengali. (*Ibid.*, p. 79) ;

4° Trois manuscrits de tantras : *a*) *Laṅkâvâtara*, manuscrit de la bibliothèque du Darbar, Kathmandu, écrit en 908 A. D. : sur le traitement des maladies par la médecine et les pratiques magiques ; *b*) *Niçvâsa-tattva-saṃhitâ*, même bibliothèque ; en caractère gupta plus ancien d'un siècle au moins que le précédent : sur la *dikṣâ* tantrique ; *c*) *Kulikâmnâya*, bibliothèque de la Société Asiatique du Bengale ; fragment dont l'écriture parait remonter au moins au VIIe siècle. (*Ibid.*, p. 100.)

Ces manuscrits, très intéressants au point de vue paléographique, fournissent en outre un important *terminus a quo* pour la littérature tantrique.

M. Haraprasâd Çâstri a fait une remarque, qu'il considère comme la clef de l'étrange transformation subie par le buddhisme mahâyâniste et qui aboutit à l'introduction dans le culte des çaktis et des rites obscènes. Au Népal, on a identifié le *Buddha* avec *l'Upâya*, et le *Dharma* avec la *Prajñâ* : celle-ci, étant du féminin, a fourni une divinité femelle, qui est devenue la mère des Bodhisattvas. Dans la bibliothèque du Darbar à Kathmandu, se trouve un manuscrit de la secte Kâlacakra avec des illustrations montrant Buddha et Prajñâ « in the unspeakable situation begetting the Bodhisattvas. »

*
* *

Girnar. — Le 4 juin 1900 a été posée la première pierre d'une construction que le Nabab de Junagadh a décidé d'élever au-dessus du roc de Girnar pour protéger les inscriptions d'Açoka, de Rudradâman et de Skandagupta qui y sont gravées.

CHINE

On nous annonce la prochaine publication d'un Dictionnaire de poche chinois-français par le P. Debesse.

ANGLETERRE

Londres. — La Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland a tenu sa séance annuelle le 8 mai 1900, sous la présidence de Lord Reay. Tous les orateurs ont commenté avec diverses nuances de regret la décision de la « Statutory Commission » pour la constitution de la nouvelle Université de Londres, qui a repoussé le projet, présenté par la Société, d'une Faculté Orientale. Le rapporteur en parle avec résignation :

Apparemment l'opinion publique n'est pas encore assez avancée pour comprendre la valeur immédiate, en matière d'économie, de philosophie et d'histoire, des faits qui ne peuvent s'apprendre que par l'étude de l'Orient. Il sera peut-être plus attentif aux avantages

commerciaux de l'étude des langues orientales et des idées de ces peuples d'Orient, avec lesquels nous pouvons espérer entrer en relations commerciales. En tout cas le Conseil fera de son mieux en cette matière, qu'il considère comme étant d'intérêt national.

Le Dr Gaster, qui revient de Berlin, fait le compte des chaires d'orientalisme en Allemagne, en France, en Russie et s'indigne :

Et maintenant que fait-on ici ? Absolument rien. On nous dit dans le rapport qu'on entretient l'espoir que quelque chose pourra être fait, qu'un miracle aura lieu quelque jour, et que nous nous réveillerons avec une école des langues orientales. Nous nous glorifions dans ce pays d'être très pratiques... Je ne puis comprendre comment il est possible que cette pratique nation anglaise soit incapable de saisir l'importance des études orientales. A mes yeux, cette Société tient la clef de l'Orient, la clef des grands problèmes économiques qui s'y dérouleront ; et, si nous ne nous rendons maîtres de cette clef, comment nous étonner si les Allemands et d'autres nous évincent dans tout l'Orient ?

Lord Reay a parlé en homme d'Etat précis et pratique. Il fait observer qu'il existe déjà différentes chaires d'orientalisme ; et, tout en approuvant l'idée d'une école spéciale, il insiste sur un point très important négligé par le précédent orateur :

Laissez-moi ajouter qu'il ne suffira pas d'organiser une école si nous ne persuadons aux étudiants d'y entrer. Le pire de la situation présente, ce n'est pas qu'il n'y ait point de chaires (vous n'avez qu'à jeter les yeux sur les programmes d'*University College* et de *King's College* pour constater qu'on y fait des leçons sur une grande variété de sujets orientaux) : mais c'est que, si vous demandez qui assiste aux cours de pâli on de chinois, on vous apprend qu'il y a un ou deux auditeurs et, en quelques cas, on vous dira que le professeur ne fait pas de leçons parce qu'il n'y a pas d'étudiants. Eh bien, c'est là incontestablement un lamentable état de choses. Il y a différents moyens de l'améliorer. Il y a naturellement le Gouvernement qui, en donnant les emplois aux fonctionnaires, peut rendre la connaissance de ces langues obligatoire... Il y a beaucoup d'autres moyens d'y arriver. Comme le Dr Gaster l'a déjà indiqué, il y a en France beaucoup d'étudiants qui suivent ces cours, et il en est de même à Berlin. Pourquoi ces études sont-elles vigoureusement poursuivies dans des pays qui ont de moindres possessions orientales ? Et à quoi est dû le fait qu'ici on ne semble pas sentir le besoin de cette branche d'éducation ? Allons-nous attendre que nous recueillions les désastreux résultats de notre négligence ? C'est malheureusement ce qui arrive trop souvent en Angleterre : à un certain moment il survient quelque chose qui révèle le fait que nos rivaux nous ont distancés, et pourquoi ? Parce qu'ils nous ont prévenus, en formant des hommes qui défient notre compétition.

Lord Reay a terminé par des félicitations bien méritées à l'éminent secrétaire de la Société, M. Rhys Davids. Tous les lecteurs du *Journal* s'associeront au jugement favorable porté sur cette publication, qu'une direction intelligente a placé au premier rang des revues orientales.

*
* *

Oxford. — M. A. B. Keith travaille à un catalogue de la collection des manuscrits Hultzsch de la Bodléienne. (J. R. A. S.)

L'illustre professeur Max Müller est décédé le 28 octobre 1900, dans sa studieuse retraite d'Oxford. Sa brillante carrière scientifique est trop connue pour qu'il y ait lieu de la rappeler ici. Il fut pendant longtemps le maître incontesté de la mythologie comparative, et, bien que ses théories ne comptent plus aujourd'hui que de rares adeptes, on doit leur reconnaître le mérite d'avoir suscité une foule d'idées

fécondes et élargi l'horizon intellectuel. Max Müller fut un puissant initiateur. Sa grande édition du *Rg-Veda* a été le fondement de la philologie védique. Sa collection des *Sacred Books of the East* a fourni à l'histoire religieuse et à la philologie des matériaux du plus grand prix. Dans la dernière période de sa vie, il avait porté son activité sur les textes buddhiques ; il en publiait des traductions dans sa nouvelle collection des *Sacred Books of the Buddhists*, il leur donnait place dans les *Anecdota Oxoniensia*, il inspirait des ouvrages tels que le *Catalogue du Tripitaka chinois* de Bunyu Nanjio et l'*I-tsing* de Takakusu, où les sources chinoises sont mises en œuvre pour l'explication du buddhisme indien. Sa mort est une grande perte pour la philologie indienne dont il était le plus séduisant interprète.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

15 décembre 1898

ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENT POUR LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE D'INDO-CHINE

(*Journal Officiel de l'Indo-Chine, 1re partie*, 1899, p. 99.)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'avis émis, le 9 décembre 1898, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

ART. 2.

Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie, etc.

ART. 3.

La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

ART. 4.

Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyage au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

ART. 5.

Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

ART. 6.

Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Saigon, le 15 décembre 1898.

PAUL DOUMER.

30 décembre 1898

Arrêté portant nomination de M. Louis Finot, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, aux fonctions de Directeur de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 234).

30 décembre 1898

Arrêté nommant M. Antoine Cabaton secrétaire du Directeur de la Mission archéologique, à titre provisoire et pendant la période d'organisation de la Mission (*Ibid.*)

5 mars 1899

Arrêté créant un emploi de secrétaire-bibliothécaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 334)

6 mars 1899

Arrêté nommant M. Antoine Cabaton secrétaire-bibliothécaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine (*Ibid.*)

30 mars 1899

Arrêté portant que le Directeur de la Mission archéologique d'Indo-Chine et les savants qui en font partie auront droit aux indemnités de route et de séjour allouées par le décret du 3 juillet 1897 aux officiers supérieurs ou assimilés ; que le secrétaire-bibliothécaire et les jeunes gens attachés à la Mission auront droit aux indemnités allouées aux officiers subalternes par ledit décret ; et que les moyens de transport sont mis gratuitement à la disposition du Directeur, du secrétaire-bibliothécaire et des personnes attachées à la Mission archéologique. (*J. O.* 1899, p. 506).

31 mars 1899

Arrêté par lequel M. Lunet de Lajonquière, capitaine au 3e régiment de tirailleurs Tonkinois, est attaché à la Mission archéologique.

15 août 1899

Arrêté nommant M. Paul Pelliot, élève diplômé de l'Ecole des Langues Orientales, pensionnaire de la Mission archéologique d'Indo-Chine. (*J. O.* 1899, p. 995.)

15 janvier 1900

Arrêté détachant temporairement à la Mission archéologique d'Indo-Chine M. Alfred Lavallée, commis de 1re classe des Postes et Télégraphes en Cochinchine.

20 janvier 1900

Arrêté changeant la dénomination de la Mission archéologique d'Indo-Chine en celle d'Ecole française d'Extrême-Orient. (*J. O.* 1900, p. 323).

1er février 1900

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE PENDANT L'ANNÉE 1899.

Hanoi, le 1er février 1900.

Monsieur le Gouverneur général,

En créant, par votre arrêté du 15 décembre 1898, la Mission archéologique d'Indo-Chine, vous lui avez tracé un programme qu'il convient de rappeler ici.

Suivant l'article 2, « elle a pour objet : 1° de travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ; 2° de contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie, etc. » L'article 3, énumérant les attributions du Directeur de la Mission, porte : « Il sera chargé : 1° de présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langue sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ; 2° d'exercer sa direction et son contrôle sur les travaux des pensionnaires..... A cet effet il devra.....: créer les organes tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ; fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience. » Enfin, l'article 6 décide qu' « il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient ».

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui a été fait pendant l'année 1899, pour répondre à vos intentions et à celles de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à qui vous avez remis le contrôle scientifique de ce nouveau service.

I

Entre les diverses régions de l'Indo-Chine qui se recommandaient à notre attention, nous avons cru devoir faire choix du Cambodge pour y commencer nos travaux. Plusieurs motifs nous y engageaient. Le peuple khmer a joué dans l'histoire de la Péninsule un rôle prépondérant. Sous l'influence d'une noble culture, il s'est élevé à un degré éminent de civilisation. Il a créé un art original où s'exprime le sentiment des belles lignes, des formes imposantes et des grandes perspectives. Il a développé dans ses écrits les thèmes religieux et légendaires de l'Inde, avec une qualité particulière d'imagination et de style. Il s'offre ainsi à l'étude avec l'attrait

d'un magnifique passé que sa déchéance présente ne saurait faire oublier. Or, ce fertile champ de recherches est demeuré en grande partie inexploité. Si les stèles et les piliers des temples ont livré à la sagacité d'Abel Bergaigne, de M. Barth, de M. Aymonier, une partie des annales du Cambodge, son histoire n'en demeure pas moins enveloppée de ténèbres que nous devons nous efforcer de dissiper. De toutes les manifestations de l'art cambodgien, on ne connaît guère — et encore bien incomplètement — que la plus éclatante : celle qui a rendu fameux le nom d'Angkor. Mais si l'architecture d'Angkor marque l'apogée de l'art khmer, il faut chercher ailleurs pour en connaître les variétés et les transformations.

La connaissance pratique de la langue, si magistralement inaugurée par le très beau dictionnaire de M. Aymonier, est restée stationnaire depuis lors ; quant à l'étude historique et comparative, elle n'en a même pas été tentée. Il est vrai que cette étude suppose le dépouillement de la littérature que personne n'a songé à entreprendre.

Cette exhumation des lettres cambodgiennes me parut dès l'abord l'œuvre la plus urgente, et mon principal objet, pendant un séjour de trois mois au Cambodge (avril-juillet) fut de réunir une collection aussi complète que possible des écrits khmers. Des prédictions pessimistes m'avaient fait craindre des difficultés presque insurmontables : l'événement les a heureusement démenties. Les moines cambodgiens, loin de dissimuler leurs manuscrits, me les ont communiqués avec une parfaite urbanité. Leur supérieur général, le Sangharâj de Phnom-penh, a fait copier pour moi une partie de ses livres. Les bibliothèques des particuliers elles-mêmes n'ont pas tardé à s'entr'ouvrir. Aujourd'hui la Mission archéologique possède un fonds cambodgien d'environ cent ouvrages formant plus de trois cents volumes : *Vies de Bouddha*, en prose et en vers ; *Paraphrases du canon bouddhique ; Poèmes dramatiques* (dont l'un est une curieuse version du Râmâyaṇa) ; *Petits traités de morale, de divination, de médecine* ; *Livres liturgiques, Recueils de prières*, etc. Il y a là une quantité de précieux et intéressants documents que nos publications feront connaître.

Ces recherches m'ont été facilitées par le concours dévoué et efficace que m'a prêté M. Cabaton, secrétaire de la Mission archéologique. M. Cabaton est depuis retourné au Cambodge poursuivre l'œuvre commencée. Il a réussi, à force de patience et de ténacité, à se faire ouvrir les portes de la bibliothèque du Roi ; il en a inventorié tout ce qu'une obstination inintelligente n'a pas réussi à lui cacher. Il a fait copier le *Manuscrit original de la chronique royale* et le *Recueil des lois cambodgiennes*. Il a étudié, avec l'appoint d'une solide compétence technique, plusieurs traités médicaux. Enfin, il a commencé l'élaboration d'un lexique Cham, qu'il se propose de compléter dans un prochain séjour au Binh-thuân et qui ne peut manquer de rendre de grands services.

J'ai eu également à apprécier l'utilité de sa collaboration dans un voyage d'études, au cours duquel j'ai visité le temple de Phnom-Bacey, près de Kompong-Cham, et les monuments de la province de Bati : Ta-Prohm, Phnom-Chiso, Prasat-Néang-Khmau, Ta-Mau, Thma-Doh. Je ne pouvais songer, vu la courte durée de mon séjour et les multiples études que je devais entreprendre, à dresser l'inventaire complet des monuments cambodgiens. Il est toutefois nécessaire que ce relevé soit fait : je dirai plus bas comment il le sera.

Avant de passer à un autre sujet, je ne puis omettre de rappeler une importante mesure qui exercera la plus heureuse influence sur le progrès des études cambodgiennes : je veux parler de l'acquisition de caractères typographiques cambodgiens. On est en droit d'espérer que le travail philologique, longtemps suspendu faute de matériaux, puisera dans la diffusion des textes par l'impression un nouvel élément d'activité et de succès.

II

Pendant que nous poursuivions nos recherches au Cambodge, un de nos collaborateurs opérait sur un point opposé et un terrain différent. Accueillant un vœu, dont vous aviez bien voulu vous faire l'interprète auprès de lui, M. le Général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine avait, à la date du 1er mars, mis à la disposition de la mission M. le capitaine d'infanterie de marine Lunet de Lajonquière, que ses études antérieures semblaient préparer à devenir un précieux auxiliaire de nos travaux. Notre attente a été pleinement justifiée. M. de Lajonquière a mis au service de notre œuvre de remarquables qualités d'observation, une activité infatigable et un dévouement à toute épreuve. Il n'est que juste de reconnaître la grande part qui revient à cet officier dans les résultats que nous avons jusqu'ici obtenus ou préparés.

La première mission qui lui fut confiée portait sur la frontière chinoise. En voici une brève relation faite par lui-même :

« Le but de ma mission était d'étudier, au point de vue archéologique, ethnographique et linguistique, la zone frontière comprise entre Mon-kai et Lao-kay.

« J'ai cru devoir laisser de côté la région même de Mon-kai et celle de A-koi, qui ne sont guère que des centres chinois.

« Je suis donc parti de Bac-ninh au milieu de mars, pour me rendre directement à Lang-son. De cette ville, j'ai fait une pointe à l'Est, par Ban-dan et Chi-ma, vers Dinh-lap.

« Je suis reparti de Lang-son, par Dong-dang, sur Longtchéou et suis rentré au Tonkin par les Ba-chau et Cao-bang. J'ai continué ensuite par Nguyên-binh, Bao-lac, le Dong-van, le canton de Yen-minh et Ha-giang. Enfin par Than-thuy, Hoang-thu-By, Xin-man et Pa-kha, j'ai gagné Pho-lu, d'où j'ai rallié Hanoi à la fin de juin.

« Je n'ai pu trouver aucune trace de monuments anciens. Les stèles en caractères chinois dont j'ai relevé les inscriptions sont peu importantes et de dates assez modernes. Il n'est guère probable qu'il en ait été érigé antérieurement, bien que les gens du pays prétendent que des stèles plus anciennes ont été emportées ou brisées par les Chinois.

« Je me suis attaché à recueillir les vocabulaires des diverses peuplades stationnées sur mon itinéraire ; le tout forme une série de vingt-deux vocabulaires : *Thai*, *Man*, *Meo*, *Lolo* ; la comparaison de ces vocabulaires pris en différents points et tous par moi-même permet de concentrer en ces quatre groupes la composition ethnique de la zone parcourue, en dehors, bien entendu, des éléments annamite et chinois.

« Je n'ai pu rapporter qu'un petit nombre de manuscrits. Les différents groupes cités plus haut se servent tous des caractères chinois, qu'ils emploient tantôt avec leur valeur idéographique, tantôt comme transcription phonétique des sons de leur propre langue. Mais les lettrés sont rares parmi eux et manquent même totalement chez certains, qui ne se jugent pas capables d'apprendre par eux-mêmes les caractères. Ceux-ci empruntent pour leurs besoins l'aide des lettrés chinois à la solde des chefs. Les manuscrits devaient donc être rares avant la période de troubles que ces régions viennent de traverser et qui a achevé de détruire tout ce qui subsistait. Si quelques manuscrits ont été épargnés, ils doivent être conservés comme fétiches par leurs possesseurs et ne seront connus qu'après de longs pourparlers, que le temps très limité dont je disposais ne me permettait pas de commencer utilement. »

Le voyage dont il vient d'être question sera plus tard l'objet d'un compte-rendu détaillé. Dès maintenant, on peut le caractériser comme un effort méritoire pour débrouiller le problème complexe de l'ethnographie indo-chinoise au moyen de la linguistique. Sans être absolument nouveau, ce procédé n'a pas été suffisamment pratiqué. Je ne veux pas dire par là qu'on ait systématiquement négligé l'étude des langues indo-chinoises ; j'entends qu'on n'a pas fait de cette étude ce qu'il faut qu'elle soit : la base nécessaire de toute investigation ethnographique. Ni les caractères physiques des populations, même précisés par des mensurations souvent illusoires, ni les divisions arbitraires et superficielles des Chinois ou des Annamites ne peuvent servir à constituer une classification scientifique des races. La seule méthode qui puisse conduire à des résultats sérieux et introduire l'ordre et la lumière dans le chaos actuel, c'est l'étude comparative des idiomes. Cette méthode est facile et sûre ; elle aboutira à des conclusions nettes, que d'autres données, historiques ou sociologiques, pourront sans doute rectifier, mais seulement, j'en suis convaincu, sur des points de détail.

C'est dans cet esprit, Monsieur le Gouverneur général, que nous nous proposons de commencer l'étude ethnographique de l'Indo-Chine. Je dis commencer, car il faut bien avouer que, malgré d'estimables travaux de détail, cette étude est encore à faire. Si on admet que la détermination complète d'une race suppose celle de son origine, de ses affinités et de son extension, il n'est peut-être pas une race en Indo-Chine dont la connaissance ne comporte un certain degré d'indétermination, qui confine parfois à l'ignorance. Sans doute quelques groupes se détachent avec une certaine netteté. Nous distinguons à l'Est de la péninsule la race annamite, et nous pouvons suivre dans l'histoire cet incessant mouvement d'inondation qui l'a poussée du Delta du fleuve Rouge à celui du Mékong. A l'Ouest, nous voyons la race Thai s'épanchant comme une large nappe de la Chine méridionale vers la péninsule malaise, à travers le Tonkin, le Laos et le Siam. Mais c'est à peu près tout ce que nous percevons nettement. Le groupe Khmer apparaît isolé au milieu de peuplades mal connues avec lesquelles il a sans doute des

rapports qui restent à établir. Une incertitude d'un autre genre règne sur les Chams. Leur origine ne paraît pas douteuse : à en juger par leur langue et leur civilisation, ce sont des Malais venus de Java. Mais quelle est leur aire d'occupation ? On compte généralement comme établissements Chams le groupe du Binh-thuân et une sorte de chapelet de petites communautés égrenées à travers la Cochinchine et le Cambodge jusqu'au Siam. Or, c'est là une vue singulièrement incomplète. Au pied du versant oriental de la chaîne annamitique, et débordant même sur le versant opposé, se trouvent des populations nombreuses, qui peuvent être Chames, qui, en tout cas, ont reçu une forte empreinte Chame ; ce fait parfaitement constaté met en question tout le schema ethnographique de l'Indo-Chine orientale. Jusqu'où s'étend cette zone de race ou d'influence Chame ? Est-elle contiguë à la zone Khmère ou, comme certaines observations le laissent supposer, en est-elle séparée par une zone intermédiaire de races différentes ? Il serait bien hasardeux de donner aujourd'hui une réponse à ces questions. Nous espérons qu'elles seront prochainement éclairées d'une lumière nouvelle. Un nouveau collaborateur, dont votre bienveillante intervention nous a assuré le concours, M. Lavallée, est en route pour une exploration linguistique et ethnographique de ces régions mystérieuses. Il vient d'arriver à Attopeu, après avoir recueilli plusieurs dialectes, et s'apprête à continuer cette marche laborieuse dont nous nous promettons les meilleurs et les plus importants résultats.

Reste enfin la question compliquée de l'ethnographie de la frontière sino-tonkinoise. Elle a été attaquée de deux côtés : à l'Est, par M. de Lajonquière, dont le voyage a été l'occasion de ces remarques ; à l'Ouest, par M. le docteur Gaide, médecin des colonies à Sse-mao, qui, sans être attaché officiellement à la mission veut bien se tenir en communication constante avec nous et nous faire part des précieuses observations qu'il recueille, avec autant de zèle que de sagacité, au cours de ses voyages. Nous sommes également en relations avec M. le docteur Thoulon, médecin des colonies à Longtchéou, qui nous a annoncé le don d'une collection de photographies prises méthodiquement pour illustrer la description ethnographique de la région qu'il habite.

La tâche à accomplir, en ce qui concerne l'ethnographie, nous paraît donc aujourd'hui bien définie et bien commencée.

III

Suivant l'idée qui a présidé à sa fondation, la Mission archéologique doit étendre ses travaux non seulement sur l'Indo-Chine, mais sur l'ensemble des pays d'Extrême-Orient.

Nous avons cru bon d'inaugurer cette partie de son programme par un voyage d'études dans l'île de Java. Notre choix était dicté par deux raisons principales. Au point de vue de l'enquête historique, l'Indo-Chine ne saurait être isolée de Java. Les relations pacifiques ou guerrières des deux pays ont été constantes. C'est de Java que le royaume de Campâ tire son origine, sa religion et ses arts ; et peut-être en est-il de même du Cambodge. La seconde raison est d'ordre pratique. Java est un grand centre d'études : le travail philologique y est poursuivi avec une excellente méthode. L'étude de cette organisation devait fournir de précieux éléments à celle que nous avons pour but d'instituer en Indo-Chine.

Nous nous sommes rendus d'abord à Batavia.

La Société des Sciences et Arts de Batavia est d'un âge vénérable et d'une activité juvénile. Sa bibliothèque abondante et bien composée ; son vaste musée ethnographique où se réfléchissent comme en un miroir toutes les races qui peuplent les Indes néerlandaises, et qui ne cesse de se développer sous l'habile direction du docteur Serrurier ; ses riches collections de statues, d'inscriptions, de manuscrits, qui ont fourni à l'érudition du docteur Brandes la matière de tant de beaux travaux ; ses publications variées (*Revue*, *Mémoires*, *Comptes-rendus*) où s'élabore la connaissance philologique des Indes néerlandaises : tout ce splendide atelier scientifique nous a paru digne d'être étudié et imité.

Nous n'avons pas négligé l'examen des monuments javanais. Guidés par les conseils de nos savants confrères de Batavia, nous avons parcouru la plus grande partie de l'île, visitant tous les monuments importants : les petits temples hindous du plateau de Dieng ; le Tjandi Mendoet, dont la restauration, due à l'intelligente initiative d'un résident éclairé, M. de Bruyn Prince, a été préparée avec une admirable conscience artistique par un architecte de talent, M. Vande Kamer ; la Boroboedoer, bien connue par la grande publication du Gouvernement des Pays-Bas ; les temples de Prambanan, sur lesquels veille la sollicitude passionnée d'un archéologue

éminent, le docteur Groneman, président de la Société archéologique de Djogjakarta ; les temples de Singosari, Toempang, Kidal ; enfin le Tjandi Panataran, qui représente un stade plus avancé de l'art javanais. Nous avons terminé notre excursion par un séjour à Bali, dont le résident, M. Liefrinck, auteur d'un ouvrage approfondi sur l'île qu'il administre, a mis la plus délicate obligeance à nous en faire connaître les coutumes et les institutions.

IV

La diversité des travaux que le Directeur de la Mission a pour fonction d'apprécier, lui fait un devoir de prendre contact avec toutes les parties de l'Indo-Chine. C'est seulement par un examen personnel qu'il peut se rendre compte de l'état vrai des questions et juger sainement des méthodes et des solutions qui lui seront offertes. C'est aussi en établissant des relations amicales avec les travailleurs épars dans toute la péninsule qu'il peut réussir à exciter les initiatives, à discipliner les vocations et à coordonner les efforts. Ces raisons m'avaient de bonne heure suggéré et vous avaient fait approuver l'idée d'un voyage circulaire en Indo-Chine, qui me permit de connaître *de visu* les antiquités Chames de l'Annam, les principales races du Tonkin, les populations et les monuments du Laos. M. le capitaine de Lajonquière, revenu du Tonkin, devait me prêter le secours de ses connaissances topographiques et de sa longue expérience des choses du pays.

Partis de Saigon le 16 octobre 1899, nous sommes arrivés à Hanoi le 18 janvier 1900, ayant ainsi achevé de parcourir en trois mois toute la côte d'Annam. Nous avons fait un relevé complet des monuments Chams et estampé toutes les inscriptions.

Les monuments Chams sont nombreux en Annam, de Phan-Thiet au Sud à Dong-Hoi au Nord. Les provinces les plus riches sont celles de Quang-Binh et de Quang-Nam. Voici la liste des antiquités les plus remarquables :

BINH-THUAN

Tours de Pho-Hai, près de Phan-Thiet.

KHANH-HOA

Temple de Po-klong-Garai, près de Phan-Rang ;
Temple de Po-Romé, près de Phan-Rang ;
Tours de Hoa-Lai, près de Phan-Rang ;
Temple de Po-Nagar, à Nha-Trang.

PHU-YEN

Tour de An-Tinh.

BINH-DINH

Tours de Hon-Than, près de Qui-Nhon ;
Tours d'Argent, près de Binh-Dinh ;
Tour de Thua-Thieng, près de Binh-Dinh ;
Tours de Vang-Thuong, près de Binh-Dinh ;
Tour de Cuivre, près de Binh-Dinh ;
Tour d'Or, près de Binh-Dinh.

QUANG-NAM

Tours de Cuong-My ;
Tours de Qua-My ;
Ruines de Dong-Duong ;
Tour de Tim-Son ;
Ruines de My-Son ;
Tour de Bang-An.

QUANG-BINH

Grottes à inscriptions de Phong-Nha et de Lac-Son.

En comptant les édifices, les inscriptions détachées et les sculptures, nous arrivons à un total d'environ 180 numéros pour l'Annam.

Les temples Chams sont généralement situés sur des hauteurs qui dominent un vaste horizon. Bâtis en briques, avec ou sans interposition de pierres, ils sont, à la seule exception de la tour octogonale de Bang-An, sur plan carré, avec un porche saillant sur la face Est et une fausse porte sur chacune des autres faces. Le sanctuaire est une salle carrée, nue, obscure, dont la voûte a la forme d'une haute pyramide ; à l'extérieur, elle dessine une série d'étages superposés, en retrait l'un sur l'autre, et dont la décoration reproduit celle de l'étage inférieur. Ordinairement, chaque étage a sur ses quatre faces une niche abritant une figure de pierre ou de brique. L'amortissement des arcades est toujours en arc brisé. Toutes les voûtes sont à joints parallèles.

Si l'aspect général est le même partout, la variété des détails révèle au contraire l'effort continuel et souvent heureux d'un esprit inventif. Tantôt les formes sont massives et trapues tantôt elles sont légères et élancées. Ici les pilastres, d'une simplicité sévère, montent d'un seul jet jusqu'à la corniche ; là ils sont chargés de moulures et d'ornements. L'arcade des portes se modifie d'un édifice à l'autre : ici elle est simple et régulière ; ailleurs elle devient double, triple, quadruple, s'élargit, s'épaissit, ondule, prend la forme de guirlandes de feuillage ou de serpents entrelacés.

Ces modifications, que je ne fais qu'indiquer sommairement, paraissent marquer les moments successifs d'une évolution régulière. Il me semble possible, en partant du prototype donné par les monuments javanais et en s'aidant des indications chronologiques fournies par les inscriptions, de faire l'histoire de cet art Cham, qui est un des aspects les plus intéressants de la civilisation en ce pays. Cette étude permettra également de préciser quelques traits de l'histoire religieuse de ce peuple, entre autres l'introduction d'éléments vishnuites et buddhistes dans le culte fondamental, qui est l'adoration de Çiva, principalement sous la forme du linga. Dès maintenant, nous avons achevé une carte archéologique de l'Annam (abstraction faite des antiquités annamites), qui paraîtra prochainement. Dans quelques mois, nous aurons fait le même travail pour le Laos. Enfin, dans la seconde partie de l'année, M. de Lajonquière se rendra au Cambodge pour dresser l'inventaire et la carte des monuments Khmers. Listes et cartes, complétées par de nouveaux renseignements et de nouvelles découvertes, serviront de base à un inventaire descriptif des monuments Khmers et Chams de l'Indo-Chine. Elles auront, en outre, l'avantage immédiat de fixer l'état des monuments et de permettre des mesures de surveillance et de conservation.

V

Tels sont, Monsieur le Gouverneur général, les voyages d'études effectués au cours de l'année dernière. Il me reste à vous faire connaître l'état des services intérieurs de la Mission.

Bibliothèque. — Nous nous proposons de rassembler dans la bibliothèque de la Mission tous les ouvrages de quelque importance concernant l'Extrême-Orient. Notre collection de manuscrits comprend déjà le fonds cambodgien mentionné plus haut, un petit nombre de manuscrits Chams et les manuscrits rapportés du Tonkin par le capitaine de Lajonquière. Nous avons également commencé une série d'estampages et de photographies.

Notre collection de livres imprimés a compris tout d'abord les dons du Ministère de l'instruction publique, de l'École des langues orientales, de la Société asiatique, du Musée Guimet, de l'India office. Les Sociétés asiatiques de Batavia, de Londres, de Calcutta, de Ceylan, de Singapour ont bien voulu témoigner de leur intérêt à notre œuvre en nous envoyant leurs publications. Les PP. Jésuites de Shanghaï nous adressent leur intéressante collection de dissertations publiées sous le titre de *Variétés sinologiques*.

Ces relations courtoises avec les institutions scientifiques d'Europe et d'Orient sont pour nous un précieux encouragement et une aide efficace. Nous nous attacherons à les développer.

Une plus large dotation de l'article relatif à la bibliothèque nous permettra, pendant la présente année, d'enrichir nos collections d'un grand nombre d'ouvrages que nous mettrons, avec la plus grande libéralité possible, à la disposition des travailleurs.

Musée. — La nécessité d'un musée n'est, croyons-nous, contestée par personne. L'idée de cette création ne date pas d'aujourd'hui ; elle a même été sur le point de se réaliser et, avec quelle ampleur, le palais du Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine est là pour l'attester. Si elle a échoué, il ne faut attribuer cet insuccès qu'à cette discontinuité dans l'effort qui a

frappé de stérilité tant d'œuvres tentées en Indo-Chine. Aujourd'hui nous pouvons reprendre ce projet avec plus de chances de succès ; mais il importe de bien définir ce que nous voulons faire et comment nous le voulons faire.

A mon avis, notre futur musée doit être un musée de l'Indo-Chine, c'est-à-dire rassembler en un même local tout ce qui peut servir à l'étude des civilisations indo-chinoises. On peut même admettre qu'il y aurait avantage à y joindre quelque image des civilisations voisines.

Le musée devrait comprendre deux sections : une section archéologique et une section ethnographique.

Section archéologique. — Nous n'imiterons pas les iconoclastes qui, pour orner des collections publiques ou particulières, n'ont pas craint de dépouiller certains monuments des statues et des bas-reliefs qui les décoraient. Le musée devrait recueillir :

1° Les sculptures provenant de monuments entièrement ruinés ;

2° Celles qui ne font pas partie intégrante des édifices et que leur mobilité expose à la disparition ;

3° Les inscriptions détachées.

Quant aux autres sculptures qui paraîtraient dignes d'étude, elles seraient représentées par des moulages, que des ouvriers indigènes, après une éducation préalable, pourraient exécuter.

Section ethnographique. — Cette section devrait refléter le plus fidèlement et le plus complètement possible l'état social des diverses races de l'Indo-Chine. Certains objets y figureraient sous la forme de l'original : vêtements, armes, ornements, instruments de musique, accessoires du culte, etc.; les autres sous forme de reproductions réduites à une échelle convenue : maisons, véhicules, instruments de pêche, de labourage, etc....

Cette organisation est celle du musée de Batavia : il me semble qu'on ne peut imaginer mieux.

Publications. — Outre l'inventaire sommaire et la carte des monuments Chams de l'Annam, dont j'ai déjà parlé, nous allons mettre sous presse la *Numismatique de l'Annam*, du capitaine D. Lacroix, que suivra probablement une *Grammaire du dialecte de Hué* par le P. Cadière, missionnaire. Enfin, notre intention est de commencer, dès cette année, la publication d'un *Bulletin*, où seront étudiées toutes les questions relatives à l'histoire des civilisations d'Extrême-Orient.

Enseignement. — La question de l'enseignement ne pourra être utilement abordée que quand la Mission possédera une installation définitive. Elle soulève d'ailleurs certaines difficultés pratiques qui demandent à être approfondies. Toutefois, nous serons en mesure de donner, dès cette année, un cours de langue et d'écriture chinoises, si le désir en est manifesté.

Personnel. — M. Paul Pelliot, nommé pensionnaire, est arrivé récemment et se dispose à se rendre à Pékin pour se perfectionner dans la pratique de la langue chinoise. Par contre, nous devrons prévoir le départ prochain de M. Cabaton, à qui l'état de sa santé ne permet pas de prolonger son séjour en Orient. En dehors de ces deux membres de la Mission, nous pourrons disposer, pendant cette année, du concours de deux collaborateurs temporaires : M. de Lajonquière et M. Lavallée.

J'ai achevé de vous exposer, Monsieur le Gouverneur général, les efforts qui ont été faits par la Mission archéologique, pendant la première année de son existence, pour justifier la noble pensée qui a réservé la place des antiques disciplines dans l'organisation de notre jeune empire d'Extrême-Orient. La brièveté du temps écoulé et le petit nombre des travailleurs nous justifiera sans doute de n'avoir pas de résultats plus considérables à vous présenter. Notre vœu est de voir se multiplier le nombre de nos collaborateurs permanents ou occasionnels. Pour arriver à débrouiller l'histoire de cette terre, où les races juxtaposées, les idiomes divers et les monuments disparates attestent les longues révolutions d'un passé confus et troublé, ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés. Nous n'entendons nullement bâtir ici une chapelle close desservie par quelques initiés, mais une maison aux larges portes, ouvertes à tous ceux que ne sollicite pas exclusivement l'intérêt de l'heure, mais qui gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit. Il n'y a d'ailleurs que des esprits superficiels pour juger ces connaissances inutiles. Elles sont au contraire indispensables à tous ceux qui exercent, à quelque degré, au nom d'une civilisation supérieure, la tutelle de populations sujettes. Pris dans son sens élevé, l'art de gouverner implique aussi

bien la conscience du passé que la prescience de l'avenir ; et cela est doublement vrai quand il s'agit de guider les destinées de ces peuples d'Orient, respectueux jusqu'à la superstition des traditions anciennes, et dont l'être intime tient par toutes ses racines aux plus lointaines origines de leur race. Ces vérités sont trop manifestes pour n'être pas généralement admises : c'est une raison d'espérer que des concours nombreux et zélés viendront seconder nos recherches et prendre part à une œuvre qui pourra n'être pas inutile au progrès de la science universelle, à l'honneur de la science française et à l'avenir de l'Indo-Chine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

LOUIS FINOT.

15 février 1900

Arrêté autorisant M. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission en Chine. (*J. O.* 1900, p. 311.)

9 mars 1900

Arrêté relatif à la conservation en Indo-Chine des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique (*J. O.* 1900, p. 502).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 1898, portant création d'une Mission archéologique permanente en Indo-Chine, et l'arrêté du 20 janvier 1900, donnant à la Mission archéologique la dénomination d'Ecole française d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant réglementation du domaine en Indo-Chine ;

Sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

TITRE PREMIER

DES IMMEUBLES ET MONUMENTS HISTORIQUES SITUÉS EN INDO-CHINE

Article premier. — Les immeubles par nature ou par destination, dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, seront classés, en totalité ou en partie, par arrêté du Gouverneur général, pris sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Le déclassement aura lieu dans la même forme.

Art. 2. — Les immeubles classés faisant partie du domaine colonial, du domaine local, provincial ou municipal, ne pourront être aliénés, à peine de nullité de la vente, qu'après autorisation du Gouverneur général donnée en commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Art. 3. — Les immeubles appartenant à des particuliers ne pourront être classés qu'avec le consentement des propriétaires. L'arrêté qui prononce le classement en détermine les conditions et mentionne l'acceptation de ces conditions par le propriétaire.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Gouverneur général n'y a consenti.

Art. 5. — Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'Administration aux travaux de restauration ou de réparation de l'immeuble.

Dans le cas où l'Administration prend à sa charge une partie de ces dépenses, l'importance de son concours est fixée en tenant compte de l'intérêt de l'édifice, de son état de conservation et des sacrifices consentis par son propriétaire.

Art. 6. — Le classement d'un immeuble et l'exécution par l'Administration de travaux de restauration ou de réparation n'impliquent pas la participation de l'Administration dans les charges résultant des travaux d'entretien proprement dits.

Art. 7. — L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie sans autorisation préalable du Gouverneur général donnée après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Art. 8. — Les effets du classement suivent les immeubles classés, en quelques mains qu'ils passent.

Art. 9. — Le Gouverneur général peut, en se conformant à la législation en vigueur en Indo-Chine, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient l'objet d'une proposition de classement refusée par le propriétaire.

TITRE II

DES OBJETS MOBILIERS

Art. 10. — Il sera fait, par les soins du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, un classement des objets mobiliers faisant partie du domaine colonial, du domaine local, provincial ou municipal, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

Art. 11. — Ce classement ne deviendra définitif qu'après approbation du Gouverneur général, la commission permanente du Conseil supérieur entendue. Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé suivant les formes indiquées à l'article 1er pour les immeubles.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé à la Direction des Affaires civiles et au Secrétariat de chacune des administrations locales de l'Indo-Chine.

Art. 12. — Les objets classés et faisant partie du domaine national sont inaliénables et imprescriptibles.

Art. 13. — Les objets classés faisant partie du domaine local, provincial ou municipal ne pourront être restaurés, réparés ni aliénés par vente, don ou échange qu'avec l'autorisation du Gouverneur général donnée en Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Art. 14. — Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit du domaine, à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et suivies devant les tribunaux civils, à la requête du Directeur des Affaires civiles et, en cas de délit, devant les tribunaux correctionnels, d'office et à la requête du ministère public.

Art. 15. — Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, peuvent être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279 et 228 du Code civil.

La revendication peut être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

TITRE III

DES FOUILLES ET DES DÉCOUVERTES

Art. 16. — Lorsque par suite de fouilles, de travaux ou de faits quelconques, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets, pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant au domaine public, au domaine colonial, local, provincial ou municipal, l'autorité communale devra assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement l'administrateur chef de la province des mesures qui auront été prises.

L'administrateur en référera, dans le plus bref délai, au Gouverneur général qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, il sera procédé de même, et le Gouverneur général pourra, sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie, pour cause d'utilité publique.

Art. 17. — La propriété des objets d'art ou d'archéologie, édifices, bas-reliefs, statues, médailles, vases, colonnes, inscriptions, qui pourraient exister sur ou dans le sol des immeubles faisant partie du domaine national en Indo-Chine ou concédés par le Gouvernement à des particuliers, est réservée au domaine.

TITRE IV

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 18. — Tout fonctionnaire public qui, à l'occasion de ses fonctions, découvrira ou recevra un objet susceptible d'être classé comme monument historique, devra en aviser immédiatement le Gouverneur général, qui statuera sur la destination de cet objet, suivant les règles qui précèdent.

Art. 19. — Aucun monument historique ne pourra être déplacé en tout ou en partie, sans l'autorisation du Gouverneur général. Toutefois, le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est autorisé à transporter au Musée de l'Indo-Chine tous les objets classés dont la conservation lui paraîtrait nécessiter ce transport.

Art. 20. — Aucun monument historique ne pourra être exporté, en tout ou en partie, du territoire de l'Indo-Chine sans l'autorisation du Gouverneur général. A défaut de cette autorisation, il sera saisi à la sortie par le service des douanes, et le Gouverneur général statuera sur sa destination, suivant les formes prescrites, sans préjudice des poursuites à exercer, s'il y a lieu, contre le contrevenant. Cette disposition est applicable aux objets qui auraient été enlevés des monuments historiques dont ils faisaient partie antérieurement à la promulgation du présent arrêté, ainsi qu'aux objets dissimulés en violation des articles 13 et 15 ci-dessus (1).

Art. 21. — Les autorités locales sont responsables de l'intégrité des monuments historiques en Indo-Chine.

Art. 22. — Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est chargé de la surveillance des monuments historiques et autres antiquités de l'Indo-Chine. Il propose au Gouverneur général les mesures propres à en assurer la conservation.

Art. 23. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine, le Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, les Résidents supérieurs au Tonkin, en Annam, au Cambodge et au Laos et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 9 mars 1900.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général de l'Indo-Chine :
Le Directeur des Affaires civiles,
BRONI.

3 juillet 1900

CIRCULAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, à Messieurs les chefs des Services généraux et des Administrations locales

Messieurs, j'ai pensé qu'il y aurait un intérêt réel à doter l'Ecole française d'Extrême-Orient d'une collection complète des publications relatives à l'Indo-Chine et à former ainsi une biblio-

(1) Lire 16 et 18.

thèque centrale où les personnes désireuses d'entreprendre une étude quelconque sur la colonie pourraient trouver tous les renseignements qui leur seraient utiles.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous prier d'adresser, à l'avenir, au Directeur de l'Ecole, à Saigon, deux exemplaires de toutes les publications, quelles qu'elles soient, exécutées par les soins ou en vertu des ordres de l'administration que vous dirigez.

Vous voudrez bien en outre lui faire parvenir deux exemplaires des ouvrages déjà parus dans ces conditions, ainsi qu'une nomenclature détaillée de ceux dont les éditions seraient épuisées, avec l'indication des bibliothèques où ils sont déposés.

PAUL DOUMER.

13 juillet 1900

Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient avec divers fonctionnaires et *vice versa*. (*J. O.* 1900, p. 1074.)

28 juillet 1900

Arrêté portant que M. Parmentier, architecte, élève diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, est nommé pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

29 juillet 1900

Arrêté portant que M. Lavallée, commis de 1re classe des Postes et des Télégraphes, qui était détaché temporairement à l'Ecole française d'Extrême-Orient, est remis à la disposition du Directeur des Postes et Télégraphes de la Cochinchine, à compter du 3 août 1900.

23 août 1900

Arrêté portant que la démission de son emploi offerte par M. Cabaton, secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, est acceptée, pour compter du 20 juillet 1900.

24 octobre 1900

Arrêté portant que M. Commaille (Jean), commis de 3e classe des services civils, est mis à la disposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour être chargé de la comptabilité du matériel, de la bibliothèque et du musée de cet établissement scientifique.

13 janvier 1901

Arrêté chargeant M. Edouard Huber d'une mission ayant pour objet l'histoire et les langues de l'Indo-Chine.

— Arrêté nommant M. Alfred Foucher, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient et le chargeant de remplacer le Directeur de l'Ecole en cas d'absence de ce dernier de la colonie.

ETUDES SUR LES TONKINOIS

PAR M. G. DUMOUTIER

Directeur de l'enseignement au Tonkin

I

L'HABITATION

Les premières habitations, après la vie troglodytique qui a laissé au Tonkin des traces curieuses dans les cavernes du soulèvement calcaire, furent construites avec les matériaux de la forêt, troncs d'arbre, bambous et feuilles, et très vraisemblablement sur le modèle dont la case dite *mường* nous a conservé la tradition exacte.

La case *mường* est l'habitation des montagnards du Tonkin ; les dispositions en sont réglées par la nécessité de se soustraire à la griffe des fauves, aux émanations et à l'humidité du sol ; elle est élevée sur de hauts pilotis, comme la maison malaise, comme la case des Papous, et couverte d'une haute et épaisse toiture de feuilles. Le rez-de-chaussée, entre les piliers, sert d'étable, de poulailler et de magasin pour les réserves de bois. L'étage, auquel on accède par une échelle de bambous, est réservé à l'habitation de la famille ; il se compose d'une seule et vaste pièce, divisée en plusieurs compartiments par une ou deux cloisons de nattes à hauteur d'homme. Un de ces compartiments est à l'usage des femmes, un autre est occupé par le foyer ; le compartiment principal est la pièce commune, dans une partie de laquelle, auprès d'une fenêtre, se trouve le plancher d'honneur où l'on reçoit les hôtes. Le foyer s'étend sur deux mètres carrés environ ; il est assez peu rassurant de voir faire la cuisine dans ces maisons de vannerie, mais l'épaisse couche de terre sur laquelle sont disposées les pierres de l'âtre proprement dit, isole suffisamment les bambous du plancher et les sinistres sont relativement rares.

Les Annamites, descendus dans la plaine et établis auprès des cours d'eau, se protégèrent par de simples enclos de palissades et construisirent leurs cases au ras du sol ; c'est la paillotte que nous voyons partout, aux parois de lattes de bambous recouvertes de torchis, et à la toiture en feuilles de latanier ou en herbes de marais, selon les localités ; le plancher est simplement le sol battu. Ces maisons sont faites par travées et comprennent le plus souvent trois travées pleines, plus deux travées d'extrémité en appentis.

Les trois travées pleines constituent à la fois le salon, la salle à manger et le temple des ancêtres ; c'est la partie ouverte et accessible à tous. Les travées sont indiquées par les colonnes et les fermes qui soutiennent la toiture, mais ne sont pas séparées les unes des autres par des cloisons. La travée centrale

est le temple de la famille; elle contient au fond, adossé à la paroi qui fait face à la porte d'entrée, l'autel des ancêtres. Celui-ci est, selon la fortune de la famille, plus ou moins luxueux, et il se réduit le plus souvent, chez les pauvres, à un simple meuble fermé contenant les pieuses tablettes. L'entrecolonnement est parfois, au-dessus de l'autel des ancêtres, encadré de frontons et de panneaux sculptés; en avant se trouve un lit de camp de forme carrée, couvert d'une natte fine bordée de rouge, sur lequel on fait asseoir les hôtes que l'on veut honorer. Entre la porte principale et ce lit d'honneur est un plancher recouvert d'une natte qui sert aux prosternations. Les deux travées latérales à la travée centrale ouvrent également par une porte sur la façade. Les deux extrémités, en appentis, sont séparées des trois travées par des cloisons et servent, selon l'état de la famille, de chambres pour les femmes ou de magasin; rarement elles ont une porte de sortie au dehors; elles communiquent avec la pièce centrale par une porte percée dans la cloison et en avant.

Ce type de maison est à peu près unique dans la campagne; il comprend un nombre plus ou moins grand de travées, il est construit en torchis ou en briques, selon l'importance de la famille, mais ses dispositions sont partout les mêmes. Ces maisons, à moins d'occuper le milieu d'un jardin ou d'être construites en façade d'une rue, n'ont pas d'issue par derrière; les Annamites ont une propension à bâtir sur limites, au fond du jardin ou de la cour, et ne peuvent que difficilement, dans ces conditions, établir chez eux des courants d'air.

Dans les villes où se concentrent le commerce et l'industrie, les maisons affectent des dispositions spéciales dues à ce que le terrain a été divisé, perpendiculairement à la rue, en bandes étroites destinées à donner au plus grand nombre possible la facilité d'exposer ses produits à la vue des acheteurs. Ces propriétés, qui varient entre trois et quatre mètres de largeur, ont parfois une profondeur considérable; la nécessité d'assurer l'éclairage des pièces et l'évacuation des eaux des toitures a imposé une distribution spéciale des locaux, qui fait alterner une pièce close et couverte avec une cour à ciel ouvert. Ce sont des couloirs interminables et forcément malsains; on y trouve la disposition des maisons d'artisans des cités antiques, dont Pompeï nous a conservé de si saisissants spécimens, et de nos cités populeuses du moyen-âge, où la surface habitable, limitée par des murs d'enceinte, était, comme ici, parcimonieusement divisée sur le parcours des voies commerçantes.

L'Annamite des villes met en pratique à son insu l'adage antique : *Parva domus magna quies*. L'entrée de sa maison sur la rue est protégée par un auvent couvert sur lequel ouvrent une large baie et une porte latérale; c'est la partie par laquelle, pendant le jour, sur un plancher mobile, se prolonge le magasin jusqu'au bord de la route, et où le commerçant fait son étalage. Les particuliers qui n'ont rien à vendre modifient les ouvertures de la façade, mais la division intérieure reste la même. La première pièce est donc ou le magasin ou la salle des hôtes; elle correspond aux trois travées centrales de la maison des champs, et contient l'autel domestique et les lits de camp pour

les réceptions et les repas. En arrière se trouve la première cour, l'*impluvium*, dont la citerne occupe le centre ou bien l'un des côtés. Quand la citerne est au milieu, les deux parties latérales de la cour sont disposées en passages couverts, par lesquels on accède au deuxième bâtiment, qui est l'habitation proprement dite; les gens riches multiplient ainsi à volonté et selon leurs besoins les cours et les bâtiments, réservant toujours ceux du fond pour les femmes et pour la cuisine.

Les bâtiments intérieurs ont parfois une petite soupente en forme d'étage, où l'on grimpe par une échelle; mais, jusqu'à l'occupation française, il fut formellement interdit aux particuliers de surmonter leurs maisons d'un étage apparent et d'ouvrir des fenêtres sur la rue. La même prohibition s'étendait aux charpentes sculptées et aux figures de dragons, de phénix, de poissons, etc., sur les murs ou sur les boiseries; il était également interdit d'ouvrir cinq portes aux façades des maisons.

Dans les villes il n'existe aucun mur mitoyen entre les héritages, et, bien que les maisons n'aient entre elles aucune solution de continuité, elles ont chacune leurs pignons indépendants, simplement adossés aux pignons latéraux des maisons voisines. Les murs de ces pignons montent plus haut que les toitures, qui sont en retrait; ils se découpent en larges gradins et se terminent en petits chapiteaux qu'on prendrait pour des têtes de cheminées. Ces dispositions donnent, aux villes tonkinoises de Hanoi et de Nam-dinh, un caractère tout à fait spécial que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en Asie orientale.

* * *

L'architecture est, de toutes les manifestations artistiques d'un peuple, celle qui se transforme le plus lentement, je ne dis pas dans l'ornementation et dans les accessoires, mais dans la forme générale des édifices et dans la disposition des locaux. Des règles conventionnelles, déterminées par les institutions, les croyances, les mœurs et les habitudes d'une race, ayant présidé à l'établissement des formules architectoniques, il faut, pour que ces formules arrivent à se modifier et à se transformer, que le caractère même de la race, ses mœurs et ses institutions se transforment d'abord; or qu'est-il au monde, depuis l'origine des temps, de plus permanent que les institutions chinoises?

Le Rituel des Tcheou, qui fut écrit la sixième année de Tcheou-ouang (1109 avant J.-C.) donne, pour la construction des maisons particulières, des palais et des édifices publics, des instructions qui sont encore suivies aujourd'hui.

La Chine contemporaine a donc le même aspect qu'avait la Chine d'il y a trois mille ans, et on peut en inférer que les formes architecturales des édifices tonkinois d'aujourd'hui sont celles-là mêmes qu'enseignèrent aux Annamites les conquérants chinois des premiers siècles de notre ère. L'architecture annamite est simplement de l'architecture chinoise, et, si on en excepte les palais de Hué,

on peut ajouter qu'elle est de l'architecture chinoise modifiée dans le sens de la décadence, ou plus exactement de l'insuffisance des moyens. On y retrouve en outre çà et là quelques influences étrangères, principalement dans les édifices religieux. La disposition intérieure des maisons annamites, que j'ai succinctement décrite plus haut, est celle des maisons de toutes les villes de la Chine, à l'exception peut-être de Péking qui est, du reste, une ville tartare. Le type de l'édifice chinois est le *T'ing* ; c'est une toiture énorme, surbaissée, supportée par de massifs piliers de bois et dont les angles, relevés en bec de sabot, perpétuent, dit-on, la forme de la tente des premiers nomades, dont les angles de toile ou de peaux étaient relevés par des lances. Le *T'ing* chinois est devenu le *Dinh* annamite : c'est la maison commune où se tiennent les assemblées des notables, où se passe toute la vie publique et où l'on conserve, dans un tabernacle, la tablette du patron du village.

Les palais des plus anciennes dynasties de l'Annam nous ont été conservés, sinon dans leurs matériaux primitifs, du moins dans leur architectonique. Le plus ancien de ces palais est celui du roi Yên-dương, fondateur de l'éphémère royaume de Âu-lặc, qui subsiste encore au milieu de la ville antique de Cổ-loa, dans la province de Bắc-ninh. Détruit par les armées de l'Empereur chinois Tsin Chi-hoang-ti, l'an 207 avant J.-C., il fut reconstitué par la piété des Annamites, déclaré monument historique par des chartes royales, et le soin de son entretien fut confié à des familles dont les noms sont gravés sur des stèles de marbre.

Pendant les premiers siècles de notre ère, les événements politiques ne permirent guère de construire autre chose que des forteresses ; l'Annam, sous le joug des Chinois, essaya bien à plusieurs reprises de reprendre son indépendance, mais ses succès furent de courte durée. Il ne reste, de cette époque qui dura jusqu'au IXe siècle, que des ouvrages en terre, lignes de remparts, fossés et *tumuli*, effrités par le temps, déformés par les cultures, mais imposants encore par leur masse qui était formidable. Cao-biền, contemporain de Charles-le-Gros, fut un grand constructeur ; gouverneur militaire chinois, puis roi de l'Annam, il paraît avoir apporté un réel intérêt à l'organisation politique et sociale du pays, et son souvenir est resté à ce point honoré au Tonkin, que le temple qui lui fut élevé au XIe siècle par Lý Thái-tông, existe encore dans la rue des Pavillons-Noirs à Hanoi.

Avec Đinh Thiên-hoàng l'Annam reprend son indépendance, et l'on voit l'architecture se développer. Une capitale est construite de toutes pièces à Hoa-Lư, on bâtit des palais, des ministères, des temples. Les Annales nous ont conservé des descriptions merveilleuses de ces édifices, entourés de larges fossés ; il y avait le palais de la *Splendeur Eternelle,* près la montagne des *Grands Nuages*, dont les tuiles étaient en argent et les murs intérieurs revêtus de panneaux et d'ornements en or. Il était au milieu d'une enceinte de forme rectangulaire, percée de portes sur chacune de ses faces. Chaque porte était monumentale et en forme de pavillon, celle de l'Est était le pavillon de la *Brise*, celle de l'Ouest

le Pavillon de la *Fleur de pourpre*, celle du Nord le pavillon des *Plantes grimpantes*, et celle du Sud, le pavillon de la *Joie Suprême*. Le palais était surmonté d'un étage qu'on appelait les *Grands Nuages*, du nom de la montagne voisine. On construisit encore, à Hoa-Lư, les palais du *Long Printemps* et de la *Grâce Impériale*. Deux dynasties, celle de Đinh et celle de Lê antérieure, régnèrent à Hoa-Lư, mais leur existence fut de courte durée (968 à 1010). La ville, abandonnée, ne fut plus bientôt qu'un amas de ruines ; or, comme les ruines ne persistent guère au Tonkin en raison de la fragilité des matériaux, celles-ci disparurent à leur tour et les cultures reprirent leurs droits autour des chaumières des paysans, sur l'emplacement des splendeurs évanouies. On ne conserva dans la ville morte que les palais des empereurs Đinh Tiên-hoàng et Lê Đại-hành, qui furent transformés en temples dynastiques, et nous parvinrent ainsi dans un état parfait d'intelligent entretien.

A cette époque, l'influence des Chams se fit sentir dans les arts annamites ; à la suite de leurs victoires sur leurs belliqueux voisins, les Annamites ramenaient chez eux, outre un butin considérable, un grand nombre de captifs. Des temples chams furent élevés dans les centres où les captifs étaient relégués ; celui de Hanoi occupait l'emplacement du temple de la *Raison Suprême* (chùa Tảo) qui existait encore il y a dix ans derrière les bâtiments de la Trésorerie, et qui a été en partie démoli pour la construction du Trésor annamite. Quand on procéda à ces travaux de démolition en 1886-1888, on mit à jour des vestiges intéressants du temple cham, des pierres sculptées ayant appartenu à des frises, des pierres d'angle retroussées en sortes de palmettes, des stèles avec des inscriptions qui furent malheureusement converties en seuils de porte, et deux statuettes représentant des femmes jouant du luth, terminées en corps d'oiseaux. Ces statuettes, d'un très haut intérêt pour l'archéologie du Tonkin, figuraient en 1889 dans la salle du Comité central de l'Alliance Française à Paris (1). Tout le reste a disparu.

Les rois Lý, qui vinrent ensuite, furent de grands constructeurs ; ils couvrirent le pays de temples, chaque héros eut ses autels, chaque ville son palais littéraire. C'est à cette époque, XIe XIIe et XIIIe siècles, qu'appartiennent les temples de Phù-đổng, sur le canal des Rapides ; de Yen-lãng, non loin du Pont de Papier ; de Trấn-vũ ou du Grand-Bouddha, disparu il y a quelques années pour laisser la place à un temple d'un style qu'on pourrait appeler *franco-chinois ;* le temple de Confucius à Hanoi ; la plupart des temples de Thủy-chương, dit le *village des papetiers*, et tant d'autres encore.

Tous ces édifices ont pour modèle le T'ing chinois, c'est toujours la toiture qui en est la partie principale ; ils comprennent des pavillons annexes et latéraux, une ou plusieurs cours d'accès et un portique. Ce portique est à trois

(1) M. C. Paris, *Rapport sur une mission archéologique en Annam* (Paris, 1899) dit qu'il s'est rendu dans les bureaux de l'Alliance pour examiner ces statues : « mais on n'en a conservé aucun souvenir. »

portes et chacune d'elles est surmontée d'un étage où l'on suspend généralement une cloche; quand il s'agit d'un édifice royal, deux autres portes sans étage sont percées dans le mur de face, à droite et à gauche du portique, et les rampes de l'escalier d'accès de la porte principale sont ornées de dragons à cinq griffes.

Le plan des temples littéraires (Văn-miêu) est le même depuis Hanoi jusqu'à Péking, mais les temples bouddhiques du Tonkin diffèrent totalement de ceux de la Chine. Ils ont, au Tonkin, la forme invariable d'un T renversé; la partie transversale sert à contenir les fidèles et les officiants, et la partie longitudinale est réservée tout entière aux divinités, dont les statues s'élèvent en gradins successifs jusqu'à la toiture.

Des tours bouddhiques, de forme chinoise, se rencontrent au Tonkin dans quelques bonzeries, mais elles paraissent des réductions de celles de la Chine, et bien que le nombre de leurs étages soit le même, ces étages sont tellement petits que l'édifice n'est pas sensiblement plus élevé que la toiture du temple; on conserve le souvenir de la tour de Báo-thiên, qui était une des merveilles de l'Annam. Elle a disparu depuis longtemps; elle occupait les terrains de la cathédrale de Hanoi et on a pu voir pendant des années, engagées dans les racines d'un banian du temple voisin, des blocs de pierre sculptés provenant de cette tour qui fit l'admiration des anciens Annamites.

La pyramide du pinceau de pierre, près du petit lac de Hanoi, est le *Ouen-pi* des Chinois; auprès se trouve un arc de triomphe portant à son sommet un colossal encrier de pierre reposant sur des crapauds à trois pattes; ce sont les attributs du temple de l'île de Jade, consacrée au Génie taoïque de la Littérature.

Le *Tchao-ping* chinois se retrouve, comme un écran de maçonnerie, en arrière de la porte d'entrée du prétoire des magistrats annamites et de certains temples; on l'appelle ici *Binh-phong*. Il est décoré tantôt d'un Dragon, tantôt d'un Tigre. Les stèles commémoratives ou votives sont généralement de forme chinoise et reposent, comme en Chine, sur des tortues de pierre. Le *Tai* des anciens empereurs de la Chine, cette construction étrange dont M. Paléologue (1) reporterait l'origine et l'inspiration aux monuments à terrasses superposées et décroissantes de la Chaldée et de l'Assyrie, paraît avoir laissé des traces au Tonkin. Le haut tumulus entouré de fossés qui se trouvait au centre même de la cité antique de Bại-la était, il y a quinze ans, très reconnaissable encore dans ses assises superposées. C'est bien là le caractère des bases colossales de ces constructions dont parlent les annales chinoises, folies ruineuses des empereurs qui portaient jusqu'à cent mètres de hauteur le sommet de leurs tours, et que voulurent par la suite imiter tous les princes et tous les grands seigneurs. De véritables collines artificielles se rencontrent encore,

(1) *L'Art chinois*, par M. Paléologue (Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts), p. 100.

çà et là, dans le voisinage immédiat des anciennes résidences royales annamites qui ne peuvent, semble-t-il, avoir une autre origine. Les travaux de démolition de la citadelle de Hanoi ont fait disparaître une de ces collines qui n'avait pas moins de vingt mètres de hauteur. Une tour devait surmonter ces assises dont les faces étaient recouvertes d'un parement de briques, et qu'on gravissait par des séries d'escaliers extérieurs.

Il n'y a plus de Tai en Chine depuis l'avénement de la dynastie mongole, mais il ne serait pas impossible que le souvenir de ces édifices eût persisté au Tonkin, et peut-être pourrait-on en voir une réminiscence assez fidèle dans ces constructions de la fin du XVIIIe siècle, qui occupent le centre de toutes les citadelles tonkinoises à la Vauban et que nous appelons des miradors.

On y retrouve toutes les dispositions du Tai, à ceci près que l'escalier de la tour est intérieur au lieu d'être extérieur. Comme lui il était placé au centre de la ville royale ou administrative, dans l'axe du palais, entre le portique d'honneur et la pièce d'eau. C'était la tour porte-étendard du roi ou du grand fonctionnaire ; les Annamites l'appellent encore *Cột-cờ* « colonne du drapeau ». Nos soldats, qui les ont canonnés, les ont baptisés du nom de miradors; ont-ils eu en effet, de nos jours, ce rôle utilitaire auquel certainement n'ont pas pensé les anciens? C'est possible, bien que des postes d'observation fussent placés sur chacune des portes de l'enceinte ; quoiqu'il en soit et malgré leurs proportions amoindries, la permanence du type paraît probable et la tour de l'étendard de Hanoi, aujourd'hui pigeonnier militaire, serait alors, en Asie orientale, un des derniers spécimens de ces édifices, dont le modèle aurait été rapporté il y a trente siècles, par Mou-ouang, des temples de Suse, de Ninive ou de Babylone (1).

* * *

Les seuls matériaux employés dans la construction par les Annamites sont la terre cuite et le bois ; on comprend dès lors que les édifices ne puissent se prêter à des dimensions excessives en hauteur et qu'ils ne laissent, dans la suite des temps, que peu ou point de traces. Il n'y a pas d'autres ruines au Tonkin que les reliefs du sol, et l'archéologue n'y a pas le plaisir des yeux. Quelques grosses constructions, dans le haut Delta, ont été faites en pierre dite de *Biên-hoa*, qui a un aspect de meulière ; partout ailleurs c'est la brique, assemblée au mortier de chaux et de sable. Au temps de la domination chinoise et surtout aux IXe et Xe siècles, les toitures des édifices officiels étaient recouvertes de tuiles énormes, hémicylindriques, vernissées vertes et jaunes ; celles de la rangée inférieure se terminaient par des motifs décoratifs représentant des dragons ou des *Tao-tie*, tout à fait identiques à celles des temples et des tombeaux impériaux des environs

(1) *Chine*, par M. G. Pauthier, 1re partie, p. 95.

de Péking. J'ai retrouvé, il y a dix ans, de nombreux fragments de ces tuiles vernissées dans les *tumuli* de Đại-la, surtout dans celui qui est occupé aujourd'hui par les constructions de la brasserie Hommel ; leur facture très spéciale et surtout la nature de leur émail, qu'on ne rencontre sur aucune autre poterie de cette époque, me donnent à croire que ces tuiles étaient de fabrication chinoise. Plus tard, sous les rois des dynasties de Lý, de Trần et de Lê, la terre cuite forma des ornements d'architecture de grandes dimensions, des panneaux ajourés, des frises, des bandeaux ornés, des filets de moulures agrémentés de perles émaillées de vert, des panneaux décorés de bas-reliefs, des carreaux estampés. Les parements des grosses briques présentèrent des reliefs qui, par leur assemblage, formaient des dessins ; ces parements étaient vernissés d'un émail grossier, gris-verdâtre ou bleu, d'autres étaient peints sans émail. C'était un peu, à part la nature et l'importance des figures représentées, la brique ornementale des palais de Darius.

Les édifices de cette époque devaient avoir un caractère polychrome et ornemental très accusé, caractère que l'on retrouve en Chine dans le revêtement des tours, des portiques et des temples de porcelaine, lesquels sont d'une fraîcheur et d'un éclat qui rivalisent avec celui des faïences persanes. J'ai trouvé de telles briques, fragmentées ou entières, sur divers points de Đại-la, dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement de Thăng-long, lors des travaux du Jardin Botanique de Hanoi, et dans les environs du Village-du-papier. Une étude scientifique et méthodique de la traduction, par les Annamites, de l'architecture chinoise serait des plus intéressantes ; elle est en dehors de ma compétence, je souhaite qu'elle soit entreprise un jour.

Le bois le plus ordinairement employé pour les constructions particulières, colonnes et charpentes, est le *Xoan* (melia azedarach) ou lilas de Chine ; c'est un bois veiné comme le frêne, que les fourmis blanches n'attaquent pas volontiers à cause de sa résine amère. On emploie aussi des cupulifères, le *Giẻ lồi* qui est le chêne du Tonkin, le *Giẻ gai*, châtaignier, le *Song sang* qui passe pour être imputrescible dans la terre ; le *Thông* (pinus sinensis). Pour les temples et les constructions riches, on emploie les bois de fer, le *Lim-xanh*, le *Sến-mật*, le *Tan-mật*, le *Gù sững*, etc.

L'orientation d'une maison est soumise à des règles très compliquées, où l'hygiène n'a rien à voir, et qui sont indiquées dans les livres de géomancie. Le propriétaire doit consulter, d'après son âge, des tables dressées à cet effet. S'il est né, par exemple, sous l'influence du *bois*, élément qui correspond dans l'astrologie chinoise à la planète Jupiter, il donnera à sa maison 29 *thước* de longueur s'il veut la faire petite, et 41 *thước* s'il veut la faire grande, avec 15 *thước* de largeur dans les deux cas. La travée du milieu aura 7 *thước* 1/2 de largeur. Il devra, en outre, creuser une mare du côté de l'Est et commencer les travaux le jour *Mậu*. Ces prescriptions varient avec les influences planétaires qui ont présidé à la naissance du propriétaire, et avec son âge.

Il est, de plus, des influences néfastes à éviter : un chemin en ligne droite ou

une rivière devant la porte principale, une mare à moins de cinquante pas dans l'axe de l'un des quatre angles; c'est la raison des sentiers détournés et en ligne brisée qui, au lieu de vous faire entrer par la porte principale de la maison, vous font décrire des méandres sans fin avant de vous introduire, obliquement, par le côté de la propriété.

Le choix d'un terrain est une chose grave, car il peut aussi bien déterminer le bonheur que la ruine de toute la famille. Une source à l'Est est de bon augure pour la fille qui fera un bon mariage, et mauvais présage pour le fils qui ne réussira à rien. Un cours d'eau à droite ou à gauche de la maison donne la richesse, mais s'il se dirige directement et de face vers l'horizon, il frappe de stérilité la femme du propriétaire.

LA SCULPTURE

L'Annamite, avec ses qualités innées de souplesse, d'habileté et de patience, doit nécessairement réussir dans l'art du sculpteur et, de fait, on rencontre au Tonkin, parmi les corps de métier qui s'occupent du travail du bois, une proportion de sculpteurs beaucoup plus considérable que dans n'importe quel pays d'Europe.

La sculpture est ici un art surtout hiératique, et à part quelques objets mobiliers destinés aux grands du pays, c'est dans les temples qu'il faut rechercher les manifestations artistiques de ceux d'entre les sculpteurs annamites dont l'influence européenne n'a pas encore modifié, en bien ou en mal (en mal le plus souvent), le caractère d'originalité.

C'est, comme en toute chose, l'inspiration et la forme chinoises qui dominent, et qui constituent l'allure caractéristique des objets sculptés dans les temples du Tonkin, avec, toutefois, dans certaines parties, quelques modifications dues à des influences étrangères qu'on peut rapporter aux Chams, et qu'un œil exercé découvre facilement.

L'exécution annamite est restée, sous certains aspects, inférieure à l'inspiration chinoise ; la sculpture manque de relief, de plans, de hardiesse ; elle donne une impression de froid découpage, avec des duretés, des raideurs, des aspérités désagréables à l'œil, résultant de l'abus de figures symboliques sans grâce ni mouvement, et de formes végétales conventionnelles.

La sculpture annamite n'a pas de profil, elle décore des panneaux d'un plan uniforme, et épouse exactement les surfaces des moulures géométriques. Elle procède en cela comme la sculpture arabe dont elle diffère toutefois radicalement par le style.

Ces réserves faites, il convient de reconnaître dans l'agencement des dessins qui ne laissent, dans leur enchevêtrement, aucun méplat choquant, comme dans l'habileté de l'exécution, laquelle est d'une impeccable précision, les caractères d'un talent véritable qu'une éducation artistique et l'emploi d'un outillage plus docile amélioreraient encore, sans aucun doute.

Les Annamites copient sans cesse des modèles archaïques, et leur imagination n'intervient que pour les associer et les combiner dans des proportions numériques déterminées par la nature et l'étendue de la surface à orner ; mais jamais ils ne les modifient, jamais ils ne les vivifient.

Leur art est inerte, dépourvu de pensée, de philosophie, parce que leur éducation artistique n'a pas la nature pour modèle. Il est dur et âpre d'aspect, parce que l'outil pour ainsi dire unique dont se servent les sculpteurs, sorte de ciseau oblique en forme de pied de biche qu'ils actionnent à petits coups de marteau, ne peut produire que des raideurs et des duretés en dépit de l'inconcevable habileté avec laquelle ils le manient. L'emploi de gouges montées en échoppes, obéissant à tous les caprices de la main, leur permettrait d'obtenir les surfaces concaves ou ondulées qu'on ne trouve jamais dans leurs sculptures, et l'interprétation même de leurs modèles chinois en retirerait un avantage qui créerait à côté de l'autre un style à part, plus souple, plus chaud, plus ému.

Le perfectionnement de l'outillage devrait être, à mon avis, le premier acte de toute tentative en vue de faire évoluer le sens esthétique de l'artiste annamite, depuis si longtemps stationnaire. Quant à l'évolution elle-même elle ne saurait être que le résultat d'une évolution mentale, car le beau idéal étant simplement ce qui s'accorde à notre caractère dans ses aspects multiples et changeants, il est impossible de demander à des individus différents de race, de tradition, d'éducation et de culture d'éprouver, dans la même excitation, un égal plaisir esthétique ; c'est là, je crois, toute la philosophie de l'axiôme *de gustibus non est disputandum*. Pour amener les Annamites à comprendre le beau comme les Européens modernes, il faut autre chose que des modèles et des conseils ; c'est un travail de longue haleine qui doit porter sur des générations successives, car il consiste à transformer les facteurs intrinsèques de l'impression dans l'organisme de l'individu, ce qui revient à modifier les caractères mentaux de la race ; c'est une évolution complexe qui exige, pour l'entreprendre, de la sagacité, de la prudence et de la patience.

La nature doit rester le grand maître, le seul modèle ; mais il est tant de manières également émotives de comprendre le maître et d'interpréter le modèle, qu'il me semble que l'Art aurait tout à gagner à ne pas devenir international par l'imposition d'une esthétique unique, et à laisser chaque race traduire, selon son degré d'évolution psychique, les excitations produites chez elle par les agents sensoriels.

Cet avis n'est pas partagé par tout le monde, car non seulement chacun a des dispositions spéciales à sentir le beau selon son tempérament, son entraînement, ses qualités ataviques, mais on doit encore compter avec les maladies du goût ; de même qu'il est des myopes, des presbytes, des héméralopes, des nyctalopes, des daltoniens, il est, a pu dire un humoriste professeur, des disesthésiques et des paresthésiques, des synesthésiques, des hyperesthésiques et des anesthésiques.

Dans laquelle de ces catégories convient-il de ranger l'amateur français, par exemple, qui fait exécuter, par un sculpteur tonkinois, un fauteuil Louis XIII

orné de dragons et de caractères chinois, ou un bahut de style Henri II avec un fronton japonais, des emblèmes annamites, et des lièvres de bois pendus par la patte sur les panneaux des portes?

Les sculptures hiératiques ornent les tabernacles, les encadrements de chapelle, les retables d'autel; il en est de découpées avec une finesse de dentelle, mais aucune n'a l'importance et la valeur artistique de ces retables chinois, où des scènes de la vie laïque ou religieuse sont traitées en ronde bosse ou en haut relief avec une vigueur de plans et une hardiesse de facture vraiment remarquables.

Les statues des temples doivent être classées en deux catégories; les statues bouddhiques et les statues taoïques. Les premières forment l'ensemble du panthéon bouddhique, elles ont toutes le visage et les mains dorés, ainsi que les vêtements; toutes sont exécutées d'après un type conventionnel et rappellent la douce et majestueuse figure du Bouddha Çâkyamuni. Les statues taoïques comprennent la variété infinie des génies stellaires, des saints du taoïsme, des personnages historiques ou légendaires divinisés; celles-ci, par la diversité des figures et des attitudes, donnent une idée plus précise de l'état de la statuaire annamite. A cette seconde catégorie se rattachent les statues des supérieurs de bonzeries, qu'il est d'usage de sculpter, après leur mort, dans l'attitude de la prière et de placer dans un temple spécial, en arrière des pagodes bouddhiques. D'aucunes de ces statues sont de véritables portraits. Elles sont, contrairement aux statues bouddhiques, recouvertes de peintures, le visage et les mains sont couleur de chair.

Le bois employé par les statuaires religieux est le *gò mìt* (jacquier); c'est un bois jaune, à fibres fines et serrées, facile à travailler, se coupant dans tous les sens et ne se déformant pas.

Les statuaires religieux forment, parmi les sculpteurs, une classe à part; ils travaillent par équipes, dans les bonzeries où on réclame leurs services; ils n'ont pas d'atelier à domicile et ne fabriquent aucune statue d'avance. Le montage d'une statue est une opération assez longue, car, à part les statuettes qui sont faites d'un seul morceau de bois, il faut ajuster et relier ensemble parfois un grand nombre de pièces. Quand l'ébauche est dégrossie au ciseau, et que toutes les parties sont amenées à leurs proportions définitives, on dissimule tous les défauts et les traces d'assemblage au moyen d'un mastic composé de kaolin et de laque, et on se sert ensuite du même mastic pour recouvrir la statue tout entière et former les épaisseurs des détails. On opère par couches successives, et l'artiste se livre alors à un véritable modelage au mastic sur une armature de bois. Quand le modèle est amené à un point suffisant et qu'il est sec, on le polit par le frottement à l'aide de petites pierres, et on procède ensuite aux opérations du laquage et de la dorure. Seules, les statues représentant les plus hautes divinités du panthéon bouddhique sont entièrement dorées, le visage, les mains à l'or mat, et les vêtements à *l'or laqué*, qui est le plus souvent de l'étain. Les personnages de second ordre,

comme les Bodhisattvas, ont les vêtements dorés à la laque et le visage et les mains peints de couleur chair ; les saints personnages, les génies du taoïsme, les juges des enfers, les esprits de l'air, propagateurs du bouddhisme, les personnages humains divinisés, le dieu de la guerre, etc., ont les mains et la figure peintes de couleur chair et les vêtements laqués de différentes couleurs.

Il existe au Tonkin quelques statues de personnages historiques. Dans le temple dynastique de Hoa-lư on peut voir la statue du roi Dinh Thiên-hoàng, fondateur de la première monarchie vraiment annamite, lequel règna vers la fin du xe siècle. Cette statue, qui ne date que de 1863, est la reproduction fidèle d'une statue beaucoup plus ancienne qui était en terre durcie ; l'exécution en est barbare : la tête, le buste et les membres sont disproportionnés, et la figure est sans expression. Auprès de lui on remarque une place vide, elle était occupée jusqu'au commencement du XIXe siècle par la statue de son assassin, Đỗ-tịch, que les habitans avaient coutume, chaque année, à la date anniversaire du régicide, de sortir et de bâtonner publiquement devant le temple. Réduite à un état informe, elle fut un jour solennellement brûlée et on ne la remplaça pas.

Dans le temple funéraire des rois Lê de la dynastie antérieure, qui est situé également à Hoa-lư, se trouvent les statues de Lê Đại-hành, de sa mère Bảo-quang et de son fils et successeur, le sanguinaire Ngoa-triều. La première de ces statues est positivement très remarquable.

La pagode bouddhique du village de Yên-lãng, non loin du Pont de papier, renferme dans un grand tabernacle la statue dorée du roi Thánh-tông, de la dynastie des Lý. Trois autres statues royales se trouvent dans le temple de l'*Heureuse nativité* (Dục-khanh) du village de Hoa-văn.

Les deux Jeanne d'Arc tonkinoises, Trưng-nhị et Trưng-trắc, ont leurs statues colossales dans le temple qui leur est élevé à Hanoi ; deux autres statues également énormes, représentent le géant Lý Ông-trọng et sa femme, dans la pagode de Kẻ-trèm dite des *quatre colonnes*. Toutes ces statues étant des figures d'apothéose, les personnages sont représentés assis dans l'attitude hiératique imposée par la tradition taoïque, et rien ne les distingue de ce qu'on appelle communément *des bouddhas*. Dans les cloîtres latéraux de certaines pagodes on peut voir, alignées le long des murs, des figures polychrômes de personnages dans les postures les plus variées ; ce sont ou bien des La-han (Arhats) ou bien des saints du taoïsme. Chacun d'eux est représenté avec une physionomie spéciale et dans un mouvement conventionnel qui est le sien et qui sert à le distinguer des autres ; mais ce mouvement, cette physionomie, rompent absolument avec la tradition hiératique ; les traits des personnages expriment des caractères personnels, des passions humaines ; leurs attitudes sont celles de la vie réelle, et nulle part ailleurs il n'est possible de mieux se rendre compte de l'esthétique des Annamites dans les arts plastiques ; leurs personnages n'ont ni anatomie ni proportions, et lorsqu'ils veulent accentuer un caractère ils tombent toujours dans la caricature. Ces statues sont en terre durcie et laquée.

On voit encore, sur les parois de quelques temples bouddhiques, des scènes de l'Enfer représentées en haut relief avec les personnages de premier plan en ronde-bosse. Ces reliefs sont en terre durcie rendue plus consistante par l'incorporation dans la masse d'une pâte de papier. Ils sont couverts de peintures et de laques.

On trouve, dans de vieux temples, des statues fort curieuses qui nous transmettent des types et des costumes anciens. Je citerai une pagode bouddhique auprès de Hương-Canh, dans le Vĩnh-Yên, où l'on peut voir de fort belles statues dorées, au nez aquilin, à la longue chevelure bouclée recouvrant les épaules comme une perruque du temps de Louis XIV. Le temple funéraire des rois de la dynastie des Lý, à Đinh-bảng, près du phu de Từ-sơn (Bắc-ninh), contient des personnages vêtus de longues tuniques noires et coiffés d'un haut bonnet cylindroconique, rappelant celui des médecins de Molière. Dans ce temple on voit des statues de bouffons difformes, de nains, de soldats, de palefreniers royaux, dans leurs costumes archaïques du XIIe et du XIIIe siècle, époque à laquelle règnaient les rois Lý.

Le plus grand échantillon de la statuaire au Tonkin est la statue du Guerrier noir (Trân-vũ) dit le *Grand-Bouddha* de Hanoi. C'est une masse de bronze couverte d'une admirable patine noire, d'une hauteur de trois mètres et d'un poids d'environ 4.000 kilogrammes. Elle fut fondue sous le règne de Hi-tông, par les Annamites, au moyen d'un moule fait par les Chinois. La divinité Trân-vũ, qui gouverne la partie nord du zodiaque chinois, est représentée assise, une main levée en l'air dans un geste hiératique, et l'autre appuyée sur une épée autour de laquelle s'enroule un serpent et dont la pointe repose sur une tortue. Les détails de l'épée, de la tortue et du serpent sont habilement exécutés, mais le personnage est d'une facture tout à fait barbare ; les yeux et les lèvres sont peints, et des touffes de poils sont plantées dans le bronze des lèvres et du menton pour figurer la barbe. La statue paraît avoir été fondue d'un seul jet, mais de nombreuses pièces, ajoutées après coup, indiquent que l'opération ne fut pas absolument parfaite.

Ce colosse de bronze n'est pas uniqué au Tonkin, il en existe deux autrés de dimensions presque identiques et représentant, dans la même attitude et avec les mêmes attributs, le même Guerrier noir. L'une se trouve au village de Xuân-lôi et l'autre au village de Cự-linh non loin de Hanoi ; cette dernière fut fondue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous le règne de Cảnh-hưng.

Mais la plus belle statue de métal qui soit à notre connaissance, au Tonkin, est celle du dieu de la guerre dans son temple de la rue des Voiles à Hanoi. C'est une remarquable pièce de bronze, sonore à la percussion, ce qui indique une fonte moins massive que celle du Guerrier noir. — Le dieu, de grandeur humaine, est représenté dans son attitude ordinaire, assis sur un trône à dragons. Ses vêtements ne sont pas, comme dans ses autres statues de bois peint, surchargés de broderies en relief et d'ornements dorés ; sa robe paraît être d'une grand simplicité, les plis en sont traités avec une ampleur inusitée.

Cette statue, noyée dans les ténèbres d'un tabernacle placé à 2 m. du sol, dans un sanctuaire obscur, est de plus enveloppée d'une robe d'étoffe jaune ; elle ne peut être examinée qu'à la lueur incertaine des bougies du temple. Il est donc difficile de se rendre un compte exact de la perfection du travail.

Toutefois, ce que l'on peut voir du modelé des mains et de la figure contraste tellement avec la facture barbare du Grand-Bouddha qu'en l'absence de tout renseignement précis nous hésitons à donner comme annamite la statue de bronze de la rue des Voiles.

Le calcaire est fréquemment employé dans la statuaire annamite pour la figuration de personnages allégoriques ; on trouve ces statues dans les temples de certains génies civils ou militaires ; elles sont toutes d'inspiration purement chinoise, sans modelé et sans mouvement, elles ont la tête enfoncée dans les épaules, les bras collés au corps ; aucun accessoire, aucun détail n'est détaché. Ce sont des pièces massives, des sortes de bornes qui, de même que les gaînes des momies d'Egypte, n'ont d'humain que la forme générale, et dont les détails sont traités plutôt en bas-relief qu'en ronde-bosse. Placées le plus souvent au dehors des temples, elles forment des gardes d'honneur, elles alternent avec des éléphants et des chevaux de pierre, de facture tout aussi grossière. Le monument le plus complet dans ce genre est le temple des *Nuages-Rouges* au sommet de la colline de Lim, entre le phu de Từ-sơn et Bắc-Ninh. Toutes ces figures sont des imitations en réduction de ces colosses de marbre qui jalonnent les deux côtés de l'avenue grandiose par laquelle on accède à la nécropole des Ming, entre Péking et la Grande Muraille de Chine.

Je ne connais au Tonkin qu'une seule statue de pierre qui, comme les statues de bois laqué des bonzes défunts dans les pagodes, puisse être considérée comme un véritable portrait ; c'est celle que la tradition indique comme étant la statue de l'artiste à qui l'on doit le Grand-Bouddha de Hanoi. Elle est en calcaire gris non veiné ; la figure est traitée avec une réelle habileté et un grand sens artistique ; l'expression obtenue est vraiment saisissante. Elle est placée dans le même temple que le colosse de bronze.

Deux autres figures, représentant les portraits de deux bienfaiteurs du temple de Báo-thiện, à Hanoi, dont la tour aujourd'hui disparue était jadis une des trois merveilles de l'Annam, existent encore dans ce temple. Ces figures sont traitées en haut relief sur des stèles ; les sculptures de ce genre sont très rares au Tonkin.

La pierre employée par les statuaires tonkinois est un calcaire marmoréen assez tendre ; elle provient des montagnes du Đây et du Thanh-hoá. De grandes exploitations existent depuis l'antiquité, aux rochers du phủ de Quốc-oai et auprès de Đông-triều ; au pied de ces derniers rochers, on peut voir encore au milieu de la carrière, ensevelie jusqu'à mi-jambes dans les éclats et les débris de pierre, une statue de guerrier, inachevée et abandonnée.

Les sculpteurs annamites taillent, façonnent et ornementent les stèles dédicatoires ou commémoratives qui sont érigées parfois sur des socles en

forme de monstrueuses tortues, et qu'on rencontre auprès de tout édifice public, temple, pont, porte monumentale, etc. Ces stèles sont parfois très délicatement sculptées d'ornements en bas-relief; parmi les plus remarquables, il faut citer celle de l'ancien temple du Ciel à Hanoi, qui se trouve auprès de la fabrique d'allumettes, et celles du temple de Confucius.

Enfin l'art annamite s'exerce encore dans la sculpture en pierre des chimères, des lions héraldiques figurés assis, la gueule ouverte et menaçante, une patte posée sur une boule, des chiens ou seulement des têtes de chiens pour placer de chaque côté de la porte, des brûle-parfums et des vases de pierre pour les autels en plein air.

L'INCRUSTATION

La pensée de faire servir l'irisation des nacres à l'ornementation des objets d'usage quotidien est aussi vieille que l'homme lui-même. Les coquilles percées furent, avec les dents et les griffes, les premiers spécimens de joaillerie que les hommes primitifs étalèrent sur leur personne. Quand l'outillage barbare et rudimentaire de la pierre fut remplacé par l'outillage de métal, l'industrie humaine marqua dans l'histoire de son évolution une phase que n'a pas dépassée en importance l'invention de la machine à vapeur. Les objets mobiliers furent perfectionnés; les armes devinrent luxueuses; les uns et les autres reçurent des applications artistiques empruntées aux différents règnes de la nature, ivoire, nacre, métaux, bois précieux et odorants. Les plus anciens vestiges de l'industrie humaine, se rapportant à l'aurore des civilisations, nous montrent des objets incrustés de substances diverses, et les annales chinoises nous disent qu'au temps des Han, deux siècles avant notre ère, les guerriers incrustaient la selle de leurs chevaux des fragments irisés d'une sorte de coquille que l'on ne trouvait que dans le pays de Nam-hâi; c'est ainsi que l'on appelait alors les territoires baignés par la mer de Chine et le littoral du golfe du Tonkin (*Tây kinh tạp kỷ*).

L'art de l'incrusteur est donc très ancien en Chine, et il semblerait qu'il eût dû de là rayonner sur les peuples voisins, à mesure que ceux-ci, barbares et nomades, s'éclairèrent et devinrent sédentaires sous l'influence de la Chine. Et cependant, si les Japonais paraissent avoir reçu des Chinois leurs procédés d'incrustation, les Annamites n'ont conservé aucune tradition, concernant cette industrie artistique, avant la fin du XVIIIe siècle, et ils revendiquent le mérite de l'invention en faveur d'un de leurs nationaux, nommé Nguyên-kim, natif du village de Thuân-nghia, dans le Thanh-hoa. Cet homme, après plusieurs vicissitudes, aurait établi sa demeure au village de Chuyên-nghiêp, dans l'arrondissement de Phu-xuyên, province de Hanoi, et aurait peu à peu initié à son art tous les habitants du village. Plus tard, on voit trois centres d'inscrusteurs au Tonkin, à Chuyên-nghiêp, à Nam-dinh et à

Hanoi. Celui de Hanoi était au village de Cưu-làu, qui reconnaissait pour son génie protecteur l'incrusteur Nguyèn-kim, élevé au rang de génie et de patron de la corporation, et à qui on avait construit un temple. Le temple et le village de Cưu-lau ont disparu pour faire place à cette partie de la rue Paul-Bert, à Hanoi, qu'on appelait encore au début de l'occupation française la rue des Incrusteurs.

Les plus anciennes incrustations annamites ne datent donc que d'un siècle au plus, et encore doit-il en rester très peu de cette époque. Lors de l'arrivée des Français dans le pays on trouvait un grand nombre de meubles et d'objets divers, boîtes, plateaux, panneaux, paravents, etc., incrustés sur bois noir ou sur bois laqué. Ces objets, épars dans les familles, avaient à peu près tous la même facture, et les anciens comme les récents se faisaient remarquer seulement par le choix de la nacre dont les couleurs étaient d'une étonnante vivacité. Quant au dessin, il n'existait pour ainsi dire pas; certaines boîtes, certains meubles, n'étaient qu'une marqueterie de nacre analogue à celle des Arabes.

Il convient toutefois d'ajouter que les bons ouvriers étaient littéralement enlevés par la Cour, et que tout travail d'une facture supérieure était réservé au roi. Les rois d'Annam, imitant à leur insu les rois de France du XVIIe siècle, avaient installé dans leur palais de Huê des ateliers où travaillait l'élite ouvrière de toutes les industries. Mais ils différaient de leurs collègues d'Europe par la manière dont ils traitaient ces ouvriers. Nos rois de France à partir de François Ier entretinrent et logèrent au Louvre, dans une galerie spéciale, les artisans et les artistes les plus habiles qu'ils voulaient honorer et placer hors de pair ; avoir les *honneurs du Louvre*, comme on disait alors, équivalait à des lettres de noblesse, celles-ci étant le plus souvent, du reste, la conséquence naturelle de la première faveur royale.

Les rois annamites traduisirent d'une autre manière leur goût pour les arts et leur affection pour les artistes. Dès qu'un homme habile se révélait dans une profession, les mandarins le faisaient enlever militairement et le malheureux était conduit à Huê, enfermé dans l'enceinte du palais et condamné à travailler pendant toute sa vie pour le roi, qui ne lui payait aucun salaire et le nourrissait à peine. Quand il était devenu vieux et incapable de travailler davantage, on se contentait de le renvoyer à sa famille. Cette coutume barbare fut également en usage au Japon, où elle dura depuis les premiers temps de la féodalité militaire jusqu'en 1868.

Non seulement il ne restait dans les provinces annamites que des artisans inhabiles, mais ceux qui, se sentant quelque inspiration artistique, auraient pu produire des œuvres remarquables ou simplement originales, apportaient tous leurs soins à étouffer chez eux ces généreux sentiments, qui ne pouvaient leur rapporter que des travaux forcés et gratuits dans une détention perpétuelle.

Les révolutions et les guerres ont fait sortir des trésors royaux, des temples et des grandes familles, beaucoup de ces œuvres d'art, mais elles furent

aussitôt drainées par l'amateur européen, et il n'en reste pour ainsi dire plus dans la circulation.

Depuis l'occupation française, l'artiste peut à son gré et en toute sécurité suivre son inspiration et perfectionner son travail, c'est pourquoi l'art annamite en général et l'art de l'incrusteur en particulier ont subi depuis vingt ans, au Tonkin, une réelle amélioration. Rien n'égale la finesse, la délicatesse de certains motifs d'incrustation, surtout dans les ornements qui encadrent les panneaux des bahuts, des coffrets et des plateaux ; il y a là des rinceaux, des vrilles de pampres, d'une ténuité telle qu'on se demande comment il est possible de les obtenir, d'une matière aussi fragile que la nacre, au moyen d'outils aussi grossiers que ceux dont se servent les ouvriers annamites. Dans les incrustations soignées chaque pétale de fleur est serti d'un filet de nacre exactement découpé qui en épouse les contours, et qui les borde et les enchâsse à la façon des plombs de nos verrières. Ce travail accuse une patience, une légèreté de touche, une dextérité à toute épreuve ; et la variété, l'opposition des nuances, le jeu de la lumière sur les irisations produisent, sur l'ébène des parties incrustées, des effets artistiques incontestables.

Il faut cependant un certain entraînement, une certaine accoutumance de l'œil, pour apprécier et aimer les incrustations de nacre, et d'aucuns les accusent de faire en Europe assez triste figure. Peut-être ceux-là ont-ils raison, mais je suis toutefois porté à croire qu'ils n'ont établi leur opinion que d'après des objets de facture vulgaire, des bahuts et des coffrets fabriqués pour l'exportation, lamentables produits dont les nacres blafardes empruntent un éclat factice aux ardeurs de notre soleil tonkinois, mais s'éteignent et se refroidissent sous le soleil de France.

L'outillage de l'incrusteur se compose d'un marteau et d'un ciseau à froid pour briser les coquilles et pour équarrir les morceaux ; d'une pierre tendre sur laquelle les fragments sont dressés et amincis par le frottement ; d'une série de limes taillées d'un seul côté, comme les limes de nos sculpteurs sur ivoire ; d'un manche de bois fendu, serré par une virole mobile et faisant l'office d'un petit étau à main, pour tenir la pièce en cours de travail ; pour établi, un banc. Les morceaux de nacre étant aplanis et amenés à l'épaisseur voulue, on les place par nuances qu'on réunira ensuite selon les dessins pour composer les feuilles, les tiges, les pétales, les boutons d'une fleur. Chaque partie du dessin à exécuter est collée sur un de ces morceaux de nacre, et le travail de découpage commence, à coups de lime. Quand tous les détails du dessin ont été ainsi séparément exécutés, on les présente chacun à leur tour à la place qu'ils doivent occuper sur l'objet à incruster, et on trace leurs contours sur le bois avec une fine pointe de métal. On procède alors au travail du champlevage ; c'est une opération fort délicate, il s'agit de n'enlever du bois qu'un morceau exactement semblable comme forme et quantité à celui du morceau de nacre qui doit prendre la place. De la réussite de ce travail dépend la réussite de l'œuvre ; si l'alvéole est trop large, le morceau de nacre ne peut

y être maintenu qu'à grand renfort de mastic de laque, et la pièce perd beaucoup de sa valeur.

Les objets incrustés les plus usuels sont les bahuts (*tủ*), les plateaux (*khay*), les boîtes rondes ou carrées (*hộp* ou *tráp*), les panneaux à inscriptions (*câu đôi*), les écrans (*bình phong*), les dessus de porte (*nghi môn*), les bancs à dossier (*ghế tràng kỵ*), les fauteuils (*ghế bành tượng*), les chaises (*ghế đẩu*), les pipes (*điêu*), les tableaux à inscriptions (*bức hoành*), les tables rondes (*bàn xoay*), les tables longues et carrées (*bàn tẳn* ou *án thư*), les baguettes à manger le riz (*đũa*), les montures d'éventail (*quạt*).

L'industrie de l'incrustation de nacre deviendra dans l'avenir, pour les Annamites, une source de profits considérables, mais à la condition qu'elle s'appliquera à des meubles et à des objets dont la facture, en tant qu'ébénisterie, ne laissera rien à désirer. Les bahuts annamites, jusqu'ici, ne sont autre chose que d'informes carcasses de mauvais bois à peine assemblées et mal collées, destinées seulement à supporter et à maintenir dans la position verticale un certain nombre de panneaux incrustés. Ces meubles sont, au point de vue européen, absolument inutilisables et doivent être entièrement refaits par un ébéniste.

G. DUMOUTIER.

VIENG-CHAN

PAR LE CAPITAINE LUNET DE LAJONQUIÈRE

Ancien attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient

Parmi les royaumes thaï qui s'établirent et se développèrent dans les vallées de la Ménam et du Mékong, le royaume de Lan-xang (Million d'éléphants) fut un des plus prospères. Sa renommée devint telle au XVIIe siècle, que les Hollandais envoyèrent de Java un ambassadeur nommé Van Wusthoff auprès de son roi. Cet ambassadeur, reçu dans Vieng-Chan, la capitale, en raconte les splendeurs: assise sur la rive gauche du grand fleuve, à proximité de vastes plaines cultivables, ses murs renfermaient des pagodes riches et nombreuses, des palais, des habitations opulentes, toute une foule gaie couverte de soie et d'or, ne rêvant que fêtes et chansons.

Cependant que vivait en joie cet insouciant royaume, se formaient, à l'Orient comme à l'Occident, des nuages menaçants. Gia-long, ayant reconstitué l'unité annamite, avait jeté ses regards jusque par delà les montagnes de l'Ouest, vers les peuples qu'il considérait comme tributaires. Le mouvement de réaction qui entraîna ses successeurs dans des difficultés avec les nations européennes, les empêcha de poursuivre sa politique; ils se contentèrent d'offrir aux royaumes du Mékong une amitié un peu hautaine. C'est à ces relations qu'on doit, sans doute, les quelques traces d'art annamite que nous avons pu relever dans les ruines de Vieng-Chan.

A l'occident, le royaume thaï du Siam, définitivement débarrassé de la domination cambodgienne, sortait vainqueur de ses démêlés avec le Pégou et la Birmanie. La dynastie nouvelle réorganisait le royaume et cherchait à établir son influence sur tous les groupements de race thaï. En 1827, le péril devint imminent. Effrayé des prétentions siamoises, le roi Anu qui régnait alors sur le Lan-xang, se retourna vers la cour d'Annam qui, occupée ailleurs, négligea de lui venir en aide. Une armée siamoise, commandée par le général Bodin, franchit les solitudes des forêts clairières, surprit la ville, qui ne paraît pas s'être défendue, et s'en empara. Le roi Anu se réfugia en Annam d'abord, puis dans le Trân-ninh où par la suite il fut pris. Le général siamois rasa les palais et les cases, pilla et saccagea les pagodes; il emporta l'or, l'argent, les soieries, les manuscrits des bibliothèques, les statues du Buddha en métaux précieux, entre autres le fameux Buddha d'émeraude (Prah-Kèo) pour lequel on construisit plus tard une merveilleuse pagode à Bang-kok; il rassembla les habitants de la ville et des environs, les poussa devant lui sur la rive droite, et au delà vers les bas pays qui manquaient de bras.

Alors la solitude se fit dans l'ancienne capitale. La végétation intense envahit la ville et recouvrit l'emplacement des rues désertes et des cases renversées. Les élégants, mais frêles édifices, déjà attaqués par les démolisseurs siamois, s'écroulèrent peu à peu sous les orages, disloqués et tordus par les racines puissantes des banians. La mission De Lagrée ne trouva que des ruines où Van Wusthoff avait trouvé des palais et des foules en fête.

Mais ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. La ville morte s'éveille; la brousse disparaît; une gaie rangée de boutiques s'allonge sur le bord du fleuve; l'ancien palais des rois, rasé jusqu'au sol, sort de nouveau de terre; les familles emmenées par l'envahisseur reviennent dans la vieille patrie désormais paisible et sûre. Les pagodes dévastées sont restaurées; de nouveau les murs se couvrent de fraîches peintures et les *thats* écroulés redressent leur blanche pyramide sommée d'une flèche de cuivre. Un simple arrêté a fait ce miracle. Vieng-Chan est devenue le siège du Résident supérieur et la capitale administrative du Laos unifié. Au moment précis où commence cette ère nouvelle, il nous a paru intéressant de fixer l'image de la vieille ville et surtout d'étudier avec quelque détail les nombreuses pagodes qui en font l'ornement et que des restaurations malhabiles ne tarderont sans doute pas à déformer.

I. LA VILLE

Plan général. — Elle s'étend sur la rive gauche du Mékong, entre l'embouchure du Nam-Pasak en amont et celle d'un petit ruisseau en aval, ces deux embouchures étant distantes de 5 kilomètres 200 en suivant le contour de la rive. Celle-ci est en effet recourbée en un arc de cercle presque régulier, embarrassé dans sa partie convexe par un immense banc de sable large de plus de 1 kilomètre en certains points (V. fig. 13).

Le faubourg de Khon-ta prolonge la ville, s'étendant sur une longueur de plus de 1.500 mètres en amont du Nam-Pasak sur un seul rang de maisons. C'est dans ce faubourg que se trouvent le Trésor, l'Agence des Messageries fluviales et une maison de commerce, qui importe de l'alcool, de l'absinthe, des vins et exporte du caoutchouc.

La ville proprement dite, où sont situés tous les bâtiments de l'administration, est entourée par une ancienne muraille, qui part du confluent même du Nam-Pasak, pour rejoindre le confluent du Huei d'aval. Cette enceinte suit une direction à peu près parallèle à la rive du fleuve, dont elle se tient éloignée de 4 à 500 mètres environ, avec un renflement qui porte cette largeur à 1 kilomètre dans la partie amont qui paraît avoir été la plus peuplée.

Mur d'enceinte. — Le mur d'enceinte peut être divisé en trois sections : la première, de l'embouchure du Nam-Pasak au bastion de la route de Luong-Prabang; la deuxième entre le bastion de la route de Luong-Prabang et celui de la route du That-Luong; la troisième entre le bastion de la route du That-Luong et l'embouchure du Huei.

1re section. — Le Nam-Pasak sert de fossé à cette partie de la fortification qui se développe sur une longueur de près de 1 kilomètre. Toute cette partie affecte (autant qu'on peut en juger par un croquis rapide fait dans de très mauvaises conditions de visée à travers la brousse), la forme à peu près régulière d'un front bastionné dont les saillants seraient garnis de fortins circulaires formant tambours. Le mur était en briques sans crépissage et pouvait avoir de 4 à 6 mètres de haut, avec banquette intérieure en terre. Cette banquette est

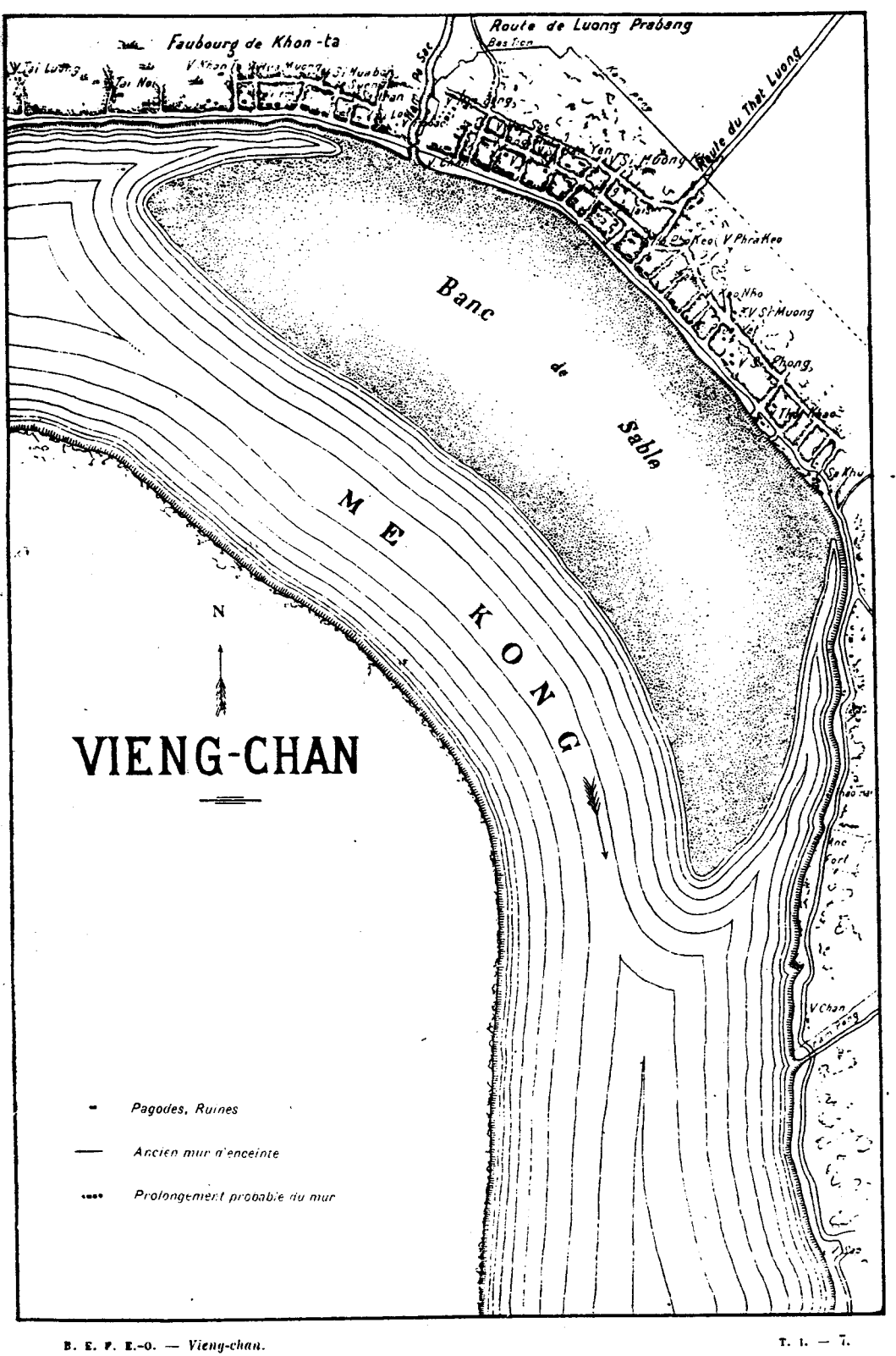
Faubourg de Khon-ta
Route de Luong Prabang
Bastion
Route du That Luong
Banc de Sable
MEKONG
N
VIENG-CHAN
Pagodes, Ruines
Ancien mur d'enceinte
Prolongement probable du mur

actuellement envahie par la brousse et il est difficile de suivre la crête du mur, qui du reste est en partie éboulé.

2e section. — Deux portes fortifiées donnent passage, l'une à la route de Luong-Prabang à l'ouest, l'autre à celle du That-Luong à l'est. Ces portes étaient formées de bastions hexagonaux appuyés par un de leurs côtés au mur d'enceinte. Les murs de ces bastions, hauts de 8 mètres, sont encore assez bien conservés. Ils sont couronnés d'une sorte d'ornement en forme de fer de lance d'une épaisseur de 80 centimètres environ, avec 1 mètre de diamètre et 1m 50 de hauteur. Ces ornements sont séparés l'un de l'autre entre les points extrêmes de leur grand diamètre horizontal par un intervalle d'environ 0 m 40.

Des créneaux pour fusils et canons sont ménagés au pied de ces murailles, qui n'ont pas de banquette intérieure permettant d'atteindre le haut.

Entre ces deux portes, le mur d'enceinte ne présente guère de particulier qu'une brisure fortifiée à un changement de direction. Cette brisure est formée d'un redan flanqué et protégé à son saillant par un tambour hexagonal. Dans cette partie le mur n'est élevé que de 4 mètres environ et éboulé sur presque toute sa longueur. Il est du reste entièrement recouvert par la végétation.

3e section. — Entre la porte du That-Luong et le Huei, le mur d'enceinte ne présente rien de particulier. Il est du reste presque complètement écroulé et couvert de terre. Sur le monticule formé par ces décombres ont poussé de gros arbres, et une brousse épaisse, formée en grande partie d'arbustes épineux, s'étend à droite et à gauche sur une largeur de plus de 200 mètres.

Le fossé creusé le long de la face extérieure est en partie comblé.

Enceinte du palais. — Une autre enceinte intérieure, large de 2 à 300 mètres et s'appuyant directement à la rive par un bastion qui dominait le fleuve, enfermait les bâtiments mêmes du palais. Les murs de cette enceinte étaient couronnés des mêmes ornements que ceux de l'enceinte extérieure, mais de dimensions moindres ; la hauteur était d'environ 4 mètres. Ils forment des saillants et des rentrants qui indiquent une certaine préoccupation du flanquement des faces.

A 7 ou 800 mètres en amont du Huei, on retrouve sur la rive la trace d'une fortification carrée appuyée au fleuve.

Ancien palais. — Il ne reste que des décombres de l'ancien palais sur l'emplacement duquel on construit en ce moment la Résidence supérieure. Il paraît avoir été de dimensions modestes.

Tracé de la ville. — Entre le Nam-Pasak et la route du That-Luong, quatre rues parallèles au fleuve, coupées à angle droit par des rues perpendiculaires, dessinaient la partie la plus importante de la ville. Les maisons actuelles ont été reconstruites sur l'emplacement des anciennes détruites par les Siamois, mais elles sont, paraît-il, plus grandes, entourées de jardins plus étendus. Malgré cela elles n'occupent guère que les deux premiers rangs du quadrilatère en allant du fleuve vers la périphérie. Au delà, jusqu'au mur d'enceinte, s'étend une brousse épaisse et presque impraticable dans laquelle on distingue çà et là quelques pans de murs de pagodes écroulées. La partie de la ville comprise entre la route du That-Luong et le Huei est presque déserte et paraît même

n'avoir jamais été habitée d'une façon aussi complète que la partie ouest : on y trouve encore des traces d'anciennes rizières qui n'ont certainement pas été créées depuis la prise et la destruction de la ville.

II. DIVERS ÉLÉMENTS DES PAGODES

Outre le palais du roi, le mur d'enceinte renfermait, suivant les Laotiens, soixante-deux pagodes. Ces pagodes sont aujourd'hui complètement en ruines, à l'exception de celle de Sisaket qui a été nouvellement réparée.

L'ensemble d'une pagode laotienne comprend :

1° Le temple principal *(vihâra)* ;
2° Une bibliothèque ;
3° Un cloître, galerie circulaire ;
4° Des cellules-chapelles ;
5° Des *thats ;*
6° Les logements des moines.

Toutes les pagodes ne présentent pas la série entière de ces bâtiments. Elles ne comportent le plus souvent que le *vihâra* et les logements des bonzes qui sont, eux, toujours en bois.

Vihâra. — Le *vihâra* est un bâtiment rectangulaire dont la longueur est en général double de sa largeur.

La façade principale est toujours sur un des petits côtés. L'autel du Buddha est adossé à l'autre petit côté, qui le plus souvent n'a pas d'ouverture et forme le fond de la nef.

Cette nef s'élève sur un soubassement plus ou moins élevé, qui atteint parfois 4 mètres, par une succession de terrasses.

Les murs de la nef ne sont pas perpendiculaires : ils s'inclinent légèrement vers l'intérieur, de telle sorte que les divers profils donnent une section trapézoïdale.

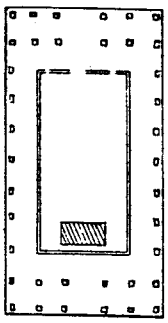

FIG. 14.

La porte principale ouverte dans la façade est accompagnée de deux portes plus petites symétriquement percées dans la même façade. Ces deux portes sont quelquefois reportées aux extrémités voisines des grands côtés, comme dans la Vat Sisaket, par exemple.

Des fenêtres en nombre égal sont percées dans les murs des longs côtés. Leur appui est maintenu assez élevé.

Toutes ces ouvertures, portes et fenêtres, sont à section trapézoïdale.

Parfois une colonnade court sur les quatre faces de la nef, qui dans ce cas n'a pas de colonnade intérieure (fig. 14).

Parfois le mur des longs côtés est reporté jusqu'à la colonnade extérieure, dégageant les colonnades intérieures, qui sont par suite comprises dans la nef (fig. 15).

Les colonnades des petits côtés sont quelquefois doublées, formant parvis sur les deux faces.

Au-dessus de la nef règne un plafond en planches.

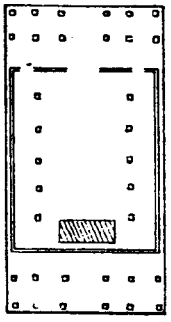

FIG. 15.

La couverture de la nef est formée par un toit à deux pentes très inclinées. L'arête est prolongée à ses deux extrémités par des ornements en forme de trompe d'éléphant, caractéristiques des monuments siamois et laotiens de l'époque actuelle.

La couverture des colonnades ou des bas-côtés est de deux systèmes :

1° Un auvent accolé au pignon des petites faces court tout le long des grands côtés. Il prend appui sur les murs à une certaine distance au-dessus de l'appui du toit supérieur. Cet auvent a souvent une pente différente de celle du toit supérieur (fig. 16).

2° Les parvis et la colonnade ou les bas-côtés (dans la disposition de la fig. 15) sont couverts d'un toit à deux rampants de même inclinaison que celle du toit supérieur (fig. 17). Cette disposition, de beaucoup la plus élégante, paraît cependant un peu délaissée au Laos. Dans ce système, l'extrémité des arêtes est ornée du même motif en trompe d'éléphant que l'arête du toit supérieur.

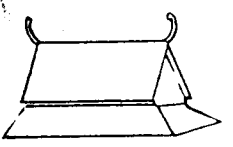

FIG. 16.

Les couvertures sont en tuiles. Le prolongement des toitures est soutenu par des ornements en col de cygne d'un modèle presque uniforme.

Bibliothèques. — Ces bibliothèques sont de petits édicules à base carrée (fig. 18). Ils s'élèvent au dessus d'un soubassement généralement haut de un ou deux mètres. On accède à la porte par un escalier étroit et sans rampe. De petites fenêtres sont percées sur les trois autres côtés.

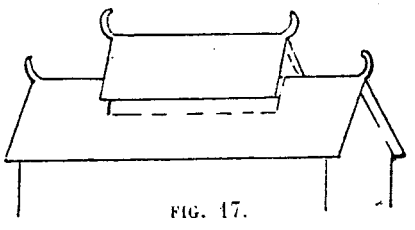

FIG. 17.

Les murs ne sont pas perpendiculaires. Ils sont inclinés vers l'extérieur, formant ainsi un tronc de pyramide renversé. La surface extérieure est ornée de figures en stucage.

Le toit en deux plans superposés est à quatre faces. Les arêtes sont ornées de dragons.

Ces édicules sont la reproduction des coffres en bois laqués et dorés qui, dans la plupart des pagodes, servent à conserver les livres. D'autres fois ils affectent la forme de la fig. 19.

Galerie circulaire. — Quelques pagodes sont entourées d'un mur d'enceinte parallèle aux faces de la pagode. Un toit en auvent appuyé à ce mur et reposant sur une colonnade intérieure forme galerie couverte.

Cellules-chapelles. — Dans certaines pagodes, on a construit pour quelques bonzes des cellules en maçonnerie qui servent en même temps de chapelles.

Ce sont des édicules de forme allongée n'ayant qu'une ouverture, la porte. La structure générale est diverse. L'intérieur ne comprend qu'un autel adossé au mur du fond et, ménagé devant cet autel, un gradin assez large, qui sert de lit à l'occupant.

That. — Les that (1) sont des édicules de formes et dimensions variées. Ils dérivent de la pyramide ou du cône très effilés, mais ils ont été évidés, travaillés



FIG. 18.

et leurs profils sont généralement très tourmentés (fig. 19). Les moulures abondent. Les parties circulaires succèdent aux sections carrées, et sont elles-mêmes surmontées de sections hexagonales, sans aucune transition. Ils sont parfois surmontés de parasols étagés en zinc découpé. Quelques-uns sont revêtus de feuilles de métal doré. Il en est de gracieux, il en est de franchement laids.

Logements des moines. — Ce sont généralement de petites maisons laotiennes en planches et paillotte divisées en deux chambres, une pour le moine, une pour ses élèves. Elles s'alignent toutes semblables autour de l'enceinte, leur porte d'entrée tournée vers le vihàra. Dans beaucoup de pagodes cependant, les moines logent simplement dans une case quelconque qu'ils ont divisée en compartiments.

Les ouvertures sur les façades extérieures sont encadrées de motifs qui

(1) Abréviation de *dhâtugarbha* « reliquaire ».

procèdent tous d'un même système et ne diffèrent que par les détails de l'ornementation.

L'ornementation des pieds-droits procède du pilastre. Chacun des montants

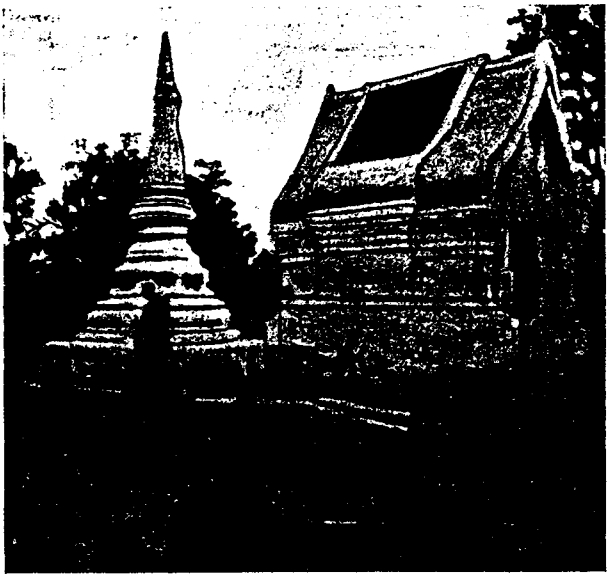

FIG. 19.

du chambranle est formé d'un quart de pilastre dont l'arête serait brisée (fig. 20). Ils sortent d'un piédestal de même tracé quand il s'agit d'une porte, — d'une console ornant l'appui, quand il s'agit d'une fenêtre — et viennent supporter une corniche très ornée, surmontée d'ornements superposés en forme de pyramide. Ces ornements servent ordinairement d'encadrement à des niches centrales, de grandeur décroissante, le plus souvent au nombre de sept.

Toutes les parties de cet encadrement sont couvertes de motifs très variés : fleurs, volutes, rinceaux d'un dessin très détaillé et très serré. Les reliefs de ces motifs en stucage sont blancs ou dorés, les fonds sont d'un rouge sombre, quelques œillets sont ornés de placages en faïence ou en verre de couleur. L'ensemble de cette ornementation à motifs très fins est loin d'être désagréable ; la multiplicité des détails éteint le ton criard des couleurs trop vives et même la verroterie devient d'un effet acceptable.

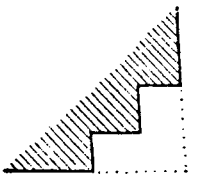

FIG. 20.

III. DESCRIPTION DES PRINCIPALES PAGODES

Nous allons examiner maintenant en particulier quelques-unes des principales pagodes : Vat Sisaket, Vat Phra-Keo, Vat Phra-Men, Vat Kang, That Luong.

Vat Sisaket. — La pagode de Sisaket se compose d'un vihâra central entouré

d'une colonnade. La toiture est du système représenté fig. 15, avec cette modification que le toit est à trois étages. Ce système de toiture à auvent paraît avoir été peu usité à l'époque de la construction de la plupart des pagodes de Vieng-Chan : on ne le retrouve employé qu'à la Vat Thai-noi, dans le faubourg de Khon-ta et, très rarement, dans les pagodes de Luong-Prabang.

La façade principale est tournée à l'Ouest vers le fleuve. Elle est percée d'une seule grande porte. Quatre petites portes, deux par face, sont percées aux deux extrémités des longs côtés. Sur la face à l'Est est représentée une fausse porte. Un autel haut de deux mètres, large de six, supporte, presque adossé à la muraille qui fait face à la grande porte, une colossale statue du Buddha, dorée entièrement des genoux jusqu'au sommet de sa tête crépue. De nombreuses statues ou statuettes du Buddha, de toutes formes et de toutes dimensions, sont placées pêle-mêle et sans ordre sur l'autel. Sur le sol, au pied de l'autel, près de divers ustensiles, une belle statue en pierre dorée (fig. 21), de facture évidemment étrangère, représente un personnage coiffé d'une tiare conique assis



FIG. 21.

sur les replis d'un Nâga et s'appuyant contre son corps, dont la tête dressée, la gueule entrouverte, paraît au-dessus de la tiare. Le Nâga lui-même est supporté par une tortue (1). On voit à côté le beau porte-cire dont parle Francis Garnier (2).

---

(1) Cette statue peut représenter soit Viṣṇu, soit plus probablement un Bodhisattva. Elle est certainement d'origine khmère : on en trouve le pendant à peu près exact dans Aymonier, *Le Cambodge*, t. I, p. 133 (d'après une photographie de Fournereau).

(2) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 290.

Les faces intérieures des murs n'ont aucun ornement en relief, aucun listel, aucune moulure ; le sol, le plafond, les ouvertures se recoupent avec la surface des murs en lignes géométriques : ceci est du reste général. Une peinture rouge sombre forme cimaise à 1 m 30 de hauteur ; au-dessus, les murailles sont entièrement couvertes de peintures à fond noir, rouge ou or d'un ton assez foncé. Ces peintures représentent une série de scènes, souvent érotiques, tirées des livres sacrés. Les personnages, très nombreux, tous de même taille (10 à 15 centimètres de haut), sont en général assez grossièrement dessinés et l'ensemble n'arrive à produire un effet agréable que par la multiplicité des détails de valeurs égales.

Le plafond est fort beau. Il est en bois, peint d'une couleur rouge sombre et orné de caissons formés par la saillie des poutres et des poutrelles croisées. Des ornements en cuivre, sortes d'appliques pendantes en forme de fleurs, ornent ces caissons et constituent un ensemble d'un aspect très agréable et d'un goût très pur.

Les façades extérieures n'ont pour décoration que les encadrements des ouvertures qui paraissent d'un dessin moins soigné que dans les autres pagodes.

La colonnade extérieure est formée de pilastres dont les arêtes sont rentrées. Les fûts des pilastres sont sans ornement et leur largeur va en diminuant de la base au chapiteau ; ils n'ont pas de socle et aboutissent à un chapiteau formé de feuilles allongées dont le plus grand nombre se redressent pour soutenir l'architrave, quelques-unes retombant pour engaîner les têtes du fût.

Une balustrade, formée de faïences chinoises vernies de vert et ajourées, ferme l'intervalle entre les pilastres, laissant huit passages, trois sur chacune des grandes faces et un sur chacune des petites. On y accède par des perrons sans rampes.

Les portes et fenêtres sont en bois, chaque battant formé d'une seule pièce, les gonds à pivot formant corps avec elles. Un couvre-fente en bois est appliqué sur l'un des battants, et la fermeture est maintenue par des loquets également en bois Les deux battants de la porte principale sont décorés de dessins représentant des hommes à longue barbe debout sur des animaux fantastiques. La partie inférieure de ces dessins est effacée et indistincte, mais la partie supérieure est encore très visible. L'image est produite par une sorte de gravure en creux sur le panneau. Les parties gravées se dessinent en traits noirs, les parties saillantes ont été dorées à l'or mat. Il en résulte un effet très discret et très heureux de tons. L'attitude des personnages, leurs gestes, la forme et l'ondulation de leur barbe, le trait lui-même du dessin dénotent une inspiration sinon une facture annamite, dont on retrouve du reste trace dans les personnages peints sur les ébrasures des petites portes.

Une galerie couverte entoure la cour dallée au milieu de laquelle se dresse le « vihâra » sur un soubassement haut d'un mètre environ. Elle se maintient parallèlement aux façades de l'édifice à une dizaine de mètres de distance. Une banquette en maçonnerie adossée au mur se prolonge sur toute la longueur de cette galerie. Toute une série de Buddhas de la même taille et dans la même

attitude y sont alignés ; au-dessus d'eux des niches ogivales, hautes de 25 centimètres environ, régulièrement et symétriquement rangées sur plusieurs lignes, contiennent chacune deux statuettes de Buddha (1).

Le mur d'enceinte et la galerie sont traversés au milieu de leurs quatre faces par une porte et un passage couvert correspondant à l'axe des quatre faces du monument.

Une stèle est érigée sous la colonnade, sur la face Est. A l'extérieur, sur la face Sud, se dresse un that nouvellement reconstruit ou au moins récrépi, et sans intérêt.

A coté s'élève une bibliothèque de facture non moins récente. On a ajouté à la construction ordinaire une sorte de balcon circulaire avec colonnes qui supportent le toit et le balcon, qui est très peu orné. Sur la face Est habitent les moines dans des cases en bois et bambous semblables à celles des indigènes aisés.

Cette pagode, la seule qui soit entièrement en bon état, est cependant loin d'être la plus élégante. Elle a été récemment réparée et peut-être faut-il attribuer à l'insuffisance des ouvriers qui ont procédé à ces réparations les défectuosités qu'elle présente, à moins qu'elles ne soient au contraire la manifestation d'un art plus ancien et moins pur, qui se serait affiné dans la construction de certaines des autres pagodes de Vieng-Chan.

Le vihâra de Sisaket est la copie en briques de la case laotienne prise au-dessus de ses pilastres, avec sa toiture à deux pans et ses auvents aux extrémités ; ses murs sont inclinés comme les cloisons de ces cases : il peut donc être de conception architecturale laotienne, quoique certains détails d'ornementation, tout au moins, fassent penser à une influence étrangère. A en juger par l'état actuel des ruines, ce qui nous reste de la Vat Phra-Keo, du Phra-Men et de la Vat Kang me paraît supérieur.

* * *

Vat Phra-Keo. — Les ruines de la Vat Phra-Keo se dressent encore, élégantes et légères, au dessus d'un double étage de terrasses (2).

Ces terrasses dallées sont entourées de balustrades à motifs en faïence chinoise. On accède à la première terrasse, et de la première à la seconde, par six escaliers, — trois à chacun des petits côtés, — dont les rampes sont des dragons à crêtes flammoiées.

Le corps même du monument est formé par une grande nef aux murs obliques, semblable par la disposition à celle de Vat Sisaket, mais plus grande, plus élevée, plus élégante de forme. Cette nef mesure environ 25 mètres de longueur sur 10 de largeur. Le plafond et le toit sont tombés et les pignons laissent voir leurs sommets dénudés à 18 mètres, les murs des longs côtés ayant seulement 10 m. de hauteur. Les peintures des murailles sont effacées et les

(1) Voir le dessin représentant la cour intérieure de Vat Sisaket, dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 292.

(2) Voir le dessin dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, Atlas, 2e partie, pl. 22.

décombres de toutes sortes jonchent le sol. Une végétation déjà puissante couronne, désagrège les murs, et fait dévier leurs lignes.

Les grands côtés de l'édifice sont parallèles à la rive du fleuve. L'entrée principale est tournée vers l'aval. Cette face est percée de trois portes dont une plus grande au milieu, les autres, symétriquement placées et plus petites. L'autre petit côté tourné vers l'amont n'est percé que de deux portes symétriques aux deux petites portes de la façade ; le milieu de cette façade est occupé par une fausse porte sur les panneaux de laquelle sont moulées deux femmes tenant des conques, et portées par des monstres.

Toutes les petites portes étaient laquées en rouge avec des dessins d'or mat. La porte principale de la façade est encore, bien que fort endommagée, un travail intéressant qui mérite d'être arraché à la destruction complète, inévitable dans l'état actuel de l'édifice. Chacun des battants, épais de 11 centimètres, a été évidé sur 8 centimètres de profondeur ; dans cet évidement se détache, en relief sur le fond jadis laqué, un motif ornemental formé de branches d'arbres, d'oiseaux et de devatâs d'un dessin assez fin, en partie travaillé dans le bois même, en partie très habilement rapporté. Les devatâs surtout, au nombre de 24 dans chaque panneau, hautes d'une vingtaine de centimètres, sont d'une jolie exécution.

Les deux grands côtés, dans lesquels sont percées des fenêtres de même modèle que celles de Sisaket et avec l'encadrement ordinaire, sont précédés d'une colonnade formant galerie étroite. Les petits côtés, à l'avant et à l'arrière de la nef, sont précédés de parvis dessinés par un système de six colonnes (fig. 14).

La toiture était probablement à deux toits superposés (fig. 17) : il n'en reste plus trace. Disparu aussi le panneau en bois sculpté et découpé qui fermait le pignon de parvis, et descendait s'encadrer entre les premières lignes de colonnes jusqu'à hauteur de l'extrémité du toit le plus bas.

Les pilastres de la colonnade, qui sont également à arêtes recoupées, sont élancés et d'un joli dessin ; ils sont encore tous debout.

La silhouette gracieuse des toitures superposées, qu'il est facile de reconstituer par la pensée, l'élégance et la hardiesse des colonnes, la ligne à la fois simple et harmonieuse du corps principal, l'échelonnement des terrasses font de ce monument un édifice remarquable, qui aurait mérité d'être construit avec des matériaux plus durables.

Il me paraît être l'expression la plus parfaite de l'art architectural dans la capitale du royaume de Lan-xang.

* * *

Phra-Men. — Les ruines du Phra-Men, qui l'avoisinent immédiatement vers l'amont du côté du palais, sont probablement de la même époque et sûrement de la même inspiration.

Ce bâtiment était destiné à contenir les cadavres des membres de la famille royale jusqu'à l'heure fixée pour leur crémation. Le corps du bâtiment est un

carré de 10 mètres de côté dont les murs s'élèvent, toujours obliquement, à une dizaine de mètres. Toute trace de toit a disparu.

De grandes ouvertures sur les quatre faces n'ont plus de formes précises. Une colonnade de même style que celle de Vat Phra-Keo l'entoure sur ses quatre faces. L'ensemble est posé sur un soubassement de deux mètres environ à grosses moulures.

* * *

Vat Kang. — La pagode appelée Vat Kang était construite en amont de l'emplacement du palais. Elle est aussi d'une belle inspiration architecturale mais également en ruines.

Pas de terrasses : le monument s'élève sur un soubassement d'une hauteur d'un mètre. Il est construit suivant le modèle de la fig. 3. La colonnade extérieure des grands côtés est prise dans le mur. En revanche, une double colonnade intérieure soutient la toiture dont il reste encore quelques pièces de charpente disjointes, et menaçant chute. Le Buddha est à peu près intact au milieu de ces décombres qui jonchent le sol sans que personne y ait jamais touché depuis un siècle.

La façade principale est tournée vers l'aval du fleuve, et précédée d'un parvis formé d'une double colonnade. Les colonnes en sont octogonales ; elles étaient peintes en rouge jusqu'à une hauteur de deux mètres et dorées ensuite jusqu'au chapiteau, qui est ordinaire. Un mur ajouré, haut de deux mètres, réunit les colonnes extérieures, ne laissant qu'un passage entre les deux colonnes de la première rangée. On y accède par un perron de quelques marches, gardé par deux statues grossières en briques recouvertes de ciment ; en face s'ouvre la porte principale flanquée de deux petites portes symétriques qui ouvrent sur les bas-côtés de la nef.

Sur les ébrasures de la porte principale on peut remarquer deux peintures de guerriers, qui sont de facture plutôt annamite. Une banderole porte des caractères chinois, dont quelques-uns sont lisibles, tandis que d'autres, en assez grand nombre, sont effacés.

* * *

Autres pagodes. — Toutes les pagodes de Vieng-Chan paraissent avoir été bâties sur un de ces trois modèles : Sisaket, Phra-Keo, Vat Kang. Mais beaucoup d'entre elles ne sont plus que des ruines méconnaissables et ne se présentent plus que sous la forme de pans de murs couverts de verdure, emprisonnés et déformés par les racines d'arbres déjà forts, poussés sur leurs crêtes. Les pluies, la végétation désagrègent les briques. Les colonnes et leurs chapiteaux jonchent le sol, les grands Buddhas en maçonnerie de briques, dédorés par les orages, quelquefois décapités ou manchots, presque partout subsistent encore. Dans certaines des anciennes pagodes les plus rapprochées du fleuve, on a ramassé les briques éparses et on en a fait des murs non crépis à la place des

anciens murs; une toiture de paillottes reposant sur des bois quelconques recouvre la nef; les bonzes ont rebâti leurs cases à proximité et la vie religieuse continue au milieu de ces décombres, paresseuse et indulgente. Sous l'œil bienveillant des moines, on s'y réunit en grand nombre pour des fêtes appelées *bun* et on y passe la nuit, les hommes à boire et à chanter, les femmes à écouter des chansons assez licencieuses, dit-on. On assure d'ailleurs que tout se borne à des paroles. En revanche, les hommes surtout boivent outre mesure, et, les lendemains des fêtes, les buveurs de la veille fraternisent dans les pagodes, sur la natte étendue aux pieds du Buddha, avec les fumeurs d'opium de passage, qui paraissent être les hôtes attitrés de ces saints lieux.

Quelques restaurations paraissent avoir été entreprises dernièrement, peut-être un peu sous l'impulsion de l'administration française. Le That-Luong a été rebâti. On répare le that de Vat Pasak Luong et cinq ou six thats de moindre dimension sont dressés tout flambants neufs autour de cette pagode. On y a réparé une cellule-chapelle d'une forme élégante, et on allait y enduire de chaux une bibliothèque ornée de stucages assez intéressants, lorsque ce zèle un peu sauvage a été arrêté par M. le Commissaire du Gouvernement; mais ces restaurations sont loin d'avoir le fini des monuments eux-mêmes. Il semble que l'inspiration comme la main fasse aujourd'hui défaut; on l'explique à Vieng-Chan en disant que les ouvriers qui construisirent les pagodes, au moment de l'arrivée des armées siamoises, ont été emmenés prisonniers à Bang-kok où ils auraient construit la Vat Phra-Keo du palais du roi, qui est évidemment de même style et de même conception.

* * *

That-Luong. — J'ai cité incidemment le That-Luong, dont je n'avais pas parlé antérieurement parce qu'il n'est pas compris dans l'enceinte de la ville. Il se dresse à 3 kilomètres environ, à l'E.-N.-E., au milieu d'un cloître de forme carrée dont le mur d'enceinte subsiste seul, le toit de tuiles ayant été remplacé par un auvent en paillotte. Une stèle commémorative de l'érection du monument porte la date de Sakrach 948 = 1586 A. D. Le that mesure ving-six mètres de côté à sa base, qui est carrée. Une série de moulures décorent ce soubassement jusqu'à une floraison de gigantesques feuilles de lotus bordant la terrasse inférieure, à laquelle on accède par quatre escaliers. Cette terrasse communique par deux escaliers, sur les faces Nord et Sud, avec la terrasse supérieure, où se dresse, au milieu de vingt-six petits thats, la grande aiguille centrale. Réduite à vingt-quatre mètres au temps du voyage des Cambodgiens de M. Aymonier, à la suite du passage des Hos qui l'avaient fouillée pour y chercher des trésors, elle vient d'être reconstruite. L'ensemble du piédestal jusqu'aux clochetons ne manque pas de caractère, mais la partie haute et surtout le renflement hexagonal du milieu me semblent défectueux et peu en rapport avec le plan de la base.

On affirme cependant à Vieng-Chan que cette partie a été reconstruite sur les modèles de l'ancienne partie détruite par les Hos. Peut-être faut-il attribuer

la mauvaise impression que donne cette reconstruction à la couleur trop crue des bâtisses nouvelles opposée à la couleur déjà sombre du crépissage des anciennes parties; il y entre cependant pour une bonne part certaines défectuosités d'exécution dûes à la maladresse évidente des ouvriers du monument.

M. de Carné qui a vu ce monument dans son entier avant le passage des Hos, le donne comme l'œuvre capitale de l'architecture laotienne (1); peut-être la végétation avait-elle déjà recouvert l'élégante silhouette de la Vat Phra-Keo que l'administration française vient seulement de déblayer. Les pagodes de Phra-Keo, de Vat Kang et le monument de Phra-Men me paraissent d'un art bien supérieur à celui du That Luong (2).

Il est bon de noter que toutes les pagodes de Vieng-Chan et toutes celles que nous avons visitées dans les environs ont leurs grandes faces parallèles aux rives du fleuve, sauf le Vat Sisaket, et leur face principale tournée vers l'aval. Celles de Luong-Prabang sont au contraire tournées vers l'amont. Les monuments chams ont toutes leurs ouvertures principales rigoureusement tournées à l'Est.

* * *

Caractéristique des monuments de Vieng-Chan. — La caractéristique des monuments de Vieng-Chan paraît être celle-ci :

Deux toitures superposées, à deux plans, de pente très raide, dont les arêtes se relèvent aux extrémités en forme de col de cygne (3).

Des corps de bâtiments rectangulaires en forme de pyramide tronquée, dont les murs sont percés d'ouvertures trapézoïdales. Dans certains édicules, la pyramide est renversée; la perpendiculaire n'est généralement pas usitée.

Les colonnes, très simples, sans socle, généralement carrées, rarement octogonales, vont en décroissant de la base au chapiteau. Elles se terminent par un chapiteau de feuillages, dont j'étudierai le modèle pour ainsi dire unique.

Les faces intérieures des murs ne portent aucun ornement en relief. Le monument tout entier doit à l'harmonie de ces lignes simples la sveltesse et l'élégance de sa silhouette. Les soubassements seuls sont ornés de moulures.

Le profil des *that* est au contraire très composé. Il est formé d'une série de moulures très variées de diamètre avec des convexités et des concavités inattendues et pas toujours très heureuses. Ils se terminent par une pointe souvent surmontée d'une flèche en fonte et d'une aiguille supportant des parasols de zinc doré. Ils étaient souvent recouverts en partie de plaques de cuivre. Certaine moulure paraît donner dans la fleur de lotus. Ils sont de dimensions très variables et atteignent souvent de hautes proportions.

---

(1) *Voyage en Indo-Chine et dans l'Empire Chinois*, p. 178.

(2) Voir le plan et le dessin du That Luong dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, II, p. 291. et Atlas, 2e partie, pl. 21.

(3) Cette disposition se trouve dans les salas et pagodes siamoises et dans la sala royale de Phnom-penh.

Tous ces monuments sont en briques avec quelquefois des soubassements et des colonnes en pierre de Bien-hoa (Vat Pasak Luong); dans ce cas les formes sont moins fines et les soubassements presque sans moulures.

Ces différentes constructions étaient enduites d'une sorte de ciment assez résistant et auquel le temps donne une coloration chaude.

Les toits étaient en tuiles et les plafonds en bois.

La pierre dure ne paraît pas avoir été employée sous quelque forme que ce soit dans la maçonnerie elle-même.

Le fer, sous forme de gros clous carrés, sert quelquefois à fixer quelques pièces légères de charpente ou quelque motif d'ornementation en bois.

IV. LA DÉCORATION DES PAGODES

Dragons. — Les dragons servent à décorer les rampes d'escalier ou les arêtes des toits inférieurs lorsque les pignons des pagodes comportent un toit en auvent. Ils ornent aussi le plus souvent les arêtes des toits des bibliothèques qui sont à quatre pans. Ils sont bâtis en briques et modelés en ciment, les parties élancées ayant une armature intérieure en fer.

Le corps par lui-même ne dessine guère qu'une seule courbe et s'évase à hauteur du cou où certains ornements pourraient faire croire qu'il a été conçu ailé. Ce corps est recouvert d'écailles. La tête se redresse sur un long cou, le front et le museau sont hérissés de crêtes flammeolées décroissantes, la gueule est entr'ouverte et menaçante. Ces lignes tourmentées ne s'accordent pas avec les lignes très simples et très pures des autres parties de l'édifice, et paraissent être une importation étrangère peu heureuse.

Dvârapâlas. — Des statues à figure plate et grimaçante faites de même manière sont quelquefois assises par deux à l'entrée principale des temples; elles portaient sur leurs genoux une jarre maintenant cassée; la facture en est très grossière et ne paraît pas être de la même main qui a modelé certains profils des stucages.

Buddhas. — Les statues du Buddha sont en très grand nombre et de toutes dimensions, depuis le Buddha minuscule taillé dans l'épaisseur d'une corne de buffle jusqu'au Buddha bâti en briques, modelé en ciment et doré, dont la tête, haute d'un mètre du menton à la pointe du chignon, atteint le sommet de la pagode. Le Buddha est représenté dans toutes les attitudes rituelles, méditant, enseignant, endormi dans le nirvâṇa, et en outre dans l'attitude extrêmement rare de la marche (fig. 22).

Ces statues sont en briques quand elles ont des proportions trop grandes. Cependant le Buddha de la Vat Ong-thur, qui dépasse quatre mètres de hauteur, est en bronze. La brique est maçonnée et recouverte d'un crépissage sur lequel sont ensuite modelées les lignes du corps et les vêtements. Les cheveux crépus sont figurés par des ornements en coquilles d'escargot très allongés, placés de façon symétrique. Le tout est généralement doré, et c'est une œuvre méritoire pour les fidèles que de venir coller sur le Buddha un carré de feuille d'or.

Tous ces Buddhas de grande dimension sont assis et dans la position de la méditation. Ces statues sont dressées sur un piédestal en maçonnerie haut de 1 à 1m 50.

Les statues en bronze sont très nombreuses ; il n'est pas rare d'en voir réunies 150 à 200 autour du piédestal de la grande statue. On accumule ainsi



FIG. 22.

aux pieds de celle-ci et même dans son giron, non seulement ses débris à elle-même, mais encore les débris pieusement recueillis de beaucoup d'autres.

Il existait autrefois à Vieng-Chan, disent les gens du pays, des bonzes savants fondeurs qui produisirent cette armée de dieux. Ils reproduisirent en bronze toutes les attitudes du Buddha dont la pose immuable est fixée par la tradition. Certaines de ces statues se recommandent cependant par une assez

grande finesse d'exécution. Quelle que soit l'attitude, le profil reste le même et il est bien particulier : front fuyant, nez arrondi en bec d'aigle, à base plate et aux narines découpées à arêtes vives ; yeux très bridés et mi-clos ; bouche quelquefois incrustée d'argent, très large, vaguement souriante ; oreilles d'un dessin conventionnel, prolongées par un lobe descendant jusqu'à l'épaule et percé d'une large ouverture ; crâne surmonté d'un ornement en pyramide découpé à jour. La statue est faite évidemment pour être vue de face ; elle perd, vue de côté. A quel type de race correspond cette singulière physionomie ? On rencontre parfois ce profil chez quelques Laotiens ; mais il est très rare, et, dans le mélange des caractères ethniques, les faces plates à nez relevé et aplati et les yeux non bridés dominent.

Parmi les statuettes en bronze se rencontre souvent un personnage obèse et rieur, les deux mains appuyées sur son ventre que ses bras ne peuvent entourer. C'est Phra-Kachai, le patron des lettrés (1).

Les Laotiens taillent aussi des statuettes dans les cornes de buffle et de bœuf sauvage, ils en font en bois, même en terre, mais il est rare que ces ouvrages assez grossiers aient une valeur artistique quelconque.

Ils ne paraissent pas avoir su travailler la pierre. Les statues en pierre de Vat Sisaket et les quelques autres débris de sculptures que nous avons pu voir à Vieng-Chan comme à Luong-Prabang sont évidemment des statues ou des débris enlevés à des sanctuaires du Sud et de facture chame ou khmère. La netteté et l'harmonie des profils, des dessins, des ornements, malgré les couches d'or sous lesquelles ils sont empâtés, en font foi. Ils n'ont du reste aucune ressemblance avec les Buddhas de bronze faits dans le pays.

* * *

Sculpture sur bois. — Les Laotiens ont fermé les frontons des temples qui n'avaient pas de toit en auvent, par de larges panneaux en bois fixés entre les maîtresses colonnes des parvis.

Ces frontons qui descendaient jusqu'à l'arête inférieure des toits de ces parvis paraissent formés de dessins découpés dans des planches de trois centimètres d'épaisseur, appliquées sur un fond également en bois. Le grand nombre des sujets, qui sont très petits, et leur enchevêtrement empêchent l'œil de s'arrêter à des défectuosités de dessin assez nombreuses. Ces panneaux sont encadrés de lambris en bois découpés suivant un modèle à peu près uniforme. Il paraît avoir été inspiré par les demi-feuilles de palmier que les Laotiens attachent en arc entre les montants des portes les jours de fête. Les feuilles sont uniformément coupées à quatre doigts de la tige.

La pièce la plus curieuse comme sculpture sur bois est la porte principale de la Vat Phra-Keo dont j'ai parlé plus haut, mais parmi les décombres de toutes les

(1) C'est apparemment Kaccâyana, l'auteur de la grammaire pâlie ; mais son image est tout à fait dans le goût chinois.

pagodes que nous avons visitées nous n'avons rien trouvé à Vieng-Chan qui soit de même inspiration ni de même facture; nous avons rapporté cependant d'une pagode du commissariat de Ban-muong, en face Bassac, deux panneaux sculptés, inférieurs comme travail à cette porte, mais de même facture (fig. 23).

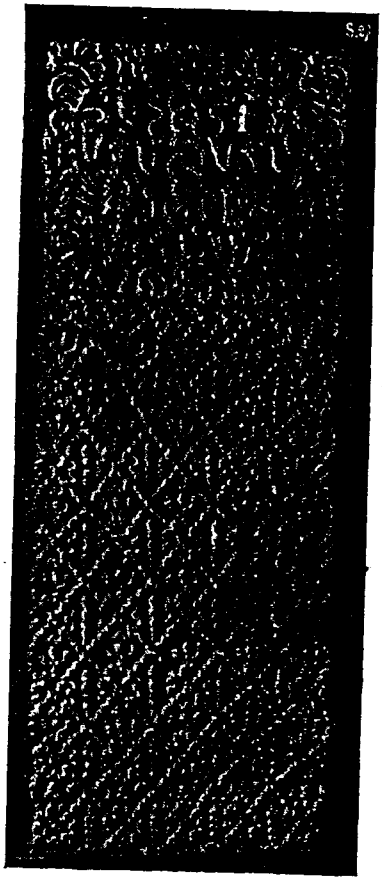

FIG. 23.

Quelques objets de culte en bois laqué et doré, porte-cire, chaires de bonze, sont d'un assez joli dessin. Mais ils sont rares et il ne semble pas qu'on en fasse de semblables à l'heure actuelle.

* * *

Chapiteaux. — Les chapiteaux des colonnes des monuments de Vieng-Chan sont uniformément moulés sur le même modèle (fig. 24). La colonne, quelle que soit sa forme, carrée ou octogonale, s'engaîne dans un retroussis de feuilles longues qui retombent vers le sol. Au dessus de ce retroussis, après un étranglement plus ou moins orné, s'épanouit une nouvelle gerbe de feuilles lancéolées très allongées se recouvrant sur deux épaisseurs en couvre-joint. Sur l'extrémité de ces feuilles viennent s'appuyer les pièces de charpente qu'elles sont appelées à supporter.

Cet ornement a eu peut-être pour modèle la coupe d'argent dont on se sert au Laos pour offrir des fleurs ou des présents. Le dessin de cette coupe et celui des chapiteaux ne diffèrent que par l'évasement plus grand de la corolle de la coupe.

* * *

Peintures, Dessins. — Les peintures murales de la Vat Sisaket sont trop modernes pour qu'on puisse y chercher une indication sur l'état de cet art à l'époque de sa splendeur. Elles sont évidemment d'inspiration siamoise et leur caractéristique est de grouper quantité de scènes et de personnages de petites dimensions, ayant ou n'ayant pas de lien entre eux, dans le panneau à recouvrir, de manière à produire par le fourmillement un ton uniforme dans lequel se fondent les noirs, les rouges, les ors, les bleus et les blancs souvent trop éclatants. Toutes ces figurines sont du reste fort grossières, dessinées d'un trait inhabile et sans aucun sentiment des proportions ni des mouvements.

Il n'en est pas de même de certaines figures d'animaux gravées sur la pierre divinatoire dans la pagode de Vat Si-Muong. Ici le trait est net et les contours,

bien que condensés en une série de traits conventionnels donnent la sensation de la vie et du monument, Ces dessins rappellent par quelques-uns de leurs traits les formes des sculptures chames.

Pour ce qui est des personnages gravés sur les portes laquées et dorées de la Vat Sisaket, j'ai dit pourquoi je croyais devoir les attribuer à l'art annamite,



FIG. 24.

de même du reste que les personnages peints sur les ébrasures des portes de la Vat Kang.

Les relations qui existaient entre le roi de Hué et celui de Vieng-Chan, à l'époque de la destruction de la ville, viennent à l'appui de cette hypothèse.

* * *

Stucages. — Certains panneaux extérieurs de la bibliothèque (Pasak Luong), ont été décorés de stucages de la même inspiration que les peintures murales. Les panneaux ont été divisés en petits carrés dans lesquels se meuvent des personnages de petites dimensions et de facture médiocre donnant un peu l'impression de ces ornements en filés de sucre que tracent nos pâtissiers sur les pièces montées. Cependant certains personnages de plus grandes dimensions modelés sur les encoignures, et des Garudas dévorant des Nâgas, placés sur les linteaux de porte, sont d'un dessin bien supérieur et d'une meilleure facture. Ici encore on peut constater l'infériorité des ouvriers actuels qui ont essayé dernièrement quelques réparations; certaines figures de devatâs nouvellement refaites sont absolument informes.

J'ai parlé des encadrements des ouvertures des pagodes et de leur couronnement pyramidal. Nous avons dit que toutes les parties de ces encadrements étaient décorées de stucages de faible relief et d'un dessin simple uniformément répété.

La répétition à l'infini des motifs de petite dimension qui constitue le procédé ordinaire de cette ornementation donne à l'ensemble un ton mat et de bon goût, que ne gâtent pas trop les quelques applications de feuilles de clinquant vertes dont on a cru devoir relever certaines parties.

* * *

Dorure. — Les décorateurs laotiens ont su employer très heureusement la dorure. Ils n'ont employé l'or dans la décoration que mat et jamais par larges plaques. Ils dessinaient dans des losanges ou des cercles toute une floraison d'ornements dorés très fouillés, remplissant exactement toute la surface, et ne découvrant que de faibles parties du fond ordinairement peint en rouge sombre. Ces figures étaient ensuite reproduites symétriquement sur la surface à orner à la manière de nos papiers peints. Tout cela forme une décoration d'un goût très pur. Les caissons du plafond de la Vat Sisaket ne sont peut-être que la floraison en fleurs de cuivre de ces ornements dorés. Quoiqu'il en soit, ils sont d'un très heureux effet.

Les coffres à conserver les livres qu'on trouve dans certaines pagodes, et qui ont dû inspirer les formes des édifices élevés ensuite à cet effet, sont aussi couverts de dessins très compliqués, formés de traits tracés en or mat sur un fond de laque sombre.

En résumé, l'ornementation laotienne, peintures ou stucages, procède par la multiplicité des motifs de petites dimensions, mais ne présente jamais de personnages de grande dimension.

* * *

J'ai essayé de donner ici les quelques remarques que nous avons pu faire sur l'art laotien à sa période la plus florissante, celle de la grandeur de Vieng-Chan. Tout cela diffère bien peu de ce qu'on trouve partout au Siam. Il est vrai que Bang-kok est de fondation récente et que les gens de Vieng-Chan accusent les Siamois d'avoir emmené en captivité les artistes de leur ville pour orner leur jeune capitale.

Dans l'ensemble, tous ces édifices, on n'ose dire monuments, avaient incontestablement un certain cachet d'élégance et une jolie et fine silhouette ; mais rien en eux ne donne l'impression de solidité et de durée qui, dans un vrai monument, doit aussi se dégager de l'harmonie des lignes.

L. DE LAJONQUIÈRE.

CROYANCES ET DICTONS POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUỒN SƠN (1)

Province de Quảng-bình (Annam)

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE-APOSTOLIQUE

I. — LE MONDE SURNATUREL

Excepté l'idée du Ciel, *Trời*, qui se dessine confusément dans la conscience et dans la langue des Annamites comme correspondant à une entité plus ou moins personnelle, dirigeant le monde et juge des actions humaines, le monde surnaturel se réduit aux *Thần*, génies bienfaisants, protecteurs des villages, qui sont l'objet du culte public, et aux *Ma*. Le mot *Ma* désigne en Annamite et le cadavre de l'homme, et l'âme végétative qui, après la mort, est censée demeurer dans le tombeau, ou errer de ci de là dans les airs lorsque le cadavre est privé de sépulture ; il désigne encore des esprits malfaisants qui se plaisent à faire du mal aux hommes. Les deux derniers sens rentrent probablement l'un dans l'autre, ou découlent l'un de l'autre, car les âmes abandonnées sont aussi douées, croit-on, de pouvoirs surnaturels qu'elles exercent surtout pour tracasser les vivants jusqu'à ce qu'on les ait apaisées soit en donnant la sépulture au cadavre, soit par les offrandes accoutumées.

Les *Ma* sont partout, mais ils font sentir leur présence en certains endroits d'une manière toute particulière, et les endroits où ils se manifestent sont dits *linh*, ou *thiêng*. Bien que ces deux mots désignent en général toute manifestation d'une force surnaturelle, bonne ou mauvaise, ils sont employés ordinairement par le peuple dans un mauvais sens : c'est ainsi que le territoire du village de Thạnh-ba est dit *linh* parce que les gens y sont souvent affectés de diverses maladies causées par les esprits possesseurs. A Cu-lạc l'endroit appelé Lin-nội, est très *linh*. Les gens qui vont y faire soit du bois, soit des paillottes, reviennent souvent avec la fièvre, surtout s'ils ont manqué tant soit peu de respect aux génies du lieu. Au village de Bồng-lai, vulgairement appelé Bùng, une pagode passe pour très *thiêng*, et, comme je demandais la raison de cette croyance, on me répondit que l'esprit faisait beaucoup de misères (*quấy*) aux gens.

Il y a un grand nombre d'espèces de *Ma*, mais tous ont ce point de commun qu'ils font du mal aux hommes, ou au moins cherchent à les effrayer.

---

(1) Le *Nguồn Sơn* est la branche méridionale du Sông-gianh et arrose une partie du Quảng-bình nord (Annam). Les croyances populaires varient grandement de région à région, et beaucoup de personnes ignorent même plus ou moins celles qui ont cours dans le pays qu'elles habitent. Il faut donc se garder, en cette matière, de généraliser, et d'attribuer à la nation annamite tout entière ce qui n'est peut-être propre qu'à une contrée ou à une catégorie d'individus. Les observations qui suivent doivent être localisées à la vallée du Nguồn Sơn jusqu'à nouvelles informations.

Les *Ma troi*, ou esprits épouvantails, sont des feux follets qui brillent et voltigent la nuit dans les plaines marécageuses de Cu-lạc, de Cao-lao ou de Đặng-dê.

Les *Ma le* sont des esprits qui tirent la langue : on rencontre un individu ; il engage la conversation et fait route avec vous ; à un moment donné, il vous demande une chique d'arec ; vous la lui donnez complaisamment, mais au lieu de la prendre il sort une langue qui s'allonge, s'allonge, et descend jusqu'à terre ; c'est là qu'il veut prendre la chique de bétel. Il se plait à faire peur aux femmes et aux enfants qui se rendent au marché.

Les *Ma loạn*, esprits, parcourent les routes par bandes, dans les temps d'épidémie ; on ne les voit pas, mais on les entend, la nuit : allons dans telle maison, disent-ils entre eux, puis nous irons dans telle autre ; et le lendemain on apprend que dans ces maisons un individu a été atteint du fléau.

Les *Ma cụt trôc*, esprits raccourcis quant à la tête, sont les âmes des hommes décapités ; on ne peut pas les voir, mais on connaît lorsqu'ils passent : s'ils passent dans un champ de riz, les épis sèchent sur pied ; si c'est près d'un endroit où l'on fait sécher du paddy, tout le grain est desséché et il ne reste plus que la balle. Parfois ils laissent derrière eux comme un grand tourbillon de poussière.

* * *

Les *Ma rà*, eux, résident sous les eaux, dans le lit des fleuves, au fond des mares. Parfois un petit gardien de buffles vient jouer au bord d'un de ces trous profonds que l'on rencontre au milieu des rizières ; son pied glisse sur la berge détrempée, et il se noie : n'en doutez pas, c'est le *Ma rà* qui l'a saisi.

Voyez là-bas ce troupeau de buffles et de bœufs qui reviennent le soir à l'étable. Chaque animal a son gardien sur le dos, et les gardiens chantent à tue-tête dans leur patois, le refrain monotone :

Mê bẹ mê mê !
Con đi dọi mạ,
Cá đi dọi bẩy.
Chớ lạc bẩy ai,
Ăn ló ăn khoai !
Chặt tlôc chặt tai,
Vày vô nồi hai,
Tiêu hành nác mắm !
Mê bẹ mê mê !

« Mê, petit veau, mê mê ! Le petit suit sa mère, le poisson suit sa bande ; que personne ne s'écarte de son troupeau, pour manger le riz ou les patates ! on lui couperait la tête, on lui couperait les oreilles, on les pilerait dans une marmite double, avec du poivre, des oignons, de la saumure ! mê, petit veau, mê mê ! »

Toute la caravane doit traverser un arroyo profond : le chef de file s'y engage, puis un second, puis un troisième. Les enfants n'ont pas peur, ils ont fait tant de fois la traversée ! Mais voilà qu'un des buffles fait un faux pas ; le gardien

tombe à l'eau, est emporté par le courant et meurt. C'est un *Ma rà* qui l'a saisi au passage. Désormais le gué sera abandonné. Il y a un *Ma rà*, n'y passons plus, il nous saisirait.

Un voyageur traverse le fleuve au bac. En route il laisse échapper sa besace en chanvre tissé; il se penche pour la saisir, mais il perd l'équilibre et tombe à l'eau. La petite fille qui manœuvre la rame d'arrière ne peut ramener la barque à temps; le voyageur se noie. C'est encore le *Ma rà* qui l'a saisi.

Où réside le *Ma rà*? on ne saurait le dire. Il est partout, et il n'est nulle part. Ce n'est qu'après qu'il s'est manifesté par quelque accident qu'on connaît sa présence. L'endroit où les gens de ma maison vont puiser de l'eau au fleuve a la réputation d'être habité par un *Ma rà*.

Le *Ma rà* semble être, dans l'esprit du peuple, tantôt un esprit malfaisant qui habite le fond des eaux, tantôt l'âme des noyés dont le corps n'a pas été enseveli.

Dès qu'un individu se noie, on tâche de repêcher le cadavre pour lui donner une sépulture convenable. Qu'on le trouve ou qu'on ne le trouve pas, on appelle le sorcier pour pêcher l'âme (*vớt hồn*, retirer l'âme du fond de l'eau); pendant qu'il fait ses évocations, le sorcier tient en main un petit drapeau, *phướn*, qu'il agite en tout sens; à un moment donné l'âme du noyé entre dans ce drapeau et le sorcier la porte religieusement dans un tombeau préparé tout exprès.

C'est à cause de l'action malfaisante attribuée à l'âme des noyés, que l'on ne doit jamais faire passer le cadavre de ces gens dans le village même, de peur que l'âme, à la recherche de son corps, ne profite de ces courses à travers le village pour molester les habitants. Deux personnes de Cu-lạc s'étant noyées, on retrouva leur cadavre à une extrémité du village; on devait les ensevelir à l'autre extrémité; bien qu'appartenant à des familles riches, on ne les transporta pas dans leur maison, mais on les fit descendre par le fleuve jusqu'à l'endroit où elles devaient être enterrées et on construisit là un hangar provisoire, en attendant le jour des funérailles.

Lorsque le *Ma rà* a saisi un bœuf ou un buffle, on ne fait aucune cérémonie expiatoire.

* * *

Les *Ma xó* habitent sur terre, dans les endroits retirés et obscurs. C'est pendant la nuit qu'ils se manifestent.

Il n'y a pas de *Ma xó* dans la vallée proprement dite du Nguồn-sơn. Tous les individus de la région, tant payens que chrétiens, sont unanimes dans cette croyance. Je ne sais à quoi attribuer ce fait. Ce n'est que dans la partie inférieure de la vallée, à l'endroit où le fleuve atteint les autres branches du Sông-gianh, que l'on rencontre les *Ma xó*. Là, parfois, au bord des grandes îles formées par le fleuve, on voit, la nuit, une ombre qui passe, puis une autre, puis une troisième. Elles se suivent sans dire un mot. On s'approche, si on en a le courage, mais on ne voit plus rien. Ou bien, le pêcheur qui va, la nuit,

pêcher des crabes ou jeter ses filets, entend dans le lointain comme un bruit confus de voix. Il ne peut cependant rien distinguer de ce qu'on dit. Plus il s'avance, plus les voix reculent. Enfin elles s'évanouissent dans le grand silence de la nuit ou dans le clapotis des flots. Ce sont les *Ma xó* qui ont voulu l'effrayer.

Dans le village de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh, il y a un petit bosquet, tout à côté du bac de la route mandarine. Il s'y passait jadis des choses curieuses. Des jeunes gens, comme les fils de la Mụ Lọ par exemple, des coureurs, y allaient lutter la nuit avec les *Ma xó*. On convenait de l'heure et de la nuit. Comment se faisait cet accord ? comment se passaient ces luttes? Il ne faut pas trop demander d'explications là-dessus, car on ne sait rien de précis. Maintenant il n'y a plus d'hommes capables de lutter avec les *Ma xó* ! C'est la réflexion que me faisait mélancoliquement le narrateur, lequel, sans avoir l'âge des vieillards, en avait cependant la manie de louer le passé.

Voici quelques histoires de *Ma xó* recueillies de la bouche de gens de la vallée:

— « J'ai vu une fois le *Ma xó*. J'étais allé à Hoàn-lão exercer mon métier d'orfèvre. Je suivais la route mandarine, à la tombée de la nuit ; il faisait déjà noir. J'entendis tout à coup derrière moi comme une bande de petits cochons qui couraient dans la haie ; je les entendis d'abord au loin, puis ils se rapprochèrent : Oh ! me dis-je, qui laisse ainsi courir ses petits cochons pendant la nuit, au lieu de les enfermer dans la porcherie ? Je cherchai à voir ce qui en était, mais je n'entendis plus rien. Je continuai mon chemin. J'étais sur le point d'arriver aux auberges de Đông-cao. J'aperçus tout à coup, au milieu de la route, une grosse masse noire à peu près de la taille de ce grand panier (*nông, nong*) qui est là dans le coin. On entendait comme un grondement sourd, puis comme le crissement de claies de bambou frottant l'une contre l'autre. Je n'eus pas peur. Je m'arrêtai appuyé sur mon bâton, et j'appelai les gens de l'auberge : Oh ! me dirent-ils, lorsqu'ils furent sortis, ne t'effraye pas, c'est le *Ma xó* : il s'en produit beaucoup comme ça naturellement. Ceux qui ont peur, il les enlace et les entraîne avec lui, mais aux autres il ne fait rien. — Et à ce propos, l'homme qui porte le tube de bambou (*ông chạy ông*, le facteur de la poste annamite), qui buvait une tasse de thé dans l'auberge, me raconta une histoire qui lui était arrivée. Il portait des dépêches pendant la nuit. Arrivé près d'un petit bosquet, il aperçut un tigre qui traversait la route. Ce tigre fut suivi de deux autres qui se cachèrent dans les rizières. Il appela à l'aide, on vint, on chercha, mais on ne trouva aucune trace : c'étaient les *Ma xó* qui avaient voulu l'effrayer » (*Récit du Thăng Nhượng de Cu-lạc*).

— « Père, ici les *Ma xó* n'inquiètent pas les gens, mais là-bas, aux Ba-cồn (trois îles, dans la vallée inférieure du Sông-gianh), on en rencontre partout. Ainsi, le soir, lorsque les gens vont pêcher les crabes au flambeau, ils aperçoivent un crabe gros comme le couvercle d'une marmite : oh ! le beau crabe ; et ils jettent leur nasse. Ils passent la main par l'ouverture supérieure pour le saisir, mais ne trouvent rien. Le crabe est quelques pas plus loin, immobile. Ils s'approchent, jettent la nasse, mais ne prennent rien : c'est le *Ma xó*. Si on abandonne la pêche, on n'a aucun mal, mais si on continue à poursuivre le crabe,

il vous entraîne peu à peu dans les endroits profonds ; on « boit de l'eau » et on meurt.

« Parfois le *Ma* se montre sous la forme d'un homme ; il saisit les gens, les renverse, et leur remplit la bouche de terre. Un jour il y avait un homme assis dans sa maison. Le *Ma* apparaît, le saisit et le jette dans une caisse à teindre les filets en lui remplissant la bouche de terre, puis il renverse la caisse, l'homme dessous. Celui-ci ne pouvait ni parler ni remuer. On le chercha pendant deux jours sans le trouver. Enfin on eut besoin de la caisse à teindre les filets, et on le découvrit. S'il était resté là quelque temps encore, il mourait.

« Une autre fois, un homme revenait ivre à sa maison. Il s'assit et se mit à raccomoder ses filets. Cinq garnements survinrent qui se saisirent de lui, l'emmenèrent sur un tombeau, et le forcèrent à jouer toute la nuit. C'étaient des *Ma xó*.

« Moi-même je l'ai entendu plusieurs fois, le *Ma xó*. — Mais l'as-tu vu ? — Non, père, il faisait seulement entendre un bruit sourd dans la haie de bambous, ou dans les rizières, à côté de moi, pendant la nuit. Parfois le *Ma* apparaît sous la forme d'une forêt obscure. Le voyageur qui marche pendant la nuit se voit tout à coup environné d'une obscurité profonde : il ne voit plus rien, et ne sait plus où aller ; c'est le *Ma*. S'il est courageux et qu'il s'élance en avant, il est sauvé, car le *Ma* disparaît et le voyageur y voit clair ; mais s'il a peur, c'en est fait de lui, le *Ma* l'emporte.

« Ce fut surtout l'année de la peste, il y a trois ans, — non, bien avant, — que les *Ma xó* se firent voir. Il y en avait partout, et les hommes mouraient. Un jour il y en eut une dizaine qui descendirent dans l'île avec chacun une poignée de liens en rotin. Ils se saisirent d'un individu et le transportèrent dans une barque au milieu du fleuve. Le lendemain cet individu était saisi de la maladie et mourait. » (*Récit du Thằng hạp de Nội-hà*).

Comme on peut le voir d'après ces récits, l'idée que les Annamites se font des *Ma xó* n'est pas bien précise. Ce sont des esprits qui trompent les hommes, les effrayent, et cherchent à les faire mourir. Mais en dehors de là, si on veut demander quelques explications, on se heurte au vague, à l'incertain : ce sont des bruits de voix d'hommes dans la nuit au bord des grèves ; ce sont des formes fantastiques qui surgissent dans la demi-obscurité, c'est le clapotis des flots sur la berge, c'est l'ombre d'un grand arbre sur la route, c'est le murmure du vent dans les branches : c'est le produit de l'imagination travaillant dans le silence des nuits sur les impressions vagues des sens plus ou moins surexcités par la peur.

* * *

Aux *Ma xó* se rattachent les *Ma mọi*, ou esprits des sauvages. Les Annamites habitant sur la lisière des montagnes ont grand peur des *Ma mọi* : les fièvres, les maladies parfois mystérieuses qu'ils rapportent de la grande brousse, leur paraissent des effets de la vengeance des *Ma mọi*. Ces esprits ont un pouvoir bien supérieur à ceux de la plaine. Les sauvages y croient, mais surtout ils en

entretiennent la croyance chez les Annamites, car, comme on va le voir, ils y ont tout intérêt. Cependant ils sont très réservés là dessus, et toutes les fois que je les ai interrogés sur ce sujet, ils n'ont pas voulu me répondre. Les récits qui suivent m'ont été racontés par des Annamites vivant ordinairement dans la brousse, en contact avec les sauvages, et ils reflètent par conséquent l'idée que les Annamites se font des *Ma mọi*.

— « Si le Père le permet, je lui raconterai ce que mes yeux ont vu, mes oreilles entendu. J'étais allé dans la forêt avec mon frère aîné Phè. et une troupe de gens de Đồng-đưng, à l'endroit appelé Sang-làu : c'est tout près de Chả-ang ; de Chả-ang pour aller à Sang-làu il faut une demi matinée. C'était l'année où l'on a tant scié de planches de barques.

« Nous avions construit une cabane élevée sur des pieux et nous couchions là la nuit. Lorsque l'obscurité était venue, nous entendions parfois les *Ma mọi*. On aurait dit qu'il y avait plusieurs troupes, l'une ici, une autre derrière le Père, une autre à droite, une autre à gauche. Ils parlaient ensemble, mais on ne comprenait rien de ce qu'ils disaient. Parfois ils poussaient des cris comme pour s'appeler. Puis on entendait un grand bruit dans les arbres : on aurait dit le vent du nord qui soufflait, c'était comme le bruit confus d'une cohue. Puis de grandes branches craquaient, et cependant les feuilles des arbres ne remuaient pas. Puis les troupes se réunissaient au même endroit, et on entendait tout à coup comme le sifflement d'une bûche lancée avec violence et qui serait venue s'abattre près de notre hutte, puis d'autres ; et de grosses bûches, Père, grosses comme le bras ou comme la cuisse. Puis on entendait sous la hutte comme le bruit du tigre qui bondit, ou de votre cheval lorsqu'il court au grand galop. Cette année-là j'eus grandement peur tout le temps que je passai dans la brousse. L'année d'après j'y retournai, mais c'était avec des chrétiens qui avaient apporté des livres de prières. Nous ne vîmes ni entendîmes aucun *Ma*.

— Et toi, Nhứt, as-tu vu des choses semblables ?

— Moi, non ; j'ai seulement entendu dire que les *Ma mọi* sont plus redoutables que les nôtres. Ainsi, par exemple, lorsqu'un sauvage quitte sa maison, il laisse tout sans rien enfermer : si quelqu'un prenait quelque chose, il ne pourrait pas l'emporter bien loin ; le *Ma* l'égarerait ; il se perdrait dans la forêt, faisant circuits sur circuits, et serait obligé finalement de revenir à la maison pour rapporter ce qu'il aurait volé.

— Pour moi, Père, j'ai vu les sauvages insuffler des pierres (*thổi đá*).

— Comment cela ?

— J'étais allé une fois dans la brousse avec un individu de Phú-trịch nommé Rặt. Ce bonhomme n'avait pas voulu donner du riz aux sauvages. Lorsqu'on rencontre des sauvages dans la forêt, il faut leur donner un peu de riz, sans quoi ils vous jettent un sort (*thư*). Eux disent que ce sont les *Ma* qui vous punissent de ne leur rien avoir donné, mais en fait ce sont les sauvages qui jettent un maléfice ; on est malade et on en meurt parfois. Donc les sauvages insufflèrent des pierres dans le bras de Rặt : il ne pouvait pas remuer son bras et il était étendu par terre, à demi privé de connaissance. Les sau-

vages lui disaient en riant, avec leur accent nasillard (1) : « Ah ! tu ne nous a rien donné, les *Ma* t'ont pris. Si tu veux, nous te délivrerons. » Rặt finit par les écouter. Les sauvages exigèrent je ne sais combien de marmites de riz. Ils prirent le riz, le firent cuire, et le mangèrent tout. Puis l'un d'eux alla cueillir des fleurs dans la forêt. Il cueillait toutes les fleurs qu'il rencontrait. Il revint et plaça une petite poignée de ces fleurs en divers endroits de la cabane, puis fit coucher le malade au milieu. Il prit alors deux longs tubes en bambou dans lesquels il avait mis de petites pierres, et il se mit à les secouer l'un contre l'autre. Puis ils se mirent tous à parler, mais nous ne comprenions rien. La nuit était venue. On alluma des torches et le sorcier se coucha aux pieds du malade. Tout le monde se tut. On éteignit les torches, et on resta ainsi un bon moment. Le sorcier se leva enfin, fit rallumer les torches, s'approcha de Rặt et se mit à lui tapoter doucement sur le bras engourdi ; il approchait ensuite ses lèvres, suçait fortement et crachait une petite pierre de la grosseur d'un grain de maïs, enveloppée dans un caillot de sang. Il fit ça plusieurs fois. Rặt fut guéri.

« Les sauvages peuvent aussi insuffler des fers de hache. J'ai vu cela une fois. Je n'avais pas encore pris femme, et j'étais au service de M. Dĩnh : j'allais dans la forêt faire du bois. Il y avait un sauvage qui avait planté du maïs dans un *rẫy*, et Thôn, le père de Hân qui vit encore ici dans le village, vola le maïs. Le sauvage lui insuffla un fer de hache dans la jambe. Puis il le lui retira. Je n'étais pas là lorsque le fait se passa. Je demandai par après à Thôn comment le sauvage avait fait, et il me dit à peu près ce que je viens de vous raconter. Mais quand le sauvage se mit à lui tapoter sur tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, Thôn perdit connaissance. Lorsqu'il revint à lui, il vit le fer de hache à côté de lui, couvert de sang. Il était guéri. » (*Récit du Thằng Dương de Cư-lạc*).

— « Il y avait une bande de « gens des frontières » (*quân kẻ cõi*, les sauvages) qui tuèrent un éléphant et deux bœufs sauvages. Je les hébergeai pendant plus d'un mois. Un jour j'allai avec eux dans la forêt. Je marchai devant eux, mais arrivés à l'entrée du grand bois ils m'arrêtèrent, coupèrent une branche, l'agitèrent de ci de là en marmottant quelques paroles, et la jetèrent. Cela fait, ils me laissèrent aller comme auparavant. La nuit venue, nous mangeâmes et nous nous couchâmes par terre. Je leur dis : « Nous couchons là par terre ; mais s'il arrive quelque chose (2), que ferai-je ? — Eh ! ne t'inquiète pas, me dirent-ils de leur ton nasillard. Tu es avec nous, c'est à nous de veiller sur toi ; couche-toi. »

« Alors j'entendis autour de nous comme un tourbillon qui tournait. C'était les *Ma mọi*. Je ne pus dormir de toute la nuit, et le lendemain je m'en retournai. Quand ils conjurent le tigre, ils plantent un petit piquet à leurs pieds, un

---

(1) Les Annamites rapportant les paroles d'un sauvage, les contrefont ordinairement en prenant un ton nasillard.

(2) C'est à dire si le tigre vient. On n'ose jamais parler clairement quand il s'agit du tigre.

autre à leur tête, en prononcant quelques paroles, puis couchent là. Le tigre est enchaîné, il ne peut leur faire aucun mal. Le lendemain ils défont le sort et donnent la liberté au tigre. » (*Récit de Ông Bé de Bùng*).

Les *Ma mọi*, comme leurs collègues les *Ma xó*, effrayent donc les hommes, veulent leur faire du mal ; mais il ressort de ce qu'on m'a raconté qu'ils prennent le parti des sauvages et que les maux qu'ils infligent forcent les Annamites à respecter la personne et les biens des malheureux « hommes des bois » (*quân kẻ rú*).

Certains de ces esprits ne trompent les hommes que pour leur procurer une agréable surprise. C'est ainsi que le mont Ba-rênh, qui domine au sud la vallée du Nguồn-son, est hanté par des *Ma* particuliers qui se plaisent à faire égarer le malheureux parti à la recherche d'une belle pièce de bois ou de l'écorce à mâcher le bétel. Lorsqu'il a rôdé d'un contrefort à l'autre, épuisé, mourant de soif et de faim, il se trouve tout à coup sur les bords d'un lac limpide, entouré de théiers, de mandariniers, d'orangers. Il se rafraîchit, calme sa faim, fait une bonne provision de thé et revient joyeux ; mais au retour il ne se souvient plus des chemins qu'il a suivis pour arriver aux bords du lac ; et ce lac, il n'y a que ceux que les esprits ont égarés qui le trouvent.

* * *

Les *Con tinh* sont apparentées aux *Ma*. Ce sont des génies femelles qui résident dans les vieux arbres. Le maire du village de Cu-lạc ayant fait abattre un grand arbre qui se trouvait dans un lucus, fut atteint d'une plaie maligne au bras : personne ne doute que ce fut la vengeance d'une *Con tinh* qui habitait le tronc du vieil arbre.

« J'étais au service du frère du Cai-Hàn, mort aujourd'hui. Il y avait un grand figuier des pagodes qui gênait beaucoup pour la culture d'un *rẫy*. Personne n'osait l'abattre, car on disait qu'il y avait une *Con tinh*. Mon maître me dit : « Si tu l'abats, je te donne trois ligatures. » Je pris ma hache et ma serpe, et j'attaquai le pied de l'arbre. Le soir l'arbre était par terre, dépecé. J'étais fatigué, je fis un bon repas et je me couchai. Pendant la nuit je vis en rêve trois femmes qui m'injuriaient et me maudissaient. Je leur répondis en les injuriant à haute voix. Mes compagnons, que mes cris avaient réveillés, me secouèrent, et me demandèrent ce que j'avais. Je leur dis que trois *Con tinh* du vieil arbre m'injuriaient, et que je les injuriais à mon tour. Je n'eus aucun mal, et je l'attribue à ce que je n'avais pas eu peur des *Con tinh*. » (*Récit de Ông Xòi de Cu-lạc.*)

Très souvent les payens, lorsqu'ils ont à abattre un vieil arbre, louent des chrétiens ou prient un chrétien de donner le premier coup de hache. Les chrétiens sont censés plus forts que les esprits parce qu'ils ne les craignent pas.

II. — LE MONDE ANIMAL

Le cycle des croyances relatives aux animaux est très intéressant. Il n'y a pas beaucoup d'animaux, du moins parmi ceux que l'Annamite voit chaque jour, qui n'ait sa légende, son dicton, sa chansonnette.

Le cri de certains animaux de la forêt sert de pronostic pour déterminer le temps qu'il fera. C'est ainsi que le cri de chasse du tigre, le bramement du chevreuil, le cri sec et saccadé du cerf (1), annoncent un changement de temps, ordinairement une période de pluie ou de vent du Nord. Le hululement du *bịp-bịp*, coq des pagodes, est signe que la marée descend. Si les fourmis « *dât* » (2) font leur gros nids en terre très haut dans les arbres de la berge du fleuve, c'est que la crue du fleuve sera très haute, au moment des inondations.

D'autres animaux ont un cri de mauvais augure : si le coq se met à coqueriquer pendant la journée sans raison apparente, c'est un mauvais signe : « Quelque malheur va nous arriver », se dit la ménagère, qui va et vient, affairée, de la loge aux cochons au foyer où la marmite bout sur les trois briques traditionnelles. On se hâte de couper la tête à l'oiseau malencontreux et de la jeter au loin, parfois même on appelle le sorcier pour conjurer le sort.

Mauvais signe également, le rat musqué qui fait entendre pendant la nuit son petit cri aigu, ou la souris qui chicote. Un corbeau qui traverse la route, rasant le sol, ou qui coasse insolemment sur le bord du chemin, une pie picorant au milieu du sentier, présagent des pertes pour la pauvre femme qui se rend au marché, ses deux paniers en balance sur l'épaule. Le hibou qui se pose la nuit près d'une maison est une marque de malheur, et s'il y a un malade dans la maison, c'est signe qu'il mourra ; aussi on chasse bien vite l'oiseau lugubre. L'araignée qui tombe du plafond est une marque d'infidélité dans le ménage.

Beaucoup d'animaux fournissent le motif de proverbes ou de dictons marqués au coin de la sagesse annamite, sagesse un peu vulgaire et terre à terre. Ou bien c'est une expression pittoresque, une comparaison tirée des habitudes de tel ou tel animal, qui vient animer la phrase, mettre de la vie dans la conversation. Je ne citerai que quelques exemples.

Commençons par un proverbe peu flatteur pour les hommes :

Trâu bò ở gần nhau, thì quen nhau,
Người ta ở gần nhau, thì ghét nhau.

« Les buffles et les bœufs, à force de vivre côte à côte, s'habituent les uns aux autres ; mettez des hommes ensemble, ils se haïront. »

Un proverbe chinois rend presque la même idée :

Cứu vật, vật ơn ;
Cứu nhơn, nhơn oán.

« Faites du bien à une bête, elle vous en sera reconnaissante ; rendez service à un homme, il se vengera. »

---

(1) Le cri du cerf ressemble au cri de chasse du tigre, que les Annamites rendent par l'onomatopée *beo*, mais il est moins métallique et moins vibrant. Les Annamites disent tantôt que c'est le tigre qui contrefait le cerf afin que les hommes, croyant que c'est un cerf et ne prenant aucune précaution, puissent plus facilement être à portée de sa griffe ; tantôt au contraire ils croient que c'est le cerf qui contrefait le tigre afin que les hommes, saisis de terreur, abandonnent la garde des patates et du riz et laissent ainsi le champ libre au cerf.

(2) *Con-kiến-dât*, fourmi de terre, à cause du gros nid rond en terre qu'elles construisent sur les arbres.

Sur ce proverbe est greffée une très longue fable, d'origine plus ou moins savante, où l'on voit plusieurs animaux secourus par l'homme reconnaître tour à tour le bienfait reçu, tandis que des hommes payent les bienfaits qu'on leur a rendus par l'ingratitude et la vengeance.

L'esprit amplificateur et hâbleur de l'homme, cet esprit qui est de tous les temps et de tous les pays, n'est-il pas bien rendu par le proverbe :

Có một con quạ,
Đón ba con ác.

« Il y a un vulgaire corbeau, et l'on répand le bruit qu'il y a trois *ác* ». On exagère, et un devient trois ; mais, de plus, pour faire mousser l'évènement, on n'emploie pas le mot *quạ*, qui est de l'annamite vulgaire, mais le mot sino-annamite *ác*, qui a le même sens, mais donne de suite un tout autre air à ce qu'on dit. Ce petit dicton renferme toute une étude de fine psychologie.

On dit de deux individus qui ne s'entendent pas du tout :

Hai đứa nó như sừng với đuôi.

« Ils sont comme cornes et queue. »

Et celui qui fait juste ce qu'on lui commande, ni plus ni moins, plutôt moins que plus : « Il mesure le bœuf, et fait l'étable juste à sa taille. »

Đo bò mần chuồng.

Cette autre personne que l'on voit triste, le visage défait : « Elle a le visage d'une chienne qui a perdu ses petits : »

Mặt như mặt chó chết con.

Soyez prudent, veillez sur vos paroles ; le proverbe annamite vous le dit d'une manière très expressive :

Chim khôn tiếc lông ;
Người khôn tiếc lời.

Tiếc, c'est tenir à quelque chose, s'en dessaisir difficilement, la regretter lorsqu'on l'a perdue : « L'oiseau prudent tient à ses plumes, il ne s'en dessaisit pas ; l'homme prudent ne prodigue pas ses paroles. »

Ces proverbes, ces expressions rendent le langage populaire très pittoresque et très coloré, mais il serait fastidieux de les citer à la suite les uns des autres. On en verra plusieurs disséminés au cours de cette étude.

* * *

Les Annamites mettent une certaine hiérarchie parmi les bêtes, donnant aux unes une qualification honorable, désignant les autres par un terme méprisant.

C'est ainsi que les grands échassiers au long bec emmanché d'un long cou, hauts sur jambe, guettant silencieusement leur proie au milieu des rizières ou s'avançant gravement à longues enjambées, impressionnent favorablement

l'Annamite. Le marabout, au plumage d'un beau noir éclatant, aux reflets métalliques, reçoit le titre de « Monsieur » réservé aux vieillards, aux personnages : *ông nông*. Il en est de même du flamant, au plumage gris, avec quelques plumes roses à la queue, au crâne dénudé, recouvert d'une peau jaune et flasque ; c'est le « vieux Monsieur », *ông lão* (1).

L'ours est moins honoré : il est appelé *cha cụ* (2), « le père l'ours ». Ce qualificatif de *cha*, que l'on donne aussi au plongeon, *cha cộc*, est ici moitié méprisant, moitié railleur. Il désigne ordinairement les individus du commun déjà chefs de famille, mais qui ne méritent pas le titre de *ông*, « Monsieur ».

Le mot *thằng* désigne les individus de basse classe. Il est appliqué à un certain nombre d'animaux. Le plongeon est appelé *thằng cộc* ou *thằng cha cộc* ; le pélican, malgré sa taille respectable et son énorme bec n'obtient que ce mince titre : *thằng bè* ; une espèce de sarcelle est appelée *thằng bồng* (3). Le martin-pêcheur est le *thằng chài*, « celui qui pêche à l'épervier » ; il doit sans doute son nom à la rapidité avec laquelle il plonge.

Chòng cậy mà đi là con cha cộc ;
Con độ mũi nhọc là con thằng chài,

dit la chanson des oiseaux : « Celui qui s'en va appuyé sur son bâton, c'est le plongeon ; celui que vous voyez perché à l'avant de la barque, c'est le martin-pêcheur. »

Quelques oiseaux sont considérés comme appartenant au genre féminin, ou reçoivent une dénomination féminine. C'est le héron, *mạ diệc*, « la mère héron » ; et le crabier, *mệ thợm*, « la commère crabier » (4).

D'autres sont considérés comme provenant du ciel, ou étant la propriété du ciel, ou simplement habitant librement le ciel, et ils sont suivis du mot *Trời*. La mante religieuse est « le cheval du ciel », *ngựa trời*. Le canard sauvage, l'oie sauvage sont appelés *vịt trời*, *ngỗng trời*.

* * *

L'instinct des animaux qui leur fait deviner parfois, on le croirait du moins, l'intention de l'homme et déjouer ses plans, paraît aux Annamites comme la manifestation d'une puissance occulte supérieure. De ce fait certains animaux sont réputés *linh* ou *thiêng*, c'est-à-dire doués d'un pouvoir surnaturel, tout comme les lieux où les génies exercent leur pouvoir.

Un rat échappe à tous les pièges qu'on lui tend, et, le soir même, comme pour se venger et se moquer de ses ennemis, il rongera le beau turban en crépon du

(1) Suivant les régions on désigne par ces noms tantôt un oiseau, tantôt un autre, mais toujours des échassiers.

(2) *Cụ*, corruption patoise de *gâu* ; on dit aussi *gụ*.

(3) Ce nom désigne également plusieurs oiseaux différents suivant les régions.

(4) On dit aussi *máy thợm*. *Mẹ* n'est peut-être qu'une corruption patoise sans rapport avec le mot *mẹ* commère.

chef de la famille : c'est un esprit, une puissance quelconque qui a mu le rat, lui a fait éviter les pièges, et lui a suggéré la pensée de se venger. D'ailleurs la souris est appelée couramment *ông thiêng*, « le Monsieur au pouvoir surnaturel ». Elle est censée connaître les choses cachées, les secrets de la famille, et peut faire beaucoup de mal aux gens de la maison.

On aura mis les vers à soie dans un endroit convenable ; on aura noyé les pieds des chevalets qui supportent les claies, pour empêcher les fourmis de parvenir jusqu'aux jeunes vers. Peine perdue. Les petits insectes guidés par un lutin quelconque grimpent au plafond, et de là, se laissant choir en plein sur les claies, arrivent quand même au ver gras et dodu qui les nourrira pendant longtemps. Les fourmis sont *thiêng*.

Les moineaux mangent le riz enfermé dans les grandes claies en bambou. On dépose tout autour de petits bâtonnets enduits de glu ; mais les moineaux ont l'œil ; pas un ne se laisse prendre : c'est encore une manifestation d'une puissance surnaturelle.

Mieux encore : voici deux champs tous les deux bien labourés et bien hersés ; pas de différence extérieurement, mais l'un a été ensemencé de haricots ou de maïs ; l'autre ne l'est pas. Une nuée de corbeaux s'abattra sur le premier, dédaignant le second. Qui a indiqué aux corbeaux le champ ensemencé si ce n'est un génie malfaisant quelconque ?

L'éléphant est appelé *Ông thinh*, « le monsieur qui entend tout ». Il en est de même du tigre. On croit qu'ils entendent tout ce qui se dit dans la brousse, et qu'ils devinent les pensées des hommes. Cette qualification de *thinh* est appliquée aussi à plusieurs autres animaux pour désigner l'instinct, mais toujours l'instinct considéré comme ayant un caractère surnaturel.

Animaux légendaires

Ces croyances sur l'instinct des animaux m'amènent à parler de certains animaux soit légendaires, soit réellement vivants dans la brousse, et auxquels l'Annamite fait une place à part dans ses classifications zoologiques.

Il y a d'abord le *thuồng-luồng*, « serpent ressemblant à l'anguille » dit le dictionnaire du P. Génibrel. Mais que cette description est loin de la réalité ! Il y en a un, paraît-il, dans une mare du village de Cu-lạc, laquelle n'est pas bien grande pourtant : c'est un grand lézard, en forme de dragon, avec une série d'arêtes sur le dos. Il passe parfois sur les *lèn*, grands pics calcaires qui couvrent la région, et alors les arbres agités par son souffle tremblent comme par un fort vent du Sud. On ne l'aperçoit que lorsqu'on est coupable de quelque grand crime, et l'on meurt. On l'entend parfois : c'est comme le barrit de l'éléphant. Un ancêtre du nommé Thê, de Cu-lạc, avait un grenier dans l'endroit appelé Lin-nội. Il était très riche, et il lui avait fallu construire un grenier en cet endroit. Un jour qu'il était allé voir son riz, il trouva deux *thuồng-luồng* couchés dans le grenier. Il ne mourut pas, mais ayant donné de ce riz à manger à ses chiens, ses chiens crevèrent.

Toutes ces croyances contradictoires prouvent que les Annamites ne se font pas une idée exacte de cet animal fabuleux. Il en est de même du *màng-xà*, grand serpent qui habite dans les puits, dans les grottes, dans les cavernes; à Phukinh il y en a un dans un puits. Il sort parfois d'une galerie creusée dans la paroi du puits, et trouble l'eau, mais on n'a jamais pu le voir.

Le *thuồng-luồng* est le sujet d'un proverbe.

Thuồng-luồng không ở cạn.

« Le thuồng-luồng n'habite pas dans les endroits où il y a peu d'eau » : se dit des personnes de qualité qui ne fréquentent pas le menu peuple.

* * *

Le *con ngọc*, l'animal-perle, la pierre précieuse animée, est une excroissance, une espèce de bézoard qui pousse sur le corps de certains animaux lorqu'ils sont très vieux. L'éléphant l'a entre ou sur les défenses, le cerf entre les bois, le rhinocéros au bout de sa corne. Le *con ngọc* répand une grande clarté pendant la nuit. Il communique à celui qui peut s'en rendre maître, des qualités incomparables. Un habitant du Bình-chính qui avait voulu pendant quelque temps se faire passer pour le fondateur d'une nouvelle dynastie, disait posséder un *con ngọc* enlevé à un rebelle du Hà-tịnh, qui le rendait invulnérable et invisible au besoin. Un individu de Cộc avait une corne de rhinocéros munie d'un *con ngọc*; c'était son talisman. Il en avait reçu plusieurs fois des faveurs signalées; il l'exposait parfois la nuit dans sa maison, pour lui faire des sacrifices, les portes soigneusement closes, et toute la maison était remplie d'un merveilleux éclat.

Un missionnaire de la région eut un jour à s'occuper d'une affaire fort singulière. Un bonhomme récitait la prière du soir dans l'Eglise; tout à coup il sent tomber quelque chose sur sa tête. C'était un petit insecte qui brillait d'un éclat singulier : il n'y avait pas à en douter, c'était un *con ngọc*. Notre homme le prend soigneusement et le fait voir à quelques personnes qui disent toutes que c'est une vulgaire luciole. Mais lui ne veut pas en démordre : c'est un *con ngọc*. Par malheur, quelques jours après, son fils, gardien de buffle dans une maison voisine, lui prit son trésor. Désespoir du pauvre homme certainement son fils avait volé l'animal à l'instigation de son maître; il paraît même que telle autre personne aurait offert quinze piastres — une barre — pour une seule aile de l'animal. Il court chez le Père accuser son fils. Le Père poussé par la curiosité, fait venir les intéressés, appelle les témoins, entend les malédictions du bonhomme reniant son fils, les dénégations de celui-ci, soutenant au milieu des éclats de rire de l'assistance que c'était une simple luciole puis enfin renvoie les deux parties non sans avoir sérieusement admonesté le héros de l'histoire à propos de sa crédulité. Celui-ci s'en retourna toujours convaincu qu'il avait perdu un vrai *con ngọc*. Il faut ajouter qu'il passe dans le pays pour être un peu toqué.

* * *

Le *con ngọc* est un animal bienfaisant ; mais avec le *con thuốc độc*, l'animal-poison, nous avons le plus terrible fléau du genre humain. Les gens de Tróc, dans la haute vallée du Nguồn-son, ceux de Thanh-hà, à l'embouchure du fleuve Sông-gianh, ceux de Cương-hà, à moitié chemin entre ces deux localités, ont la réputation d'élever le *con thuốc độc*. Toute la région a d'ailleurs, sous ce rapport, une fort mauvaise réputation : nombreux sont des cas de morts mystérieuses attribuées à l'animal-poison, et bien des Annamites d'autres régions hésitent à venir dans ces parages de peur d'en être victimes.

Voici comment on élève cet animal-poison : on prend les moustaches du tigre, et on les insère dans une jeune pousse de bambou légèrement fendue dans sa longueur (*mang tre*). Au bout de trois mois dix jours, ces poils de tigre donnent naissance à une souris, disent les uns, à un serpent, disent les autres. C'est l'animal-poison dont les excréments sont mortels. Celui qui le nourrit lui donne à manger une fois par an, le quinzième jour de la septième lune : il fait griller du riz ou du maïs, et le porte dans un endroit de son jardin, car le *con thuốc độc* n'habite pas chez lui. L'animal arrive, mange, et dépose ses excréments tout à coté. L'éleveur les ramasse et les garde soigneusement. Lorsqu'il veut s'en servir, il en prend une pincée et en jette un peu de ci de là sur les denrées qu'il vend ou qu'il voit exposées au marché. Ceux qui mangeront de ces objets contaminés ne mourront pas tous, mais seulement les individus appartenant à telle souche (*họ*, famille) que l'empoisonneur a en vue ; par exemple telle année ce sera la famille *Nguyễn*, telle autre la famille *Dương* dont les membres mourront victimes du poison. Une maladie mystérieuse, ordinairement le gonflement ou le durcissement du ventre, les emportera en quelques jours ou après de longs mois de souffrances. Toute maladie inexplicable est mise sur le compte du *con thuốc độc* et certains médecins ont la spécialité de soigner ces maladies : les remèdes vont toujours avec force pratiques superstitieuses.

Telle est la version qui a cours dans la vallée du Nguồn-son. A Chợ-huyện, dans le Quảng-trị, j'ai recueilli une version différente de la bouche d'un porteur de palanquin originaire du Nghệ-an. Les poils de la moustache du tigre donneraient naissance à une multitude de vers que l'empoisonneur ramasserait soigneusement, et porterait à une grande distance de sa maison. Le lendemain il verrait revenir chez lui deux vers seulement, un mâle et une femelle, qui sont les animaux-poisons. Il les nourrirait avec de la viande et recueillerait leur bave qui constitue le poison.

Mais les deux versions s'accordent à reconnaître l'obligation où est celui qui a une fois mis les poils du tigre dans le bambou, d'élever l'animal-poison et de faire usage du poison. S'il était infidèle à cette obligation, tout le mal qu'il devait faire aux autres retomberait sur lui. Il serait atteint d'une maladie incurable.

Ceux qui élèvent ainsi le *con thuốc độc*, le font pour se concilier la faveur du *Ma*, d'un *Ma* malfaisant et haineux : plus il feront du mal aux hommes, plus le

Ma les protégera, plus ils prospèreront dans leurs entreprises. Souvent même le *Ma*, pour mieux tromper les gens, donne aux remèdes ou aux aliments que vend l'empoisonneur et qui contiennent le poison, une vertu bienfaisante momentanée; mais après sept mois, ce sera la mort à la suite d'une maladie mystérieuse. S'il arrivait qu'en dépit de la bonne volonté de l'empoisonneur, le poison n'eut pas d'effet pernicieux de toute l'année, le *Ma* se vengerait quand même sur l'empoisonneur, et lui enverrait une maladie; mais il pourrait en guérir en faisant avaler du poison à un chien.

Plusieurs fois des gens sont venus se plaindre à moi qu'on les accusait de vendre du poison. C'était en général des gens dont on dit en France qu' « ils ont mauvaise mine, qu'ils marquent mal », ou des femmes que l'on traiterait de « vieilles sorcières ».

L'explication de cette croyance se trouve, je crois, dans l'insalubrité de la région : les fièvres malignes produisent souvent des effets mystérieux et surprenants : surdité, épilepsie, gonflement du ventre. Les médecins « *courent* », suivant l'expression annamite, c'est à dire qu'ils se reconnaissent impuissants, et abandonnent le malade : la maladie est mise sur le compte du *con thuôc dộc*.

On peut aussi voir dans cette croyance une manifestation de l'esprit de concurrence commerciale. Les centres où le *con thuôc dộc* est surtout élevé, d'après la croyance populaire, sont précisément les lieux où existe un grand marché. Un marchand malheureux, voulant discréditer ses concurrents ou ses concurrentes, répand le bruit qu'ils jettent du poison dans leurs marchandises; le peuple, toujours crédule, se détourne aussitôt de l'étalage suspect et court à l'autre boutique. Ce qui est certain c'est que dans tous les cas qui sont venus à ma connaissance, le plaignant, victime de la fausse accusation, mettait toujours en avant le grand dommage qu'il éprouvait dans son commerce.

* * *

Le tigre : con cọc, con khái

Avec le tigre nous arrivons aux êtres réels, bien que fortement empreints encore de surnaturel. Par la place que tient cet animal dans les croyances populaires des Annamites, par le pouvoir surnaturel qu'on lui attribue, on est porté à le comparer à ces paladins du haut Moyen-âge qui forment comme le centre de tout un cycle de légendes et d'épopées. Parmi les animaux de la création, c'est sans contredit le tigre qui tient le premier rang aux yeux des Annamites. L'éléphant, par sa taille, en impose bien un peu, aussi l'appellent-ils *ông lớn*, « le grand Monsieur, le grand mandarin » ; *ông thinh*, « le Monsieur qui entend tout » ; mais au tigre seul sont réservées les appellations de *thầy*, *ông thầy* « le maître » ; *mệ*, « prince, son altesse » ; *ngài*, « Lui », le pronom honorifique par excellence. Je l'ai même entendu désigner plusieurs fois par le mot de *trời*, « ciel ». Une première fois c'était par un sergent préposé à la garde d'un des tombeaux royaux de Hué : « Pourquoi

l'appelles-tu ainsi, lui demandai-je? — Père, on le craint, et on l'élève à cette dignité. » Une autre fois c'était dans le Quảng-bình Nord. Etant à la chasse, je rencontrai une petite fille qui gardait les buffles : « As-tu vu des coqs, des paons, ici? — Oui, j'en ai vu là-bas, mais en ce moment-ci on craint... » Habitué au langage des habitants de la brousse, je devinai le complément de ce verbe que l'on n'osait pas énoncer. Mais je demandai quand même : « Que craint-on? — On craint le ciel, *lện trời*. » C'était le tigre.

Tous ces titres dénotent le respect qu'on a pour le tigre. Ce respect se manifeste parfois d'une façon curieuse : Lorsqu'on va dans la forêt, il ne faut pas prononcer le nom du tigre. C'est une règle d'ailleurs que les Annamites observent généralement en tout temps : « Est-ce qu'il y a la paix chez vous? » veut dire dans les villages de la brousse : « Est-ce que le tigre fait des ravages? — « Non, il a pris deux hommes : *bắt hai người*. » Pas de sujet exprimé, mais c'est de « lui » qu'on parle. Quand on remonte le fleuve en barque, quand on pénètre dans la brousse, il est d'usage, dans certains régions, d'employer un langage de convention : les pierres sont les patates de son altesse, *khoai mệ*; on dit qu'on est bien portant, pour signifier qu'on est malade, par antiphrase, etc.

Dans le tigre tout est mystérieux, fantastique, doué de propriétés merveilleuses. Lorsqu'on l'aperçoit, la nuit, ses yeux brillent dans les ténèbres comme deux soucoupes de feu ardent. Avant de s'élancer sur sa proie, il se rapetisse, plie ses os, *xếp xuống*, et devient presque invisible derrière les hautes herbes; lorsqu'il s'élançe, il se détend brusquement, démesurément.

Ses moustaches, on l'a vu, donnent naissance au terrible animal-poison. Aussi les Annamites n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils ont pris un tigre, que de lui flamber le museau afin que nul ne puisse se servir des poils meurtriers. Par extension de privilège, ils font la même opération à la panthère.

Lorsque la bave du tigre tombe à terre, elle produit de grosses chenilles velues et très venimeuses appelées *sâu rọm*. Il suffit d'en fouler une aux pieds pour être atteint d'une plaie presque incurable.

Deux petits osselets que le tigre a aux épaules, de la grosseur d'un bâtonnet mais bien moins longs et fortement recourbés, appelés *vây-khái*, *vây-cọc*, jouissent d'une grand réputation. C'est un talisman fort précieux. J'ai vu les vendre jusqu'à deux piastres, forte somme pour un Annamite de ces régions.

Mais tout osselet n'est pas bon indifféremment : *Nam tả nữ hữu*. Chez l'homme, je veux dire chez le mâle, (car le mot *nam*, employé ici pour désigner le tigre, est ordinairement réservé aux hommes), chez le mâle, c'est l'osselet de gauche qui est réputé efficace; chez la femelle c'est l'osselet de droite. On sait que d'après les idées annamites la place d'honneur est à gauche; le tigre doit donc, suivant les règles de l'étiquette, être bien doué du côté gauche, tandis que le côté droit, moins honorable, est réservé à la tigresse. Il faut donc se garder de prendre l'osselet de droite du tigre, ou celui de gauche de la tigresse; ils n'ont aucune efficacité, ou presque aucune; mais quand on dépèce un tigre ou une tigresse, on vend quand même les deux osselets. La recherche du précieux talisman est soumise à d'autres règles : les osselets changent de place

suivant la saison ; tantôt ils sont sur l'épaule, tantôt ils descendent sur la poi trine. A quelle époque a lieu ce changement, on n'a pas pu nous le dire au juste D'aucuns prétendent même que lorsque le tigre a besoin de déployer toute s force, par exemple pour saisir sa proie ou sauter hors d'un piège, l'osselet dans le cas où à ce moment il ne se trouverait pas sur les épaules, y remont lestement pour redescendre ensuite, l'effort fait.

Mais vous avez pu vous procurer l'osselet véritable : vous pouvez aller san crainte dans la forêt, le tigre ne vous touchera pas : si vous allez à droite, il ir à gauche ; si vous allez à gauche, il ira à droite, et le talisman se portera d côté où est le tigre comme pour le repousser par une puissance mystérieuse Est-ce par assimilation de personnages de nature pourtant bien différente? J ne saurais le dire ; mais il paraît que le porteur de *vây khái* peut aussi s présenter hardiment devant les mandarins : il aura toujours raison dans se procès, et les mandarins ne le rotineront pas. Le *vây khái* a les mêmes pr priétés que le *con-ngọc*, l'animal-perle, lequel protège aussi en présence d mandarins. Il y a, parmi ces croyances relatives aux *vây khái*, beaucou d'assertions dont les Annamites ont pu cent fois constater la fausseté, mais i n'en continuent pas moins à attacher à ce talisman une grande vertu.

* * *

Le tigre fait force ravages dans les villages de la montagne : les cochons, l chiens, les bœufs, les hommes mêmes tombent sous sa griffe ; mais s'il a malchance, en sautant sur sa proie, de toucher l'oreille de celle-ci avec s griffes ou ses crocs, il ne la mange pas, il l'abandonne. On m'appela un jo pour administrer une pauvre jeune fille que le tigre avait saisie pendant la nu traînée hors de la maison, puis laissée là, le crâne affreusement dépouillé sa chevelure. Les personnes de son entourage attribuaient le fait de sa délivranc — elle mourut peu après — à ce que les crocs du tigre avaient transper une des oreilles de la victime.

L'oreille du tigre — non de la victime — a aussi une propriété particulièr on peut y lire le nombre de personnes que l'animal a prises pendant sa vie, c à chaque victime humaine correspond une encoche aux oreilles. Tels les vie pionniers de Fenimore Cooper, dont les aventures ont charmé notre enfan marquaient sur la crosse de leurs fusils le nombre de guerriers apaches qu' avaient tués.

Lorsqu'un tigre a pris un individu, l'âme de celui-ci reste avec l'animal chevauche sur son dos. Cette âme, appelée *Ma*, ou *ràng*, privée de sépultu et d'offrandes mortuaires, dirige le tigre, le forçant à revenir à la maison elle habitait pendant sa vie, cela parce qu'elle espère y trouver des offrand C'est ainsi que les Annamites expliquent le fait très fréquent d'un tigre enlev successivement plusieurs personnes dans une même maison. Aussi, pour éviter malheur, ils ont grand soin, dès qu'un individu a été pris, d'aller à recherche de ses restes. *Đi mót*, « on va glaner, ramasser les miettes disent-ils pour ne pas offenser son altesse. Lorsqu'ils ont retrouvé une par

quelconque du cadavre, ne serait-ce que le turban, ou la blague à tabac de la victime, ils font une image en papier du tigre et de l'homme, ils brûlent le tout et enterrent soigneusement les restes qu'ils ont retrouvés. L'âme qui était censée habiter dans le corps du tigre, passe dans le tombeau, et la famille dort tranquille. Lorsque plusieurs individus ont passé sous la dent du tigre, c'est la faute de la maison, elle est *động*, troublée, hantée, et on se hâte de s'en défaire, parfois pour presque rien.

L'âme des gens saisis par le tigre chevauche sur son dos, ai-je dit, et dirige l'animal. C'est pourquoi il faut avoir bien soin, lorsqu'on creuse une fosse à tigre, ou qu'on construit un piège, de semer sur le sol, tout autour, du maïs grillé : lorsque le tigre arrive, les esprits, alléchés par l'odeur appétissante, sautent vite à terre pour croquer le maïs, et le tigre, privé de ses célestes protecteurs, se laisse prendre au piège.

A ce sujet, écoutez cette histoire véridique : Il y avait sur le territoire du village de Kẻ-chao (administrativement Nha-tịnh), un vieil apostat nommé Sâm, qui exerçait la médecine. Un jour il fut happé par le tigre ; quelque temps après il apparut en songe à un de ses amis, le sergent Nuôi, du même village, et lui dit : Mon sort est bien malheureux ; le tigre a déja pris plusieurs personnes, il n'y a plus de place sur son dos et je suis relégué tout près de la queue. C'est une situation bien gênante, tu devrais me délivrer. — Bien volontiers, dit l'autre, mais il faut que tu m'aides à faire tomber le tigre dans le piège. Je te promets alors de mettre pour toi dans la pagode de *Đức thầy* une paire de bâtonnets. » *Đức thầy*, « le noble maître, » c'est l'esprit qui a la haute surveillance des tigres, peut-être même est-ce le tigre lui-même ; les Annamites n'ont pas là dessus des idées bien précises, ce qui ne les empêche pas d'élever dans presque tous les villages de la lisière des montagnes une pagode à Đức thầy. Offrir une paire de bâtonnets signifie que, lorsqu'on présentera à la pagode de Đức thầy les offrandes habituelles, l'âme de Sâm sera invitée à prendre part au festin, et on mettra à cet effet deux bâtonnets pour elle. Le sergent Nuôi fit donc creuser une fosse, et la nuit d'après le tigre était pris.

* * *

Il ne faudrait pas croire cependant que sa seigneurie ait toujours des instincts cruels. Elle est parfois bon enfant, surtout lorqu'on se montre respectueux envers elle.

Vers le commencement de juillet 1898, un individu de Cương-hà, allant à la recherche des fruits de *mít nài*, jacquier sauvage, dans le quartier de la montagne appelé Rẻnh Rẻnh, trouva un de ces arbres chargé de fruits. Il en fit ample provision, et se mit à les manger, assis au pied de l'arbre. Soudain un tigre sort du taillis, se jette sur lui, le griffe à l'oreille, puis bondit à quelques pas et s'accroupit. Le malheureux chercheur de *mít*, privé de connaissance, gisait à terre. Lorsqu'il revint à lui, il s'adressa au tigre : « Seigneur, rien ne vous manque, moi je suis pauvre, et viens chercher des *mít* pour ne pas mourir de faim ; ne m'en veuillez pas, je vous prie. » Puis, se redressant, il fit trois

grandes prostrations au tigre qui s'en alla tranquillement sans plus rien lui faire. Il faut remarquer que le tigre avait touché l'oreille du bonhomme.

Plusieurs individus de Chùa-nghe, allant un jour dans la forêt pour faire du bois, rencontrèrent un tigre qui se désaltérait au bord d'un torrent. Nos gens épouvantés hésitèrent quelques instants, puis le premier d'entre eux, s'avançant de quelques pas, fit trois grandes prostrations, et le tigre disparut dans le fourré.

Une autre fois, un pêcheur remontait le fleuve jetant son filet de ci de là. Il remarqua qu'un tigre le suivait sur la rive. Il n'eut pas peur d'abord, mais voyant que l'animal le suivait avec persistance, il lui dit : « Seigneur, tu cherches ta nourriture, moi aussi ; je suis pauvre et je fais mon métier pour manger. Je t'en prie, ne me suis pas davantage, de peur que tu ne te fatigues trop ». A ces mots le tigre s'en alla chercher sa proie ailleurs.

Les Annamites sont fidèles à rendre au tigre ces marques de vénération ; outre les qualificatifs honorifiques qu'ils lui donnent, outre ces pagodons qu'ils élèvent ils ne savent trop à qui, au maître des tigres ou au tigre lui-même, ils ne manquent jamais, lorsqu'un de ces animaux a été pris au piège, de lui offrir un sacrifice avant de le tuer. Lorsqu'ils sont dans la forêt il ne manquent pas d'offrir un sacrifice à un endroit désigné, et en ce faisant, ils ont l'intention de se rendre favorable le Đức Thầy. De même quelques-uns, avant d'abattre un arbre, demandent humblement la permission au tigre.

* * *

Les Annamites trouvent toujours qu'il y a trop de tigres, et ils construisent de nombreux pièges pour les prendre : fosses profondes où le tigre tombe ; lacets où l'animal pris par la patte est violemment soulevé en l'air par de forts bambous recourbés ; grosses poutres armées de clous qui tombent sur son dos et le clouent au sol ; forts bambous horizontaux, maintenus écartés et armés de clous aigus qui le transpercent au moment où il pénètre dans le piège ; sans parler des battues que l'on fait avec de solides filets. Il y a un fait cependant qui surprend le peuple, c'est le petit nombre relatif de ces animaux. Il est le roi incontestable de la brousse. Il semblerait qu'avec la supériorité que lui donnent ses muscles, ses crocs et ses griffes, il devrait se multiplier en peu d'années au point de rendre le pays inhabitable. Il n'en est pas ainsi, grâce à Dieu. Les Annamites ont imaginé diverses légendes pour expliquer cette apparente stérilité du tigre.

Les uns disent que le mâle dévore ses petits si la femelle n'a pas soin de les cacher et de les défendre. D'autres disent que la tigresse met bas tous les ans, mais que sa progéniture ne devient tigre véritable que toutes les années *Dán*, année du cycle duodénaire consacrée au tigre, ou qu'elle ne met bas que toutes les années *Dán*, c'est à dire tous les douze ans. Enfin d'autres soutiennent que la tigresse engendre trois petits par portée ; elle les conduit près d'un torrent aux bords escarpés, elle saute la première et fait sauter ses trois petits ; celui

qui atteint l'autre bord devient un vrai tigre ; celui qui tombe au milieu de l'eau sera un *chồn cáo*, espèce de chat sauvage au pelage zébré comme le tigre royal enfin celui qui recule, n'osant pas sauter, devient une panthère. On réserve le plus mauvais rôle à la panthère probablement à cause de sa couardise habituelle.

* * *

Le Tigre, l'Eléphant et le Bruant. — Voici une fable où le tigre n'a pas le plus beau rôle : Un tigre et un éléphant allaient de compagnie pour leur plaisir. Ils rencontrent une troupe de daims et font un pari : « Crie le premier, dit le tigre ; si ton cri fait fuir les daims, tu me dévoreras; si au contraire ils ne fuient pas, mais qu'ils se sauvent lorsque je pousserai un cri, c'est moi qui te dévorerai ». L'éléphant accepte ce pari macabre et se met à barrir. Les daims dressèrent la tête, le nez au vent, flairant l'air, mais ne partirent pas. Le tigre poussa alors un rugissement formidable qui fit fuir toute la bande. Le pauvre éléphant convint de sa défaite, et demanda un sursis d'un jour pour aller visiter une dernière fois sa famille ; le lendemain il devait se trouver à tel endroit prêt à subir son sort. Le tigre lui accorda bénévolement ce qu'il demandait.

En route, l'éléphant rencontra le bruant (1) qui voyant sa mine triste lui demanda quel malheur lui était arrivé. L'éléphant de raconter son histoire : « Ce n'est que cela, fit l'oiseau ; demain, va au rendez-vous, j'irai avec toi et je trouverai bien un moyen de te tirer d'embarras. » L'éléphant, tout joyeux, alla visiter sa petite famille, et revint à l'endroit convenu. Le petit oiseau le fit coucher dans la brousse, se percha sur son vaste dos et attendit patiemment. Lorsqu'il vit apparaître le tigre, il s'écria de toute la force de son petit gosier : « Voici que je suis en train de dévorer un éléphant ; il ne m'en est rien resté entre les dents; quand j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. » Le tigre, saisi de terreur en entendant ces paroles, se sauve à grands bonds. Il rencontre le singe perché sur un arbre qui lui dit : « Eh ! où cours-tu donc si effrayé ? » Le tigre lui répondit : « Je viens de rencontrer un petit oiseau perché sur un éléphant, qui m'a dit : « Voici que je suis en train de dévorer un éléphant, mais il ne m'en est rien resté entre les dents ; lorsque j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. — Mène-moi donc à cet endroit pour que je voie la chose. — Mais comment pourras-tu me suivre ? — Qu'à cela ne tienne ; prends une liane et attache-moi à une de tes pattes ». C'est ce qu'on fit. Lorque le couple arriva près de l'éléphant, le bruant cria de plus belle : « Voilà que je suis en train de dévorer cet éléphant mais il ne m'en est rien resté entre les dents ! Quand j'aurai dévoré en plus trois tigres, alors je serai rassasié. » Le tigre, entendant ces mots, prit la fuite de nouveau, entraînant le pauvre singe, qui, jeté de ci de là, heurta un tronc d'arbre et eut la tête fracassée. La liane se rompit, et le tigre revenant sur ses

(1) *Con chim chuyên chuyên*, tout petit oiseau.

pas vit la face du malheureux animal qui grimaçait un sourire : « Comment, s'écria-t-il, quand les gens sont morts de peur, tu ris ! »

Ici finit l'histoire. Une autre version met le lapin, *con thỏ*, à la place du bruant, mais on voit toujours arriver ce singe, qui vient là on ne sait trop pourquoi.

* * *

Le tigre et le còi. — Vous ne savez pas pourquoi le tigre prend la fuite dès qu'il entend le son du *còi*, espèce d'instrument de musique fait avec une coquille d'escargot ou avec une corne de bœuf ? Voici l'histoire :

Un jeune homme gardait un *rẫy*, espace que l'on a défriché sommairement, sur la lisière de la brousse, et où l'on plante du riz de montagne ou des patates. Chaque soir, avant de grimper dans sa hutte élevée sur de grandes perches, il allumait un petit feu et faisait griller quelques patates qu'il grignotait pour tromper les longues heures de la nuit. Mais voici que « Monsieur », voyant la manœuvre, se mit un beau soir à déterrer quelques patates, s'approcha du feu, les fit griller et les croqua à belles dents, avec un air de contentement manifeste, et à la barbe du gardien, perché dans sa hutte. Le manège dura plusieurs jours. Le jeune homme agacé, résolut de jouer un tour à l'étrange visiteur. Il acheta de la poix, de la glu et les répandit sur de la paille tout autour du feu. Il prépara dans un fagot de bois sec deux forts pétards faits avec des entrenœuds de bambou. Le tigre arrive à son ordinaire, s'assoit sur la paille..... Horreur ! la paille s'attache à ses poils. Il veut l'arracher, met du bois dans le feu pour y voir clair, mais les pétards éclatent, mettant le feu à la paille tout autour de l'animal et sur son corps lui-même. Le tigre se sauve épouvanté. Le lendemain il revient, à demi brûlé, mais rêvant une vengeance éclatante. Il s'assied au pied de la hutte et ouvre la gueule tant qu'il peut, attendant que le jeune homme descende pour le happer. Quelle gueule, rouge et profonde ! et quels crocs ! Ce fut au tour du jeune homme d'être effrayé. Il jeta au tigre tout ce qu'il avait sur lui pour le faire déguerpir. Peine perdue ! Monsieur ne bougeait pas et n'en ouvrait que plus la gueule. Enfin il prend son *còi* pendu à son cou et le jette avec violence dans la bouche de l'animal. Celui ci, surpris de cette proie inaccoutumée qui lui tombe sous la dent, pousse un soupir de stupéfaction ou de joie. Mais voilà qu'un bruit *cò* se produit au fond de sa gorge. Il respire, et ça fait *kè*. Epouvanté, il se dresse sur ses pattes. A chaque aspiration ça faisait *cò*, à chaque expiration ça faisait *kè*. Hors de lui il s'enfuit, entendant toujours au fond de son gosier *cò kè, cò kè*. Il court encore, paraît-il, dès qu'il entend le son de la corne : *cò kè, cò kè* !

En revanche le son de la conque marine, *tù và*, l'attire, car ce son ressemble à son rugissement ; aussi on se garde d'en souffler lorsque le tigre est signalé.

On verra plus loin comment le tigre se laissa vaincre à la course par la tortue.

L. Cadière.

(*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

JEAN BONET. *Dictionnaire Annamite-Français (Langue officielle et langue vulgaire).* — Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1899-1900, 2 vol. in-8° (Publication de l'Ecole des langues orientales vivantes).

Le Dictionnaire de M. Bonet était impatiemment attendu des travailleurs. Non pas que les bons dictionnaires annamites fissent défaut : on admirera longtemps encore la sûreté de sens impeccable et la suffisante sobriété du *Dictionnarium annamitico-latinum* de Mgr Taberd ; ceux qui sont mêlés au peuple annamite, qui entendent et doivent connaître les multiples expressions dont il se sert journellement, ne délaisseront pas de sitôt le *Dictionnaire annamite-français* du père Génibrel. Mais on n'avait pas assez tenu compte jusqu'à ce jour de la diversité des éléments dont se compose la langue annamite prise dans son ensemble.

La langue annamite se compose, au point du vue lexicographique, de deux éléments : l'élément vulgaire ou annamite, et l'élément chinois, appelé ordinairement sino-annamite.

Ce dernier comprend des mots purements chinois, rendus par les caractères chinois non modifiés, mais prononcés d'une façon particulière. Le matériel sino-annamite est employé de deux façons:

Tantôt il est fondu dans le langage vulgaire et soumis aux lois de syntaxe propres à la langue annamite. Par exemple, dans l'expression *người thánh*, l'homme saint, *thánh* est un mot chinois, rendu par un caractère chinois 聖, mais se conformant à la règle de syntaxe annamite qui veut l'adjectif qualificatif après le substantif qu'il détermine, contrairement à la règle de syntaxe chinoise. Il en est de même pour le mot *quan* dans l'expression *nhà quan lớn*, la maison du grand mandarin ; ce mot se conforme à deux règles de syntaxe annamite contraires aux règles correspondantes de la syntaxe chinoise. Le matériel ainsi employé constitue une grande partie du lexique annamite.

Tantôt les termes sino-annamites sont employés conformément aux lois de la syntaxe chinoise. On a alors une langue nouvelle ; c'est la langue officielle proprement dite, qui ressemble à l'annamite vulgaire par une certaine partie du lexique, mais en diffère grandement par la syntaxe. C'est la langue des pièces officielles, des décrets, des ouvrages historiques, de la poésie relevée. Elle n'est pas parlée, ou n'apparaît dans le langage des gens instruits que sous la forme de citations ou de proverbes.

L'élément vulgaire constitue le fonds propre de la langue annamite, de la langue parlée, — fonds bien pauvre, si l'on se rappelle ce que disait M. Bonet dans sa communication au Congrès international des Orientalistes tenu à Paris en 1897, que sur douze mille mots environ que contient son dictionnaire, trois mille à peine appartiennent à l'idiome primitif. — Et parmi ces trois mille, combien sont apparentés à la langue officielle, ne différant des formes correspondantes du sino-annamite ou des dialectes chinois que par de simples modifications phonétiques !

Le mot annamite *cải*, par exemple, qui signifie « moutarde, navet » se rend par le phonétique 改, mais il se rattache naturellement au mot chinois rendu par le caractère 芥, même sens, qui se prononce en cantonais *kái*, en chinois du nord (Dictionnaire du P. Couvreur) *kiái*, en sino-annamite *giái*. Le mot *gả*, donner sa fille en mariage, est rendu par le phonétique 妒, mais il correspond aux formes sino-annamite *giá*, chinois du nord *kiá*, cantonais *ká*, qui se rendent par le caractère 嫁, et signifient « marier sa fille ou prendre un mari ». Les deux formes

annamites *gạc* 絡, « corne de cerf », et *góc* 谷, « angle », se rattachent au mot de la langue officielle rendu par 角, qui signifie à la fois angle et corne de cerf, et se prononce en cantonais *kok* ou *kuk*, en chinois du nord *kiô*, en sino-annamite *giác*. Il est inutile de donner ici les preuves qui confirment ces rapprochements.

Nombreux sont les mots que l'on croirait, à première vue, appartenir à la langue vulgaire, et qu'un examen attentif des lois phonétiques qui régissent la langue permet de rattacher au sino-annamite. Nul doute que des études sur l'étymologie de la langue, plus approfondies que celles que l'on a faites jusqu'à ce jour, ne permettent d'agrandir considérablement cette classe de mots jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un noyau irréductible plus ou moins considérable que l'on devra considérer comme constituant le fond propre de la langue annamite, ou étant l'apport des langues voisines autres que le chinois.

J'ai voulu signaler ces divers points de vue parce qu'ils permettent d'établir une transition entre les deux parties qui constituent la langue annamite : le matériel de la langue officielle et le matériel de la langue vulgaire se rattachent intimement l'un à l'autre, se pénètrent mutuellement. On a d'abord les mots sino-annamites employés uniquement avec la syntaxe chinoise dans les pièces officielles, — cette catégorie embrasse tout le lexique chinois — ; puis viennent les mots sino-annamites employés tantôt dans les pièces officielles comme ci-dessus, tantôt conformément aux lois de la syntaxe annamite, et qu'il faut considérer comme faisant aujourd'hui partie intégrante de la langue nationale, suivant l'expression de l'auteur ; à cette classe se rattachent plus ou moins étroitement les mots apparentés à des formes sino-annamites et n'en différant que par des modifications phonétiques régulières ; enfin restent les mots particuliers à la langue annamite.

M. B. n'a pas signalé toutes ces nuances. On ne saurait lui en faire un reproche. Le jour n'est malheureusement pas encore venu où un dictionnaire annamite idéal fera une large place à la partie étymologique. Répartissant tous les mots du lexique simplement en deux classes, il a distingué clairement et avec méthode la partie sino-annamite et la partie annamite.

Mgr Taberd avait réuni un grand nombre de mots sino-annamites — beaucoup plus qu'il n'y en a dans le nouveau dictionnaire — à la fin de son *Dictionnarium annamitico-latinum*, et avait éparpillé ceux qui sont employés journellement dans la partie qui concerne la langue vulgaire : on était obligé de consulter le dictionnaire aux deux endroits. Le Père Génibrel, pour éviter cet inconvénient, a inséré l'appendice de l'ouvrage de Mgr Taberd dans le corps de son dictionnaire annamite-français ; mais la distinction entre les deux catégories de mots n'est ni évidente ni méthodique. Le *Đại nam quốc âm tự vị*, de M. Paulus Cũa, donnait, sous ce point de vue, d'utiles et sûres indications. Le dictionnaire de M. B., malgré quelques fautes de détail, lui est bien supérieur.

On voit au premier coup d'œil si tel mot est sino-annamite ou appartient à la langue vulgaire ; si tel caractère est emprunté directement au chinois et dans le même sens qu'il a en chinois, ou s'il est employé simplement comme phonétique pour rendre un mot annamite, et dans ce cas on indique, pour les caractères simples, le sens et la prononciation de ce caractère en sino-annamite ; pour les caractères composés, la manière dont ils ont été formés. — Ces indications concernent le caractère et n'ont qu'un rapport éloigné avec le sens. J'aurais donc préféré les voir placer immédiatement après le caractère ; j'aurais désiré que l'on indiquât par un signe quelles sont, dans les caractères composés, la partie phonétique et la partie idéographique. — Parfois, un même mot est employé dans les deux langues et, bien que rendu par le même caractère, il a en sino-annamite une signification différente de celle qu'il a en annamite vulgaire. Le dictionnaire de M. B. indique clairement cette distinction de sens.

Toutes ces indications supposent de la part de l'auteur un travail considérable, et elles rendront d'inappréciables services à celui qui voudra étudier scientifiquement la langue annamite ; on saura gré à l'auteur d'avoir suivi l'exemple de Mgr Taberd et d'avoir mis après chaque exemple les caractères chinois ou *nôm* qui lui correspondent. C'était une lacune dans les dictionnaires du P. Génibrel et de M. Paulus Cũa.

Le P. Génibrel avait adopté une classification des consonnes et des voyelles qui me parait être logique : *Kh* était traité à part après *K*, et *Th* après *T*, de même que *Tr* ; les mots commençant

par *N, Ng, Nh,* étaient rangés à part comme renfermant une consonne différente — j'aurais même désiré voir séparer les mots commençant par la gutturale *G* et ceux qui renferment la palatale *Gi*. — De même pour les voyelles : on n'abordait les mots renfermant un *ă* qu'après avoir énuméré entièrement ceux qui renferment un *a* ; *ê* venait après *e* ; *ư* après *u*, etc. C'était une heureuse innovation qui contrariait bien un peu les habitudes des vieux annamitisants, mais qui était plus conforme à la logique. Je regrette que M. B. n'ait pas marché dans cette voie.

Je signalerai une omission bien plus regrettable. On se trouve parfois devant une pièce, une phrase, quelques mots appartenant à la langue officielle ou à la langue vulgaire, mais écrits en caractères que l'on ne sait comment prononcer. — Cela peut arriver au sinologue débutant aussi bien qu'au plus fort lettré. — Dans ce cas le dictionnaire de M. Bonnet ne permet pas de traduire le passage difficile que l'on a devant les yeux. Un dictionnaire alphabétique a pour complément indispensable une liste des caractères disposés par ordre de clefs avec la prononciation. Ce supplément aurait doublé la valeur de l'ouvrage et n'en aurait pas sensiblement augmenté la volume : car on aurait pu supprimer la liste des radicaux dont on ne voit pas bien l'utilité et même la notice sur les divisions administratives de l'Annam et du Tonkin.

Comme on le voit, les critiques que l'on peut faire à cet ouvrage regardent plutôt la forme que le fond. — Je signale en passant la netteté des caractères employés et le soin apporté à l'impression des mots sino-annamites ou annamites transcrits. — Ceux qui voudront traduire les monuments de littérature chinoise ou même les annales annamites auront probablement besoin quelquefois de consulter les dictionnaires chinois ; on sera obligé de chercher dans le dictionnaire du P. Génibrel un certain nombre de formes ou d'expressions populaires ou appartenant à la terminologie chrétienne. Il est bien difficile de faire un dictionnaire « complet » de la langue officielle et de la langue vulgaire de l'Annam, de condenser en un ouvrage facile à consulter les formes si nombreuses, si variées des divers dialectes de la langue vulgaire, et toutes les acceptions des caractères que l'on trouve dans les grands dictionnaires chinois, acceptions qui sont susceptibles d'être employées une fois ou l'autre dans une pièce officielle. Mais, somme toute, l'apparition du dictionnaire n'a pas déçu les espérances qu'avait fait concevoir la communication faite au Congrès international des Orientalistes. L'ouvrage rendra de grands services aux administrateurs, à leurs auxiliaires indigènes, à tous ceux qui ont à traduire des documents officiels. Ce sera un précieux instrument de travail pour ceux qui voudront comparer la langue annamite vulgaire avec le sino-annamite (1).

L. CADIÈRE.

---

(1) Je signale en note quelques oublis :

Le caractère 浮, n'est pas sino-annamite lorsqu'il est employé pour rendre le mot annamite *nổi*, « surnager » ; de même le caractère 檔 (ou 擋), rendant le mot *súc*, « pièce de bois » ; le caractère 喋, employé pour rendre *nạt*, « crier » ; 啄, rendant le mot *mổ*, « frapper avec le bec » ; 用 est sino-annamite lorsqu'il rend le mot *dụng*, de la langue officielle, ne l'est pas lorsqu'il rend le mot *dùng* de la langue vulgaire ; le caractère 翼, *dực*, « ailes, défendre », est sino-annamite ; le caractère 公 rendant le mot *công* « paon », est purement phonétique et ce sens doit être signalé comme appartenant à l'annamite vulgaire ; le mot *ác*, « corbeau », est rendu par les caractères phonétiques 鴷 ou 鴷. N'est-il pas mieux de le rendre, comme le P. Génibrel, par le caractère 烏, qui a le même sens en chinois, et de faire de ce mot un mot sino-annamite comme il l'est en réalité ? — L'expression *đàng sá* n'a pas le sens spécial de « grande route », c'est un de ces mots doubles si usités en langue vulgaire ; sa signification est « route, chemin, en général ». L'auteur le rend, avec d'autres, par le caractère 詫 ; le Père Génibrel le rend mieux par le caractère sino-annamite 岔, qui signifie en chinois « carrefour, fourche d'un chemin ». Le mot annamite *xanh*, est rendu par le phonétique 樟, d'autres le rendent par 青 ; le choix du signe idéographique de ce dernier caractère semble indiquer que le sens premier du mot est la couleur des arbres, « le vert », sens à indiquer en premier lieu. — Il y a dans les notions de grammaire placées en tête du dictionnaire certaines assertions au sujet desquelles je ne partage pas l'avis de l'auteur : p. XIX et XX,

L'année Sociologique, 2e et 3e années (1897-1899). — Paris. F. Alcan, 1898 et 1899, in-8°, VI — 596 et 618 pages.

Le second volume de cet utile recueil, dirigé par M. Durkheim, professeur à l'Université de Bordeaux, égale, s'il ne le dépasse, le premier par la richesse de l'information et l'excellence de la méthode. Il contient deux mémoires originaux: *1° De la définition des phénomènes religieux*, par M. Durkheim; 2° *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, par MM. H. Hubert et M. Mauss. Le travail de M. Durkheim se distingue, comme toujours, par une exquise sincérité de pensée et une admirable lucidité d'exposition. La définition qu'il propose pour les phénomènes religieux est celle-ci: « Les phénomènes dits religieux consistent en croyances obligatoires connexes de pratiques définies qui se rapportent à des objets donnés dans ces croyances. » Cette définition est la conclusion d'une analyse très bien faite. Je ne ferai qu'une remarque de détail. M. D. dit (p. 9): « Il y a des religions d'où toute idée de dieu est absente. Tel est le bouddhisme... » Prévoyant une objection, il ajoute (p. 11): « Sans doute, comme les bouddhistes du Nord, certains Jaïnistes revinrent à une sorte de déisme; le Jina fut comme divinisé, mais ils se mettaient ainsi en contradiction avec leurs écrivains les plus autorisés. » Cela est vrai, mais entre la croyance populaire et la théorie des « écrivains autorisés », quel est le fait vraiment sociologique? J'incline à croire que le dogme promulgué par les docteurs graves n'a eu ni beaucoup d'extension ni beaucoup de durée. Je puis dire en tous cas qu'en Indo-Chine, malgré la présence d'un clergé et les livres canoniques, le Bouddhisme populaire est un déisme parfaitement caractérisé. Le mémoire de MM. Hubert et Mauss est d'une lecture un peu laborieuse; mais il est solide et nourri de faits. Il prend pour point de départ le sacrifice hindou comparé avec les usages grecs et hébraïques et expose à quelles idées fondamentales correspondent les rites.

Le troisième volume contient trois mémoires (Ratzel, *Le Sol, la Société et l'Etat*; Richard, *Les Crises sociales et la Criminalité*; Steinmetz, *Classification des types sociaux*) qui se rapportent moins directement à l'objet de nos études.

Le reste des volumes est une revue critique des ouvrages parus dans l'année qui touchent de plus ou moins près à la sociologie. Ils sont répartis en sept sections: 1° *Sociologie générale*, par MM. Bouglé et Parodi; 2° *Sociologie religieuse*, par MM. Hubert et Mauss; 3° *Sociologie morale et juridique*. par MM. Lapie, Durkheim, Fauconnet, J. Lévy et Stickney; 4° *Sociologie criminelle*. par M. Richard; 5° *Sociologie économique* par M. Simiand; 6° *Morphologie sociale*, par M. Durkheim; 7° Divers.

Nous ne pouvons que souhaiter un succès toujours grandissant à une publication qui a déjà beaucoup fait pour le bon renom d'une science que tant de charlatans travaillent d'autre part à déconsidérer.

L. F.

T. W. Rhys Davids. *Dialogues of the Buddha*, traduits du pâli (*Sacred Books of the Buddhists*, t. II), Londres, 1899, 1 vol. in-8°, XXIV-330 pages.

Ce volume est le second — le premier, paru en 1895, était la traduction de la *Jâtaka-Mâlâ* par M. Speyer — de la collection des « Livres sacrés des Bouddhistes », entreprise par feu Max Müller après que celle des « Livres sacrés de l'Orient » se fut close sur son cinquante-et-unième tome.

---

l'adjectif démonstratif *ây* n'est pas nécessaire pour que les substantifs pronominaux comme *ông*, *anh*, etc., désignent la troisième personne: *ông đi*, « allez-y, Monsieur », ou « Monsieur y va, il y va »; — p. XXIII, l'emploi des particules impératives, surtout de *hãy*, est très rare dans la langue du peuple; — à proprement parler, le passif tel qu'on l'entend dans la syntaxe française n'existe pas en annamite.

On sait que cette nouvelle série paraît sous le patronage de S. M. Chulàlaṅkaraṇa, roi de Siam. Il est à espérer que la mort récente de son célèbre éditeur n'en interrompra pas le cours. Du moins la contribution que vient d'y apporter l'éminent pâlisant de Londres ne rend-elle que plus désirable sa continuation. Elle met en effet à la disposition des lecteurs européens une version anglaise des treize premiers *Suttantas* de la « Collection des longs dialogues » c'est-à-dire justement le contenu du premier volume du *Dīgha Nikāya* publié en 1890 par MM. Rhys Davids et E. Carpenter. Nous nous trouvons ainsi en posséder à la fois une bonne édition et une traduction autorisée, bienfait inestimable pour les étudiants.

Dans sa préface, qu'il s'est plu à dater pieusement de « Nàlandà », M. R. D. résume, avec la compétence et la chaleur d'un moderne Buddhaghoṣa, tous les arguments et les témoignages qui militent en faveur de l'antiquité et de l'authenticité du canon pâli. Que ce *piṭaka* soit originaire de l'Inde septentrionale et, en majeure partie, antérieur à Açoka, c'est ce qu'à tout le moins il n'est pas absurde de supposer ; c'est même, allant plus loin, ce que M. R. D. estime le plus vraisemblable, et nous le suivrons volontiers jusque-là. Outre cette préface générale, M. R. D. a encore profité, à propos de chaque *suttanta*, des introductions qu'il y a jointes, pour traiter des points particuliers que soulève le texte. Quelques-unes de ces études, sur la question de la caste, de l'agnosticisme bouddhique, de l'ascètisme et du monachisme indiens, etc., sont de petits chefs-d'œuvres de fine critique. Toutefois nous restons mal persuadés qu'une veine d'humour à froid et d'ironie socratique circule sous la sèche et monotone répétition des formules d'école et des énumérations mnémotechniques qui forment toute la trame de ces « dialogues » du Buddha.

A. F.

A. Grünwedel. *Mythologie du Bouddhisme au Tibet et en Mongolie*, Paris et Leipzig, 1900 ; 1 vol. in. 8°, XXXIV. — 247 pages et 188 illustrations.

M. Grünwedel, qui s'est fait en Allemagne une spécialité de l'étude de l'art bouddhique, vient de publier un volume des plus intéressants sur la mythologie ou, plus exactement, l'iconographie de la religion des lâmas. Son livre est moins un mémoire technique qu'une œuvre de haute vulgarisation : ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, bien au contraire. La tâche lui était d'ailleurs facilitée par la nature même de son sujet. Si le panthéon tibétain est le plus vaste du monde, il en est aussi le mieux ordonné. Des générations de moines imagiers, artistes doublés de théologiens, ont travaillé à classer, hiérarchiser, stéréotyper chaque personnage. C'est proprement le paradis de l'iconographe : nul ne s'y meut plus à l'aise que M. G. Il étudie tour à tour, selon la division consacrée : 1° le clergé, saints, lâmas ou magiciens ; 2° les étranges divinités tutélaires (*Yi-dam*), bien connues par leur mystique et montrueuse obscènité ; on sait qu'elles sont toujours représentées comme sexuellement unies à leur énergie féminine ou *çakti* ; 3° les Buddhas, bien rares et évidemment détrônés dans la piété des fidèles par des dieux moins sourds aux prières humaines, et les innombrables Bodhisattvas que distinguent entre eux un attribut, une couleur ou une monture caractéristiques ; 4° les divinités féminines, surtout l'infiniment gràcieuse Tàrà, la grande déesse du Bouddhisme, et les épouvantables sorcières que sont au contraire les Ḍakinis ; 5° les non moins horribles Dharmapàlas ou protecteurs de la religion ; et 6° enfin les divinités secondaires, bons génies ou démons, d'origine locale ou indienne. Des notes copieuses et un index complètent le volume. Quant aux illustrations, elle ont été fournies à profusion par la superbe collection lâmaïque du prince H. Oukhtomsky, l'ancien compagnon de voyage du tzar (alors tzarévitch) en Orient : en fait cette collection nous est même donnée comme ayant servi de base à l'ouvrage.

Nous ne ferons à M. G. qu'un reproche : encore est-il tout administratif. Dans son premier chapitre, où il expose à grands traits l'histoire du panthéon bouddhique dans les Indes, il semble avoir tenu cette gageure de passer directement, et sans effort apparent, de l'art tout

imprégné d'une grâce hellénique qui fleurissait dans le N.-O. du Penjâb dès les premiers siècles de notre ère à celui que le barbare Tibet n'a connu qu'à partir du VIIe siècle. Ce formidable saut, par dessus tant de lieues et d'années, est exécuté avec tant de dextérité que le lecteur non prévenu ne peut manquer de s'y laisser prendre. Mais il en reste pas moins que nous avons besoin d'une transition entre des monuments aussi divergents par le style qu'éloignés dans le temps et l'espace. Ainsi qu'il est facile de s'en assurer, le contraste est tout de même trop fort et surtout trop brusque, d'une page à l'autre du livre, entre les nobles et chastes statues gréco-bouddhiques et les dégoûtantes horreurs en vogue de l'autre côté de l'Himâlaya. Cette évidente lacune, les statues des vieux sanctuaires du Magadha et les miniatures des anciens manuscrits bengalis ou népâlais nous fournissent seules le moyen de la combler. Grâce à elles nous savons de source sûre que les Tibétains n'ont à vrai dire rien innové : ils ont seulement exagéré en les copiant, le maniérisme, l'obscénité ou même la monstruosité des images de la vallée du Gange. Ces documents purement indiens, nécessaires intermédiaires entre les productions de la vieille école du Gandhâra qu'elles rappellent, et celles de la Haute-Asie qu'elles font pressentir, ont justement fait de notre part l'objet d'une étude parue en même temps que celle de M. G. sur les images du Tibet et de la Mongolie. Le lecteur nous excusera de devoir l'en avertir ; quant à M. G. il est, nous le savons, un trop bon *fellow-worker* dans le champ de l'iconographie bouddhique pour ne pas se réjouir que cette publication soit venue à propos compléter sur un point essentiel les prolégomènes de la sienne.

Le prince H. Oukhtomsky a cru devoir joindre au volume son portrait magnifiquement brodé et une extraordinaire préface où se mêlent, sans ordre apparent, des souvenirs de voyage, des théories théosophiques et d'apocalyptiques visions sur l'expansion russe dans l' « Orient jaune », Par une délicate attention, dont notre public doit se montrer reconnaissant, l'ouvrage a paru à la fois en allemand chez Brokhaus et en français chez Leroux. Il est vrai de dire que la traduction française est l'œuvre d'un allemand : c'est même sa seule excuse pour être aussi mauvaise ; ajoutons que les derniers évènements de Chine sont venus, de la façon inattendue que l'on sait, donner à cette publication un caractère pratique et tout d'actualité. Leur moindre résultat sera en effet de disperser dans des collections européennes quantité de ces innombrables divinités lâmaïques qui peuplaient par milliers les pagodes, aujourd'hui brûlées, de Pékin. Nulle part l'amateur soucieux d'étiqueter ses acquisitions en ce genre ne pourra trouver de manuel plus commode et plus sûr pour leur identification.

A. F.

MAURICE COURANT. — *Bibliothèque nationale, département des manuscrits. Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.* 1er fascicule, nos 1-2496. Paris, Leroux, 1900, in-8, VII — 148 pp.

Dans le catalogue, dont le 1er fascicule vient de paraître, M. C. a naturellement renoncé à la division en ancien et nouveau fonds, qui n'est pas défendable. Il a répudié également, et c'est là une innovation plus importante, la répartition traditionnelle en quatre sections, qui est celle des bibliographes de K'iên-long et des notes de Wylie. Il est de fait que la classification chinoise est défectueuse : les sections chevauchent l'une sur l'autre, et tel sinologue comme le P. Hoang s'est vu contraint, pour faciliter ses recherches, à établir d'abord un index général du catalogue impérial chinois. De plus, comme le fait observer M. C., le dédain des lettrés exclut les œuvres de littérature légère, romans ou pièces de théâtre, que nous ne frappons pas du même ostracisme. Enfin ce n'est que par un lien assez lâche que l'on peut rattacher les livres bouddhiques et chrétiens à la section III, consacrée aux philosophes et savants. M. C. a donc adopté une division plus rationnelle, en douze classes : 1° histoire ; 2° géographie ; 3° administration ; 4° ouvrages canoniques, classiques, philosophiques ; 5° littérature ; 6° romans ; 7° lexicographie ; 8° sciences et arts ; 9° religion ; 10° encyclopédies ; 11° collections de textes ; 12° divers.

Mais l'œuvre de M. C. est un catalogue et non un répertoire bibliographique : il n'a donc pu que classer ensemble des ouvrages parfois très divers réunis par les hasards de la reliure ; un index méthodique remettra chaque œuvre à sa vraie place. Nous espérons que dans cet index, un même livre figurera autant de fois qu'il est de rubriques différentes sous lesquelles il se peut classer. C'est ainsi que les volumes donnés sous les nº 1019, 1020, 1026-1028, 1029, 1030, 1031, 1033 à la section *biographie* du chapitre *histoire*, devront être cités à nouveau sous la rubrique *bouddhisme* de l'index, puisque ce sont des biographies de bonzes et de patriarches bouddhiques.

La disposition typographique du catalogue est excellente, le texte très correct. Les détails essentiels de composition et de dates sont donnés sous chaque titre, avec renvoi à l'ancien catalogue, et, s'il y a lieu, au catalogue impérial chinois.

En un cas, nous comprenons mal la division de M. C.. Dans la 5e section du chapitre I, sous la subdivision : histoires administratives, économiques, etc., M. C. range des œuvres comme le *T'ong tchi* ou le *Wen-hién t'ong k'ao*, que nous nous attendions à voir figurer parmi les encyclopédies. Ces ouvrages sont composés en somme sur le même plan que le *T'ai ping yu lan*, par exemple, à cette différence près qu'ils ne citent pas leurs sources. Mais on sait de reste que, d'une part, Ma Toan lin, qui ne nomme pas ses auteurs, n'a pourtant pas condensé ses matériaux en une œuvre personnelle, et que, d'un autre côté, les encyclopédies composées uniquement d'extraits avoués ne brillent pas, à l'exception du *T'ou chou tsi tch'eng*, par une « littéralité » bien scrupuleuse.

Enfin il est une dernière remarque que nous a suggérée la lecture du catalogue ; c'est que, pour l'histoire des provinces méridionales de la Chine et pour celle de l'Indo-Chine, il y a bien des trous dans la collection de la Bibliothèque nationale. A moins que la reliure n'ait apparié ces volumes à quelque traité de médecine ou d'astronomie qui nous les fera retrouver sous un autre chapitre, nous avons été surpris de ne voir figurer au catalogue ni le 蠻書, ni le 南詔野史, ni le 猺表錄異, qui se trouvent encore à Péking. Le travail de M. C., qui rendra de grands services en faisant mieux connaître ce que nous avons, ne sera guère moins utile en nous montrant ce que nous n'avons pas.

P. Pelliot.

Claudius Madrolle. — *Haï-nan et la côte continentale voisine.* — Paris. Challamel, in-8. 1900, I-XIV, I-XVIII, 126 pp., 6 pl. hors texte.

M. M., déjà connu par un voyage en Afrique occidentale, partit du Tonkin en 1895, atteignit le Fleuve Bleu et, en 1896, visita Haï-nan. Frappé de l'importance de cette île qu'il considère comme « l'œil de l'Indo-Chine », il se proposa de la faire connaître par des livres, des conférences, institua même un prix à la Société de Géographie. C'est de cette idée que procède la « Bibliothèque Haïnanaise », dont M. M. nous offre aujourd'hui le premier volume, consacré presque exclusivement à l'histoire. Le projet est excellent, l'ordonnance du livre peut-être moins heureuse. Après un premier chapitre traitant « des Voyages et Relations du XIIIe au XVIII s. » M. M. en consacre un second à « l'histoire de Haï-nan des temps les plus reculés jusqu'au XIIIe s. », et le troisième chapitre, intitulé le « Catholicisme », fait sensiblement suite au premier ; on voit mal le pourquoi de cette disposition. Quelques erreurs pouvaient être évitées en faisant relire les bonnes feuilles par un sinologue. Après avoir dit (p. 3. n. 2) que le Cianba était un « pays de l'Indo-Chine méridionale », et avoir classé (p. 7) le Janpa parmi les « noms mal définis des pays de l'Indo-Chine », M. M. nous apprend (p. 14) que les Kam (Chams) « peuplaient autrefois la côte « indo-chinoise du Cap Saint-Jacques à Kebao » ! En l'absence de références, nous ne pouvons faire remonter à d'autres qu'à l'auteur la responsabilité de ces fantaisies. — Les Chinois ne qualifient pas de *Man* « tous ceux qui ne parlent pas ou ne pensent pas comme eux » (p. 2, n. 4), mais seulement les Barbares du Sud.

Les fautes de copie sont malheureusement fréquentes. A propos de l'émigration chame à Haï-nan, mentionnée d'après Hervey de Saint-Denys, *Ethn. des peuples étrangers à la Chine*, II. 48, il y a en quatre lignes trois fautes, dont une de date. La liste des neuf gouvernements établis par les Han dans la Chine méridionale et le Tonkin est mal transcrite ; le Ji-nan ne désigne pas « les contrées voisines de l'Equateur », mais seulement celles voisines et au Sud du tropique ; enfin dans la note donnant les prononciations annamites, trois gouvernements sont omis.

M. M. a au contraire un accès direct aux originaux et se sent sur un terrain plus solide en parlant des missions catholiques ou des campagnes de *l'Amphitrite* (1698 et 1701). Signalons le naufrage sur les côtes d'Haï-nan du P. Gago (1560) et la mission du franciscain Diego d'Oropesa en 1584.

En résumé nous croyons excellent de grouper autour d'un sujet donné tout ce que nous apprennent les anciens missionnaires et voyageurs, mais en écartant résolument tout ce qui n'est pas du sujet. A quoi bon, dans un travail sur Haï-nan, quelques pages consacrées à Marco Polo et qui se terminent par ces mots : « mais Marco Polo ne parle nulle part de Haï-nan » (p. 3)? c'est, au fond, tout ce que nous voulions savoir. Un peu plus de sobriété, et de précision ! Sous ces quelques réserves, nous croyons volontiers que la « Bibliothèque Haïnanaise » sera la première source d'informations où iront puiser les personnes désireuses de se renseigner sur cette partie de l'Empire chinois.

P. PELLIOT.

Dr J. GRONEMAN. *De Hindoe-Bouwvallen in de Parambanan Vlakte*. Semarang-Sourabaia, Van Dorp et Co, 1900, in-8o, 94 pages.

M. Groneman, président d'honneur de la Société archéologique de Jogjakarta, a eu l'amabilité d'envoyer à l'Ecole française d'Extrême-Orient son livre sur les ruines hindoues de la plaine de Parambanan. Il faut remercier l'auteur d'avoir mis sa haute compétence au service des savants et des touristes qui voudront visiter ces remarquables monuments. M. G. a réussi à en identifier toutes les représentations : elles se rapportent aussi bien aux divinités brahmaniques que bouddhiques ; il y a reconnu également un grand nombre de scènes légendaires empruntées au *Râmâyaṇa*. Il n'a négligé dans cette étude aucun des nombreux monuments de cette plaine si riche au point de vue artistique. Ce sont : le Tjandi Kalasan, le Tjandi Sari, le groupe de Parambanan (temples de Viṣṇu, de Brahmâ et de Çiva), les Tjandi Loemboeug et Tjandi Boebrah, le Tjandi Sewoe (les mille temples), les Tjandi Pelahosan et Tjandi Sadjiwan. L'un de ces édifices mérite une mention spéciale, car c'est de la copie fidèle d'une des constructions de Tjandi Sewoe que la Hollande a tiré le petite temple javanais qui fut à Paris, en 1900, l'un des joyaux de l'Exposition Coloniale et dont le gouvernement néerlandais a gracieusement fait présent à la France.

Cet ouvrage si complet et si détaillé, à qui il ne manque que des illustrations, est appelé à servir de base à toutes les études qui seront faites dans la suite sur les édifices de cette région.

ED. HUBER.

PÉRIODIQUES

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Comptes rendus des Séances. — *Séance du 6 juillet 1900.* — M. BARTH présente à l'Académie, au nom du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, M. Louis Finot, et de son compagnon de route et collaborateur, M. le capitaine Lunet de Lajonquière, attaché à l'École, *l'Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam*:

« Au fascicule est jointe une carte archéologique de l'Annam en sept feuilles. Cette carte, dressée à une échelle suffisamment grande, au 1/500.000, va du dixième jusqu'au dix-huitième degré de latitude nord, limite où s'arrêtent les monuments chams et les vestiges de l'ancienne culture d'origine hindoue. Car c'est de ceux-là seulement qu'il s'agit ici. Les monuments annamites, qui relèvent de la culture chinoise et dont l'étude est encore très peu avancée, ne pourront être l'objet d'un inventaire semblable qu'à une époque plus éloignée. A cette carte sont jointes deux feuilles qui donnent le plan à une échelle plus grande, au 1/1000 et au 1/1500, de deux groupes de ruines particulièrement intéressants, celui de Dong-Duong et celui de My-Son, dont j'ai déjà eu l'honneur d'entretenir l'Académie, d'après une lettre de M. Finot, dans une de nos précédentes séances (1). Une note explicative manuscrite, jointe au présent fascicule, donne des renseignements plus précis sur ces belles ruines.

« L'*Inventaire sommaire* est une simple liste : M. Finot n'y a fait entrer que les données strictement nécessaires pour l'identification des monuments, tous les détails demeurant réservés pour l'*Inventaire descriptif* qui sera publié plus tard. Mais cette liste est complète, autant du moins que pouvait l'être un premier essai.

« Chaque monument indépendant, qu'il soit isolé ou groupé, a reçu un numéro spécial, par lequel il est désigné sur la carte. Il va de soi que la nomenclature est aussi de part et d'autre la même.

« La carte donne l'emplacement exact des monuments. Les noms et les numéros sont en lettres rouges. Pour ne pas compliquer l'écriture, on n'y a porté en plus que les indications nécessaires pour s'orienter et accéder facilement aux points archéologiques : routes, cours d'eau, relais de poste, centres administratifs, marchés.

« M. Finot ne donne pas cet *Inventaire* comme absolument complet; il y soupçonne au contraire des lacunes, et il fait un pressant appel au concours de tous ceux qui pourront l'aider à les combler. Il désire surtout qu'il soit bien entendu que, dans le présent fascicule, le travail n'a pas reçu sa forme définitive : ce n'est pas encore l'édition, c'est le premier jet, ou, comme il l'appelle trop modestement, la première ébauche. M. Finot espère que le travail une fois complété servira à faire mieux connaître et apprécier les richesses archéologiques de l'Indo-Chine. Je n'y vois pas, quant à moi, les imperfections que l'auteur paraît y soupçonner; mais je puis lui certifier que, tel qu'il est, l'*Inventaire* nous eût rendu de précieux services, quand, en publiant les inscriptions du Campâ, nous étions réduits à deviner approximativement des sites qui n'étaient marqués sur aucune carte, et sur lesquels nous n'avions que des renseignements insuffisants. »

Séance du 14 septembre 1900. — M. G. OPPERT, ancien professeur à l'Université de Madras, et frère de M. J. Oppert, membre de l'Académie, lit un mémoire sur les *Sâlagrâmas*, sortes de pierres sacrées de l'Inde, au sujet desquelles il avait déjà fait, quelques jours auparavant,

(1) *Comptes rendus*, séance du 16 février (Cf. B. E. F. E.-O. nº 1, p. 44).

une communication au Congrès de l'histoire des religions. Ces pierres sont des concrétions contenant des ammonites et autres coquilles, qu'on trouve, usées par les eaux, dans le cours supérieur de la Gaṇḍakî, tributaire septentrional du Gange. Les Hindous actuels voient dans leurs spirales percées d'un trou caractéristique l'image de l'organe féminin et certaines sectes y vénèrent l'emblème de Viṣṇu. M. G. Oppert, estime que le culte superstitieux de ces pierres remonte à un temps immémorial et qu'il a été emprunté par les Vaiṣṇavas aux aborigènes de l'Inde pour marquer leur opposition au culte çivaïte du *linga*.

Séance du 2 novembre 1900. — M. M. Bréal lit une notice sur la vie et l'œuvre de Max Müller, le doyen des associés étrangers de l'Académie.

Séance du 16 novembre 1900. — Dans le discours d'ouverture de la séance publique annuelle, voici en quels termes M. N. de Lasteyrie, vice-président, a annoncé l'attribution à M. Pavie de la moitié du prix Saintour et à M. Sainson du prix Stanislas Julien :

« Quant à M. Pavie, sa fameuse mission en Indo-Chine est bien connue. Le livre où il en expose une partie des résultats n'est pas à l'abri de la critique. M. Pavie n'est ni un historien ni un philologue ; c'est un homme d'action, dont la patiente et indomptable énergie nous a valu la possession des deux rives du Mékong. L'occasion nous était fournie par son livre de nous en montrer reconnaissants ; on nous pardonnera d'avoir songé moins aux défauts de l'ouvrage qu'aux mérites de l'auteur. »

« Le prix Stanislas Julien a été décerné à M. Camille Sainson, pour sa traduction d'un ouvrage chinois intitulé : *Mémoires sur l'Annam.* Ecrit vers l'an 1340 par un Annamite réfugié en Chine, cet ouvrage présente un tableau très vivant des intrigues de la diplomatie chinoise, et des renseignements nouveaux sur l'influence du Céleste Empire dans le nord de l'Indo-Chine.

M. Sainson était vice-consul de France au Yun-nan quand l'Académie lui a décerné le prix Stanislas Julien. Depuis, de graves évènements, en obligeant nos compatriotes à fuir ces régions inhospitalières, lui ont fourni l'occasion de déployer de rares qualités d'énergie et de prudence. Sa conduite, en ces conjonctures périlleuses, nous a prouvé que l'homme d'étude, que visait seul le témoignage de l'Académie, était doublé d'un homme de cœur. Il nous est donc particulièrement agréable d'avoir pu lui rendre une justice méritée »

Séance du 23 novembre 1900. — M. Senart donne connaissance à l'Académie : d'abord d'un *Guide-instruction* préparé et mis en circulation par M. Finot, directeur de l'Ecole de Saigon, pour appeler l'attention et la collaboration des fonctionnaires d'Indo-Chine sur les questions d'archéologie, de linguistique, d'ethnographie, à propos desquelles leur expérience personnelle et leur connaissance du pays leur permettraient de fournir des renseignements certains et utiles. La manière très simple, très précise et très pratique, dont ce *Guide* est composé, témoigne une fois de plus, non seulement du zèle avisé, mais de l'esprit fin, très informé, que l'Académie connaît au directeur de l'Ecole.

« La seconde communication de M. Finot témoigne de l'attention que, personnellement, il continue à donner aux découvertes épigraphiques nouvelles. Parmi les fragments nouveaux qu'il signale, il en est deux surtout qui, se rapportant au règne de Bhadravarman Ier, appartiennent au ve siècle, c'est-à-dire aux monuments de la période la plus ancienne. C'est assez indiquer l'intérêt qui s'attache à ces récentes découvertes. »

Séance du 14 décembre 1900. — La commission de l'Ecole française d'Extrême-Orient est composée de MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Hamy, Barth.

— M. Barth fait hommage à l'Académie d'une nouvelle publication du Prof. Kern : « J'ai l'honneur de présenter de la part de l'auteur, M. Kern, professeur à l'Université de Leyde et correspondant de l'Académie, l'édition que, sous les auspices de l'Institut royal de La Haye, il vient de publier du Râmâyaṇa javanais : *Râmâyaṇa Oudjaoansch Heldendicht*, uitgegeven door H. Kern. Gedrukt voor rekening van het koninklijk Instituut voor de Taal-Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië (S'-Gravenhage, 1900, in-fol.) :

« L'ancienne poésie javanaise, comme la langue même, le *Kavi* ou vieux-javanais, qui en a été l'organe, est toute pénétrée d'éléments hindous. Non seulement il y a eu là une infiltration générale de notions et de formes hindoues, mais les grands poèmes de l'Inde ont été reproduits dans l'Archipel en des œuvres qui sont ou des traductions plus ou moins fidèles, ou des imitations plus ou moins libres. De ce dernier nombre est le Râmâyaṇa édité par M. Kern, qui ne reproduit que d'une façon toute générale le poème de Vâlmiki. C'est ainsi que la conclusion en est tout autre : le poème javanais se termine à la réunion de Râma et de Sitâ et ignore, sans doute à dessein, le pénible épisode de la répudiation finale, Il y a encore d'autres divergences, et même, bien que la copie abrège d'ordinaire, des épisodes étrangers à l'original. Ceux-ci pourraient bien être des additions de seconde main, au jugement de M. Kern, qui est loin de garantir la parfaite homogénéité du poème. Mais, comme tous les manuscrits donnent en somme une seule et même recension, il juge prudent de ne pas insister sur ce point. Par contre, il affirme nettement que l'auteur inconnu du poème, un çivaïte, ne savait pas le sanscrit, et qu'il a dû travailler non sur l'œuvre même de Vâlmiki, mais sur un remaniement javanais antérieur aujourd'hui perdu. De même que le nom de l'auteur, la date du poème est inconnue : d'après le style et les caractères de la langue, M. Kern pense devoir le placer au commencement du XIIIe siècle.

« Je n'ai aucune compétence pour juger le travail philologique de l'éditeur ; mais le nom seul de M. Kern est une garantie à laquelle il n'y a rien à ajouter. Il suffit d'ailleurs de lire les observations où il rend compte de sa façon de procéder vis-ä-vis de la tradition des manuscrits, et de parcourir sa *varietas lectionum*, pour se convaincre que l'édition est critique dans toute la force du terme.

« M. Kern, dont le choix a été déterminé par le renom du poème et par la grâce simple de sa diction, a eu surtout pour but de fournir un texte commode et autorisé aux étudiants du vieux-javanais. Il s'est donc dispensé d'ajouter la traduction ou même un simple résumé du poème. On regrettera pourtant qu'il n'ait pas songé aussi aux indianistes et à ceux qui, d'une façon générale, s'intéressent à l'histoire des littératures de l'Orient : tous ils auraient quelque chose à apprendre de ce Râmâyaṇa qui, dans l'état actuel, restera lettre close pour la plupart d'entre eux. »

* * *

Journal Asiatique. — *N° de novembre-décembre 1900.* — E. CHAVANNES. *Une inscription du royaume de Nan-tchao.*

L'inscription traduite par M. Chavannes a été gravée en l'an 766 de notre ère, sous le règne de Ko-lo-Fong 閣羅鳳, roi du Nan-tchao 南詔, et érigée dans la ville de Tai-ho-Tch'eng 太和城, capitale de ce roi, à 15 *li* au sud de la ville préfectorale Ta-li 大理, dans la province de Yun-nan. Cette stèle subsiste encore, mais elle est très endommagée ; et c'est d'après l'édition du texte que nous ont conservée les épigraphistes chinois que M. C. a pu nous en donner la teneur. Elle a cette importance historique d'être le seul monument important que le royaume thaï de Nan-tchao — qui, au VIIIe siècle, grâce aux victoires de Ko-lo-Fong sur les Chinois et les Birmans et à son alliance avec le Tibet, alors à l'apogée de sa puissance, s'étendit sur tout le Yun-nan et le Se-tch'oan méridional et jusqu'aux rives du Golfe du Bengale — nous ait laissé de sa politique et de sa civilisation. La traduction de M. C. est accompagnée de notes copieuses et qui ne laissent passer aucun point obscur. En même temps qu'un chapitre d'histoire, cette inscription est un long plaidoyer pour justifier la conduite de Ko-lo-Fong à l'égard de son ancien suzerain, l'empereur de Chine : on ne peut pas moins attendre de son rédacteur chinois Tcheng-Hoei 鄭回, réfugié à la cour du roi thaï et devenu son historiographe. Cent cinquante ans plus tard, un descendant de ce même Tcheng-Hoei devait détruire la famille indigène des princes du Nan-tchao.

* * *

Revue de l'Histoire des Religions. — T.XLII.

N° 1. *Juillet-Août 1900.* — A. BARTH. *Bulletin des Religions de l'Inde.* III. *Bouddhisme.* (2e partie).

N° 2. *Septembre-octobre 1900.* M. J. RÉVILLE rend compte du *Premier congrès international d'histoire des Religions,* qui s'est tenu à Paris du 3 au 8 septembre 1900, sur l'initiative de la Section des Sciences Religieuses de l'Ecole des Hautes-Etudes et dont le caractère exclusivement historique et scientifique, tel qu'il avait été défini par ses organisateurs, ne s'est à aucun moment démenti. Le fascicule contient les discours prononcés à cette occasion par MM. A. RÉVILLE, BONET-MAURY et A. de GUBERNATIS et une lettre de MAX MÜLLER, une des dernières qu'il ait écrites. Nous extrayons des comptes rendus des séances particulières des sections II et V, tenues sous la présidence de M. Sénart, le résumé des communications qui concernent l'Extrême-Orient et l'Inde.

1° M. V. HENRY, professeur à l'Université de Paris, lit une intéressante étude sur les *Rapports du Bouddhisme et du Positivisme.* Il insiste surtout sur les différences que présentent les deux systèmes.

2° Le vice-président M. Sylvain Lévi, donne ensuite lecture pour M. R. FUJISHIMA de son travail sur la crise récemment traversée par le *Bouddhisme japonais* et son état actuel. M. Fournier de Flaix profite de la présence de l'auteur pour lui demander quelques renseignements statistiques sur l'état actuel des religions chrétienne, bouddhique et shintoïste au Japon : mais un tel recensement est rendu presque impossible par la pénétration constante des diverses sectes qui appartiennent à ces deux dernières religions.

Le vice-président ajoute qu'au cours de son récent voyage au Japon, il a pu constater la vitalité des études bouddhiques dans ce pays : elle est attestée aussi bien par le savoir des prêtres que par l'excellence des bibliothèques. Les trouvailles de textes nouveaux sont fréquentes et les publications intéressant l'histoire du Bouddhisme et par suite celle de l'Inde, presque quotidiennes. Or, toute cette activité littéraire ne pénètre guère jusqu'en Europe et c'est pourquoi M. S. Lévi émet le vœu que des bibliographies sommaires de tous ces travaux soient publiées périodiquement, pour le bénéfice des savants européens, par les soins des églises bouddhiques du Japon. Ce vœu rencontre l'assentiment de tous. Déféré depuis à la dernière assemblée générale du Congrès, il a été adopté par elle à l'unanimité.

3° A la demande de l'auteur, le secrétaire, M. A. Foucher, donne lecture d'un travail très original de M. J. CHIKADZUMI sur les diverses phases de *L'évolution du Bouddhisme au Japon.* En adressant ses remerciements à M. Chikadzumi, M. Sylvain Lévi attire l'attention de l'Assemblée sur l'expansion contemporaine du Bouddhisme et les relations chaque jour croissantes qui s'organisent actuellement entre les diverses églises et les divers pays bouddhiques.

4° M. ED. CHAVANNES, professeur au Collège de France, donne communication d'un savant mémoire sur les origines dualistes, naturistes d'une part, animistes de l'autre, de la *vieille religion chinoise* et établit un rapport de filiation historique entre le couple « dieu du sol et ancêtre ». et le couple « *Déesse* de la Terre et Dieu du Ciel » M. de Gubernatis signale de curieux rapports entre ces idées et le culte italique de Terminus, dieu de l'enclos, associé aux Lares et aux Mânes, — culte, semble-t-il, antérieur à celui de la Bonne Déesse et de Jupiter. M, G. Oppert rapproche également certaines croyances des populations aborigènes de l'Inde. M. V. Henry rappelle encore à propos du dieu du sol et de l'enclos le *Kṣetrapati* qui paraît dans quelques passages des Vedas. Enfin, le président adresse à l'orateur les félicitations unanimes de la Section pour la richesse de la documentation exposée et la solide nouveauté de ses conclusions.

5° M. G. Oppert expose les idées et le culte attachés au *Sâlagrâma*, sorte de pierre sacrée qui est devenue l'emblème de Viṣṇu, (V. ci-dessus, Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 14 septembre). M. de Gubernatis rappelle à ce propos les superstitions italiques relatives aux « pierres de foudre » M. Sylvain Lévi s'informe si le *Cakratîrtha*, lieu de trouvaille de ces pierres, est bien délimité sur le cours de la Gaṇḍakî, dans le Népâl. Svâmi Vivekânanda, qui d'ailleurs ne croit pas au sens génital de ces symboles, fait remarquer le rapport étroit qui existe d'une part entre le *sâlagrâma* de Viṣṇu et l'arbre *tulasî* (basilic), d'autre part entre les liṅgas de Çiva trouvés dans la Narmadâ et l'arbre *bilva* (*aegle marmelos*), et enfin entre les petits *stûpas* votifs du Bouddhisme et l'arbre açvattha (*ficus religiosa*).

6° M. Sylvain Lévi donne ensuite lecture d'un mémoire de M. Regnaud, professeur à l'Université de Lyon, sur le IXe *mandala* du *Rg-Veda*, où il attaque la tradition brahmanique et propose une nouvelle méthode d'interprétation.

7° Svâmi Vivekânanda expose ensuite ses vues sur le développement de la religion hindoue depuis les origines. Il attribue la place la plus importante à l'animisme et au culte des ancêtres, le naturisme n'étant, à son avis, qu'accessoire. Il distingue encore deux autres éléments, l'un philosophique et l'autre magique, qu'il croit également très anciens. Il s'élève en passant contre les nomenclatures arbitraires et les théories, souvent faussées par leur point de vue, des orientalistes européens et défend, au moins pour le fond, la tradition indienne que le progrès des études ne fera, croit-il, que justifier. Il insiste en finissant sur la renaissance de l'influence des *Upaniṣ-ads*.

8° M. A. Foucher présente à la Section un exemplaire de son *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde*, parue depuis.

9° M. Sylvain Lévi, dans une improvisation familière, donne quelques renseignements pittoresques sur son récent voyage au Népâl et décrit de la façon la plus vivante *l'Etat du Bouddhisme* dans cette contrée. Il distingue les divers facteurs, religieux, politiques ou sociaux, qui tous contribuent à faire que la disparition du Bouddhisme népâlais n'est plus qu'une question d'années, sans qu'aucune pression violente soit pourtant exercée contre lui. M. Senart remercie l'orateur, et se déclare sur ce point tout à fait d'accord avec lui comme avec le Svâmi Vivekânanda. On sait assez que ce n'est pas par la persécution que les religions périssent. Il n'est pas d'ailleurs douteux qu'il y ait eu à l'occasion quelques violences locales, ainsi que le signale M. G. Oppert : mais la théorie historique d'après laquelle le Bouddhisme indien aurait été détruit ou expulsé à la suite de véritables guerres de religions, doit être entièrement abandonnée.

— Voici le texte du vœu auquel il a été fait allusion plus haut : « Le congrès, considérant : 1° les services éminents déjà rendus aux études bouddhiques par les savants japonais venus en Occident (Nanjio, Kasavara, Fujishima, Takakusu, etc.); 2° la prospérité, attestée par de récents rapports, des études bouddhiques au Japon ; 3° la richesse des documents conservés dans les couvents japonais, — exprime le vœu que les églises bouddhiques du Japon s'associent d'une manière plus étroite et plus suivie aux recherches poursuivies par les savants occidentaux, en créant une revue périodique, rédigée dans les langues européennes, où seraient publiées des notices bibliographiques sur les principaux travaux paraissant au Japon et en langue japonaise. »

N° 3. Novembre-décembre 1900. — E. Senart. *Bouddhisme et Yoga.*

Cet important mémoire, plein d'aperçus nouveaux, a été lu à l'une des séances générales de ce même Congrès. M. S. rappelle que la question des rapports entre le Bouddhisme et la philosophie *Sâṅkhya* a déjà été posée et discutée ; elle gagnerait en clarté à être étendue au système jumeau du *Yoga*. C'est du Yoga que relèvent les doctrines attribuées par la tradition aux maîtres plus ou moins éphémères du futur Buddha : c'est dans la pratique du Yoga qu'il s'est élevé,

c'est dans le moule du Yoga que s'est formée sa pensée. Comme preuves de cette filiation, laissant de côté les coïncidences dans les conseils ou les formules de moralité générale qui peuvent être un commun héritage, M. S. apporte deux ordres de rapprochements qu'il estime décisifs : ceux qui s'enchaînent en séries et ceux qui portent sur des points essentiels. C'est par exemple l'échelle des quatre phases de la méditation aboutissant de part et d'autre à l'omniscience ; les quatre degrés de la sainteté ; les surprenants rapports entre la définition d'Içvara et celle de Buddha, dûs à leur commune accointance avec un cycle préexistant de traditions et de croyances vishnouites etc. Dans son opinion les emprunts mêmes que le Bouddhisme a pu faire au Sâṅkhya, c'est par l'intermédiaire du Yoga qu'il se les ait appropriés : cette interposition rend compte des affinités en même temps qu'elle justifie jusqu'aux divergences. Sans vouloir restituer le mécanisme de ces combinaisons mouvantes et fluides M. S. conclut ainsi : « Nous sommes, si je ne me trompe, fondés à affirmer que ce sont bien des yogins qui ont fait l'éducation et préparé les voies du bouddhisme. Pour eux l'ensemble systématique du Yoga existait déjà tel, dans ses grands traits, que nous le font connaître les manuels : dès lors, il était lié à la spéculation Sâṅkhya ; dès lors, il s'était, suivant toute apparence, complété par la théorie d'Içvara ; dès cette époque, en tous cas, ses doctrines propres s'étaient pénétrées des mêmes notions, populaires ou sectaires, que ses formules définitives traduisent en cette théorie d'Içvara, tandis que, au sein du Bouddhisme, elles aboutissaient parallèlement au type légendaire du Buddha. »

* * *

Mélusine. — *Novembre-janvier 1901.* — M. Barth rend compte du livre de M. W. W. Skeat, *Malay Magic, being an introduction to the folk-lore and popular religion of the Malay Péninsula*, avec préface de M. O. Blagden (Londres et New-York, 1900, xiv-685 pp. in-8°) :

« Suivant la mode anglaise, le titre du livre. — du moins la partie du titre qui lui sert d'étiquette, — est un trompe-l'œil,... un *catch-word*, que la phrase qui suit ne développe pas même exactement. Le vrai titre serait : *Superstitions, usages et coutumes des Malais de la Péninsule.* Mais ainsi défini, il n'est que juste de reconnaître que le sujet est traité d'une façon consciencieuse et intelligente. Sur tous les points qui viennent d'être relevés et sur bien d'autres encore nous avons ici une riche collection de faits pas toujours très bien classés, mais tous observés directement, ou, quand ils sont rapportés de seconde main, soigneusement contrôlés... Le recueil de traditions et de conjurations en prose, de chants, d'incantations et de formules reproduits en original dans l'appendice (92 pages de petit texte) constitue à lui seul un ensemble unique, une sorte *d'Atharva-Veda* malais... Avant d'être musulmans, les Malais de la presqu'île, comme ceux de l'archipel, avaient été plus ou moins hindouisés. Il y a donc dans leur folk-lore une triple couche : ce qui leur est venu des Arabes, ce qui leur est resté des apports hindous, et ce qu'ils avaient de leur propre fond, et ces trois couches, bien qu'elles se soient déposées successivement, se sont naturellement mêlées et pénétrées, au point qu'il est parfois difficile d'en reconnaître les éléments. Ce départ a pourtant été fait ici d'une façon, en général, satisfaisante.... Les illustrations sont soignées et ordinairement bien choisies... L'ouvrage est muni d'une table des matières et d'un index. »

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. janvier 1901.

L. D. Barnett. *The Upâsakajanâlaṅkâra.*

Ce texte édifiant, en pâli, aurait été composé vers la fin du xiie siècle par un bonze singhalais, Mahâthera Ânanda, que M. B. croit identique à celui qui, d'après l'inscription de Kalyâṇi, alla en 1181 fonder un couvent à Pagan, en Birmanie.

E. J. Rapson. *Notes on Indian Coins and Seals.* Part IV : *Indian Seals and Clay impressions.*

On a fréquemment publié des sceaux d'argile portant des formules ou des figurines bouddhiques : M. L. Finot en a lui-même reproduit plusieurs spécimens, provenant de l'Annam, dans notre précédent fascicule (*B. E. F. E.-O.*, nº 1, p. 25 et 26). Les quatorze modèles décrits par M. R. ont cet intérêt d'être ou des sceaux de simples particuliers ou des *ex-voto* hindous, tant *vaiṣṇavas* que *çaivas*.

* * *

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society. 1899. (Colombo, 1900).

R. W. Jevers. *The Custom of polyandry in Ceylon.*

L'auteur qui a été administrateur dans l'intérieur de l'île donne les résultats de ses observations personnelles. Dans certains districts Kandyens la coutume est presque universelle, mais les hommes en état de mariage polyandrique sont invariablement frères de naissance.

H.-C.-P. Bell, archæological commissioner. *Synopsis of work done by the Archæological Survey, 1898.*

On a continué le débrousssaillement d'Anurâdhapura, mais le gros du travail a porté sur la base du roc de Sigiriya. On a dégagé la terrasse du nord et mis à nu les griffes du lion colossal, en briques et stuc, à travers les mâchoires et le corps duquel un escalier couvert montait jadis jusqu'au sommet : ainsi est pleinement justifiée l'explication que le *Mahâvaṃsa* donne du nom de *Sîha-giri*, « le Mont du lion ».

— *Antiquarian Discovery relating to the Portuguese in Ceylon.*

D.-W. Fergusson. *A letter from the King of Portugal to Râja Siṃha II.*

A.-E. Buultjens. *Governor Van Eck's Expedition against the King of Kandy*, 1765 (traduit du hollandais).

D.-W. Fergusson. *The inscribed mural Stone at the Maha Saman Dévalé, Ratnapura.*

Il s'agit d'un bas-relief inscrit, encastré dans la muraille d'un temple bouddhiste, et représentant un capitaine portuguais vainqueur d'un guerrier singhalais qu'il tient abattu sous son pied gauche.

D.-W. Fergusson. *Alagiyavanna Mohoṭṭâla, the author of Kusajâtaka Kâvyaya* (XVIIe siècle.)

* * *

Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society. — (Shanghai). — Vol XXXII. 1897-98 :

Thos. W. Kingsmill. — *The chinese calendar : its origin, history and connections.*

M. Kingsmill, dans cette étude de 35 pages, rapproche avec beaucoup, avec trop d'ingéniosité le calendrier chinois des calendriers chaldéen, grec et indien. Nous ne sommes pas grand clerc en la matière, mais nous ne pouvons nous défendre de quelque scrupule quand le même mot 悉提格, She-t'i-ko nous est, par de savantes et invérifiables hypothèses sur l'ancienne prononciation de

ses trois caractères, successivement présenté comme l'équivalent phonétique de Brhaspatica-kra (p. 11), de *sobat* (shebat en babylonien) et de Devaki (p. 16). Et de quel droit rapprocher 栽 和 Hi-ho de Garga (p. 5), quand les plus anciens textes bouddhiques nous montrent 和 transcrivant *va* de Varuṇa ou *pâ* de Raṣṭrapâla, c'est-à-dire avec une labiale initiale et non une gutturale ?

Byron Breyan. — *The office of district magistrate in China.*

Natalis Rondot. — *On the chinese coins and small porcelain bottles found in Egypt.*

L'auteur, dernier survivant de l'ambassade dirigée en 1844 par M. de Lagrené, est mort en août 1900. Il reprenait en cet article une question déjà agitée vers 1850 entre sinologues et égyptologues, et, sans apporter rien de bien nouveau au débat, établissait sans peine et une fois de plus que porcelaines et monnaies chinoises rapportées d'Egypte ne remontent pas au-delà du VIIIe siècle de notre ère. Nous sommes loin du XVIIIe siècle avant J. C., que Rosellini leur avait jadis assigné comme date probable.

E. Brass. — *Sealing and Whaling in the northern Pacific.*

* * *

Indian Antiquary. — Décembre 1900.

Dr. P. Deussen. — *Outline of Indian Philosophy* (à suivre).

R. C. Temple. — *Extracts from the Bengal Consultations of the XVIIIth century relating to the Andaman Islands.*

R. C. Temple. — *Some original documents relating to the taking of Madras in 1746 by La Bourdonnais.*

J. M. Campbell. — *Notes ou the spirit basis of belief and custom* (Suite : traite des remèdes au mauvais œil).

R. C. Temple. — *The thirty-seven Nats (spirits) of the Burmese* (fin, avec neuf planches représentant des statuettes des 37 *Nats*).

W. Crooke. — Folk-tales from the Indus Valley (VII. Conte de l' « Alexandre aux deux cornes » Sikandar Zu-l-Quarnain).

Sitzungberichte der K. P. Academie der Wissenschaften. — (Berlin). — Section de philosophie et d'histoire.

Séance du 14 février 1901. L'Académie de Berlin a reçu, par l'intermédiaire du Dr Th. Bloch, l'un des conversateurs attachés au Musée de Calcutta, une collection de photographies représentant des *Antiquités provenant de la région du Malakand et du Svât.* Le Malakand n'est qu'une passe choisie par les Anglais pour y faire passer leur route militaire du Chitral. En fait les sculptures ont été pour la plupart exhumées dans le *tangai* ou val de Loriyân sur le versant septentrional, et autour de Dargai sur le versant méridional des montagnes qui séparent le district de Peshavar (Gandhâra) de la vallée du Svât (Udyâna) ; quant aux inscriptions, elles ont été ramassées par les agents du Major (depuis Colonel) Deane dans tout le N.-O. de la frontière indo-afghane, du Bajaur au Bunêr. La plupart de ces photographies ont d'ailleurs été publiées, celles des sculptures par M. Burgess, celles des épigraphes par MM. Senart et Stein.

M. A. Grünwedel, dont on connaît les beaux travaux sur l'art bouddhique, a été chargé d'établir la *Signification des sculptures* et s'en est naturellement tiré à son honneur. Il a reconnu aussitôt des œuvres de cette école que nous connaissons surtout par les monuments dont elle a couvert le Gandhâra aux premiers siècles de notre ère et dans laquelle il voit avec raison, après M. V. Smith, une « ramification de l'art provincial romain ». Peut être n'est-ce d'ailleurs pas là une raison suffisante pour écarter le nom de « gréco-bouddhique » sous lequel elle est familièrement connue. Du moins celui de « romano-bouddhique », proposé par M. V. Smith, serait pire encore. Car enfin qu'est-ce que l'art romain sinon l'art grec de l'époque romaine? Et quelle apparence peut-on imaginer d'une influence *directe* de Rome par delà les confins orientaux de l'empire et surtout par dessus la tête des ateliers d'Alexandrie, de Palmyre ou de Séleucie ? L'épithète de « gréco-bouddhique », si fort que les deux mots hurlent entre eux, vaut encore mieux pour définir en la nommant cette originale adaptation des formes et des motifs helléniques à des sujets purement indiens : il suffit qu'il soit bien entendu que le style « grec » auquel l'école du Gandhâra a emprunté sa technique est celui — encore si mal connu — de l'Orient hellénisé. Il convient d'ajouter que le caractère dominant de cet art devenu cosmopolite est, d'un bout de l'ancien monde à l'autre, sa décadente uniformité.

M. G. répartit les scènes légendaires de ces bas-reliefs, à l'imitation de la vie tibétaine du Buddha, analysée par Schiefner, entre douze « actions principales ». Cette division va fort bien pour les événements qui précèdent la Bodhi (conception, nativité, éducation, etc.), à l'intention desquels elle ne prévoit pas moins de huit ou même dix sections particulières. Elle a le tort grave d'entasser ensuite pêle-mêle tous les incidents plus ou moins miraculeux de la longue carrière du Maître (scènes d'adoration, de prédication, de donation, de conversion, d'invitation, d'agression, etc), qu'il ne serait pas moins intéressant et qu'il est d'ailleurs possible de distinguer. La série se clôt par le *Nirvâṇa* : les photographies de M. G. ne lui ont pas fourni de représentations de ces scènes postérieures (mise au cercueil ; crémation ; garde, partage, transport et déposition des reliques), dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir la Société Asiatique de Paris.

M. G. constate, après M. Burgess, que les originaux des plus belles de ces photographies ne sont pas entrés au Musée de Calcutta, et tous deux ne sont pas sans inquiétudes sur leur destinée. Nous pouvons les rassurer. Ces admirables panneaux, les plus fins que nous ait encore fournis l'école du Gandhâra, encastrés dans une cheminée, ornent aujourd'hui la salle à manger du mess hospitalier des officiers du *Corps des Guides*, en garnison à Hoti-Mardan (district de Peshavar). Quant aux sculptures découvertes à Loriyân Tangai par M. A. E. Caddy, au printemps de 1896, en dépit de la virtuosité de ciseau qu'elles dénotent, elles sont certainement d'une basse époque. Nous n'en voulons pour preuve que la disproportion criante qui existe entre la taille du Buddha et celle des « assistants », et l'encombrement des bas-reliefs par les personnages accessoires. Toutefois nous ne pouvons suivre M. G. dans les spéculations auxquelles il se livre sur le fait que, dans la représentation du *Nirvâṇa* qui est sortie de ces fouilles, le moine qu'on voit presque toujours accroupi — comme les lois de la perspective l'y obligent — devant le lit de mort du Buddha se trouve porter cette fois sur sa tête rasée une protubérance qui ressemble à *l'uṣṇîṣa*. La conjecture d'après laquelle nous serions en présence d'une double représentation du Buddha est vraiment trop ingénieuse pour n'avoir pas besoin d'être étayée sur des exemples plus nombreux et plus probants.

M. G. fait sur ce même bas-relief une remarque plus intéressante. Le bord supérieur en est orné de longs dragons à quatre pieds et à tête cornue, tout à fait de même allure que les dragons chinois. Ceux du milieu, affrontés, tiennent même une pierre taillée dans leurs gueules : pour ne pas sortir d'Indo-Chine, c'est le modèle courant des deux dragons qui sont censés se disputer une perle sur la crête du toit des pagodes annamites. Il se rencontre plus souvent que ne le pense M. G. sur les sculptures du N. O. de l'Inde. Dans la riche parure des Bodhisattvas, nous connaissons de gros colliers flexibles se terminant sur la poitrine par ces sortes de guivres aux souples échines qui tiennent tout naturellement entre leurs mâchoires, à la

façon d'un médaillon, un étui à amulettes rond ou taillé à facettes. Nous verrions volontiers dans ce bijou d'orfèvrerie, où son emploi décoratif est parfaitement rationnel, l'origine de ce motif qui devait faire dans tout l'Extrême-Orient une si belle fortune.

De son côté M. G. Huth croit avoir trouvé la clef du *Déchiffrement des inscriptions du Mahâban* (Bunêr), qui étaient restées jusqu'ici d'autant plus énigmatiques qu'on en ignorait aussi bien la langue que l'alphabet. M. Senart avait signalé la ressemblance de certains caractères avec ceux découverts sur les bords de l'Orkhon et de l'Iénisseï, et MM. Chavannes et S. Lévi, à la suite de leur traduction de *l'Itinéraire d'Ou-K'ong* avaient émis la conjecture qu'on se trouvait en présence d'épigraphes rédigés en vieux-turc. En dépit de réelles différences, dont il énumère les principales, tant dans la graphie que dans le dialecte, M. H. confirme de tout point cette hypothèse et cette suggestion. Il a traduit nombre de ces inscriptions qui se trouveraient être de simples épitaphes. On n'y relèverait aucun souvenir du Bouddhisme, mais en revanche des traces manifestes d'influence musulmane. Ajoutons que M. H. a publié depuis en une feuille autographiée la transcription et la traduction d'une de ces inscriptions.

* * *

Zeitschrift der Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft. T. LIV fasc. IV.

RICHARD SCHMIDT. *Der Textus Simplicior der Çukasaptati in der Recension der Handschrift A.*

Le manuscrit A est la plus ancienne recension de la Çukasaptati ; elle remonte au XVe ou XVIe siècle et se recommande par une pureté de style plus grande qu'on ne la trouve dans les autres recensions de ce recueil de Contes; il manque quelques feuilles au commencement et à la fin du manuscrit. M. Schmidt, à qui on doit déjà une édition du *textus simplicior* de la *Çukasaptati*, a cru utile de publier *in-extenso* cette recension dont il n'a pas pu donner toutes les variantes dans sa publication précédente.

GRIERSON. *On Pashai Laghmâni, or Dehgâni.*

Essai de grammaire et petit vocabulaire du dialecte *pashai*, parlé par une centaine de mille d'habitants au Sud du Kâfiristân et au Nord de la rivière de Kâboul.

OLDENBERG. *Vedische. Untersuchungen.*

12 *Pâthas*. Réfute l'opinion de Sieg, qui s'appuyant sur Sâyana et Yâska, donne à cette expression la signification de *annam* et de *udakam*; la vraie interprétation est *yoni, pada*. — 13. *Vidâtha*. Ne dérive ni de *vid*, savoir, ni de *vid*, trouver, ni de *vi-dhâ*, mais bien de *vidh*, adorer : *vidâtha* = culte des dieux.

BÖHTLINGK. *Sur deux stances védiques apparentées.*

TH. AUFRECHT. *Imitations du Meghadûta.*

Tijdschrift voor indische Taal — Land — en Volkenkunde. T. XLIII, fasc. 1 et 2.

J. BRANDES. *Notices sur l'ancien Batavia.*

Dr HAZEU donne une description du jeu javanais Nini-towong.

Journal de voyage du résident de Bali et Lombok à Karangasem et Klœngkoeng (avril 1898). — Rapport du contrôleur SCHWARTZ à Bangli — Journal de

voyage du résident de Bali et Lombok à Tabanan et Badoeng (juillet-août 1899). Avec trois cartes.

C. WESTENENK continue, dans ses *Bijdragen tot de Kennis der folklore van West-Borneo*, ses explorations dans le riche domaine du folklore de l'archipel malais.

H. VON DEWALL communique quelques chansons d'enfants en vogue à Batavia en y ajoutant la notation musicale.

Fasc. 4 et 5. — Dr F. DE HAAN. *Histoire d'un colon (1761-1830).*

J. BRANDES. *Contes de cerf nain en dehors de l'archipel indien.*

Mise en parallèle de contes de l'Inde méridionale, de contes chams et de contes combodgiens. Ces derniers sont tirés de A. Landes, *Contes Tiames*, et de E. Aymonier, *Textes Khmers*.

J. BRANDES. Plan de Batavia en 1632.

J. VAN EERDE donne une notice sur la tribu des Bodhas qui habite l'île de Lombok.

E. BODEMEIJER. Rapport sur le mémoire de H. M. la Chapelle concernant le pays de Tengger.

VON FREIJBURG. Rapport sur le même sujet.

LE COCQ D'ARMANDVILLE. *Vocabulaire comparé hollandais-ceram-alfoura.*

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — Sur l'initiative du Gouverneur général, le Président de la République française a sanctionné par décret, en date du 24 février dernier, l'institution de l'École française d'Extrême-Orient. Le décret d'organisation ne modifie que sur quelques points de détail, et seulement dans un sens encore plus libéral et mieux approprié aux besoins de la recherche scientifique, les termes de l'arrêté de fondation. C'est ainsi que le nombre des pensionnaires n'est plus obligatoirement limité à trois. La condition stricte de nationalité française est également supprimée pour eux : l'Ecole d'Extrême-Orient se trouve ainsi ouverte au même titre que celles de Rome, d'Athènes et du Caire ou nos grandes écoles de Paris, aux nationaux des Etats qui, comme la Suisse, ont passé à ce sujet des conventions spéciales avec la France.

— En date du 6 février dernier le Gouverneur général a pris un premier arrêté assurant la conservation de toute une série d'édifices, de sculptures, d'inscriptions situés sur le territoire de l'Indo-Chine, conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900 (V. *B. E. F. E.* O., n° 1, p. 76). On trouvera ici même, sous la rubrique des *Documents administratifs*, la liste des monuments désormais classés comme historiques tant en Annam qu'au Cambodge, en Cochinchine et au Laos.

— M. L. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, est parti en mission pour la France le 1er février. Il est suppléé pendant son absence, qui doit durer une dizaine de mois, par son collègue à l'Ecole des Hautes-Etudes, M. A. Foucher.

— M. P. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a été nommé, le 6 février, professeur de chinois à la dite Ecole. Il a été en même temps autorisé à se rendre de nouveau en mission en Chine. Il emportait, aux termes mêmes de l'arrêté, « une avance spéciale de 8.000 francs destinée à des achats d'objets de collection, de peintures, de livres et de manuscrits pour l'Ecole française d'Extrême-Orient. ».

— M. Ed. Huber, élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes et élève titulaire de l'Ecole des Hautes-Etudes, qui a été attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient par un arrêté en date du 13 janvier dernier, s'est embarqué le 25 mars à Marseille pour l'Indo-Chine.

* * *

Bibliothèque. — Le Gouverneur général a fait don à la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient d'un exemplaire du volumineux. 欽定大南會典事例 « *Répertoire administratif de l'Empire annamite*, dressé par ordre impérial, » qu'il tenait de S. E. Nguyễn-trọng-Hiệp, ex-troisième régent d'Annam, ancien Kinh-lược du Tonkin. Notre collaborateur, M. P. Pelliot, nous communique sur cet ouvrage les renseignements suivants : « Ce Répertoire, établi à la suite d'édits impériaux de 1842, 1845 et 1850, fut achevé au commencement de 1851 (dernier mois de la 4e année Thủ-đức). Les planches sont médiocres, les fautes de caractères abondent. L'ouvrage se compose de 97 volumes ou *pen* en 262 *k'iuen* ou chapitres répartis entre les six ministères et les services spéciaux de la capitale. Sur chaque question, le Répertoire donne par ordre de date les édits, notes, rapports, mémoires, délibérations, qui s'y rapportent. Certains volumes offrent un intérêt historique réel, tels ceux du ministère des Rites qui traitent des rapports de l'Annam avec les pays étrangers (k. 128-136). Malheureusement, dans l'exemplaire de l'Ecole comme dans celui que je vis l'an dernier à Huê, le chapitre consacré aux relations de l'Annam avec les peuples d'occident (k. 136, entre le chapitre du Siam

et celui de la Birmanie), est purement et simplement supprimé et il est fort à craindre que les planches en aient été détruites. Mais sur les rapports de l'Annam avec la Chine, sur les « barbares tributaires » (蠻夷 ou 貢象), sur les « royaumes vassaux » (藩國 : ce sont les royaumes, de Vieng-chan 萬象, de Lan-xang 南掌, du Cambodge 高棉, de la Maison de l'eau 水舍 et de la Maison du feu 火舍), sur le Siam, sur la Birmanie, on chercherait vainement ailleurs des renseignements aussi nombreux et aussi précis. »

— S. E. le Vice-roi, Gouverneur général de l'Inde britannique, a fait don à la Bibliothèque, par le canal du Département du Revenu et de l'Agriculture et l'intermédiaire du consul de France à Calcutta, de seize volumes appartenant à diverses séries de *l'Archæological Survey of India* et des deux premiers tomes de *l'Epigraphia Indica*.

— S. E. le Gouverneur général de l'Inde Néerlandaise a fait don à la Bibliothèque de la publication du Dr C. Leemans sur Bôrô-Boudour et de trois gros cartons contenant des photographies inédites d'antiquités javanaises. Les deux premiers cartons ne contiennent pas moins de 332 épreuves, dues à M. J. van Kinsbergen et destinées, d'après le catalogue qui les accompagne, à servir de supplément à la connaissance de l'Hindouisme à Java par J. F. G. Brumund (Extrait de la 33e partie des travaux de la Société des Arts de Batavia). Le carton nº 3 renferme la collection complète, toujours en reproductions photographiques directes, des bas-reliefs un instant dégagés après la découverte de M. J. W. Yzerman et de nouveau enfouis à l'intérieur du soubassement rapporté qui empêche l'écroulement du Bôrô-Boudour. Ces trois albums ont été tirés aux frais du gouvernement indonéerlandais et portent le titre général de *Photographies des Antiquités hindoues dans l'île de Java*.

* * *

Musée. — Le Gouverneur général a fait don au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient d'un beau brûle-parfums ancien, en bronze doré et émaillé, et de deux précieux spécimens de ces *jou-i*, vulgairement appelés « sceptres de maintien », mais dont on ne se sert plus guère en Chine qu'en manière de porte-bonheur.

— M. de R. a adressé au Musée plusieurs caisses d'objets ethnographiques provenant de Sumatra et des petites îles voisines. Ce sont des armes, des engins de chasse, de pêche ou de ménage, des modèles de bateaux, des cerfs-volants curieusement décorés, et une intéressante collection de *wajang*, les « ombres chinoises » javanaises.

— Nous consacrons ci-dessous une notice particulière à quelques fragments d'antiquités découverts au Tonkin et dont l'entrée au musée est due à l'intervention de M. le Chef d'escadron Grossin.

— M. Salabelle, commissaire du gouvernement à Savannakhet (Laos) a fait parvenir au musée une reproduction en bois du Thât Ignan de Ban Thât, exécutée par l'annamite Huynh Tuyên, caporal-charpentier à l'atelier des Messageries fluviales.

— Par l'obligeant intermédiaire de M. Doceul, administrateur de la province de Chaudoc (Cochinchine), sont entrés au musée deux plats d'argent, portant sur leurs rebords extérieurs des inscriptions en caractères cambodgiens et découverts dans une grotte de la colline du Nui-cam par Néang-sêk, femme de Thôn, cambodgienne du village de Tu-tê.

— M. le capitaine L. de Lajonquière a rapporté de sa dernière tournée au Cambodge une statuette représentant Viṣṇu sur Garuḍa (S. 29) et originaire du Prasat-thom de Koh-ker (province de Promtep), et une intéressante collection d'objets préhistoriques provenant de l'important gisement de Samrong-sen (province de Kompong-leng).

— M. Lorin, résident de France à Kompong-cham (Cambodge) a adressé au Musée : 1º une petite statue de femme (S. 30) ; 2º deux *sema* ou stèles à double face, représentant d'un côté Çiva sur Nandin et de l'autre Pârvatî (S. 31 et 31 bis) ; 3º trois têtes détachées dont la plus grosse, comme d'ailleurs les deux *sema* et la statue, provient de Prah-non (S. 32, 32 bis) 32 ter) ; 4º une pierre de pinacle ornée de personnages et provenant de Prah-théat-khtom

(S. 33) ; 5° une inscription provenant de Kuk-trapeang-srok et ornée d'un joli bas-relief qui représente, sous un porche flamméolé, Çiva et Pârvatî assis sur Nandin (I. 22). Ces monuments décoraient le jardin de la résidence de Kompong-cham.

— M. le capitaine Goubet, directeur des Travaux publics au Cambodge, a également cédé au Musée une stèle depuis longtemps conservée dans les bureaux de son administration (I. 25). Il lui a en même temps fait don de deux *liṅgas* reposant sur ce qu'on appelle ordinairement leur « table à libations », mais qu'il conviendrait de désigner, d'une manière plus précise et plus conforme à leur destination véritable, sous le nom de « cuvette à ablutions ou à aspersions » : telle est en effet la traduction exacte du terme sanskrit de *snâna droṇî* qui leur a été conservé au Kâchmir. L'un d'eux, d'après l'analyse qu'en a voulu faire pour nous M. Morange, directeur du laboratoire de Saigon, est en quartz hyalin ou cristal de roche. De dimensions minuscules, il mesure 0 m 05 dans sa plus grande largeur. Il a été trouvé au cours de la construction de la nouvelle route de Takéo (Cambodge), dans de très anciens décombres déjà recouverts de terre et de gros arbres, à 2 m 50 de profondeur. Il était placé, comme un dépôt, sous une dalle d'ardoise. L'autre *liṅga*, fait de pierre grossière et de dimensions plus grandes, avait été joint au premier pour comparaison par M. Rouvier, le conducteur des Travaux publics auteur de la trouvaille.

— M. Groslier, résident de France à Kompong-thom (Cambodge), d'accord avec le comité du Concours de Phnom-Penh, a cédé au Musée une petite collection archéologique provenant de Chikreng et qui avait été exposée par le gouverneur indigène de cette province. Elle comprend : 1° un haut-relief représentant Çiva debout entre Pârvatî et Gaṇeça (S. 34) ; 2° quatre linteaux de porte très heureusement décorés : l'un d'eux (S. 37) représente notamment un Viṣṇu porté par un Garuḍa qui étreint sous chaque bras le cou d'un Nâga à trois têtes dont le corps se continue en volutes ; les trois autres ont pour motif central un homme debout entre deux femmes (S. 35), une figurine accroupie dans une niche trilobée et portée sur la tête d'un monstre (S. 36), et un éléphant (S. 38) ; 3° deux fragments de fût de colonnes (S. 39 et 39 bis) ; 4° un fragment d'inscription (I. 24).

— M. Collard, résident de France à Kompong-speu (Cambodge) a fait don au Musée de deux vieux *phtôi* ou vases de bronze et de deux *chân* ou plats creux de faïence ancienne, provenant de la province de Thpong.

— M. Guesde, résident de France à Kompong-Chhuang (Cambodge) a fait don au Musée de divers modèles de barques et engins de pêcheries, d'instruments aratoires et d'une presse en usage pour préparer les feuilles de palmier qui servent à la confection des manuscrits. Déjà, sur son intervention, l'Oknha Srèn Sèna Sangkream, gouverneur de la province de Babaur, avait offert au Musée un spécimen réduit de fileuse, de dévidoir et de métier à tisser.

— Enfin le Musée a fait l'acquisition d'une intéressante collection ethnographique concernant le Cambodge, sur l'origine et le détail de laquelle on trouvera ci-dessous quelques renseignements.

* * *

Cambodge. — Pendant la première semaine de février s'est tenu à Phnom-Penh un concours agricole et industriel qui, en dépit de son titre, mérite d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin*. C'était de fait une exposition en raccourci de tous les aspects de la vie cambodgienne. Le cadre même en était charmant. Dans les beaux jardins que domine le « Phnom » étaient dispersées de simples paillottes fort ingénieusement décorées. Sous l'impulsion des résidents, les gouverneurs indigènes des diverses provinces avaient rivalisé de zèle en vue de garnir de collections le plus souvent inédites ces pavillons improvisés. Pour ne parler que de ce qui nous regarde, l'archéologie était représentée par des inscriptions, des statues, et des linteaux richement sculptés, qui ont pris depuis, comme on l'a vu plus haut, le chemin de notre Musée. L'administration des Travaux publics exposait également une belle collection de moulages d'après des sculptures d'Angkor. Les parois du même pavillon étaient couvertes de tableaux modernes représentant soit des scènes mythologiques, soit des scènes de genre, celles-là non

sans grâce, celles-ci non sans naïveté. Au pavillon de l' « art khmer », à côté de lourds costumes de danseuses, de palanquins trop dorés et de bijoux plus riches qu'artistiques, nous avons admiré des émaux, des bronzes, des armes d'un beau travail, de vieilles faïences, tout un ensemble d'objets d'art d'un style vraiment décoratif, et pour la plupart prêtés par les trésors particuliers des deux rois et des ministres. Mais il va de soi que c'est surtout au point de vue ethnographique que l'exposition était intéressante. Aux pavillons de la chasse, de la pêche, du tissage, de l'orfèvrerie, de la poterie, des moyens de transport, etc., on avait pour la première fois réuni quantité de spécimens réels ou réduits d'outils, de métiers, d'engins, d'ustensiles, de logis et de véhicules de toutes sortes et tous fort habilement exécutés.

Il eut été à souhaiter que des collections aussi curieuses et aussi industrieusement formées ne se fussent pas dispersées à nouveau dans les diverses provinces de l'intérieur. Du moins le Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient a-t-il profité de l'occasion pour s'enrichir quelque peu. Le Comité d'organisation lui a cédé, aux prix coûtant, une belle collection de jonques et deux immenses panneaux peints. Le Directeur *p. i.* a pu également acheter, parmi les objets exposés, plusieurs de ceux dont les propriétaires se trouvaient présents à Pnom-Penh. Il a acquis ainsi un certain nombre de réductions de métiers à tisser les nattes ou la soie, d'engins de pêche, de maisons flottantes ou sur pilotis, de gracieuses charrettes cambodgiennes au long timon recourbé et enfin quelques armes et objets de bronze ou de terre cuite. Il emportait de plus l'espoir que MM. les Résidents voudraient bien suivre dans leurs provinces respectives les objets qu'il ne pouvait acheter en l'absence de leurs propriétaires, et dont il leur avait signalé l'intérêt. Comme on a pu le constater plus haut par la liste de dons faits au musée, cet espoir n'a pas été déçu.

* * *

Laos. — M. le colonel Tournier, Résident supérieur du Laos, a bien voulu nous aviser de la découverte d'une inscription nouvelle sur son territoire. La stèle, sur laquelle elle est gravée, a été trouvée fortuitement, par des chercheurs de trésors, sous plus de deux mètres de terre, dans les ruines de Vat-Phou. Ces ruines son situées sur la rive droite du Mékong, aux flancs du massif montagneux qui domine Bassac, et à quelques kilomètres au S.-O. du village (V. D. de Lagrée et Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 186 et suiv. et la carte des environs de Bassac, pl. VI). Sur une démarche de M. le Résident supérieur, le R. P. Couasnon, de la mission du Bassac, qui avait recueilli la stèle, s'est fait un plaisir de l'offrir au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient : mais elle ne pourra être expédiée à Saigon qu'à l'époque des hautes eaux.

* * *

Tonkin. — M. le Chef d'escadron Grossin a pu, grâce à l'obligeance de MM. Brossard et Courret, faire don au Musée de plusieurs objets, débris d'un mobilier funéraire, découverts à Đăm-xuyên, province de Vinh-yên (Tonkin). Voici quelques renseignements intéressants qui nous ont été communiqués au sujet de cette trouvaille :

« Dans le courant du mois de juin 1898, en écrétant un mamelon pour y construire une habitation, des ouvriers au service de M. Courret mirent à découvert deux caveaux en maçonnerie formée de grandes briques dont la tranche, tournée vers l'intérieur, était ornée de dessins en losanges. Ces briques, auxquelles les gens du pays attribuent une très grande ancienneté, ont 0 m 31 de long, 0 m 18 de large et 0 m 055 d'épaisseur (fig. 27).

« La voûte de chacun de ces caveaux était à 3 m 40 au-dessous du niveau du sol; tous deux, orientés E.-O., avaient les dimensions ci-après : profondeur, 2 m 50; longueur, 2 m; largeur, 1 m 50. Leur pavage était effectué au moyen de carreaux semblables à ceux que les villages emploient pour recouvrir le sol des pagodes. Une entrée avait été ménagée à l'extrémité O. Ces caveaux ont dû être creusés en galerie et non en puits. Avant d'y pénétrer, les indigènes remarquèrent, à l'intérieur et près de l'entrée, une espèce de petit autel carré en maçonnerie, abrité par un rideau léger et transparent, qui tomba en poussière au contact de l'air. Sur l'un de ces autels était placé un vase en terre, d'un blanc jaunâtre, qui put heureusement, quoique un peu brisé, être conservé (fig. 25).

« Immédiatement le bruit se répandit qu'un trésor avait été découvert et une foule énorme d'Annamites accourut de tous côtés pour visiter les caveaux et assister aux fouilles. Celles-ci furent alors exécutées sans soin, ni surveillance, incomplètement et avec un manque absolu de méthode. Quoique les parois de ces caveaux fussent formées de briques, ils contenaient néanmoins une assez grande quantité de terre qui fut retirée à la hâte et jetée de côté. C'est dans cette terre que l'on trouva des vases en cuivre entièrement brisés et tombant en poussière à la moindre pression, des marmites en terre, des bagues en argent, un bracelet de même métal (fig. 26), une grosse perle triangulaire en agate-onyx (fig. 26), ainsi qu'un morceau de bronze finement moulé et d'une patine superbe (fig. 26). Malheureusement cette pièce fut brisée par un coup de pioche, et les Annamites, après s'en être passé les morceaux de main en main pour les admirer, les emportèrent en grande partie, ainsi qu'ils firent d'ailleurs pour le reste du mobilier. Les bonzes et les bonzesses ne manquèrent pas au pélerinage, et toutes les localités où parvint la nouvelle de la découverte fournirent leur contingent de pélerins. »

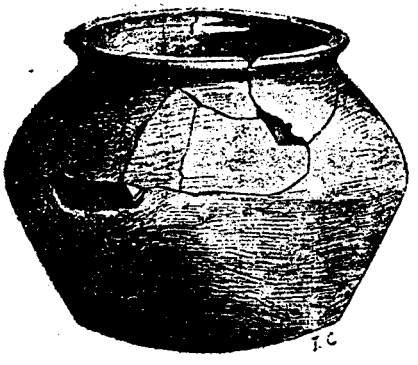

FIG. 25.

Naturellement, suppositions et commentaires allaient leur train: mais les diverses versions circulant parmi les indigènes se ramenaient en somme à la légende, communément répandue en pays annamite, de la jeune vierge emmurée vivante pour garder un trésor. Les richesses attendues par l'imagination populaire ne s'étant pas trouvées dans le caveau, les gens conclurent tout naturellement que les trouvailles ci-dessus mentionnées n'étaient qu'une clef qui indiquait en langage symbolique, à qui saurait l'entendre, l'emplacement exact du trésor supposé.

« Comme on était pressé par les travaux urgents de construction à effectuer, les recherches ne furent pas poussées plus loin et les cavités furent comblées après que l'on en eût extrait quelques briques qui servirent à édifier un four à briques qui subsiste encore; mais avant que l'on procédât à cette opération, un bonze de Kiêm-tiên demanda l'autorisation de prier devant les petits autels, ce qui lui fut accordé.

« Le mamelon où cette trouvaille a été faite ne portait alors sur son sommet aucune trace d'habitation. L'on n'y remarquait ni stèle, ni piliers, ni tumulus. Les plus vieux habitants du village n'ont jamais entendu dire que des tombeaux existaient en cet endroit ; ils n'en ont pas entendu parler par leurs pères et cette découverte les a très étonnés ».

Aux pièces énumérées plus haut, est venue s'en joindre une autre qui, semble-t-il, remonte à une non moins haute antiquité. C'est une brique longue de 0 m 37, large de 0,m 32 et épaisse de 0 m 07 (fig. 27), dans les reliefs de laquelle on distingue la représentation de la figure humaine. Elle n'a pas été trouvée dans les revêtements des caveaux ci-dessus désignés, « mais en dehors du poste en nivelant le terrain sur la première plate-forme. Ces briques « étaient placées en ligne, à la suite les unes des autres et serrées comme si l'on avait voulu « représenter un homme couché. Cet emplacement n'avait aucune ressemblance avec les au- « tres tombes; il n'y avait pas de maçonnerie. »

Notre collaborateur, M. G. Dumoutier, nous communique d'autre part, au sujet des objets découverts à Dăm-xuyên, les observations suivantes:

« J'avais d'abord songé, en voyant le fragment de disque de bronze de Dam-xuyên (fig. 26), qu'il avait pu appartenir au couvercle d'un vase, bien que je n'en eusse jamais vu qu'au Japon pouvant offrir, avec la forme que je me représentais, une vague analogie; un examen plus attentif me fait abandonner cette première supposition.

« En effet, si l'on place le soi-disant couvercle dans sa position naturelle, sur l'orifice d'un vase, on voit qu'il n'a pu servir à cet usage en raison de ce que le bord circulaire de la pièce, au lieu d'être à tranche verticale, est légèrement biseauté, et que l'obliquité du biseau n'est pas dirigée vers l'intérieur du vase mais s'incline dans le sens opposé ; le diamètre de la face supérieure est ainsi plus étroit que celui de la face inférieure ; pour un couvercle, le contraire serait indiqué. Pour ce motif, et aussi en présence du poli parfait de la face inférieure du

disque, insensiblement convexe, je crois plutôt qu'il s'agit ici d'un miroir de métal. La bouche ou la tigelle, dont le mamelon perforé tranversalement indique la présence, aurait servi de poignée pour le tenir à la main, ou mieux encore de pivot pour l'articuler sur un pied.



FIG. 26.

« Il me paraît difficile d'attribuer la paternité de ce miroir à nos artisans annamites, à cause des procédés barbares qu'ils ont toûjours employés pour polir les surfaces de métal ; d'autre part, les duretés des reliefs, l'absence de modelé dans les nuages et les dragons qui le décorent, et peut-être aussi la ligne denticulée qui forme une bordure circulaire, éloignent toute idée de provenance japonaise et semblent lui donner la Chine comme pays d'origine. Quant à l'inscription, non seulement elle est tronquée, mais encore elle présente quelques caractères d'une identification à peu près impossible ; elle paraît donc trop incomplète pour offrir un sens appréciable. Il y est question d'astronomie ; c'est là, à mon avis, tout ce qu'il est permis d'en dire.

« La perle d'onyx (fig. 26) est une pierre de collier, dont la présence isolée donne à croire qu'elle a servi d'amulette. Le bracelet d'argent (fig. 26) n'a pas été obtenu d'un fil courbé et soudé, il a été fondu tel quel.

« Le panneau de céramique qui figure debout sur la gravure, et représente une monstrueuse face humaine (fig. 27), est un des plus étranges morceaux de terre cuite antique que le pays nous ait conservés, en ce sens que la représentation de la figure humaine est excessivement rare dans l'ornementation annamite. La photographie qu'on en a faite, réduisant les détails, arrive à en concentrer l'intérêt, et ils apparaissent plus appréciables sur la gravure que sur l'original que j'ai eu sous les yeux. Avec un peu d'attention on peut apercevoir, sur le front du personnage et en suivant les sourcils très obliques entre lesquels se détache une *ûṇâ*, le commencement d'une sorte de coiffure ; c'est un bandeau limitant un ensemble d'ornements assez vagues, mais parmi lesquels je crois distinguer un motif flabelliforme ayant au centre un fleuron et se terminant, à la partie supérieure, par une ligne de pointes dressées et peut-être flamboyantes. On retrouve ce motif sur les coiffures compliquées des acteurs chinois dans les rôles de guerriers.



FIG. 27.

L'air farouche du visage, déterminé par la forme très accusée du nez, par les saillies exagérées des pommettes et surtout des yeux, est caractéristique ; le visage appartient vraisemblablement à une divinité guerrière, céleste ou infernale. Il serait intéressant de savoir quel fut l'emploi de cette figure dans l'architecture annamite ; si elle eut le rôle d'un cartouche, d'un mascaron, ou si elle ne fut qu'une fraction d'un panneau composé de parties assemblées figurant un personnage entier. Les nombreux débris de céramique, trouvés sur les emplacements historiques de Dai-la et de Thang-long, me font pencher pour cette dernière hypothèse.

« La grosse brique à tranche décorée de cannelures en losange, placée horizontalement dans la photographie (fig. 27), a été rencontrée fréquemment au Tonkin, mais toujours dans des conditions qui ne permettaient pas d'assigner une date certaine à sa période d'emploi. Une rare occasion s'offrit, pendant l'été de 1896, d'étudier sur place une de ces constructions curieuses, dont les murs étaient entièrement décorés de reliefs par la réunion de ces briques à tranche estampée. Le missionnaire français de Cô-nhuê (vulgo Kè-noi) gros village à proximité du Pont de Papier, près de Hànội, découvrit à cette époque, dans un tumulus dépendant de son presbytère, des cellules ou des galeries voûtées, paraît-il, et construites avec des briques à tranche ornée. On doit regretter que ce digne Père n'ait vu, dans cette trouvaille, qu'une carrière de matériaux utilisables. Avisé par un indigène, j'arrivai trop tard pour voir la construction en place, tout avait été démoli et les briques, nettoyées, étaient soigneusement empilées, en attendant une autre destination. Le Père en édifia une chapelle.

« Ces briques, sur lesquels je relevai les dix dessins différents que je donne ci-après (fig. 28), mesuraient 0 m 40 de longueur sur 0 m 25 de largeur ; les dessins étaient pour la plupart recouverts d'un émail grossier : il y en avait de couleur verdâtre, bleu foncé, bleu clair et

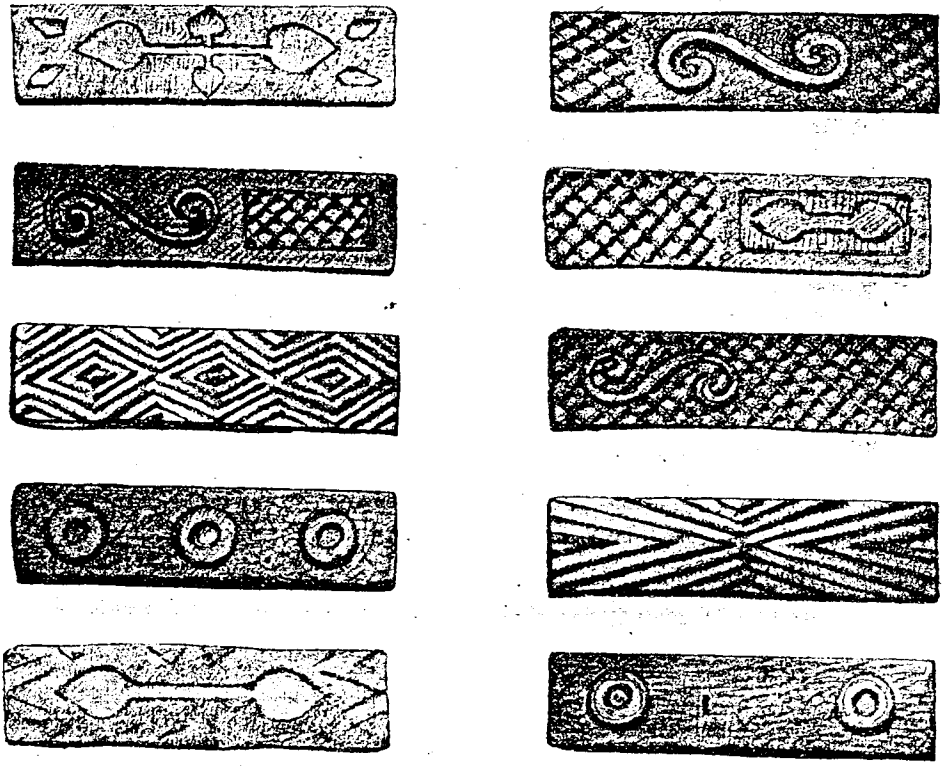

FIG. 28.

brun, ce qui, avec le rouge naturel des briques non émaillées, formait une gamme chromatique de cinq tons. L'émail n'était pas uniformément appliqué ; on remarquait des soufflures et des bavures comme il s'en produit dans la vitrification superficielle des briques trop cuites. Les verts et les bruns, ces derniers rappelant la sépia, étaient produits par l'émail même, ainsi que le bleu noirâtre. Le bleu clair me parut avoir été peint sous couverte. Seule, la tranche ornée était émaillée, le reste de la brique, c'est-à-dire les trois autres tranches et les deux faces, restant nues. La brique de Đàm-xuyên, identique à celle de Cô-nhuê, ne porte aucune trace d'émail. »

« En résumé, nous nous trouvons en présence d'une découverte intéressante, mais qui, si les fouilles avaient été mieux conduites, aurait pu l'être infiniment plus. Aussi nous associons-nous bien volontiers à un vœu que nous avons souvent entendu exprimer et que le Directeur de l'Ecole française songe d'ailleurs à réaliser au plus tôt ; nous voulons parler de la publication d'un petit manuel capable d'initier rapidement les amateurs les plus profanes à la méthode des recherches archéologiques en cette contrée, et destiné non seulement à éveiller, mais encore, suivant l'expression de M. Finot, à guider et à discipliner toutes les bonnes volontés. »

INDE

Calcutta. — Le premier mercredi de février, la Société Asiatique du Bengale a tenu sa réunion annuelle sous la présidence du Lieutenant-Gouverneur de la province, Sir John Woodburn, qui s'est vu d'ailleurs confirmer dans son titre de président pour l'année courante. Le rapport du secrétaire général constate l'état toujours florissant de cette aïeule des Sociétés d'études orientales et signale, en compensation des cinq décès survenus l'an dernier parmi ses membres, l'adjonction de quarante-quatre nouveaux adhérents.

— Le 26 du même mois la Société se réunissait une seconde fois pour entendre une véritable "conférence" de S. E. le Vice-Roi sur le sujet du *Memorial Hall* qu'on se propose d'élever dans l'Inde, par souscription publique, à la mémoire de la défunte reine Victoria. D'après le projet éloquemment développé par Lord Curzon (et il en parle avec d'autant plus de complaisance qu'il en est le père), ce monument, qui doit être de proportions colossales et devenir la merveille de Calcutta, serait en fin de compte une sorte de musée. Mais ce ne serait un musée ni d'archéologie, ni d'art, ni d'histoire naturelle, etc., ce serait un musée historique. Volontairement et strictement réservé à l'Inde et, dans l'histoire de l'Inde, à la période de la domination mogole et anglaise — il eût été maladroit et un peu terne de n'exposer que celle-ci ; et d'autre part on a préféré écarter, comme « trop archéologiques », les vieilles dynasties indigènes, — il contiendrait des collections de souvenirs sous forme de peintures, de sculptures, de médailles, de manuscrits, ou encore de reliques personnelles, depuis le casque d'Akbar jusqu'au dernier autographe de la Reine-Impératrice à Lord Curzon. Au milieu d'une multitude de bustes ou de portraits représentant des princes indiens et surtout des fonctionnaires et des généraux britanniques, on dressera bien, par manière d'acquit, la statue de Victoria. Mais le but réel est d'élever sous son nom et à la faveur du mouvement d'opinion provoqué par sa mort récente, un gigantesque monument à la gloire de l'œuvre accomplie dans l'Inde par les Anglais. Le Vice-Roi, dans son discours, le dissimule à peine : « L'art, la science, la littérature, l'histoire, les hommes, les événements qu'il s'agit ici de commémorer doivent être uniquement ceux de l'Inde et de la Grande-Bretagne dans l'Inde. C'est là tout le suc et la moëlle de l'idée... » Il ne l'aurait pas dit qu'on l'aurait deviné.

ASIE CENTRALE

M. C.-E. Bonin, ancien administrateur des services civils de l'Indo-Chine, bien connu par les voyages scientifiques dont il s'est heureusement acquitté, vient d'être nommé consul de France en Asie centrale : il reste seulement à déterminer le lieu exact de sa résidence. Qu'il nous soit permis de nous réjouir pour nos études de la création de ce nouveau poste consulaire et de cette nomination.

L'Asie Centrale et particulièrement le Turkestan oriental ou chinois se sont en effet récemment révélés comme un champ des plus féconds pour les recherches d'archéologie indienne. La plus grande partie des trouvailles a été faite aux environs de Kuchar et de Khotan, c'est-à-dire au Nord et au Sud de la grande dépression sablonneuse qui forme le bassin du Lob-Nor. Elles se répartissent en fait le long des grandes routes qui contournent le désert en côtoyant les pentes méridionales des Monts Célestes (T'ien chan) et le versant septentrional du Kuen-lun. C'est la première de ces routes que suivit le pélerin Hiuen-tsang en venant de Chine, par le Turfan et

Kuchar; à son retour il prit la seconde qui le menait par Kashgar, Yarkand et Khotan. Les découvertes actuelles justifient tout ce qu'il nous dit de l'existence de monuments bouddhiques et de l'extension de la civilisation indienne en ces lointains pays.

Les premières ont été faites en 1889 dans un *stûpa* ou tumulus bouddhique situé à 25 kil. à l'Ouest de Kuchar. Des chercheurs de trésors trouvèrent dans la chambre intérieure du stûpa, au lieu de l'or qu'ils espéraient, une collection de manuscrits que, faute de mieux, ils emportèrent. Il y en avait, paraît-il, plein un panier. Ces manuscrits eurent les odyssées les plus bizarres. L'un fut donné à un voyageur anglais et prit de son nom le titre de *ms. Bower*, d'autres encore tombèrent entre les mains d'un missionnaire morave à Leh: ce sont les *mss. Weber*; d'autres enfin, après avoir voyagé dans l'Inde, revinrent en Turkestan d'où ils furent réexpédiés à Calcutta par le chargé d'affaires d'Angleterre: ce sont les *mss. Macartney*. Un professeur allemand, le Dr Hoernle, principal du *Medrasah* ou collège musulman de Calcutta, rendit compte de ces trois acquisitions dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, en 1891, 1893 et 1897. En ce moment même il achève pour *l'Archæological Survey* de l'Inde, la luxueuse publication (fac-simile, double transcription et traduction anglaise) du *ms. Bower*, qui s'est trouvé être un ouvrage de médecine rédigé en sanskrit (Part. I — VII, Calcutta, 1893-97). Quant au reste des manuscrits découverts à Cuchar, ils semblent avoir pris, par l'intermédiaire influent de M. Petrovsky, le consul général de Russie à Kachgar, le chemin de Saint-Pétersbourg où, en 1893. M. S. d'Oldenbourg a fait paraître sur eux une étude dans les *Mémoires de la section orientale de la Société impériale russe d'archéologie* (t. VII).

M. Petrovsky ne borna d'ailleurs pas là ses envois et le musée de l'Ermitage s'enrichissait d'une collection d'antiquités aussi curieus s qu'inattendues, dont le conservateur, M. Kizeritzky, a publié dès 1895 quelques spécimens dans les *Mémoires* de la même Société (T. IX). De son côté le gouvernement de l'Inde, à la suggestion du Dr Hœrnle, donnait, pas plus tard qu'en 1893, à ses agents politiques dans les différentes parties de l'Asie centrale, des instructions tendant à la formation d'une collection analogue, destinée au *British Museum*. Le Dr Hœrnle a entrepris, dans un no hors série du journal de la Société Asiatique du Bengale (*A collection of antiquities from Central Asia*, part. I. avec 19 planches et une carte, Calcutta, 1899), de passer en revue l'ensemble des achats de MM. Macartney et Godfrey, les représentants du gouvernement indien à Kashgar et à Leh. Qu'elles soient dirigées sur Saint-Pétersbourg ou sur Londres, ces antiquités sortent pour la plupart des sables du Takla Makan, la partie du désert qui avoisine Khotan et à qui les débris de poteries dont elle est jonchée auraient valu ce nom. Si l'on en croit la tradition populaire, confirmée par les observations des voyageurs contemporains, toute cette région aurait été jadis bien arrosée et par suite cultivée et populeuse. Ses ruines et ses vastes cimetières nous livrent aujourd'hui, outre des xylographes relativement modernes, des manuscrits, des médailles, des camées, des statuettes de bois ou de métal, des terres cuites : or, ces spécimens de céramique, figurines ou simples poteries, ont souvent une ornementation ou une allure tout occidentale ; la plupart de ces idoles sont bouddhiques ou gréco-bouddhiques ; nombre de ces gemmes taillées sont de pur style classique ou indien ; des vieilles monnaies sont ou indo-grecques, ou indo-scythes, ou sino-indiennes ; les manuscrits sont en écriture indienne et parfois même en sanskrit : bref ces documents nous montrent, se prolongeant en Asie centrale jusqu'à prendre contact avec le monde chinois, la civilisation et l'art indo-helléniques de la vallée de Kaboul et de la Bactriane : c'est assez en dire l'intérêt.

Si l'on excepte un envoi peu important adressé par le capitaine Godfrey à l'Institut, nous ne possédons guère à Paris, de ces monuments, d'autre collection que celle rapportée par la mission Dutreuil de Rhins dans la Haute-Asie (1890-95) et dont M. Grenard a rendu compte dans la troisième partie de son volumineux rapport (Paris, 1898, avec deux planches) : il y a lieu d'espérer que les occasions ne manqueront pas à M. Bonin de l'accroître. Elle contient d'ailleurs un document de tout premier ordre et dont l'importance a déjà été signalée aux lecteurs de ce *Bulletin;* nous voulons parler de ces fragments d'un manuscrit *kharoṣṭhî* du *Dhammapada*, dont M. Senart a donné en 1898 dans le *Journal Asiatique* une édition magistrale sous le nom de *Ms. Dutreuil de Rhins* (1).

---

(1) V. sur l'histoire de ce manuscrit et de la portion qui en est allée à Saint-Pétersbourg les *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 14 mai 1897 (IVe série,

C'est encore à M. Senart qu'est échue la tâche de déchiffrer, dans la même revue savante, quelques inscriptions fragmentaires découvertes dans des grottes du Turfan et dont M. O. Donner lui avait envoyé la reproduction. (Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 1, page 47). De leur côté MM. Klementz et Radloff ont commencé en 1899, à Saint-Pétersbourg, la publication des résultats d'une expédition faite l'année précédente au Turfan sous les auspices de l'Académie des Sciences de Russie. On se rappelle encore comment le voyageur suédois Sven Hedin a signalé dans le désert du Takla Makan, où il faillit mourir de soif, les traces de plusieurs vieilles cités (ou plutôt bourgades) ensevelies sous les dunes mobiles que, l'été, le vent du Nord-ouest chasse devant lui comme des vagues, et dont le sable sec et fin est d'ailleurs si propre à assurer la conservation indéfinie de tout ce qu'elles tiennent provisoirement enfoui.

Il nous reste enfin à parler de la dernière en date de toutes ces missions scientifiques et la seule, semble-t-il, qui ait été confiée à un véritable spécialiste : celle que le Dr M. A. Stein, le successeur du Dr Hœrnle dans la direction du *Medrasah* de Calcutta, vient d'exécuter pour le compte du Gouvernement de l'Inde, On ne pouvait faire un meilleur choix que celui de cet indianiste doublé d'un iranisant et déjà rendu expert en ce genre de recherches par ses belles campagnes d'étude et d'exploration au Kachmir et sur la frontière du Nord-Ouest de l'Inde. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que de divers côtés nous arrivent des nouvelles de son succès. Parti de Srinagar au mois de juin de l'année dernière, le Dr Stein a atteint Khotan en octobre en passant par la passe de Kilik, la vallée de Sarikol, le petit lac Karakul et Kashgar. Chemin faisant, il a pu identifier plusieurs localités anciennes le long de cette vieille route des caravanes de Chine, en même temps qu'avec l'aide d'un topographe que lui avait adjoint le service géographique de l'Inde, il levait soigneusement la carte du pays. De premières fouilles, pratiquées en décembre 1900 à Dandân Uilig, à une huitaine de jours de marche au Nord-Ouest de Khotan, lui ont fait trouver une demi-douzaine de sanctuaires bouddhiques construits en briques. Il y a mis au jour des peintures murales, des statues, des bas-reliefs, des tablettes de bois portant des images peintes de divinités et de saints. Ils contenaient encore des manuscrits, les uns chinois, les autres — dont quelques-uns en sanskrit — écrits comme ceux de Kuchar dans l'alphabet *brahmî* de l'Inde centrale et datant par suite du ve au VIIIe siècle ap. J.-C. Des fouilles plus récentes, exécutées dans le désert au Nord de Niya, auraient été plus fructueuses encore. Les deux couvents découverts cette fois ont fourni en quelques heures de travail plus de 300 documents remontant au Ier ou IIe siècle de notre ère : ils sont en effet, comme le ms. Dutreuil de de Rhins, en écriture *kharoṣṭhî* ; seulement au lieu d'être écrits sur écorce de bouleau, ils le sont sur des tablettes de bois, pour la plupart bien conservées. La variété des documents ne serait d'ailleurs pas moindre que leur quantité : il y aurait en effet parmi eux des textes religieux, des chartes, des pièces de procédure, et jusqu'à des lettres, auxquelles adhéreraient encore les sceaux d'argile qu'elles portaient.

---

t. XXV, p. 251 et suiv.) et les *Actes du IIe Congrès international des Orientalistes, Paris, 1897* (première section, Paris, 1899, p. 1). C'est de cette dernière communication, ainsi que de celle de M. Ed. Blanc, relative à des sujets connexes, qu'il a été rendu compte dans le *B. E. F. E.-O.*, n° 1, p. 34 et 36.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

6 Février 1901

Arrêté nommant M. Paul Pelliot, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes, professeur de chinois à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. (*J. O.* 1901, p. 248).

Arrêté autorisant M. Paul Pelliot à se rendre en mission en Chine (*Ibid*).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu les arrêtés des 15 décembre 1898 et 20 janvier 1900, portant création de l'École française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant règlementation du domaine en Indo-Chine ;
Vu l'arrêté du 9 mars 1900, relatif à la conservation des Monuments historiques ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles ;
La commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Les immeubles et objets divers compris dans les tableaux annexés au présent arrêté sont classés parmi les Monuments historiques de l'Indo-Chine.

Leur conservation est assurée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900.

Art. 2. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine, le Lieutenant-gouverneur, les Résidents supérieurs et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 6 février 1901.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général

Pour le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine
et par autorisation
Le Sous-Directeur,
TOURNIER.

Le Directeur p. i. *de l'Ecole française d'Extrême-Orient,*
FOUCHER.

TABLEAU N° 1

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Binh-thuân.....			Pho-hai	Trois tours en briques.	
Khanh-hoa.....	Ninh-thuân.....	Van-phuoc	An-xuan.....	Temple de Po-Romê : tour en briques contenant deux piédroits inscrits, deux statues de Nandin en pierre, un bas-relief représentant un roi avec les attributs de Çiva, deux statues de femmes, dont l'une porte une inscription sur la poitrine.	
Idem.....	Idem.....	Idem.....	Mong-duc.....	Stèle de Po-Nagar.	
Idem.....	An-phuoc.....	Nghia-lap.....	Van-lam.....	Inscription sur le rocher de Danê ou de Batan-Tablah.	
Idem.....	Idem.....	Idem.....	Nhu-lam (Palei-Ram).....	Stèle brisée en trois fragments (Glai-Khong-Anœh).	
Idem.....	Idem.....	Hun-duc.....	Ninh-thuân.....	Antiquités réunies dans la pagode de Glai-Lomov : une stèle, deux linga, un Nandin.	
Idem.....	Ninh-thuân.....	Thuah-le	Chung-my	Groupe de trois tours complètement ruinées; une stèle (Yang-Kur); un bloc de granit portant un fragment d'inscription.	
Idem.....	Idem.....	Van-phuoc.....	Binh-qui.....	Une stèle (Takun).	
Idem.....	Idem.....	Idem.....	Idem.....	Une stèle (Po-Sah).	
Idem.....	An-phuoc.....	Hun-duc.....	Binh-chu	Stèle de Datrang.	
Idem.....	Ninh-thuân.....	Kinh-dinh	Poste de Phan-rang.....	Cinq piédroits inscrits.	
Idem.....	Idem.....	Idem.....	Tri-thuy.....	Un bas-relief.	
Idem.....	Ninh-thuân.....	Van-phuoc.....	Dac-nho.....	Temple de Po-Klong-Garai : groupe de quatre bâtiments en briques, dont le principal contient un linga orné d'une figure en relief et quatre piédroits inscrits.	

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ANNAM (*suite*)

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Khanh-hoa.....	Ninh-thuân.....	Kinh-dinh.....	Nhon-son.....	Trois tours en briques.	
Idem.....	Vinh-xuong ...	Xuong-ha.....	Cu-lao, près de Nha-trang....	Temple de Po-Nagar, composé de : 1° une grande tour contenant quatre piédroits et un linteau inscrits, une grande statue de déesse occupant le centre et une autre plus petite, à côté, dont la tête est détachée ; 2° une petite tour contenant un piédroit et un linteau inscrits ; 3° un édicule au Sud contenant un linga de pierre et une statuette mutilée ; 4° autre édicule au Nord-Ouest ; 5° un pagodon annamite au Nord-Est, contenant une statue de pierre ; 6° une colonnade en briques.	
Idem.....	Idem.....	Nha-trang.....	Xuan-huan, dans le jardin de la Résidence de Nha-trang.....	Roche inscrite (inscription de Vo-Cau).	
Phu-yên.....	Tuy-hoa.....		Nhan-thap.....	Une tour en briques, une inscription.	
Binh-dinh.....	Tuy-phuoc.....	Duong-an.....	Qui-nhon, dans le jardin de la Résidence.....	Quatre bas-reliefs.	
Idem.....	Idem.....	Idem.....	Hung-thanh.....	Deux tours en briques.	
Idem.....	Idem.....	Nhon-an.....	Tan-loc.....	Groupe des *Tours d'argent* composé de : une grande tour, un bâtiment annexe, deux édicules à l'Est et au Sud.	
Idem.....	Idem.....	Quang-nghiêp ..	Binh-lam.....	Une tour en briques et pierres.	
Idem.....	An-nhon.....	Nhon-nghia.....	Thu-thien.....	Une tour en briques.	
Idem.....	Idem.....	My-thuân.....	Van-tuong.....	Trois tours en briques.	
Idem.....	Idem.....	An-nghia.....	Nam-an.....	Une tour en briques, dite *Tour de cuivre*.	
Idem.....	Phu-cat.....	Xuân-an.....	Phu-thanh.....	Une tour en briques, dite *Tour d'or*.	
Idem.....	Hoai-nhon.....	Kim-son.....	Kim-son.....	Une stèle.	

PROVINCE	PHU OU HUYÈN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Quang-nghia ...	Duc-pho	Pho-cau	An-ninh	Une tour en briques.	Entièrement détruite.
Idem			Quang-ngai, jardin de la Résidence.	Un pilier inscrit.	
Idem	Binh-son	Binh-chau	Chau-sa	Restes d'une ancienne cidatelle.	
Quang-nam	Ha-dong (H.) ...	Phu-qui-ha	Phu-hung	Restes d'une tour ruinée.	
Idem	Idem	Hoa-duc	Khuong-my	Trois tours en briques, un Nandin.	
Idem	Idem	Chien-dang	Chien-dang	Trois tours en briques ; une roche inscrite, en deux fragments.	
Idem	Idem	Phuoc-loi	Phu-ninh	Linga inscrit (linga de Halam), un éléphant de pierre (en partie enfoui).	
Idem	Thang-binh (P.).	Chau-duc-Trung.	Dong-duong	Groupe de sept édifices ; six statues : deux Kâla, un grand Buddha, trois Buddha plus petits, sans tête.	
Idem	Duy-xuyên (H). .	Mau-hoa-Trung .	Chim-son	Une tour en briques.	
Idem	Idem (H.)	Idem	Idem	Rocher inscrit, dit *Hon-Cuc*, au bord du Song-thu-Bon.	
Idem	Idem	Idem	My-son	Groupe de vingt-cinq édifices environ ; inscriptions.	
Idem	Diên-bang (P.). .	Ha-nong	Bang-an	Une tour et deux édicules en briques.	
Idem	Idem	Thanh-quit	Qua-giang	Restes d'une tour en briques.	
Idem	Hoa-vang (H.). .		Tourane, Jardin public	Groupe de sculptures, notamment : une grande statue de déesse et une de Nan-din, chacune sur un piédestal sculpté ; trois pierres de fronton, deux bas-reliefs, etc.	
Idem	Idem	Binh-thai	Phong-le	Une stèle.	Apporté de Bo-mang par M. Camille Paris, chargé de mission par le Ministre de l'instruction publique.
Thua-thien	Quang-dien (H.).	An-thanh	Phu-luong	Une stèle.	
Idem	Phong-dien (H.).	Pho-trach	Un-diem	Une statue de déesse, un bas-relief.	
		Diem-truong	Vinh-hoa	Tour de Linh-Thai.	

PROVINCE	PHU OU HUYÊN	CANTON	VILLAGE	MONUMENTS	OBSERVATIONS
Quang-tri.....	Phu de Trien-phong, huyên de Hai-duong..		Cu-hoan.....	Une statue, une tête encastrée dans une table à libations.	
Idem	Phu de Trien-phong, huyên de Thuân-xuong		Nhan-bien	Neuf pierres d'angle, une table à libations, un fût de colonne.	
Idem.....	Idem.....		Co-thanh	Deux statues mutilées.	
Idem.....	Idem.....		Bich-la.....	Une pierre de fronton.	
Idem.....	Phu de Trieu-phong, huyên de Gio-linh...		Ha-trung	Un piédestal sculpté, un bloc inscrit.	
Quang-binh	Bo-trach.....	Cao-lao.....	Phong-nha.....	Une grotte avec inscriptions.	
Idem.....	Tuyên-chanh ...	Thuân-le	Lac-son	Une grotte avec inscriptions.	

TABLEAU N° 2

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA COCHINCHINE

PROVINCE	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Baria.....	Cap Saint-Jacques.....	Buddha de pierre, dans une pagode, sur la pente de la montagne du Télégraphe.
Bienhoa.....	Village de Binh-truoc, hameaude Binh-th nh	Statue de Vishnu, adossée à une stèle, portant au revers des inscriptions chames dans la pagode de Buu-son.
Bienhoa.....	Tan-trieu-Dong.....	Statue de Ganeça, dans la pagode de Hoi-phuoc.

TABLEAU N° 3

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU CAMBODGE

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-cham.....	Kompong-siem.....	Vat Nokor : temple, enceinte, Nâgas et statues diverses placées à l'Est de l'enceinte. Phnom Pros : linteau Vishnu). Stèle de Kralong. Ampe : sanctuaire en briques. Yahom : sanctuaire en grès à quatre ouvertures, chacune avec avant-corps ; débris de statues devant l'entrée Est et sous un abri, en dehors de l'enceinte. Sangke : stèle provenant de Yahom. Kuk Ta Prohm : sanctuaire en limonite. Han Chei : sanctuaire en briques ; cellule en grès ; inscriptions.
	Chong-prei.....	Prah Non : sanctuaire en briques, enceinte en limonite, édicules. Kuk Trapeang Kuk : sanctuaire en briques.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-cham.....	Chong-prei.....	Kuk Prah Kot : sanctuaire simple en briques avec inscriptions.
		Kuk Trapeang Srok : sanctuaire en briques avec colonnade et mur d'enceinte ; lions.
		Kuk Ampil Thvear : trois sanctuaires en briques, enceinte, sculptures détachées, faux linteau de la tour Nord.
		Pring Chrom : sanctuaire en briques, enceinte, inscription.
		Tang Krasang : inscription et sculptures.
		Prasak Khvet : sanctuaire en limonite.
		Phnom Trap : deux encadrements de porte, trois sanctuaires.
		Phûm Ba Prah : sanctuaire en briques, faux linteau.
		Phnom Prah Bat : sculptures.
		Phnom Thom : sanctuaire en limonite, galerie en briques ; enceinte.
	Thbong-khmum.....	Stèle d'Antim.
		Kuk Prahtheat Poureai : sanctuaire en limonite.
		Banteai Prei Angkor : groupes de deux sanctuaires et de trois sanctuaires en briques ; inscriptions.
		Groupes de Prei Ki : trois sanctuaires en briques.
		Chong Ang : sanctuaire en briques ; enceinte en limonite ; inscriptions.
		Kor : stèle en grès.
		Prahtheat Prah Srei : sanctuaire en briques ; péristyle, deux palais ; diverses sculptures ; stèle et inscriptions.
		Prasat Phum Mien : sanctuaire en briques ; inscriptions.
		Tuol Charek : deux fragments de stèles.
		Prahtheat Knay Van : sanctuaire en briques, deux stèles.
		Prahtheat Chrul : sanctuaire en briques.
		Prahtheat Sram : sanctuaire en briques.
		Prasat Chrul : quatre sanctuaires en briques.
		Prahtheat Khtom : stèle ; sanctuaires en briques.
		Prahtheat Trapeang Chrei : sanctuaires en briques et limonite.
	Srei-santhor.....	Prahtheat Barai : sanctuaire en limonite ; sculptures.
		Prah Vihear Suo : sculptures.
		Vat Sithor : cinq cheddei et deux stèles.
		Chamlong : trois sanctuaires, deux en limonite et un en briques.
		Svay Sat Phnom : stèle, sculptures.
		Koh Sam Thom : statue de Brahmâ.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Krachèh (Kratié).....	Sambor (Krachèh).....	Sambok: inscription; une tour en briques.
		Prahtheat Kvanpi: deux tours en briques.
		Phùm Sàlà : stèle et un fragment.
	Stung-trang.....	Sopheas : groupe de sanctuaires en briques, débris de sculptures ; stèle.
		Vat Spu : trois sanctuaires en briques.
		Monti: ruines d'un sanctuaire en briques.
Phnom-penh.....	Phnom-penh.....	Vat Batumovodei : trois stèles.
		Travaux publics : une stèle.
	Muk-kamput.....	Phnom Kuk : sanctuaire en briques.
Prei-veng.....	Prei-veng.....	Keam Prados : une stèle.
	Ba-phnom.....	Prah Vihear Thom : une stèle ; débris de sculptures.
		Prah Vihear Kuk : sanctuaire complexe en briques et limonite.
		Kedei Ang : stèle brisée
		Kedei Trap : sculptures ; inscription.
		Prei Vear : inscription.
		Prei Kralanh Thom : inscription sur une stèle ; sculptures.
		Ko Chriech : sanctuaire en briques.
		Prei Pla : sanctuaire en briques.
	Sithor-kandal.....	Vat Pnou : inscription.
		Prei Chong Srok : sanctuaire en briques.
Svay-rieng.....	Svay-rieng.....	Résidence : un linga ; fragments de faux linteau.
		Samrong : inscription.
Takeo.....	Treang.....	Chean Chum, Vat Krom : stèle.
		Chean Chum, Vat Loh : stèle.
		Croupe de Bayang en briques et limonite.
		Kus : stèle.
		Prei Mien : stèle.
	Prei-krebas.....	Angkor Borei : deux stèles.
		Prasat Phnom Da : sanctuaire en limonite ; sculptures.
		Kuk Maharosei : édifice en grès.
		Anlok : stèle.
		Prei Phkeam : stèle.
		Chamnon : stèle.
	Bati.....	Phnom Chisor : monument complexe à une enceinte de galerie en grès, limonite et briques ; escalier ; deux monuments annexes : Sèn Thmol et Sèn Ravan ; une stèle ; inscription.
		Prasat Néang Khmau : deux sanctuaires en briques ; une stèle.
		Prasat Sra Keo: un sanctuaire en briques;
		Vat Tnot : stèle.
		Phnom Ta Mau : sanctuaire en briques ; sculptures.
		Phnom Thma Doh : sanctuaire en briques ; sculptures.
		Bati Yeai Pou : sanctuaire en grès.
		Bati Ta Prohm : monument à une enceinte en grès et limonite ; stèle ; sculptures.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kampot	Peam	Prah Kuhear Luong : stèle.
		Grotte de Phnom Tutung : stèle.
	Tuk-meas	Vat Prasat : sanctuaire en briques.
		Prah Ongkar : stèle.
Kompong-spu	Kandal-stung	Phnom Hu Phnu : sanctuaire en briques ; une stèle.
	Kong-pisei	Vat Prah Nirpean : deux sanctuaires ruinés ; linga inscrit ; inscriptions.
	Samrong-tong	Phnom Baset : sanctuaire en briques.
		Oudong : sculptures.
Kompong-thom	Chi-kreng	Prasat Slap Pdei : trois sanctuaires en briques ; sculptures.
		Prasat Tameng : trois sanctuaires en briques ; sculptures.
		Tran Khna : groupe en briques, sculptures.
		Spean Dong Keo : pont en limonite.
		Spean Chaap : pont en limonite.
		Spean Toch : pont en limonite.
		Prasat Phung Phang : sanctuaire en briques.
		Spean Praptos : pont en limonite.
		Prasat Praptos : sanctuaire en limonite avec enceinte et bâtiment annexe ; inscriptions.
		Vat Chi Kreng : sculptures ; inscription.
		Beno : sculptures et inscriptions.
		Spean Tnot Ta Deu : ponceau en limonite.
		Beng Mealea : grand monument et monuments annexes : Prasat Don Chan, Prasat Beng Keo, Prasat Kong Pluk, Kuk Top Thom.
		Teap Chei : monument en grès.
		Spean Keng : pont en limonite.
		Spean Ta Ong : pont en limonite.
	Promtep	Spean Toch : pont en limonite.
		Svay Kabal Tuk : sanctuaire en briques, enceintes en grès.
		Phnom Kulen de Prah Pui Lo : inscriptions.
		Phnom Kulen : grotte de Prah Thvear : inscriptions.
		Spean Kmeng : ponceau en limonite.
		Kuk Rosey : stèle.
		Rochers de Pung Keng Kong : inscriptions et sculptures.
		Ta Dong : sanctuaire en briques.
		Prahtheat Khvao : sanctuaire en limonite ; inscription.
		Prasat Ein : monument en grès.
		Prasat Pram : sanctuaire en grès ; enceinte.
		Prasat Spean Chey : trois sanctuaires en briques.
		Prasat Chhûk : trois sanctuaires en limonite.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-thom.....	Promtep.....	Grotte de Prah Khpur : sculptures. Prasat Mrech : deux sanctuaires en briques ; inscriptions. Chamrek Chau : trois sanctuaires en briques, enceinte en limonite. Prasat Prah Trapeang (N) : sanctuaire en limonite. Prasat Prah Trapeang (S) : trois sanctuaires en limonite et enceinte. Nong Ku : sanctuaire en briques et grès, enceinte en limonite ; inscriptions. Prasat Pram : six sanctuaires ; inscriptions. Prasat Phnom Kol : sanctuaire en limonite, enceinte. Prasat Pram (Koh-ker) : trois sanctuaires en briques, enceinte en limonite. Prasat Néang Khmau : sanctuaire et enceinte en limonite (Koh-ker). Prasat Roloh : soubassement de temple en grès (Koh-ker). Prasat Damrei (Koh-ker) : sanctuaire et enceinte en limonite ; sculptures. Prasat Chen : groupe en limonite avec enceinte ; inscriptions ; sculptures (Koh-ker). Andong Beng (Koh-ker) : bassin à revêtement de limonite. Prasat Dong Kuk (Koh-ker) : cinq sanctuaires en briques, enceinte, galerie, inscriptions. Neuf monuments à l'Est et au Nord du Prahal (Koh-ker). Grand temple de Koh-ker : monument complexe ; incriptions ; sculptures. Spean Trung : ponceau en limonite. Prasat Cheam Sram : cinq sanctuaires en briques ; enceinte en limonite et grès. Phnom Sandak : sanctuaire en briques, enceinte et bâtiments annexes en limonite, porte monumentale en grès ; inscriptions. Prasat Dap : sanctuaire en briques, enceinte en limonite. Prasat Bei : trois sanctuaires en grès. Prasat Khna Sen Keo : sanctuaires et enceinte en grès. Prasat Samlanh : trois sanctuaires en limonite. Prasat Pen Chum : trois sanctuaires en briques. Néak Ta Charek : stèle. Prasat Khna : sanctuaire, enceinte, bâtiments annexes en limonite ; inscriptions.

RÉSIDENCE	PROVINCE	DÉSIGNATION DES MONUMENTS
Kompong-thom.....	Promtep.....	Prah Lean : sanctuaire en briques, bâtiment en grès.
		Trapeang Kuk : cellule en grès.
	Kompong-svay.....	Prah Khan : grand monument et monuments annexes; Prah Thnol, Prah Damrei.
		Spean Kmeng : ponceau en limonite.
		Monument en limonite près le Spean Kmeng.
		Prasat Bang : sanctuaire et enceinte en limonite ; inscriptions.
		Tuol Prasat : stèle.
		Prasat Veal Kuk Khlong : sanctuaire en briques, enceinte ; inscription.
		Quinze sanctuaires près de Phum Sambuor ; inscription.
		Vat Mâhâ : inscriptions, sculptures, enceinte en grès.
	Stung.....	Prasat Ampil Roloh : trois sanctuaires en briques ; inscriptions, sculptures.
		Prasat Andek : sanctuaire en briques.
		Prasat Svay Yer : trois sanctuaires en briques, sculptures.
		Prasat Thvear Kdei : sculptures, inscriptions.
		Prasat Sirisach : sanctuaire en limonite, enceinte.
		Stèle de Tuol Pei (dans la pagode de Kompong Chen).
		Banteai Stung : sanctuaire en briques.
	Prei-kedei.....	Prasat Néakta Palup : sanctuaire en briques.
		Phnom Barieng : deux sanctuaires en briques, sculptures.
	Tang-kasang.....	Stèle de Kah-koh
		Sculptures de Phnom Santhuk.
		Phum Prasât : sanctuaire en briques ; inscription.
	Baray.....	Prasat Kambot : sanctuaire en briques; inscription.
		Prasat Tnot Chum : sanctuaire en briques, une stèle.
		Baray : trois inscriptions.
		Prasat Kuk Nokor : sanctuaire, enceinte et bâtiments accessoires en limonite.
Kompong-chhnang	Kompong-leng	Prasat Prah Srei : sanctuaires en briques
		Prasat Toch : sanctuaires en briques, inscriptions.
		Prasat Kalo : sanctuaires en briques.
		Prasat Phnom Ponreai : trois sanctuaires en briques.
		Phnom Chidoh : édifice en briques.
Pursat.....	Pursat.....	Prah Khan ou Bakhan : sanctuaires en briques et grès.

TABLEAU N° 4

Annexé à l'arrêté du 6 février 1901

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU LAOS

COMMISSARIAT	MUONG	PROVINCE	VILLAGE	MONUMENTS
Vien-tiane			Vien-tiane	That-luong ; deux stèles. Vat Sisakhet ; un Buddha en pierre assis sur le Nâga. Vat Pra-keo.
			That-Ignang.....	That-Ignang.
Savannakhet.....	Kantabuli		Huen-hin	Huen-hin.
Idem.....	Song-khône		Ban-koum.....	Une stèle, un linga.
Ban-mouang	Bassac (**rive gauche**).	Ban-saphay	Ban-thamo.....	Maison de pierre de Ban-thamo.
Idem.....	Idem.....	Phyafay	Stung-treng	Temple en briques.
Stung-treng	Stung-treng			Ruines de plusieurs constructions en pierres ou en briques, à l'embouchure de la Sékong.

CROYANCES ET DICTONS POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUÔN-SƠN

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE-APOSTOLIQUE

(Suite et fin)

La baleine (con cá voi)

C'est la peur qui est cause de l'espèce de culte que l'on rend au tigre. La baleine reçoit de la part des Annamites un culte réel, mais c'est à cause de ses bienfaits. Il n'est pas de village de pêcheurs, sur le rivage de la mer, qui n'ait sa petite pagode, contenant les ossements plus ou moins authentiques d'une baleine. L'animal n'est presque jamais désigné sous le nom de *cá voi* « poisson gros comme un éléphant », que l'on trouve dans les dictionnaires ; on dit *cá ông*, « le poisson monsieur, le poisson esprit », ou, si c'est une femelle, *bà ngư*, « la dame poisson ».

Vers le milieu du mois de mars 1898, un pêcheur du village de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh, vit un énorme cachalot mort flottant au large. C'était une heureuse trouvaille pour lui et pour son village. Il s'empressa d'en faire part aux autorités communales qui réquisitionnèrent de suite un grand nombre de barques pour aller remorquer le poisson divin. Mais la marée descendait, le courant était d'une violence extrême, on ne pouvait espérer faire franchir la barre à cette énorme épave. On l'amarra donc avec de forts câbles en dehors de l'embouchure du fleuve. Un incident merveilleux devait signaler l'atterrissement du poisson au rivage. Pendant que l'eau descendait encore, les cordes se dénouèrent d'elles-mêmes, dit-on, et le *cá ông* fut porté dans le fleuve, malgré la violence du courant contraire, et aborda non loin de l'ancien poste de Quảng-khê. Une autre circonstance fut regardée comme miraculeuse : sous la tête, à hauteur des nageoires latérales, il y avait un gros madrier en bois jadis verni, mais rongé par l'eau de mer, et couvert de coquillages marins; la tête de la baleine semblait y reposer, et l'on disait que c'était son oreiller.

Il fallait ensevelir l'animal : on avertit les autorités provinciales qui envoyèrent un délégué et fournirent au compte du trésor quelques dizaines de ligatures et quelques pièces de cotonnades ; d'après les rites, la baleine doit être, lors de l'ensevelissement, complètement enveloppée de soie ou de cotonnade. Celui qui l'avait aperçue le premier prit le titre et exerça les fonctions de *trưởng-nam*. Le *trưởng-nam*, suivant les coutumes annamites, est le fils aîné, ou à son défaut le parent mâle chef de lignée, qui, lorsque quelqu'un meurt, dirige et préside les cérémonies des funérailles et du culte rendu aux mânes du défunt. Le *trưởng-nam* de la baleine fait pour celle-ci ce que dans une famille le *trưởng-nam*

fait pour le défunt. Il revêt les habits de grand deuil, le chapeau de paille effrangé, l'habit blanc à grandes manches, sans ourlets, avec les coutures en dehors et une petite pièce rapportée suspendue par derrière; enfin il se considère comme le plus proche parent de la divinité qui vient d'expirer. C'est lui qui présidera aux cérémonies de l'ensevelissement et aura le plus de part aux bénédictions de la baleine.

Dès que le corps fut amarré au rivage, on apporta un banc sur lequel on installa des brûle-parfums. Le village de Thanh-hà, les villages voisins, les passants très nombreux à cet endroit à cause du bac de la route mandarine, y apportaient leurs offrandes : les uns jetaient quelques feuilles de papier d'or ou d'argent, les autres allumaient un bâton d'encens, déposaient quelques ligatures, faisaient trois prostrations et se retiraient. On apportait aussi des pièces de soie et de cotonnade, on brûlait des pétards.

La peau, les chairs s'en allaient en lambeaux, l'huile coulait de tous côtés, se coagulant au contact de l'eau ; une odeur insupportable se répandait au loin. Un chrétien là présent crachait, écœuré : « Ne crache donc pas, lui dirent les payens ; tu fais injure à Monsieur. — Mais ça pue ! — Allons donc, c'est un parfum délicieux qui s'échappe (*thơm*). »

On creusa un canal dans le sable, de la dimension du corps ; l'eau à marée haute porta le corps en avant, et, en se retirant, le laissa à sec dans le canal. Il ne restait plus qu'à le recouvrir de sable. On construisit par après une misérable paillotte où l'on offre des sacrifices.

Ordinairement, lorsqu'on a enseveli un *cá voi*, quelque temps après, il y a une manifestation surnaturelle dans le village. L'esprit du poisson s'empare d'un individu et déclare par sa bouche si c'est une divinité mâle, *ông*, ou une divinité femelle, *bà*. La pagode actuelle porte le nom de *Miễu bà ngư* « pagode de madame poisson ».

Dans ce même village de Thanh-hà, il y avait déjà une pagode, élevée en l'honneur d'une baleine échouée précédemment. Un jour, lors de l'occupation du poste de Quảng-khê par les soldats français, après la révolte de 1885, une bande de cachalots pénétra dans le fleuve. Les soldats ne trouvèrent rien de mieux, comme agréable passe-temps, que de faire de ces animaux une cible vivante. On ne sait s'il y eut des morts, mais quelques jours après l'esprit de la baleine se manifesta dans un homme du village, et fit des reproches aux habitants : « Comment ! jadis vous avez reçu la mère et lui avez élevé un temple ; ces jours-ci ses fils sont venus la visiter, et vous avez permis qu'on leur tirât des coups de fusil ! »

Un certain nombre de poissons font escorte à la baleine dans ses voyages à travers l'océan. Il y a d'abord les *cá cờ*, poissons dont la nageoire dorsale s'élève en forme de drapeau (*cờ*). Ce sont les porte-drapeaux de la baleine, ils la précèdent un de chaque côté. Les *cá kìm*, espadons, la précèdent aussi au nombre de cent, ce sont les rabatteurs ; ils chassent les bancs de sardines ou d'autres petits poissons dans la bouche de la baleine. Enfin les seiches,

cá mực, la suivent en voltigeurs : lorsque les circonstances l'exigent, soit pour effrayer un ennemi, soit pour épouvanter une victime, ou pour tout autre motif, ils compriment leur poche à encre, et répandent une longue traînée noirâtre autour de l'animal. Les Annamites les comparent aux soldats tirant des coups de fusil autour de leur chef.

Quant au secours extraordinaire que la baleine porte aux malheureux naufragés, c'est de l'histoire, et mille faits plus véridiques les uns que les autres l'attestent : celui-ci ballotté par les flots, au large de toute terre, et sur le point de sombrer, a senti tout à coup sous ses pieds comme un banc de sable ou de roc, sur lequel il a pu se reposer et reprendre des forces. Cet autre, après avoir nagé plusieurs jours, à demi privé de connaissance, a senti tout à coup la baleine se glisser sous lui, et le porter jusqu'au rivage sur son dos. Telles et telles jonques, sur le point de sombrer, se sont vues tout à coup soulevées légèrement par deux baleines qui les ont portées dans un endroit sûr. Il ne faudrait pas s'aviser de discuter ces faits dans les villages de pêcheurs, tellement la croyance à la protection de la baleine est ancrée dans l'esprit de leurs habitants.

* * *

L'éléphant (con voi)

Voi trên rừng không bành không tróc.

« L'éléphant dans la forêt, n'a ni bât ni collier ».

* * *

Le chien (con chó)

Đầu mình kẻ mõ ;
Cuôi mình con cờ ;
Mõ đánh từng mò,
Cờ phất từng nầy.

« Par devant une crécelle, par derrière un drapeau; plus la crécelle résonne, plus le drapeau s'agite ». C'est le chien qui jappe en remuant la queue.

Lọ đuôi, phản chủ.

« Chien qui a une tache au bout de la queue porte malheur à son maître ».

Lorqu'on est mordu par un chien enragé, il faut prendre une infusion de feuilles de l'arbre appelé *duôi* (1), mais il faut avoir soin de cueillir les feuilles du côté opposé au soleil : à l'ouest le matin, à l'est le soir.

---

(1) Le dictionnaire du P. Génibrel n'en parle pas.

On dit d'un homme qui se présente timidement, d'un aspect misérable :

Xó ró như chó tiền rưỡi

« Déconcerté comme un chien d'un sou et demi ». Un chien d'un sou et demi, c'est un de ces chiens, pelés, galeux, décharnés, se traînant à peine, que l'on rencontre souvent au bord des routes, faisant un repas d'ordures. Un bon chien ordinaire vaut de quatre à six *tiền* (sous), les meilleurs sont estimés une pioche, soit environ douze *tiền*. Cette dernière manière d'apprécier la valeur des chiens fait allusion à la coutume où étaient les Annamites de vendre leurs chiens aux forgerons auxquels leur rude travail permet de digérer facilement une chair réputée indigeste ; l'ouvrier donnait en échange un de ses outils. Ces habitudes rustiques tendent à disparaître.

* * *

Le chien sauvage (con chó sói)

L'urine des chiens sauvages rend les autres animaux aveugles. Aussi quand ils veulent chasser, ils se réunissent en bande : l'un d'eux urine au milieu d'un sentier ; puis toute la bande, battant la brousse, tâche de déloger un cerf ou un chevreuil, et de le faire passer par l'endroit où le chien a uriné. L'animal est de suite aveuglé : ses yeux tournent, de sorte qu'on n'aperçoit plus que le blanc. Ne sachant où aller, il s'arrête et la meute se jette sur lui. Plusieurs Annamites m'ont assuré avoir rencontré et tué des animaux ainsi aveuglés par l'urine des chiens sauvages.

* * *

Le bœuf (con bò)

Bốn chơn dậm xuống đất ;
Phất cờ phơ quạt ;
Phát cỏ, bỏ vô oi.

« Quatre pieds piqués en terre ; il agite son drapeau, agite son éventail ; il fauche l'herbe et la met dans le panier ». C'est le bœuf qui, tout en chassant les mouches avec sa queue, broute l'herbe et l'avale.

Bò để tháng năm,
Nỏ băm thì hui.

« Le bœuf qui naît au cinquième mois, si on n'en fait pas du hachis, on le flambe » : c'est-à-dire qu'il n'est bon qu'à abattre.

On dit que la vache qui vient de vêler, et qui mange le *nhau*, cordon ombilical, membrane qui enveloppait le petit veau, fera, l'an d'après, un petit du même genre que celui qu'elle vient de faire. Si donc elle a fait une

génisse et qu'on veuille l'an d'après avoir un veau, on ne doit pas lui laisser manger le *nhau*.

Si le *nhau* tarde à sortir, on fait manger à la vache de la feuille de l'arbre *duôi*.

* * *

Le buffle (con trâu)

Trâu ăn lô (lúa),
Bò ăn khoai,
Nai ăn do ;
Tao chộ tao kêu
ou Ai chộ kêu với !

« Les buffles mangent le riz, les bœufs mangent les patates, les cerfs mangent les arachides ; si je les aperçois je crierai. »

Ou bien : « Les buffles mangent le riz, les bœufs mangent les patates, les cerfs mangent les arachides ; que celui qui les aperçoit m'avertisse ! »

Tóc tang, khoang nạng, vành trừng ;
Có ba lời ây, xin đừng có muá !

« Poils mal disposés, au cou une tache en forme de fourche, cornes de travers : l'animal qui a un de ces trois défauts, ne l'achète pas, je t'en prie. »

En ce temps-là les buffles parlaient. Un homme avait envoyé son petit bufflier mener le buffle aux champs ; mais le bufflier, au lieu de faire paître le buffle dans les beaux pâturages l'attacha là et partit s'amuser. De retour à la maison le buffle, qui avait faim, se plaignit à son maître. Celui-ci donna du rotin au petit bufflier. Le petit bufflier sortit hors de la maison, s'assit par terre et pleura. Alors monsieur le ciel descendit et demanda à l'enfant : « Pourquoi pleures-tu ? — J'ai attaché le buffle dans les champs, le buffle avait faim, il s'est plaint à son maître qui m'a donné du rotin ». Monsieur le ciel eut pitié du petit bufflier, et depuis ce temps il ne permit plus aux buffles de parler.

Cette légende naïve a sans doute été inventée par un de ces malheureux buffliers, qui, perchés toute l'année sur le dos de leur buffle, souffrent le froid en hiver, la chaleur en été, et, de retour à la maison, sont moins bien traités que le buffle.

* * *

Le cochon (con heo)

Châm trán, lọ duôi,
Không nuôi cũng nây.

« Le cochon qui a une tache sur le front et une autre au bout de la queue grandira, quand même on ne lui donnerait rien à manger » (on ne prendrai pas soin de lui).

La tortue (con rùa, rò)

On s'abstient de manger de la chair de la tortue; sa rencontre porte malheur; il en est de même du pangolin, *con trút*. Cette croyance est basée m'a-t-on dit, sur un jeu de mot: Le pangolin s'appelle *con trút*; la tortue *trút cổ*, « retire son cou, ou ses pattes, sous sa carapace ». Or ce mot *trút*, est employé dans des expressions de mauvais augure: *trút hồn*, perdre la vie, *trút tiền*, râfler l'enjeu, *trút đi cả*, il a tout perdu. De là cette croyance superstitieuse sur la tortue, en opposition avec l'ancienne croyance chinoise qui considère la tortue comme un des quatre animaux sacrés, *tứ linh*.

Un jour, la tortue se traînait péniblement dans un sentier de la montagne; le tigre vint après elle : « Laisse-moi donc le passage libre, lui dit-il, car je vais plus vite que toi. — Toi, aller plus vite que moi! parions, si tu veux: voilà douze collines qui s'échelonnent devant nous, celui qui les aura franchies avant l'autre aura gagné. — Soit », dit le tigre. La tortue s'empressa d'appeler douze autres tortues et les fit placer chacune au sommet d'une des douze collines, ayant soin de leur faire la leçon. Puis la course commença. Le tigre s'élance : arrivé au sommet de la première colline : « Eh bien! tortue, où es-tu donc? — Mais me voici, fit la première tortue ; poursuis donc ta route. » Le tigre, un peu étonné de la célérité de sa partenaire, court de plus belle à la seconde colline : il trouve encore la tortue qui se présente à lui avant qu'il l'appelle. Dépité, le tigre s'élance de toutes ses forces à la troisième colline, la tortue était toujours là. De même à la quatrième et à la cinquième. La pauvre tigre tomba épuisé avant d'avoir atteint la douzième colline et la tortue s'attribua le prix de la course.

* * *

Le lapin (con thỏ)

La fable du tigre, de l'éléphant et du bruant m'a été racontée par un individu du hameau de Bùng, sur le territoire du village de Bồng-lai, avec des variantes qui méritent d'être rapportées.

Le tigre et l'éléphant firent un pari : « Si mon cri fait fuir les oiseaux de la forêt, dit l'éléphant, je t'écrase sous mes pieds ; mais si c'est ton cri au contraire qui les fait fuir, c'est toi qui me dévoreras. » L'éléphant fut battu. Il demanda trois jours de répit, et rencontra le lapin qui, le voyant triste, lui demanda ce qu'il avait : « Je vais être mangé dans deux jours; j'ai parié avec mon frère aîné le tigre et j'ai perdu. — Ne crains rien, je te tirerai d'affaire. » Le jour venu le lapin fit coucher l'éléphant, puis il s'assit sur son dos, et, voyant venir le tigre, il s'écria : « Voici que je dévore un éléphant, mais je n'ai aucune autre bête à manger comme dessert (*cho luông miệng*) ». Le tigre effrayé n'osa approcher et s'éloigna. Il rencontra la troupe des singes et leur raconta son histoire: « Tu crois qu'un lapin peut manger un éléphant et un tigre! Retourne donc et mange tranquillement l'éléphant. Tiens, si tu as peur, nous te conduirons (*đác*)

avec une liane. » Ils s'attachèrent tous avec une liane et partirent, les singes allant devant, le tigre par derrière. Arrivés à l'endroit où était l'éléphant, ils virent le lapin qui, enflant sa voix, cria aux singes en les insultant : « Tas de canailles ! Vous m'avez emprunté trois tigres gros et gras, et vous m'en rendez un maigre et vieux ! » Le tigre crut être tombé dans un guet-apens, et s'enfuit. Quant aux singes, quelques-uns parvinrent à s'échapper ; d'autres, attachés trop étroitement et entraînés par le tigre, périrent. Le tigre se retournant les vit la face contractée, grimaçant un sourire : « Tiens, dit-il, les uns sont morts, les autres grimacent en montrant les dents ! » et il les dévora tous. Depuis lors les singes, dès qu'ils aperçoivent le tigre, se sauvent en toute hâte à la cime des arbres en toussant et criant d'effroi.

*
* *

Le crapaud (con cóc)

Le crapaud dit un jour au tigre : « Veux-tu lutter avec moi à la course ? — *Cha chả* ! tu n'y penses pas ! — Essayons, je parie que je te surpasserai. — J'y consens. » Le crapaud saisit le bout de la queue du tigre au moment où celui-ci partait. Après avoir traversé montagnes et vallées, fourrés et clairières, le tigre s'arrêta et se retourna pour voir si le crapaud le suivait. Mais le mouvement de sa queue provoqué par le brusque arrêt, avait projeté le crapaud quelques pas en avant du tigre : « Je suis ici devant toi, pourquoi me cherches-tu en arrière ? » Le tigre, tout étonné, demanda un peu de répit pour aller se rafraîchir au torrent voisin. Là il rencontra la tortue qui lui dit : « Qu'a donc mon frère aîné qu'il est si altéré ? — Vraiment j'ai grand soif, mais je suis surtout bien ému par ce qui m'est arrivé : figure-toi que le crapaud m'a dépassé à la course. — Ce n'est pas étonnant, il avait attrappé le bout de ta queue et tu l'as fait sauter devant toi en t'arrêtant. Si tu veux lui jouer un tour, attache une grosse pierre à ta queue, il ne pourra plus s'y suspendre et tu arriveras avant lui. » Le tigre suivit le bon conseil qu'on lui donnait. Le crapaud ne put pas saisir le bout de la queue du tigre, mais comme celui-ci traversait le torrent, la pierre l'entraîna au fond et il se noya.

Comme on le voit, dans toutes les histoires où figure le tigre, il joue toujours le vilain rôle : c'est lui qui est ou battu ou mystifié.

Dans une longue histoire qui se rattache au proverbe : « Le crapaud pousse trois cris et il est entendu du ciel, à combien plus forte raison les hommes [1] », on voit une partie de cette fable de la lutte du crapaud et du tigre. Plusieurs animaux, entre autres le tigre et le crapaud, discutaient pour savoir qui irait porter aux génies du ciel les doléances des habitants de la terre, affligés par une

---

(1) *Con cóc kêu ba tiếng, cũng thấu trời ; huống chi người ta !*

longue sécheresse. On résolut de mettre à l'épreuve la force de chacun : celui qui franchirait le premier un torrent qui était près de là, serait chargé de cette délicate mission. Le tigre l'aurait emporté, si le crapaud n'avait eu soin de saisir le bout de sa queue. L'effort que fit le tigre en sautant et le brusque mouvement de la queue projetèrent le crapaud bien loin en avant du tigre : le crapaud fut déclaré vainqueur et chargé d'aller à la demeure des génies. Il eut d'ailleurs assez d'éloquence pour se faire écouter : à peine eut-il poussé trois cris que les génies firent tomber l'eau en abondance.

* * *

Le grand-duc (*con dũ dĩ*, ordinairement *rụ rị* ou *tụ tị*)

Rien de plus lugubre dans le silence des nuits que le cri du *rụ rị* (*retupax ceylonensis*, grand-duc). Lorsqu'il pousse à intervalles réguliers ses deux soupirs sourds et brusques, suivis d'un soupir plus bas et plus saccadé, on dirait le hoquet d'un mourant, le râle d'un homme qu'on aurait égorgé dans la brousse.

Cet oiseau nocturne fait partie d'un groupe comprenant la perdrix, *chim da dụ*, l'aigrette, *con cò*, le butor, *con vạc*, et le rat, *con chuột*, qui furent jadis les héros d'une histoire au moyen de laquelle les Annamites expliquent leurs différents cris. Cette histoire m'a été racontée de plusieurs manières, ou plutôt je n'ai pu la recueillir que par fragments s'adaptant plus ou moins les uns aux autres ; je la donne telle que je l'ai comprise.

Jadis la perdrix, l'aigrette, le butor, et le grand-duc vivaient en bonne harmonie, et partageaient en frères les poissons, grenouilles et crevettes des rizières. Mais un jour ils eurent le malheur de jouer. Le butor, la perdrix et le grand-duc perdirent; comme ils n'avaient pas de quoi payer sur le moment, on fit des papiers, et maître rat servit de tabellion. Il fit des papiers faux. Le butor n'avait perdu qu'une charge de sapèques, soit six ligatures : le rat écrivit quatre-vingt-dix ; il mit également sur le papier que le grand-duc engageait toutes ses rizières. Quant à la perdrix l'histoire ne dit pas comment furent faits ses papiers. Le jour de l'échéance venu, les débiteurs ne purent pas payer. Le butor, le grand-duc, la perdrix perdirent la jouissance des rizières ; l'aigrette seule en fut reconnue propriétaire. Tout au plus permit-on au butor de descendre pendant la nuit dans les propriétés de l'aigrette, mais son plumage terne, ses habits sales et déchirés diraient désormais la misère où il était réduit. Le grand-duc ne pourrait chercher sa nourriture que la nuit et dans les excréments des buffles ; quant à la perdrix elle fut écartée complètement des rizières et condamnée à chercher sa vie dans les terrains secs.

Il fallut se soumettre, et depuis lors la gentille aigrette parcourt les rizières en maître pendant la journée. Lorsque la nuit commence à tomber, le butor

sort de sa retraite, des épais fourrés de bambou où il s'était caché tout le jour, et on l'entend jeter dans les premières brumes du soir son cri déchirant :

Vạc ! vạc ! thua một vác !
Thua một vác !

« *Vạc, vạc* ! Je n'ai perdu qu'une charge de sapèques ! Je n'ai perdu qu'une charge de sapèques !... »

Lorsque les premières lueurs de l'aube se montrent à l'orient, il regagne tristement son nid en répétant :

Thua một vác ! thua một vác !

Quant au grand-duc, qui dut tout vendre, il répète de sa voix lugubre :

Đông tây, tứ chí, bán hết !
Mắn như ri, cực cực !
Mắn như ri, cùng cực !

« De l'est à l'ouest, entre les quatre points cardinaux (1), j'ai tout vendu ! En être réduit là, n'est-ce pas malheureux ! n'est-ce pas malheureux que de faire ainsi ! »

D'aucuns disent qu'il crie :

Tụ tị, tụ tị ! Đông tây
Tờ chứng từng nầy !

« *Tụ tị, tụ tị* ! de l'est à l'ouest, d'après les papiers et les témoins, il n'y avait que tant ! », faisant ainsi allusion à la falsification des papiers par le rat.

Selon d'autres, il dirait :

Đi mô cũng cực !
Đi mô cũng cực !

« Partout où je vais je suis malheureux ! »

Ou encore :

Tôi ni cũng cực ! Tôi ni cũng cực !

« Ce soir aussi je suis malheureux ! »

Quant à l'explication : *Làng cực, ta cũng cực* : « Le village est malheureux, et moi aussi », elle ne fait pas allusion à la fable rapportée.

La pauvre perdrix, elle, regrette la bonne provende qu'elle trouvait dans la boue des rizières et répète le soir dans les champs de paille :

Tiêc rồ tép, da da !
Tiêc ro tép, da da !

« Oh ! comme je regrette les paniers de crevettes, les bons paniers de crevettes, *da da !* »

---

(1) Đông tây tứ chí, les quatre limites d'un champ.

Sa mauvaise action ne profita pas au rat. Depuis ce temps, en effet, en butte à la juste vengeance du grand-duc, qui cherche à le surprendre et à le dévorer, du butor et de la perdrix, il s'en va sournoisement dans les touffes de bambou, chicotant à voix basse :

Chín chục, chục chục !
Chín chục, chục chục !

« Neuf dizaines, neuf dizaines ! *chục chục !* » rappelant ainsi les quatre-vingt-dix ligatures qu'il avait faussement marquées au compte du butor.

* * *

Le plongeon (con cộc)

Le plongeon perdit au jeu lui aussi. Il jouait avec un oiseau qu'on n'a pas su me nommer mais dont on connaît bien le cri. Dès qu'il aperçoit le plongeon, il lui crie :

Thua rồi, ớ cộc !

« Tu as perdu, oh ! plongeon ! »

Et le plongeon de plonger en toute hâte pour cacher sa honte. On le voit reparaître un peu plus loin : il lève la tête, regarde d'un air effaré, puis replonge précipitamment. C'est qu'il a entendu le cri narquois :

Thua rồi, ớ cộc !

* * *

Le paon (con cuông)

Không ai bằt nghĩa như cuông (1)
Ăn no, lên múa động, mà đi.

« Nul n'est plus ingrat que le paon : lorsqu'il est bien repu, il va faire la roue sur la montagne et ne revient plus ».

Les œufs de la paonne n'éclosent pas s'ils voient le soleil, aussi l'oiseau les cache soigneusement sous un lit de paille.

Jadis le paon et le corbeau habitaient un petit bosquet. Ils faisaient bon ménage ensemble, mais la vie est triste parfois, même entre amis ; pour se distraire le paon dit au corbeau : « Nous allons nous peindre mutuellement et nous faire beaux ; commence, toi qui es habile. » A l'époque, le paon n'étalait pas sur sa queue les couleurs de l'arc-en-ciel, et le corbeau n'était pas noir. Le corbeau broya les couleurs dans quelques fragments de pots cassés, prit le pinceau, et fit de son ami l'oiseau le plus beau de la création. Le paon prit le

(1) La rime exigerait la forme *công* plutôt que la forme patoise *cuông*.

pinceau à son tour : il était fort embarrassé. Il barbouilla tout d'abord le corbeau en noir, bec et corps, pattes comprises. Puis, à demi satisfait de son travail, il traça un large collier blanc autour du cou de son ami. C'était tout ce qu'il pouvait faire : « Tiens, dit-il, tu es petit, peut-être tu ne peux pas voir ; mais moi je vois là-bas de la fumée, et un grand feu : ce sont des gens qui flambent un bœuf ; ils ont jeté les entrailles près du ruisseau. — Laisse-donc tes couleurs pour un instant, fit le corbeau, vorace de sa nature ; je vais y aller, je rapporterai le tout et nous ferons bombance. » Le paon ne demandait pas mieux. Le corbeau partit à tire d'aile et revint bredouille : il n'y avait rien du tout ; son ami l'avait trompé, puis, craignant un mauvais coup, avait gagné la montagne ; depuis ce temps le paon et le corbeau habitent séparés, l'un dans la grande montagne, l'autre dans la plaine, et lorsque le paon aperçoit un corbeau, il s'envole en lui criant :

Quạ xàu hổ ! quạ xâu hổ !

« Honte au corbeau ! il a honte ! comme il est laid ! »

Puis, une fois posé sur un arbre élevé, il ajoute en se rengorgeant :

Cuông tôt ! cuông tôt !

« Que je suis beau ! que je suis beau ! »

La première phrase, peu imitative, doit vouloir rendre le long coquerico du paon s'envolant au perchoir à la tombée de la nuit ; mais la seconde rend très bien, si l'on a soin d'appuyer sur le mot *tôt*, les trois ou quatre cris doubles, gutturaux et perçants qu'il fait entendre une fois perché.

* * *

Le coucou (chim qui)

Quand on arrive dans la grande brousse, on entend, dès la tombée de la nuit, trois cris plaintifs, comme trois sanglots, les deux premiers précipités, le troisième séparé des deux autres. On les entend d'abord dans le lointain, de divers côtés, puis ils paraissent se rapprocher, mais toujours deux par deux.

Les Annamites connaissent bien l'histoire du petit oiseau, *chim qui*, qui pousse ces cris ; ils connaissent aussi le sens de ces cris.

Jadis une jeune fille allait au puits avec son petit frère : elle puisa de l'eau pour laver son petit frère ; puis le petit frère puisa de l'eau, et, avec ses petites mains, il lavait le corps de sa grande sœur. Arrivé à la poitrine, il saisit ses mamelles pour la taquiner. Mais la sœur aînée se fâcha ; elle prit le bâton de palanche et voulut frapper son petit frère : le petit frère s'enfuit, poursuivi par sa sœur aînée, et depuis lors on entend dans la nuit le cri plaintif du coucou :

Bóp một cái thì bóp !
Bóp một cái thì bóp !

« Pince-moi donc, si tu veux ! pince-moi donc ! »

C'est la sœur aînée qui tente de ramener son petit frère sans pouvoir jamais l'atteindre. La légende ajoute qu'à la tombée de la nuit, on entend ces cris très loin l'un de l'autre; au point du jour ils sont près de se joindre, mais le soleil vient les faire taire : le frère et la sœur sont de nouveau séparés.

Dans cette phrase il faut accentuer les trois mots *bóp, cái, bóp*, qui sont censés rendre les trois cris du coucou.

D'après une autre version, la sœur aînée et le petit frère seraient allés ensemble à une réunion (*đám*, réunion de noces, représentation théâtrale, etc). Au retour, un peu émoustillé, le jeune homme aurait voulu taquiner sa sœur ; puis, honteux de sa faute et craignant la correction paternelle, il aurait pris la fuite dans la forêt ; sa sœur, pour l'engager à revenir et lui assurer le pardon, court après lui, en criant :

Bóp thì bóp.

« Je te donne la permission de me pincer, pince, si tu veux ! »

Mais le frère court toujours, répondant :

Không bóp ! « Non, je ne veux pas te pincer. »

Đôi ta như thể chim qui :
Đêm thầy tiếng ; ngày đi phương nào !

« Nos ménages sont comme les coucous : la nuit on entend leur voix ; mais le jour, où sont-ils ! »

Ces deux vers, tristes comme le cri du coucou annamite, et touchants dans leur simplicité et leur réalisme, peignent bien ces pauvres ménages annamites, où le foyer est désert toute la journée : la femme court d'un marché à l'autre, le mari peine dans les rizières ou sur la montagne; ils ne se voient que le soir.

* * *

L'oiseau forgeron (*Chim thợ rèn*)

Un petit oiseau au cri monotone, rappelant vaguement le bruit du marteau du forgeron sur l'enclume, est appelé pour cela *chim thợ rèn*, l'oiseau forgeron. Pendant l'été, l'époque de la moisson venue, il crie, dit-on :

Thuê cât cho hêt !
Thuê cât cho hêt !

« Louez des gens pour tout moissonner ! »

C'est à cause de ce cri qu'on l'appelle aussi : *chim thuê cât cho hêt*.

Enumération des oiseaux

« Cet oiseau, triste et silencieux dans le fleuve, là-bas, c'est le canard sauvage.
Celui-ci, à demi vert, à demi blanc, c'est le pigeon vert.
Cet autre, aux plumes verdâtres, c'est la perruche.
Le voyez-vous, le hargneux, c'est le ramier.
Celui qui s'en va, appuyé sur son bâton, c'est le plongeon.
Un autre est perché à l'avant de la barque, c'est le martin-pêcheur.
Celui qui pleure toujours c'est le *đánh-đâm* (oiseau inconnu, *đánh-đâm*, donner, recevoir des coups de poings.)
L'oiseau qui se nourrit de son, c'est le pigeon.
Celui qui est perché là-bas, sur la tête du buffle c'est l'étourneau (*sáo sáo.*)
Et celui qui est perché sur la tête de l'étourneau, c'est le *thà tù* (oiseau inconnu ; [désigne peut-être la petite crête de l'étourneau.)
Cet autre perché sur le bétel, c'est le *lý lon* (oiseau inconnu.)
Celui qui est posé sur le bord des rizières, c'est l'alouette.
Le petit oiseau qui s'élève subitement dans les airs, c'est l'hirondelle.
Elle s'avance à pas de loup, c'est l'aigrette.
Cet endormi là-bas, c'est le crabier.
Il se lève de bonne heure, ce vaurien de coq sauvage.
Il parle, et personne ne peut en avoir raison, c'est le drongo (*chách-bèo* ou *chèo-bèo*, [que l'on voit d'ordinaire lutter avec les corbeaux).
Cet oiseau au plumage d'un vert éclatant, c'est le paon.
Celui qui fréquente les forêts et les sentiers des montagnes, c'est le faisan.
Plumage blanchâtre, c'est la perdrix.
Habile petit architecte, c'est le tisserin.
Grosse queue, énorme tête, c'est le toucan.
Celui-là qui fait le beau, c'est le gros martin-pêcheur (*să să*).
Voyez-les s'élever en vol immense, ce sont les sarcelles.
On parle, mais il n'écoute pas, c'est le bruant.
Ce rodomont, ce bavard, c'est le barbet à gorge bleue (*con chàng làng.*)
Cet autre qui a vendu les rizières qu'il avait défrichées, c'est le butor.
Entendez-vous ce bruissement de feuilles sèches, c'est le merle (*bò chao*) qui gratte.
Enfin cet autre qui vole bas, puis plane là-haut, est-ce un oiseau ? non, c'est le cerf-[volant. »

Cette poésie populaire ne vise pas à l'effet, mais elle est écoutée avec plaisir dans les longues journées pluvieuses, et provoque les éclats de rire de l'auditoire. Elle est remarquable par la vérité avec laquelle les mœurs des animaux sont peintes. Son auteur était un ami des bêtes et un fin observateur.

* * *

Le grand coucou noir (con ò ho)

Cet oiseau, au cri strident, est appelé *ò ho*, ou *đò ho*, à cause de son cri. Dans la vallée du Sông-gianh on dit *tù hú*, et c'est ce nom que donne le dictionnaire Génibrel ; toujours d'après le même dictionnaire c'est le *Endynamis malagana*.

En supprimant l'accent descendant de *ò* dans *ò ho*, on a le mot *o* qui signifie tante paternelle dans le dialecte de Huê. La fable qui suit est basée sur ce jeu de mots.

Il y avait une fois une tante et son neveu. C'était une époque de grande famine, et ils n'avaient plus pour vivre jusqu'à la moisson du cinquième mois qu'un unique grain de riz. Ils le mettaient alternativement dans la bouche et le suçaient pour diminuer leur faim. Comment pouvaient-ils subsister en suçant un simple grain de riz? C'est que jadis les grains de riz avaient des dimensions et une force nutritive plus grande qu'aujourd'hui : ou bien il avait une puissance surnaturelle cachée, *ngọc*. Un jour cependant que la tante était allée arracher des herbes comestibles dans les champs, le neveu, resté à la maison, avala par mégarde, ou poussé par la faim, le grain de riz qui les faisait vivre. La tante, de retour au logis, mourut de faim. Depuis ce temps le neveu, changé en oiseau, se souvient de la tante, lorsque la moisson blanchit, et crie à pleine gorge :

Ò ho, ò ho, ò ho !
Lú chín, bìn tra,
Nhà rách, khách tới.

« Tante, tante, tante ! le blé est mûr, les courges se font vieilles, la maison est délabrée, les étrangers arrivent. »

Comme on le voit, la fable telle que je l'ai entendu raconter, ne rend pas complètement compte du cri que l'on prête à l'oiseau.

* * *

La poule sauvage (*con gà ri*)

La trouvaille d'œufs de poule sauvage porte malheur : on doit les écraser au plus vite.

* * *

L'oiseau khéc

C'est le *crysirhina varians*, d'après le dictionnaire Génibrel. Le mot *khách*, étranger, devient par corruption patoise, *khéc*, comme le nom de l'oiseau. De là un jeu de mots sur le nom de l'oiseau :

Khéc kêu cửa ngọ,
Thì khách đường xa.
Khéc kêu sau nhà,
Khách bà khách con.

« Si le *khéc* crie à la porte d'entrée, c'est signe de l'arrivée de visiteurs venant de loin : s'il crie derrière la maison, ce sont des parents qui vont arriver. »

L'oiseau hét

C'est un oiseau noir à bec jaune, semblable au merle; on dit:

Muồn ăn chim hét,
Đào trùn, hét ăn.

« Veux-tu manger le *hét*, cherche des vermisseaux sous terre, et donne-les lui à manger. »

Le proverbe fait allusion à l'instinct vorace de l'oiseau qui se jette sur le moindre appât et se laisse facilement prendre.

* * *

Le drongo (chim chèo bẻo)

Lorsque l'époque de la moisson est venue, le *chèo bẻo* crie, dit-on:

Tràng sưa trẹt rách!
Tràng sưa trẹt rách!

« Le van a les trous trop grands, le tamis est déchiré. » Le *tràng* est un panier a trous assez larges pour cribler le riz; le *trẹt* est un large panier plat sans trous, avec lequel on vanne le riz; si le premier a les trous trop grands, si le second n'est pas bien cerclé, on ne peut pas s'en servir. Je n'ai pas pu savoir au juste si ce cri de l'oiseau indique la perte de la moisson ou une récolte abondante: les avis sont partagés là-dessus.

* * *

Divers oiseaux

Un oiseau de la brousse, dont le cri aigu fait retentir les échos des vallées, répète à satiété aux oreilles des bûcherons:

Khi làng, Khi họ! Khi làng, Khi họ!

« Travaille, mon bonhomme, prends de la peine! *Tantôt* ce sera *le village* qui te soutirera ton argent pour l'impôt on les frais d'administration, *tantôt* ce sera la *parenté* pour subvenir aux frais du culte ».

Un autre oiseau répète sourdement:

Bò cụ, cụ cột;
Bò tui, tui cột.

« Ton bœuf, attache-le; moi j'attache le mien. »

C'est par ces jeux de mots et d'autres semblables que les bûcherons s'égaient dans le silence des grands bois. La nature a pour eux une voix qu'ils comprennent: ils entrent en communication avec les divers animaux qui l'habitent.

Le corbeau (con quạ)

Vers le septième mois on voit les corbeaux se réunir en grandes bandes; ils ont à ce moment le crâne pelé. Les Annamites disent qu'ils se rassemblent pour soutenir un pont sur leur tête, *đội cầu*, ou pour porter des pierres, *đội đá*. Ces expressions font allusion à une légende d'origine chinoise d'après laquelle une épouse et son époux auraient été placés dans le ciel l'un d'un côté, l'autre de l'autre de la voie lactée. Ils ne pourraient se rencontrer qu'une fois par an, au septième mois, et ce sont les corbeaux qui leur construisent un pont pour franchir la voie lactée (1).

* * *

Le margouillat (con thằn lằn)

Lorsque deux individus ne se voient pas souvent et semblent se fuir, on dit : *Bẹt bẹt* (ou *lút lít, lót lét, đét đét*) *như lằn tháng năm* : « Tu te caches comme les margouillats au cinquième mois. » Ce dicton fait allusion à une croyance d'après laquelle, le cinquième jour de la cinquième lune, tous ces petits lézards qu'on voit en si grand nombre dans les maisons annamites se sauvent, sans qu'on puisse en apercevoir aucun. Il faut rapprocher cette croyance de cette autre : Si on parvient à prendre un margouillat le cinquième jour de la cinquième lune à l'heure *ngọ*, en plein midi, et qu'on le jette dans un vase d'eau, cette eau acquiert la propriété de préserver les enfants des marques de la petite vérole.

C'est sans doute pour éviter ce bain forcé que les margouillats se sauvent, et la croyance à l'efficacité de ces petits animaux doit s'expliquer peut-être par les pustules qui couvrent la peau de certains d'entre eux.

* * *

Araignées, Cancrelas

Ne balayez pas les toiles d'araignées, ne chassez pas les cancrelas de votre maison ; ils portent bonheur.

Le cancrelas dit :

Răng chừ cho chúa tao giàu !
Đe tao ăn mỡ ăn dầu ban đêm !

« Oh ! quand mon maître sera-t-il riche ! Laisse-moi manger la graisse et l'huile pendant la nuit ! »

L'araignée dit à son tour :

Rang chừ cho chúa tao sang !
De tao mác cửi tao giang cả nhà !

---

(1) Voir *Actes du IXe Congrès internat. des Orientalistes*. Paris 1897, 2e section, p. 371 : *Etudes d'Ethnographie religieuse annamite*, par G. Dumoutier.

« Quand mon maître sera-t-il illustre! Laisse-moi tisser ma toile (1 l'étendre par toute la maison. »

* * *

Le ver à soie

Les vers à soie sont très sensibles à l'esprit vital (*vía*), au souffle (*hơi* personnes étrangères qui entrent dans la maison où on les nourrit. Il s qu'une personne dont le souffle ne leur va pas s'approche d'eux pour qu'ils rent tous subitement. Aussi on ne laisse pas facilement pénétrer les cu dans la magnanerie. En Provence, on remarque les mêmes croyances da peuple des campagnes.

Le souffle du tigre a également sur les vers à soie des effets funeste même d'ailleurs que sur les femmes enceintes, sur les malades, sur les pe nes qui ont des plaies. Il suffit qu'un tigre passe autour de la maison pou les vers à soie meurent ou que la maladie des personnes empire.

Lâu ngày dày kén.

« Avec le temps les cocons s'épaississent » : chaque jour nouveau amè nouveaux événements.

* * *

Le crabe (con cua)

Không ai bạt nghĩa như cua :
chồng ăn vợ.

« Nul n'est plus ingrat que le crabe : le mari mange la femme. »

Au cinquième jour de la cinquième lune, paraît-il, les femelles des changent de carapace, et les mâles les croquent, s'il les voient.

On a brodé sur ce dicton une fable que j'ai entendu raconter mais qu pus noter sur le moment.

* * *

La guêpe

Il y a une grande guêpe, appelée *ong tổ vẽ* à cause des nids en terre d'élégants arabesques qu'elle se bâtit, qui porte malheur. Si elle a c son nid au toit de votre maison, allez en toute hâte appeler le sorcie conjurer le sort.

Ong tổ vẽ.
Đút, mũ lãi cày.

(1) *Mắc cửi*, monter la chaîne sur le métier à tisser.

« Lorsqu'une guêpe au nid colorié vous pique, un soc de charrue en serait ébréché. » Ce dicton fait allusion à la douleur intense causée par la morsure de cette guêpe.

III. — LE MONDE VÉGÉTAL

Le riz

Lorsque le riz est en fleur, on ne permet pas aux porteurs de paille *(tranh)* de traverser les rizières: car le riz ne manquerait pas d'imiter la paille, et de dresser en l'air ses épis vides au lieu de les laisser retomber vers le sol, chargés de grains.

Khi sim có bò bò,
Thì lúa có dòng đòng;
Khi sim có bông bông,
Thì lúa cong đuôi chuột.

« Lorsque le myrte a ses boutons déjà formés, le riz a son épi dans sa gaîne; lorsque le myrte a ses fleurs épanouies, l'épi du riz est recourbé comme la queue du rat. »

* * *

Le mûrier (cơn dâu)

Les femmes ayant un enfant en bas âge qui traversent un champ planté de mûriers perdent momentanément leur lait.

* * *

Le millet *(kiên)* a les même effets.

* * *

Le papayer (cơn đủ đủ)

Les fruits du papayer sont considérés comme malsains, surtout au nord du Sông-gianh. Ceux qui en mangent éprouvent les effets de l'air humide, *khi thâp,* qui joue un si grand rôle dans les maladies des Annamites.

* * *

Le bananier (cơn chuôi)

Les personnes qui mangent des bananes doubles, naturellement collées par la peau, *chuôi sáp sinh,* donnent naissance à des jumeaux ou à des enfants qui ont six doigts aux mains ou aux pieds. En général ces doigts supplémentaires sont considérés comme de bon augure : les hommes qui les ont sont doués d'une grande habileté, d'une intelligence hors ligne. Les chiens qui en sont pourvus auront du flair et seront bons chasseurs.

La canne à sucre (con mia)

Mía sâu có dột ;
Nhà dột có nơi.

« La canne à sucre qui est piquée d'un ver, ne l'est qu'à certains nœuds ; une maison qui laisse pénétrer l'eau, n'a que quelques fentes ». C'est-à-dire que le mal n'est jamais général : il s'agit de trouver les parties gâtées, les individus mauvais, et de les retrancher ou de les corriger.

* * *

L'arbre mort

Cơn xanh chết theo cơn úa.

« L'arbre vert meurt à la suite et à cause de l'arbre dont les feuilles sont déjà flétries » : c'est-à-dire que le mal se communique promptement si on n'y porte pas remède.

Le dictionnaire Génibrel donne la variante :

Lá xanh hư duồng lá úa.

« La feuille verte en contact avec la feuille flétrie se flétrit à son tour ».

* * *

Le piment (trái ớt)

Si une graine de piment vous entre dans l'œil, pour calmer la douleur que vous éprouvez, plongez votre pied dans l'eau, le pied gauche si c'est l'œil droit qui souffre, le pied droit si c'est l'œil gauche.

* * *

La patate sauvage (khoai mài)

Ăn khoai rú,
Thì tóm nhang ;
Ăn khoai lang,
Thì béo hú.

« Mange des patates sauvages, tu seras maigre ; mange des patates *lang*, et tu seras gras ». Les *khoai mài* sont très délicates et nutritives, mais il est très difficile de les arracher.

* * *

L'arbre bồ bồ (1)

Bồ bồ.
Mà ăn với tép khô ;
Kẻ chết xuống dưới mồ ;
Cũng muốn lên mà ăn ;

(1) S'appelle aussi *bồng bồng*. Génibrel traduit : sausevière des liliacées aloïnées ; il a aussi *cây bồ bồ*, pétésie des rubiacées.

« Les fleurs du *bồ bồ*, préparées avec des crevettes séchées au soleil sont un mets si délicat, que les morts eux-mêmes, au fond de leur tombeau, voudraient en sortir pour y goûter ».

IV. — Les objets inanimés ; les lieux.

La herse

Đi nhăn răng,
Về nhăn răng.

« En s'en allant, comme en s'en retournant, elle montre les dents. »

* * *

La charrue

Đi le lãi (*lưỡi*),
Về le lãi.

« A l'aller comme au retour elle tire la langue (*lưỡi*, langue, soc de charrue) ».

* * *

Une charge d'eau

Đi không bụng,
Về có bụng.

« A l'aller, rien dans le ventre; au retour, le ventre plein. » Fait allusion aux jarres, vides en allant, pleines en retournant ; *có bụng*, se dit aussi des femmes enceintes.

Le puits

Bằng kê nông,
An chín, ăn sống cả làng.

« C'est grand comme un plateau d'osier ; cuit ou cru, tout le village en mange. »

Bằng cái sàng,
Cả làng ăn không hèt.

« C'est grand comme un tamis ; tout le village en mange sans en voir la fin. »

* * *

Le serpe (con rựa rạ)

Un jour le mari et la femme se disputèrent « Eh bien ! dit la femme, puisque nous ne nous entendons pas, séparons-nous. Partageons ce qui nous revient et allons chacun de notre côté. Je vais prendre ce qui est à moi (Il faut

se rappeler que le mot *gái*, employé pour désigner une jeune fille, se change en patois dialectal en *cây*, et désigne l'épouse ; de même le numéral des objets inanimés, *cái*, se change en patois en *cây*). — Les marmites, dit la femme, prennent l'article *cây*, elles sont à moi, je les prends ; les paniers, les tamis, les grands plateaux à sécher le riz, prennent l'article *cây*, je les prends, ils sont à moi ; les habits, les assiettes, les bols, les écuelles, je prends tout cela. — Il ne restait plus guère dans la maison, tant la femme avait été prompte à tout ramasser. Le mari vit une grande serpe dans un coin de la cabane, il se jeta dessus et s'en emparant : « Ceci, par exemple, ne prend pas l'article *cây*, mais le numéral *đực* (un mâle), je le prends. » Personne n'a jamais appelé une serpe un mâle, *đực* ; mais le mari fut obligé de le faire, de peur que la femme ne l'emportât.

Depuis, ce temps on voit les hommes porter toujours leur serpe sous le bras. Ils ne la quittent pas, de peur que la femme ne la leur prenne.

* * *

L'Anse des Immortels

Il existe près du village de Phú-kinh, un coude du fleuve appelé *vụng tiên*, l'Anse des Immortels. Aux basses eaux, on y voit, au fond du fleuve, des rochers striés de fentes régulières dessinant comme un damier. C'est le *bàn cờ tiên*, l'échiquier des immortels.

* * *

Le Gouffre du canon

Un endroit du fleuve Nguồn-sơn, près de Tróc, est appelé *Vực súng*, le Gouffre du canon. On dit que, jadis, les bûcherons attardés revenant de la forêt entendaient en cet endroit comme le bruit d'une canonnade. D'autres disent qu'il y avait là jadis un canon, et qu'un roi vaincu, ne pouvant l'emporter, le fit précipiter dans le fleuve. Il faut rattacher ces légendes à quelque souvenir historique. La planche XIV du *Portulan annamite* publié par M. Dumoutier (1), place là un fortin avec la mention : *súng*, canons.

Non loin de là est le Gouffre des rameurs, *vực chèo*. On entendait la nuit le chant des rameurs s'excitant à ramer en cadence : c'étaient les esprits de la montagne.

---

(1) *Etude sur un portulan annamite du* XVe *siècle* (*Bulletin de géographie historique et descriptive*, no 2, 1896).

Le Gouffre des sapèques

Le *Vực tiền* est près du village de Kẻ-ngói. C'est une mare qui n'est jamais à sec. D'après une tradition, les diables y fabriquent des sapèques. Lorsque les buffles vont s'y baigner, ils en sortent avec des sapèques collées aux flancs ; les gardiens des buffles s'en saisissent tout joyeux, mais ils ne trouvent rien dans leurs mains : les sapèques ont disparu, laissant une boue noirâtre. Jadis on apercevait au fond de la mare de grandes sapèques, mais on ne pouvait les prendre. Un grand mandarin voulut s'en emparer et fit curer la mare ; depuis lors les sapèques ont disparu, et l'eau de la mare est trouble.

* * *

Le Pic de Lệ-sơn.

Lorsque, en descendant le cours du Nguồn-sơn, on débouche dans la grande vallée du Sông-gianh, on aperçoit à l'Ouest trois grands pics qui se profilent sur le ciel. L'un d'eux est le pic de Lệ-sơn. On raconte que jadis un vol de cent aigles, la mère et toute la couvée, vint s'y abattre. Chacun des aiglons trouva un sommet pour se poser, mais il n'y en eut pas pour la mère. Elle tournoya quelques instants dans les airs, puis reprit son vol, suivie de tous les aiglons. C'est pour cela que le village de Lệ-sơn n'a pas été choisi pour la capitale du royaume, et que nul de ses enfants n'a fondé une dynastie royale.

Cette légende paraît être un pastiche d'une autre légende semblable, qui a cours dans le Tonkin. Je ne sais si elle est bien connue dans la vallée du Sông-gianh.

* * *

Le Temple de la grotte

C'est le *Chùa-hang*, appelé aussi grottes de Tróc, ou grottes de Cu-lạc, mieux grottes de Phong-nha, ou Chua-nghe, du nom du village où elles sont situées. C'est une des curiosités de l'Annam. Elles excitent l'admiration de tous ceux qui les visitent. A l'entrée on remarque le socle, d'origine cham, d'une statue aujourd'hui disparue. Après avoir navigué sous terre pendant environ huit cents mètres, avoir fait deux cents mètres à pied, on voit, entre de magnifiques colonnes formées naturellement par le dépôt des eaux, les restes d'un autre autel cham. Sur les parois sont de nombreuses inscriptions, tracées par les prédécesseurs des Annamites, et l'on a trouvé dans les débris qui couvrent le sol de curieuses petites figurines, témoignage de la dévotion des Chams pour la divinité du lieu.

Les Annamites ont continué à rendre un culte au génie de la grotte. Ils vont faire un sacrifice à l'entrée de la caverne dans les temps de sécheresse. Les divers villages s'y rendent tour à tour par la voie du fleuve. Les rameurs pagayent en cadence, en criant :

Hó mưa ! Hó mưa !

« Qu'il pleuve, qu'il pleuve ».

Arrivé à la grotte, on présente devant la petite pagode érigée à l'entrée du riz gluant et du vin sur un plateau, en saluant le génie de quatre prostrations. Puis le maître des cérémonies lit une prière, et on attache le papier où elle est écrite au cou d'un chien que l'on précipite dans la rivière qui sort des grottes. Nouvelles prostrations et retour.

La cérémonie produisait jadis, paraît-il, des effets surprenants : on n'était pas rendu chez soi que la pluie tombait. Mais depuis que les Européens vont faire de fréquentes excursions dans les grottes, le génie a perdu son pouvoir, ou du moins n'accorde plus ses faveurs aux mortels.

La cérémonie est faite, m'a-t-on dit, dans le but de provoquer l'esprit : on jette un chien dans ses eaux, on salit sa demeure, on le force ainsi à faire tomber une pluie abondante afin que les eaux entraînent au loin le cadavre du chien qui souille la grotte. Ce caractère provocateur se remarque dans plusieurs cérémonies du culte public des Annamites. C'est ainsi qu'à Cương-hà, on expose parfois les brevets des génies protecteurs du village, les laissant au grand soleil sans aucun parasol d'honneur, lorsque les génies tardent trop à accorder une requête pressante qu'on leur demande.

* * *

La citadelle de Cao Lao

Il y a dans le village de Cao Lao hạ un fortin d'origine chame, restauré plus tard par les Annamites. La légende s'est emparée de ce monument historique.

Le roi cham (*vua lôi vua lạc*) qui séjournait là vint à mourir. On l'enterra dans la citadelle avec tous ses trésors. On enterra également aux quatre coins de la citadelle quatre sauvages vivants dans la bouche desquels on mit un morceau de ginseng *(nhơn sâm)* : cette médecine devait les conserver vivants sous terre ; ils deviendraient comme autant de génies qui garderaient le corps du roi et ses trésors.

La citadelle était jadis entourée de fossés (*hào*) aujourd'hui transformés en rizières. Lorsque les buffles se baignaient dans ces fossés, de grosses sapèques s'attachaient à leurs flancs, si lourdes, que les animaux ne pouvaient plus se relever et périssaient parfois sous les eaux.

* * *

La pagode du Riz.

On vénérait aussi dans le même village une relique de la domination chame ; c'était l'écorce (*trâu*, balle de riz) d'un grain de riz des temps anciens. Elle était bien grosse comme l'écorce d'un coco, mais à moitié détériorée par les siècles. On la vola, voici déjà quelque vingt ans. Elle était placée dans la pagode consacrée à *Ông lúa Bà lúa*, le génie du riz. La tradition ajoute que les

grains de riz de cette époque reculée avaient une vertu nutritive exceptionnelle : un petit morceau d'un grain mis dans une marmite gonflait au point de remplir la marmite entière, et servait à rassasier toute la famille.

* * *

Le torrent de Chày

Le torrent de Chày est un fort affluent de la rive droite du Nguồn-sơn qui se jette dans le fleuve à environ deux kilomètres en amont des grottes de Phong-nha. Une légende historique s'y rattache.

C'était au temps jadis, lorsque Gia long fondait son royaume : — il est à remarquer que cette formule stéréotypée, qui commence invariablement toute légende historique, est vraie dans le cas ; — Hoằng thủy luttait ; il fut battu, s'enfuit vers le nord et atteignit le Nguồn-sơn. Il montait un éléphant qui portait au cou une chaîne d'or. D'autres éléphants étaient montés par les grands mandarins. Une nombreuse troupe de soldats, de domestiques, de femmes et d'enfants les suivaient. Arrivés à la rivière des grottes de Phong-nha, les fuyards s'accrochèrent aux pattes, à la queue, aux harnais des éléphants pour passer l'eau, retardant ainsi la fuite du prince. Il en fut de même au torrent de Chày. Alors Hoằng thủy ordonna aux cornacs de frapper quiconque s'accrocherait aux bêtes. Lui-même, prenant son épée, donnait l'exemple. Un grand nombre de personnes périrent dans les eaux. Depuis ce temps, lorsque les grandes pluies font grossir le torrent, les eaux prennent une teinte rougeâtre : c'est le sang des victimes de Hoằng thủy qui reparaît.

C'est un des rares souvenirs que le peuple ait conservé de la grande épopée, pourtant si récente, de Gia long et des Tây sơn. Hoằng thủy était un frère cadet de Quang toản, le dernier roi Tây sơn. Il prit part à l'expédition de 1801, avec le titre de *Tiết chế*, général en chef, et après la bataille de Nhựt-lệ (Đồng-hới) qui mit fin à la puissance des Tây sơn et consacra le triomphe de Gia long, il s'enfuit vers le Nghệ-an, en suivant la route des montagnes, par conséquent en passant à Cu-lạc (1).

* * *

Le citoyen de Cu-lạc. — C'était au temps jadis. Un individu de Cu-lạc, de la famille Nguyễn, nommé Nguyễn quí Lăng, alla à la guerre et eut la tête tranchée pendant le combat. Il revint à cheval à son village, après avoir traversé le Hói-rọng, arroyo des rizières, qui sépare Cổ-giang de Cu-lạc ; sa tête, qu'il portait encore sur ses épaules, se détacha et roula à terre. Il se baissa pour la prendre et la remit sur son cou. Puis il demanda aux femmes et aux enfants qui étaient là dans les champs : « Voilà que ma tête a été coupée,

(1) Voir *Liệt truyện*, préliminaires, livre 30, folios 53, 54.

peut-on vivre ainsi? — Non, il faut mourir », lui répondit-on. Il tomba alors de cheval et mourut.

On l'enterra près du Lèn, grand pic calcaire qui est en amont du village : à côté du tombeau était un Nghè, petite pagode où l'on rendait un culte à ses mânes. Mais le village fut dévasté à une certaine époque par des incendies multipliées. Le sorcier consulté répondit que c'était à cause d'un sort : le *Nghè* de Nguyễn quí Lăng n'était pas à sa place. On le transporta alors près de l'endroit où le héros était tombé de cheval. On y vénère aussi les mânes d'un autre citoyen, Bổn xã, de Cu-lạc, de la famille Dương, mais dont les exploits furent moindres.

Ce Nguyen quí Lăng a le titre de *Thần*, génie protecteur, dans la liste généalogique de la famille Nguyễn. Je ne sais si ce titre lui a été concédé par brevet royal. En tout cas le brevet n'existe plus aujourd'hui. Il vivait il y a sept ou huit générations. Cela nous reporte au milieu du XVIIe siècle, à l'époque des grandes guerres entre les Trinh et les Nguyễn. Peut-être combattait-il dans les troupes des Trinh, car la vallée du Nguồn-son paraît avoir dépendu de cette famille.

* * *

Le cap Đá Nhảy

Le cap Đá Nhảy est ainsi appelé parce que, la route mandarine contournant une falaise à pic pittoresquement découpée par les eaux de la mer, on est obligé, pour franchir le passage à marée basse, de sauter d'une pierre sur l'autre pendant l'espace d'environ deux cents mètres.

On remarque sur une des pierres du chemin une cavité rappelant vaguement l'empreinte d'un pied humain de grande dimension. On raconte que jadis Hồng-Lô (écrit Hồng-Lộ 洪路), personnage légendaire, se livrait sur cette pierre au plaisir de la pêche. Le poisson mordit l'hameçon, puis se dégagea. De dépit, Hồng-Lô frappa du pied et imprima sa trace sur le roc.

* * *

La pagode de l'Antre

Tout à côté du cap Đá Nhảy, il y a dans une anfractuosité du roc une statue d'origine chame que les Annamites vénèrent, appelant l'endroit Chùa-hang, tout comme à Phong-nha. On raconte qu'un sorcier chinois passant au large, sur un bateau, devina qu'il y avait là une statue cachée ; il en avertit le village qui depuis la vénère. Cette statue a une main brisée, et la tête, également brisée, est collée avec de la cire. On dit qu'une nuit « Monsieur le Maître », le tigre, entrant dans la grotte, sauta sur la statue, croyant que c'était un homme vivant, et la mutila ainsi.

L. CADIÈRE.

LE CÛḶÂ-KANTANA-MAṄGALA

OU

LA FÊTE DÈ LA COUPE DE LA HOUPPE

d'un prince royal à Phnôm-Pénh, le 16 mai 1901

PAR M. ADHÉMARD LECLÈRE

Résident de Phnôm-Pénh

On vient, pour la seconde fois, depuis deux mois, de célébrer à Phnôm-Pénh le *Chol kant Mongkol* (p. *Cûḷâ-kantana-maṅgala)* ou « la fête de la coupe de lahouppe » d'un prince royal *(réachéa botra-râjaputra,* ou, plus simplement, *mâchas,* maître ou seigneur). Cette cérémonie est aussi dite dans le langage de la cour: *Châmrœun kôr prah sâk* « honorable rasage des cheveux sacrés » ou *sôkant chuk* « beau rasage de la houppe », quand il s'agit d'un prince ou d'une princesse, fils ou fille du roi régnant. Quand il s'agit d'un enfant de *l'obaréach* (s. *uparâja*), l'expression est moins haute: *kesakant,* « coupe de la chevelure ». Quand il s'agit d'un fils ou d'une fille de dignitaire ou de gens du peuple, la terminologie est moins noble encore, car elle est entièrement empruntée au langage vulgaire, *kôr chuk* « rasage de la houppe » ou *kôr sâk,* « rasage des cheveux ».

La cérémonie du rasage de la houppe me paraît correspondre au neuvième des *dâça-karman* ou « dix rites », et au *keçânta*, tonsure, dont il est parlé au livre II, *çloka* 65 du *Mânava-dharma-çâstra* : ce *saṃskara* ou sacrement brahmanique devait être reçu par les Brahmanes dans leur seizième année, par les Kṣatriyas dans leur vingt-deuxième, et par les Vaiçyas dans leur vingt-quatrième année. Encore y a-t-il cette différence entre la cérémonie indienne et la cambodgienne que celle-là a pour objet de ménager sur le sommet du crâne la mèche que celle-ci a justement pour but de couper. Or cette mèche est, aux yeux des Hindous, la marque caractéristique de l'homme qui est resté dans le monde par opposition à celui qui a embrassé la vie religieuse. Tandis que le sacrement de Manu fait un laïque, la cérémonie cambodgienne ne tendrait à rien moins qu'à faire un moine. Nous ne serions pas éloignés de penser que l'influence du Bouddhisme n'a pas été étrangère à la modification d'une pratique tout d'abord empruntée au rituel brahmanique.

Le *keçânta* n'est d'ailleurs que la seconde coupe de cheveux prescrite par Manu. La première, le *cûḍâkarman* est le quatrième des *saṃskâras* dont il est question dans le *Mânavâ-dharma-çâstra* (II, 35) et le premier des *daça-karman* ou « dix rites ». Elle doit avoir lieu pour les Brahmanes dans la première année qui suit la naissance. Ce sacrement a été conservé au Cambodge, comme au

Siam, au Laos, en Birmanie, et y porte le nom de *kôr sàk prey* « rasage des cheveux sauvages » c'est-à-dire des premiers cheveux, des cheveux venus sans culture (avant le rasage). Cette cérémonie de la première tonsure, — de la tonsure des tout petits enfants, me dit une femme, — doit rituellement avoir lieu, à la fin du premier mois et s'étend à toute la chevelure. Elle est suivie de beaucoup d'autres rasages qui ne sont pas rituels, mais qui ménagent, — ou qui devraient ménager, — une houppe de cheveux au sommet de la tête. Cette houppe ou *chuk* ne devrait jamais être rasée, mais seulement écourtée quand elle est trop longue. En fait, elle est rasée presque tous les mois au cours des premières années de l'enfant avec tout le reste de la chevelure, soit par mesure de propreté, soit afin de renforcer la racine des cheveux. Plus tard, souvent à partir de trois ou quatre ans après la naissance, quelquefois à partir de deux ou trois ans avant le *kôr chuk*, on la laisse pousser toute ronde et d'un diamètre d'environ huit centimètres. Quand les cheveux ont atteint une certaine longueur en cet endroit, on les tord, on les noue et on en fixe le nœud à l'aide d'une épingle d'or, d'argent, de cuivre ou d'une aiguille de porc-épic. On rase tous les mois, quelquefois plus souvent, les autres cheveux, et, tout autour de la houppe, on épile une petite ligne large de deux millimètres à peine qui est dite *ray chuk*. Les gens coquets fixent autour de ce toupet une petite couronne de fleurs blanches du méaly, dite *phong phka*, et rien n'est joli comme un petite tête rasée, que surmonte une petite houppe correctement nouée et entourée d'une couronne blanche de fleurs toujours fraîches et odorantes. C'est cette houppe, conservée, soignée pendant plusieurs années, souvent ornée d'une épingle de grande valeur et d'une couronne de fleurs que nous avons vu ces jours derniers tomber rituellement sous le rasoir.

Les Khmêrs racontent que cette cérémonie de la tonsure des enfants à l'âge de puberté a été instituée par Prah Iso (Īçvâra-Çiva) ; ils prétendent que ce grand dieu rasa lui-même la chevelure de Prah Kénés (Gaṇeça), son fils, alors âgé de onze ans, sur le sommet du phnôm Kailâs (mont Kailâsa) où se trouve son paradis. C'est, ajoutent-ils, pour cette raison que le *réanma* ou pavillon qui sert à l'aspersion purificatrice est, pour les princes et les princesses, dressé au sommet d'un mont artificiel dit *phnôm Kailâs*.

La première fête royale du rasage de la houppe a été célébrée cette année au palais de l'*Obaréach* ou sous-roi ; elle a duré trois jours, — du 15 au 17 mars, — et le rasage de la houppe a eu lieu le dernier jour qui était un *thnga sao*, c'est-à-dire un jour placé sous la protection du régent de la planète Saturne (*Çani*), un samedi par conséquent. On a, ce jour-là, coupé et rasé la houppe d'une jeune fille âgée de 15 ans, la princesse Tuch ou Pinnora ; d'un jeune garçon âgé de 13 ans, le prince Nhœp ou Kayourî ; d'une petite fille âgée de onze ans, la princesse Nguy ou Sophannavong, tous trois enfants de l'Obaréach ; puis de deux fillettes, enfants de hauts dignitaires appartenant à la cour du sous-roi et que le prince débonnaire avait jointes aux trois petits enfants royaux.

La seconde fête a duré sept jours, du 13 au 19 mai, et le rasage de la houppe a eu lieu le 16, un *thngay Prahassamdey*, c'est-à-dire un jeudi, jour placé sous

la protection du régent de la planète Jupiter (*Bṛhaspati*). Ce jour là, on a coupé et rasé la houppe d'un *màchas* ou *kṣatriya* plus grand dans la hiérarchie cambodgienne, puisqu'il s'agissait du prince To ou Chandalekha (Croissant-de-lune), âgé de 13 ans, et fils (le premier avant-dernier fils) du *luong màchas chivit*, du roi maître de la vie, S.M. le râja Prah Noroudâm, roi du Kàmpuchéa ou Cambodge.

Ces deux fêtes, royale ou sous-royale, qui, à deux mois de distance, avaient le même objet, ont été célébrées dans la saison favorable aux grandes solennités. Cette saison s'étend du premier jour de la lunaison de *Bos* (p. *Phussa*), au dernier jour de la lunaison de *Pisakh* (p. *Vesàkha*), déduction faite des lunaisons de *Méak* et de *Chœtr* (p. *Màgha* et *Citta*), qui sont considérées comme néfastes; cette période favorable allait, cette année, du 21 décembre 1900 au 17 mai 1901, mais ne comprenait pas les jours tombant entre le 20 janvier et le 17 février et entre le 20 mars et le 17 avril 1901.

Elles ont de plus été célébrées au cours de deux des jours propices bien connus des Cambodgiens: un samedi, jour de Saturne, et un jeudi, jour de Jupiter. Le premier de ces deux jours passe pour favorable au succès des solennités rituelles, le second est dit particulièrement protégé par les *devas* de tous les paradis. Trois autres jours de la semaine, en dehors de ces deux, sont encore propices : le dimanche ou jour du Soleil (*Àditya*), parce qu'il procure longue vie ; le mardi, jour de Mars (*Maṅgala*), parce qu'il maintient la paix ou donne la prospérité et la victoire en temps de guerre; enfin le vendredi, jour de Vénus (*Çukra*), parce qu'il procure toutes sortes de nourritures savoureuses. Les seuls lundi, jour de la Lune (*Soma*), et mercredi, jour de Mercure (*Budha*), sont défavorables, le premier parce qu'il procure les maladies, les chagrins et d'autres ennuis, le second parce qu'il procure des malheurs, l'anxiété et des ennuis provenant d'inimitiés avec autrui.

Les jours favorables au rasage de la houppe appartiennent donc à trois lunaisons séparées l'une de l'autre par des lunaisons néfastes, mais qui correspondent à des mois qui font partie de nos saisons d'hiver et de printemps. Ces jours propices seraient au nombre de 90 si les lundis et mercredis n'étaient pas défavorables; en fait il y a, dans cette période et par an, seulement 77 ou 78 jours favorables à la célébration de la cérémonie du rasage de la houppe.

C'est au cours de ces 77 ou 78 jours que, par tout le Cambodge, le Siam, le Laos et la Birmanie, les rois, les princes, les grands, les petits dignitaires et les gens du peuple célèbrent cette fête réglée par un rituel que j'ai sous les yeux. Elle est, par tous ces pays, l'occasion de grandes réjouissances, de réunions de famille, d'un certain concours de peuple quand il s'agit des princes ou des grands, de festins toujours; car elle est, pour tout le monde bouddhiste, une sorte d'initiation, de proclamation publique que l'enfant va prendre place sinon au rang des grandes personnes, du moins au rang des adolescents dont la tenue et la démarche doivent être correctes. Le jeune hommme, souvent encore un enfant, n'ira plus se rouler sur les tas de sable et la jeune ou la petite fille ces-

sera de jouer avec les garçons ; le jeune homme se tiendra dorénavant parmi les hommes et la jeune fille restera parmi les femmes. J'estime que cette solennité a remplacé dans le monde bouddhique la cérémonie de l'investiture du cordon dans le monde brahmanique et qu'elle y tient lieu de la prise de la robe prétexte dans le monde romain.

Quoiqu'il en soit de cette opinion, le *kôr chuk* ou « rasage de la houppe » est une fête rituelle obligatoire pour tout le monde, indispensable pour les princes et les princesses, et qui détermine l'entrée des jeunes garçons et des jeunes filles dans le monde des grandes personnes. Enfin nul enfant ne peut ou ne doit être reçu dans un monastère en qualité de *samnêr* ou *nên*, c'est-à-dire de novice, avant d'avoir reçu cette sorte de sacrement.

On voit par là que cette cérémonie est de premier ordre, et qu'elle mérite d'être décrite par le menu. Il a été dit plus haut qu'elle ne peut être célébrée que dans les lunaisons de Bos, de Phalkun et de Pisakh (p. *Phussa, Phagguṇa* et *Vèsakha*), c'est-à dire au cours des 10e, 12e et 2e lunaisons de l'année astronomique qui commence à l'équinoxe de printemps, ou bien les 2e, 4e et 6e lunaisons de l'année civile qui, au Cambodge, commence le 1er jour du mois de Mikkasèr (p. *Mâgasira*), cette année le 22 novembre 1900. J'ajouterai qu'elle ne peut être célébrée pour chacun des enfants que dans le cours de leurs 9e, 11e, 13e ou 15e année, jamais avant et jamais après sans manquement, et encore jamais au cours des années paires qui sont considérées comme néfastes. En outre, le jour ne peut être arbitraitement choisi par les parents des enfants ; ce soin est réservé aux *horapâṭhakas ou horâcariyas*, qui sont des astrologues ou bien aux simples *âcariyas*, qui sans être des devins de métier, sont en possession des diagrammes et des tables nécessaires à la découverte de ces jours. Le jour favorable pour chacun des enfants, l'heure propice au cours desquels les influences mauvaises ne viendront pas troubler ou compromettre la cérémonie, ne peuvent être découverts qu'à l'aide de calculs assez compliqués dont les éléments sont fournis par la position dans le ciel des astres le jour de la naissance, et de certaines étoiles dites favorables, par l'âge de l'enfant et le millésime de l'année où il est né, par le chiffre correspondant aux quatre éléments (terre, eau, feu, air) qui président aux jours. On écarte les deux jours de la semaine qui sont dits *amaṅgalas* ou néfastes dont j'ai parlé plus haut, et on choisit le jour *thong chay* ou du « drapeau victorieux » parmi les cinq jours de la semaine qui sont dits *maṅgalas*, ou propices, en prenant, si le calcul a donné un jour néfaste, celui qui est le plus près, soit avant, soit après, mais selon que les fractions, s'il y en a eu, ont indiqué plutôt l'un que l'autre.

Ne pouvant pas donner la description des deux *kôr chuk*, celle que je vais donner ici sera la description de la cérémonie célébrée au palais du roi Noroudâm. Elle donnera, je l'espère, une idée assez juste des deux fêtes si on veut bien, par la pensée, ramener à des proportions beaucoup moindres, pour ce qui concerne celle célébrée au palais de l'*obaréach*, la pompe que je vais essayer de décrire.

I. — LE MONT KAILÂSA

On avait élevé dans la première cour du palais royal, entre la salle publique des danses (*roung réâm*) et le mur d'enceinte au sud, devant la maison en fer du roi, un *phnôm* ou mont *Kailâsa*, image du pic célèbre de l'Himâlaya où, disent les livres sacrés de l'Inde et du Cambodge, le dieu Çiva règne en son paradis et a célébré le *kôr chuk* de son fils Gaṇeça.

Au centre de ce paradis, — ce détail n'est pas inutile, et nous verrons tout à l'heure pourquoi — se trouve une source d'eau sacrée, toujours alimentée par les nuages ; de cette source s'échappe une rivière qui, après avoir, en cataracte haute et bruyante, battu de ses flots une énorme roche dite *kâbal mâharéach* (*mahârâja-kapâla*, le crâne du grand roi), continue de descendre la montagne, traverse l'Inde sous le nom de Gangâ, puis l'Océan profond sans mêler ses eaux douces aux eaux salées de la mer, et va se perdre dans les enfers où règne Yama avec ses *Yam phum bal* (*Yama-bhûmi-pâlas*) ou gardiens du monde de Yama et ses damnés à la fois tourmenteurs et tourmentés.

Ce *phnôm Kailâs* ou mont *Kailâsa* est figuré ici par un échafaudage en bois, haut de six à sept mètres, supportant un treillis serré de lamettes de bambous ; le tout est entièrement recouvert de cotonnades blanches assez habilement brossées de longues traînées bleues et brunes pour donner l'impression d'un sommet montagneux formé d'énormes roches grises. L'une au sommet est argentée et une autre est dorée. Dans les sinuosités, on a planté des branches d'arbres qui figurent des arbustes, des touffes d'herbes et de fleurs ; dans les trous qui sont des sortes de repaires, on a placé des animaux en carton : tout en haut, un *réachéasey* (p. *râjasîha*) ou lion royal tout doré, un éléphant blanc entièrement argenté ; en bas, je trouve une tigresse allaitant trois ou quatre petits, un chameau, une girafe, des cerfs, un sanglier, une biche, tout cela très naturaliste, trop naturaliste même, grossièrement fait, mais curieux cependant dans l'ensemble.

Au sommet du *phnôm*, sur une plate-forme de cinq à six mètres carrés, on a élevé un petit pavillon ou *réanma* à quatre faces, dont le toit, supporté par quatre belles colonnes de bois doré, est semblable aux jolis campaniles dorés qui ornent le faite de certains temples bouddhiques, — principalement le *Véath nokor* de Phnôm-Pénh et les édicules que ce beau monastère contient. Ce pavillon ou *réanma* est garni de rideaux en soie rouge discrètement brochés jaune, qui sous les chauds rayons d'un beau soleil parvenu au tiers de sa course, font un effet charmant quand, malgré les embrasses d'or qui les lient aux quatre colonnes du toit, ils se gonflent sous la petite brise qui souffle par dessus les murs d'enceinte du *véang* royal. A l'est et au flanc de ce pavillon, on a posé, sur un petit bâti, un grand bassin de cuivre recouvert d'un coupon de soie blanche ; ce bassin est muni d'un long tube fixé à sa base, fermé par un robinet, et qui s'achève en pomme d'arrosoir. Ce récipient est rempli d'eau prise au Mékong et figure la source d'eau sacrée qui se trouve au sommet du Kailâsa, comme je l'ai dit plus haut.

Autour de ce *phnôm*, on a dressé sept *chhatt ruot*, parasols étagés, qui sont des mâts plus hauts que le mont Kailâs et qui portent, enfilés les uns au dessus des autres, neuf parasols rouges agrémentés de dorures et d'autant plus petits qu'ils sont plus hauts.

Un raidillon, dont la base est à l'ouest, sans contourner entièrement le *phnôm*, en gravit le flanc nord, et conduit du sol au sommet. Ce sentier est recouvert d'une natte étroite et longue comme un tapis d'escalier, et, sur cette natte, on a étendu une cotonnade blanche qui part de la salle où le jeune prince ira, avant l'aspersion, échanger son beau costume de brocard d'argent contre un langouti et une écharpe blanche de coton, et qui conduit au pied du pavillon ou *réanma*. Il s'élève entre les sinuosités du *phnôm*, gardé par des demi-dieux de carton, homme et femme, que Çiva a chargés de la surveillance des sentiers sacrés qui conduisent à son paradis.

Un cordon préservateur fait de sept fils de coton vierge non tordus et chargé de puissance par les religieux du Buddha qui ont prié dessus, entoure le *phnôm*, et doit éloigner de lui les esprits mauvais qui pourraient être tentés de s'en approcher pour compromettre le succès de la cérémonie.

Au bas, trois petits abris sont dressés. On y voit des autels et sur ces autels des offrandes. Elles sont destinées aux *devas* des paradis bouddhiques, à Viçvakarma le divin architecte, et aux Bodhisattvas qui suivent le bon sentier qui mène à l'arbre de l'omniscience.

Bref tout cela était léger, fait de toiles peintes et de carton; et, cependant, le le jour du *kôr chuk*, sous le beau ciel bleu où couraient de grands nuages blancs, sous les rayons chauds du soleil qui fondait tous les détails défectueux en un ensemble fastueux, au milieu de tout ce peuple khmèr acccouru de toutes les parties du royaume, au bruit de la musique des Cambodgiens et des Tagals, en présence des grands et des petits dignitaires vêtus et coiffés à l'antique, tout cela était féérique, grandiose et non sans majesté.

II. — LES TROIS JOURS PRÉPARATOIRES

Les trois jours qui ont précédé celui du rasage de la houppe, c'est-à-dire les 13, 14 et 15 mai, douze religieux, — autant qu'il y a de mois dans l'année,— sont venus de *Véath Olalom*, le principal monastère de Phnôm-Pénh, y compris leur chef, le *sômdach prah sângkréach* (le haut et saint dignitaire du sangha royal) s'installer dans le *Prah tinéang tévéa vinichchay*, qui est la « salle du trône et des dieux décidants (conseillers) » sur un tapis placé le long des piliers de droite (1) qui soutiennent la partie centrale du toit, et assez loin du trône bouddhique. Ils ont le dos tourné au Sud, afin d'avoir l'épaule droite à l'Est et l'épaule gauche à l'Ouest. Entre le trône bouddhique et la place

(1) La droite est le côté qui se trouve à la droite d'une personne assise sur le trône.

qu'ils occupent, on a élevé un autel, plutôt une sorte de lit carré très-bas, fait d'un cadre de bois formant ciel et supporté par quatre colonnes; cet autel est recouvert de cotonnade blanche ainsi que les colonnes et le ciel. On y trouve, au centre, une courte et massive statue de Çiva à huit bras; devant cette statue cinq aiguières d'eau parfumée et consacrée par des prières qui doit servir à l'ablution purificatrice qui aura lieu après le rasage de la houppe; puis quatre conques marines agréablement ornées de dorures; une paire de ciseaux de forme antique et damasquinée d'argent; quatre rasoirs à manches d'or, d'argent, de cristal et de corne de rhinocéros; trois anneaux d'or ou *kiëvyat* passés dans un grand anneau de *sbau* frais, l'herbe à chaume des Cambodgiens qui est, dit-on, le *kusa* des livres sacrés sur lequel, étant assis au pied de l'arbre de la *bodhi*, Siddhârtha Gautama devint Buddha. J'y vois encore deux petits sachets de soie: l'un, me dit-on, contient un étui en or dans lequel on a placé une feuille d'or très mince, dite *suvaṇṇapaṭṭa*, portant les titres donnés au roi le jour de son couronnement; l'autre contient un étui semblable renfermant une feuille d'or sur laquelle est écrit le nom du jeune prince, Chandalekha.

Derrière le trône bouddhique qui est relativement simple, quoique doré, orné de deux étages de Garuḍas disposés en cariatides et surmonté des sept parasols qui forment pyramide et qui sont un des attributs de la royauté khmère, on aperçoit le trône brahmanique. Large, haut, majestueux, il est fait de trois vaisseaux d'inégale grandeur qui semblent emboîtés l'un au dessus de l'autre, dont les angles s'achèvent en flammes hardies. Il est surmonté d'un dais, orné de rideaux liés aux colonnes par des embrasses d'or, à toiture pyramidale, très ouvragé et très élégant malgré la lourdeur de sa base. Ce trône, ainsi que le précédent est entièrement recouvert de feuilles légères d'or délicament appliquées sur le bois au préalable sculpté.

En face des religieux, on voit sur une natte blanche, un épais tapis et, à la tête de ce tapis, un petit coussin accoudoir en soie blanche brodée d'argent. De chaque côté de ce coussin et un peu en avant, on a placé deux *bay sey* qui sont des offrandes aux *devas*, et, à quelques pas, juste au centre de la salle, entre les religieux et la place que le jeune prince occupera, est une représentation rituelle du mont Meru. C'est une des couches intérieures d'un tronc de bananier maintenue debout par un pieu et enveloppée d'une magnifique étoffe de soie qui s'achève en une pointe au sommet de laquelle on a placé un anneau d'or enrichi d'un gros diamant, le *maṇi* royal.

Autour de cette représentation rituelle mais très conventionnelle du mont Méru, on voit des plateaux d'or remplis de fruits.

Quatre *Bakous* ou brahmes qui sont, avec le Roi, les officiants de cette solennité sont vêtus à l'antique d'une sorte de chemise dite *aau phay*, longue, en mousseline claire, à manches larges et longues, ouverte sur le devant et dont le col, les bords et les manches à l'endroit où se portent les anneaux de bras sont ornés de galons d'or; ils ont les cheveux longs et noués en torchon derrière la

nuque. Les religieux du Buddha ont le dos à l'est, assis sur des nattes posées en face du tapis que doit occuper le prince Chandalekha. Près des *Bakous* sont disposés, à portée de leurs mains, d'abord deux conques marines toutes blanches qui sont les trompes antiques qui doivent marquer les différentes phases de la cérémonie, et dont le son a la propriété d'éloigner les esprits mauvais; puis quatre *ping-pâng* qui sont de tout petits tambourins dont une bille de pierre attachée à une ficelle vient simultanément, quand on agite l'instrument, frapper les deux peaux; enfin quatre *krap* ou castagnettes en bronze de forme antique.

Tout autour des piliers qui soutiennent la toiture centrale de la salle du trône, mais à l'intérieur, je distingue un cordon préservateur de coton vierge fait de sept fils non tordus en tout semblable à celui qui enceint le *phnôm Kailâsa*. Ce cordon après avoir décrit un parallèlogramme long, et avoir passé au travers de l'autel de Çiva, repose à terre devant les religieux du Buddha et s'achève en une couronne épaisse dite *âmbas khlok* qu'on a placée sur un petit lit de cotonnade blanche. Nous verrons plus loin comment ce cordon acquiert la propriété préservatrice qu'on lui attribue, quel est son rôle et quel est celui de la couronne de coton vierge.

Vers cinq heures du soir, heure à laquelle les religieux pénètrent dans la salle du trône et prennent place sur les nattes préparées pour eux, par la porte centrale du Nord une longue procession, que je décrirai au paragraphe suivant, sort du palais royal, et entraîne le prince Chandalekha assis sur le *yânâmât* (1), qui est une sorte de lit bas à dossier entièrement recouvert de plaques d'or. Ce cortège qui compte au moins 800 figurants fait le tour du *Moukkha prah léan* ou place royale qui est située au nord du palais, puis rentre dans le *véang*, par la porte centrale de l'Est et se répand dans la première cour autour du *phnôm Kailâsa*.

Le prince passe directement de son *yânâmât* sur une estrade où le reçoit le roi : puis, suivi de toutes les femmes de la cour et des suivantes vêtues de blanc, il entre dans le palais par une porte qui se trouve située tout près de *phnôm Kailâs*, en marchant sur une natte recouverte d'une cotonnade blanche, traverse les appartements et gagne la salle du trône. Il y pénètre par une porte située à la gauche (2) du trône brahmanique et, pendant que sa suite de femmes s'arrête au fond de la salle, et que les *Bakous*, qui sont allés au devant de lui, sonnent de la conque marine afin d'éloigner les génies malfaisants, il vient, précédé par eux, s'asseoir sur le tapis préparé pour lui en face des religieux et s'accouder sur le petit oreiller de soie blanche brodée dont j'ai parlé plus haut. Le roi, qui le suit, prend place sur un coussin, placé à quelques mètres du trône bouddhique, au milieu de la salle. Les *Bakous* s'asseyent à la gauche du récipiendaire de

(1) Des mots sanskrits *yâna*, véhicule, et *amâtya*, ministre. *Amâtya-yâna*, véhicule, (escorté par les) ministres.

(2) A la droite si on regarde le trône.

manière à ne tourner le dos ni aux religieux ni aux princes qui ont pris place un peu en arrière et au-dessous du néophyte.

Celui-ci, sur l'avis du principal *Bakou*, incline sa petite tête aux trois quarts rasée, et ornée du *kiév* (1) qui est un tout petit *makuṭa* qui enferme la houppe, puis, sans lâcher un seul instant la feuille de latanier dorée dont il sera parlé plus bas, il joint ses deux mains ouvertes, les porte lentement à la hauteur du *kiév* et salue le roi, les religieux du Buddha, l'autel élevé à Çiva et le mont Meru. C'est le *sâmpah* solennel et rituel, *l'anjali* des livres hindous. La musique cambodgienne se fait entendre au dehors sous l'espèce de marquise qui précède la salle du trône.

Un *Bakou* allume les bougies de cire d'abeilles et le prince Chandalekha se penche en avant, s'appuie des deux coudes sur le coussin de soie blanche brochée et y demeure les mains jointes dans la position respectueuse des fidèles au temple.

Alors un *achar* (p. *âcariya*) s'approche des moines et leur demande de vouloir bien dire la triple salutation au Buddha, les trois augustes refuges, les cinq préceptes sacrés, afin que tous ceux qui sont là profitent de cette récitation. Les religieux du Buddha, vêtus de jaune, c'est-à-dire de deuil, inclinent la tête et, tout de suite, la face cachée derrière un écran, dans le grand silence de la salle, alors que toute l'assistance a les mains jointes, leurs voix s'élèvent très claires et très nettes : *Namo tassa Bhagavato Arahato Sammâsambuddhassa,* « Salut à lui, le bienheureux, le saint, le sage parfaitement accompli » et toute l'assistance répète cette formule. Deux fois encore, les religieux la répètent et deux fois les assistants la disent après eux en un murmure un peu confus, qui rappelle les répons des fidèles aux litanies dans nos églises chrétiennes un soir de *Salut*.

Un silence se fait, puis la voix des religieux reprend pour dire les *prah tray saranagamas* (*tri-saraṇa-gamanaṃ*) qui sont, comme une sorte de *credo* buddhiste, les trois refuges que doit désirer un fidèle :

Buddhaṃ saraṇaṃ gacchâmi « En Buddha je me réfugie », et la foule répète cette formule ; *Dhammaṃ saraṇaṃ gacchâṃi*, « En la Loi je me réfugie », et l'assistance repète cette phrase ; *Saṅghaṃ saraṇaṃ gacchâmi*, « En l'assemblée je me réfugie », et la foule répète encore. Les religieux recommencent deux fois cette récitation toujours coupée par celle des fidèles, mais en faisant précéder la deuxième des mots *dutiyaṃ pi* « deuxièmement » et la troisième fois des mots *tatiyaṃ pi* « troisièmement ».

Le chef des religieux demande alors : — « Maintenant, vous désirez entendre les cinq préceptes. » — « Nous désirons les entendre » répond *l'âcariya*.

Alors les douze religieux récitent les cinq préceptes sacrés ou *sœl pram (pancasîlaṃ)*, qui sont aussi dits les cinq abstinences (*veramaṇî*)

Pâṇâtipâtâ veramaṇi sikkhâpadaṃ.

---

(1) Prononcez *Kieu*.

Adinnâdânâ veramaṇî, etc.

Kâmesu micchâcârâ veramaṇî, etc.

Musâvâdâ veramaṇi, etc.

Surâ-meraya-majjapamâdatthânâ veramaṇi. etc.

C'est-à-dire qu'il faut s'abstenir de tuer, de voler, de commettre des impuretés, de mentir, de boire des liqueurs alcooliques.

Le dernier des cinq préceptes ou commandements sacrés dit, *l'achar* s'avance encore vers le chef des religieux en se traînant sur les genoux à l'aide des mains et des pieds, appuie les coudes à terre, joint les mains ouvertes, salue de la tête et demande que les religieux fassent entendre les trois *parittas* ou protections.

Vipattipatibâhâya, sabbasampattisiddhiyâ,

Sabba- { *dukkha* / *bhaya* / *roga* : } *-vinâsâya, parittaṃ brûtha maṅgalam,*

c'est-à-dire : « Pour écarter l'infortune, pour obtenir toute prospérité, pour anéantir toute douleur, toute crainte, toute maladie, récitez l'auspicieuse (formule de) protection. »

Chacune des trois formules qui ne diffère l'une des autres que par l'emploi dans chacune d'elles de l'un des trois mots que j'ai placés entre une double parenthèse, est dite trois fois par les religieux.

Les trois *parittas* étant récités, *l'achar,* en langue pâlie et d'une voix haute et par deux fois, prie les *devas* des mondes de la forme, ceux des montagnes et des précipices, de l'atmosphère et des astres, des îles et des continents, ceux qui habitent les arbres, les forêts, les maisons et les champs, les dieux de la terre, etc., de venir assister à l'exposition de la Loi.

Alors les religieux répètent trois fois la salutation au Buddha, et disent les 7 *parittas* favorables qui sont des textes d'exorcisme extraits du *Suttapiṭaka*, la deuxième collection des livres sacrés du Bouddhisme. Cette récitation dure environ une heure. Quand elle est achevée, le jeune prince, sur un avis des *Bakous*, salue son père, les religieux, l'autel de Çiva, le mont Meru et se retire dans ses appartements. Les religieux reçoivent quelques présents au nom du roi, puis se lèvent et regagnent leur monastère, les uns derrière les autres, le chef en tête et se suivant dans l'ordre indiqué par l'ancienneté et leur entrée en religion.

Le roi, le premier jour, a assisté aux récitations des religieux du Buddha ; mais trop vieux, malade, fatigué, il n'a pu faire de même les deux jours suivants. Il est demeuré dans son appartement. Il n'a pas davantage reçu à la porte du palais la procession du matin qui a précédé d'une heure le rasage de la houppe, afin d'être dispos pour cette cérémonie et pour celle de l'aspersion, et le soir, il n'a pas paru lors de la procession qui a précédé la cérémonie du *khuan* dont il sera parlé à la fin de cet article.

III. — LA PROCESSION

Le cortège du prince Chandalekha, le jeune néophyte royal, était très curieux, plein d'enseignements sur le passé, la gloire d'autrefois, la splendeur des anciennes cérémonies royales, avant les guerres avec le Siam et l'Annam, avant la prise de Lovœk et l'arrivée des Européens qui ont apporté tant de nouveautés en Extrême-Orient que tout l'archaïsme en est affecté, que tout le pittoresque en est corrompu, et que le style national s'abâtardit. Ce cortège *(hê)* cependant a beaucoup conservé du passé, malgré tout le nouveau, tout le disparate qui s'y mêle. Je vais essayer de le décrire ici.

J'ai dit plus haut qu'il comprend environ 800 personnes; qu'on en juge :

Une compagnie de 100 soldats manillais et cambodgiens, vêtus de pantalons blancs, de vareuses d'un bleu foncé et coiffés du casque d'ordonnance, pieds nus, se suivant à la file indienne, sur deux lignes, ouvrent la marche, le fusil chasse-pot sur l'épaule, la bayonnette au canon.

Entre ces deux lignes de cent soldats — la garde manillo-cambodgienne du roi — un corps de musique française dont les 12 exécutants, à deux ou trois unités près, sont cambodgiens et dont le chef est un vieux Manillais, s'avance avec ses gros, ses énormes instruments de cuivre, ses cymbales et sa grosse caisse. Ces douze musiciens sont chaussés, mais vêtus et casqués comme les soldats de la compagnie qui les encadre.

A cinquante mètres de ce corps de musique s'avancent quatre pièces de quatre, montées sur de vieux affûts, et traînées chacune par six artilleurs cambodgiens vêtus comme les soldats, mais coiffés de képis déformés en drap bleu foncé à liseré bleu tendre.

Derrière cette batterie, à cinquante mètres encore, paraissent sept éléphants aux belles et longues défenses d'ivoire cerclées chacune de trois larges anneaux d'or travaillés par les plus habiles orfèvres du roi. Ils figurent les sept planètes connues des anciens, le soleil et la lune compris, qui président aux jours de la semaine. Sur le dos des quatre premiers et retenus par des croupières de cuivre on a placé des *krê snêng* ou palanquins sans roof; sur chacun des deux palanquins qui tiennent la tête est assis, les jambes croisées, un danseur costumé et masqué en *Yakṣa,* et sur chacun des deux suivants est un autre danseur costumé comme les *Yakṣas*, mais masqué en singe et muni d'une longue queue flexible. Ils montrent à la foule leurs masques grimaçants, leurs dentures féroces, leurs bouches terribles, chez les *Yakṣas* armées de défenses de sanglier. Avec des contorsions violentes, des mouvements brusques, saccadés du corps, de la tête et des bras, ils entrent dans leur rôle de tourmenteurs des hommes et menacent de leurs glaives courts la foule qui rit de leur colère et qui brave leurs menaces.

Les trois derniers éléphants, dont l'un sert habituellement de monture au roi, ne portent que leurs cornacs armés du *kangvê* ou croc qui sert à réprimer leurs écarts. Ceux-ci sont vêtus de brocard d'or, à l'antique, et coiffés du casque

persan qui rappelle avec son cache-nuque rouge celui des Sarrasins au temps des Croisades.

Derrière les sept éléphants, entre deux lignes de cavaliers vêtus à l'antique, coiffés du casque persan et montés sur des chevaux sellés et bridés à la mode birmane, marche le capitaine de la compagnie de soldats dont le costume et la casquette ressemblent beaucoup à ceux d'un officier de marine.

Puis, viennent deux files de porteurs d'étendards: 70 porteurs de drapeaux liés à la hampe; 48 porteurs d'étendards de forme triangulaire liés à la hampe, dits de la victoire; 48 porteurs d'oriflammes vertes, dites du *makara*; 18 porteurs d'oriflammes jaunes, dites du scolopendre, toutes ces oriflammes suspendues en bannières; 18 porte-fanions; 60 autres porteurs d'étendards du *makara;* 16 porteurs d'étendards, dits du scolopendre et 20 porteurs de pavillons blancs. Toutes les hampes de ces étendards ou drapeaux sont terminées par une flèche sous laquelle pend une crinière jaunâtre, et tous les porteurs sont vêtus de casaques rouges, du *sampot* khmèr en soie, et coiffés du bonnet qui serre la tête. Ces 300 hommes qui autrefois étaient *pol vén* ou gardiens par corvées, se suivent en file indienne sur deux longues lignes. Ils soutiennent, en outre de leurs drapeaux, deux longues cordes de bourre de coco d'environ 500 mètres chacune, qui paraissent n'avoir d'autre fonction que d'empêcher la confusion et de maintenir les hommes à la distance réglementaire.

Entre ces deux lignes de porte-étendards, paraît un corps de 16 musiciens cambodgiens jouant des instruments français, en tout pareil au corps de musique déjà décrit. Leur chef est un Manillais.

Derrière ce corps de musiciens viennent 27 licteurs vêtus de beaux *sampot* en soie du pays, vêtus de *aau* de soie noire, la tête nue, et porteurs de faisceaux de treize rotins dont douze sont liés autour d'un bâton peint en rouge et dont le treizième est fixé sur le cercle formé par les douze premiers. Les 27 licteurs représentent collectivement le droit d'appliquer les peines de justice, mais ils figurent aussi par leur nombre les 27 mansions lunaires; les douze rotins des faisceaux figurent les douze lunaisons de l'année et le treizième rotin la treizième lunaison qu'il faut intercaler dans l'année tous les deux ou trois ans sous le nom de *tutiyâsâth*, deuxième *âsâth* (p. *âsâḷha*), lunaison qui est la cinquième de l'année astronomique anormale et la huitième *bis* de l'année civile anormale ou de treize lunaisons. (1)

Derrière les licteurs, à cinquante mètres environ et toujours entre les deux

---

(1) Je dis 8e *bis* et non 9e lunaison parce que dans les années de 13 mois le premier mois d'*âsâth* (*pathamâsâth*) et le deuxième mois d'*asâth* (*tuiyâsâth*) sont, quand on date une pièce officielle, indiqués le premier par un 8 et un zéro $(\frac{8}{0})$, et le second par deux 8 placés l'un au-dessous de l'autre $(\frac{8}{8})$; cela afin que les mois du même nom portent toujours le même numéro, que l'année ait 12 mois, ou qu'elle en ait 13. Il est facile de saisir la raison pratique de ce procédé.

files des porte-étendards, viennent les nations : les Malais et les Chams réunis en un même groupe de 200 hommes, coiffés de turbans, vêtus de langoutis longs ou courts drapés sur le pantalon large, avec plus de cent petits garçons qui, très gravement et coiffés de turbans ou de calottes à broderie d'or, marchent sur plusieurs files ; cette nation est précédée de ses musiciens qui battent des tambourins larges mais courts, dont la peau est une peau de buffle très tendue à l'aide de chevilles et de ficelles.

Les Chinois suivent à cinquante pas. Ils sont peu nombreux, n'ont pas revêtu leurs costumes de gala, mais ils sont précédés de leurs musiciens qui jouent des airs criards sur des flageolets grêles et qui choquent des cymbales larges et énervantes.

Puis c'est un groupe de quatre musiciens khmèrs, dont trois frappent des *tam-tams* et dont le dernier bat une sorte de grosse cuve en bronze, avec un marteau de bois enveloppé d'un linge.

Un autre groupe de six batteurs de gong suit à cinquante pas environ, et, derrière ce petit groupe, s'avancent sept batteurs de *ping-pâng* ; puis, sur quatre rangs, 200 dignitaires cambodgiens vêtus du *sâmpot* et de la veste de cérémonie qui brille et paraît dorée, le tout recouvert de la chemise ouverte sur le devant, dite *aau phay*, qui est en mousseline fine garnie de galons d'or. Leur tête est coiffée du *rômphak* blanc qui est une calotte basse en carton posée sur la tête, maintenue par une cordelette qui se noue sous le menton, et qui s'achève en une pointe longue d'environ 0m40. Ils portent tous un lotus rouge à la main droite.

Derrière ce groupe de dignitaires, s'avance un corps de musiciens cambodgiens qui battent tout en marchant des instruments siamois portés sur des bambous par des gens du peuple.

Derrière ceux-ci s'avance un nouveau groupe de 200 dignitaires cambodgiens également porteurs de lotus rouges, en tout semblable au premier, puis un corps de batteurs de longs tambourins qui ont la forme d'une amphore haute de 0m80, suspendus à la ceinture. La membrane de ces tambourins est en peau de serpent. Ce groupe est composé de Cambodgiens vêtus d'étoffes à carreaux bleus et blancs ; ils portent des écharpes larges en même étoffe négligemment jetées sur l'épaule gauche à la mode écossaise, et leur tête est ceinte du haut turban birman. Ils figurent les nations des Pégouans, des Kolas et des Avas, qui, jadis, étaient assez nombreux au Cambodge et au Siam. Devant ce groupe, un danseur comique marche, danse, saute et se contorsionne à la grande joie de la foule.

Derrière viennent, sur deux lignes, 26 porteurs de lourds parasols rouges, 20 porteurs de pavois ronds et 20 porteurs d'autres pavois en forme d'écrans de religieux ; puis, entre ces divers porteurs, s'avance gravement la *Mayurichhatt*, une dame vêtue à l'antique et qui porte en ses deux mains un petit parasol (*chhatt*) fait de plumes de paon (*sk. mayûra*) prises sous la gorge ou sur le dos de l'oiseau. Elle est vêtue d'un magnifique langouti qui brille comme une feuille d'or et qu'elle porte long comme une jupe. Ce langouti est maintenu à la taille par une large ceinture en or dont la boucle, sur le devant, porte un très beau

et très gros brillant entouré de douze autres plus petits. De ses épaules tombe par derrière, comme une chappe, à quelques pouces du sol un long manteau, dit *sbay pak*, fait d'une seule pièce de brocart d'or hindou échancrée pour le cou et dont les deux côtés de l'échancrure sont ramenés sur la poitrine et couvrent tout juste les seins. Par dessus ce manteau, une sorte de lourde et large rivière d'ornements d'or liés les uns aux autres par des chaînettes également en or, dite *say nuom*, recouvre à demi les épaules, un peu la poitrine et le dos. Des bracelets pour les poignets et des bracelets pour les bras, des bagues à tous les doigts, des anneaux de cou-de-pied, de splendides et longues boucles d'oreilles, tous ces bijoux en or, et une très belle couronne d'or habilement travaillée, dite *kabangna*, garnie de nombreux brillants, relèvent encore son beau costume. Elle marche doucement, la taille cambrée, haut les seins, le regard à vingt pas, fière et, disent les Cambodgiens « gracieuse comme une *apsarâ*. » C'est elle qui « ouvre la route » au prince et qui, finalemement, avec son parasol de plumes de paon, qui est une sorte d'amulette, écarte de lui les influences mauvaises.

Derrière elle, à dix pas et toujours entre les porteurs de pavois, s'avance le *yânâmât* d'or ou palanquin à dossier où le prince Chandalekha se tient, assis à la mode hindoue, le dos appuyé à un petit coussin de soie blanche. Ce palanquin est porté « au-dessus des têtes » par huit hommes du peuple et escorté des douze plus hauts dignitaires du royaume, tous vêtus de *sampots* et de vestes brillantes comme de l'or, de la longue chemise ou *aau phay* dont j'ai parlé plus haut et coiffés du *rômphak* blanc. Le prince Chandalekha est vêtu à l'antique d'un *sâmpot châtabap* de brocart d'or hindou relevé entre les jambes à la cambodgienne qui forme culotte et qui cache à demi un pantalon dit *kho hatthonghvang* également en brocart, qui descend à mi-jambes. Sa veste ou *chhlang prah ângk* à ailes de pigeon sur les épaules, — ailes dites *enttanou* (p. *Inda-dhanu*, arc d'Indra ou arc-en-ciel), parce qu'elles forment un arc avec les épaules, — vaut 2000 piastres. Elle est ornée de galons, de paillettes d'or, et ajustée à la taille et aux bras. Une lourde et magnifique ceinture d'or à la boucle ornée de plusieurs gros diamants, dite *khœm khat*, serre sa taille. Sa houppe de cheveux est enfermée dans un *kiév* qui est un petit *makuṭa* d'or fin, travaillé au palais, ciselé et orné de diamants. Il tient à la main comme on tient une verge une feuille de latanier dorée dont l'extrémité a été pliée de manière à former un angle droit, et sur laquelle on a gravé au burin des formules d'exorcisme. Ses bras, ses jambes sont chargés de trois gros anneaux d'or très ouvragés ; tous ses doigts sont rituellement ornés de bagues à gros chatons enchâssant des pierres précieuses; le *sângvàr* ou cordon brahmanique se croise sur le dos et sur la poitrine où il supporte un gros et large bijou d'or dit *chipéch*, orné d'une belle pierre précieuse; il porte en sautoir sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite, deux grosses et lourdes chaînes d'or et un ruban fait de petites plaques d'or, soit ovales soit carrées, longues, finement ouvragées et reliées es unes aux autres pour trois chaînons. Le cortège à ce moment est très beau.

Derrière le *yânâmât* du prince Chandalekha marchent cent femmes du palais aux cheveux coupés en brosse, vêtues de splendides *sâmpots* en soie du pays qui sont portés longs; leurs seins sont couverts de l'écharpe jaune siamoise qui, après avoir fait le tour de la poitrine, retombe derrière, en cascade, presque jusqu'à terre; conformément aux enseignements du rituel, elles portent toutes entre leurs mains jointes une fleur de lotus rouge. Parmi elles, un certain nombre de petites filles, trente ou quarante, marchent gravement, leur petite tête aux trois quarts rasée, la houppe bien nouée et retenue par un épingle d'or appuyée sur une petite couronne faite des fleurs blanches du méaly.

Puis viennent quatre dames du palais, vêtues en européennes de robes trop courtes et décolletées qui laissent voir, avec une partie du dos, les épaules et les avant-bras; elles sont chaussées de bottines de toile blanche et coiffées, malgré leurs cheveux courts, de chapeaux de paille déformés mais couverts de fleurs artificielles fanées; elles s'éventent consciencieusement à la mode de l'occident avec des éventails en papier. Telles qu'elles sont, ces quatre femmes qui déparent la procession, avec leurs gorges brunes et leurs bras trop foncés, représentent les dames de l'Europe, des Françaises peut-être, venues pour rendre hommage au roi du Cambodge et au prince Chandalekha, son fils.

Derrière ces quatre Européennes, marchent cent suivantes vêtues de langoutis blancs portés longs et d'écharpes blanches qui, rejetées sur l'épaule gauche, retombent presque jusqu'à terre. Comme les dames, leurs maîtresses, elles portent entre leurs mains jointes des fleurs de lotus rouge et s'avancent lentement quatre par quatre sur vingt-cinq rangs.

A quelques pas derrière, également sur quatre files, suivent trois ou quatre cents *khonang* ou femmes de dignitaires, et parmi elles un grand nombre de petits enfants, toutes vêtues de leurs plus beaux costumes, le sein couvert de leurs plus belles écharpes, les cheveux fraîchement taillés, la démarche noble et fière. La plupart sont vieilles, mais il y en a de jeunes et qui sont certainement les plus beaux spécimens de la race.

Enfin, derrière ce dernier groupe de femmes, vient la foule du peuple qui suit gaiement, heureux de voir cette solennité que les aïeux ont vue.

Cette procession fait la *pradakṣiṇâ* rituelle et antique, c'est-à-dire la circumambulation à droite autour de l'objet que l'on veut honorer, — ici la salle du trône où doit avoir lieu le rasage de la houppe, — en imitation du mouvement que le soleil et toutes les planètes accomplissent, disent les livres sacrés, autour du mont Meru.

Cette procession qui a eu lieu tous les soirs des 13, 14 et 15 mai, a été répétée le matin du jour où le rasage de la houppe a eu lieu (le 16 mai), et le soir du même jour, à l'occasion d'une cérémonie inattendue dont je parlerai en terminant.

IV. — LE RASAGE DE LA HOUPPE

Le jeudi matin, la *pradakṣiṇâ*, commencée à huit heures, était achevée à neuf. Le prince Chandalekha descendait alors de son *yânâmât* d'or entre le

phnôm Kailâsa et la salle publique des danses, franchissait la grille et pénétrait dans le palais précédé de la porteuse du *mayurîchhatt* avec toute sa suite de femmes et de suivantes. Là, dans une salle préparée pour lui, des habilleuses l'attendaient; il se livra à elles et, en un instant les coutures des manches trop étroites et trop ajustées pour être tirées furent défaites, ses beaux vêtements de brocart d'or hindou furent enlevés et remplacés par de non moins beaux vêtements de brocart d'argent. Les habilleuses enferment la poitrine, cousent les manches étroites, remettent la ceinture d'or, remplacent par un *sângvar* d'argent le *sângvar* d'or que le prince portait à la procession, lui passent en sautoir ses chaînes d'or et se retirent après avoir jeté sur le néophyte un dernier regard d'habilleuse. La *khun Thann* qui, après la fille aînée du roi — la *mâchas Fâ* — est la plus grande dame du palais et qui est aussi âgée que S. M. Noroudàm, vient examiner le prince Chandalekha, s'assure que tout est bien sur lui, et donne le signal du départ pour la salle du trône.

Le roi prend la tête, appuyé sur sa canne à pommeau d'or, et le prince marche à sept pas derrière lui. Il est suivi de la *mayurîchhatt* et de deux suivantes vêtues à l'antique; l'une d'elles porte un sabre, l'autre une boîte à bétel en or et un éventail à long manche qui a la forme d'un écran de religieux. A la porte, deux *Bakous* déclarent au roi que l'heure propice au rasage de la houppe approche et, sur un signe du roi, font entendre les conques marines. Le cortège pénètre dans la salle et les dames du palais, sauf les trois dont je viens de parler, s'arrêtent au fond de la salle et se groupent à gauche du trône brahmanique. Le jeune prince s'assied à la place que j'ai décrite, devant les religieux, de l'autre côté du trône de bananier langé qui figure le mont Meru. Le roi s'assied un peu plus haut sur un coussin bas, en face des quatre *Bakous* qui sont à demi couchés à terre à l'endroit que j'ai dit ci-dessus et les trois dames en costume antique prennent place derrière le prince. Tous les objets que j'ai déjà énumérés sont là : mais la paire de ciseaux, les quatre rasoirs à manche d'or, d'argent, de cristal ou de corne de rhinocéros ont été retirés de sur l'autel de Çiva et figurent sur un plateau d'or posé en face du prince et entre les deux *baysey*. Une aiguière d'or qui était aussi, la veille et les jours précédents, sur l'autel de Çiva est posée entre le mont Meru et le plateau ; elle contient l'eau consacrée et parfumée avec laquelle on lavera la tête du prince, entre la coupe de la houppe et le rasage de ce qui en restera.

Les princes ont pris place dans la travée, à l'endroit qu'ils occupaient la veille, et les mandarins se sont groupés au milieu de la salle. Derrière eux sont les Européens, dont une douzaine de dames.

Les femmes du palais qui n'ont pas pu pénétrer dans la salle sont restées dans les pièces voisines, et, quand on prête l'oreille, on entend un léger bruit de foule silencieuse.

Le cordon mystique et préservateur (p. *parittasuttam*) dont j'ai déjà parlé passe maintenant par les mains jointes des douze religieux du Buddha. C'est leur vertu de moines et surtout celle des paroles sacrées qu'ils vont tout à l'heure

prononcer, sur la demande de *l'âcariya*, qui, comme un fluide magnétique, glissera sur le cordon préservateur et lui donnera la propriété d'éloigner les génies mauvais et les influences contraires. Sur un petit coussin de soie blanche, posé entre les religieux et l'autel de Çiva, je vois la couronne de coton vierge, *l'âmbas khlok*, qui tient encore au cordon protecteur et qui sera posée sur la tête du prince aussitôt après l'aspersion d'eau consacrée au sommet du mont *Kailâsa*.

A ce moment, le roi se lève de son lit bas, s'approche du Résident supérieur et du Résident de Phnôm-pénh et leur présente le jeune prince; pendant que ces deux personnages regagnent leurs places, en avant de la colonie française où, contrairement aux usages du royaume qui interdisent de s'asseoir plus haut que le roi, quelques sièges, — fauteuils et chaises, — ont été placés, deux des quatre *Bakous*, par deux fois, font entendre les conques marines.

Alors le prince, assis à terre, se tourne vers son père, porte les mains jointes à la hauteur de son front et s'incline devant lui ; il salue de même les religieux, l'autel de Çiva et le mont Meru.

Un *âcariya*, en se traînant sur les genoux et sur les mains, s'approche du chef des religieux et le prie de faire entendre les formules sacrées.

Toute l'assistance joint les mains et les voix des moines s'élèvent dans la salle pour le salut au Buddha : *Namo tassa*, etc. Ils continuent par le credo buddhique : *Buddhaṃ saranaṃ gacchâmi*, etc., qui est dit les « Trois refuges » ; puis par les cinq sœl (*sîlas*) ou défenses : *Pâṇâtipâtâ veramaṇî*, etc. ; enfin par la proclamation des vertus ou *kun* (*guṇas*) des Trois joyaux qui sont le Buddha, la Loi, l'Assemblée des religieux : *Iti pi so Bhagavâ arahaṃ sammâsambuddho vijjâcaraṇasampanno*, etc., « voyez le Bienheureux, le Saint, le Sage parfaitement accompli, doué de science et de vertu » ; *iti pi so dhamma*, etc., « voyez la Loi, etc. ». Puis viennent neuf stances en l'honneur du Buddha, lesquelles célèbrent les neuf principales victoires qu'il a remportées sur Mâra, sur Aḷavako Yakṣa, sur le terrible éléphant Nâḷâgiri, sur le voleur Aṅgulîmâla, sur la femme Cincamânavikâ, sa calomniatrice, sur l'hérétique Saccaka Nigraṇṭha, sur Nandopananda, roi des dragons, et sur le dieu Brahmâ. Chacune de ces stances qui compte quatre vers, s'achève par celui-ci : *Tantejasâ bhavantu te jayamaṅgalâni*, c'est-à-dire : que j'aie le pouvoir en vertu duquel le Buddha triomphe ainsi, et un semblable succès.

Pendant que les religieux récitent ces formules sacrées, un *Bakou* s'approche du prince Chandalekha qui, les coudes appuyés sur le coussin blanc, lui présente sa tête. Le *Bakou* retire l'épingle d'or qui retient le *kiév* sur la houppe et la remet à un de ses collègues qui la dépose sur un vase d'or à pied, puis il enlève le *kiév* et le remet à un autre collègue qui le place près de l'épingle. La houppe ou *chuk* apparaît alors ; le bakou la dénoue, la sépare en trois parties (l'une pour Brahmâ, l'autre pour Viṣṇu, la troisième pour Çiva (1)) qu'il glisse succes-

(1) On dit aussi que l'une est pour le Buddha, la seconde pour la Loi, la troisième pour les Moines.

sivement dans un des trois anneaux d'or dont j'ai parlé plus haut et noue chaque mèche de cheveux autour de chacun de ces trois anneaux dits *kiév yat*.

A ce moment, le roi envoie l'Akkara chœnda, qui est son secrétaire et son payeur, chercher le Résident Supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh afin qu'ils assistent de plus près à l'opération. Ces personnes s'étant approchées, les formules que j'ai énumérées ci-dessus étant dites et l'heure propice étant venue, *l'âcariya* s'incline vers le chef des religieux et lui demande de réciter le *Mahâjayanto* ou « grand victorieux ». Les moines élèvent leurs mains jointes sur lesquelles passe le cordon préservateur et commencent ainsi : *Jayanto bodhiyâ mûle*, etc. Voici une paraphrase cambodgienne de ce texte important : « Comme le Buddha, qui a accru la gloire de la race des Çâkyas en prenant place au pied de l'arbre de la grande science, en haut du trône élevé sur une fleur de lotus placée au sommet de la Terre, en mettant en fuite les cohortes du mal, par l'obtention de la perfection, en ouvrant la royale carrière de tous les Buddhas, ô vous, triomphez de vos ennemis et augmentez la gloire de votre race. »

Pendant que les regligieux disent cette stance de bons souhaits, un des *Bakous* approche du roi le plateau d'or qui porte les ciseaux et les quatre rasoirs. Sa Majesté touche la paire de ciseaux rituels, puis il prend les ciseaux ordinaires que lui présente un *Bakou* : « Ces ciseaux vulgaires coupent beaucoup mieux, me dit-on, que les ciseaux rituels. » Alors un des Brahmes, celui qui a dénoué la houppe, présente au roi une des trois mèches, celle de devant, et le roi la tranche lentement d'un long coup des ciseaux. Il fait de même pour les deux autres mèches de cheveux, et chaque fois un *Bakou*, après avoir reçu de sa main les cheveux et les anneaux auxquels ils sont noués, les dépose dans un plateau d'or. Les conques marines se font alors entendre.

Un des *Bakous* prend l'aiguière d'or dont j'ai parlé, placée entre les *bay sey* et le mont Meru, et la place près du prince ; un autre prend une poignée de coton vierge sur le plateau, la mouille avec l'eau parfumée de l'aiguière et en baigne longuement ce qui reste de la houppe coupée afin d'attendrir les cheveux et de rendre leur rasage plus facile. Cette opération terminée, un *Bakou* présente au roi le plateau ; le roi touche successivement les quatre rasoirs et fait le simulacre d'en porter un à la houppe du prince. Cependant, il se dispense de donner le premier coup de rasoir que, rituellement, il devrait donner, et les *Bakous* qui devraient achever l'opération, ne l'achèveront pas. Le roi fait signe à un barbier chinois ; celui-ci prend dans sa trousse sale un rasoir anglais et rase tranquillement la tête du prince.

Au moment où est donné le dernier coup, deux *Bakous* font entendre les conques marines et un, avec la poignée de coton vierge encore humide, essuie la tête du prince.

L'*âcariya* s'incline vers le chef des religieux, et les moines disent le *Bhavatu sabbamaṅgalaṃ* etc, qui est un cri d'allégresse : « Que tu aies toute bonne fortune, et la protection de toutes les divinités ; que par la vertu de tous les Buddhas, de toute la Loi, de toute la Communauté, toute prospérité soit ton partage. »

Les *Bakous* font alors entendre les conques marines. Le roi et le prince se lèvent, saluent le Résident Supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh et se retirent par la porte située derrière et à la gauche du trône brahmanique.

La première partie de la cérémonie, celle du rasage de la houppe est terminée. Reste la seconde partie, c'est-à dire l'aspersion d'eau consacrée.

V. — L'ASPERSION D'EAU CONSACRÉE

Le Résident supérieur et tous les Européens qui assistaient, dans la salle du trône, au rasage de la houppe, se rendent dans la salle publique des danses où des sièges ont été placés pour eux. Un instant après leur arrivée, quatre bayadères sortent du palais et viennent danser au pied du raidillon, à l'ouest. Elles dansent quelques minutes sur une large natte recouverte d'une cotonnade blanche, et, sous le soleil qui brûle, leurs vêtements de brocart d'or hindou brillent des feux qui scintillent des milliers de paillettes d'or dont leur manteau est couvert. Ce sont les bayadères de Çiva qui, au pied du mont Kailàsa, se réjouissent de voir le rite créé par le grand *Deva* s'observer pour le prince Chandalekha. Alors, celui-ci paraît, précédé du roi son père et vêtu d'un langouti de cotonnade blanche, porté long et d'une écharpe blanche posée sur son épaule gauche. Sa tête est nue, mais il a conservé tous ses bijoux, ses trois chaînes d'or ; le *sângvar* seul, qui ne se porte que sur le costume antique, a été déposé. Il est suivi d'une vingtaine de femmes qui s'arrêtent dans un pavillon situé à l'intérieur de la grille qui enclôt les maisons royales, tout près de la porte, sauf sept d'entre elles qui doivent l'accompagner jusqu'au sommet. Deux *Bakous* portent des plateaux en or dans lequels sont déposées une demi-douzaine de ces chemises ou manteaux de mousseline que j'ai décrits et que les mandarins portent par dessus leurs beaux vêtements ; ceux-ci sont de mousseline d'or.

Pendant que les bayadères s'écartent et que le prince Chandalekha et sa suite de femmes commencent à grimper le sentier qui mène au sommet du mont, le roi s'approche du Résident Supérieur et du Résident de Phnôm-Pénh et leur demande de vouloir bien l'accompagner, pour y procéder aux ablutions de son fils. Le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh acceptent et tous trois se dirigent vers le petit raidillon que le prince monte lentement. Les quatre bayadères qui avaient repris leurs danses s'écartent de nouveau, cette fois pour rentrer au palais, et le roi fait signe à un *Bakou* de lui donner son manteau de mousseline d'or, mais alors se produit un petit incident. La *khun Thann*, une des plus vieilles dames du palais et la mère des princes Duong Châkr, décédé, Makhavan, Phanuvongs et des princesses Kantha, Sumavadey, Phankangam, prie le roi de ne pas revêtir le manteau au bas de la montagne sacrée de peur qu'il n'embarrasse sa marche et ne cause sa chute ; le roi veut le revêtir de suite parce qu'il est rituel de le revêtir en bas, avant de s'aventurer dans le sentier du mont ; la *khun Thann* insiste vivement les mains jointes, le roi hésite, mais enfin il se rend à l'observation, saisit le bras de l'*oknha* Akkara Chœnda, son secrétaire

et son payeur, et commence à gravir le raidillon, entre les roches, les bêtes fauves et les gardiens des sentiers sacrés. Le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh le suivent, et, derrière eux, viennent les *Bakous*.

Parvenu au sommet, le jeune prince, sur un signe du *Bakou* qui l'y a précédé, grimpe sur le *réanma* et s'y assied le visage tourné à l'Est. Le roi revêt le manteau de mousseline d'or et, comme lui, le Résident supérieur et le Résident de Phnôm-Pénh devraient en revêtir de semblables mais on n'ose pas les leur proposer et c'est vêtus à l'européenne qu'ils accompliront le rite de l'aspersion. Le roi soutenu par deux *Bakous*, monte les quelques marches qui permettent d'arriver à la hauteur du prince, ouvre le robinet du récipient et l'eau du Mékong, la « mère des eaux » qui est, comme son nom l'indique, le Gange cambodgien, coule sur sa tête, sur ses épaules et sur tout son corps. C'est l'aspersion première de la purification par l'eau sacrée du grand fleuve, qui, lui aussi, comme le Gange indien, vient de la grande chaîne de l'Himâlaya.

Alors, le roi reçoit une aiguière d'or, — une des cinq *kanti* qui rappellent les cinq rivières qui coulent de l'Himâlaya dans l'Inde, et qui tout à l'heure encore étaient sur l'autel de Çiva, — et en répand l'eau consacrée et parfumée sur la tête et les épaules du prince, puis il reçoit une seconde aiguière en argent et en verse de même le contenu. Le Résident supérieur monte près du roi, reçoit une aiguière d'or et en verse l'eau sur le prince ; puis c'est le tour du Résident de Phnôm-Pénh qui verse le contenu de deux aiguières d'argent.

Les conques marines se font entendre par deux fois et, tout en bas, les deux corps de musique fondus en un seul jouent une marche triomphale.

Un *Bakou* s'approche du prince, essuie rapidement sa face avec une serviette blanche et le roi pose sur la tête de son fils la couronne de coton vierge et blanche dite *âmbas khlok*.

La cérémonie est achevée. Le roi appuyé sur *l'oknha* Akkara Chœnda et sur le Résident de Phnôm-Pénh descend le raidillon à petits pas tremblants, remercie le Résident supérieur et tous les Européens d'avoir assisté à la cérémonie, reçoit leurs félicitations et se retire en ses appartements.

VI. — LA PRÉSENTATION AU PEUPLE

Mais le roi a décidé de donner une marque publique de la prédilection qu'il a pour le prince Chandalekha, et de le montrer au peuple coiffé du *makuṭa* royal d'or, qu'il a lui-même coiffé le jour de son couronnement. C'est une faveur dont ont joui les princes Hàssakan, décédé, Duong Chàkr, décédé en Algérie, les princesses Fà, fille de la vraie reine, celle qui est décédée il y a plus de trente ans, et deux ou trois autres encore.

Cette cérémonie de la Présentation d'un prince royal au peuple n'a aucune importance politique aujourd'hui, car elle n'indique pas aux grands dignitaires du royaume celui qu'ils devront choisir pour successeur du roi, mais elle a une certaine importance domestique, car elle indique le favori de l'heure présente,

et concède à la mère du prince, la *mâm Tat*, une certaine influence dont elle saura tirer profit.

La *pradakṣiṇâ* du matin et des soirs des 13, 14 et 15 mai est de nouveau célébrée, mais, cette fois, le prince y paraît sur son *yânâmât* revêtu du costume qu'il portait avant le rasage de la houppe et coiffé du *makuṭa* royal qui est très beau. Il passe comme une idole et le peuple, sur son passage, demeure silencieux, sans saluer, debout, alors qu'autrefois, il y a quarante ans, en pareille occasion et chaque fois que le roi sortait, il était assis dans la poussière du chemin, appuyé sur ses coudes, la tête inclinée, n'osant pas regarder celui qui passait. Le prince Chandalekha passe, entraîné par son cortège d'honneur, suivi des femmes du palais et des dames des dignitaires, et, malgré la pompe de l'ensemble, malgré l'auréole de gloire qu'on sent autour de lui, on comprend qu'il marque la fin d'une race, qu'il est le signe dernier d'un passé qui fuit, et qu'on ne reverra plus jamais la fête rituelle du rasage de la houppe d'un prince royal avec cette splendeur et ce concours de peuple. Et pourtant, toute cette pompe n'est déjà plus que l'ombre de solennités plus grandioses qui se célébraient en un temps de force nationale, de splendeur et de gloire.

VII. — LA CONSÉCRATION OU KHUAN

Le jeune prince pénètre dans la salle du trône vers six heures du soir, s'assied sur le tapis où la houppe a été coupée le matin par le roi, et s'appuie sur le même coussin de soie blanche brochée.

Un *Bakou* démonte le *bay sey* et en dépose la couche de tronc de bananier, les offrandes et même l'étoffe sur les bras du prince.

Les religieux ne sont pas revenus pour dire les formules, car leur rôle est fini et tout ce qui va se faire est d'origine brahmanique.

Les princesses sont massées et assises sur des nattes au fond de la salle, un peu en avant du trône brahmanique ou *Bossabok*; le roi est assis sur un mafelas posé sur une natte à cinq pas du prince et au centre de la salle, à dix pas environ des princesses. Il fume, en attendant le moment propice, un très gros cigare. Les princes sont assis un peu en arrière et au-dessous du prince Chandalekha. Les ministres ont pris place au milieu de la salle en face des princesses et du roi, mais au-dessous des princes. La foule occupe le fond de la salle, devant la porte d'entrée. Tout ce monde est assis sur des nattes et silencieux.

L'heure propice étant venue, les *Bakous* font entendre les conques marines et le prince Chandalekha s'incline devant la statue de Çiva, puis devant son père. Alors les ministres, les princes, les princesses et les *Bakous* se placent sur une seule ligne de manière à former un grand cercle dont le centre est à peu près occupé par le prince et par le roi.

Un des *Bakous* prend sept *popœl* qui sont des disques à poignée sur lesquels on distingue les images de Çiva, de Viṣṇu, de Gaṇeça, d'Indra, etc., et un autre *Bakou* y fixe des bougies de cire d'abeille, un troisième les allume et un qua-

trième les fait circuler de mains en mains le long du cercle, en allant de droite à gauche, c'est-à-dire de l'Est au Sud, du Sud à l'Ouest, de l'Ouest au Nord et du Nord à l'Est. Chacun de ceux qui reçoivent le popœl, le prend avec la main gauche qu'il avance vers sa droite, passe la main droite au-dessus de la flamme comme pour en éloigner un papillon et de manière à en chasser la fumée (*khuan*) vers le prince et le roi. C'est une sorte de pradakṣiṇâ ou *bângvil popœl* (tours du *popœl*) fait par des personnes assises à terre à l'aide d'un objet sacré (le *popœl*) au sommet duquel on a fixé une bougie allumée de cire molle d'abeille, c'est-à-dire un feu, en l'honneur de ceux qu'on veut honorer. Cette *pradakṣiṇâ* du *popœl* est répétée trois fois et, à la fin du troisième tour, les *Bakous* font de nouveau entendre les conques marines. Le cercle se brise et ceux qui l'ont formé se groupent comme avant.

Alors un *Bakou* ramasse les sept *popœl* et les plante dans un bol de paddy grillé et éclaté, placé devant lui, c'est-à-dire entre lui et le prince qui est en face. Un autre, placé près de lui, l'officiant pour cette partie de la cérémonie, prend une feuille de bétel, y met un onguent fait du suc odorant d'un arbre nommé *krachéh,* de camphre, de musc et d'un parfum obtenu de la bulbe d'une espèce de *crinum,* y ajoute de cette poudre de toilette qui, au Cambodge, remplace la poudre de riz des dames européennes, un peu d'une huile parfumée faite, dit-on, de 108 espèces de fleurs (1) et dont l'invention est attribuée à Çiva et à Umâ. Cela fait, il enflamme le tout. Il éteint, recommence avec une feuille de bétel qu'il prépare de même, éteint encore et recommence avec une troisième feuille. Avec l'onguent que la première feuille a produit il oint, en l'honneur de Çiva dont le front porte un œil, le front du prince Chandalekha et y dessine une sorte de point d'interrogation renversé dont la boucle est à droite et par conséquent en bas (2). Successivement, avec l'onguent des deux autres feuilles, il marque ses deux mains d'un rond portant un point à son centre en souvenir du *cakra* sacré.

Alors, un *Bakou* s'approche, enlève des bras du prince le tronc de bananier, les offrandes et l'étoffe qu'on y a déposés. Un silence se fait, puis le prince se lève et va s'assoir auprès du roi, sur une natte, le salue les deux mains jointes et, très incliné, demeure devant lui un bon moment. Les conques se font entendre.

Le roi prend alors quelques petits flacons ou *kanti* d'huile parfumée et consacrée, et après avoir prononcé quelques souhaits de bonheur, il bénit le prince et l'oint à son tour au front et aux creux des mains. Les *Bakous* font encore entendre les conques marines, puis les castagnettes de bronze, et les *pingpâng :* les dignitaires, les princes et les princesses, toute l'assistance s'in-

(1) 108 est un nombre sacré, le nombre des grains du chapelet, le nombre des géants qui portent le nâga à chacune des portes d'Angkor, le nombre des signes du pied du Bouddha, etc.

(2) La boucle serait à gauche pour une fille.

cline. Le prince Chandalekha salue le roi, se lève, et se retire avec la couronne royale sur la tête.

Le soir, le jeune prince, vêtu d'un beau *sâmpot* cambodgien, relevé entre les jambes, le corps nu avec tous ses bijoux et ses trois lourdes chaînes d'or, la tête ornée de la couronne de coton vierge, paraissait dans la salle des danses et venait s'asseoir dans la stalle royale devant le roi, à quelques pas du Résident supérieur.

VIII. — LES BANQUETS.

A l'occasion de cette fête, le Roi offre à tous les dignitaires présents, grands et petits, une série de banquets qui ont lieu vers neuf heures le matin et le soir entre 6 et 7 heures. Le dernier a eu lieu entre 7 et 8 heures du soir et réunissait les ministres, les principaux dignitaires et quelques princes. Le Roi n'y paraît pas, mais son secrétaire et payeur, *l'oknha* Akkara Chœnda Chhun en fait les honneurs et voici pourquoi.

Il est d'usage, au Cambodge, de faire des cadeaux à l'enfant chaque fois qu'il accomplit ou qu'on accomplit pour lui un grand rite : *Kôr sâk prey*, *Kôr chuk*, entrée dans l'ombre ou *chaul molop*, façon des dents ou *thvœuh Thméng*. Le Roi lui-même fait ces cadeaux et les a reçus étant jeune. C'est ce qui explique la présence du secrétaire-payeur du Roi. S'il n'est pas là pour donner, il est là pour recevoir. Tous les présents de rouleaux de piastres, de barres d'argent, de lingots d'or sont reçus par lui et jetés dans un bol d'eau parfumée et consacrée où ils se purifient, et un secrétaire qu'il a près de lui inscrit sur un registre le nom des donataires et la somme qu'ils donnent. Ces inscriptions sont faites non dans le but de connaître la plus ou moins grande générosité des dignitaires, mais la somme que le Roi devra leur rendre chaque fois qu'ils célébreront une fête semblable et qu'ils l'en informeront.

Une salutation au Buddha, aux Trois Joyaux, aux *Devas* des paradis bouddhiques, aux dieux brahmaniques, aux Bodhisattvas sur le chemin de la gloire, aux saints, aux régents du Soleil, de la Lune et des planètes, aux génies gardiens du royaume, des provinces, des lieux sacrés et profanes achève le banquet et clôt la fête.

Quant aux religieux, une aumône au *pâtra*, le *réap bat*, leur est faite tous les matins par les princesses, conformément au rituel ordinaire. Je n'ai pas à décrire ici cette cérémonie que j'ai décrite dans mon livre sur le *Buddhisme au Cambodge*.

ADHÉMARD LECLÈRE.

DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

sur les

Fêtes ayant accompagné la coupe solennelle des cheveux du prince CHANDALEKHA,

fils de NORODÀM, *en mai 1901, à* PHNOM-PENH, *recueillis et annotés*

Par M. H. DUFOUR

Architecte diplômé par le Gouvernement

A défaut de sensations de vie ensoleillée, de couleur, de son, qu'elles sont impuissantes à rendre, ces reproductions nous pourront néanmoins conserver le dessin, la ligne et l'allure générale des personnages qui ont figuré dans les fêtes qui ont, en quelque sorte, sanctionné l'arrivée à l'âge d'homme d'un des derniers fils du vieux roi du Cambodge : à ce titre, elles ne seront pas déplacées dans les pages du *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (fig. 29 à 38). Malgré quelques intrusions peu heureuses de vêtements ou d'objets occidentaux dont le spectateur a fait facilement abstraction, nous avons cru, en assistant à ces processions solennelles dont les théories se développaient au milieu de la déférence de tout un peuple pressé en foule serrée sur leur passage, percevoir un dernier et lointain écho des âges à la fois obscurs et splendides de la vieille Inde brahmanique, et, plus près, une vision légère de l'époque disparue dont les ruines d'Angkor restent comme le plus beau témoignage de puissance et de sérénité.

Présenté dans l'ordre suivi pendant les défilés, on trouvera chaque sujet accompagné d'une courte notice que nous aurions bien aimé pouvoir étendre ; mais un simple séjour d'une huitaine de mois au Cambodge ne nous autorise pas à hasarder des hypothèses encore peu fondées, ou à nous avancer dans des explications plus détaillées sur les mœurs et l'origine des traditions restées mystérieuses d'une race aussi fermée que l'est celle des Khmèrs, dont les descendants actuels s'ignorent, pour ainsi dire, eux-mêmes.

C'est grâce à l'obligeance éclairée de S. A. le prince Mayura qu'on verra figurer ici quelques détails sur les vêtements, et leur identification ; il nous a paru intéressant aussi de faire suivre du terme cambodgien, chaque fois que nous avons pu nous le procurer, les noms des objets cités.

Nous croyons enfin remplir un devoir réel envers ceux qu'intéresserait le peuple cambodgien en conseillant de consulter, à ceux qui ne l'ont fait déjà, le beau travail de Janneau sur la langue du pays ; ils y trouveront des renseignements et des développements précieux sur des sujets à peine effleurés dans ces quelques pages.



1. — L'éléphant du roi, sur la croupe duquel se tient assis le chef des cornacs royaux, portant sur l'épaule son *kang-ve* de cuivre doré ; la bête est guidée sous les oreilles par les fers de deux cornacs marchant à ses côtés. — Les éléphants qui le précèdent sont sellés de palanquins découverts sur lesquels les Yakṣas, tourmenteurs d'hommes, exécutent leurs contorsions grimaçantes ; dans le fond se dresse la tribune si élégante de forme que Noroudâm fit construire au commencement de son règne pour assister solennellement aux combats d'éléphants et de bêtes sauvages.



2. — Chevaux des mandarins cambodgiens, armés en guerre, faisant suite aux files d'éléphants. Brides brodées, étriers en cuivre ciselé, larges plaques de cuir peintes en rouge avec des ornements fleuris or et vert, protégeant les jambes du cavalier contre la transpiration de sa monture, peut-être aussi servant de boucliers latéraux pour les flancs de la bête. Deux gros cordons tressés tombant de chaque côté laissent pendre des floches de soie blanche presque jusqu'à terre. Des faisceaux de plumes de paon et d'argus, fichés en arrière sur le troussequin de la selle, et qui rappellent l'ornementation de la proue des barques mandarines, sont ici l'emblème de la guerre.



3. — Défilé des Pravongs (personnages issus depuis plusieurs siècles de la famille royale). Ils sont revêtus de leur grand costume de procession, veste et sampot blancs; ils tiennent dans leurs mains une tige fleurie de lotus rouge (*phca chauc*) et sont coiffés du *lamphac* en coton blanc, cerclé d'un anneau d'étoffe rouge et or. — On aperçoit en avant un brahme Bakou et son fils.



4. — Mandarins revêtus du costume d'ange composé d'une grande et légère tunique (*aov-phay*) bordée d'une bande d'ornements dorés, d'un sampot et d'un pantalon ancien brodé de vieux ornements khmers, jaunes et pourpres sur fond violet; cette dernière partie du vêtement est désignée sous le nom de *kho-chueung-cho* (renseignement dû au prince Mayura).

* * *



5. — Le prince Chandalekha porté sur le *yanamat* d'or ; à ses côtés, coiffé du *lamphac*, se tient Essara Vinicchay, le *Tiang-vang Sala-Utor* ou président de la Cour suprême ; dans la main droite du prince est une feuille de latanier dorée sur laquelle sont inscrites quelques formules de pâli, destinées à conjurer les démons. Le *kiev-jat*, en forme de petite tiare, rassemble et abrite ses cheveux, sur le sommet de la tête. Un large collier d'or à multiples rangs couvre ses épaules. Le cordon brahmanique (*sang-var*) est croisé sur sa poitrine ; à son intersection reluit un beau bijou formé de losanges d'or disposés en trémie et incrustés de diamants. Le prince est couvert de tout un costume tissé et plaqué de lames d'or. A ses chevilles, de lourds anneaux (*kang-chueung*) de même matière. Il avance, immobile comme une idole, sur son yanamat orné de Garudas, à travers la foule des étendards et des parasols, au-dessus des torses nus de ses porteurs vêtus sur les reins d'une légère ceinture blanche Un peu plus tard les derniers rayons du soleil à son déclin noieront dans une brume de pourpre et de cuivre toute cette vision réalisée de la vieille Asie.



6. — Précédées de la *Chas-thom* (la très-âgée), des femmes (danseuses, princesses du palais, filles de mandarins) portent les objets personnels du roi, prêtés pour la circonstance au prince ; le sabre (*pra-seng*) orné d'une guirlande de fleurs de méaly, le grand éventail concave à long manche (*vichni*), le crachoir (*spon*), la boîte à bétel, etc. Les porteuses sont revêtues de la *sebay* verte ou rouge, tissée d'or, lancée en écharpe, jetée sur l'épaule gauche et tombant par derrière ; celles qui ont l'honneur de tenir le sabre et l'écran portent un large collier d'or (*say-nuom*), couvrant presque les épaules ; elles ont les bras ceints du *ban-phap* et toutes ont les poignets chargés de lourds anneaux (*kang-day*) du métal précieux. Une longue chaîne également d'or (*kse-meas*), composée de plusieurs lignes pesantes, descend jusqu'à la hanche dont elle épouse souplement les mouvements pendant cette marche si particulière et réellement antique des danseuses Khmères.

* * *



7. — Petites filles des mandarins, appartenant au palais, vêtues d'une écharpe de soie blanche plissée et d'un sampot en coton de cette même couleur, qui symbolise la pureté ; ce dernier est retenu sur les hanches par une ceinture ; toutes ont à la main la tige tremblante d'une fleur de lotus rouge et blanche : c'est la palme antique du Cambodge.



8. - Ensemble du défilé précédant le *yanamat* ; il est encadré par de nombreux parasols à cinq étages (*aphirom*), spéciaux à la famille royale ; le violet, le vert clair et l'or dominent dans l'ornementation de ces parasols. – La grande case de l'éléphant blanc s'aperçoit sur la gauche, abritée en partie par un gros manguier.

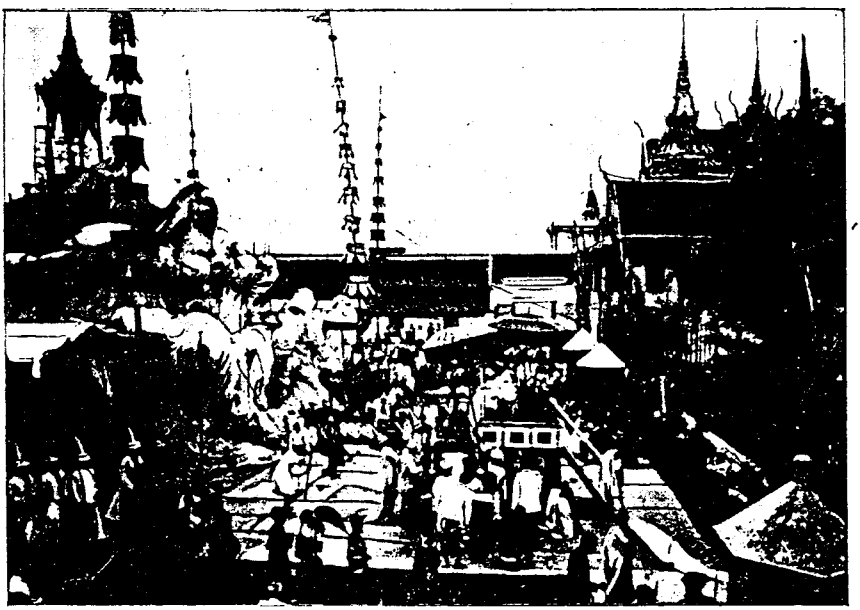

9. — Noroudâm, qui attendait l'arrivée de son fils sur une petite estrade, l'accueille et l'aide à quitter le *yanamat*. Tout le cortège précédant le prince s'est massé dans l'intérieur du palais autour du Phnôm-Kailàs édifié sur la grande place. Autour de ce massif factice sont plantés de

grands parasols décoratifs à dix rangs de couronnes. Huit bayadères, ayant en main des plumes de paon, qui exécutaient des danses en l'honneur de Çiva, se sont arrêtées en voyant arriver le *yanamat* ; au son de toutes les musiques, les suivantes, toutes les femmes et les enfants de la procession continuent à défiler devant le roi et rentrent dans les enceintes privées.

* * *

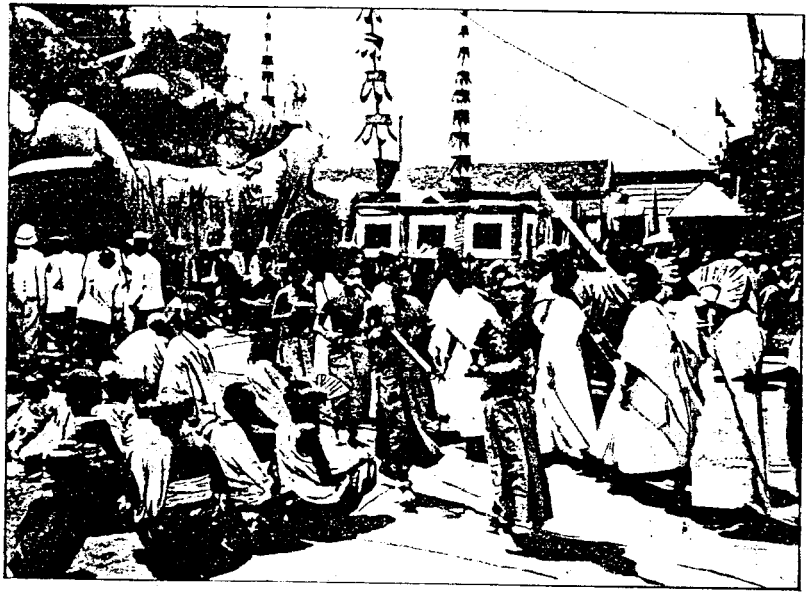

10. — Les femmes de la suite du prince le quittent à l'entrée du Phnom-Kailâs où il se rénd pour recevoir les aspersions et rentrent dans les enceintes privées. La première est Nou-Nâm, âgée de dix-sept ans, première danseuse du roi. C'est la *Mayurichatt*. Elle porte fermé le petit parasol (*chatt*) de forme bulbeuse et recouvert complètement de plumes de paon (*mayura*). La porteuse du sabre et celle du grand écran ont la tête ornée d'un magnifique diadème rayonnant, le *kbang-na*.

H. Dufour.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

DE

L'ARCHITECTURE CHAME

PAR M. HENRI PARMENTIER

Architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient

---

Cette rapide étude est destinée en quelque sorte à servir de préface à un groupe de monographies que nous nous proposons de publier dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.*

Un premier relevé général des monuments chams a été exécuté par les soins de MM. Finot et de Lajonquière, et a servi à établir l'inventaire sommaire des monuments et inscriptions chams. Cet inventaire a été publié dans le premier numéro du *Bulletin* de l'École (1). Il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge; mais il nous sera permis de dire quels précieux services cet inventaire nous a rendus lorsque nous avons été chargé à notre tour d'établir l'inventaire descriptif des mêmes monuments.

Avant de mettre sur pied cette œuvre de longue haleine, nous avons pensé qu'il serait intéressant de consacrer à quelques-uns des plus curieux sanctuaires chams de rapides descriptions. Une première étude de ce genre paraîtra dans un des prochains numéros; nous espérons que les recherches sur place si captivantes, mais si accaparantes aussi, nous permettront de temps en temps de joindre de nouveaux essais à celui que nous nous proposons de donner bientôt.

Dans ces notes préliminaires, nous avons cru utile de tracer dans ses grandes lignes la silhouette d'un temple cham. Nous faisons d'ailleurs toutes réserves sur les conclusions qu'une étude plus approfondie pourrait amener. Mais nous avons étudié actuellement un grand nombre de ces temples, et nous ne croyons pas que les derniers viennent modifier sensiblement le type que nous avons appris à connaître. Ces préliminaires ne seront pas inutiles, car ils éviteront de fastidieuses redites; en outre, il n'est pas mauvais d'assigner à l'avance leur caractère de généralité à certaines dispositions, qui peuvent paraître très bizarres à nos yeux d'Occidentaux, car elles pourraient passer, dans les premières monographies, pour des anomalies peu compréhensibles. Il y a là un écueil contre lequel nous devions forcément nous heurter et il est sage d'en écarter autrui.

---

(1) Nous le citons dans nos notes par les initiales I. S.

Nous devons encore nous excuser des sens parfois un peu spéciaux que nous donnons à certains termes d'architecture. C'est une des grandes difficultés de ces études sur des arts éteints, et dont la terminologie a disparu, qu'il faille pour se faire entendre, emprunter des mots à d'autres civilisations : force nous est alors d'appliquer à des éléments très définis et très spéciaux, des termes approchés pris à des lexiques d'arts existants mais très différents. On arrive ainsi, en prenant à droite et à gauche des désignations qui correspondent à des éléments ou presque identiques ou vaguement semblables, à une macédoine de mots incohérents, d'abord, et surtout insuffisants. Nous ne pourrons éviter la première difficulté ; nous parerons du moins à la seconde en appuyant chaque nouveau terme d'un croquis soigneusement choisi dans le type le plus général. Mais il est bien entendu que le terme ainsi défini gardera continuellement, et dans toute sa rigueur, la valeur précise qui lui aura été assignée par le croquis et qu'il perdra la spécialité de son propre sens dans le lexique de l'art auquel il aura été emprunté.

* * *

Voici donc dans ses grandes lignes ce qu'est un temple cham : on nous fera grâce des éléments dont nous avons déduit ces généralités : ce qu'elles peuvent avoir d'exact se confirmera par les renseignements complémentaires qu'apportera chaque nouvelle monographie.

Les monuments chams n'ont pas l'importance des monuments khmèrs, dont ils sont voisins, mais très nettement séparés par la rude chaîne d'Annam ; ils n'ont de même ni l'ampleur des temples de l'Inde méridionale ni le fini artistique des constructions de Java. Ce sont, en général, des édifices d'un art assez faible et de dimensions médiocres.

Ils sont toujours orientés à l'Est. Le centre religieux de la composition, noyau auquel se réduit, dans certains cas, tout le monument, est ou une tour unique, ou un groupe de plusieurs tours très voisines et placées sur une ligne N.-S. Parfois ces tours sont accompagnées d'un édifice oblong à deux salles, qui s'ouvre par une porte principale à l'E., par des portes accessoires au N. et au S. Souvent aussi elles sont précédées d'une grande salle à trois nefs, ouverte à l'E. et à l'O. Quelquefois des tours à peu près semblables aux tours sanctuaires forment entrée ou jalons sur le chemin de la construction principale. Une enceinte, presque partout ruinée, enferme l'ensemble ou au moins les parties principales du temple.

Seul ou accompagné de ces annexes, le sanctuaire s'élève fréquemment sur une colline de faible hauteur, d'où l'on découvre les sanctuaires voisins : en ce cas les divers édifices sont répartis suivant les besoins du terrain sur un niveau unique ou à des plans différents : des terrassements régularisent les mouvements du sol ; des escaliers ou des pentes fort raides les mettent en communication. Il est rare que les constructions se dressent en plaine, quand des hauteurs légères et convenablement orientées se trouvent dans le voisinage.

Le type des sanctuaires, à quelques exceptions près, se réduit à une tour carrée munie d'une porte que précède un vestibule, tandis que trois fausses portes occupent et décorent les parois latérales. Sur le sol pose souvent un premier soubassement ; au-dessus ou sur la terre s'élève un piédestal continu à moulures symétriques, qu'interrompent des pilettes à ogive, sortes de petites niches pleines particulières à l'art cham (fig. 44).

Ensuite montent des faces planes décorées de pilastres, grandes bandes verticales sans bases ni chapiteaux, mais dont les arêtes déterminent, en haut et en bas, un retour des profils du soubassement et de l'entablement. Ils s'élèvent au nombre de cinq par face ; le cinquième disparaît en grande partie derrière les portes et les fausses portes ; les espaces qu'ils laissent vides sur les parois, se décorent de cadres de moulures allongés.

Au-dessus se voit un entablement, copie exacte, mais retournée, du piédestal. Ce profil à double emploi se répète d'ailleurs dans tout le monument ; nous le retrouvons comme soubassement et comme entablement des fausses portes et des niches, comme entablement des étages. Bien plus, c'est encore ce même profil, répété déjà partout dans le même édifice, que nous verrons employé dans tous les autres monuments, à quelques variantes près. Faut-il voir dans cette répétition continue du même motif une preuve de faiblesse artistique ? Faut-il y voir plutôt le respect presque hiératique d'une forme consacrée ? Il nous est difficile aujourd'hui d'en décider. Sans préjuger des origines de l'art cham, remarquons seulement qu'un même parti de répétition continue existe dans les monuments khmèrs, mais s'applique à un autre profil et avec moins de rigueur.

Cet entablement si peu varié se termine en haut par une grande face ornée aux angles de décors saillants. Cette grande face forme une division tranchée entre le corps principal de la construction et les parties supérieures. Il ne faudrait pas cependant y voir une division absolue et brutale : la composition des étages d'un monument cham est plus savante : elle rappelle le mode de fixation des différents brins d'une tige de prêle : autrement dit chaque étage se termine par une surface plate, qui se relève aux quatre angles par quatre motifs ; ceux-ci circonscrivent un champ où vient se placer un nouveau corps semblable au corps principal, mais réduit en largeur et beaucoup plus réduit en hauteur ; quatre pilastres par face et un entablement viennent répéter les éléments semblables qui sont au dessous, tandis que quatre fausses niches, réduction des portes et des fausses portes, viennent rappeler le nu du parement inférieur (fig. 39) La liaison des étages est remarquablement heureuse, et nous avons mis quelque temps avant de décomposer aisément les élements de ces tours. Remarquons toutefois que, comme mode de composition, il n'y a aucune raison pour que cet encastrement d'éléments de plus en plus petits finisse par se terminer. Par le fait quatres étages seulement s'élèvent au dessus du corps central. Le dernier supporte un amortissement de pierre qui termine la composition. Cet amortissement est généralement une pierre à quatres faces, dressée presque exacte-

ment suivant la courbe d'un obus (1). Les quatres pièces d'angles rappellent, par leur rôle et par leur position, les motifs qui permettent, dans les flèches gothiques, de passer du plan carré au plan octogonal. Ces éléments prennent souvent le nom de pinacles : cette similitude dans la fonction nous a déterminés à adopter ce terme pour désigner ces décors. Ce sont de petits édifices à répétition comme la tour elle-même.

Cette description sera à peu près complète si nous ajoutons que les portes et les fausses portes de l'étage inférieur sont de minces édifices en saillie accolés aux murs de la tour et d'une proportion allongée en hauteur. La plupart sont en quelque sorte comme la projection verticale d'une petite tour sur la grande. Les différents corps dont elles se composent profilent leurs entablements à des niveaux successifs et ceux-ci portent généralement à leur tour de nouveaux corps avec entablement, pinacles plats et acrotères ; ces derniers corps se réduisent en se superposant.

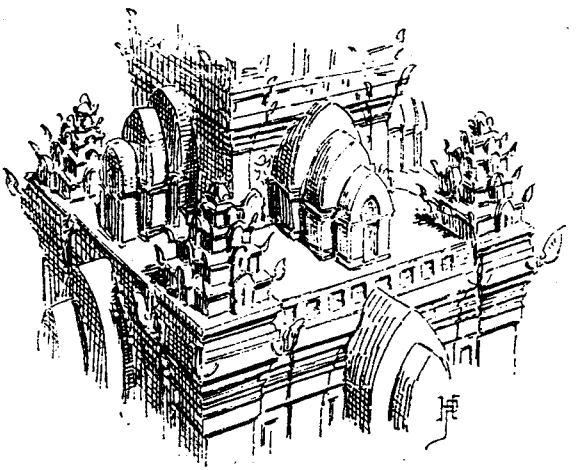

FIG. 39. — ÉTAGE D'UNE TOUR CHAME (*Croquis théorique*).

Les trois ou quatre étages supérieurs constituent une forme indépendante et qui n'a aucun rapport avec la construction intérieure du monument, voûte en encorbellement qui abrite de sa longue pyramide le sanctuaire lui-même.

Celui-ci est une salle carrée, aux parois nues ; le sol est au niveau de la cimaise du soubassement inférieur, ou, s'il n'existe pas, du sol extérieur ; il enferme en son centre un piédestal sur lequel repose, au milieu d'une cuvette à ablutions (2), la représentation de la divinité.

Cette dalle est évidée pour recueillir l'eau des aspersions et munie d'un bec allongé, dirigé constamment vers le N., qui la rejette sur le sol du temple. Elle s'en échappe ensuite par un trou percé vers le centre de la paroi N.

---

(1) Quelques-uns de ces couronnements ont subsisté dans des débris de monuments disparus ; un seul est encore en place dans un monument plus récent et d'un art inférieur mais qui est précieux par son état de conservation, le temple de Po-klong-Garai, près de Phanrang.

(2) Voir *B. E. F. E.-O.* n° 2, p. 161. Remarquons que cette dalle où l'on a voulu voir la représentation de la Yoni se trouve ici sous les figures humaines de divinités masculines ou féminines aussi souvent que sous le liṅga. Celui-ci se présente une fois sur une colonne moulurée sans cette dalle (Bâng-an).

Le sanctuaire présente généralement, au niveau de la cuvette, de petites niches ; elles sont placées au centre de chaque paroi et paraissent destinées à contenir des lampes : c'est d'ailleurs l'unique éclairage du sanctuaire ; car le seul jour qu'il peut recevoir lui vient d'une porte étroite ouverte au fond d'un long vestibule ; ce jour déjà bien faible par lui-même dût encore être généralement masqué, car la porte du sanctuaire semble toujours munie de vantaux pleins [1].

Nous n'avons pas d'autres données indiscutables sur les aménagements intérieurs de ces sanctuaires.

Les édifices allongés, dont nous avons parlé, présentent des décors à peu près semblables à ceux des tours de culte ; leurs dispositions générales consistent en un double étage couvert par une voûte qui se relève aux extrémités. L'étage supérieur se retraite par rapport à l'étage inférieur sur les faces latérales. Intérieurement les salles communiquent entre elles ; elles sont couvertes par une voûte en encorbellement et ne présentent aucuns détails particuliers.

La grande salle, qui précède parfois le sanctuaire, s'allonge dans le sens E.-O. ; elle a une nef centrale et deux nefs pourtournantes. C'est à vrai dire un simple abri, car elle ne possède pas de murs. Ces constructions dûrent être couvertes par une toiture légère, qui reposait par l'intermédiaire d'une charpente sur les piliers des trois nefs d'inégale hauteur.

L'enceinte enfin semble avoir été constituée par un mur uni.

Toutes ces constructions paraissent soumises à un système de proportions très régulier et très simple, fondé sur le carré et sur les divisions arithmétiques de son côté. Nous tenons à mentionner ce mode ici, car il nous semble qu'il a joué un rôle très important dans la composition et l'exécution des monuments chams. Qu'on nous permette cependant de ne pas insister sur ce sujet : car un grand nombre d'études et de mensurations seront nécessaires pour reconnaitre exactement ce système et ces mensurations demandent, pour être fructueuses, un travail lent et méthodique.

Il n'est pas très aisé aujourd'hui de se rendre compte du rôle des diverses parties de ces monuments. Cependant les descriptions de cérémonies chames actuelles que M. Aymonier nous a données, font connaitre la nécessité d'au moins trois salles : le sanctuaire, une sorte de sacristie fermée et une salle de banquet [2]. Peut-être faut-il voir dans l'édicule cette espèce de sacristie et. dans la grande salle, la salle de banquet.

Quant aux divinités qui étaient adorées dans ces temples, ce sont, presque sans mélange de superstitions locales, les divinités brâhmaniques et parmi elles plus spécialement Çiva et sa Çakti [3].

---

(1) Aucune de ces portes ne subsiste, mais les trous dans lesquels tournaient les tourillons d'axe montrent qu'elles étaient d'une épaisseur énorme et par suite certainement pleines.

(2) Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*. Paris, 1891, p. 46 et suiv.

(3) Voir *B.E.F.E-O.*, nº 1, l'article de M. Finot sur *La religion des Chams d'après leurs monuments*. Les sculptures nouvelles qu'une étude plus détaillée des mêmes régions nous a

Au point de vue des matériaux, la caractéristique de ces monuments est l'emploi presque exclusif de la brique. C'est l'élément de construction cham par excellence, comme peut-être ce fut la première matière employée par les Hindous et les Khmèrs. Bien rares sont les monuments qui semblent avoir été exécutés entièrement en pierre : nous n'avons trouvé que des traces d'un ou deux monuments de ce genre (1). Dans ceux qui sont mélangés des deux éléments, le cube de la brique n'est pas à comparer avec la quantité de pierre employée. Généralement fondations, parements et remplissages, tout est en briques. Ce sont des briques de grande dimension, plus allongées et plus épaisses que celles dont nous nous servons ordinairement. Elles sont jointoyées à joints invisibles sur les parements ; peut-être faut-il supposer qu'elles ont été usées les unes sur les autres de façon à dresser exactement les faces de lit. L'adhérence de ces briques de parement entre elles tendrait à faire admettre leur jonction au moyen d'un mortier fin très adhérent, peut-être coloré en rouge par de la poussière de brique. Ce serait d'ailleurs plutôt, à proprement parler, une espèce de colle (2) qu'un mortier. Intérieurement les mêmes briques forment toute l'épaisseur des maçonneries ; elles sont unies d'une façon ordinaire par un mortier. Aucun soin n'a été pris pour lier ces briques entre elles ; c'est une simple superposition et un empilement de matériaux qui, dans les parties en ruines, laissent souvent voir un joint vertical où figure dans le même plan la tête d'une centaine de briques.

Les profils sont taillés à même le parement extérieur ; quoique ce point ait donné lieu à de nombreuses discussions et à des hypothèses très fantaisistes, il est aisé de se rendre compte de l'exactitude du fait. En effet, les joints horizontaux viennent recouper les profils indifféremment ; de telle brique recreusée par une doucine ou un cavet, il ne reste qu'une languette de 3 ou 4 millimètres d'épaisseur et parfois moins. Il est évident que de telles briques ne pouvaient être ni moulées à part, car elles se seraient chantournées à la cuisson, ni taillées toutes montées, mais mi-cuites. Cette matière encore molle se serait écrasée ou déformée avant qu'un flambage extérieur, d'ailleurs peu compréhensible, eût pu lui donner la consistance suffisante. Il est d'ailleurs fort possible que la brique ait pris une consistance beaucoup plus dure avec le temps et que la taille ait été infiniment plus facile à l'origine qu'elle ne le serait aujourd'hui.

---

permis de découvrir, se rapportent pour la plupart à Çiva ou à Umâ. Mentionnons seulement ce qui, sur un point, pourrait modifier un peu les remarques de M. Finot, à savoir : la découverte de trois nouveaux Ganeças, dont deux dans le même sanctuaire, ainsi que celle de plusieurs *Mukhalingas*. Signalons également celle d'un certain nombre de cuvettes à ablutions et de piédestaux circulaires correspondant probablement à des cuvettes de même forme : Jardin de Tourane (provenance : Trà-kiệu), Hưng-thạnh, Tour d'or, Thư-thiện, Hạ-trung.

(1). Chà-bàng, monument dont les fragments sont épars dans la citadelle de Bình-định, Hạ-trung.

(2) Il existe encore chez les Annamites des procédés qui expliquent en partie le genre de celui-ci (*vôi-mật* ou chaux sucrée, etc.).

A plus forte raison, les briques qui constituent des sculptures ont-elles dû être taillées en place. Tout au plus le monteur aura-t-il donné vaguement la forme des masses par un grossier épannelage.

Toutes ces briques sont d'une exécution remarquable; elles sont très régulières et d'une couleur égale et constante, qui est d'un rouge chaud. Elles donnent au choc un son clair et une cassure nette, et présentent à l'intérieur une contexture régulière et une cuisson partout égale. La terre cuite fournit également la matière des acrotères rampantes, qui venaient se ficher dans une sorte de mortaise taillée après coup dans la brique sur les faces latérales que présentent les frontons des portes et des niches. Ces éléments sont d'une dureté extrême et la terre en est plus compacte et plus lisse que celle des plus solides poteries.

La pierre fournit toutes les parties qu'il serait impossible d'exécuter dans la brique, comme les linteaux énormes qui franchissent le vide des portes ou les grandes acrotères saillantes; elle fournit aussi celles dont l'effet ne serait pas suffisant en petits matériaux (tympans sculptés [1]) et celles dont la position était trop exposée (amortissement des pinacles). Les grandes sculptures de pierre

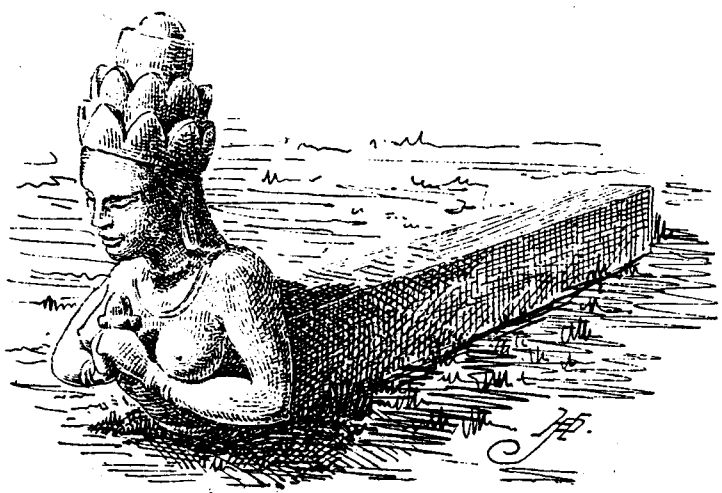

FIG. 40. — ACROTÈRE MUNIE DE SON TENON DE QUEUE.

furent très certainement taillées à pied d'œuvre et montées au fur et à mesure de la construction. Elles y sont en effet maintenues par de longues queues de pierre placées en arrière de leur partie inférieure [fig. 40 [2]] La pièce devait être

(1) Voir *B. E. F. E.-O.*, n° 1, fig. 5.

(2) Fig. 40. — D'après un croquis de l'auteur. Cette figure provient du sanctuaire de Nhan-biêu (I. S. 225) aujourd'hui complètement détruit, il n'en reste sur place que des décombres et un groupe de sculptures réunies par les Annamites. Elle a été trouvée dans les fouilles faites sur ce point par M. C. Paris, transportée à la citadelle de Quâng-tri, et laissée au bureau de poste où elle se trouve encore. Matière: grès fin; dimensions: hauteur 0 m 56, longueur 0 m 80.

mise en place finie lorsque la construction arrivait à son niveau ; puis la maçonnerie était continuée sur la queue, derrière et sur les côtés. Si la pierre avait été montée brute, la taille en eut été fort délicate, car certains tympans sont relativement minces ; elle eut, en certain cas, été rigoureusement impossible (acrotères d'angles, v. fig. 43). Il est beaucoup plus naturel d'admettre que les pièces étaient sculptées dans le bloc encore intact, puis le bloc réduit d'épaisseur par derrière en ménageant la queue. Nous ne croyons pas d'ailleurs avoir trouvé un seul bloc de pierre en épannelage. Une exception est à faire pour les soubassements de pierre qui furent ravalés (1).

Signalons enfin un détail de construction intéressant, qui consiste en l'interposition, dans l'angle des profils d'entablement, d'une dalle de pierre posée diagonalement et qui participe sur ses deux faces du profil général. A cette précaution beaucoup d'édifices ont gagné de conserver leurs angles de corniche nets et sans épaufrures (voir fig. 43).

Si la matière, brique ou pierre, est en général d'excellente qualité, l'exécution même laisse à désirer. Nous avons dit déjà la mauvaise méthode des superpositions des briques dans le corps des murs. Cette négligence se retrouve dans tout l'édifice. On n'y relève point deux cotes semblables ; les salles carrées sont trapézoïdales ; les mêmes éléments disposés pour régner ne règnent pas ; les profils ne filent pas semblables à eux-mêmes, s'engorgent ou s'amaigrissent par place : toutes négligences de détail qui disparaissent dans l'état de ruine où sont ces monuments et devaient choquer dans leur état neuf. Ces défauts semblent indiquer ou une exécution hâtive ou mieux une exécution maladroite. Peut-être faudra-t-il voir dans ces imperfections les vices inhérents à l'exécution, par des ouvriers inférieurs, de projets conçus par des architectes supérieurs. Mais c'est là une hypothèse grosse de conséquences et que nous ne voulons que jeter en passant ; des études plus approfondies permettront peut-être plus tard de nous faire une opinion plus précise sur ce point.

* * *

Le mode de construction cham se caractérise par l'emploi de la voûte en encorbellement ou, autrement dit, à joints horizontaux ; la section en est un angle généralement très aigu. Le surplomb est obtenu par l'avancement successif de gradins de briques de cinq à six assises au plus et souvent de moins.

Au point de vue du décor, deux principes, une forme, deux éléments spéciaux et un type d'ornementation particulier déterminent l'aspect de ces monuments. Un des principes vient régir les profils : il consiste dans l'application constante d'une symétrie verticale. Toute combinaison de profil cham consiste dans

(1) Les tours de Yan-tsông présentent des fausses portes de pierre entièrement en épannelage. Mais nous sommes ici en présence d'un système tout particulier ; c'est là une véritable construction de pierre, comme celle des soubassements, et les blocs n'y portent pas queue.

le groupement de corps de moulures, qui se répètent pareils mais invers au-dessus et au-dessous d'un axe horizontal passant par le centre du motif [fig. 41 (1)]. Lorsqu'un profil parait dissymétrique, c'est que son correspondant en est écarté par une grande hauteur : ainsi, par exemple, les profils de soubassement et d'entablement (Voir et comparer les fig. 43 et 44).

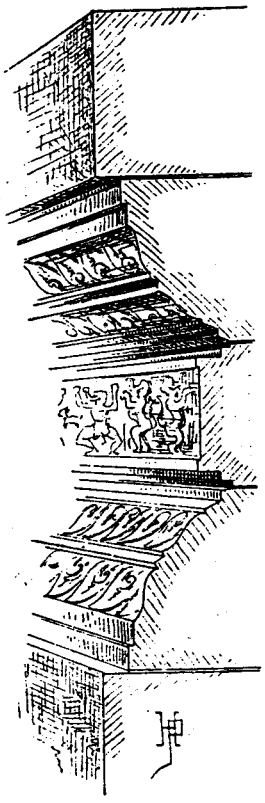

FIG. 41. — EX. D'OPPOSITION SYMÉTRIQUE DES PROFILS.

L'autre principe veut que chaque élément ait son importance propre ; sa base et son entablement, du modèle courant, auront, comme son corps, une hauteur correspondante à son importance. De sorte que les divers profils se chevaucheront : le principe observé, l'architecte cham s'inquiètera peu d'ailleurs de la manière parfois baroque dont les profils devront se pénétrer [fig. 42 (2)].

La forme se rapproche de l'ogive avec cette différence que l'ogive telle que nous la connaissons dans l'art occidental ou arabe détermine toujours l'ouverture d'un vide, tandis qu'ici, malgré la facilité avec laquelle la voûte à encorbellement se prête à cette disposition, elle ne détermine jamais que la silhouette d'une partie pleine. Encore prend-elle un dessin un peu spécial et qui se rapproche plus de la coupe verticale d'une coupole persane bulbée que de l'arc brisé ordinaire (fig. 42).

Les deux éléments sont ce que nous avons appelé acrotère et pilette à ogive. Le premier est un décor très particulier à l'art cham. A tous les angles, de grandes dalles de pierre, découpées suivant un profil souvent très hardi, se détachent en silhouette, soit sur le ciel, soit sur les constructions supérieures, sur lesquelles la différence de matière leur permet de trancher énergiquement [fig. 43 (3)] : comme les acrotères des angles du fronton grec, elles paraissent surtout placées pour accuser une silhouette. Cette

(1) Fig. 41. — D'après un relevé de l'auteur. La tour N. de Hưng-thạnh (I. S. 42) n'a conservé qu'une faible partie de ce soubassement qui est de grès ; la partie moulurée et sculptée mesure 1m28. Il est à remarquer que la pierre inférieure a six centimètres de plus que la pierre supérieure. La fréquence de cette différence de cotes dans les moulures symétriques au bénéfice de la base amène à faire croire que le fait est voulu : il s'expliquerait peut-être alors par l'intention de donner plus d'apparence de stabilité au motif.

(2) Fig. 42. — D'après un croquis de l'auteur. Fausse niche du premier étage de la tour centrale de Po-nagar de Nha-trang (I. S. 31) ; construction en briques, hauteur du corps postérieur, du dessus de la plinthe au-dessus de l'imposte : environ 1m60.

(3) Fig. 43. — D'après une photographie de l'auteur. Fragment provenant du sanctuaire complètement ruiné de Phong-lé (I. S., 216 *bis*) restitué en place. Grès fin ; hauteur : 0 m 95

communauté de fonctions nous a décidé à adopter ce terme pour les désigner. La dalle découpée est parfois remplacée par une figure de femme (V. fig. 40) Nous maintenons à ce motif, si fréquent dans l'art cham, ce nom d'acrotère, par extension.

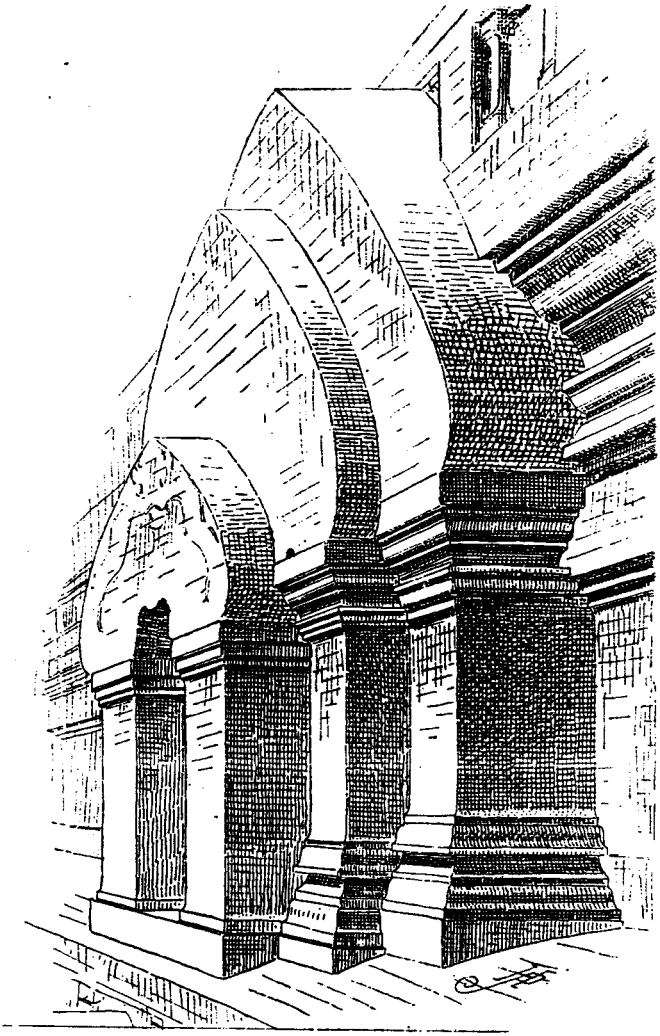

FIG. 42. — EXEMPLE DES MODIFICATIONS D'IMPORTANCE ET DE NIVEAU D'UN MÊME PROFIL, SUIVANT L'IMPORTANCE DE L'ÉLÉMENT QU'IL DÉCORE.

Les unes et les autres sont toujours accompagnées de deux renforts courbes de brique, qui figurent assez bien des ailes. Leur présence auprès des acrotères décoratives, où ils ne s'expliquent nullement, pourrait faire supposer l'antériorité du type des acrotères-femmes. Ici, en effet, les ailes semblent avoir leur raison d'être. Ce motif aurait pu être abandonné ensuite pour les angles extrêmes à cause de son manque d'accent décoratif. Mais entre les deux types un autre servit peut être d'intermédiaire. Quelques édifices, en effet, présentent dans les angles intérieurs, au lieu de figures de femmes, des têtes de *makara* traitées d'un seul côté (1). Ces figures de monstres, plus rares, ont pu à l'occasion remplacer les Apsaras, et donner l'idée de l'acrotère purement décorative qui rappelle de très près leur silhouette.

---

environ. Deux acrotères semblables et de même origine ont été, depuis que nous les avons vues à Phong-lé, transportées au musée de la Société des Etudes indo-chinoises à Saigon.

(1) Tour de cuivre. Débris du monument de Thăp-Thăp.

Les pilettes à ogive se composent d'un ou plusieurs corps munis de plinthes et qui supportent un ou plusieurs frontons ogivaux [fig. 44 (1)]. Nous avons adopté, faute de mieux, pour les désigner, ce terme descriptif. Peut-être leur origine immédiate est-elle à chercher dans un motif semblable et jouant le même rôle qui renferme, entre deux petits pilastres, une figure debout en adoration : cette diposition n'existe que dans les tours qui paraissent plus anciennes (Khương-mỹ, etc.). Mais leur origine primitive, origine qui parait d'ailleurs la même que celle des fausses portes du corps principal et des fausses niches des étages, semble plus lointaine encore. De rares monuments (Bằng-an, Hưng-thạnh, peut-être un des édifices de Nhatrang), qui se présentent aujourd'hui comme des types isolés, pourraient être les témoins de l'existence ancienne de monuments à forme simple aujourd'hui disparus. Le type primordial, dont ils ne seraient que de lointaines répliques ou les derniers exemples, type d'ailleurs peut-être importé d'une autre région, se serait développé conformément à un principe analogue au système de répétition de l'art hindou. De ce type seraient nées, la forme générale comme toutes les unités décoratives du monument : portes, fausses portes, fausses niches, pilettes à ogive et même silhouette des pinacles. Peut-être même serait-il original et l'importation hindoue ou javanaise n'aurait alors consisté que dans la méthode de composition de cet élément dans son application à un nouveau culte. Il serait, en ce cas, plus facile de comprendre pourquoi entre les monuments chams, khmèrs, javanais et hindous, la similitude est parfois frappante dans le détail, tandis que les masses générales n'ont souvent aucun rapport.

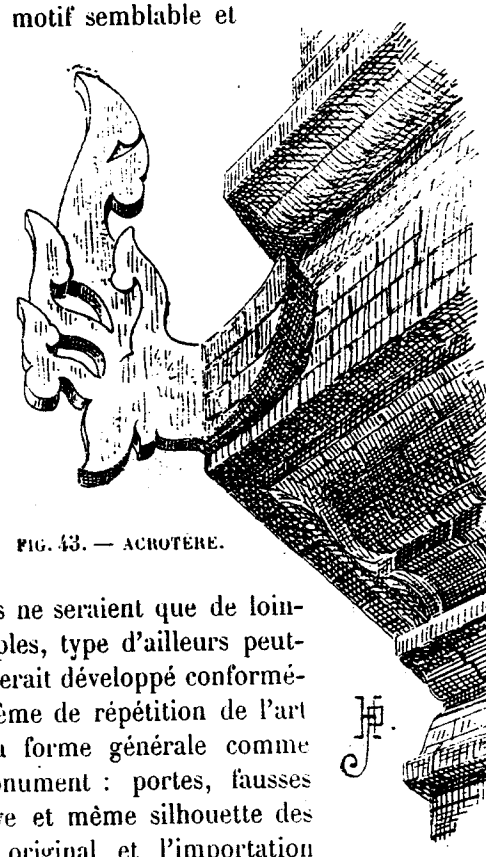

FIG. 43. — ACROTÈRE.

Quoi qu'il en soit et dans la même intention de clarté, il nous reste avant d'aller plus loin à fixer ces termes de fausse porte et de fausse niche. Cette fausse porte est-elle une niche très importante? Est-elle la copie d'une porte? Cette dernière idée parait plus vraisemblable; si le plus souvent une

(1) D'après un relevé de l'auteur. Cette pilette est la seule qui ait subsisté à peu près entière dans la tour de Binh-lam (I. S. 54); elle est entièrement en briques et mesure 1 m 75 de hauteur. Les neuf rangs de briques supérieurs sont tombés et la terminaison de deux motifs de fronton est, par suite, hypothétique.

statue de brique orne le bas de la niche centrale, les proportions de la niche ne correspondent pas à la statue qu'elle abrite. Ailleurs, au contraire, ce sont bien nettement des vantaux de portes qui sont accusés par le décor (Hoa-lai, Khương mỹ). Notons enfin que dans les constructions similaires des Khmêrs le parti de la fausse porte est bien franchement et continuellement indiqué. Nous garderons donc ce terme de fausses portes pour désigner ces éléments. Quant aux

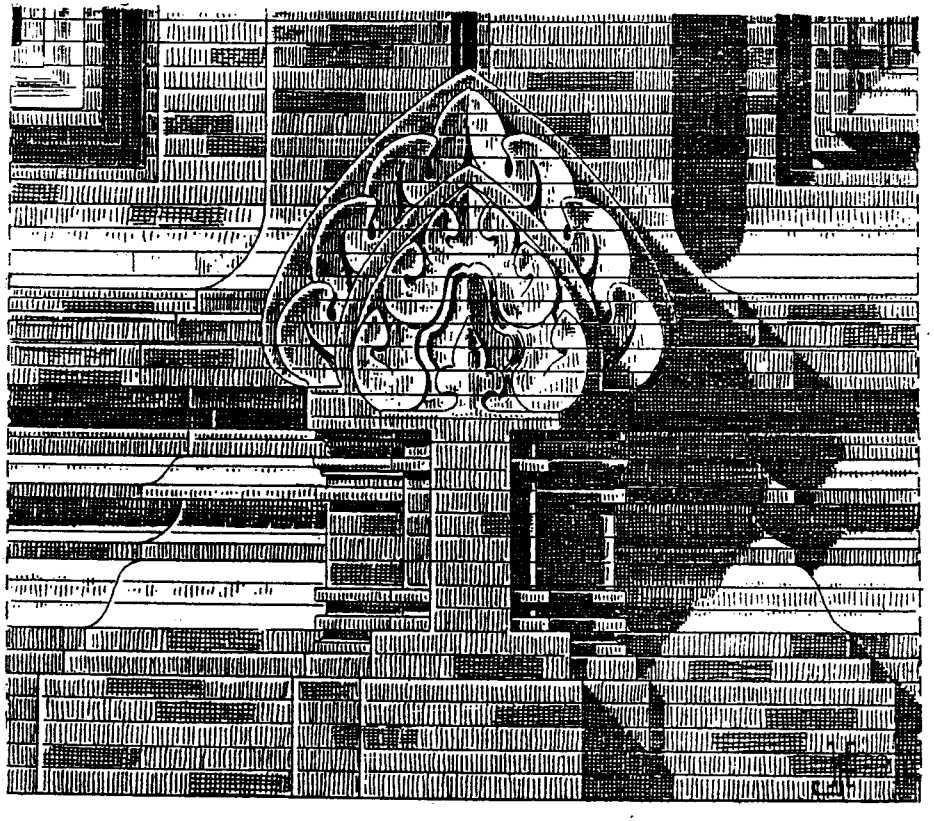

FIG. 44. — PILETTE A OGIVE.

fausses niches (V. fig. 42), la présence dans certaines tours (Bình-lâm, par exemple) de figures sculptées, enfermées entre les deux pilastres du corps central du motif(1), nous leur a fait attribuer ce nom ; il n'est pas autrement justifié mais il nous permettra de les distinguer d'avec les fausses portes.

Quant à l'ornementation elle consiste dans l'emploi d'espèces d'arabesques d'un caractère très particulier ; elles participent souvent de la forme de l's minuscule manuscrite. Des croquis seuls permettent de s'en rendre compte

(1) Nous ne parlons pas des figures qui décorent un très grand nombre de leurs frontons et qui ne justifieraient pas le terme de fausses niches.

[V. fig. 45 (1)]: c'est un système de décor très spécial, souvent très heureux et d'une grande variété

Disons pour finir qu'il se complète moins originalement, d'abord par l'emploi fréquent du lotus, puis par l'introduction d'un certain nombre de monstres et d'animaux, qui sont parmi les plus utiles auxiliaires de la décoration chame. C'est Garuḍa qui porte parfois Viṣṇu sur sa tête (Hưng-thạnh) ou qui étreint des serpents dans ses griffes (Vân-trường). Il tend fréquemment à s'écarter du type de l'oiseau, pour se rapprocher singulièrement d'un lion ailé à figure humaine. Parfois sa tête seule sert de clef de fronton : de sa gueule s'échappent des serpents et parfois des rinceaux (Tour d'argent). La même tête grimaçante se voit souvent en sorte de frise (Chiên-đàng). Plus rarement il est représenté en ronde bosse ; nous n'en connaissons pas isolé.

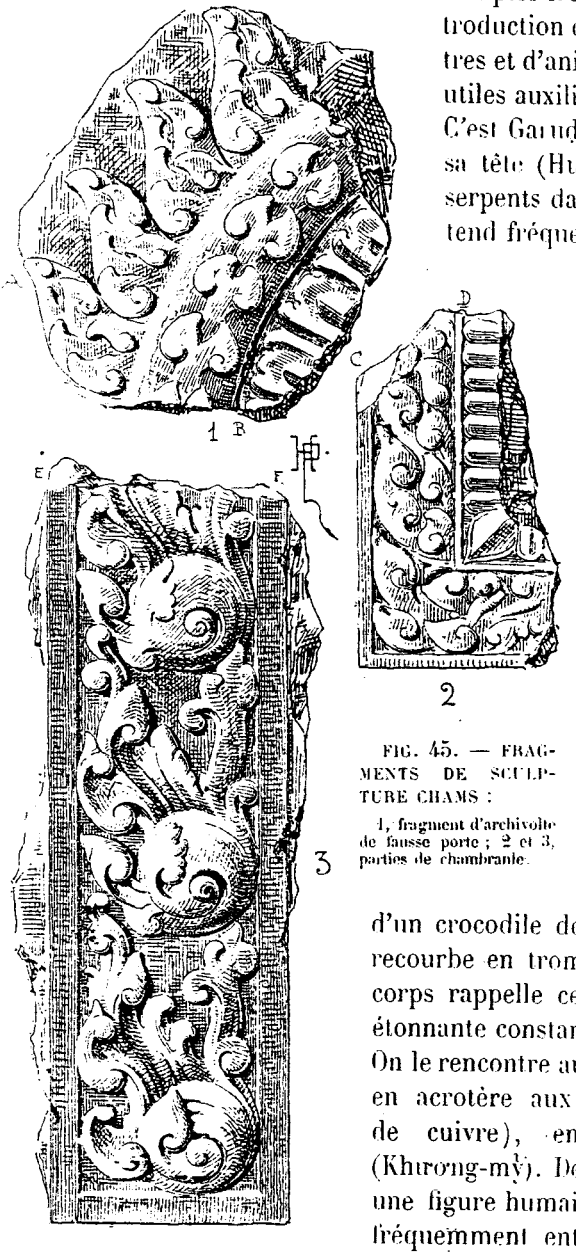

FIG. 45. — FRAGMENTS DE SCULPTURE CHAMS :
1, fragment d'archivolte de fausse porte ; 2 et 3, parties de chambranle.

L'autre monstre qui partage la vogue auprès du sculpteur cham avec le Garuḍa est le *Makara*, animal marin des plus composites : la tête en général est celle d'un crocodile dont la mâchoire supérieure se recourbe en trompe d'éléphant, tandis que le corps rappelle celui d'un lion. Le type a une étonnante constance, à la différence du garuḍa. On le rencontre au bas des frontons (Bình-lâm), en acrotère aux angles des corniches (Tour de cuivre), en échiffre d'emmarchement (Khương-mỹ). De sa gueule s'échappe souvent une figure humaine ou un Nandin. On le voit fréquemment entièrement détaché en statue :

(1) Fig. 45. — Croquis d'après des photographies de l'auteur. Ces divers fragments proviennent d'une série de morceaux que nous avons retrouvés dans la citadelle de Bình-định.

aucun fait ne permet de déterminer quelle place il occupait alors dans le temple. Peut-être a-t-il joué en ce cas le même rôle que les lions khmèrs avec qui il a d'étranges ressemblances.

Le Nâga à trois, sept ou neuf têtes n'a qu'une importance médiocre dans la décoration chame. Il sert parfois de fond à certaines figures de tympan. Rarement il vient tenir le même rôle d'encadrement de fronton que dans les monuments khmèrs (Van-tương, Khương-mỹ, où il détermine les bords ondulés d'une face de porte par le relèvement d'une série de têtes). Mais jamais on ne trouve ici le beau motif des Nâgas en éventail des bouts de balustrade khmèrs.

Quelques animaux se rencontrent fréquemment en demi relief; l'éléphant passant et un grand oiseau forment fréquemment le motif des métopes [1]; en bas-relief et en frise, se voient des cerfs et des singes parfois des singes en lutte avec des oiseaux. Ici intervient la figure humaine qui est parfois mêlée aux animaux et aux monstres et qui leur livre des combats furieux (Hưng-thạnh et Chiên-dàng). Quelquefois on voit en métope des cavaliers au galop qui tirent des flèches en arrière (Khương-mỹ); mais malheureusement c'est toujours accessoirement que la figure humaine intervient, et bien peu d'œuvres chames nous donnent quelques renseignements sur la vie des populations au temps où les sculpteurs décoraient les monuments.

Notons que c'est cependant à la figure humaine ou plutôt divine, qu'on demande la plupart des décorations de tympans; c'est aussi elle qui fournit l'image de ces terribles gardiens de temple qu'on rencontre généralement isolés. Leur place dans l'art khmèr, peut indiquer peut-être, par analogie, leur position dans les temples chams. Il existe d'ailleurs un exemple qui peut faire concevoir leur rôle: celui de Dông-dương, où deux admirables figures de gardiens de temple se tiennent dans des niches à l'entrée du sanctuaire.

A ceci s'arrêtent les renseignements généraux que nous pouvons donner actuellement; des fouilles importantes que nous allons entreprendre sur quelques-uns des monuments les plus amples et les plus complets nous permettront peut-être un jour de préciser quelques-unes des données que nous sommes obligés de laisser actuellement dans le vague par crainte de porter des affirmations trop hâtives.

H. Parmentier.

épars ou réemployés dans des constructions; ils semblent provenir de la citadelle de Cha-bang (I. S. 55) qui est voisine, et avoir appartenu à un ou plusieurs monuments entièrement ou pour une grande partie en pierre. Le fragment 3 rappelle certains décors de Java. C'est un des plus beaux spécimens de ce genre de décor, d'un mouvement et d'une ampleur qui n'ont malheureusement été que trop rarement atteints par le sculpteur cham. Grès et calcaire dur et pur. Dimensions : 1, de A en B, 0 m 37 sur la normale. — 2, de C en D, largeur normale, 0 m 10 c. — 3, de E en F, largeur normale, 0 m 24 c.

(1) Nous adoptons ces termes pour désigner ces sculptures prises au centre d'un panneau de briques des étages supérieurs ou dans une corniche.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

ABAJI VISHNU KATHAVATE. — *Report on the search for sanskrit Manuscripts in the Bombay Presidency during the years* 1891-1895. Bombay, 1901, in-8°, 121 pp.

Le dernier rapport de M. R. G. Bhandarkar sur les manuscrits achetés pour le Gouvernement de Bombay s'arrêtait à la fin de 1890. Celui que nous venons de recevoir contient la liste des acquisitions faites par le même savant de 1891 à 1895. Il a été rédigé par son élève et successeur au *Deccan College*, M. A. V. Kathavate. Il contient 1675 numéros. L'auteur s'excuse modestement de son inexpérience, et, à dire vrai, la préface qu'il a mise en tête de la liste des manuscrits justifie cette précaution oratoire. Laissons au nouveau rapporteur le temps de se former à ses nouvelles fonctions et contentons-nous de noter parmi les ouvrages analysés par lui : quelques *upaniṣads* non comprises dans les collections publiées ; deux nouveaux commentaires sur l'*Amarūçataka* ; une collection d'extraits d'ouvrages médicaux intitulée *Pākamārtaṇḍa* ; un exposé des points communs au Mahométisme et à l'Hindouisme, rédigé au milieu du XVIIe siècle, sous le titre de *Samudrasaṃgamagrantha*, et mis dans la bouche de Muhammad Dârâshakoh ; *Devijavadanachapeṭa*, polémique jaina contre le brahmanisme ; *Nāmamālāçeṣa*, supplément au lexique connu, intitulé *Abhidhānacintāmaṇi*. Le catalogue est rédigé sur le même plan que les précédents et avec la même parcimonie d'informations.

L. FINOT.

Mahāmahopadhyāya HARAPRASĀD SHĀSTRĪ. — *Report on the search of sanskrit Manuscripts* (1895 *to* 1900). Calcutta, 1901. In-fol.

Ce rapport, adressé au Secrétaire de la Société Asiatique du Bengale, contient un intéressant compte-rendu des recherches faites par le savant Haraprasād et ses pandits au Népal, dans le Bengale, le Bihar et l'Orissa. Parmi les découvertes les plus importantes, nous citerons :

Laṅkāvatāra, ouvrage *tāntrika* sur la médecine, portant la date de 28 *Saṃvat*, qui, dans l'ère newarī, correspond à 908 A. D. ;

Skandapurāṇa, 657 A. D. Cette date, si elle est confirmée, ferait tomber définitivement les anciennes théories sur la date tardive des *Purāṇas* en général et du *Skanda* en particulier ;

Kātantra (fragment), en écriture *Gupta* ;

Aṣṭasāhasrikā Prajñāpāramitā, manuscrit du XIe siècle, provenant du célèbre monastère buddhique de Nālanda ;

Kuṭṭinīmatam, 1172 A. D., le plus ancien manuscrit connu en caractère bengali ;

Yavanajātaka, traité d'astrologie traduit du grec par Yavanācārya ou Yavaneçvara et mis en vers par Spūrjjidhvaja ;

Kāçyapasaṃhitā (portion), un des plus anciens traités de médecine :

Deux ouvrages sur l'architecture : le *Pratiṣṭhātantra*, daté 1147 A. D. et le *Pratiṣṭhātattva* ou *Mayasaṅgraha* : en outre un rituel buddhique intitulé *Kriyāsaṅgrahapañjikā*, par Kuladatta, a des chapitres sur l'architecture des temples et des monastères.

Cette liste est fort loin d'épuiser tous les objets dignes d'intérêt que présente le rapport de M. Haraprasād Shāstrī : son activité bien connue nous permet d'espérer à bref délai des informations encore plus détaillées. Déjà il annonce la prochaine publication d'un « extra-volume » des *Notices of sanskrit manuscripts* entièrement consacré à la Bibliothèque du Darbar de Kāṭmandu. Nous ne pouvons que nous associer cordialement au vœu exprimé à la fin du rapport, que le Gouvernement du Bengale continue l'assistance pécuniaire qu'il accorde à ces recherches : rarement subvention fut mieux justifiée.

L. Finot.

Charles Joret. — *La Flore de l'Inde d'après les écrivains Grecs*. Paris, 1901. In-8°, 54 pp.

Les mentions et les descriptions de plantes qui se trouvent dans les auteurs grecs forment un chapitre intéressant de l'histoire de la botanique, et nul n'était mieux préparé à le traiter que l'auteur de la *Flore populaire de la Normandie*, de la *Rose; des Plantes dans l'Antiquité et au Moyen-âge*. M. Joret a diligemment exploré toutes les sources d'information, et, si le butin est maigre, ce n'est assurément pas sa faute. Les Grecs ont peu vu et mal vu: le nombre des végétaux décrits est extrêmement restreint et les descriptions sont presque toujours inexactes. Je ne parle pas seulement des fantaisies de Ctésias ou de Philostrate, auxquelles on s'est bien inutilement attardé, mais des renseignements provenant de l'expédition d'Alexandre, dont on serait en droit d'espérer quelque précision. Prenons pour exemple un des arbres les mieux caractérisés et qui semble avoir, entre tous, frappé l'attention des Grecs : le figuier d'Inde, si remarquable par ses racines adventices qui forment comme une succession d'arceaux. Aristobule et Onésicrite croient que ce sont les branches qui retombent et prennent racine ; Théophraste rectifie cette erreur, mais il s'empresse d'ajouter que les feuilles de cet arbre sont aussi larges qu'un bouclier, tandis qu'elles n'atteignent pas deux décimètres.

On sent combien il est délicat d'identifier des végétaux d'après de pareilles données. M. Joret y a déployé les qualités de sagacité et de netteté auxquelles il nous a depuis longtemps habitués. Son petit livre est un résumé complet et très suffisant de la question.

L. Finot.

Heinrich Stönner. — *Das Mantrabrāhmaṇa, 1 Prapāṭhaka*. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde. — Halle. a. S., 1901. In-8°, xxxv-53 pp.

Le *Mantrabrāhmaṇa*, appelé aussi *Upaniṣadbrāhmaṇa*, *Chāndogya-br.*, *Sāmabrāhmaṇa*, est le 6e *brāhmaṇa* du *Sāmaveda*. Il renferme les *mantras* (*prières*) à réciter dans les cérémonies domestiques des Sāmavedins. Ces mantras sont en partie tirés des *saṃhitās* du *Ṛg*, du *Yajur* et de l'*Atharva*, en partie d'origine inconnue. Le recueil est divisé en 2 *prapāṭhakas*, chacun de 8 *khaṇḍas*. M. St. qui prépare une édition critique du *Brāhmaṇa*, a présenté comme thèse de doctorat le 1er *prapāṭhaka*. Le texte de chaque *mantra* est suivi de la glose de Sāyaṇa complétée par celle de Guṇaviṣṇu, et d'une traduction. Les variantes sont indiquées en note. Cette édition paraît faite avec grand soin et remplacera avantageusement les éditions indiennes, toujours si fautives, auxquelles on était réduit jusqu'ici.

L. Finot.

L. C. Louvet. — *Mgr d'Adran*, 2e éd., Paris, 1901. In-12, 318 p.

Le livre que le R. P. Louvet avait publié à l'approche du centenaire de la mort de Pigneau de Behaine, évêque d'Adran († 1799) en est déjà à sa seconde édition. Le mérite en revient avant tout au talent littéraire de l'auteur de la biographie: mais celui-ci aime trop son héros pour ne pas vouloir lui faire honneur d'une bonne part de son succès. On sait combien la mémoire du grand missionnaire est restée populaire en Indo-Chine; dans la banlieue de Saigon, sa tombe, que toutes les persécutions ont respectée, est un but courant de promenade ou même de pèlerinage et la place de la Cathédrale attend sa statue, qui a figuré à la dernière Exposition universelle de Paris.

On devait déjà à M. Faure une biographie de l'évêque d'Adran. M. L. accuse ce livre d'être trop « laïque »: nous ne nous attarderons pas à reprocher au sien d'être trop « clérical ». Il est tout naturel que, missionnaire lui-même, il ait eu surtout en vue le prêtre là où M. F. ne s'était occupé que du patriote. Ils ont raison tous les deux. Bon Français, l'évêque d'Adran le fut autant que chrétien sincère. Il est encore un troisième aspect de cette noble figure que M. L. n'indique qu'en passant et sur lequel nous aurions aimé à le voir insister davantage. En même temps que missionnaire convaincu et ardent partisan de notre expansion coloniale, le vicaire apostolique de la Cochinchine fut encore un protecteur dévoué des Annamites dont il parlait si bien la langue, et un fidèle ami de leur roi en exil, Nguyên-anh — le futur Gia-long — dont il se fit le conseiller et l'ambassadeur auprès de Louis XVI. M. L. remarque avec raison que dans le traité signé en 1787 à Versailles et qui réglait les conditions de notre intervention en Indo-Chine, il s'attache à sauvegarder aussi bien les intérêts de l'Annam que ceux de l'Eglise et de la France.

A propos de la non-exécution de ce traité, M. L. entame avec M. F. une polémique d'ailleurs assez courtoise. On était habitué à dire, après l'évêque d'Adran lui-même, que la faute en incombait au triste gouverneur que nous avions alors à Pondichéry, le sieur de Conway — ce singulier personnage dont on n'avait trouvé d'autre moyen de débarrasser Versailles qu'en le nommant lieutenant-général de l'Inde française. A l'aide de documents retrouvés dans les archives nationales, M. F. a cru pouvoir faire remonter au gouvernement même de Louis XVI la responsabilité de ce manque de foi. Nous devons dire que ces mots de « traîtrise », de « duplicité », de « perfidie », nous paraissent, comme à M. L., beaucoup trop gros; ceux par lesquels il propose de les remplacer (faiblesse incurable de la part du roi, indifférence allant jusqu'à l'antipathie de la part du ministre Montmorin) nous paraissent d'une note plus juste et sont déjà assez attristants. A relire attentivement les notes tant publiques que confidentielles publiées par M. F., on n'y trouve rien qui pût empêcher un gouverneur, d'avance favorable à l'entreprise, de la faire aboutir; mais ce que ces pièces ont mis hors de doute, c'est qu'un gouverneur malintentionné n'avait même pas besoin de lire entre les lignes pour y trouver mille prétextes de la faire avorter, tout en prétendant — ainsi que Conway ne manqua pas de le faire — qu'il s'en tenait à la lettre de ses instructions.

On sait que l'indomptable énergie de l'évêque, la vaillance de nos volontaires et la générosité de nos marchands firent réussir quand même l'affaire et comment, avec leur aide, fut restaurée la dynastie actuelle de l'Annam. Sur le rôle considérable que le conseiller attitré du roi continua à jouer dans le gouvernement intérieur du royaume, il semble malheureusement que nous devions en être toujours réduits à la tradition populaire et au témoignage public qu'en a rendu Gia-long dans l'oraison funèbre et l'épitaphe qu'il composa, dit-on, lui-même pour cet ami des bons et des mauvais jours. Du moins les Annales officielles, publiées à Huê (1), mentionnent-elles à peine le nom du « grand-maître », qui fut surnommé l' « Accompli », et qu'un royal cortège de quarante mille personnes conduisit à sa dernière demeure.

(1) V. page 282.

Et déjà nous entrevoyons comment, en dépit du succès final de ses entreprises, l'évêque d'Adran n'a jamais dû goûter ni repos ni bonheur, — sauf peut-être pendant le séjour forcé de neuf mois qu'il fit dans une petite île perdue du golfe du Siam et dont le souvenir enchante une de ses lettres. Il est difficile au lecteur impartial de ne pas penser que plus d'un douloureux conflit dut s'élever en cette âme ardente entre les projets politiques du Français, les préoccupations catholiques de l'évêque romain, et ce qu'on appellerait aujourd'hui ses sentiments « annamitophiles ». Toujours, nous le croyons sans peine, au cours des longues insomnies dont il était coutumier, il s'efforça de trouver le moyen de concilier ces divers devoirs ; il n'y a pas lieu de s'étonner que, de son temps, il n'ait pas réussi à contenter tout le monde. Attaques, calomnies, déboires de toutes sortes ne lui furent épargnés ni par ses confrères qui l'accusaient à Rome de violer les prescriptions de la Propagande, hostile à toute intrigue politique, ni par les agents du roi qui niaient la valeur des avantages consentis à la France en échange de son intervention armée, ni par les mandarins indigènes qui redoutaient son influence sur l'esprit de leur souverain. Ainsi s'explique qu'un témoin de ses dernières années ait pu nous dire, dans le style des *Lettres édifiantes*, « que sa vie fut une vie de croix continuelles ». A la postérité il n'apparaît que plus grand pour avoir tant souffert ; elle se réjouit également, dans son équité, de voir célébrer en lui aussi bien le missionnaire que le patriote ; tout son regret serait qu'après cent ans l'orgueil blessé des lettrés annamites continuât à organiser la conspiration du silence autour de la mémoire du Richelieu de Gia-long.

A. F.

Monographie de la province de Biên-Hoà. Saigon, 1901. XII-58 pages, in-8°, 5 planches et 1 carte.

La « Société des études indo-chinoises » a entrepris de publier, sous le titre général de *Géographie physique, économique et historique de la Cochinchine*, ce qu'on appellerait dans l'Inde anglaise un *gazetteer* des diverses provinces. Nous applaudissons à ce beau projet que l'apparition même du deuxième volume du Dr Baurac sur *La Cochinchine et ses habitants* n'a pas rendu inutile. L'initiative en a été prise au commencement de 1899 par notre collaborateur, M. le Capitaine Lacroix, alors bibliothécaire-archiviste de la Société. Grâce au concours des administrateurs, les monographies de toutes les provinces ont pu être réunies dans l'espace d'un an : et la première vient de paraître.

Cette étude, tout à fait conforme à l'excellent programme tracé par M. le Capitaine Lacroix, nous donne les renseignements les plus récents et les plus complets sur l'arrondissement de Biên-hoà. Archéologue, nous ne nous permettrons qu'une légère critique à propos du petit paragraphe consacré à l'archéologie. Il existe en Biên-hoà deux statues anciennes bien connues, l'une représentant Viṣṇu et l'autre Gaṇeça, et toutes deux assez intéressantes pour avoir mérité d'être reproduites dans le premier numéro de notre *Bulletin* (fig. 2 et 4). Or elles nous sont données ici comme deux « Bouddhas » dont un « à tête d'éléphant », ce qui est le comble de l'hérésie iconographique : car, soit dit en passant, un vrai Bouddha a toujours un aspect strictement humain. Nous savons bien que l'auteur anonyme se borne à employer le mot de « Bouddha » dans le sens général d'idole (la preuve en est qu'il n'ignore pas le moins du monde qu'il s'agit d'un Gaṇeça), et qu'il ne fait d'ailleurs que se conformer en cela à l'usage indigène ; mais c'est justement contre cette façon défectueuse de parler, et même d'imprimer, que nous sommes obligés de protester. On n'imagine pas bien un « Guide à Paris » s'obstinant à englober sous l'appellation populaire de « bons dieux » les statues grecques du Louvre, les saints du quartier Saint-Sulpice et les divinités orientales du musée Guimet. Il est temps de même, en Indo-Chine, de s'habituer à faire jusque dans le langage courant la distinction entre les images bouddhiques et les brahmaniques, qui appartiennent à deux panthéons différents. Si ces

simples remarques pouvaient déterminer quelques personnes à ne plus employer à bon escient des termes impropres, nous ne regretterions pas d'avoir fait avec tant de conscience, à propos de cet innocent paragraphe, notre métier de pédant.

A. F.

R. P. Jérôme Tobar, S. J. — *Inscriptions juives de K'ai-fong-Fou. (Variétés sinologiques, nº 17)*. Chang-hai, 1900. In-8º, VI-112 pp.

Pendant son séjour à Péking (1601-1610), le P. Ricci reçut la visite d'un Juif de K'ai-fong-Fou. Mais les premières informations détaillées et authentiques sont fournies par une lettre du P. Gozani, datée de K'ai-fong-Fou, 5 novembre 1704, et insérée au tome VII des *Lettres Edifiantes* (ancienne édition, 1707). Depuis lors, voyageurs et sinologues se sont maintes fois occupés de cette colonie juive, mais leur effort n'a pu percer le mystère de ses origines. Les seuls renseignements un peu précis nous sont donnés par trois inscriptions de K'ai-fong-Fou datées 1489, 1512, 1663 ; encore cette dernière, qui n'est pas l'œuvre d'un Juif, paraît-elle devoir aux précédentes toute son information. Nous laissons de côté une quatrième inscription, datée 1779, dont le P. Tobar n'a pu se procurer qu'un estampage illisible et qu'il renonce à étudier.

L'inscription de 1663 mentionne l'arrivée des Juifs sous les Tchéou (1122-249 avant J.-C.), mais cette affirmation semble résulter uniquement d'une fausse interprétation de l'inscription de 1489, et le P. Tobar la néglige avec raison. Il adopte la tradition orale, qui, d'accord avec l'inscription de 1512, place l'entrée des Juifs en Chine sous les Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.) ; M. Terrien de Lacouperie précise : l'exode se produisit peu après l'an 40 de notre ère. Par contre, pour M. Cordier, l'émigration eut lieu entre la prise de Jérusalem par Titus (70 ap. J.-C.) et la mort de Ming-ti (75 ap. J.-C.).

Tout cela est possible, mais on ne nous offre pas d'argument décisif. Or nous ne pouvons oublier que l'inscription la plus ancienne (1489) mentionne l'arrivée des Juifs sous les Song (960-1278), et que de distinguer entre leur entrée en Chine, qui daterait des Han, et leur venue à la capitale, qui ne se serait produite que sous les Song, est, dans le silence des textes, une hypothèse gratuite. Et d'un autre côté, cette première et fondamentale inscription, celle de 1489, nous atteste l'existence à Ning-po, au XVe siècle, d'une communauté juive qui envoya deux exemplaires du *Pentateuque* aux coreligionnaires de K'ai-fong-Fou. Or, Ning-po, où il y a encore une rue des Persans, fut de tout temps sans doute, mais surtout sous les T'ang et les Song (VIIe-XIIIe s.), une des grandes échelles de l'Extrême-Orient. A Ning-po, comme dans toute cette région de l'embouchure du Yang-tze, aventuriers et commerçants débarqués des larges jonques persanes, gens de toutes races et de tous cultes, manichéens et mazdéens, musulmans et nestoriens, se heurtaient à des frères venus par l'autre route, par le Turkestan et le Kansou. Il serait étrange que les Juifs se fussent seuls tenus en dehors de ce courant puissant, et que, venue au début de notre ère, quand ces relations n'étaient pas établies, leur colonie ignorée de l'histoire fût assez vivace après quinze siècles pour fournir d'exemplaires du *Pentateuque* la synagogue de K'ai-fong-Fou.

Aussi ne sommes-nous pas tentés d'accorder aux colonies juives une trop longue existence dans l'empire chinois. Jadis Wylie avait cru retrouver le judaïsme dans la 祆教 *hien kiao ;* mais MM. Chavannes (1) et Devéria (2) ont surabondamment prouvé qu'il s'agissait d'une

---

(1) *J. A.* Janvier-février 1897, p. 58.

(2) *J. A.* Novembre-décembre 1897, p. 462. Le *Kin chi tsoei pien* 金石萃編 a fourni à M. Chavannes le nom de Sa-pao 薩寶 pour les prêtres de cette religion, mais le texte même du *Tch'ang ngan tchi*, tel qu'il a été réimprimé dans le *King hiun t'ang ts'ong chou* 經訓

religion persane, mazdéisme ou manichéisme, et le P. Tobar se range aussi à cette opinion. Par suite les textes sont muets jusqu'à l'époque mongole (XIIIe s.). Alors seulement nous entendons parler des Juifs ; il sont même à la capitale, et le franciscain Jean de Marignoli argüe contre eux à Khanbâliq (Péking) en 1342. Rien ne nous autorise d'ailleurs à les faire venir par la route de terre plutôt que par les mers du Sud, et il est beaucoup plus probable que, comme les Bouddhistes et les Musulmans, les Juifs ont profité de l'une et l'autre voie. Les relations qu'ils semblent alors avoir entretenues avec leurs correligionnaires d'Occident (p. 95), l'étroite ressemblance de leurs livres saints avec le *Codex Malabaricus* des Juifs noirs de l'Inde (p. 94), les idiotismes persans qui, dans certaines notes en hébreu des livres de K'ai-fong-Fou, semblent donner le persan comme langue maternelle de leurs rédacteurs (p. 102), tout concourt selon nous à faire reconnaître, dans cette communauté juive qui achève de s'éteindre, une épave des colonies étrangères attirées par les Song et les Yuan et qu'une politique plus jalouse réussit ensuite à isoler.

Mais après avoir montré dans quelle mesure nous nous écartons de l'opinion du P. Tobar, il nous reste à dire ce que son édition des trois inscriptions apporte de nouveau. Au XVIIIe siècle, il n'avait jamais été publié de traduction intégrale des inscriptions de K'ai-fong-Fou. Lorsqu'en 1850 les délégués protestants indigènes allèrent sur place copier les trois textes, ils rapportèrent des copies peu satisfaisantes. « L'un des délégués persuada un des Juifs de faire un trou dans les murs des pavillons où les stèles étaient conservées, et, au moyen de bougies, il obtint assez de lumière pour prendre une copie des inscriptions, ce qui fut un travail de plusieurs jours » (p. III). Le P. Tobar a, au contraire, pu se procurer des estampages et d'anciennes copies des trois inscriptions ; son édition et sa traduction sont définitives. Il a joint à ce travail une description de la sygnagogue aujourd'hui détruite, avec traduction des textes votifs qui l'ornaient. Il doit son information sur ce point à un travail fait par le P. Domenge, en 1721, et à un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le *Tsing tchen se ki* 清眞寺記, signalé par M. Devéria. En dernier lieu, le P. Tobar nous raconte les fortunes de livres juifs de K'ai-fong-Fou, principalement de dix des treize exemplaires du *Pentateuque* signalés par l'inscription de 1663 et les missionnaires du XVIIIe siècle. La mission de Zi-ka-Wei a récemment acquis l'un des treize, le dernier, s'il faut en croire les habitants. (1).

P. PELLIOT.

E. H. PARKER. — *China. Her history, diplomacy and commerce from the earliest times to the present day.* — Londres. John Murray, 1901. In-8, XX-332 pp.

Vingt-cinq ans de carrière consulaire ont mené M. Parker de la Corée à la frontière birmane et du Se-tch'oan à Hai-nan. Il a traversé le Koei-tcheou, voyagé en Mongolie, séjourné en Annam, exploré la côte montagneuse du Fou-Kien. Récits de voyages et monographies attestent

---

堂叢書 (k. 10, p. 1), donne 薩寶 Sa-teou ; c'est cette leçon qui est reproduite dans le P. Havret, *La stèle chrétienne de Si-ngan-Fou*, T. II, p.259. M. Devéria, tout en citant le texte du P. Havret, n'a pas pris garde à cette nouvelle lecture, qui, si elle est juste, détruit naturellement sa conjecture : sa-pao = sâbâ, « vieillard, ancien ». Quant au Yuan ngan 沅安 hypothétique, l'erreur est manifeste. Il faut traduire : « selon moi (Pi) Yuan (畢) 沅 ». Pi Yuan est en effet l'auteur du *King hiun t'ang ts'ong chou*, d'où le texte est tiré.

(1) P. 50 : Le *Kou kin tchou* 古今注 n'est pas un commentaire, mais un ouvrage indépendant composé au IVe s. par Ts'oei Pao 崔豹 (Cf. Wylie, *Notes on chinese literature*, p. 128). — P. 52 : Il nous paraît difficile de ne pas corriger en 牟尼 Mou-ni, Çâkyamuni, le nom de 尼牟 Ni-mou donné par le texte.

qu'il sut voir et juger. Et comme à ces dons d'observation M. P. joint une indiscutable compétence en matière d'histoire et de littérature chinoises, nul n'était plus que lui qualifié pour condenser en un manuel tout ce qui de la Chine n'intéresse pas les seuls sinologues. L'ouvrage est bourré de faits et, quoique naturellement les références ne soient pas données, on sent et on sait que l'auteur garde par devers soi la preuve de chaque affirmation. Pour résumer en 306 pages toutes les notions importantes sur la géographie, l'histoire, le commerce ancien et moderne, l'arrivée des Européens, le gouvernement, la population, le budget, la gabelle, les likin, l'armée, la psychologie du Chinois, sa religion et son calendrier, M. P. a dû s'interdire toute discussion, toute théorie, et se limiter au simple exposé des faits. C'est ce qui rend parfois le livre un peu sec et certains chapitres ne sont guère qu'un chapelet de dates et de noms. Mais l'œuvre n'y perd rien de son prix, et il est essentiel d'avoir ainsi toujours sous la main le livre digne de foi qui, pourvu d'un excellent index, permet de retrouver immédiatement un fait, une date, un chiffre (1).

P. PELLIOT.

R. P. A. DEBESSE, S. J. — *Petit dictionnaire chinois-français*, Chang-hai, 1901. In-16, 580 pp.

En 1900, le P. Debesse publiait en 531 pp. in-16, un *Petit dictionnaire français-chinois* qui fut accueilli avec la plus évidente faveur par les résidents d'Extrême-Orient. Caractères, romanisation, accents de tonalité, rien n'y manquait; et cependant, grâce au format et au papier choisis, le Dictionnaire restait ce que son auteur avait voulu qu'il fût, un livre de poche. Mais le Père ne jugeait pas encore son travail achevé; et il n'a eu de cesse qu'il n'ait mené à bien cette contre-partie sino-française qu'il nous offre aujourd'hui. C'est, croyons-nous, en faire le meilleur éloge que de la reconnaître en tout point digne de son aînée.

P. PELLIOT.

Commandant LACARRUE. — *Eléments de Langue chinoise*: *Dialecte cantonais*. Paris, Leroux, 1900, in-12, 290 pp.

Les sinologues de profession adresseront plus d'une critique au livre du Cᵗ L. Ils seront quelque peu surpris de l'aveu naïf qu'il ne connaît le *Quan-Hoá* ou langue mandarine que « par le vocabulaire du lieutenant de Lacoste ». Ils seront scandalisés par sa singulière théorie sur la dérivation du dialecte cantonais — ce témoin de la plus ancienne forme conservée de la langue chinoise — qu'il fait au contraire sortir d'une mauvaise prononciation du *Quan-Hoá*. L'insuffisance philologique de certaines de ses explications grammaticales les fera sourire. Ils lui reprocheront l'absence de caractères et seront choqués qu'il ait adopté la transcription parfois si baroque du *quôc-ngữ*. Et les sinologues auront raison. Mais cela n'empêche pas que ce manuel ne soit appelé à rendre les plus grands services à ceux-là justement — officiers, fonctionnaires et colons — pour qui il a été écrit. Par ses vocabulaires et ses exercices méthodiquement composés (chacun d'eux tourne autour d'une idée générale, la nature, le règne animal, la société,

---

(1) Signalons quelques erreurs de rédaction. P. 32: L'inscription de Si-ngan-Fou n'est pas du VIIIe s., mais du VIIIe (781). — P. 32: L'indépendance de l'Annam ne date pas des 5 dynasties (907-960), mais de 968. — P. 38 : Pour la chute de la dynastie mongole, lire 1368 au lieu de 1360. — P. 82 : La première arrivée d'Européens en Chine par le Cap est de 1514 et non 1517.— P. 100 : Lire Chapdelaine. Il n'est pas vrai de dire que l'extension de nos possesions cochinchinoises en 1867 fut dûe partiellement « aux explorations de Garnier et autres dans les Etats Shans et le Yunnan »; le contraire serait plus exact.

la famille, etc.), par ses textes bien choisis (lettres, requêtes, plaintes, etc.) il les aidera, sans qu'il leur soit besoin d'études préalables, à acquérir rapidement une pratique suffisante du chinois parlé sur la frontière sino-annamite — lequel n'est d'ailleurs, ainsi que l'auteur nous en avertit lui-même, qu'un sous-dialecte du cantonais.

ED. HUBER.

H. OLDENBERG. — *Aus Indien und Iran. Gesammelte Aufsätze.* Berlin, 1889 ; in-12, 195 pages.

Le livre de M. O. est un recueil de six articles, dont cinq relatifs à l'Inde et tous destinés au grand public. Le talent littéraire de l'auteur l'autorise mieux que personne à varier ses travaux d'érudit par ces essais de haute vulgarisation. Dans le premier il nous dépeint à grands traits les progrès passionnants des études indiennes depuis William Jones jusqu'à nos jours ; il n'y marchande la part ni d'Eug. Burnouf ni de Bergaigne. Dans le second il nous entretient plus particulièrement de la révélation du Rig-Veda et des éblouissantes hypothèses solaires qu'une critique plus rassise est venue quelque peu ternir. Le troisième est consacré aux multiples aspects de la figure de Màra, le Satan buddhique. Le quatrième étudie les origines de l'art indien et insiste sur l'heureuse surprise que nous a causée la trouvaille, dans les ruines bouddhiques des bords de l'Indus, de sculptures directement imitées des motifs classiques.

Le cinquième article intéressera tout particulièrement le public français : il a trait à l'étude de Taine sur le Bouddhisme, laquelle, il ne faut l'oublier, remonte à 1860. Sous prétexte de rendre compte du livre de Köppen, Taine applique au Bouddhisme sa méthode habituelle et en cherche la formule dans la définition du peuple indien : intelligence et sensibilité raffinées que ne soutient plus une volonté annihilée par un climat énervant. De là nait tour à tour le sentiment de la souffrance universelle et le désir du salut. Enfin le Bouddha paraît. Au point de vue métaphysique il enseignera la dissolution de l'être et par suite de la souffrance dans le vide du Nirvâna. Mais un sentiment est nécessaire pour accomplir le miracle de la délivrance : ce sera celui de la compassion, pierre angulaire du Bouddhisme... M. O. rend hommage à la force de synthèse que dénote une pareille construction, mais il n'a pas de peine à montrer, grâce au progrès des études bouddhiques, que les fondements n'en sont pas solides. On en est bien revenu sur le compte de la fameuse charité bouddhique, que domine toujours l'égoïste souci du salut personnel.

ED. HUBER.

PÉRIODIQUES

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Janvier-Février 1901.

Séance du 4 janvier. M. de Lasteyrie, président, offre à l'Académie, au nom de M. Paul Regnaud, *Le Rig-Veda*, texte et traduction. *Neuvième-Mandala. — Le culte védique du Soma* (Paris, 1900, in-8°), et donne lecture de la lettre suivante dans laquelle l'auteur expose l'objet de son ouvrage :

« En priant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'accepter l'hommage du premier volume de ma traduction du *Rig-Veda*, je sollicite en outre la faveur de pouvoir lui exposer en quelques lignes la raison d'être de cet ouvrage, et par là les traits généraux qui le distinguent des traductions antérieures du grand recueil des chants sacrés de l'Inde antique.

« Ces traductions admettent toutes, plus ou moins, le rapport étroit des rites du sacrifice auquel les hymnes sont consacrés et des idées qu'en expriment le texte même. Ceux-là sont le reflet de celles-ci. Du moins, c'est ce qu'implique surtout l'interprétation traditionnelle du *neuvième Mandala* dont l'objet spécial est le culte du Soma ou de la liqueur sacrée.

« Pour moi, je m'appuie sur une hypothèse toute différente et d'après laquelle les idées exprimées dans les hymnes sont antérieures au rituel qui s'y est associé et dont on s'est servi jusqu'ici pour en expliquer le sens. En deux mots, selon moi, ce rituel est d'origine brâhmanique, alors que les hymnes remontent non seulement à la période védique proprement dite, mais reflètent même les conceptions de l'époque de l'unité indo-européenne.... »

Séance du 18 janvier. — M. Antoine CABATON, ancien membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, donne lecture d'un rapport sur les littératures cambodgienne et chame. Il a déjà été question de la première dans le rapport annuel de M. Finot (*B. E. F. E.-O.* n° 1, p. 70). Nous détachons un passage qui a trait à la seconde :

« M. Finot m'avait aussi conseillé d'apporter toute mon attention à l'étude de la langue et des religions de l'ancien Campâ (1). Ce royaume si riche en souvenirs, visité par les Arabes dès le VIIIe siècle, et plus tard par Marco Polo, est habituellement placé le long de la côte d'Annam, à l'Est du delta du Mékong. Il est fort possible que dans les temps anciens cette contrée se soit étendue jusqu'au golfe de Siam, ce qui s'accorderait bien avec le témoignage d'une inscription trouvée à Angkor. Cet état autrefois puissant, au point de mériter l'épithète de Mahâcampâ, eut à soutenir contre les Annamites nombre de guerres malheureuses, d'où il sortit chaque fois grandement diminué et fut définitivement conquis au XVIIe siècle. Les Chams (2), derniers descendants des Malais de civilisation indienne venus de Java, qui occupaient le Campâ, sont maintenant dans une décadence complète. Ils sont répartis dans le Binh-thuân, le Cambodge et quelques points du Siam où ils furent autrefois conduits en captivité. Mais leur aire d'occupation s'étend sûrement plus loin ; il est presque certain que les populations du versant oriental de la chaîne annamite sont chames, ainsi que le font supposer à première vue leur aspect physique et l'examen de leur langue.

(1) Prononcez : Tchampâ.
(2) Prononcez : Tiames.

« Une exploration méthodique de ces régions au point de vue linguistique et ethnographique ne peut manquer de jeter, à bref délai, quelque lumière sur cet intéressant sujet; j'ai donc aussi tôt que possible commencé l'étude de la langue chame dans un village situé dans la pointe de Chruy Chongva, en face de Phnôm-Penh, non sans rencontrer au début de grosses difficultés; car, dit le P. Dourisboure, auteur d'un dictionnaire bahnar il y a peu de choses en ce monde aussi difficiles que d'étudier une langue sans livres, sans dictionnaire, sans grammaire, sans interprète, et surtout lorsque ceux qui parlent cette langue sont de pauvres sauvages, à l'esprit borné, à l'intelligence nullement développée. Le sauvage vous dira bien comment on nomme tel objet visible que vous lui indiquez du doigt; mais s'il s'agit de choses intellectuelles ou « morales, de tout ce qui ne tombe pas sous les sens, vous restez abandonné à vous-même, il faut tout deviner. En commençant l'étude du cham, j'étais à peu près placé dans les mêmes conditions. Il existait bien à la vérité l'excellente petite grammaire chame de M. Aymonier, mais le nombre des mots qu'elle contient était trop restreint pour que je pusse me faire comprendre des Chams à qui j'avais affaire. Ma tâche aurait encore été singulièrement facilitée si j'avais eu en ma possession les *Contes tjames* de Landes suivis d'un lexique ou le *Vocabulaire français-cham* de Human, ancien officier de marine. Ces livres sont introuvables à Saigon, et ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai pu me procurer le premier. A leur défaut, je dus composer quelques listes de mots importants avec l'aide d'un Cham parlant le khmer; j'abordai ensuite la traduction de contes populaires. Les mots s'ajoutèrent bientôt aux mots, les locutions usuelles vinrent ensuite; et, quelques mois après, j'avais obtenu plusieurs centaines de fiches qui constituèrent les premiers éléments de mon vocabulaire. Plus tard, le dépouillement attentif de nombreux textes chams au Binh-thuận enrichit encore ma collection de fiches, dont le nombre s'élevait à plusieurs milliers à ma rentrée à Saigon en juillet 1900. J'ai toujours rapproché du mot cham le mot annamite, khmer, ou d'un des dialectes des « Sauvages », propre à éclairer sa signification ou à déterminer la zone d'influence chame ou ses emprunts linguistiques. Chaque fois que la chose pouvait se faire sûrement, j'ai indiqué l'étymologie sanscrite, pâlie, javanaise ou polynésienne des mots chams expliqués. Ce travail, destiné à rendre plus abordable l'étude d'une langue curieuse de nos possessions asiatiques, comprend les deux dialectes chams actuellement parlés au Cambodge et en Annam, et la langue des inscriptions connues jusqu'à ce jour (1) Il sera fait usage, pour l'impression de cet ouvrage, de caractères chams dont la gravure a été libéralement entreprise par l'Imprimerie Nationale sur mes dessins, grâce à la bienveillante intervention de M. Barbier de Meynard, membre de l'Institut.

« S'il m'a été facile, pendant mon séjour chez les Chams du Cambodge, de recueillir nombre d'informations précieuses sur l'islamisme pratiqué dans ce coin reculé de l'Asie, je n'ai pu malheureusement me procurer qu'un trop petit nombre de manuscrits. Les Chams du Cambodge négligent entièrement l'étude de leur écriture et de leur langue pour apprendre uniquement l'arabe nécessaire à la lecture du Coran. C'est à peine si l'on rencontre quelques vieillards en état de lire un écrit ou de tracer d'une main inhabile les caractères de leur langue. Les manuscrits que j'ai rapportés ne sont que des traités musulmans sans grand intérêt, de courtes anecdotes et quelques proverbes.

« Une étude sérieuse des Chams, de leur langue et de leurs religions ne peut être entreprise qu'en Annam, où leurs communautés, complètement séparées des agglomérations annamites, ont conservé toute leur originalité. Au Binh-thuận et au Khánh-hoà où je me suis établi pour commencer mes recherches, j'ai eu l'heureuse fortune de trouver le plus sympathique appui en M. Odend'hal, vice-résident de France, qui a bien voulu s'y associer activement. Grâce à

(1) A propos de la publication de ce dictionnaire, qu'il me soit permis de remercier ici M. Aymonier de sa collaboration; elle vient de m'être assurée par la cession libérale de fiches rédigées dans le même but durant un séjour en Extrême-Orient.

son intervention, j'ai été rapidement mis en rapport avec les prêtres, j'ai pu assister aux cérémonies religieuses, domestiques et publiques, visiter les diverses communautés chames et obtenir des indigènes tous les renseignements de nature à faciliter mes investigations.

« Comme l'a fait déjà remarquer M. Aymonier, deux religions se partagent les contrées de l'Annam habitées par les descendants de l'ancien royaume indien de Campà ; l'islamisme et un brâhmanisme çivaïte. Les sectateurs de l'islam ou Chams *banis* (1) « fils de la religion », convertis, paraît-il, au Xe siècle, ont depuis longtemps perdu tout contact avec des coreligionnaires instruits ; leur zèle n'est pas réchauffé par le pèlerinage de la Mecque qu'entreprennent encore leurs frères du Cambodge, et leur culte abonde en pratiques empruntées à la religion de Chams brâhmanistes. Leurs imams lisent avec difficulté le texte du Coran et ignorent les faits les plus élémentaires de leur religion.

« Quant au brâhmanisme des Chams *jât* (2) « de race » ou Chams *akaphirs* (3) « infidèles », ce n'est guère maintenant qu'un culte rendu aux rois Chams divinisés et à quelques génies, mêlé à des pratiques empruntées aux religions sino-annamites et à celle des peuplades peut-être autochthones de l'Indo-Chine.

« Dans un mémoire que publiera prochainement l'Ecole française d'Extrême-Orient sous le titre de : *Nouvelles recherches sur les Chams*, je me suis appliqué à réunir et à coordonner le plus grand nombre possible de matériaux propres à servir à la connaissance plus approfondie de la religion brâhmanique des Chams modernes. Ce mémoire est précédé d'une introduction et accompagné de nombreuses planches photogravées reproduisant des textes, des scènes religieuses, des types de prêtres et les principaux ustensiles du culte. . . . »

* * *

Journal Asiatique. — Neuvième série. T. XVII. n° 1. *Janvier-février 1901.*

E. Aymonier. — *La stèle de Sdok kâk Thom.*

Cette stèle portant une inscription bilingue, se trouve dans des ruines de la province, actuellement siamoise, de Sisophon. Elle est magnifiquement gravée. M. A. publie en *fac-simile* la partie inférieure de la troisième face de la stèle, où finit le texte sanskrit et où commence le texte khmer, et donne de ce dernier une transcription partielle (29 lignes sur 146). Les quelques faits précis noyés sous la grandiloquence du sanskrit ont été résumés par M. Barth ; M. A. donne ensuite une traduction « à peu près complète » de la première partie du texte khmer, qui refait à sa façon l'historique de la même famille de *purohitas* ou officiants brahmaniques, et un résumé de la fin. Il croit pouvoir établir que l'inscription a été gravée en 994 *Çaka* (= 1052 A D.), pendant la troisième année du règne d'Udayâdityavarman, sur les ordres du brahmane Sadâçiva, devenu le *guru* du roi et le « haut seigneur Jayendravarman », pour commémorer des fondations faites au temple de Bhadraniketana, « l'ancien Bhadrayogipura », le Sdok Kâk Thom actuel. L'inscription note au passage la fondation de Yaçodharapura (Angkor Thom) par Yaçovarman, de son nom posthume — ou post-crématoire — l'aramaçivaloka (Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 1. p. 35). M. A. termine son article en établissant pour une quinzaine de rois cambodgiens la liste de ces singulières épithètes avec les noms de règne correspondants.

L. Feer. *Le Karma-Çataka.*

« De 1879 à 1884, dit M. Feer, j'ai donné dans le *Journal* une série d'articles sur un livre de « Cent légendes » (l'*Avadâna-Çataka*) dont nous avons le texte sanskrit et la traduction

(1) De l'arabe *beni*, plur. dialectal de ibn « fils ».
(2) Sanskrit : *jâta* « race, tribu ».
(3) Arabe : *kâfer* « infidèle ».

tibétaine. J'entreprends aujourd'hui un travail analogue, mais plus restreint, sur un autre livre de « Cent légendes », le *Karma-Çataka* dont nous n'avons que la traduction tibétaine. Je me bornerai à une simple analyse des textes dont ce recueil est formé....» Après quelques remarques préliminaires, M. F. nous donne le résumé de 29 de ces pieuses historiettes, quelques-unes bouffonnes, d'autres ineptes, toutes édifiantes.

Signalons dans les *Nouvelles et mélanges* une communication de M. Ed. Chavannes sur *La Société des Boxeurs en Chine*, et une notice bibliographique très nourrie du Dr P. Cordier, médecin des colonies, sur l'étude consacrée à *Vagbhaṭa* par M. Joly (Cf. *B. E. F. E.-O.*, N° 1., p. 56).

N° 2. *Mars-Avril 1901.*

L. Feer. Le *Karma-Çataka* (suite). Contes nos 30 à 71.

Dans une note bibliographique consacrée à la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix, M. E. Chavannes, tout en rendant justice à l'utilité de l'ouvrage et à l'exactitude générale de la partie consacrée aux *monnaies*, apporte quelques corrections à la description des *médailles*, dont les légendes doivent être entendues comme des citations tirées des livres classiques chinois.

* * *

Mélusine. T. X, nos 7 et 8. *Février-Mai 1901.*

A. Barth. *Un ancien manuel de sorcellerie hindoue.*

M. Barth qui, il y a vingt-quatre ans, dans le premier volume de *Mélusine*, avait attiré l'attention des folkloristes sur le *Sâmavidhâna-brâhmaṇa*, publié par Burnell (et depuis traduit par M. Sten Konow, Halle, 1893), revient aujourd'hui sur un manuel du même genre à propos de la publication par M. Caland de la portion plus spécialement magique (ch. VII. à LII) du *Kauçika-sûtra* (1). La veine de magie qui circule dans tout le rituel védique (on sait que le sacrifice est un véritable *opus operans*, efficace par lui-même) ne s'étale nulle part mieux que dans les rites appelés *kâmyeṣṭi*, « offrandes faites en vue d'un souhait », que ces traités, véritables grimoires, nous décrivent. On y trouve, sous une forme hindoue, incantations, conjurations, maléfices, envoûtement, philtres et recettes pour guérir ou tuer, pour maîtriser la victoire ou la défaite, toutes pratiques dont l'équivalent se rencontre à peu près partout ; aussi, comme le fait remarquer M. B., M. C. a-t-il eu raison de prémunir le lecteur « contre l'erreur si fréquente qui consiste à conclure de la similitude de ces pratiques chez des peuples différents à des emprunts plus ou moins directs ou à des parentés ethniques. Pour cela il s'est servi d'un procédé topique : il a placé en regard des rites du *Kauçika-sûtra* ceux que M. J. Mooney a recueillis chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord (2), et le parallèle frappant qui en résulte est, en effet, à cet égard, la meilleure des démonstrations.»

* * *

(1) *Alt-indisches Zauberritual. Probe einer Uebersetzung der wichtigsten Theile des Kauçika-Sûtra.* Dans les *Verhandelingen* de l'Académie des sciences d'Amsterdam, section des lettres, nouvelle série, t. III, no 2, Amsterdam, Johannes Müller, 1900, XII-196 p. gr. in-8o — Cf. *B. E. F. E.-O.*, p. 56, la critique par le même auteur de l'édition de Bloomfield, parue en 1890, dans le XIVe volume du *Journal* de la Société orientale américaine.

(2) *Sacred formulas of the Cherokees.* Publié par le Bureau d'ethnographie de Washington, 1891.

Bulletin de géographie historique et descriptive. Année 1900, nos 1, 2.

E. M. DURAND. *Les Mọis du Son-Phòng.*

Le R. P. DURAND, missionnaire apostolique à Kim-Son, publie une très intéressante étude ethnographique sur les populations « sauvages » du versant oriental des montagnes d'Annam, surtout les Mọi-thuộc ou « Mọis civilisés », c'est-à-dire quelque peu soumis à l'administration annamite. Il commence par nous décrire l'organisation du *Son-Phòng* : au moment où cette juridiction surannée des marches-frontières voit disparaître ses derniers rouages, il était bon d'en dresser un tableau détaillé. Les renseignemen s sur les mœurs et coutumes des Mọis, leurs villages, leurs maisons, leurs cultures, leurs boissons favorites, leur commerce, leur médecine, leur religion, sont pleins de précision et de vie et tiennent tout ce qu'on pouvait attendre d'un observateur avisé, doublé d'un humoriste, et familiarisé avec son sujet par une longue connaissance du pays. Chemin faisant, M. D signale l'existence de la stèle de Kim-Son qui est devenue grâce à lui, le no 56 de *l'Inventaire sommaire des Monuments Chams* publié par M. Finot (*B. E. F. E.-O.*, no 1, p. 30). Mais pourquoi en fait-il une inscription khmère ? Surtout pourquoi se croit-il engagé d'honneur à nous fournir une nouvelle version du roman ethnographique de l'Annam avec ses courants : 1o indo-nésien, c'est-à-dire, pour parler latin au lieu de grec, venu de l'Insulinde (on attendait les Chams, ce sont les Mọis, considérés à tort comme une unité ethnique) ; 2o plus ou moins aryen (ce sont les Khmèrs, confondus, semble-t-il, avec les Chams) ; 3o mogol métissé (Annamites). . Quand donc renoncera-t-on en Indo-Chine à la déplorable méthode de faire débuter toutes ces monographies par ce qui n'en doit être que le lointain aboutissement, nous voulons dire par des spéculations sur les origines ethniques ? Si ce *Bulletin* pouvait avoir quelque utilité pédagogique, ce serait en persuadant ses lecteurs, — ses futurs collaborateurs, il l'espère, — de cette vérité rebattue qu'aucune loi divine ni humaine n'oblige personne à tout connaître *ab ovo* ; que la première marque d'un véritable esprit scientifique est de ne pas se croire moralement obligé de trouver, vaille que vaille, une réponse à des questions prématurément posées ; en un mot, que le commencement de la science est de savoir se résoudre, provisoirement, à ignorer. Pour banales qu'elles soient, il fallait que ces choses fussent dites : M. D. voudra bien nous excuser si l'intérêt de son article, qui est excellent pour tout le reste, nous a justement incité à en prendre texte pour notre sermon.

* * *

Revue de l'Histoire des Religions. Tome XLIII. No 1. *Janvier-Février 1901.*

J. GOLDZIHER. *Islamisme et Parsisme.*

L'auteur étudie l'influence que le mazdéisme persan a exercée, tant par emprunt que par réaction, sur le développement théologique de l'islamisme.

GOBLET D'ALVIELLA. — *Des rapports historiques entre la religion et la morale.*

FR. CUMONT. *Zeus Stratios.*

J. RÉVILLE. *La situation actuelle de l'enseignement de l'histoire des Religions.*

No 2. *Mars-Avril 1901.*

ED. CHAVANNES. *Le dieu du sol dans l'ancienne religion chinoise* (1).

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.* no 2, p. 151.

La religion chinoise nous apparaît sous sa forme la plus ancienne avec un double aspect, naturiste et animiste. La divinité naturiste était le dieu du sol 社 (*cho*), divinité essentiellement locale, et dont, vers le vᵉ siècle avant notre ère, il y avait une par vingt-cinq familles. Le roi avait un dieu de sol pour son peuple et un pour son usage personnel ; il en était de même des seigneurs féodaux. Ce dieu était redoutable ; il présidait aux châtiments et on lui sacrifiait parfois des victimes humaines. « Peut-être est-ce la participation que le dieu du sol était censé avoir dans les calamités physiques qui a conduit les Chinois à le considérer comme un dieu qui châtie les hommes ».

Mais le sol à un autre point de vue « est un pouvoir bienfaisant qui supporte et nourrit tous les êtres » ; c'est cet aspect que représente le dieu des moissons 稷 *tsi* ; et tandis que le dieu du sol 社 était « le prince Terre » *Heou-t'ou* 后土, le dieu des moissons 稷 *tsi* fut sous les Hia (2205-1766 av. J. C.) « le Directeur de l'agriculture » *T'ien tcheng* 田正, puis sous les Chang (1766-1122 av. J.-C.) « le Prince Millet » *Heou tsi* 后稷. « Ces divinités étaient comme la personnification naturelle du territoire d'un souverain. »

« Les dieux du sol et des moissons ne représentent cependant pas à eux seuls tout l'Etat ». A côté d'eux se célèbre le culte animiste des ancêtres. Le dieu du sol juste et sévère, l'ancêtre bienveillant, voilà les deux forces primordiales de l'Etat. « Ceux qui observent mes ordres, je les récompenserai devant l'ancêtre ; — ceux qui n'observent pas mes ordres, je les mettrai à mort devant le dieu du sol. » A la capitale, le palais du souverain avait à sa droite l'autel des dieux du sol et à sa gauche le temple ancestral (*tsong miao* 宗廟).

Naturisme et animisme, M. Chavannes retrouve encore ces deux éléments de la religion chinoise dans les concepts du « Ciel » 天 *t'ien*, et de « l'Empereur d'en haut » 上帝 *chang ti*. Les partisans de l'ancien monothéisme des Chinois (Legge, de Harlez, etc.) ont indifféremment compris les deux termes au sens de « Dieu » et il est certain que dans la suite des temps ils furent équivalents. « Les hommes, dit un Chinois, appellent le souverain maître « Ciel » du nom de la voûte azurée qui paraît à leurs yeux, comme ils appellent l'Empereur 朝廷 *tch'ao t'ing* », (1) c'est-à-dire « la Cour », « le Palais ». Des monothéistes comme les Juifs avaient adopté dans leur synagogue l'inscription : *Hao t'ien chang ti* 昊天上帝 (2) qu'ils interprétaient évidemment comme Legge : « Dieu demeurant dans les grands cieux » Mais la valeur absolue et en tout temps de cette théorie est discutable, et récemment M. Courant essayait de montrer que les textes ne s'y prêtaient guère (3). M. Chavannes, de son côté, préconise une interprétation plus ancienne, où le ciel et l'Empereur d'en haut garderaient encore une physionomie distincte, et qui rattacherait le ciel aux dieux du sol et des moissons, l'Empereur d'en haut au culte ancestral. Un texte fort curieux de Se-ma Ts'ien (1ᵉʳ s. av. J.-C.), et qui déjà avait arrêté un instant Legge, vient nettement à l'appui de cette théorie : le duc de Tcheou « fit le sacrifice *Kiao* 郊 à *Heou tsi* 后稷 pour l'associer au Ciel 天, et le sacrifice ancestral au roi Wen 文王 dans le *ming t'ang* 明堂 pour l'associer à l'Empereur d'en haut 上帝 ». Dans le Livre des vers, l'expression 昊天上帝 *kao t'ien chang ti* semble renfermer une dualité et signifier « le Ciel auguste et l'Empereur d'en haut ». L'Empereur d'en haut était alors bien l'ancêtre déifié, dont maints textes historiques attestent le caractère anthropomorphique.

Mais peu à peu, et à l'inverse de ce qui se passa en Occident, la personnalité de l'Empereur d'en haut s'effaça au profit du « Ciel » ; l'élément naturiste l'emporte décidément. Le dualisme fut maintenu par le Ciel, auquel on faisait le sacrifice *kiao* 郊 dans la banlieue du Sud, et par l'ancien « Prince Terre » 土后 dieu du sol, transformé peu à peu en une divinité féminine et à qui on offrait le sacrifice *cho* 社 dans la banlieue du Nord. Désormais le « Ciel » et

---

(1) Couvreur. *Choix de documents*. Ho kien fou, 1898, in-8, p. 25.
(2) Tobar. *Inscriptions juives de K'ai fong fou*. Chang-hai, 1900, in-8, p. 11
(3) *Sur le prétendu monothéisme des anciens Chinois*, dans *la Revue de l'histoire des Religions*, année 1900.

« l'Empereur d'en haut » ne sont plus distingués, et « le dualisme naturiste du Ciel et de la Terre devient l'objet du culte suprême de l'Etat ». Sacrifices *fong* 封 et *chan* 禪, sacrifices *kiao* 郊 dans la banlieue du Sud et du Nord, sacrifices *kiao* 郊 et *cho* 社, ces trois couples désignent les mêmes deux sacrifices, l'un au ciel et l'autre à la terre.

Enfin les deux groupes « ancêtre et dieu du sol », « ciel et terre », ne sont pas sans un certain rapport de filiation. Avec les progrès du pouvoir royal, le sacrifice *kiao* 郊 au ciel et à l'Empereur d'en haut, qui n'était qu'une forme spéciale au roi du sacrifice à l'ancêtre pratiqué par tous les seigneurs, prend une importance prépondérante ; l'Empereur d'en haut perd toute personnalité ; « il s'élargit à l'égal de la voûte azurée, il se confond avec le Ciel ». Et il en est de même du dieu du sol royal, le « Prince Terre » 后土, qui local d'abord, étend peu à peu son domaine et devient la Souveraine Terre. « Un dualisme naturiste qui embrasse tout l'univers s'affirme ainsi au moment où le souverain lui-même se prétend le maître du monde ». Les antiques dieux subsistent d'ailleurs, et si l'Empereur, en tant qu'Empereur, sacrifie au ciel et à la terre, il n'en continue pas moins d'avertir des fortunes des siens le temple ancestral et les dieux du sol et des moissons 太廟社稷.

On nous saura gré, pensons-nous, d'avoir donné de ce mémoire si neuf et si nourri une aussi longue analyse.

J. Tchikadzumi. *Coup d'œil sur l'histoire du Bouddhisme au Japon au point de vue de la philosophie de l'histoire.* (V. *B. E. F. E.-O.*, nº 2, p. 151).

Ryauon Fujishima. *L'état actuel du Bouddhisme au Japon* (V. *ibid*).

L. Marillier. *Le folk-lore et la science des Religions.*

Le dessein de ce discours, prononcé devant le Congrès de l'histoire des Religions, est de « revendiquer le droit à l'existence et la légimité de ces études de folk-lore, qui établissent un lien organique entre l'histoire des religions et l'ethnographie religieuse ». L'auteur soutient cette thèse que : « le folk-lore nous fournit le *missing link* qui nous permet de rattacher à leur lointaines origines les grands systèmes religieux qu'ont lentement élaborés, en des âges qu'atteint à peine notre regard, la pensée et la conscience des peuples de langue aryenne et sémitique, les institutions sacerdotales qu'ils ont engendrées, les symboles et les mythes où ont trouvé leur expression les conceptions et les sentiments qui leur ont servi de matériaux... » Nous nous rallions bien volontiers à ses conclusions : « Collectionner des contes et des légendes, décrire des coutumes agraires et des usages de métier, dépeindre des danses villageoises, noter des recettes magiques de guérison et de mort, c'est collaborer humblement, mais utilement, à cette œuvre grandiose de la science comparée des religions, dont les historiens et les philologues sont les glorieux ouvriers, qui travaillent à la face du ciel. Mon seul désir en occupant votre attention, pendant ces quelques instants, des croyances et des pratiques des paysans et des religions des sauvages, c'était de vous donner de cette vérité un plus vif sentiment, et de vous induire peut-être en cette tentation de vous transformer en folk-loristes et de recueillir à vos heures de loisir les traditions du coin de terre où vous vivez. »

Revue de l'Université de Bruxelles. T. VI, 1900-1901 ; *février.*

Cte Goblet d'Alviella. — *Nouveaux documents relatifs à l'Iconographie du Bouddhisme indien.*

L'auteur résume, à propos de l'*Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde, d'après des documents nouveaux*, récemment publiée dans la bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes (Section des sciences religieuses), par M. A. Foucher, les derniers progrès accomplis dans la con-

naissance du panthéon bouddhique indien et en tire d'intéressantes conclusions sur l'histoire générale et ce qu'il appelle « l'évolution régressive » du Bouddhisme, peu à peu réabsorbé par l'Hindouisme dont il était sorti.

Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. Avril 1901.

F. W. THOMAS. *The Jânakîharaṇa of Kumaradâsa*

De ce curieux poème, attribué à un roi singhalais du VIe siècle A.D., il n'existe aucun ms. Quatorze chants et la moitié du quinzième ont cependant pu être reconstitués à l'aide d'un *sanna* ou commentaire singhalais qui le glose mot à mot. Jusqu'à quel point peut-on se fier à ce rapiéçage des *disjecta membra* du poème? M. Leumann, dans le *Vienna Oriental Journal* (1893), en comparant le texte ainsi obtenu à sept citations que nous en ont conservées des anthologies, le déclare plus sûr qu'on n'aurait pensé. M. T. répète la même épreuve sur sept nouvelles stances par lui découvertes dans la *Subhâṣitâvali*, propose des corrections, note certaines particularités grammaticales et lexicographiques, donne une liste des mots et des sens rares et un sommaire du sujet, consacré à la légende de Râma : mais il n'espère qu'en la découverte d'un manuscrit pour nous mettre en possession d'un texte vraiment digne de foi.

E. J. RAPSON. *Impressions of inscriptions received from captain A. H. Mac-Mahon, Political agent for Swat, Dir and Chitral.*

Six reproductions nouvelles d'inscriptions provenant du N.-O. de l'Inde, pour faire suite à celles publiées par MM. Senart et Stein (Cf. *B. E. F E.-O.*, nº 2, p. 157)

M. A. STEIN. *Archæological Work about Khotan.*

Note sur les découvertes faites à Dandân-Uilig et déjà signalées dans notre précédent numéro, ainsi que celles faites au nord de Niya et dont il n'est pas encore question ici (*B. E. F. E.-O.*, nº 2, p. 169).

D. M. DE ZILVA WICKREMASINGHE. *The semitic Origin of the Indian Alphabet.*

L'auteur rappelle qu'en 1895, il a signalé l'existence à Ceylan de vieilles inscriptions en *brâhmî* du Sud qui doivent se lire de droite à gauche : il nous en promet la publication dans la future *Epigraphia Zeylanica*. Il croit trouver des traces du même procédé jusque dans les lettres composées et les signes numéraux des inscriptions d'Açoka, au temps même où les Indiens avaient déjà inauguré leur nouveau système d'écrire de gauche à droite.

* * *

Indian Antiquary. Vol. XXX, Janvier-Avril 1900.

J. F. FLEET. *The present position of Indian historical Research.*

Le vétéran des études épigraphiques plaide, comme s'il en était besoin, la cause de l'utilité des inscriptions; il insiste sur les renseignements qu'elles peuvent fournir non seulement à l'historien, mais à l'étudiant des religions, de la philosophie et de la littérature, et fait appel à toutes les bonnes volontés pour recruter le bataillon réduit des épigraphistes. Abordant enfin son sujet, il énumère toutes les sortes de documents authentiques, généalogies, archives et chroniques dynastiques, etc., avec lesquelles les Hindous auraient pu, s'ils l'avaient voulu, faire

de l'histoire, et les données apocryphes, les romans historiques, les colophons d'ouvrages littéraires, etc., dont, avec la meilleure volonté du monde, nous devrions renoncer à tirer aucun parti sans l'aide des inscriptions. Il en vient ensuite à classer ces dernières selon leur matière (une sur fer, les autres sur cuivre ou sur pierre) et leurs sujets (faits historiques, commémorations religieuses, titres de donations, de propriété ou d'exemption d'impôts, etc.). Un résumé de leurs résultats est déjà condensé dans les 200 premières pages de la *Chronologie of India* de Miss C. M. Duff, mais la tâche qui reste à accomplir est encore considérable.

J. Burgess. — *Note on Jaina Mythology.*

Autre vétéran de l'archéologie, M. B. appelle l'attention des travailleurs sur la mythologie jaina, qui est un champ à peu près neuf à explorer.

R. C. Temple. *Extracts from the Bengal consultations of the XVIII th century relating to the Andaman Islands* (suite et à suivre).

M. N. Venkataswami. *Folk-lore in the Central Provinces of India* (suite, continué dans le n° de Mars).

C. Partridge. *A complete verbal Cross-Index to Yule's Hobson-Jobson or Glossary of anglo-indian Words* (suite, continué dans les nos suivants).

H. Hirchsfeld. *New researches into the composition and exegesis of the Qoran* (Continué dans le n° d'avril).

M. A Stein. *Notes on an Archæological Tour in South Bihâr and Hazâribâgh* (nos de Février et Mars).

L'infatigable Dr Stein, dont nous avons signalé dans le dernier numéro les récentes découvertes en Asie centrale, — nous saluons d'autre part dans celui-ci l'apparition de sa traduction de la *Râjataraṅgiṇi* — a profité de ses vacances d'octobre 1899 pour faire une tournée en Magadha et relever tous les sites bouddhiques notés par les pélerins chinois et, en partie seulement, reconnus par Cunningham et ses assistants. Notons tout particulièrement l'identification nouvelle, et qui paraît définitive, de la *Kukkuṭa-pâdagiri*, jusqu'ici placée à Kurkihâr, avec la colline de Sobnâth.

R. C. Temple. *Extracts from the log of a voyage along the coast of India, 1746* (suite et à suivre).

J. M. Campbell. *Notes en the Spirit basis of belief and custom* (suite et à suivre).

J. F. Fleet. *Notes on Indian history and geography.*

Notes géographiques sur la ville de Raktapura, le pays de Kôgaḷi, le district de Kaṇyakal et le pays de Taḍigaipâḍi, d'après les données des inscriptions.

A. H. Franke. *The Ladakhi pre-buddhist marriage ritual.*

Après quelques spéculations de plus sur l'origine solaire du *svastika*, M. F. donne le texte tibétain et la traduction de neuf chants populaires dialogués. La scène se passe entre les gens de la maison, parents de la fille, et les Nyopas ou amis du fiancé. Une enluminure des plus rustiques accompagne l'article. Nous ne voyons pas bien ce que le tout a de « pré-buddhique » d'autant que la chanson n° 4 renferme en toutes lettres le nom des quatre *Lokapâlas*.

Journal of the American Oriental Society T. XXI, Pt. 2

M. BLOOMFIELD. *On the relative Chronology of the Vedic Hymns.*

M. Bloomfield combat le raisonnement qui taxe de modernité les hymnes dont la langue se rapproche de celle des Brâhmaṇas, des Sûtras et du sanskrit classique. En effet, certaines formes considérées comme postérieures sont indo-européennes, donc primitives. Ainsi l'infinitif en *tum*, absent des plus « anciens » hymnes, existe en latin; le duel en-*au* n'est pas plus récent que le duel en-*â*, puisque skr. *aṣṭau* = goth. *ahtau*, et qu'il a laissé trace dans le lat. *ovdof-os* et le gr. *ógdof-os*: c'est au contraire — *â* qui est sorti de -*au* par suite de la chute euphonique de *u*. La désinence -*ais* de l'instr. pl. n'est pas postérieure à la dés. -*ebhis*, puisqu'elle est commune au skr., au zend, au grec, au lithuanien. La prédominance de l'une ou de l'autre de ces formes dépend, non de l'âge, mais du sujet de l'hymne: il faut commencer par établir des distinctions, et notamment celle des hymnes *hiératiques* et des hymnes *populaires*.

M. BLOOMFIELD. *On* ṛcīṣama, *an epithet of Indra.*

Cette épithète obscure s'explique très simplement par la loi métrique qui veut que dans une succession de quatre syllabes, les deux premières brèves et la troisième longue, la deuxième s'allonge et la troisième s'abrège pour obtenir deux iambes, en sorte que ⏑ ⏑ — ⏓ devienne ⏑ – ⏑ ⏓. C'est ainsi que *ṛci-sāma*, « pour qui le *sâman* est chanté sur la *ṛc* » s'est changé en ṛcī-ṣama. Cf. *Ç. B.*, VIII, 1, 3, 3: *ṛci sāma gīyate*.

A. H. ALLEN. *The Vaṭa-sâvitrî-vrata.*

Description, d'après le *Caturvargacintâmaṇi* et le *Vratârka*, d'un rite accompli par les femmes devant le figuier banyan du village, et fondé sur la légende bien connue de Sâvitrî, la femme fidèle qui obtint de Yama la vie de son mari.

A. V. W. JACKSON. *Time Analysis of Sanskrit Plays.* Second series.

W. HOPKINS. *On the Hindu Custom of dying to redress a grievance.*

The Orient. Vol. XVI, nº 1 et 2. Janvier et Mars 1901

Cette revue, transformation des *Hansei Zasshi*, et rédigée en langues européennes, a été choisie comme organe par la « Society for Oriental Research » récemment fondée au Japon (V. plus bas, p. 275) Ainsi se trouverait rempli un des vœux récemment émis par le Congrès de l'Histoire des Religions à Paris (Cf. *B. E. F. E.-O.*, nº 2, p. 152).

Dr G. TOKIWAI. *Ueber die Sanskrit-Inschrift an einer Buddha-Statuette in Tempel Konkai Kômyôji zu Kyôto.*

Il s'agit simplement de la formule du crédo bouddhique: *Ye dharmâ hetuprabhavâ*, etc., en écriture du xe siècle.

Nos de Mars et Mai 1901.

Nº 1. *Mars 1901.* — KARL HIMLY. *Die Abteilung der Spiele im « Spiegel der Mandschu-Sprache ».*

Suite d'un travail sur les jeux en Chine. L'auteur y suit la classification du « Miroir de la langue mandchoue ». L'article du numéro de mars traite des jeux de cartes.

BERTHOLD LAUFER. *Über ein tibetisches Geschichtswerk der Bonpo.*

Analyse détaillée d'un ouvrage historique tibétain récemment imprimé à Darjeeling. L'ouvrage présente cet intérêt de représenter la tradition des Bon, c.-à-d. de la religion indigène, en face des ouvrages jusqu'à présent connus qui donnaient la tradition bouddhique. Divisée en 26 chapitres, l'« *Histoire de la race royale d'après la tradition des Bon* » traite de l'origine de la religion Bon, de son fondateur gSen rabs, de la durée et de l'expansion de sa doctrine, enfin de la chute finale à la mort du roi gLaṅ dar ma

Dr PAUL BRUNN. *Aus der modernen Gesetzessprache Japans.*

Etude sur les modifications ou les nouveautés qu'il a fallu imposer à la langue japonaise pour la plier aux exigences du droit européen.

F. HIRTH. *Die chinesische Regierung und ihre Organe.*

M. Hirth étudie successivement les divers organes du gouvernement chinois en indiquant les principaux personnages en fonctions en 1900. A la suite, et sous le titre: *Freund und Feind unter den Mandarinen*, M. Hirth donne la liste des hauts mandarins en charge d'après l'Annuaire administratif (搢紳全書) de Mars 1900. Une simple remarque: le nom de l'héritier présomptif s'écrit en général 溥儁 *P'ou-tsuen*. M. Hirth écrit 溥儁 *P'ou-tsuen*, et cette forme est peut-être également admise. Mais l'orthographe 溥雋 *P'ou choen* de M. Cordier est certainement erronée, car le nom de P'ou-tsuen, comme celui de tous les princes de sa génération, doit contenir la clef de l'homme comme premier élément de son second caractère. Ex: son frère *P'ou-tchoan* 溥僎, ses cousins *P'ou-wei* 溥僖, *P'ou-sin* 溥信, *P'ou-t'an* 溥倓, *P'ou-tcho* 溥倬, etc.

№ 2. *Mai 1901.* — G. SCHLEGEL. — *Geographical notes*: *XVI. The old States in the Island of Sumatra.*

M. Schlegel étudie d'abord les identifications possibles pour les onze pays qu'I-tsing (VIIe siècle) mentionne d'Ouest en Est dans les mers du Sud. M. Takakusu avait déjà fait cette recherche, mais les résultats auxquels aboutit M. Schlegel sont assez différents. Le reste de l'article est occupé par une étude sur l'ancienne géographie de l'état de Palembang, appelé jadis Kenderi 干陁利 ou 斤陁利. Dans le nom du roi 釋婆羅那憐陁 Chi-p'o-lo-na-lien-t'o que M. Schlegel rétablit en « le roi guerrier (*bala*) Narendra de la famille Çâkya », nous admettrions plus volontiers *çrî* comme restitution du premier caractère. Palembang porta ensuite sous les Song (X^e^, XIIIe s.) le nom de 三佛齊 Sèmbodja. M. Schlegel passe en revue les provinces de cet état, et propose des identifications dont quelques-unes sont sûres, toutes ingénieuses.

F. RENOUARD DE SAINTE-CROIX. *Mémoire sur la Chine adressé à Napoléon Ier* — Publié par M. Cordier.

G. SCHLEGEL. *Les termes bouddhiques* 盂蘭盆 *Yu-lan-pen et* 盂藍婆 *Yu-lan-p'o.*

Toute cette note sur la fête pour nourrir les *preta* est inexacte et parfaitement injuste. Que les Chinois, les Japonais aient vu un élément phonétique seulement dans les deux premiers caractères et aient traduit le troisième par « vase », c'est possible, mais il est faux de croire que « les Chinois, comme du reste les Japonais et les sinologues » (p. 148) n'aient jamais vu l'erreur de cette explication. « Eitel, dit M. Schlegel (p. 147), traduit les caractères 烏蘭婆 ou-lan-« p'o, avec un point d'interrogation, par *ulamba*, un mot qui n'existe pas en sanskrit. Il est

« curieux que M. Eitel n'ait pas trouvé le mot sanskrit exact pour ce terme, qui est *vilamba* (1) « et signifie : tomber, pendre ». Or si nous ouvrons le *Handbook of chinese Buddhism* d'Eitel, 2e édit., Londres, 1888, in-8°, à la page 185, nous lisons *ullambana* qui est une formation parfaitement régulière, et où 盆 *pen* n'a pas pris du tout le sens de vase, mais a bien gardé sa valeur de transcription. Cinq ans auparavant, Bunyu Nanjio avait donné dans son *Catalogue* (2) la même restitution *ullambana* avec un commentaire explicatif. Et il n'est pas enfin jusqu'à Stanislas Julien qui, dès 1861, dans sa *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits*, à la page 165, n'ait proposé la restitution parfaitement admissible *avalambana*. Et il est curieux, dirons-nous à notre tour, que M. Schlegel n'ait pas consulté cette *Méthode* que son *Secret* prétend à remplacer. Reste à décider entre *ullambana* de Nanjio et d'Eitel, *avalambana* proposé par Julien, *vilambin* et *vilambana* mis en avant par M. Schlegel. Les textes sanskrits n'ont encore livré aucune indication ; seules les lois phonétiques, la traduction chinoise *tao hiuan* 倒懸 « suspendre la tête en bas » pourront peut-être fournir une solution. Mais *ullambana*, *vilambin*, *avalambana* répondent également à la traduction chinoise. Phonétiquement *ullambana* se rapprocherait davantage du chinois. *Avalambana*, dont il faudrait admettre une contraction prâcrite en *o* (3) des deux premières syllabes, aurait cet avantage de fournir, en même temps que le sens de suspendu, celui plus acceptable d'aide, de secours. Mais Schlegel semble avoir ignoré ces opinions de ses prédécesseurs ; en tout cas il n'en parle pas, et restreint son choix à *vilambin* et *vilamb.na*. Il peut sembler étrange qu'un adjectif (et non un participe) ait été pris sous sa forme thématique comme nom de cérémonie. Mais il y a plus. Le *Fan i ming i tsi* 翻譯名義集 a donné à M. Schlegel la transcription 烏藍婆拏 *ou-lan-p'o-na*, qui exige une finale en *ana*. L'autorité du lexique ne prévaut pas cependant parce que *vilambana* « signifie : dépendant de, lambinant », et que *d'ullambana*, *d'avalambana*, il n'est pas question. Reste bien la syllabe initiale *vi* qui répond peu à *yu* et encore moins à *ou*. Mais, nous dit M. Schlegel, c'est que 盂 *yu* et 烏 *ou* se prononçaient anciennement *i* (p. 147), *vi* (p. 148), et la seule preuve qu'il nous en donne est que c'est précisément le cas ici. A vrai dire, nous ne sommes pas surpris de voir ainsi surgir une ancienne prononciation, ce *deus ex machinâ* des sinologues dans l'embarras ; mais nous avons peine à comprendre comment le caractère 烏 *ou*, s'il se prononçait *i* ou *vi*, a pu être employé dans les transcriptions constantes de 烏鉢羅 *ou-po-lo*, *utpala*, 烏波陀耶 *ou-po-t'o-ye*, *upâdhyâya*, 烏失尼沙 *ou-chi-ni-cha*, *uṣṇiṣa*, etc. Aussi nous en tenons-nous prudemment à *ullambana* ou *avalambana* ; et cette sorte de cri de triomphe pour nous apprendre ce qu'on connaît depuis quarante ans, nous a rappelé qu'il y a quelques mois, grâce à son *Secret de la méthode chinoise pour transcrire les sons étrangers*, le même professeur retrouvait le nom de Mahâmaudgalyâyana dans la phrase 訛畧耳 *ngo-lio-eul* (4), qui n'est pas une transcription et signifie purement et simplement : « c'est une abréviation fautive ».

Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Tome LV, fasc. 1.

RICHARD SCHMIDT. *Der textus simplicior der Çukasaptati in der Recension der Handschrift A.*

Continuation et fin des « soixante-dix contes du Perroquet ».

---

(1) Sans doute lire *vi-lamb*.

(2) Bunyu Nanjio. *A catalogue of the chinese Translation of the Buddhist Tripitaka*. Oxford, 1883, in. 4°, p. 78.

(3) Cf, uposatha et upavasatha ; Childers, *Dictionary of the Pâli language*, p. 300, donne *olambo*, *olambati* = *avalamba*, *avalambati*.

(4) *T'oung pao*, octobre 1900, p. 333.

O. Böhtlingk. *Dohada = doha-da.*

Pris substantivement, ce mot signifierait le désir (chez les femmes enceintes) de ce qui donne du lait.

B. Laufer. *Catalogue des manuscrits tibétains de la Bibliothèque royale de Dresde.*

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome XLIII, fasc. 5 et 6.

M. V. Knebel analyse une chronique en vers du Banyoumas, qui rattache la lignée des princes du Banyoumas à la fois à Adam et aux rois Pàṇḍavas et qui nous fait suivre leur sort jusqu'aux temps moins fabuleux du gouverneur Raffles.

M. Y. van Aalst décrit les antiquités hindoues du district de Prapag (Résidence de Kedou).

J. Brandes. *Notices sur l'ancien Batavia* (suite).

W. F. Haase. *Contributions à la « Liste des principaux restes de l'époque hindoue à Java »*, par M. Verbeek.

J. L. van Hasselt. *Notes sur les coutumes des Papous du golfe de Doreh concernant la grossesse et l'enfantement.*

J. Brandes. *Piagems javanais* (suite).

* * *

Notulen van de Algemeene en Directievergaderingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Tome XXXVIII, 1900. Fasc. 1, 2, et 3.

Comptes-rendus des séances de l'année 1900. — Suppléments:

Description d'une collection d'objets ethnographiques recueillis par le Dr Verbeek dans un voyage aux Molucques.

Description d'une collection d'objets représentant l'industrie minière à Atjeh, d'armes et d'amulettes.

Description d'une collection d'objets dont le Panembahan de Sintang a fait cadeau au gouvernement des Indes Néerlandaises.

Description d'un costume d'homme du désa Tjigajam dans le district de Kawasan.

Reproduction d'une inscription se trouvant sur une image Batak.

Remarques concernant un des reliefs du Tjaṇḍi Mendout, par le Dr J. Brandes.

Remarques sur des images et des fragments du desa Tjandi (Lebak), par le Dr J. Hazeu.

Mémoires de la Section orientale de la Société impériale russe d'Archéologie. Tome XIII.

S. D'OLDENBURG. *Trois bas-reliefs du Gandhâra représentant le Buddha et le Nâga Apalâla.*

D'après la traduction que M. Ed. Huber nous a fournie de cet article, rédigé en russe, M. S. d'O. commence par reconnaître dans trois bas-reliefs, représentant des entrevues du Buddha avec des Nâgas (et reproduits respectivement par J. Burgess, *Journal of Indian Art and Industry*, VIII, fig. 27 ; par Cole, *Græco-buddhist sculptures from Yusufzais*, pl. VIII, et Burgess, *The ancient Monuments of India*, pl. 102, 3), la scène décrite par Hiuen-tsang et qui met en présence le Nâga du Svât, Apalâla, et le Buddha secondé par son allié Vajrapâṇi. Sur ce premier point nous sommes d'autant mieux d'accord avec lui que nous avions fait de notre côté la même identification dans un mémoire déposé entre les mains de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Elle s'impose d'ailleurs à ce point que M. Grünwedel a abandonné aussitôt pour elle, ainsi qu'il en informe M. S. d'O. par une lettre privée, sa première hypothèse du Nâga Elapâtra.

Le second de ces bas-reliefs, qui a été reproduit par M. G. dans le *Globus* et la deuxième édition de son *Handbuch* (fig. 37), soulève d'autre part une question intéressante : « Il est à peu près sûr, nous dit avec raison M. S. d'O., que nous avons ici la représentation de deux scènes : 1° Vajrapâṇi fendant les rochers ; 2° le Buddha prêchant Apalâla qui se tient humblement devant lui. Il est très-possible de supposer la simultanéité des deux scènes, et la présence de deux Vajrapâṇis ; mais cela nous semble peu vraisemblable... » Nous serions moins timide que M. S. d'O. sur ce point et nous n'hésitons pas pour notre part à voir sur cette sculpture deux des types familiers du Vajrapâṇi, l'un vêtu seulement d'un pagne et l'autre drapé dans sa robe à la mode de la statue dite de l' « Orateur » ou du « Sophocle ». A la vérité, comme le remarque M. S. d'O., il faut en ce cas s'inscrire en faux contre la loi générale d'après laquelle la répétition d'un même personnage sur un bas-relief serait, pour nous servir des expressions de M. G., « chose inouïe au Gandhâra ». Mais il n'est pas de loi qui ne souffre d'exceptions. On peut dire avec autant de vérité que le groupement de plusieurs scènes sur un seul panneau, si fréquent dans l'Inde ancienne et pendant notre Moyen-âge, est chose absolument incompatible avec l'art de la Renaissance : cela n'empêche pas que Ghiberti n'ait entassé dans l'un des plus beaux compartiments des portes du Baptistère de Florence les épisodes de la création, de la faute et du châtiment et n'y ait répété quatre fois Adam, trois fois Eve et trois fois Dieu. M. S. d'O. cite d'ailleurs au Gandhâra deux autres exceptions à la règle, l'une où l'on voit l'enfant-Buddha sortant du flanc de sa mère et marchant aussitôt, l'autre représentant une série de scènes « qui ne sont pas encore parfaitement intelligibles ». A dire vrai il s'agit dans ce dernier bas-relief (malheureusement mutilé mais dont nous avons pu admirer à Calcutta toute la finesse), moins d'un panneau que d'une frise, où, par exception, des scènes différentes se déroulent sans être séparées pour des pilastres (V. la reproduction dans Burgess, *Ancien Monuments of India*, pl. 149). Nous y reconnaissons en allant, comme il convient, de droite à gauche, trois motifs distincts. Le premier est une scène de conversion (Yaças ?); le second est une entrevue avec un ascète brahmanique (Kâçyapa ?) et un de ses disciples ; la troisième est l'épisode « du Buddha et du chien blanc », dont nous devons l'identification à la comparaison d'un album chinois : dans son existence antérieure, ce chien, qui du haut d'un lit ou d'un trône aboie après le Buddha, était le père, avare et dur aux mendiants, du maître de la maison où le Tathâgata se présente au cours de sa tournée de quête...

Pour en revenir au second des trois bas-reliefs identifiés par M. S. d'O., nous voudrions insister encore sur son importance pour l'évolution de ce singulier personnage de Vajrapâṇi qui, d'ennemi du Buddha, ainsi que le prouvent sur les plus anciens bas-reliefs ses gestes et

ses attitudes hostiles, devient plus tard le spectateur impassible de ses miracles et finit même, à force de n'être plus compris, par se transformer en exécuteur de ses volontés. Nous l'avons ici à la fois dans ces deux derniers rôles. Plus tard il se subdivisera encore en « les huit Vajrapâṇis » (un pour chaque Buddha de notre âge), etc. C'est dire que nous continuons à considérer, pour des raisons qu'il serait trop long de déduire, le Vajrapâṇi comme un succédané populaire de Mâra et non point, ainsi que le voudrait M. Burgess, d'Indra.

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — Nous publions d'autre part, sous la rubrique *Documents administratifs*, le texte du décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'arrêté par lequel il a été promulgué en Indo-Chine, le 20 avril dernier.

— M. P. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui était retourné en Chine au mois de février, est rentré à Saigon le 3 juillet. On trouvera plus loin un aperçu des collections dont sa mission a enrichi notre Bibliothèque et notre Musée : elles feront ultérieurement l'objet d'un catalogue détaillé.

— M. H. Parmentier, architecte, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a consacré les quatre premiers mois de l'année à une étude détaillée des monuments chams de l'Annam, dont il prépare un *Inventaire descriptif*. Il est monté jusqu'au Quang-tri, prenant des relevés de tous les temples encore debout, les débarrassant des végétations parasites, et en déblayant parfois les alentours. En même temps il s'occupait de rechercher l'emplacement des édifices disparus et d'en réunir les débris. Ces diverses opérations lui ont fourni l'occasion de plus d'une intéressante trouvaille. Nous publions dans ce même numéro le résultat de ses premières observations. Rentré à Saigon à la fin d'avril, il rédige ses notes, met en ordre ses croquis et prépare un projet de consolidation du temple de Po-Nagar, à Nhatrang, l'un des plus intéressants d'Annam, mais qui menace ruine.

* * *

Bibliothèque. — S. E. le Vice-roi, Gouverneur général de l'Inde britannique, a fait don à la Bibliothèque de douze autres volumes de la collection de *l'Archæological Survey*, tous relatifs aux antiquités de la présidence de Madras.

— A la suite d'une visite que le Directeur *p. i.* a faite en avril dernier à Hué, LL. EE. les Membres du Cơ-mật ou Conseil secret ont fait don à l'Ecole française d'Extrême-Orient, par l'intermédiaire de M. le Résident supérieur d'Annam, de trois ouvrages publiés par les soins du « Bureau des Annales » et sur lesquels notre collaborateur, M. Ed. Huber, nous communique les renseignements suivants :

1° 大南前編列傳 Đại nam tiền biên liệt truyện, *Histoire biographique de l'Annam antérieurement au règne de Gia-Long*. Cet ouvrage, qui fut achevé à la fin de la 3e lune de la 5e année de Tự-Đức, 嗣德 (1852), se compose de six chapitres en trois volumes. C'est une série de biographies des membres de la famille de Nguyen, alors qu'ils étaient seulement chefs d'un état vassal de l'Annam, ainsi que de leurs principaux mandarins.

2° 大南正編列傳初集 Đại nam chánh biên truyện, sơ tập, *Histoire biographique de l'Annam postérieurement à l'avènement de Gia-Long; première partie*. Achevé le 13e jour de la 10e lune de la 1re année de Thành-Thái 成泰 (1889), cet ouvrage se compose de 33 chapitres en 8 volumes. Il fait suite à l'ouvrage précédent et comprend tout le règne de Gia-Long; il est rédigé sur le même plan ; à la fin se trouvent un chapitre sur les chefs Tây-Sơn 西山, qui arrêtèrent si longtemps le triomphe final de Gia-Long, et trois chapitres sur les pays voisins de l'Annam.

« 3° 明命政要 Minh Mạng chánh yếu, *Textes administratifs du règne de Minh-Mạng*. Cet ouvrage fut achevé le 22e jour du 9e mois de la 9e année de Thành-Thái (1898) et comprend 25 chapitres en 12 volumes. L'ouvrage trace l'historique du règne de Minh-Mạng par les édits que cet empereur a promulgués aux quatre Ministères en les groupant à la suite de chaque

ordre d'idées auquel ils se rapportent. Le chapitre traitant des Rites et de la Musique offre un intérêt particulier en ce qu'il nous donne le cérémonial de la Cour de Hué. Un autre chapitre, intitulé « *Il instruit et transforme son peuple* », mentionne un édit ordonnant d'acheter des livres en Chine, de faire répandre le Saint-Edit de l'empereur Yong-Tcheng et de rassembler les anciennes annales et poésies ; un autre édit charge le Ministère des Rites d'établir quatre bureaux d'interprètes pour les langues des « barbares venus par la mer », le français et l'anglais. Le dernier chapitre mentionne les libéralités de l'empereur envers les naufragés jetés à la côte d'Annam ; il leur fait donner de l'argent et du riz et les rapatrie dans leur pays d'origine, en Chine, au Japon, à Java ou au Siam.

« Il est à remarquer qu'en aucun de ces trois ouvrages mention n'est faite des Français venus à la Cour d'Annam ; dans le second, l'évêque d'Adran lui-même est à peine mentionné dans un court passage. »

Sur une demande obligeamment transmise par M. le Résident supérieur d'Annam, le Co-mật nous a également fait don d'un exemplaire des 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sử thông giám cang mục*, en 53 *pen*. C'est le traité d'histoire composé, sur les ordres de Tự-Đức, de la neuvième à la douzième année de son règne (1856-59) et dont M. Abel des Michels a amorcé la traduction sous le titre d'*Annales Impériales de l'Annam* (3 fascicules. Paris, 1889-1894, équivalant à quatre *pen* sur cinquante-trois). Depuis, M. Pelliot a encore obtenu pour notre Bibliothèque, de M. Lê Nguyên Huy, Tuân-phủ de la province de Hanoi, un second exemplaire de cet important ouvrage.

— M. le Dr Ortholan, médecin des colonies, qui avait succédé dans le poste de Sse-mao à notre collaborateur, M. le Dr Gaide, et qui y a courageusement rempli les fonctions de Consul de France pendant la période troublée que nous venons de traverser, a fait don à l'Ecole française d'Extrême-Orient de trois manuscrits *lolos*. Ces manuscrits ont été acquis par lui à Ta-pin-chaï, dans la province de Muong-hou, de Lolos Mouhoua qui y sont venus s'établir il y a treize ans, mais qui sont originaires de Ma-li-sing, près de Pou-Eul (Yun-nan).

— M. Edmond Nordemann, directeur du collège de Quôc-hoc, à Hué, a fait hommage à notre Bibliothèque de la collection de ses ouvrages. Toutes les personnes qui s'intéressent en ce pays aux études linguistiques connaissent la *Méthode*, la *Chresthomatie* et les divers opuscules pédagogiques par lesquels M. E. Nordemann s'est efforcé de faciliter l'accès de la langue annamite et des caractères chinois. Il a encore donné des éditions populaires de textes heureusement choisis tels que le *Nhứng nhời hay cua thầy Chu-bá-lục* (les *Instructions familiales du professeur Chu-bá-lục*), le *Lê Tướng-công Nguyễn-Trại gia huấn ca*, (les *Instructions familiales de Nguyễn-Trại*), le *Kim Vân Kiều tân chuyện* (*Nouvelle histoire de Kim, Vân et Kiều*), le *Phan Chân Chuyện* (*Les familles Phan et Chân*), etc.

— Plusieurs des carnets mis en circulation par M. Finot sous le nom d'*Instruction pour les collaborateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient* nous sont récemment revenus remplis. M. Alby, administrateur du territoire de Quang-tcheou et, sur son initiative, MM. Emmérich et Gendrot, Administrateurs-adjoints et M. Lacoste, Garde principal à Taï-ping, nous ont adressé des vocabulaires en dialectes *cantonnais*, *lai* ou *loi*, et *hok-lo*. M. le Capitaine Bonifacy, breveté pour la connaissance de l'annamite et des caractères chinois, nous a également fait parvenir, par l'intermédiaire de M. le Général en chef, une excellente étude sur le dialecte des *Mán-quân-cộc* de la province de Tuyên-quang. Nous venons enfin de recevoir de M. le chef du bataillon Lecomte, commandant le cercle de Lang-son, des vocabulaires *tho* et *mán*.

— M. Rolland, Commissaire du Gouvernement à Battambang, a eu l'obligeance de faire exécuter pour le compte de l'Ecole française d'Extrême-Orient, par l'intermédiaire du Phya Sakada, le fonctionnaire siamois de Sisophon, un estampage de l'inscription de Sdock Kak Thom, située au Nord de P. Soai Tiek — celle-là même qui vient d'être étudiée par M. Aymonier dans le numéro de janvier du *Journal Asiatique* (v. plus haut, p. 259).

— Parmi les acquisitions de M. P. Pelliot, nous signalerons ; 1° un *bKà-hgyur* (*Kandjour*) et un *bsTan-hgyur* (*Tandjour*) en tibétain, imprimés à Péking au commencement du XVIIIe siècle, soit au total 350 énormes liasses ; 2° un *Kandjour* en mongol (108 liasses) ; 3° des ouvrages polyglottes en tibétain, mongol, mandchou et chinois ; 4° l'édition *princeps* de

l'encyclopédie chinoise 欽定古今圖書集成, *T'ou chou tsi tch'eng* en 648 boîtes contenant chacune de 6 à 9 *pen* ou fascicules; 5° un texte, malheureusement incomplet, du canon taoïque; 6° une collection d'estampages et de traités archéologiques illustrés; 7° enfin un fond de livres chinois usuels, tout en belles éditions et particulièrement riche en traités d'histoire et de géographie, dont plusieurs sont relatifs à l'Indo-Chine. Notre « atelier scientifique » (si l'on nous permet de reprendre une expression de M. Senart (1)), se trouve ainsi supérieurement outillé pour l'étude de l'Annam, de la Chine et de l'Asie centrale.

* * *

Musée. — La collection rapportée par M. P. Pelliot de sa mission en Chine est remarquable moins pour le nombre que pour l'heureux choix des objets qui la composent. Elle comprend des spécimens caractéristiques de la plupart des arts décoratifs où les Chinois sont passés maîtres. Enumérons: 1° des échantillons de céramique (porcelaines « cinq couleurs » de K'ang-hi, porcelaines à paysages et flammés de K'ien-long, etc.); 2° des sculptures sur jade, bois, ou laque (entre autres un étui à pinceau représentant les « dix huit arhats » en laque rouge sur fond noir); 3° des bronzes (cinq grandes pièces d'autel, statues taoïques, etc.); 4° des émaux cloisonnés, dont un vase datant du XV° siècle; deux grandes amphores décorées de cigognes et trois grands brûle-parfums surmontés de leurs pagodes); 5° des peintures dont quelques-unes du temps des Song et d'autres des Ming, représentent des sujets taoïques ou bouddhiques et une collection d'albums et d'éventails; 6° deux beaux costumes de guerre; 7° enfin un panthéon bouddhique tibétain formé de plus de 80 statuettes en cuivre ou en bronze doré et où sont représentés tous les types des divinités lamaïques à commencer par les lâmas eux-mêmes (Cf. *B. E. F. E.-O.*, n° 2, p. 144). Notre intention est de publier une série de reproductions des pièces les plus belles ou les plus rares avec un commentaire approprié.

— M. de R. a fait au Musée un nouveau présent de soixante-douze objets ethnographiques, armes, outils ou bijoux, originaires des environs de Palembang et d'Indragiri, en Sumatra. Un intérêt particulier s'attache à quelques objets provenant les uns des *Kubu* (Koeboe), tribu restée aussi ombrageuse que primitive et qui vit retirée à l'intérieur des forêts, et les autres des *Orang-Laut* ou « gens de la mer », peuplade nomade et sans histoire, parlant une langue tout à fait différente du malais et semée de mots javanais, et vivant dans des *sampans* près de l'embouchure du Batang Kwantan, le grand fleuve de l'Indragiri.

— M. Maspéro, actuellement Chef de cabinet du Résident supérieur du Laos, a fait don au Musée d'un spécimen demi-grandeur d'un siège de bonze en bois sculpté, de travail cambodgien, supporté par une sorte de griffon.

— M. Rousseau, Résident de France à Pursat, a fait don au Musée d'une collection de bracelets et de bagues de bronze et de cuivre — dont plusieurs d'un très curieux modèle — et d'une petite cruche en terre cuite très pansue avec un col retréci et un long bec conique. Ces objets proviennent d'une trouvaille faite à Rovieng, canton de Roka, sur les bords du Sting Pursat, dans les montagnes du Cardamome, au pays des Pols.

— M. Salabelle, Commissaire du Gouvernement à Savannakhet, nous a fait parvenir une reproduction en bois du That de Panom, qui, comme celui précédemment reçu du That Ignang, est l'œuvre d'un sculpteur annamite, Huynh-Tuyên.

— M. Noël, Secrétaire de la Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture de Phnom-Penh, a bien voulu se charger de réunir et d'expédier au Musée un assortiment complet d'outils d'orfèvre, destiné à compléter sur un point curieux notre collection ethnographique cambodgienne. Cet assortiment ne comporte pas moins de dix sortes d'enclumes, autant de marteaux, trois pinces, et vingt-quatre variétés de ciselets et repoussoirs.

---

(1) *B. E. F. E.-O.*, n° 1, p. 10.

INDE

Calcutta. — **Dans un discours prononcé en séance du Conseil législatif, le 27 mars dernier, Lord Curzon a déclaré que le gouvernement de l'Inde avait soumis au Secrétaire d'Etat des propositions en vue de la nomination d'un Directeur général de l'Archéologie. Il prépare également un projet de loi destiné à pourvoir à la conservation des monuments historiques et à prévenir l'exportation des antiquités.**

* * *

En même temps qu'il s'occupe enfin de réorganiser le service archéologique, tombé dans un état lamentable, le Gouvernement anglo-indien a eu son attention attirée sur l'intérêt aussi bien administratif que scientifique de l'ethnographie. Cette révélation lui est venue à l'occasion du dernier recensement décennal de l'Inde qui a eu lieu dans la soirée du 1er mars 1901. Il peut être intéressant de dire qu'à cette occasion la superficie totale du pays, en y comprenant aussi bien les états indigènes que les districts britanniques, — soit environ 4 millions de kilomètres carrés — avait été divisée en « blocs » contenant de 30 à 50 maisons et à chacun desquels était préposé un « énumérateur ». Un groupe compact de dix à quinze de ces blocs formait un « cercle » placé sous la direction d'un « surveillant » et les cercles à leur tour se réunissaient pour former des « charges » confiées à des « surintendants ». Les énumérateurs avaient d'ailleurs eu soin de remplir les fiches à l'avance dans le courant de janvier et de février, si bien que leur travail s'est réduit le 1er mars à un simple contrôle vérificatif, avec suppression de quelques fiches pour les personnes mortes ou absentes et addition de quelques autres pour les nouveaux-nés ou les nouveaux arrivants. On avait d'ailleurs eu soin de choisir une nuit suffisamment claire — la pleine lune était le 5 mars — pour que leur besogne fut terminée avant minuit, et qui, d'autre part, ne correspondit à aucun de ces grands anniversaires religieux qui mettent en mouvement des millions de pélerins. Grâce à l'ingénieux système des fiches, pour la première fois introduit dans l'Inde, les résultats affluaient dès le lendemain à Calcutta et quinze jours s'étaient à peine écoulés que paraissait le total provisoire, fixant à environ 294.266.000 âmes la population du pays. L'augmentation dans l'ensemble n'a donc été en dix ans que de 4 millions, soit 1,49 °/o au lieu de 11,2 °/o comme entre 1881 et 1891 (1).

La raison est facile à trouver dans ce fait que, prises à part, la présidence de Bombay, l'Agence du Rajputâna et les Provinces Centrales accusent à elles seules une diminution de près de 9 millions, dûe pour une petite partie à la peste et pour l'immense majorité à la famine. C'est ainsi qu'Udaypour a perdu 45 °/o de sa population. Si pénibles que soient ces constatations, elles ont du moins, aux yeux du statisticien, ce mérite d'avoir été promptement faites. Le *Census Commissionner*, M. Risley est en passe d'établir, comme disent les Anglais, un record en cette matière, et l'on ne peut que s'associer aux éloges que M. Levasseur, de l'Institut, a cru devoir lui adresser pour la célérité avec laquelle il mène cette opération « la plus considérable qui se passe dans le monde ».

Cependant, avant même qu'elle ne fut commencée, le Gouvernement de l'Inde avait reçu du Secrétaire d'Etat un pli officiel lui renvoyant une lettre de Sir Michaël Foster écrite au nom de l'« Association britannique pour l'avancement des Sciences » et recommandant qu'on profitât du recensement pour exécuter du même coup un certain nombre d'investigations ethnographiques. La lettre suggérait tour à tour : 1° l'ethnographie, c'est-à-dire la description systématique de l'histoire, la constitution, les traditions, les religions et les usages sociaux des diverses races, tribus et castes, de l'Inde ; 2° l'anthropométrie, c'est-à-dire l'exécution de mensurations, ayant pour but de déterminer les types physiques caractéristiques des groupes particuliers ; 3° la reproduction photographique des individus typiques et, si possible, des industries archaïques. Dans la note qu'il vient de publier, le Gouvernement de l'Inde se déclare entièrement d'accord avec *l'India Office* au sujet de l'importance scientifique des recherches recommandées par l'Asso-

(1) Le chiffre de 1891 était 287.317.000, mais il ne comprenait pas un certain nombre de données nouvelles fournies par les régions qui, comme le Beluchistân, Kélat, le Sikkhim, les Etats Shans de Birmanie, etc., ont été pour la première fois recensées en 1901.

ciation britannique, en foi de quoi il a préparé et fait sanctionner par le Secrétaire d'Etat le plan suivant, que nous croyons utile de reproduire dans ses grandes lignes :

1° Les gouvernements locaux (provinciaux) feront choix d'un de leurs fonctionnaires qui se chargera de mener les enquêtes proposées de front avec ses fonctions ordinaires. Il sera appelé « Surintendant d'Ethnographie » et recevra en cette qualité un supplément de solde de 200 roupies (environ 330 fr.) par mois; un commis sera également mis à sa disposition ;

2° Le Surintendant correspondra avec les administrateurs de districts ; mais, en règle générale, les obligations de ces derniers se borneront à découvrir quelles sont dans leur ressort les personnes au courant des coutumes, traditions, etc., des différentes tribus et castes, et à les mettre en relation avec le Surintendant, qui, par la suite, correspondra directement avec elles sans déranger davantage l'administrateur ;

« 3° S'étant ainsi procuré des correspondants locaux, le Surintendant leur fournira une liste de questions établie d'après un modèle uniforme et fixant les points sur lesquels il désire des renseignements ;

« 4° Le Gouvernement de l'Inde a de plus décidé de placer une somme de 2.000 roupies par an à la disposition des gouvernements locaux pour servir d'honoraires aux personnes qui rédigent, à l'usage et avec l'approbation du Surintendant, des monographies des castes, tribus ou sectes particulières dont ils se trouvent posséder une connaissance spéciale ;

« 5° Les informations ainsi obtenues seront corrigées par le Surintendant et supplémentées par ses propres enquêtes auprès des personnes représentatives qu'il pourra trouver, et par ses recherches dans l'énorme masse de renseignements qui gît enterrée dans les rapports officiels, les journaux des sociétés savantes et livres divers. Les *Settlement Reports* (Rapports sur la répartition de l'impôt foncier), comme le faisait déjà remarquer, il y a longtemps, Sir Henry Maine, sont une mine précieuse et que seul un fonctionnaire indien peut explorer. Le Surintendant composera à l'aide de ces matériaux un compte-rendu systématique des tribus et des castes de la province, à peu près dans la forme adoptée par M. Risley pour ses *Tribes and Castes of Bengal* et celle suivie par M. Crooke pour les provinces du Nord-Ouest et l'Aoudh.

« 6° En travaillant d'après ces indications, le Gouvernement de l'Inde croit possible d'obtenir en cinq ou six ans, pour chacune des grandes provinces, un compte-rendu suffisamment complet de leur ethnographie. Le coût pour chaque province sera de 5.000 roupies et pour les huit provinces de 40.000 roupies par an. Si le travail durait cinq ans, cela ferait 200.000 roupies : mais on a des raisons de croire qu'il ne prendrait pas si longtemps. En Birmanie, par exemple, la population est relativement homogène, et le nombre de tribus ou castes différentes réclamant une enquête séparée beaucoup moindre que dans une province indienne. Dans les provinces du Nord-Ouest, une somme considérable de matériaux se trouve déjà consignée dans les *Tribes and Castes* de M. Crooke, et quoique l'ouvrage passe pour avoir besoin d'être condensé en certaines parties, revu et étendu en d'autres, ce travail de révision ne pourra guère prendre quatre ans entiers. De même au Bengale les enquêtes nécessaires pour la préparation d'une seconde édition de l'ouvrage de M. Risley pourraient être probablement terminées en un an. A tout prendre, la somme de 150.000 roupies peut être considérée comme une juste évaluation, non compris les frais d'impression des résultats, qui ne peuvent encore être calculés à l'avance. De l'avis du Gouvernement anglo-indien, ce ne serait pas payer trop cher un « Survey » ethnographique du territoire britannique de l'Inde. Le Secrétaire d'Etat a sanctionné toute dépense ne dépassant pas ce montant.

« Le gouvernement se propose également de rassembler des mensurations physiques de castes et de tribus choisies. Dans la présidence de Madras, le travail sera confié à M. Thurston, le surintendant du Musée central, dont on connaît les études ethnographiques sur l'Inde du Sud et qui sera sans doute choisi par le Gouvernement de la province comme surintendant de l'Ethnographie. Dans le reste de l'Inde on jugera sans doute à propos d'employer les services d'un « assistant d'hôpital civil » qui a travaillé au Bengale sous la direction de M. Risley et qui passe pour compétent dans la matière. On estime que cette partie du plan reviendra probablement en tout à environ 6.000 roupies.

« Quant à la proposition de mettre des photographes à la disposition des fonctionnaires du recensement, elle a été trouvée impossible à mettre en pratique.

« La direction générale du plan sera confiée à M. Risley qui consent à s'en charger en outre de ses autres attributions. Ce sera son affaire de prescrire une liste-type de questions à l'usage de toutes les provinces, de déterminer quelles castes et tribus seront mensurées et comment elles

le seront, de règler d'accord avec les gouvernements locaux la forme dans laquelle seront rédigés les divers rapports, et en général de donner son avis sur toutes les questions qui pourront surgir. Son titre officiel sera à cet effet, celui de « Directeur de l'Ethnographie de l'Inde. »

« Le Gouverneur général en Conseil » ce qui est la plus haute désignation officielle du soi-disant vice-roi, — termine par le vœu que les sociétés scientifiques d'Angleterre et d'Amérique (*sic*) veuillent bien assister le dit Directeur de leurs lumières et lui soumettre leurs *desiderata*. Des corps savants du continent européen, il n'en est pas question: il parait qu'il faut être anglo-saxon pour être compétent en matière d'ethnographie indienne.

* * *

« L'Association internationale des Académies » lors de sa première réunion qui a eu lieu à Paris en avril dernier, a, sur la proposition du Prof. Kern, demandé au Gouvernement anglo-indien de faire préparer, en vue de la future édition définitive de l'épopée, un catalogue raisonné des manuscrits du *Mahâbhârata* existant dans les diverses régions de l'Inde. Elle s'est ainsi faite l'écho d'un vœu déjà exprimé par le XIIe congrès international des Orientalistes tenu à Rome en oct. 1899 et qui favorisait à cette intention — sur l'initiative du Dr Winternitz, de Prague — la formation d'une « Sanskrit Epic text Society ».

* * *

Kaçmir. — Nous sommes heureux d'apprendre l'apparition à Londres de la magistrale traduction de la *Râjatarangiṇî* par le Dr Stein, (*Kalhaṇa's Râjataraṅgiṇî. A chronicle of the Kings of Kaçmîr*, translated with an Introduction, Commentary and Appendices by M. A. Stein, Westminster, 1900, 2 vol.) Comme l'édition du texte sanskrit parue à Bombay en 1892, la traduction de la vieille chronique royale a été publiée sous les auspices du mahârâja de Kashmir et Jammu.

On annonce également la fondation à Çrînagar d'un musée consacré à toutes les productions locales et où une place sera naturellement réservée aux antiquités — tant monuments figurés que documents écrits — qui abondent toujours dans la Vallée.

* * *

Bombay. — Depuis tantôt trois ans il est question de fonder dans l'Inde une université sur le modèle de celles du « continent », c'est-à dire de celles de France et d'Allemagne. Les soi-disantes universités anglo-indiennes de Calcutta, de Bombay, d'Allahabâd, de Lahore et de Madras, ne comportent en effet que des établissements d'enseignement secondaire et des jurys d'examen. Il s'agissait de créer, autant que possible en dehors de toute attache officielle, un véritable établissement d'enseignement supérieur destiné à répandre parmi les mieux doués d'entre les étudiants le goût et la méthode de la recherche scientifique originale. Un riche Parsi de Bombay, M. Tata, par une donation magnifique, assurait du premier coup à l'institution nouvelle un revenu annuel de 120.000 roupies (soit, au taux actuel, environ 200.000 francs), et le gouvernement du Maïsour (Mysore) lui offrait à Bangalore, dans les meilleures conditions climatériques, un site des plus propices à son installation. Il semblait que rien ne put retarder la réalisation d'un si beau rêve. La commission provisoire, organisée par M. Tata, s'est cependant heurtée à nombre de difficultés. Elle semble avoir dû bientôt renoncer à comprendre dans le programme initial de l'institution les sciences historiques et philologiques pour se borner aux sciences exactes. Quand, après deux ans d'enquêtes et de pourparlers, il est devenu urgent de fixer les hésitations, c'est au Prof. Ramsay, l'illustre chimiste, qu'elle s'est adressée à cet effet. Après une courte visite dans l'Inde, celui-ci vient de publier un rapport conçu dans un esprit plus utilitaire et plus « commercial » encore. Il n'imagine pas en effet de plus beau rôle pour le futur « Institut de recherches », comme il l'appelle, que de fournir d'ingénieurs ou de chefs de laboratoire experts les futures usines de l'Inde, fabriques de produits chimiques, établissements de métallurgie, etc. Il réduit, en un mot, la future Université à n'être plus qu'une

école supérieure de physique et de chimie industrielles. L'idée est assurément pratique et fort défendable en soi: mais elle échappe à notre compétence et, si elle est réalisée au pied de la lettre, il est à craindre que nous n'ayons eu à nous occuper ici de ce projet d'une véritable université indienne que pour signaler son avortement.

JAPON

« Une société vient d'être fondée au Japon sur les avis de feu Max Müller en vue d'étudier la langue, la littérature, la religion, la philosophie, l'histoire, la géographie, la mythologie, le folk-lore, les industries, les arts, etc., des contrées asiatiques d'après les livres et manuscrits existants. » Son nom est « Society for Oriental Research »; son organe, *The Orient* (à qui nous empruntons ces lignes), et son siége social, nº 5, Hongo Shichome, à Tokyo. Elle a pour président l'Hon. G. Tokiwai, et nous relevons parmi ses membres les noms, familiers aux orientalistes européens, de Bunyu Nanjio, J. Takakusu, Fujishima, etc. Son programme, excessivement chargé, prévoit: 1° la composition d'une encyclopédie indienne d'après les diverses versions du *Tripiṭaka*; 2° la compilation d'un dictionnaire sanskrit-chinois et chinois-sanskrit, d'un index du *Tripiṭaka*, d'un dictionnaire biographique du Bouddhisme, etc.; 3° la publication de travaux japonais originaux dans les langues européennes et de traductions japonaises d'ouvrages européens; 4° la recherche et la publication de textes originaux sanskrits existant dans l'Inde ou en Extrême-Orient; 5° la publication de ces mêmes textes; 6° l'étude comparative des diverses rédactions des livres sacrés sous leur forme pâlie, sanskrite, tibétaine, chinoise, mongole ou mandchoue; 7° — 10° l'organisation de conférences populaires et autres moyens de propagande bouddhique. C'est peut-être beaucoup dire que de prétendre, comme le veut le prospectus, que les savants japonais soient seuls capables d'entreprendre cette formidable tâche: du moins y a-t-il certains desiderata (notamment dans l'article 2 de leur programme) qu'ils sont mieux que personne en situation de remplir rapidement pour le plus grand profit des études orientales; aussi faisons-nous des vœux pour le succès de la nouvelle Société.

The Orient nous apprend encore (nº de mars 1901, p. 19) que le Japon vient de se procurer à Péking deux exemplaires du *Kandjour* et du *Tandjour* « un ouvrage convoité par tous les orientalistes du monde. »

JAVA

Le *Rapport colonial aux Chambres Hollandaises pour 1899* contient les renseignements suivants à l'article « Archéologie » (p. 111).

« Grâce à la Société d'archéologie, de linguistique, de géographie et d'ethnographie de Yogyakarta il a été procédé en 1898 au déblaiement du *Tjandi Sewou*. L'avant-temple méridional, le *Tjandi Boubrah*, a été complètement mis à jour, ainsi que les soubassements des petits temples au-dessous de Loumboung. En outre, la chambre orientale de l'avant-temple du *Tjandi Sewou* a été débarrassée de ses décombres, opération qui ne fit découvrir qu'un autel. Pour prévenir l'invasion de certains visiteurs plus qu'inutiles dans la petite chapelle où se trouve une image de Durgâ, l'entrée en a été fermée. Il y aurait lieu de prendre dans le plus bref délai des mesures radicales pour que la toiture, très ruineuse, ne s'écroule pas sur la dite statue. Les groupes ci-dessus dénommés aussi bien que les autres groupes de *Tjandi* auxquels la Société consacre ses soins ont encore été très fréquentés en 1898 par les touristes, tant hollandais qu'étrangers. On a continué à la Société pour l'année 1898 le subside de 3.000 florins destiné à ses recherches archéologiques; elle reste d'autre part en jouissance de la contribution gouvernementale de 70 florins par mois en vue de l'entretien et de la surveillance des monuments déblayés par elle. »

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRÊTÉ promulguant en Indo-Chine le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient. — Décret

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Sur la proposition du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Indo-Chine le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 2. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 20 avril 1901.

BRONI.

Par le Gouverneur général *p. i.* :
Pour le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine
et par autorisation :
Le Sous-Directeur,
TOURNIER.

DÉCRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre des colonies et du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ;
Vu le décret du 21 avril 1891, fixant les pouvoirs et les attributions du Gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Vu l'avis émis, le 9 décembre 1898, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France ;
Vu les arrêtés du Gouverneur général de l'Indo-Chine, en date des 15 décembre 1898 et 20 janvier 1900, portant création d'une mission archéologique permanente en Indo-Chine et donnant à cette mission la dénomination de : *Ecole française d'Extrême-Orient,*

DÉCRÈTE :

Article premier. — L'Ecole française d'Extrême-Orient est placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Indo-Chine et sous le contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France.

Art. 2. — Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines (Inde, Chine, Japon, Malaisie, etc.)

Art. 3. — L'École a pour chef un directeur nommé par décret, sur la proposition du Gouverneur général de l'Indo-Chine et la présentation de l'Académie des Inscriptions.

Le directeur est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable.

Il est chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement qui doit comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, de former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4 du présent décret.

A cet effet, il doit, dans la mesure des ressources qui sont mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens et orientaux dont le concours est reconnu utile ;

Entretenir et développer la bibliothèque et le musée de l'Ecole ;

Fonder et diriger une publication où trouvent place, avec les travaux émanant directement de l'Ecole, ceux qu'il peut recueillir ou provoquer en dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. — Il est attaché à l'Ecole, sur la désignation de l'Académie des Inscriptions, des pensionnaires en nombre variable, suivant les circonstances et l'opportunité.

Peuvent être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraissent offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendent désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission doivent, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de l'Ecole.

Ils sont défrayés par l'Ecole et y demeurent attachés pendant un an au moins. Ce terme peut être prorogé d'année en année, sur la proposition du directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial est inscrit aux crédits annuels affectés à l'Ecole pour leur être distribué en indemnités de séjour et de voyage, au moyen desquelles ils remplissent des missions d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Indo-Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. — Chaque année, le directeur doit adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de l'Ecole, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et, généralement, sur tout ce qui intéresse les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport est communiqué à l'Académie des Inscriptions par l'intermédiaire des Ministres des colonies et de l'instruction publique.

L'Académie correspond directement avec le directeur, toutes les fois qu'elle le juge opportun, pour tout ce qui concerne la marche des travaux de l'Ecole.

Quant à la correspondance relative à l'organisation de l'Ecole et à l'orientation générale des études, elle devra, comme le rapport annuel, être transmise par l'intermédiaire des Ministres des colonies et de l'instruction publique.

Art. 6. — Il peut être adjoint à l'enseignement scientifique de l'Ecole un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Art. 7. — Les dépenses de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont inscrites au budget général de l'Indo-Chine.

Art. 8. — Des arrêtés du Gouverneur général règleront les conditions d'application des présentes dispositions.

Art. 9. — Le Ministre des colonies et le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 février 1901.

EMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des colonies,
Albert DECRAIS.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
Georges LEYGUES.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 8 $ pour l'Indo-Chine française et à 20 fr. pour la France et les pays de l'Union postale, celui du numéro respectivement à 2 $ et 5 fr.

Il sera rendu compte de toutes les publications relatives à l'Extrême-Orient dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction, l'un des exemplaires est réservé à la bibliothèque de l'École, l'autre est destiné à l'auteur du compte-rendu.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Rédaction à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Saigon, et toutes celles concernant l'Administration du Bulletin à M. F.-H. Schneider, imprimeur-éditeur, à Hanoi.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par Désiré Lacroix, capitaine d'artillerie de marine. Vol. in-8, accompagné d'un album de VI planches. Saigon, 1900. 2 fr.